



HAL
open science

Rapport final de fouilles programmées triennales Montréal-de-Sos - Ariège - 2008

Florence Guillot, Nicolas Portet

► **To cite this version:**

Florence Guillot, Nicolas Portet. Rapport final de fouilles programmées triennales Montréal-de-Sos - Ariège - 2008. [Rapport de recherche] Mairie d'Auzat. 2008. hal-00534295

HAL Id: hal-00534295

<https://hal.science/hal-00534295>

Submitted on 9 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

2008

Rapport final de fouilles programmées triennales Montréal-de-Sos – Ariège



nce Guillot

Mairie d'Auzat -
Ariège

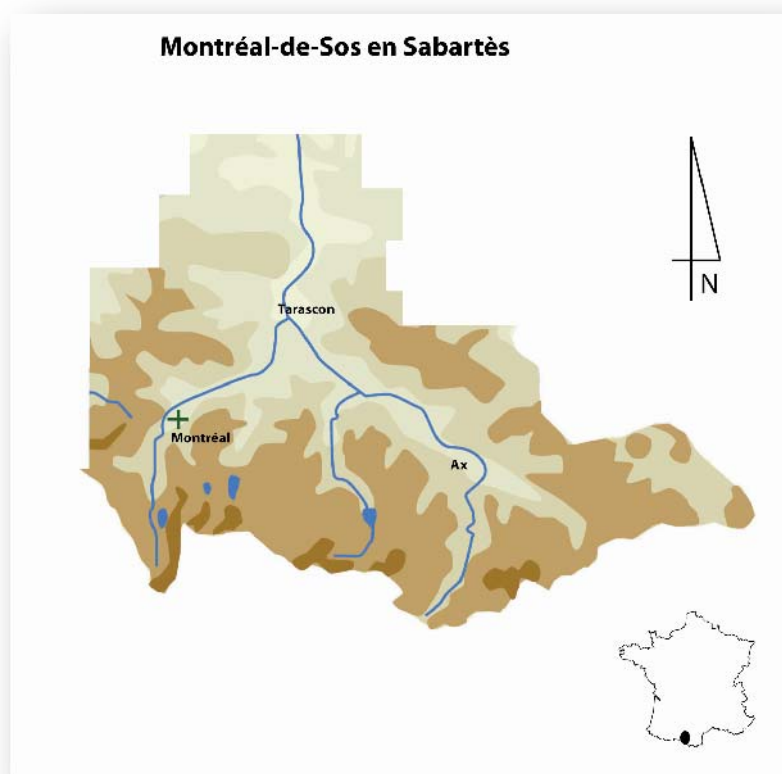
Sommaire

Informations générales	4
Remerciements	6
Informations liminaires diverses :	
Fonctionnement	7
Cadre naturel et géomorphologie du site	8
Historiographie	14
Description du site	18
Présentation et objectifs	29
Méthodologie, organisation du chantier, des études et de la valorisation	32
Zonage et phasages	39
Bilan triennal	42
Bilan général par phases	42
Etude synthétique du bâti dégagé au cours de la fouille triennale	68
Résultats 2008 (Zones 6, 10 et 12)	100
Résultats stratigraphiques	100
- zone 6	100
- zone 12	137
- zone 10	142
Etude du bâti dégagé en 2008	165
Synthèse des résultats par zones fouillées en 2006-2007 (zones 0, 5, 8, 9 et 11)	187
Table des rapports stratigraphiques	203
Etude du mobilier archéologique	212
(N. PORTET COORDINATION, M. COMELONGUE , M. LINLAUD, M.-A. RAYNAUD, M. BARRERE, F. DIEULAFAIT, S. BOURDONCLE, FR. DIEULAFAIT, F. GUILLOT)	
Annexes - documentation	321
Analyse de la documentation écrite	321
Documentation cartographique	332
Sources et bibliographie	338
Annexe - allocution	343
Allocution sur le contexte politique fin XIIIe siècle : « Le comte et les rois : le <i>castrum</i> de Montréal-de-Sos en 1272 », colloque de Périgueux, 26-28 sept. 2009 « Le château à la Une ! ».	
Diagramme stratigraphique	sous plastique – hors pagination

Dans le cadre d'un projet communal de valorisation du patrimoine culturel sur la commune d'Auzat, un programme a été lancé concernant un ouvrage fortifié peu connu en tant que tel, sauf localement et à titre de balade. Cette fortification se nomme Montréal-de-Sos et est construite au-dessus du village d'Olbier, village de la commune d'Auzat. Ce site avait été étudié dans une thèse¹...

C'est dans le cadre de ce projet qui inclut des objectifs tant pédagogiques que scientifiques, qu'une enquête archéologique et des sondages ont été réalisés au cours des étés 2001 et 2002. Au début de l'été 2003 eut lieu une dernière opération de sondages consacrée au dégagement d'un morceau du parement externe de la tour maîtresse, le donjon. En 2004 et en 2005, l'opération s'est poursuivie par une fouille programmée, recentrée sur le pourtour nord-est de la tour maîtresse.

Puis, en 2006, débuta une fouille programmée triennale centrée sur le quartier de la tour maîtresse. Vous en trouverez ci-dessous le rapport qui complète les rapports précédents des années 2006 et 2007.



¹ GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (haute-Ariège) du XIe siècle au XVe siècle*, sous la dir. de M. BERTHE, Université Toulouse-le-Mirail, 1997.

Nom du site : Montréal-de-Sos

Commune : Auzat

N° Insee : 09 030

Cadastre : année 1832 revu en 1957, commune Auzat, feuille unique F, parcelle unique n°656.

Propriétaire : Commune d'Auzat. Accès en propriété communale ou sous conventionnement : maîtrise foncière des accès et du site réalisée.

N° Service Régional de l'Archéologie du site : 09 030 001 AH

Nivellement IGN par point côté depuis le point de nivellement E.C.R3 – 532.

Carte IGN et plan cadastral avec site castral en fin de rapport (iconographie)

Archivage des informations (textes et iconographie) :

Dépôt du rapport : Archives de la mairie d'Auzat, Bibliothèque de la maison des Patrimoines à Auzat, Bibliothèque du CNRS Traces – Toulouse, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Archives Départementales de l'Ariège. Iconographie numérisée.

Cette fouille programmée est le produit du travail de très nombreuses personnes.

Elle a d'abord pu avoir lieu grâce aux opérations archéologiques antérieures et aux personnes qui les ont menées en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une longue liste de remerciements : l'importance de cette énumération démontre la quantité et la qualité de l'aide qui fut apportée au programme.

En premier lieu, il me faut remercier la mairie d'Auzat et tout le conseil municipal, source, ressort et direction de tout le projet, notamment Mr PIQUEMAL, maire d'Auzat, Nicole DENJEAN responsable du comité de pilotage qui m'a tant apporté tout au long de cette année ainsi qu'Aimé MAURY, Christian BOUSQUET et Alexandre PEREIRA, toujours présents pour aider, souriants et efficaces.

Mais je veux aussi remercier la DRAC Midi-Pyrénées et notamment le Service Régional de l'Archéologie, son directeur Mr. VAGINAY et ses ingénieurs Christine DIEULAFIT et Michel BARRERE, pour leur aide, leurs conseils, le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

L'équipe de fouilles 2008 :

Pascal Audabram, Emilie Baron, Nicolas Barrau, Nadine Bertrand, Philippe Brienne, Stéphane Bourdoncle, Gwenaël Cany, Danièle Capdeville, Cécilia Chopo-Lopez, Patrick Combes, Jordan Coriton, Pierre Cortinas, Audrey Crocquet, Antoine De Bouard, Nicolas Desmet, Nathalie Dupuy, Elodie Escourbiac, Yann Esseul, Elvia Fouet, Emmanuelle Fustec, Muriel Fustec, Michaël Gourvenec, Florence Guillot, Christine Jannin, Chantal Kirche, Christiane Kirche, Jean-Noël Lamiable, Elise Lauliac, Thibaut Lasnier, Marie Lebreton, Geoffroy Lechevalier, Aude Le Minier, Esperanza Martinez Caño, Laurene Matern, Nicolas Minvielle-Larousse, Gabriel Nicod, Nicolas Portet, André Raynaud, Suzanne Rousset, Claude et Danièle Salze, Charlotte Sanchez, Hélène Teisseire, Anne Vidrequin, Villalon Vinciane.

Toute l'équipe a été assistée par **Jean-Luc GUIRAUD** et ses mules, Enzo, Obo et Kératine.

Et par l'équipe de **Montcalm Sport Nature**.

Le rapport vous présente les objectifs et les résultats archéologiques 2008 ainsi qu'un bilan des deux années précédentes.

Pour obtenir les rapports précédents et les anciens articles scientifiques veuillez vous référer au site web : www.lebarri.fr, à la page Montréal-de-Sos.

L'étude du matériel céramique et métallique a été réalisée par sous la direction de Nicolas Portet par **Nicolas PORTET**, **Marie-Agnès RAYNAUD** et **Marc COMELONGUE**. Les monnaies ont été étudiées par **Francis DIEULAFIT**, les ardoises par **Florence GUILLOT** et **Stéphane BOURDONCLE**. L'étude du matériel en bronze a été réalisée par **Michel BARRERE**. Une étude du mobilier antique est en cours par **Christine DIEULAFIT**. Une étude du fer est en cours par **Stéphanie LEROY**.

Informations liminaires diverses

FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité de M. le Maire d'Auzat.

- Comité de Pilotage : élus, techniciens et membres de l'association « Olbier en fête »

Responsable du projet : Nicole DENJEAN, adjointe à la Mairie d'Auzat.

- Chargée de mission du programme, salariée par la Régie Patrimoines de la communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos : Flo GUILLOT.

CONTACT

Mission « Montréal-de-Sos », Mairie d'Auzat 09220 Auzat.

Chargée de mission du programme « Montréal-de-Sos » :

Florence GUILLOT

Régie Patrimoines 09220 AUZAT,

06 08 76 96 30

e-mail : flo@lebarri.com

LA RECHERCHE

Responsable de la fouille :

Florence GUILLOT (voir ci-dessus)

Intervenants ou responsables de secteurs:

Michaël GOUVERNEC, Nicolas LAROUSSE-MINVIEILLE, Hélène TEISSEIRE-BOURDONCLE, Nicolas PORTET.

PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés et Foix, Comminges et Couserans »

Participants en 2008 : Pascal AUDABRAM (Canton de St-Lizier), Jean-François AYRAULT (*Durban et Séronais*), Stéphane BOURDONCLE (*Linguistique, toponymie, anthroponymie*) Jean-Philippe CLAVERIE (*La tour de Loup*), Christine DIEULAFAIT (*motte de Labatut*), Nathalie DUPUY (*Cazavet*), Yves KRETTLY (*Caraybat*), Thibaut LASNIER (*haut Couserans*), Denis MIROUSE (*Durban et Séronais*), Philippe ROUCH (*Ste-Catherine*), Hélène TEISSEIRE (*Ax-Castel Maou*), Patrice TILLET (*Usson et Donezan*), sous la responsabilité de Flo GUILLOT (*Montréal-de-Sos, comté de Foix*).

Publications

Un article faisant un premier état de la recherche a été écrit pour un colloque en 2007. Il avait été associé en annexe du rapport de fouille 2007. Vous pouvez le télécharger depuis : <http://www.lebarri.com/montreal.php>

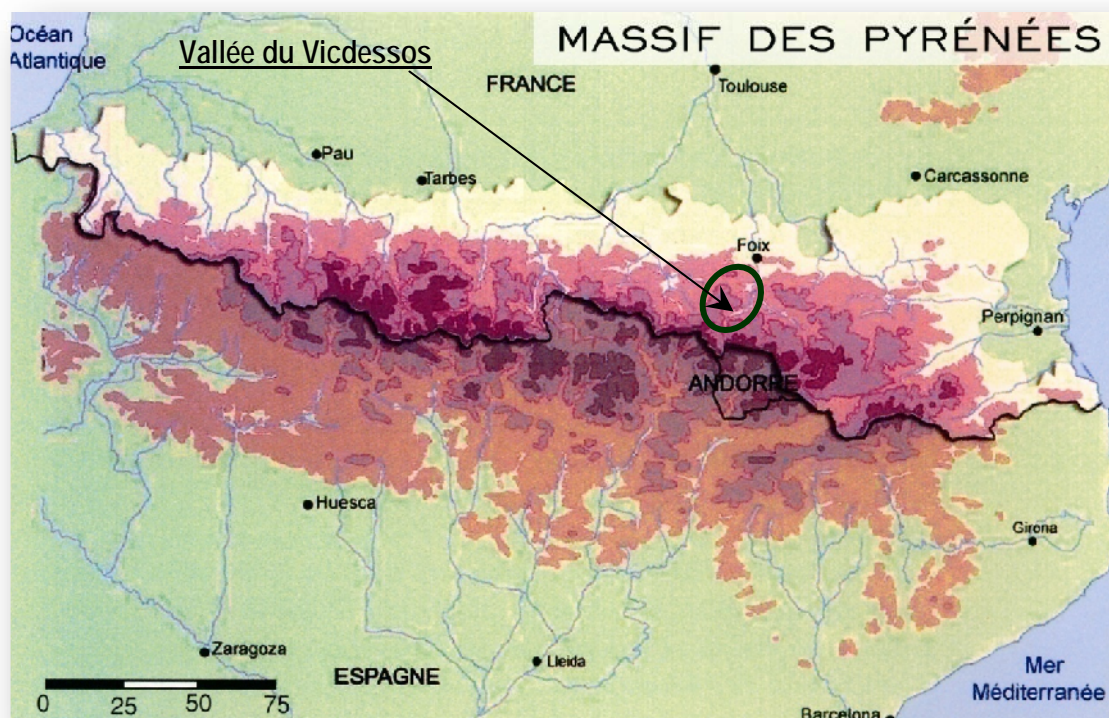
Un article a été réalisé cette année pour le colloque « Le château « à la Une » ! Evénements et faits divers », Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 26-28 sept 2008. Le sujet était : « Le comte et les rois : le *castrum* de Montréal-de-Sos en 1272 » suivant l'analyse d'un acte de la documentation écrite relatant un fait divers de la fin du XIIIe siècle ayant eu lieu à Montréal-de-Sos. Vous le trouverez en annexe en fin de rapport.

Il est prévu en 2010-11 de travailler plus d'une année entière sur une publication globale des recherches archéologiques menées.

CADRE NATUREL ET GEOMORPHOLOGIE DU SITE

La vallée du Vicdessos est un affluent du bassin amont de l'Ariège. Cette vallée se découpe dans la zone axiale pyrénéenne centrale sur le versant nord du massif.

La partie aval de la vallée, jusqu'au dernier habitat majeur (Auzat), est d'axe général nord-est/sud-ouest, tandis qu'à l'amont elle prend un profil grossièrement nord-sud. La confluence avec l'Ariège se réalise dans le bassin de Tarascon-sur-Ariège, à l'amont de Foix.



Cette vallée est de morphologie glaciaire, en auge et aux flancs très abrupts. Entre Auzat-Vicdessos (750 m) et la confluence avec l'Ariège (400 m), elle est étroite car ponctuée de peu de confluences. Les habitats sont très majoritairement répartis sur les flancs (en soulane) et dans les vallées affluentes.

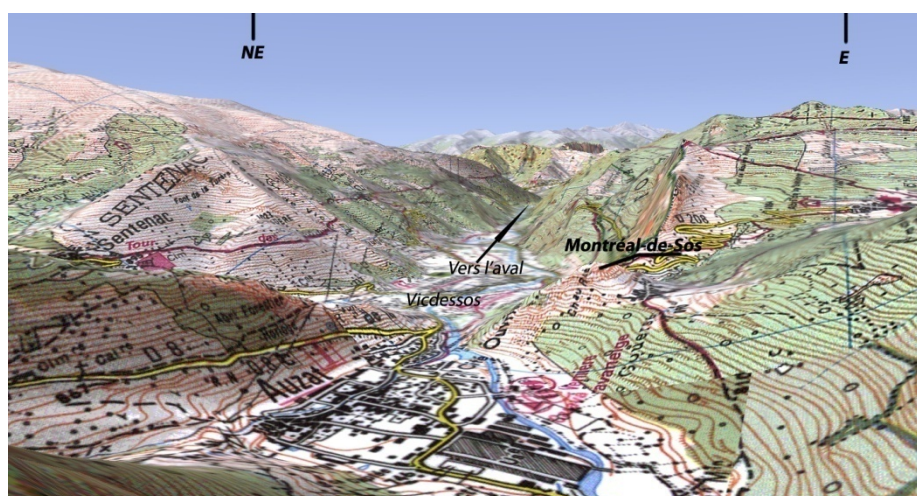
Autour de 700 m d'altitude, une confluence multiple a permis la création d'un bassin élargissant la vallée (confluence quadruple des vallées de Suc, de Saleix, de Vicdessos et de Goulier profitant d'un bassin de marnes plus tendres au cœur d'un synclinal qui s'étend à l'ouest et l'est de Vicdessos). Le château de Montréal est situé juste au-dessus de ce bassin et des deux habitats les plus importants de la vallée : Auzat et Vicdessos. A l'amont de ce bassin, la vallée s'élève rapidement et l'on entre dans un secteur montagnard mis en valeur par des hameaux de bordes dont la grande majorité semble être de formation moderne, voire contemporaine.

La portion amont de cette vallée est longue et s'enfonce en quinconce entre l'Andorre -à l'est- et l'Espagne -à l'ouest-. La frontière politique actuelle suit la crête, limite des bassins versants nord et sud. Cette portion, dont l'orographie est en étoile élargie, est positionnée au

cœur de la zone axiale pyrénéenne, majoritairement composée de roches cristallines, gneiss et granites.

Vers l'aval, une rupture géologique majeure existe au niveau de l'amont du bassin d'Auzat-Vicdessos : cette zone forme la limite entre les deux plaques -européenne et ibérique- dont la collision à l'Eocène participa à l'orogénèse de la chaîne pyrénéo-provençale. L'accident majeur de la faille nord-pyrénéenne passe donc juste aux pieds sud et est du château de Montréal-de-Sos. Dans cette ancienne fosse existent des successions de dépôts sédimentaires du Jurassique -majoritairement calcaires- qui ont été plissés, métamorphisés, portés en altitude par l'orogénèse puis largement érodés tout particulièrement par l'action des glaciers au Quaternaire. Ces terrains sédimentaires forment des bandes est-ouest qui s'intègrent entre la zone axiale granitique et gneissique et des lambeaux de massifs plus anciens (orogénèse hercynienne puis érosion en pénéplaine et nouvelle orogénèse) tels le plateau de Beille ou le massif des Trois Seigneurs plus au nord.

Le bassin d'Auzat-Vicdessos est tranché dans cette bande sédimentaire composée de calcaires à faciès urgonien, très purs en carbonate de calcium. L'éperon de Montréal-de-Sos est composé de ce calcaire et est en fait un résidu témoin de cette ancienne couverture sédimentaire largement érodée, sorte de butte naturelle dominant le bassin d'Auzat-Vicdessos. Le relief supportant le château est entouré de falaises. Il résulte de la résistance qu'a opposée une strate verticalisée d'un solide calcaire marmorisé à la confluence des deux glaciers du Goulier et du Vicdessos. La forme en éperon entouré de toutes parts de falaises



est due à une confluence dédoublée. En effet, il semble que le glacier de Goulier conflua d'abord au sud en passant sur l'actuel site du village d'Olbier, puis divergea vers le nord en passant sur le flanc est de Montréal.

L'éperon est largement karstifié et forme un petit impluvium karstique autonome par rapport à la bande sédimentaire dont il est issu puisque les glaciers ont tranché cette bande en deux endroits, isolant ce sommet du reste de la couche calcaire.



Les vraies circulations hydrauliques actuelles dans le karst sont limitées à sa base : une rivière souterraine circule sous l'éperon depuis la vallée du ruisseau de Goulier à l'est jusqu'à la vallée du Vicdessos à l'ouest. Cette rivière souterraine² doit sa création à la fonte glaciaire entre les deux glaciers qui encadraient l'éperon. Son altitude est conditionnée par celle des pertes -au fond du ruisseau- et de la résurgence ; malgré les légendes, il est donc impossible qu'elle ait pu communiquer avec le sommet de l'éperon. De plus petites grottes sont disposées sur les flancs du sommet, tout particulièrement sur son tiers supérieur et ses côtés (sud et sud-est) d'où provenaient les masses de glace. Elles semblent largement issues de la pénétration de langues de glace dans les discontinuités du calcaire, ce qui explique leur court développement et les sédiments glaciaires qu'elles contiennent. Deux d'entre-elles traversent l'éperon depuis le sommet jusqu'à la base de la falaise, sur une quinzaine de mètres de développement et ont probablement servi à la circulation des hommes. Enfin, deux baumes comportent des peintures qui véhiculent aujourd'hui un ésotérisme très présent dans notre région.

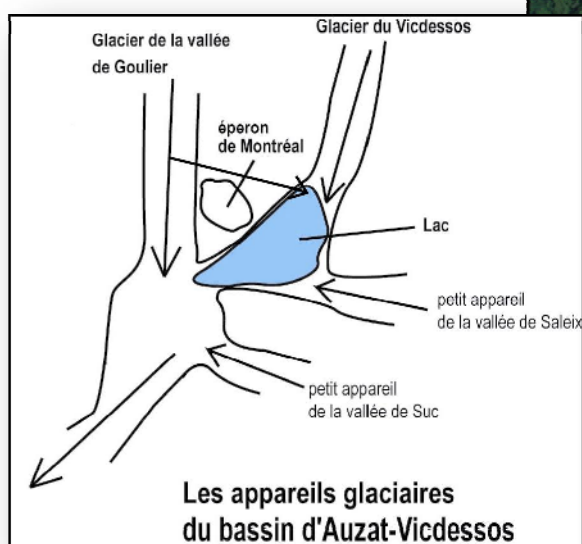
² Dite de Vicdessos. Voir topographie et description : BENCE Ph. et GUILLOT F. *Topoguide spéléo Ariège*, tome 1, 2001.

Les flancs au pied de l'éperon, quand ils ne sont pas verticaux, sont anthropisés et largement terrassés mais reconquis récemment par un taillis pré-forestier.

Sur le sommet, le sol est couvert d'un lapiaz très érodé quand il est découvert, et moutonné quand il est couvert. C'est le domaine d'une pelouse sèche montagnarde repeuplée récemment de quelques rares frênes. Naturellement, un sol peu puissant recouvre ce lapiaz dont les interstices sont comblés par des poches résiduelles de sédiments glaciaires. De nombreux blocs allochtones recouvrent tout le dessus de l'éperon, analogiquement aux autres sommets intermédiaires de la vallée. Ce sont de gros blocs erratiques arrachés par les glaciers aux sommets de l'amont de la



L'éperon calcaire de Montréal
et le bassin d'Auzat en arrière plan



vallée, gneiss pour ceux qui proviennent du massif du Montcalm, granites pour ceux qui sont issus du massif de Bassiès. Ils ont été largement utilisés dans la construction du site, spécifiquement dans les assises de murs et les fondations, alors que les moellons calcaires taillés sur l'éperon constituent la très grande majorité des pierres des murs eux-mêmes, parements et cœurs de blocage.

Les sédiments glaciaires inclus dans les fissures sont essentiellement constitués de galets erratiques très érodés -donc de petit module- et surtout de particules plus fines argilo-varveuses et sableuses non calcaires. Ces particules fines, comme les galets auxquels elles servent de matrice, sont présentes dans les unités anthropisées du site où l'on retrouve aussi souvent des varves et des sables glaciaires mais beaucoup moins argileux. Ces varves et sables qui concernent nombre d'U.S., à commencer par le tertre du donjon, ne sont plus en situation naturelle comme le démontre l'absence de litage. Les varves glaciaires sont des sédiments lacustres : on les rencontre aujourd'hui en grande quantité dans le fond des vallées glaciaires et non sur les sommets. Elles sont transportées par des torrents de fonte sous-glaciaire qui, à leur arrivée dans des lacs sous-glaciaires, se débarrassent par décantation des particules les plus fines qui forment ces sédiments détritiques empilés en couches successives -chacune d'entre elles représentant la sédimentation d'une année. En dépôts naturels, les varves sont donc litées, ce qui n'est pas le cas à Montréal. En outre, la quantité de varves présentes dans les U.S.

dépasse très largement les possibilités de stockage du sommet : les varves et sables glaciaires utilisés à Montréal ont donc été prélevés au fond des vallées, d'autant que les varves sont présentes en grande quantité dans le bassin d'Auzat-Vicdessos car la confluence entre les deux glaciers provoqua la formation d'un lac sous-glaciaire au niveau du bassin d'Auzat. On en dénombre aussi dans la portion aval de la vallée glaciaire de Goulier, donc aux pieds est et sud du château.

Soulignons qu'en outre les varves présentes dans les U.S. étudiées ci-dessous sont souvent



mêlées à d'autres sédiments glaciaires, du type graviers lavés et sables, typiques de phases de comblement des lacs glaciaires en période de stagnation des appareils glaciaires, ce qui correspond vraiment aux sédiments que l'on rencontre dans les cuvettes sous-jacentes. Ici encore, ces dépôts devraient se présenter en lits peu inclinés comportant des chenalisations³ s'ils étaient en situation naturelle, ce qu'ils ne comportent pas, confirmant leur déplacement par l'homme.

On rencontre aussi assez souvent dans ces U.S. des concentrations de galets de petit ou moyen modules issus d'autres dépôts, des matériaux colluviaux caillouteux de bas de pente - assez rares ici- et -toujours en grande quantité mêlés aux varves- des dépôts glaciaires divers constitués d'éléments très grossiers et parfois anguleux installés dans une matrice de sables et graviers toujours cristallins. Ces dépôts sont aussi présents en grande quantité dans le fond de la vallée et sont très peu présents sur le site lui-même, largement trop peu pour constituer un ensemble aussi conséquent que la motte. En outre, ils ne sont pas naturellement mélangés aux varves lacustres car ils se forment en dehors d'une sédimentation lacustre, le

³ Stratification oblique due à l'action des torrents de surface.

plus souvent au contact des pentes ou sur les marges des torrents sous-glaciaires. Or dans les U.S., ils apparaissent le plus souvent en situation de mélange. Ils sont naturellement présents en grande quantité au pied de l'éperon au niveau actuel du village d'Olbier et sous celui-ci.

A Montréal-de-Sos, ces diverses formes de dépôts glaciaires ont été choisies pour réaliser toutes sortes de remblais et plus particulièrement pour ériger la butte artificielle sur laquelle est construit le donjon.

HISTORIOGRAPHIE ET ETUDES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premiers historiens du comté de Foix, Michel de VERNIS⁴, Arnaud ESQUERIER⁵ et MIEGEVILLE⁶, rémunérés par les comtes de Foix ou leur proche famille durant le XV^e siècle, se sont plus attachés à l'histoire des comtes eux-mêmes qu'à celle du territoire. Leurs successeurs, tels LAPERRIERE⁷ ou OLHAGARAY⁸, n'ont souvent opéré qu'une relecture des premiers historiens, restant, par là-même, ciblés sur les mêmes centres d'intérêts.

Mais dès les premières études de terrain sur la haute Ariège, le site de Montréal a retenu l'attention des érudits. C'est pourquoi, on le découvre dans les premières descriptions de prospections archéologiques. En 1852, l'abbé POUECH réalise le premier relevé de la grande peinture. Relevé en couleur, il garantit que celle-ci est antérieure et permet de remarquer que les hachures sur le cercle ont été rajoutées postérieurement. Il retourne sur ce site en 1887 et réalise une description succincte des ravages opérés par la foudre sur une des tours du château, aujourd'hui disparue.

Peut-être d'autres chercheurs se sont-ils déjà rendus sur ce site, puisque l'on connaît, en 1820, un compte-rendu de fouille d'une grotte proche de Vicdessos⁹.

Puis le château est mentionné dans des études plus documentaires, comme celles d'Adolphe GARRIGOU¹⁰ en 1845, ou trente ans plus tard par l'abbé DUCLOS, auteur d'une Histoire des Ariégeois, publiée à Paris entre 1885 et 1887. En 1896, dans son étude sur les Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, Charles BAUDON de MONY cite lui aussi à plusieurs reprises cette fortification maîtresse. Mais Montréal n'est pas le centre de ses études dont le but était de broser une histoire régionale déjà plus fouillée que dans les premiers ouvrages.

S'intéressent aussi au site, mais pour des raisons différentes, et tout au long du XIX^e siècle¹¹, les habitants des villages aux alentours. Le but est d'en soustraire des pierres taillées, mais surtout de rechercher un mythique trésor. Les incursions durent être fréquentes. On raconte ainsi que les mineurs descendirent un jour de Goulier pour fouiller frénétiquement pendant une journée à coups de pelles et de pioches, avant de se lasser.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, le souci des chercheurs se porte plus vers les archives documentaires et Montréal n'apparaît que rarement et rapidement, inséré dans des études plus larges sur les comtes et le comté de Foix et uniquement dans un cadre diplomatique.

4 Copie et traduction par Doat, Bibliothèque Nationale, volume 165.

5 Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 392 et Doat, volume 164.

6 Historiographe du cardinal Pierre de Foix. Ms fr XVI^e siècle, Bibliothèque Nationale, n° 3920, f° 6-23.

7 LAPERRIERE G., *Annales de Foix*, Toulouse, 1539. Il était historiographe officiel des Capitouls au milieu du XVI^e siècle.

8 OLHAGARAY P., *Histoire de Foix, Béarn et Navarre, diligemment recueillie ...*, Paris, 1609.

9 A.D.A., non côté.

10 *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix*, Toulouse, 1845.

11 Peut-être même depuis longtemps.

La première véritable monographie entièrement écrite sur le sujet est l'œuvre de Joseph DENGHERMA, érudit, auteur auquel on doit aussi une monographie avant-guerre sur la commune de Suc-et-Sentenac. Son ouvrage sur le château ne paraît qu'en 1963. Adelin MOULIS décrit ensuite plusieurs fois le château, notamment dans son célèbre ouvrage en 1979, *L'Ariège et ses châteaux féodaux*. Montréal y est abordé -comme les autres ouvrages castraux décrits- à travers un mélange d'histoire et de légendes non dissociées. Mais après la guerre, le goût pour l'histoire médiévale locale se développe et les incursions sur le site sont plus fréquentes : Messieurs REULLE, GUAL et CASTELLE entreprennent, dans les années 1960, les fouilles de la grotte du Campanal et certainement d'autres sur le sommet, dont il ne reste que bien peu d'informations.

Tandis que le développement de la mystique autour du catharisme et de son histoire associe Montréal comme toutes les grandes forteresses à cet épisode. Les peintures de la grande grotte sont alors juste suffisamment mystérieuses pour pouvoir être imaginées d'origine cathare et des études paraissent dans ce sens. En 1979, par exemple, les Cahiers d'Etudes Cathares publient un court article sur ce sujet¹².

Parallèlement, à la fin des années 80, le renouveau des études universitaires d'histoire de l'occupation du sol permet une première étude sérieuse des terroirs montagnards ariégeois. Un D.E.A. paraît en 1990 sur les fortifications du Sabarthès et réalise une étude de Montréal¹³. Frédéric DA SILVA mène une maîtrise d'histoire médiévale sur le fonds documentaire ayant trait à la vallée et trouve de nombreuses mentions médiévales de cette fortification¹⁴. Finalement, une thèse de Doctorat est publiée en 1997 sur la fortification sabarthésienne dans le cadre du peuplement et du paysage : Montréal y est étudié tout particulièrement, tandis que l'histoire architecturale et fonctionnelle des châteaux ariégeois est brossée¹⁵.

Enfin, la mairie d'Auzat, dans le cadre d'une mise en valeur de son patrimoine historique, lance en 2000 un aménagement et une étude scientifique de ce site. Les moyens d'investigation de la recherche sont divers dans le but de pouvoir réaliser une monographie castrale la plus complète possible. L'objectif est avant tout de dessiner une histoire dynamique de Montréal-de-Sos, en tenant compte de ses formes et de ses fonctions mais aussi de ses rapports avec le milieu de vie des hommes. L'ouvrage est donc inséré dans le cadre d'une occupation du sol et d'une histoire politique régionale.

Les sources historiques ou archéologiques utilisées sont les plus diversifiées possibles. C'est dans cette optique que le terme « enquête » s'applique particulièrement bien à ce type de recherche. Cette forme d'investigation qui utilise une palette de moyens, la plus large possible, vise à réduire les zones d'ombres et à éviter les erreurs. Cette méthodologie

12 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

13 GUILLOT F., *Fortifications en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, mémoire de DEA, Université-Toulouse-le-Mirail, tapuscrit, 1990.

14 *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

15 GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

convient spécialement bien dans des régions comme le Sabarthès, et à Montréal, où le contexte documentaire médiéval est pauvre. L'enquête archéologique, sur les cadastres, les cartes, la mémoire collective, utilisant la prospection ou les sondages archéologiques, complète les études menées sur les fonds textuels disponibles.

Un premier sondage a eu lieu dans le donjon central et sommital en 2001¹⁶. Une seconde opération de sondages a été menée en 2002¹⁷. Tandis qu'une dernière opération -en 2003¹⁸- s'est intéressée tout particulièrement au bâti très particulier du donjon quadrangulaire sommital. Un dégagement des unités de destruction a eu lieu sur un petit tiers du parement externe, face nord-est. Une première année de fouille programmée s'est déroulée en 2004¹⁹, autour de deux pôles : le barri et la face nord-est du donjon. Le sondage sur la zone du Barri a montré la difficulté d'y opérer par sondage et la nécessité -pour comprendre- d'un décapage entier de cet espace finalement complexe du point de vue du bâti. La poursuite sur la face nord-est du donjon a montré la richesse et la puissance stratigraphique de cet espace qui s'est imposé comme la zone la plus propice du point de vue archéologique et informatif.

Ces opérations ont notamment mis en évidence la qualité du bâti enterré autour de la tour maîtresse, la richesse archéologique globale du site sur les XIIIe-XIVe siècles et les très nombreuses problématiques qu'il génère du point de vue de l'histoire régionale, mais aussi pour l'étude des grandes fortifications des comtés montagnards nord-pyrénéens.

La chronologie induite par l'étude du matériel lors des sondages cible deux périodes : les XIIIe-XIVe siècles, ce qui correspond à l'enquête documentaire sur cet ouvrage et une indéniable occupation Ier siècle av. n. e. – début du IIe siècle ap. n. e. plus difficile à cerner.

En 2005²⁰, ces opérations se sont poursuivies sur les faces nord-est, sud-est et nord-ouest du donjon. Un sondage pour l'implantation d'une table d'orientation a été réalisé dans le secteur du barri.

En face nord-est du donjon la puissance des stratigraphies anthropisées a presque atteint 6 m. La fouille 2005 a montré que la tour maîtresse avait été construite sur un tertre artificiel constitué de varves glaciaires allochtones au sommet. Ces opérations ont aussi permis de proposer des phasages du bâti et de sa densification pour cette face. Ces phasages n'ont alors pu être confirmés que très partiellement sur les deux autres faces, vu le faible avancement des fouilles. Ils constituent néanmoins des bases de travail.

La présence du tertre ainsi que sa situation et la qualité de bâti du XIIIe siècle ont considérablement renouvelé notre regard sur l'importance de ce site : même si nous n'en percevons pas encore tous les caractères pouvant être mis en évidence, la forteresse de Montréal-de-Sos paraît être un investissement comtal majeur tout au long du XIIIe siècle, ce

16 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2001. Responsable : Flo GUILLOT, du 29/08/01 au 04/09/01.

17 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2002. Responsable : Flo GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02.

18 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 23/06/03 au 06/07/03.

19 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 19/06/04 au 08/07/04.

20 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 18/06/05 au 07/07/05.

qui tend à hiérarchiser le réseau de fortifications comtales alors que les actes de la documentation ne le permettaient pas.

En proposant des possibilités de phasages, l'opération 2005 a donc aussi permis de rapprocher la recherche des problématiques liées aux fonctions de l'ouvrage dont on perçoit encore mal les évolutions ou les caractères précis.

L'opération 2006²¹, dans le cadre d'une première année d'un programme triennal, a poursuivi le travail entrepris sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur son flanc sud-ouest, donc à l'opposé de la zone investie jusqu'en 2005.

L'opération 2007²², dans le cadre d'une seconde année de programme triennal, a poursuivi le travail sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur ses flancs sud-est et nord-ouest, des deux côtés de la zone investie en 2006.

L'opération 2008 clôture ce programme triennal en poursuivant le travail sur les flancs sud-est et nord-ouest de la tour maîtresse.

En même temps un premier bilan synthétique a été réalisé pour un colloque fin 2007 et une étude géopolitique pour un colloque en septembre 2008²³.

Parallèlement une relecture de tous les actes de la documentation écrite du consulat de Vicdessos a été menée en 2008 et donnera lieu à un article (en cours de rédaction) proposé à la Revue du Comminges sur le contexte économique et sociale de la vallée au XIV^e siècle. Cette étude d'analyse des textes permettra de mieux cadrer les évolutions du site dans une histoire précisée.

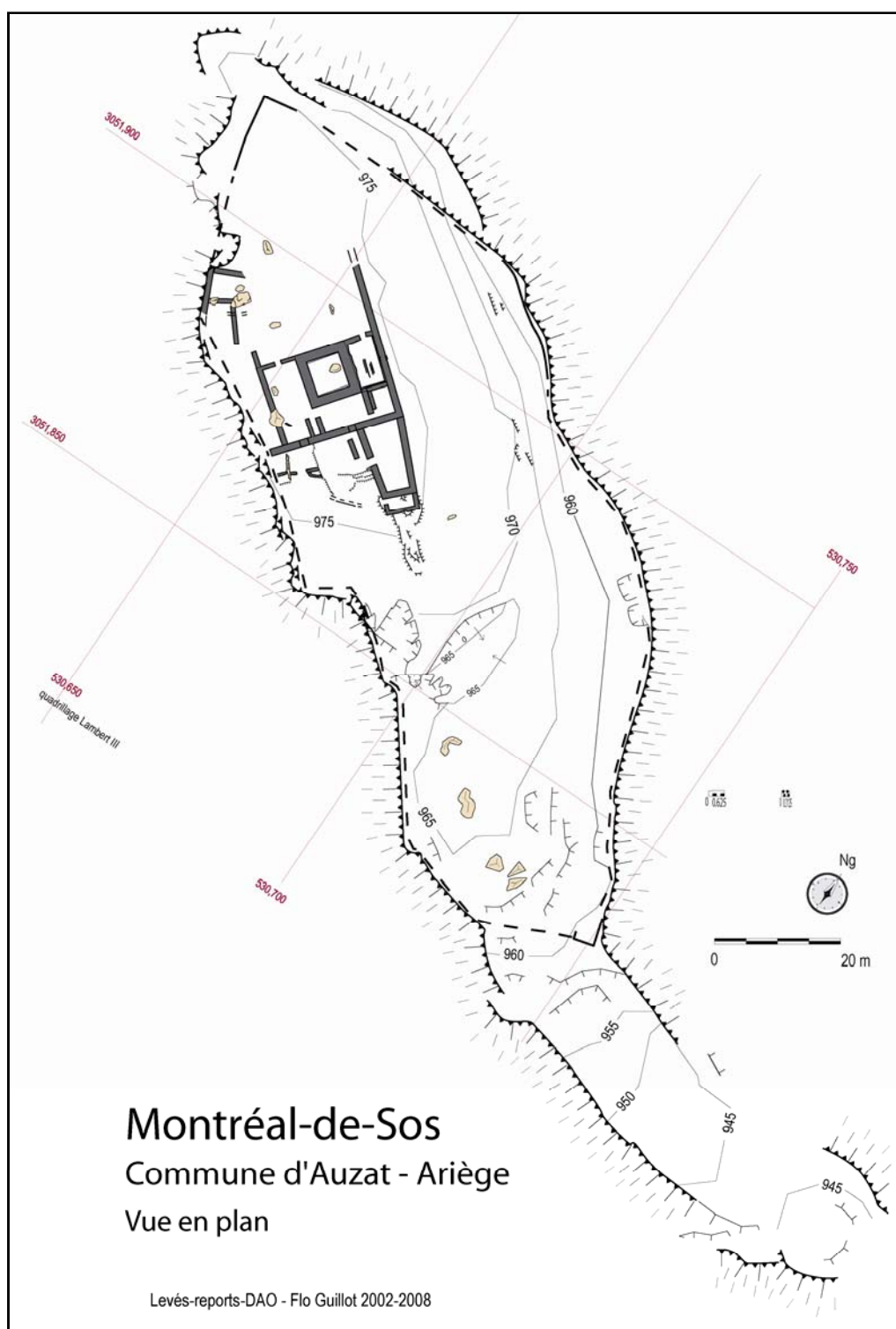
²¹ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2006.

²² Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2007.

²³ Colloque de Seix, sous presse (sortie début 2009), Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au *castrum*, « Montréal-de-Sos, premiers résultats de la recherche.

Colloque de Périgueux, sous presse (sortie automne 2009), Le château à la Une ! « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 ».

DESCRIPTION DU SITE (hors espaces fouillés)



Le site avant les fouilles

Montréal-de-Sos est un site de grande superficie, couvrant plus de 6000 m², pour une longueur de près de 150 m.

Avant les sondages et fouilles archéologiques, les vestiges bâtis se faisaient rares et étaient concentrés sur le pourtour de l'ouvrage.

Le château était surtout connu pour une peinture conservée dans une baume sous-jacente, peinture dont Antonin Gadal avait fait une représentation du saint Graal ! [fig. 1]. Les habitants de la vallée du Vicdessos y voyaient plus simplement l'œuvre d'un berger dessinant des formes imaginées dans la montagne en face de Montréal-de-Sos. Cette œuvre rupestre non datée fut décrite et levée par l'abbé Pouech au milieu du XIXe siècle²⁴ [fig. 1], puis remarquée par l'abbé Glory [fig. 2].

Figure 1

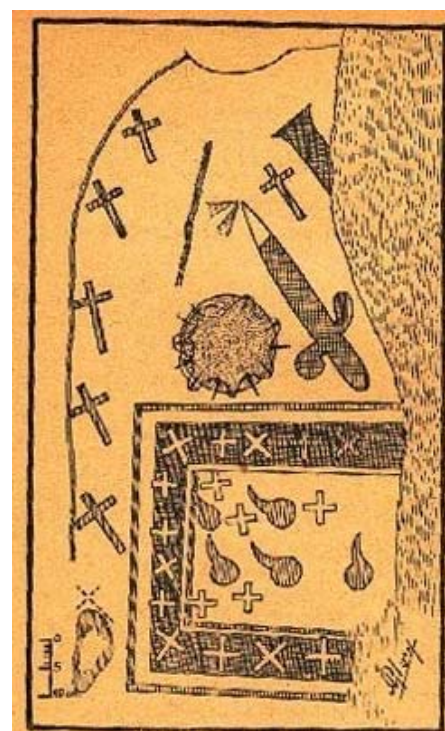


Figure 2

D'autres peintures, anthropomorphique et cruciforme, restent moins connues [fig. 3 et 4]. Situées dans une baume à proximité de ce qui semble être l'ancien chemin de Montréal au village de Gouliez²⁵, elles pourraient marquer la présence d'un oratoire.

²⁴ Carnets Pouech, déposés à l'évêché de Pamiers.

²⁵ Traces de nombreuses retailles. Au pied de la falaise le chemin était encore récemment terminé par un terrassement dont on voit les vestiges écroulés.

Figure 3



Figure 4



Entre ces deux baumes, une autre grotte d'une quarantaine de mètres de long [fig. 5] intéressa dans les années 60 un groupe de fouilleurs clandestins qui mirent au jour des squelettes et des céramiques dont nous ne conservons que quelques mauvaises photos [fig. 6]. L'entrée de cette grotte est barrée d'un mur maçonné qui recouvrait les inhumations et elle pourrait donc avoir été fortifiée au Moyen Âge.

SPOULGA DE CAMPANAL

Commune d'Auzat
 x : 530,788
 y : 3051,819
 z : 935

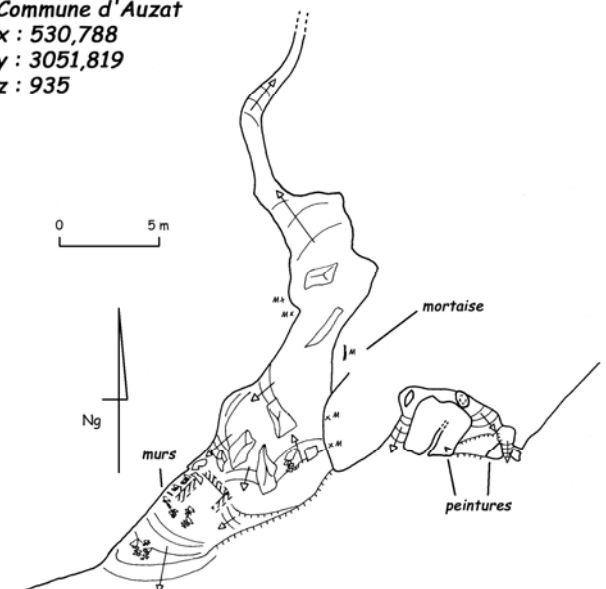


Figure 5

Figures 6



Toujours dans ce secteur, 50 m en dessous de la partie la plus basse de l'enceinte de Montréal-de-Sos, le cadastre napoléonien montre qu'un petit sommet était pourvu d'un bâtiment quadrangulaire dont il ne reste que quelques blocs avec adhérences de mortier [fig. 7]. Situé sur la face la plus accessible de la fortification, sur le seul côté qui a pu porter de véritables chemins d'accès²⁶, ce bâtiment peut être interprété comme une première défense du type barbacane.



Figure 7 : site de l'ancienne tour vu de la tour du Campanal

Le sommet lui même comporte deux plates formes étagées. La plus basse enveloppe la plus haute sur ses faces est et sud-est. L'étage sommital mesure environ 1800 m².

Le site entier est ceinturé d'un mur d'enceinte qui suit précautionneusement le bord du relief et comporte donc fort peu de sections vraiment rectilignes [fig. 8]. Le recouvrement des ruines par les sols (en l'absence de décapages) ainsi que l'appel gravitaire ne permettent pas de suivre cette enceinte sur tout le

²⁶ Les chemins anciens ont disparu. Restent quelques vestiges d'un petit chemin zigzaguant dans les falaises qui devait conduire vers le village de Goulier et qui passait devant la petite baume. Devait aussi exister un chemin vers Vicdessos, bourg principal au Moyen Âge, situé au pied nord de Montréal-de-Sos. On peut supposer qu'il partait du col entre grottes et barbacane pour descendre versant nord car c'est le seul endroit où la pente, certes raide, n'est pas entrecoupée de falaises. Malheureusement, cette pente comporte des terrasses agricoles qui étaient encore travaillées au début du XXe siècle et masquent tout aménagement antérieur.

pourtour, mais ses vestiges sont visibles suffisamment régulièrement pour que l'on soit certain de sa continuité. Le bâti semble concordant sur toute la longueur. C'est un mur monté au mortier, mais non bloqué, composé de blocs majoritairement calcaires mais aussi gneissiques ou granitiques. Elles sont montées (techniquement) comme dans un mur en pierres sèches, avec boutisse et harpages, mais le mur est bien maçonné.

Les pierres sont juste équarries et le mur est de construction désordonnée. Il atteint à peine 80 cm d'épaisseur, ce qui est finalement tout à fait comparable à nombre d'autres sites castraux contemporains du haut comté de Foix.



Figure 8

Cette construction est forcément antérieure au premier tiers du XIIIe siècle, c'est-à-dire au mur d'enceinte interne qui s'appuie dessus. La mixité des moellons employés peut faire supposer des réemplois et une construction dans une phase postérieure au premier château comtal. Mais il paraît aussi logique de penser que l'enceinte a été construite en premier, en même temps que la tour maîtresse. La précision de cette chronologie est un des objectifs actuel de la fouille. L'enceinte paraît assez uniforme. Son style correspond bien aux autres enceintes du Moyen Âge central : ce sont des murs très proches du relief, probablement peu élevés et dont la fonction était surtout de rehausser un relief naturel vigoureux²⁷.

Aux deux extrémités nord et sud de cette grande enceinte externe, deux vestiges de murs un peu plus hauts que les autres semblent indiquer qu'existaient à ces endroits deux tours de flanquement. Celle qui domine l'accès par le chemin, du côté le plus accessible de l'ouvrage, est nommée tour du Campanal [fig. 9]. On note facilement un coup de sabre entre le mur de la tour et le mur de l'enceinte externe, ce qui suggère, comme dans le cas de la tour du Barri qu'elle n'a pas été construite en même temps et que ces tours furent rajoutées.

Les vestiges de murs de la tour du Campanal sont bloqués. Les moellons sont très irréguliers, mais finalement les assises sont relativement régulières, ce qui suggère un travail des mâçons de meilleure qualité que l'ouvrage de taille. On remarque aussi des niveaux plus réguliers toutes les trois assises ce qui montre un rythme dans le traitement du mur.

Le mur mesure 85 cm d'épaisseur et on note des bouchons, des trous de boulins traversant et des harpages. Les moellons sont majoritairement calcaires, mais on note quelques gneiss

²⁷ Guillot (Fl.), *Thèse cit.*, T. 1, p. 110.

ou granites toutefois plus rares que dans l'enceinte externe. L'angle visible est arrondi. Le mur est fondé sur le rocher.

La face interne de la tour est clairement perturbée par une fouille clandestine qui paraît ancienne.

Figures 9



Cette tour dite du Campanal fut décrite par l'abbé Pouech à la fin du XIXe siècle ; il remarque alors qu'elle vient d'être foudroyée (1887 ou 1888) et qu'une partie de la tour est tombée ce qui tend à montrer que la tour n'a pas été arasée au XVe siècle : ceci est bien confirmé par la hauteur actuelle du pan de mur restant. Enfin, l'origine du toponyme Campanal (grotte dessous et tour) n'a pu être expliquée.

A l'opposé de la tour située à l'entrée, la tour qui domine le bassin d'Auzat porte le nom de tour du Barri²⁸. Cette dernière a été l'objet de fouilles clandestines qui ont mis au jour le sol de son rez-de-chaussée : la présence d'une chape d'enduit de mortier de tuileau remontant le long des murs indique de son usage en tant que citerne. L'usage des rez-de-chaussée des tours périphériques flanquant les enceintes a déjà été remarqué sur plusieurs sites du Sabartès à Foix, Lordat, Miglos, Bouan, etc... pour le stockage de l'eau. Un coup de sabre dans le mur extérieur, entre cette tour et le mur d'enceinte, suggère qu'elle fut ajoutée après la construction de l'enceinte. Son bâti ne concorde d'ailleurs pas avec celui de l'enceinte, mais est tout à fait comparable à celui de l'autre tour, dite du Campanal et peut être rapproché de celui de l'enceinte interne (mur 11) bâtie au tout début du XIIIe siècle.

Les moellons sont très irréguliers, mais finalement les assises sont relativement régulières, ce qui suggère un travail des maçons de meilleure qualité que l'ouvrage de taille. On rencontre des arêtes de poissons fonctionnelles et nullement décoratives.

²⁸ De *barrium*, rempart en latin médiéval. A donné le toponyme roman « barri » très utilisé en Sabartès et parfois francisé en « barry ».

Le mur mesure 85 cm d'épaisseur et on note des bouchons, des trous de boulins traversant et des harpages [fig. 10]. Les moellons sont majoritairement calcaires, mais on note quelques gneiss ou granites toutefois plus rares que dans l'enceinte externe. L'angle visible est en besace. Le mur est fondé sur le rocher.

Figures 10



La plate-forme inférieure interne à cette enceinte (4500 m²) est ponctuée d'encoches ou de retailles du lapiaz qui signalent qu'elle a été occupée et aménagée. La zone la plus spectaculaire est située juste au-dessus de la tour du Campanal, donc dans le secteur de l'entrée : le relief a été retaillé en une série de crans qui barrent l'éperon sur son côté le plus accessible.

Le long du mur d'enceinte, versant nord, on dénombre deux encoches côte à côte, bien marquées et taillées dans le substrat calcaire : elles pourraient correspondre à deux rez-de-chaussée d'habitat.

Au cœur de la plate-forme et au pied du *caput castris*, on reconnaît aussi de vastes surfaces calcaires aplanies qui comportent quelques encoches de poteau²⁹ [fig. 11]. A proximité, existe une grotte naturelle qui traverse l'éperon et permet de sortir au pied du rempart. Un signe arbalétiforme a été relevé dans cette grotte³⁰.

²⁹ Diamètre entre 20 et 30 cm.

³⁰ Gratté (L.) *Survivance de l'Art pariétal*, 1984. Un signe comparable a été découvert à une dizaine de km de là au pied de la grotte fortifiée de Baychon (commune de Miglos).



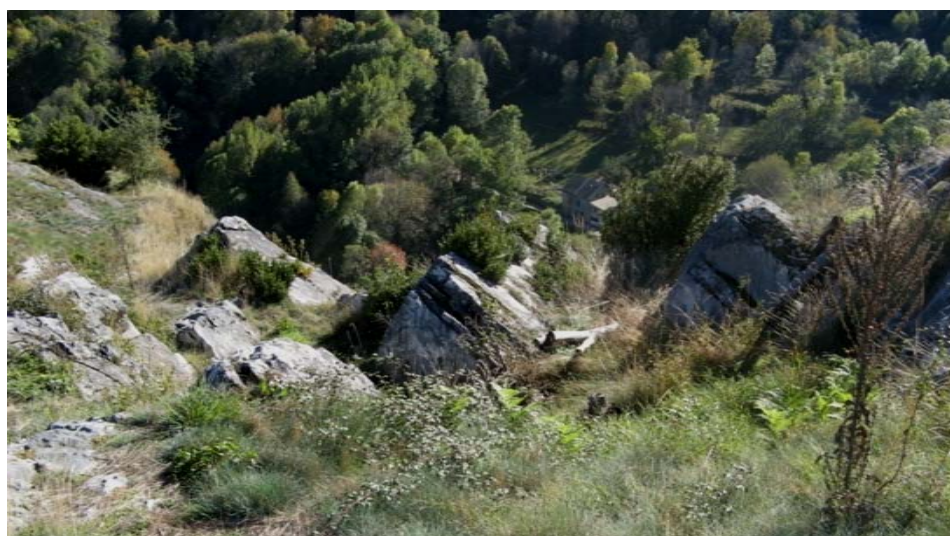
Figures 11

Juste au-dessus de la grotte, un fossé sec [fig. 12] a été clairement taillé pour rehausser la limite entre les deux plates-formes. Derrière celui-ci de grandes encoches indiquent un site d'extraction de la pierre [fig. 13], mais de nombreuses encoches ovalisées sont visibles sur tout le site, dès que l'herbe disparaît, ce qui démontre à la fois des aménagements d'ampleur du relief naturel, mais aussi une extraction consécutivement possible un peu partout.

Figure 12



Figure 13



A partir de ce fossé et de cette carrière, la pente régulière s'élève d'une vingtaine de mètres jusqu'à la plate forme sommitale, *caput castris*, site des recherches archéologiques menées depuis 2001.

Avant la fouille, mis à part l'enceinte externe décrite plus haut, n'affleurerait aucun vestige bâti sur ce secteur, malgré des anomalies topographiques nettes dont l'une d'elles laissait présager une tour sommitale.

Limité au sud par le fossé, le quartier haut semble l'avoir été sur sa face nord et au moins en grande partie par un grand mur d'enceinte, nommée enceinte interne et fouillée. Cette enceinte interne se raccorde à l'enceinte externe surplombant la falaise qui limite aussi cette zone sur ses faces ouest et sud-ouest.

Le quartier haut est formé de 3 zones distinctes entre l'enceinte et le fossé d'entrée : Une zone montante depuis le fossé jusqu'au quartier du donjon que la fouille n'a abordé que sur une toute petite surface en zone 10 et en zone 12 [fig. 14].



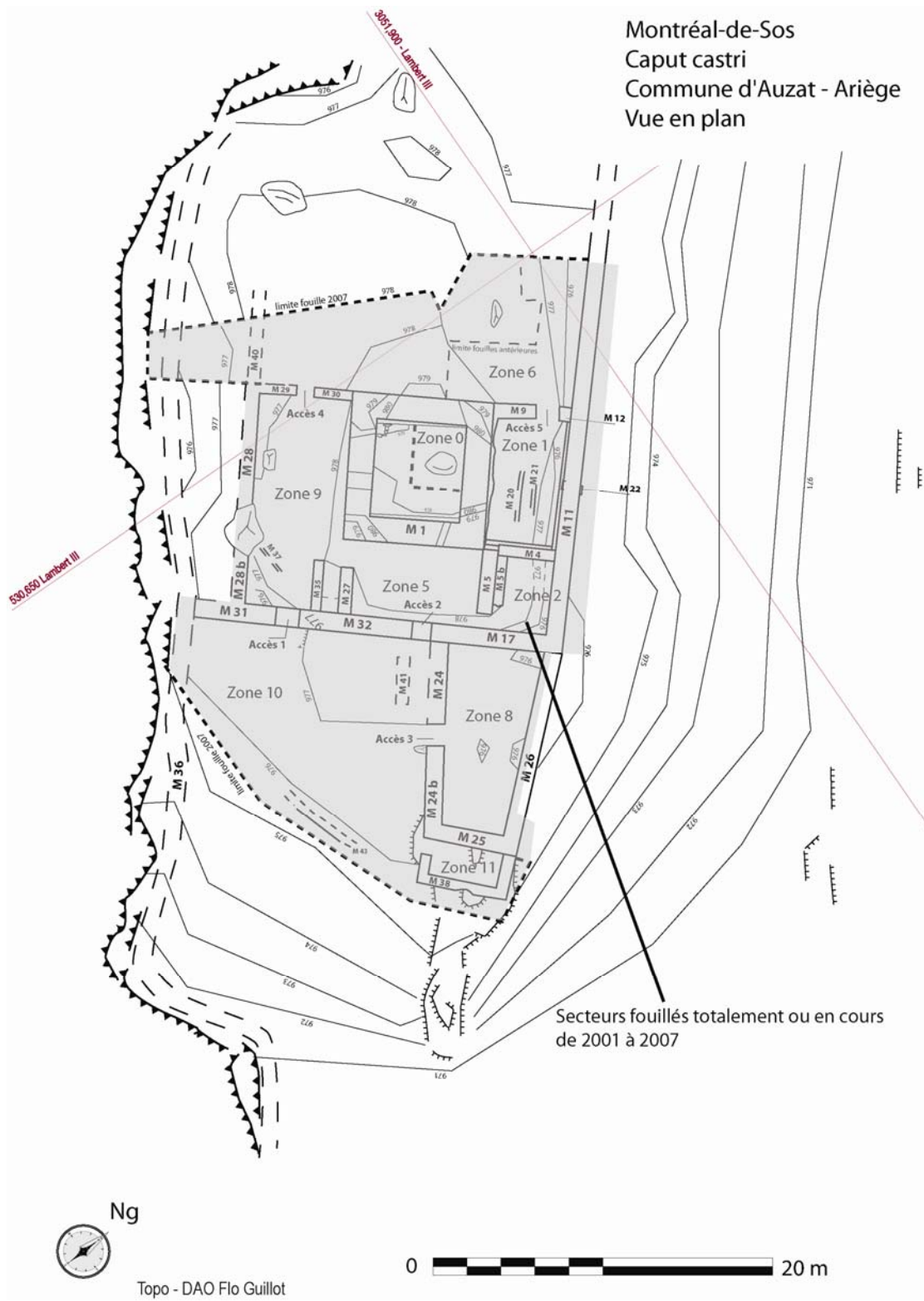
Figure 14

Le donjon et les bâtiments sous-jacents : constitue la zone fouillée.

Et au-delà, un espace globalement plan à l'extrémité de l'éperon et en arrière du donjon et de son quartier, espace qui a été abordé en petite partie par l'extension de la fouille en zone 6 en 2008 et par des sondages antérieurs.

A l'extrémité de cet espace, la tour du Barri flanque l'enceinte [fig. 10 ci-dessus] et domine Auzat.

Emprise des **FOUILLES ET SONDAGES ANTÉRIEURS A 2008 :**



Objectifs de l'opération 2008

L'objectif de la fouille répartie sur 3 ans (2006-2008) est de fouiller le quartier central, donc les quatre faces de la tour maîtresse. Les limites de la fouille sont définies par le bâti.

Les intérêts généraux d'une campagne archéologique sur le site sont loin d'être uniquement monographiques, mais s'intègrent réellement tant du point de vue des problématiques historiques qu'archéologiques dans des objectifs d'histoire régionale politique et technique³¹.

Les problématiques historiques sont riches dans le but entre autre de préciser les fonctions et les évolutions de ce site en tant qu'ouvrage montagnard majeur et ouvrage de *castlan* d'un comté pyrénéen.

Soulignons l'originalité du site : ouvrage majeur des comtes de Foix, ouvrage de garnison, situé en dehors de la zone concernée par la Grande Guerre méridionale. Il semble s'agir d'un type particulier de château qui n'a que peu été étudié jusqu'à aujourd'hui, la recherche archéologique s'orientant plus vers les châteaux seigneuriaux (œuvres de la *potestas* seigneuriale) ou des fortifications des régions touchées par des conflits de longue durée aux XIIe et XIIIe siècles (Grande Guerre méridionale et opérations des Croisades).

Montréal est surtout situé dans une zone peu castralisée du fait de la prééminence des villages casaliers et donc dans un cadre d'occupation du sol atypique mais caractéristique de la montagne pyrénéenne, des comtés et vicomtés nord-pyrénéens³². En haute vallée de Vicdessos, le semis villageois est ancien et le paysage a été très peu modifié par les rares villages castraux. En résulte un cadre d'occupation du sol au Moyen Âge central original. L'insertion dans ce paysage -anciennement structuré- d'ouvrages comtaux d'importance stratégique capitale fût-elle, en l'absence de véritables conflits armés, comparable à la réalité architecturale et fonctionnelle des autres châteaux du même type dans d'autres seigneuries et dans la même chronologie ? Les premiers résultats de la recherche permettent de deviner des différences fondamentales, notamment topographiques, symboliques et architecturales, mais aussi probablement fonctionnelles.

Dans ce cadre géopolitique et occupationnel très particulier, mis à jour par la recherche récente, il est intéressant d'étudier un ouvrage majeur, ses fonctions, son bâti pour jauger des adaptations à ce contexte et pour tenter de mettre à jour les particularités de ce type de site. D'autant que les fouilles de 2004 et 2005 semblent montrer un faciès ancien assez bien cerné, malgré les perturbations du XIVe siècle. Or, l'origine et les modalités de la mise en place d'un glacis de fortifications en comté de Foix –dans lequel Montréal occupe une place de première importance- sont mal connues.

³¹ Voir article GUILLOT F., Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge, prévu dans *Archéologie du Midi Médiéval* 2006.

³² D'après BERTHE M. – CURSENTE B., *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001 et CURSENTE B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse 1998.

Pareillement, le cadre chronologique du désengagement de Montréal par les Castelbon, successeurs de Febus, est original et illustre une période peu étudiée jusqu'alors car dépréciée par le goût des chercheurs pour les études du grand règne fébusien. Alors qu'en 1415, le château de Montailou est reconstruit et réarmé, alors que la tour ronde du château de Foix est érigée, la fortification de Montréal paraît avoir été démolie dans la même chronologie ou peu de temps avant : nul doute que ces résultats de la recherche archéologique vont permettre de préciser grandement l'histoire de cette transition du pouvoir comtal.

Parallèlement, **l'occupation du site se révèle très dynamique** au Moyen Âge, notamment à travers le bâti plusieurs fois modifié largement autour d'un cœur constitué par la tour maîtresse³³. Cette tour est elle-même construite sur un tertre élevé à l'aide de varves glaciaires, ce qui constitue la seule motte connue à l'heure actuelle dans toute la haute vallée de l'Ariège. Néanmoins cette motte est largement remaniée dès le début du XIIIe siècle dans un sens qui tend à son effacement et révèle une évolution de la symbolique qu'il faut peut-être mettre en rapport avec une mutation fonctionnelle du site.

Autour du donjon, **les bâtiments forment un véritable quartier** qui n'avait pas encore été entièrement fouillé : l'objectif de ce programme est donc de fouiller cet espace³⁴. Ce quartier forme un bloc de bâtiments coalescents à la tour, mais ne constitue qu'une part du site, le cœur de la forteresse. Les bâtiments et enceintes ayant été ajoutés peu à peu du début du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle, cet espace s'est densifié et organisé par phases. Il constitue l'espace le plus intéressant du point de vue de la recherche, d'abord parce qu'il a été régulièrement occupé et remanié, mais aussi parce qu'aucun quartier de ce type n'a pu être étudié en comté de Foix.

Il présente l'avantage de comporter **une puissance stratigraphique anthropisée importante**, dont les successions sont bien discernables, mais aussi une richesse du mobilier archéologique conservé dans ces unités. Les objectifs seront donc aussi de préciser la chronologie de la céramique médiévale sur notre site mais aussi son évolution dans ce milieu montagnard et grâce aux possibles comparaisons avec des fouilles programmées comme celle qui a lieu à Montailou (limite Ariège-Aude) ou celle de Montségur. Rappelons en outre que l'apparition d'une nouvelle production de céramiques montre l'intérêt de la fouille pour la connaissance de la culture médiévale locale. Soulignons qu'une part non négligeable des tessons récoltés est encore mal datée et semble pouvoir se rattacher à la fin du Moyen Âge central, avec une dynamique très tôt de raréfaction –voire de disparition– des céramiques à cuisson oxydante au fur et à mesure que l'on remonte vers le début du XIVe siècle. Ces études permettront de pouvoir préciser les résultats des prospections archéologiques faites

³³ Soulignons que le site (bâti, vestiges, stratigraphies médiévales) a été protégé par l'arasement massif de la fin du Moyen Âge qui a permis l'enterrement donc la préservation des structures.

³⁴ Ce module castral est étonnant dans un cadre sabarthésien où l'impression sur les autres châteaux était plutôt celle d'un isolement de la tour (Tarascon, Lordat, Quié,...) ou au mieux d'un unique bâtiment accolé (château de Foix). Peut-être peut-il être comparé aux résultats actuels des opérations archéologiques menés en Couserans sur le site castral (surveillance de mine d'argent fin XIIIe-déb. XIVs.) de Castel Minier à Aulus qui est l'objet d'un PCR dirigé par Floryan TEREYOL. En effet, la densification autour du donjon se retrouve aussi dans ce site de château/forge.

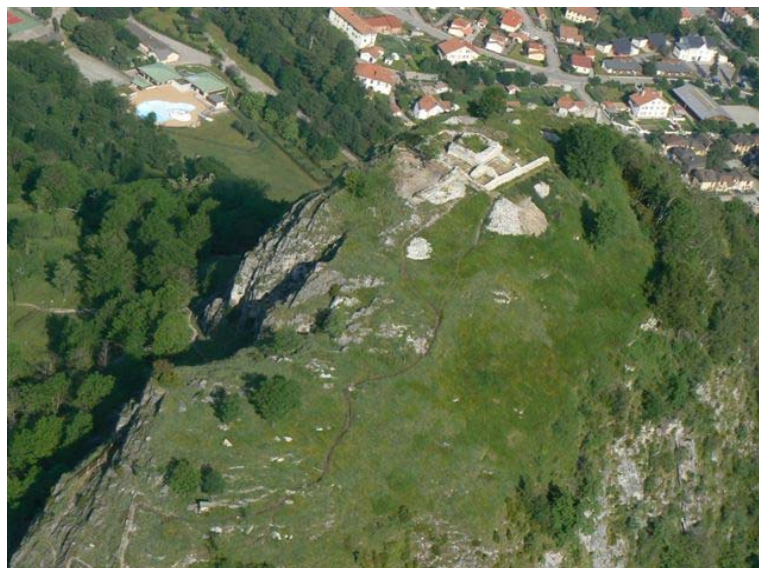
ou à faire dans notre vallée. Il en va de même pour le mobilier métallique dont une grande partie semble pouvoir être rattachée aux équidés et pose le problème des équidés sur ces sites montagnards.

L'avantage de la fouille sur les quatre faces du donjon est de pouvoir aisément comparer les séquences stratigraphiques entre elles ce qui facilite la perception des remaniements. A l'heure actuelle, nous possédons une séquence complète sur une petite moitié de ces faces du donjon et sur un bâtiment sous-jacent.

Le bâti exhumé présente aussi des faciès bien différenciés. La fouille du quartier devrait permettre une étude des espaces et de leurs fonctionnalités qui connaît encore de très vastes zones d'ombre. La fouille 2006 a d'ailleurs permis une première étude sur les zones qui sont terminées. La fouille 2007 a poursuivi ce travail, mais après la fouille 2008, tout n'est pas encore dégagé même si 90 % du *caput castris* l'est.

Une des hypothèses actuelles de cette densité du bâti peut être fonctionnelle : en effet, la proximité de la grande mine du Rancié³⁵ alliée à une forte concentration de scories de fer sur le site, pose le problème de l'éventualité d'une activité métallurgique sur le château développée avec la croissance de l'extraction minière au Rancié au XIVe siècle, suite à l'apparition des forges à la Catalane. Cette mine, dont l'activité métallurgique était très importante au Moyen Âge, pourrait aussi expliquer l'existence d'un oppidum plus ancien. En effet, Robert SABLAYROLES³⁶ a récemment mis en valeur l'intérêt des Romains dans l'exploitation métallurgique des vallées ariégeoises, bien avant la conquête théorique par *Domitius Ahenobarbus*.

Le projet 2008 s'inscrit dans la lignée des opérations menées jusqu'à aujourd'hui, opérations qui ont permis de définir au mieux les méthodes, les moyens et les problématiques de cette demande tri-annuelle sur le cœur de ce *caput castris*, zone où les problématiques et les premiers résultats sont les plus riches. Il clôture une opération triennale débutée en 2006.



³⁵ L'opération archéologique menée par Cl. Dubois y a mis en valeur une exploitation du IIIe siècle ap. n. é. La documentation médiévale ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle.

³⁶ Voir ESCANDE-QUILLET - J.M. MAISSANT C., Carte archéologique de la Gaule, Ariège, 1997.

Méthodologie, organisation du chantier et des études

Déblais :

Les déblais sont évacués par un muletier et trois mules. Le site ne possède aucun accès routier, le chemin maintenant amélioré permet tout juste aux mules de monter et ne pourrait se prêter au passage de véhicule motorisés.

Les déblais sont réinvestis dans :

- La restauration des murs ;
- La construction d'un chemin muletier en pierre sèche par des spécialistes de la pierre sèche³⁷ ;
- Les déblais en excédent sont évacués du *castrum* avec trois mulets.

Le chantier est mené en trois étapes :

1. L'arasement final du donjon et des bâtiments sous-jacents a protégé le sol et les murs subsistants mais les a engoncés dans une unité de destruction très épaisse dont nous cernons maintenant très bien les faciès et les niveaux. Le dégagement de ce niveau est non seulement pénible et laborieux, mais induit aussi des problèmes de sécurité liés au levage et au transport des blocs dont certains sont très lourds.

Le chantier a donc débuté par une phase de 15 jours pendant laquelle nous n'avons travaillé qu'avec des professionnels et dont l'objectif était uniquement le dégagement de cette unité de destruction. Une surveillance archéologique constante a été effectuée par Florence GUILLOT.

2. Dans un second temps, sur 23 jours au début de l'été, a eu lieu le chantier archéologique à proprement parler. Flo GUILLOT (21 jours sur 23) Nicolas PORTET (4 jours sur 23), Nicolas MINVIELLE-LAROUSSE ET Michaël GOUVERNEC (23 jours sur 23) et Hélène TEISSEIRE (8 jours sur 23)

assurent l'encadrement des fouilleurs bénévoles locaux et étudiants en archéologie, du muletier et des 3 employés de l'entreprise « MONTCALM SPORT NATURE » qui aident les fouilleurs et le muletier pour les travaux les plus pénibles, le stockage des pierres, construction de circulations pour les fouilles, etc...

Les fouilleurs bénévoles sont accueillis gratuitement au camping municipal ** d'Auzat. Nous disposons au pied du site d'une grande salle -avec WC- pour stockage du matériel et éventuellement prise des repas si le temps ne permet pas de le faire à l'extérieur.

Le chantier n'est pas interrompu, les 23 jours étant réalisés d'affilée car le site est très visité. Pour les



la

³⁷ Ce chemin a été terminé en 2007. Il est prévu une extension pour créer un cheminement en boucle à partir de 2008.

mêmes raisons, en fin de fouille, les secteurs fouillés sont forcément protégés, les sols sont recouverts largement. Les espaces sont sécurisés pour que les promeneurs ne prennent aucun risque.

3. En dehors des travaux purement archéologiques, un troisième temps en octobre regroupe l'entreprise « ALTERNATIVE – LAURENT BAUER » et Florence GUILLOT pour la restauration du bâti exhumé. Cette restauration est réalisée au mortier de chaux : il s'agit de stabiliser avant l'hiver -rigoureux chez nous- les murs exhumés. Ne sont remontés que les parements très disparates (différences de niveau importantes entre intérieur et extérieur) et une chape de chaux recouvre les murs pour les protéger. La restauration ne modifie que peu les vestiges, mais les préserve et en permet la présentation. Les levés de bâtis sont toujours terminés avant cette restauration.



Méthodes :

Les années précédentes, seules certaines faces du donjon avaient été fouillées. Le programme tri-annuel envisageant la fouille du quartier du donjon, c'est-à-dire des 4 faces et des bâtiments accolés, la stratégie a été d'abord de fouiller en grand l'unité de destruction, ce qui a donc été fait par des professionnels, puis fini sur les 50 derniers centimètres (laissés pour protection) par les fouilleurs.

Certaines zones (12, 10 et 6 en partie) n'ont pu être terminées, la fouille en cours a été protégée par remblaiement, d'autres zones sont maintenant terminées (8, 9, 0, 1, 2 et 5).

Les zones 1 et 2 qui avaient été entièrement fouillées auparavant (lors des deux opérations annuelles 2004-2005) sont présentées dans les rapports 2004 et 2005 (rapports téléchargeables sur Internet <http://www.lebarri.com/montreal.php>).

Les U.S., sauf la destruction et les sols herbeux, ont été tamisées.

Les mobiliers ne sont individualisés que dans le cas de sols en place (cas malheureusement exceptionnels, les sols apparaissent le plus souvent sous la forme de lambeaux).

Pour chaque U.S. un échantillon est conservé. Ceux-ci sont séchés puis observés à la loupe binoculaire pour leur description. Les couleurs sont définies par rapport au nuancier très connu « PANTONE © ».

Dès que les murs sont exhumés, un levé des parements est effectué : ils sont photographiés et dessinés sur site.

La topographie est levée pendant le chantier. Elle s'appuie sur un travail initial qui avait concerné tout le site. Les matériels utilisés sont : niveau de chantier, lasermètre puis théodolite.

Une zonation avait été mise en place précédemment, suivant le bâti. (voir descriptif ci-dessous).

Conservation du mobilier :

La mairie d'Auzat embauche en été sur un mois, une jeune étudiante archéologue pour dégager et stabiliser le mobilier métallique en plus du travail de numérotation effectué par les bénévoles après la fouille.

Le mobilier est numéroté individuellement.

Son stockage -hors périodes d'études- est réalisé dans une réserve prévue à cet effet de la maison des patrimoines d'Auzat. La maison est pourvue d'une alarme avec relais téléphonique.

Jusqu'en 2005, le mobilier était sous la responsabilité du dépôt du Musée de l'Ariège. Mais les restructurations récentes des collections du Musée limitent la place dont dispose Madame la Conservatrice. Il semble qu'à l'heure actuelle, elle ne puisse plus s'engager sur ce type de dépôt.

Le mobilier archéologique est donc stocké dans une réserve locale spécialement affectée au dépôt de fouille. La pièce est chauffée l'hiver à 16/17 ° C. L'été elle n'est pas climatisée, mais nous sommes en haute Ariège et la température ne semble pas pouvoir y dépasser 25° C. Son hygrométrie est naturelle.

Etudes du mobilier :

Le mobilier est partagé entre les différents chercheurs dont vous trouverez les rapports dans ce volume. Nicolas PORTET assure la coordination des travaux excepté ceux ayant trait au mobilier ostéologique et aux ardoises gravées. Ceux qui étaient conduits par Laetitia CARASSE concernant les ossements d'animaux n'ont pas été poursuivis cette année. C'est aujourd'hui le seul retard que nous ayons et c'est devenu une priorité –difficile- que de le combler. Les travaux sur les ardoises gravées sont coordonnés par Florence GUILLOT.

La plupart des études sont réalisées chaque année pour éviter l'engorgement. Néanmoins, cette méthode demandera au final un rassemblement des études pour la publication (2010). Il en va de même pour la stratigraphie et les études du bâti. Seul le matériel ostéologique est en cours d'étude et a pris du retard.

Analyses :

Des analyses sédimentologiques et des études des mortiers et des bois (binoculaire) sont menées chaque année, suivant les découvertes. Des échantillons sont conservés dans tous les cas.

Trois analyses ^{14}C sont en cours (dont deux à l'accélérateur). Envoyées dès le lendemain des opérations de terrain en juillet 2008, le délai de traitement (8 mois) implique que les résultats ne sont pas dans ce rapport puisqu'ils sont attendus pour février-mars 2009.

Enfin, une analyse du fer d'une vingtaine d'éléments différents conduite par Stéphanie LEROY, doctorante au laboratoire Pierre Sùe CEA/CNRS UMR 9956 est en cours.

Financements et durée :

Le chantier et les études sont financés par la mairie d'Auzat qui reçoit des subventions européennes, départementales, régionales et de l'Etat (DRAC).

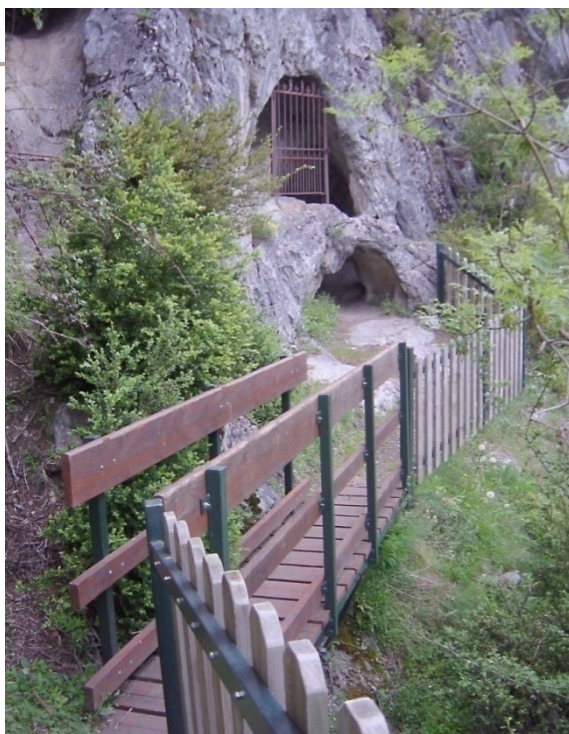
La commune s'est engagée jusqu'en 2010, si besoin, prévoyant une année entière de travail pour la publication des résultats.

Valorisation :

Le site est l'objet d'un programme de valorisation de la mairie d'Auzat. La valorisation est d'abord assurée par la restauration décrite ci-dessus.

- Le sentier d'accès a été terminé en 2007. Il s'agit d'un chemin entièrement créé, terrassé en pierre sèche par une entreprise spécialisée. Le chemin est balisé et sécurisé,





Exemple de panneau



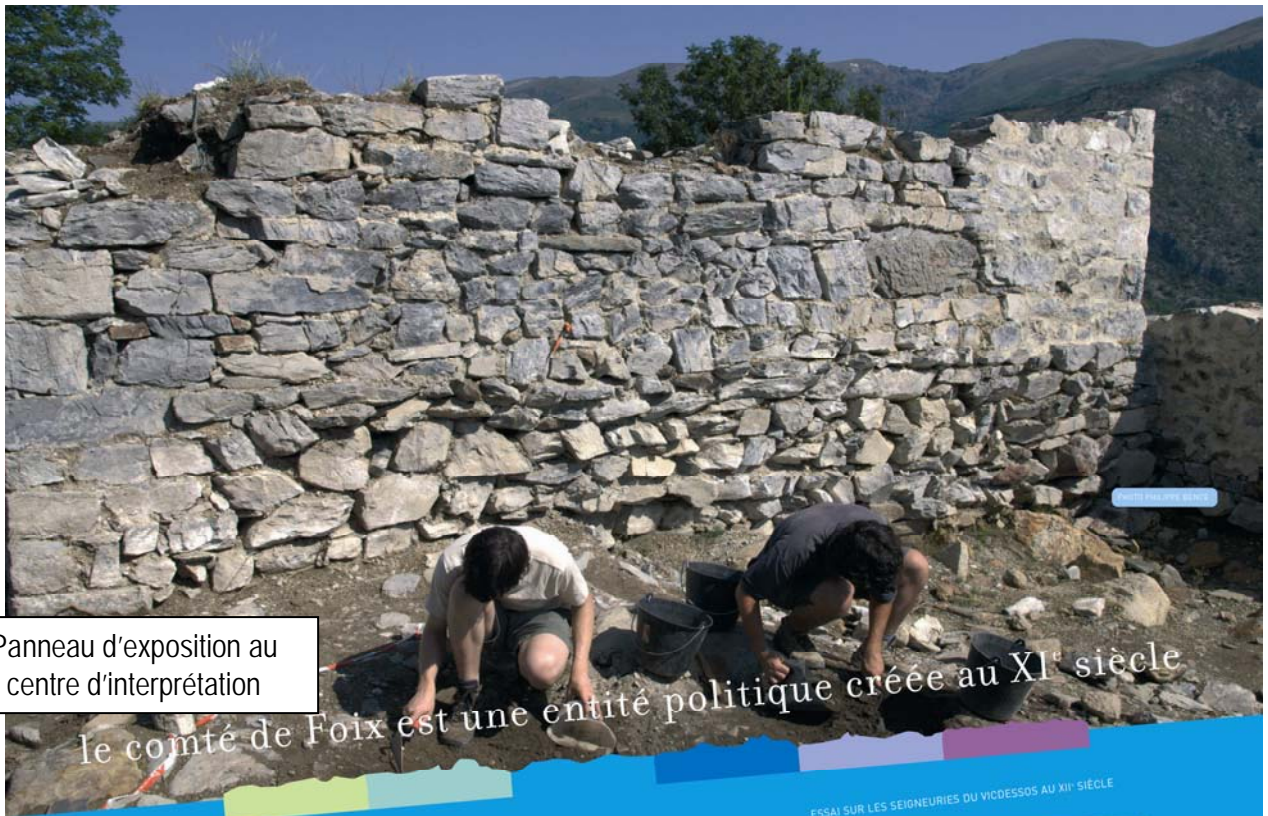
■ Le sentier est agrémenté de panneaux bilingues d'explication du site et du paysage. A terme, le sentier doit former une boucle. Un dépliant bilingue est distribué gratuitement dans les offices de Tourisme de la vallée. Enfin, une table d'orientation a été construite sur le site : elle permet d'aborder le paysage, la géologie du secteur et l'histoire de la formation des villages visibles depuis le point de panorama.



Table d'orientation

- Les rapports de fouilles ainsi qu'une description du château sont téléchargeables sur la page web Montréal-de-Sos :
<http://www.lebarri.com/montreal.php>
- Chaque année a lieu une conférence (gratuite) à la maison des patrimoines d'Auzat au mois d'août pour présenter les derniers résultats des recherches. Six visites guidées, dont trois gratuites sont organisées chaque année sur le site.
- Le site ou les activités liées à sa valorisation et à la recherche menée paraissent régulièrement dans les journaux et périodiques suivant : Pyrénées Magazine, la Dépêche du Midi, La Gazette ariégeoise, le Journal de l'Ariège, Ariège News, Le magazine de l'Ariège, etc.
- Le site est décrit dans les expositions permanentes de la maison des patrimoines à Auzat dans un panneau associé à une vitrine. Dans cette dernière seront déposés des mobiliers issus des fouilles. Cette exposition prend place au cœur de l'exposition permanente de cette maison qui ouvre en 2008 et dont le sujet est l'histoire et l'évolution des paysages en haute vallée du Vicdessos.





Panneau d'exposition au centre d'interprétation

Le comté de Foix est une entité politique créée au XI^e siècle

DES SAINTS ET DES COMTES

MONTRÉAL-DE-SOS

Montréal-de-Sos était un château des comtes de Foix construit à la fin du XII^e siècle et utilisé jusqu'au début du XV^e siècle.

Le comté de Foix est une entité politique créée par démembrement du grand comté de Carcassonne au cours du XI^e siècle. Les comtes de Foix représentaient alors, en l'absence d'autorité royale concrète, les seigneurs les plus puissants, « comtes par la grâce de Dieu ». Mais, jusqu'au tournant des XII^e-XIII^e siècles, leurs pouvoirs étaient parfois limités à certains secteurs ou à certains droits, voire uniquement théoriques. D'autres seigneurs, membres de familles anciennes, régen-



MONTRÉAL-DE-SOS
VUE EN PLAN

taient nombre de secteurs, des villages ou des châteaux, de façon tout à fait indépendante.

Peu à peu, le pouvoir des comtes s'étendit et ces seigneurs devinrent leurs vassaux. Au début du XII^e siècle en haute vallée du Videssos, les comtes de Foix ne dominaient encore que le secteur d'Auzat et peut-être celui de Sem. Les seigneurs de Quié tenaient tout le versant de Suc à Cénat ; ceux de Rabat contrôlaient Videssos et Goulier. La seigneurie de Quié passa sous l'autorité des comtes dans les années 1130 ; celle de Rabat dans les années 1160. Les comtes de Foix décidèrent alors de construire une seule fortification dominant tout le haut bassin, à Montréal-de-Sos, et impulsèrent l'abandon des deux anciens châteaux de Videssos et d'Auzat.

ESSAI SUR LES SEIGNEURIES DU VIDESSOS AU XII^e SIÈCLE



D'emblée le château de Montréal-de-Sos fut un lieu de surinvestissement : on construisit une fortification particulièrement massive dont l'objectif était avant tout de montrer la puissance des comtes. Cet ouvrage fut entretenu durant un peu plus de deux siècles. Il fut arasé au début du XV^e siècle car les comtes d'alors ne voulaient plus l'entretenir et il valait mieux ne pas laisser ouvert en l'état un ouvrage aussi puissant pour éviter que d'autres ne s'y réfugient.

Ce château fut un des cinq plus gros ouvrages du comté de Foix, servant aux comtes de monnaie d'échange lors des mises en gage du comté tout entier.

Il est aujourd'hui le site d'un programme archéologique particulièrement dynamique et intéressant.

Situation et zonage de l'opération

2008 : Opérations de terrain réalisées sur 10 journées (dispersées pour cause de mauvais temps) en mai puis du 18 juin au 10 juillet 2007 sur 23 journées.

La fouille s'est concentrée sur le pourtour du donjon, reprenant les fouilles passées et s'élargissant sur le côté nord-ouest.

Note : les importantes épaisseurs de gravats dues à la démolition ne permettent pas dans les zones non fouillées un rendu des altitudes proche des sols médiévaux.

Pour plus de clarté, un zonage a été mis en place.

La numérotation des U.S. reprend ce zonage, le premier chiffre de l'U.S. (unité des milliers) lui étant dédié.

ZONES DU DONJON :

Zone 0 : centre du donjon ; sondage en 2001 ; fouillé entièrement en 2007.

Zone 1 : face nord-est externe du donjon. Fouillée en 2005 + opérations 2003 et 2004. Cet espace est limité entre :

- . Le mur du donjon, M1.
- . Le mur de l'enceinte interne M11bis doublant M11.
- . Les murs de l'accès à la plate-forme nord-est (=zone 1), M9 et M12.
- . Le mur 4.

Zone 2 : coin est externe du donjon, fouillé en 2005 et en 2004/2003.

Cet espace est limité entre :

- . Le coin est du donjon, M1.
- . Le M11 de l'enceinte interne.
- . Le M 17 du bâtiment sous-jacent (zone 2 externe au bâtiment sous-jacent).
- . Le M 4 qui limite la zone 2 de la zone 1.
- . Les M 5/6 et 5bis qui délimitent la zone 2 de la zone 5.

Zone 5 : face sud-est externe du donjon. Fouillée en 2005 et en 2006.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 5/6 et 5bis qui limitent la zone 5 de la zone 2.
- . Le mur 17 du bâtiment sous-jacent (zone 5 à l'extérieur du bâtiment).
- . Le mur 1 du donjon (zone 5 à l'extérieur du donjon).
- . Le mur 27 qui la sépare de la zone 9.

Zone 6 : face nord-ouest et coin ouest externes du donjon. Fouillée en partie en 2005. En 2006, seule l'U.S. de destruction a été fouillée ; fouille partielle en 2007, à poursuivre en 2008.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 9 et 12 qui limitent la zone 6 de la zone 1.
- . Le mur 11 (enceinte interne).
- . Le mur 1 du donjon -son coin ouest et sa face nord-ouest- (zone 6 à l'extérieur du donjon).
- . Une berme artificielle talutée et servant de limite à la fouille actuellement. Celle-ci est de forme non régulière car elle exclut des perturbations dues à des arbres.
- . Une limite artificielle avec les fouilles des sondages le long du mur enceinte qui ont eu lieu en 2002 et 2004 (zone 3).

Zone 3 : Sondages le long du mur d'enceinte interne (M 11). Sondages réalisés en 2002 et 2004, regroupés car coalescents. Ils jonctionnent sur leur face sud-est avec la zone 6, qui forme donc le même groupe.

Zone 8 : Bâtiment sous-jacent au donjon, face sud-est. Cette zone est limitrophe des zones 5 et 2, donc limitée par les murs 17, 17 bis, puis 24, 25 et 26. Cet espace a été entièrement fouillé en 2006.

Zone 9 : Face sud-ouest du donjon. Fouillé en grande partie en 2006 ; compléments en 2007.

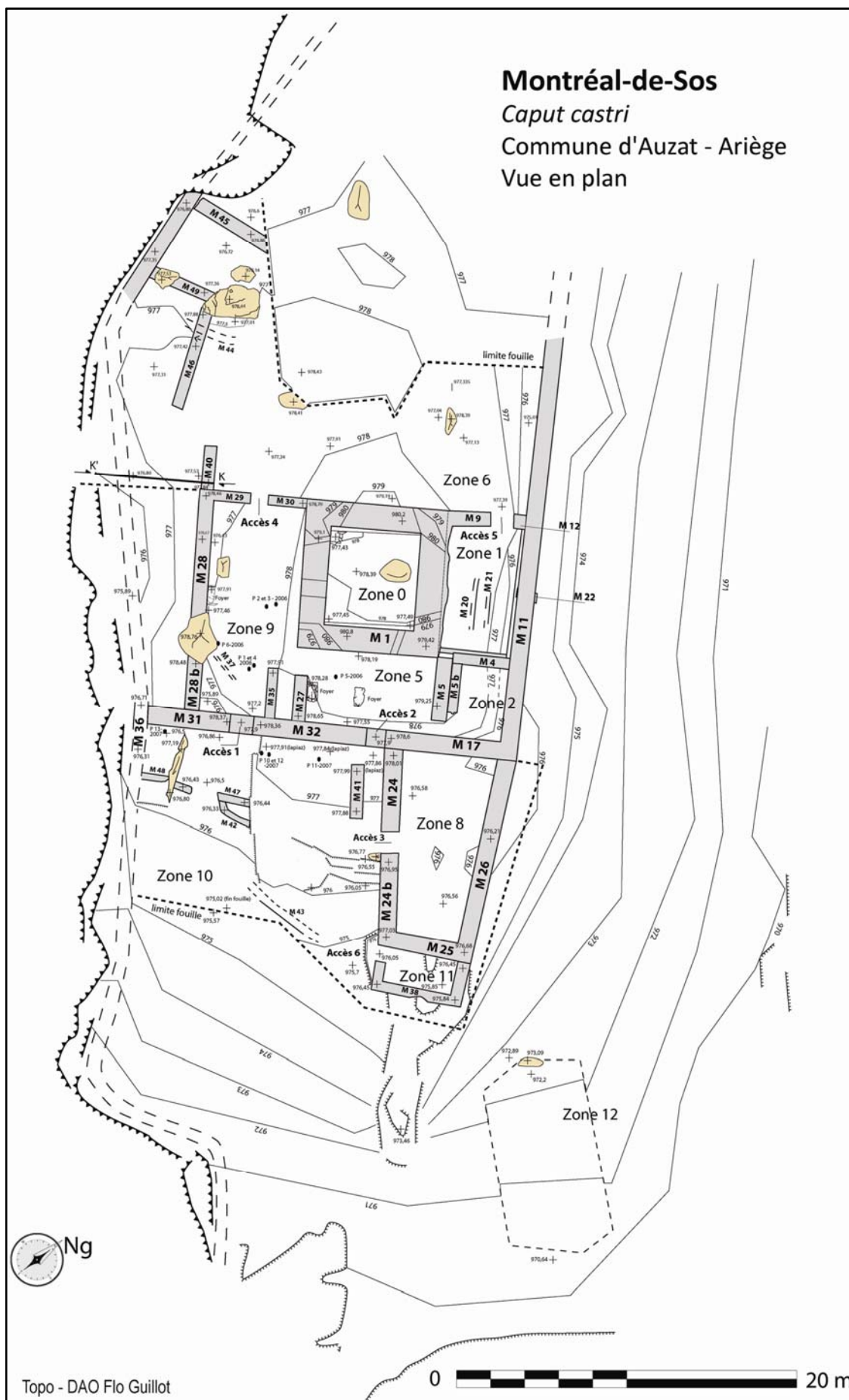
Cet espace est limité par :

- Le mur 1 du donjon.
- Les murs 29 et 30 qui la séparent de la zone 6.
- Les murs 31 et 32 qui la séparent de la zone 10.
- Le mur 27 qui la sépare de la zone 5.
- Le mur 28/28b.

Zone 10 : Secteur lié à l'accès des zones 8, 5 et 9. Fouille partielle en 2007, à poursuivre en 2008.

Il est limité par le secteur 8, le secteur 9, la falaise (donc le mur 36).

Montréal-de-Sos
Caput castr
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan



Rappel du phasage proposé antérieurement

Phase(s) 0 : Occupations ou plutôt utilisations du site avant le Moyen Âge central. Semble être constituée de multiples phases successives depuis le bronze final jusqu'au haut Moyen Âge.

Phase 1 : Construction du château par les comtes de Foix. L'analyse textuelle permet de proposer le dernier tiers du XIIe siècle. La fouille 2005 a montré que cette phase est antérieure au début du XIIIe siècle.

Phase 2 : Remaniement du site par l'adjonction d'un mur d'enceinte interne dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Phase 3 : Mieux éclairée par la documentation, longue phase d'occupation assurée jusqu'au milieu du XIVe siècle. Pas de remaniements du bâti mis en évidence pour l'instant.

Phase 4 : Remaniements nombreux du bâti vers le milieu du XIVe siècle ou au début de la seconde moitié de ce siècle (remaniements sous Febus). Un acte de la documentation écrite propose le début des années 1350.

Phase 5 : Occupation consécutive sur les espaces mis en place en phase 4, couvre la seconde moitié du XIVe siècle.

Phase 6 : Occupation consécutive mais plus anarchique du point de vue de la conservation des espaces et du bâti. Fin XIVe siècle, peut-être début du XVe siècle. La limite entre les phases 5 et 6 n'est pas bien perçue.

Phase 7 : Arasement, désarmement, fin XIVe siècle ou début du XVe siècle.

Phase 8 : Le site n'est plus occupé que temporairement (pastoralisme) jusqu'à nos jours.

Bilan général par phases et fonctions des espaces

Avant la fortification des comtes de Foix (phase(s) 0)

L'épaisseur chronologique de ce site est importante, multi-millénaire.

L'existence d'utilisation(s) du site avant la construction d'un ouvrage des comtes de Foix ne fait aucun doute.

L'étude des mobiliers antérieurs au XIIe siècle est en cours, mais une partie a déjà été synthétisée¹.

L'emprise de la fouille sur le *caput castris* -donc sur un espace de très grandes perturbations médiévales- n'est pas propice à de bonnes conclusions sur les époques antérieures. Dans ce cœur de château, les éléments anciens sont très abîmés et fragmentés et les U.S. antérieures inexistantes².

Les mobiliers anciens sont déplacés et sont concentrés dans le donjon et dans le bâtiment 8, mais aussi dans certaines U.S. telle la destruction finale, les unités sous le mur 46 ou de gros remblais (par exemple 6518) qui ont pu être prélevés dans des occupations anciennes. L'éparpillement de ces éléments montre avant tout l'ampleur des remaniements médiévaux.

Du point de vue chronologique, les éléments restent sur les fouilles 2006-2008 répartis sensiblement de la même façon qu'auparavant. Les plus anciens datent de la fin du I^{er} âge du Bronze, ils sont cependant relativement rares. On note une concentration plus importante de mobiliers à la fin du second âge du Fer et les éléments antiques restent nombreux. Malgré la faiblesse du lot, les premières conclusions de la synthèse de 2006, confirmées par les éléments découverts jusqu'à aujourd'hui montrent une surreprésentation par rapport à des contextes normaux d'habitats de mobiliers comme la céramique peinte de la fin de l'époque gauloise ou les gobelets à parois fines de la période romaine. Le site pourrait ne pas avoir été le site d'un habitat, d'une véritable occupation. Le questionnement actuel sur ces conclusions porte, vu la situation de sommet secondaire de Montréal-de-Sos, sur la possibilité d'un site visité temporairement à des fins culturelles ou autres.

Au-delà de l'Antiquité, le haut Moyen Âge apparaît timidement. Il est représenté par quelques tessons (Ve siècle et VII-Xe siècles), par du verre (2^e moitié VIIe – 1^{ère} moitié VIIIe siècles) et par un possible banquetelet qui peut être comparé à des éléments des IXe-Xe siècles.

Cette période est par contre identifiée par le toponyme du site.

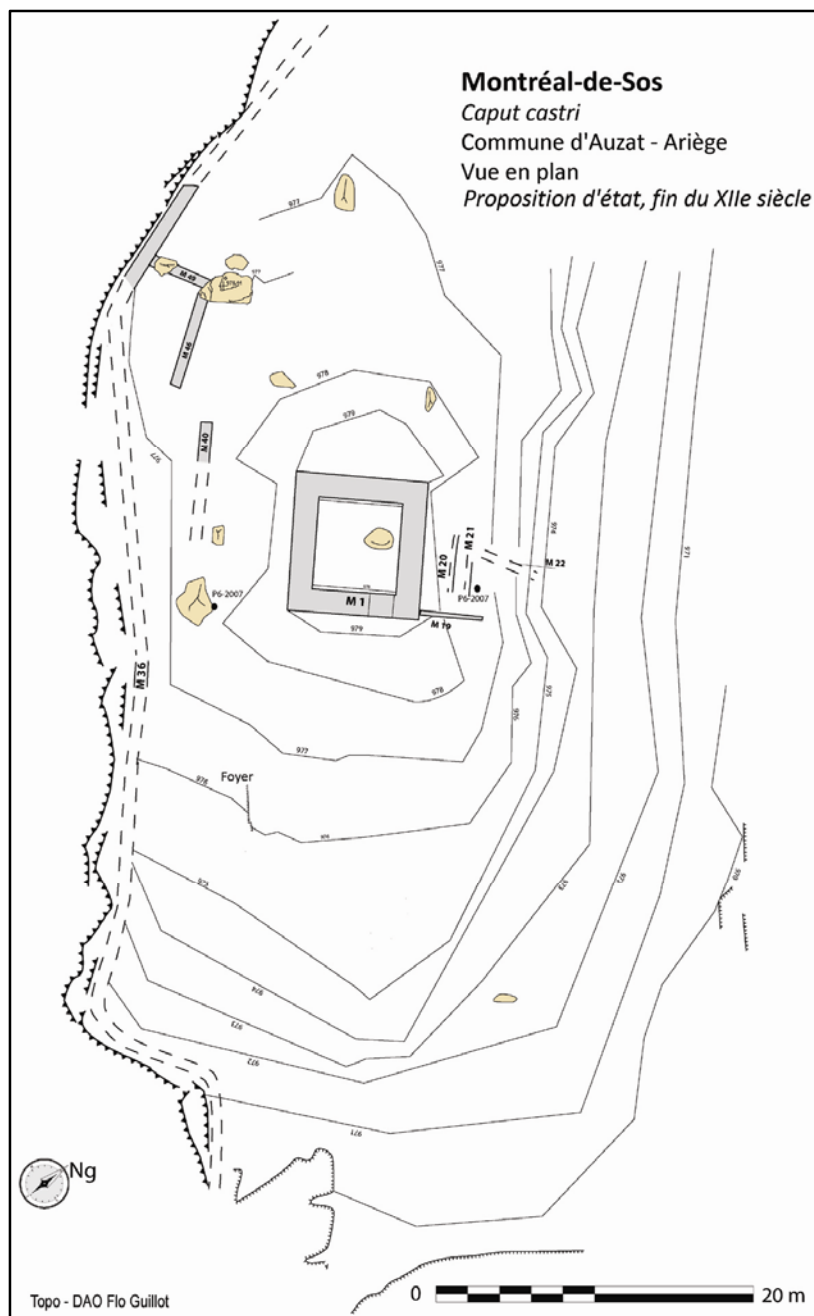
Sos est un ancien toponyme. Il apparaît dans le nom de l'habitat principal situé au pied de Montréal-de-Sos, *Vicdessos (Vicus de Sos)*, mais aussi dans le nom de la vallée dès les premiers actes de la documentation écrite pendant la Réforme Grégorienne (Vallée de Sos – *vallis de Sahos*). Cette forme ancienne est identifiée comme prélatine et typiquement pyrénéenne par les linguistes, avec une signification autour du terme vallée.

¹ Travail de Christine Dieulafait avec le concours de Lionel Izac-Imbert. Mobiliers des fouilles 2001-2006. Rapport 2006, p. 180 et suiv. L'étude des mobiliers à partir de 2007 est en cours, toujours par Christine Dieulafait.

² Ou sous le tertre artificiel, donc inatteignables. Rappelons qu'en zone 7, sous la table d'orientation, près de la tour du Barri (Rapport 2005, p. 87) avaient été mises au jour des U.S. antérieures au Moyen Âge et en place. Mais ce sondage était de petite superficie.

Au-dessus du *vicus de Sos* se situe Montréal-de-Sos. Le terme Montréal (*Monteregali*) ne semble pas pouvoir être issu du XIIe siècle car aucune autorité royale n'existe alors sur le secteur et l'on peine à imaginer une telle usurpation de titulature par le comte de Foix. Ce terme pourrait donc indiquer l'existence d'une fortification publique au haut Moyen Âge, ce qui peut être possible durant les deux temps d'affirmation du pouvoir royal sur le secteur : la royauté wisigothique et la période carolingienne, notamment lors de l'expansion très marquée et de la réorganisation sous Charles-le-Chauve (particulièrement au milieu IXe siècle). L'existence de cette fortification publique reste une hypothèse de travail dans l'état actuel de nos recherches.

Le premier ouvrage des comtes de Foix (phase 1)



La datation d'un premier ouvrage comtal avait été proposée par l'analyse géopolitique comme devant avoir eu lieu après 1167 et avant 1213. L'archéologie ne l'a pas infirmé et a montré l'implantation du premier ouvrage castral est antérieure au début du XIIIe siècle, mais probablement de peu. Cette datation pourrait être confirmée par deux datations radiocarbone dont nous attendons les résultats, si les pics de probabilités sont suffisamment serrés³ et surtout par la fouille en zone 10 (notamment au pied de l'accès) et en zone 6 (au pied de l'enceinte externe) qui n'est pas finie.

Ce premier ouvrage est mal connu. Le *caput castrum* que nous fouillons a tellement été remanié au XIVe siècle que presque tous les éléments antérieurs ont disparu à proximité de la tour maîtresse. On mesure l'intérêt de la fouille

³ En zone 6, sous le M 46. Envoyées en juillet et nécessitant un passage à l'accélérateur, nous n'obtiendrons les résultats qu'en début d'année 2009. La datation a été doublée (deux datations différentes, deux éléments différents, charbons et os) pour en assurer le résultat.

actuelle qui s'éloigne de cette tour et de ses abords directs.

On doit à la zone 1, qui a été remblayée au XIV^e siècle et non pas décaissée⁴, une vision certaine de cette étape qui aurait pu être entièrement occultée si on s'était contenté des autres faces du donjon. On espère qu'il en sera de même sur les zones 6, 10 et 12 qui sont en cours de fouilles.

Ce premier ouvrage comtal comporte la tour maîtresse et la motte qui furent construites ensemble.

La question reste posée de la concomitance ou pas de l'enceinte externe avec la tour maîtresse. Les premiers résultats du bâti semblent montrer la simultanéité de ces structures, mais cela reste à confirmer et c'est un des projets de la fouille proposée en 2009.

Les tours aux extrémités (le Barri et le Campanal) paraissent avoir été bâties dans un second temps, si l'on en juge par les coups de sabre entre leurs murs et l'enceinte et par l'étude des caractères de leurs parements.

En dehors de ces structures classiques et fondamentales d'un *castrum*, les structures bâties de cette phase ne sont pas connues car elles ont été détruites par les travaux postérieurs. Quelques traces sont suffisamment réparties pour que l'on puisse affirmer qu'elles existaient et que les pourtours de la tour maîtresse n'étaient pas vierges d'installations et d'aménagements, bien au contraire. On a relevé des vestiges de murs et d'encoches de poteaux de cette phase en zone 9 et en zone 1, en périphérie du tertre artificiel.

Il semble aussi acquis que le tertre n'est pas remblayé sur ses côtés dans cette phase et que les flancs au pied de la tour sont donc en pente, terrassés par de petits murs en pierres sèches quand la hauteur du tertre est importante (4 m en versant nord-est). Ces flancs pentus ne devaient donc pas être propices à l'installation de bâtiments de grandes superficies.

Du point de vue du bâti, la tour maîtresse reste un bâtiment exceptionnel, sans comparaison possible en Sabartès. Aussi bizarre que cela paraisse, elle est orientée (est-ce le hasard ?), c'est-à-dire que ses angles correspondent aux points cardinaux.

Ses murs sont épais (comparés aux autres murs des autres tours maîtresses connues de la haute Ariège) puisqu'ils atteignent 1,4 m et la chaux entre pour une part très importante dans leur confection et leur solidité. La tour pouvait donc être sensiblement élevée, même en supposant un retrait de 20 cm par étage (en quinconce donc un tous les deux étages par mur)⁵.

Les parements entourant le blocage central sont différents en faces interne et externe. Ce qui les différencie, c'est l'utilisation en face externe -mêlés à des moellons du type de ceux de la face interne- de grands blocs (cyclopéens) biens taillés qui pourraient indiquer un réemploi prélevé sur un bâtiment antérieur.

Les niveaux de fondations et les fondations du donjon sont aussi différents deux à deux, c'est-à-dire que les faces nord-est et sud-ouest sont semblables et différentes des deux autres faces. La différence de niveau atteint un bon mètre et est due à l'ajout d'un niveau d'assises bâties en petits moellons calcaires juste équarris sur la fondation « de base » constituée de gros moellons gneissiques et calcaires en faces sud-est et nord-ouest.

Le tout, les quatre fondations n'étaient pas bâties pour être visibles et devaient être noyées dans la motte, ce qui implique des différences de niveau suivant les faces (de 978 à 979 NGF). On a du

⁴ Voir rapport 2005, p. 23 et suiv.

⁵ Aucun départ de voûte n'a pu être repéré et les tours maîtresses de la haute vallée de l'Ariège ne sont pas voûtées avant le XIV^e siècle et encore exceptionnellement à partir de cette époque.

mal à interpréter ces différences, sauf si l'on imagine l'existence de deux bâtiments accolés au donjon, sur ses deux faces les plus aisées à défendre (nord-est et sud-ouest), dans les encoches créées par les dénivelés de la motte et des fondations. Ces bâtiments auraient donc pu être légèrement excavés.

Globalement, même si une grande partie des structures n'est plus visible, on peut affirmer que dès la phase 1, Montréal-de-Sos est un vrai *castrum* comtal.

Le choix du site explique beaucoup la présence et la prestance de cette fortification. L'éperon de Montréal-de-Sos est un véritable nid d'aigle, mais surtout il domine tous les habitats de la haute vallée du Vicdessos, le territoire qui est mentionné au XIe siècle nommé vallée de Sos⁶.

Le rôle de ce nouvel ouvrage est donc d'asseoir la domination comtale nouvellement homogène et solide sur tout ce secteur car cette suzeraineté s'est construite à partir d'un fief de reprise sur le *castrum* de Vicdessos en 1167.

Montréal-de-Sos est alors une des fortifications comtales qui forment un vrai réseau, entre grottes fortifiées et ouvrages de plein air⁷. Ces ouvrages apparaissent au XIIIe siècle⁸ dans la documentation, mais sont peut-être en place dès la seconde moitié du XIIe siècle au fur et à mesure de la progression de l'autorité comtale et de sa construction en tant que pouvoir suzerain dans le jeu nobiliaire. Ces ouvrages sont gérés par des *castellani* dans la droite ligne des *castlans* du XIe siècle : la fonction n'est pas héréditaire, la fortification n'est pas inféodée, mais les châtelains sont choisis parmi les fidèles des comtes, des *nobiles*.

En outre, ces ouvrages sont isolés du monde civil, en tout cas *a priori* à partir du milieu du XIIIe siècle. Cette affirmation, issue d'une étude globale du groupe d'ouvrages comtaux, reste à confirmer à Montréal-de-Sos, puisque la fouille n'a eu lieu que dans le *caput castrum* et parce que l'étage inférieur du promontoire paraît avoir reçu des habitats (nombreuses anomalies topographiques souvent bien marquées). La chronologie de ces habitats et le style de leurs habitants ne peuvent être définis à l'heure actuelle⁹.

Ces ouvrages comtaux isolés sont bâtis dans de grands sites naturels, altiers, raides et naturellement très défensifs.

⁶ Ce terme employé plusieurs fois dans la documentation écrite de la Réforme Grégorienne n'est nullement un descriptif géographique. Il semble que la vallée de Sos forme déjà une communauté structurée, d'abord parce que l'habitat groupé y est en place, ensuite, parce que ce monde est plein, mais surtout parce qu'il semble déjà avoir des règles communes. Cette situation est tout à fait comparable à ce que l'on trouve en Andorre. Voir Viader (R.), *Estudis d'història agrària*, « Economie et société en Andorre au Moyen Âge. Quelques éléments de réflexion », 18, 2006, p. 193-208.

⁷ Ce réseau est constitué d'ouvrages différents de ceux des villes et villages qui dominent des habitats emmurillés et proches du monde civil. Il est centré sur la haute Ariège, le Sabartès et les ouvrages sont délibérément isolés du monde civil. Les comtes de Foix disposent donc de deux types de fortifications dans ces chronologies. Les autres seigneurs ne disposent pas d'un tel réseau.

⁸ Guillot (Fl.), Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, p. 265-292, 2006.

⁹ La mise en place du hameau d'Olbier au pied de l'éperon, mais en dehors de la fortification comtale, entre le dernier quart du XIIIe siècle et le premier tiers du XIVe siècle pourrait d'ailleurs indiquer une évacuation des habitats de l'éperon, comme cela a été observé lors de la prise en main par le comte de Foix du *castrum* de Montailou en Sabartès (fouille D. Maso et J.-P. Cazes).

Car la question de la fonction défensive du château de Montréal-de-Sos doit être abordée dans cette phase plus que toute autre.

La mise en place de la motte, plutôt qu'une fondation de la tour sur le lapiaz, indique que l'on a d'emblée voulu une défense savante avec une tour positionnée exactement là où on en avait besoin et pas là où le terrain naturel l'imposait. Ce perfectionnement du système de défense de Montréal-de-Sos avec une tour excentrée barrant l'éperon sommital et non pas une tour centrale, est étonnant pour un site de la fin du XIIe siècle. Mais peut-être notre étonnement est-il dû à notre méconnaissance des sites comtaux du secteur. Il semble pourtant qu'à Lordat, la tour - même si elle domine l'entrée du *caput castris* - soit sommitale et presque centrale et on a la même impression à Calamès, à Foix, à Montorgueil, etc.

En tout état de cause, à la différence de l'impression d'économie qui prédomine dans l'étude des premières grottes fortifiées de même époque¹⁰, le *castrum* de Montréal-de-Sos semble être un site de surinvestissement, d'autant que l'investissement se pérennise puisque la phase 2 est très proche de la phase 1 et est aussi un temps de grandes modifications et améliorations du bâti.

Ce surinvestissement s'applique à créer un ouvrage complexe, réfléchi et perfectionné, dont la première fonction est bien symbolique dans une quête de la hauteur qui n'est pourtant pas nécessitée par des guerres incessantes puisque la haute Ariège reste en dehors des conflits de la grande Guerre Méridionale et de ceux des Croisades du début du XIIIe siècle.



Une autre fortification comtale isolée du monde civil,
Calamès (Commune de Bédeilhac-et-Aynat)

Reconnaissons que si l'ouvrage créé l'est clairement dans un but ostentatoire, il possède de vraies capacités défensives, surtout si on le compare aux ouvrages bâtis à proximité des villages, ceux des seigneurs locaux comme ceux des comtes de Foix. En cas de nécessité, Montréal-de-Sos peut servir à la défense du haut comté, comme les autres fortifications du réseau décrites dans la

¹⁰ Guillot (Fl.), « Les grottes fortifiées du Sabartés, une occupation médiévale spécifique du milieu souterrain », 1^{er} colloque pluridisciplinaire de Saint-Martin-le-Vieil « *De la spelunca à la roca : l'habitat troglodytique au Moyen-Âge* » colloque tenu en juin 2005, Carcassonne, 2006.

seconde moitié du XIII^e siècle par le chroniqueur Guilhem de Puylaurens comme « des châteaux inexpugnables sur des rochers¹¹ ». La politique extérieure des comtes de Foix se sert de ce réseau pour bâtir sa puissance¹² autant que sa politique intérieure et s'en sert comme point fort de son autorité et donc site de sa *potestas*.

Le mobilier, toutes phases confondues, confirme cette vision peu militarisée du château. Même si des matériels défensifs ont été retrouvés, ils restent peu nombreux, surtout si on les compare aux divers éléments artisanaux et surtout aux mobiliers liés à l'ameublement et à l'habitat. Montréal-de-Sos est avant tout un lieu de vie. Le peu d'enjeux militaires implique la faiblesse des éléments militaires retrouvés, sans qu'ils soient toutefois absents puisqu'il s'agit d'une garnison (mentionnée dans la documentation, 1272) et d'un lieu aristocratique donc aussi attaché à des activités cynégétiques.

¹¹ Duvernoy (J.), *Guillaume de Puylaurens, chronique*, Paris, 1976, p. 204.

¹² Voir l'article ci-dessous en fin de rapport : « Le comte et les rois : le *castrum* de Montréal-de-Sos en 1272 », Colloque de Périgueux, Sept. 2008 : *Le château à la Une !*

Les premiers compléments (phase 2)

C'est peut-être sous la pression de la Croisade et l'augmentation des vrais combats dans la région au sens large, que la défense du site du *caput castris* de Montréal-de-Sos fut améliorée par la construction d'une grande enceinte interne dans le premier tiers du XIIIe siècle.

L'intervalle de temps entre la phase 1 et la phase 2 pourrait être extrêmement réduit, mais il existe et les deux phases sont bien dissociées. C'est en tout cas ce que semble prouver la stratigraphie en zone 1 et le fait que tout le nouveau mur d'enceinte est bâti en tranchant l'ancienne motte.

C'est en phase 2 que le site apparaît dans la documentation écrite pour la première fois, mais les documents que nous conservons sur les ouvrages comtaux sont très rares entre le début du XIIe siècle et le milieu du XIIIe siècle. La documentation est donc loin d'être fiable.

La fouille a confirmé plusieurs fois la réalité de l'occupation au premier tiers du XIIIe siècle, par la présence de mobiliers bien ciblés, notamment des éléments en alliage cuivreux.

Construit dans le premier tiers du XIIIe siècle, le nouveau mur d'enceinte, de près de 70 m de long, ferme le sommet de l'éperon de Montréal-de-Sos en créant un espace où la tour est toujours décentrée, en avant, car le mur d'enceinte suit le relief naturel et est tangent à la motte de la tour.

C'est un ouvrage de qualité qui a pu être élevé. Bloqué, de grandes quantités de chaux entrent dans sa composition et son style, celui de ses parements, du blocage et de ses fondations sur le lapiaz encoché sur 50 cm. Il est différent du mur (1) de la tour maîtresse et du mur d'enceinte externe, mais est tout à fait comparable de celui des deux tours aux deux extrémités (Barri et Campanal) et apparemment au mur 45¹³. On remarque d'emblée une moindre qualité de la taille des moellons que sur la tour maîtresse et une certaine irrégularité du mur finement rattrapée par un travail de maçonnerie très soigné.

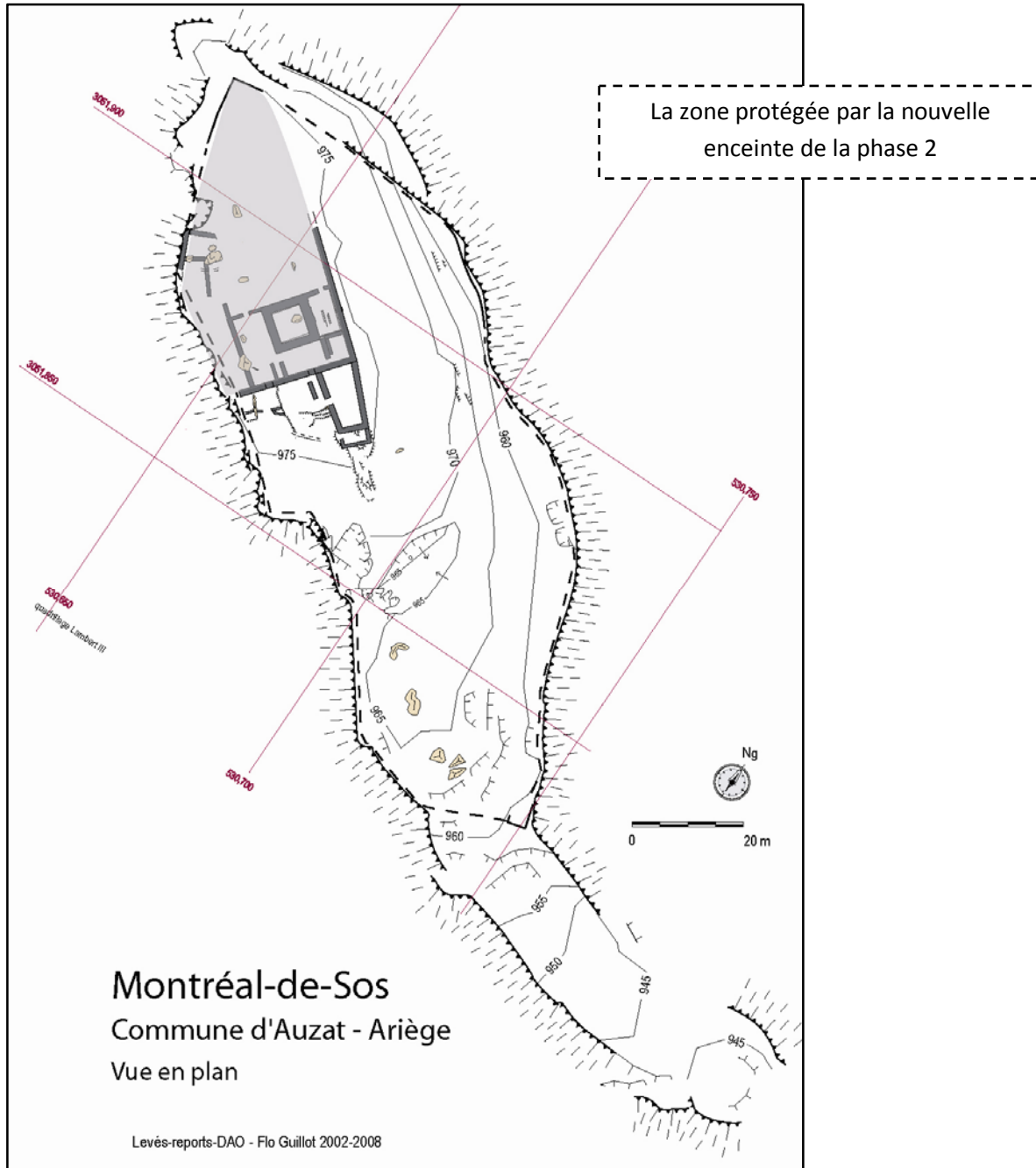
Ce mur d'enceinte partage le sommet de Montréal-de-Sos, protégeant la plateforme en arrière de la tour maîtresse et la tour elle-même et dominant la montée au site.

Une autre limite existe plus bas entre les deux plateaux du sommet, au niveau de la carrière et du fossé. Cette nouvelle enceinte est donc un refend dans le cœur du château et l'espace de la forteresse est alors tripartite et en trois étages. De haut en bas, on observe : le *caput castris* avec la tour et la plateforme au nord de la tour, l'accès à cette plateforme sommitale (entre le fossé et l'enceinte interne) et un vaste étage inférieur qui semble lié à de l'habitat.

¹³ Dans l'état actuel de l'avancement de la fouille, la question de la chronologie de la construction des murs 45, 46 et 49 reste ouverte et on ne peut savoir à laquelle des trois phases, 1, 2, ou première moitié de la 3, ils se rattachent et si ces trois murs ont été bâtis en même temps. Cette construction est assurément antérieure à la fin du XIIIe siècle, date où on les arase.

L'hypothèse de travail la plus probable est qu'ils aient été bâtis en phase 2, c'est pourquoi, je les ai inscrits sur le plan de la phase 2. Mais ceci reste une hypothèse de travail, un des objectifs de la poursuite de la fouille en zone 6.

Une entrée au sud face à la montée et au pied de la tour (accès 1) est pratiquée en hauteur dans cette nouvelle enceinte et cet accès terrassé est un accès équestre¹⁴. Finalement, le château ressemble alors relativement bien au dessin qui a été fait sur la lauze au milieu du XIVe siècle, avec une grande enceinte à laquelle on accède par un escalier et deux tours flanquant cette enceinte.



Le long de la motte, au moins en zone 1, on comble la tranchée créée entre ce nouveau mur et le pied de la tour maîtresse. La motte est donc entièrement masquée, sur le côté, par le mur d'enceinte interne, sur le dessus, par le remblaiement. Les terrasses coffrant la motte sont enterrées et les espaces sont plus plans, ce qui améliore aussi la capacité à les aménager.

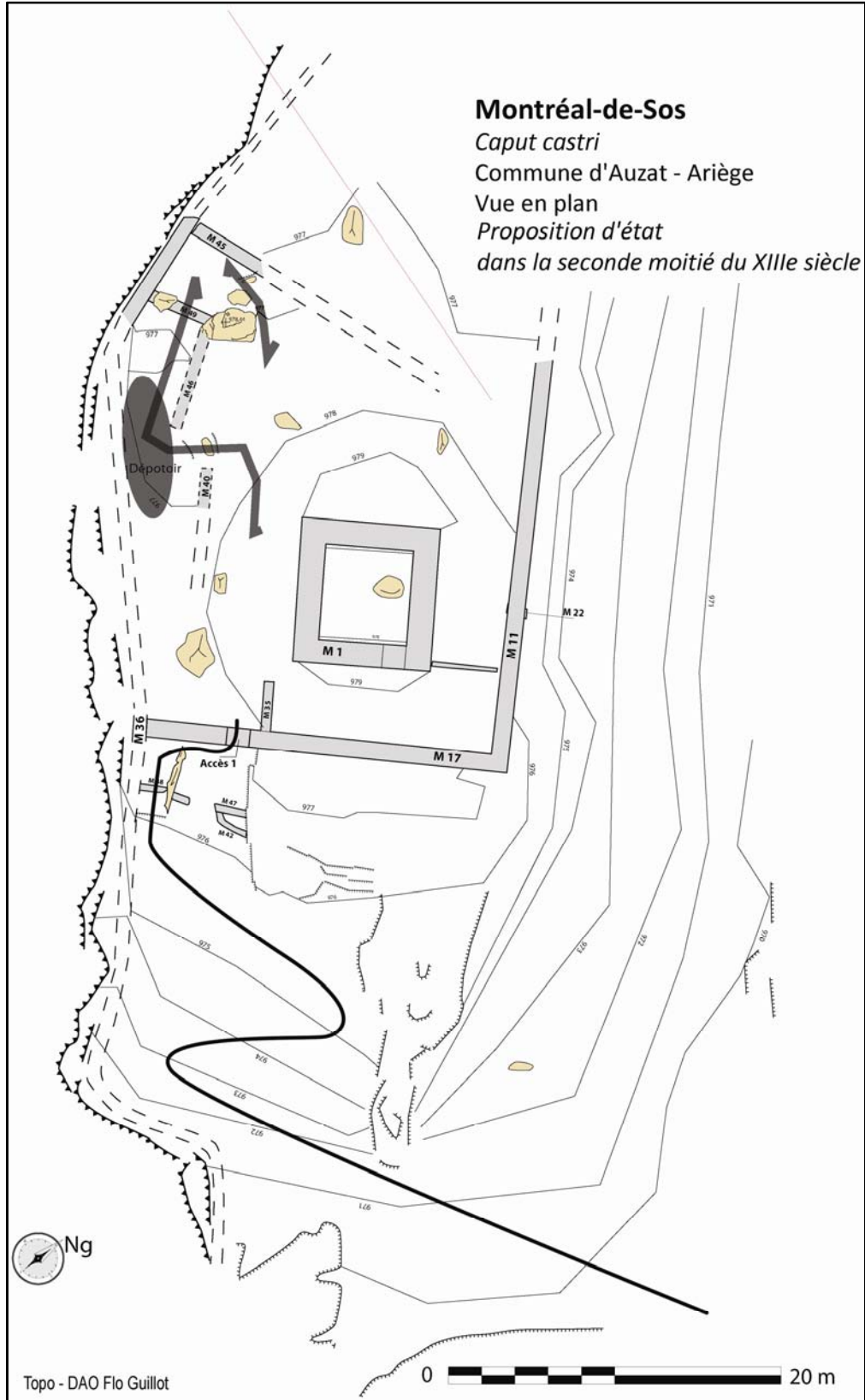
¹⁴ Le mobilier équestre des XIIIe-XIVe siècles est bien représenté dans les mobiliers exhumés. Il est présent dans toutes les zones, avec une plus grande proportion en zone 6. Il n'y a aucun doute sur la présence d'équidés dans le *caput castris*.

Malheureusement, tout comme pour les phases 1 et 3, nous ne percevons pas les différents espaces au pied de la tour ni leurs fonctions. Peut-être une lice est-elle déjà aménagée à l'est (entre les murs 40-46 et le mur de l'enceinte externe), mais cette hypothèse doit être précisée par la poursuite de la fouille sur ce secteur.



Un temps long probablement pluriel (phase 3)

Entre le second tiers du XIIIe siècle et le milieu du XIVe siècle se déroule la phase 3 assez mal informée par nos recherches archéologiques alors que la seconde moitié du XIIIe siècle est la période la mieux illustrée dans la documentation.



On a pu vérifier la continuité de l'occupation dans cette phase en zone 1 et en zone 6. A cet égard, la zone 6 révèle, comme la zone 10, tout l'intérêt que l'on a à s'éloigner du pied de la tour qui a subi de tels remaniements en phase 4 que la lecture des phases anciennes y est difficile sauf en face nord-est.

La fouille des zones 6, 10 et 12 étant en cours, les informations sur ces phases anciennes sont aussi partielles, en attente. En tout cas, le secteur petite plateforme de la zone 6 montre une vraie occupation en phase 3, complexe et suivie, comportant des mobiliers militaires en plus grande quantité que les phases suivantes, ce qui est en adéquation avec ce que la documentation nous invite à penser des fonctions de l'ouvrage.

Des remaniements du bâti auraient eu lieu au cœur de cette phase, en zone 6, par l'arasement des murs 46, 45 et 49. On créa ainsi la grande plateforme non couverte, mais bien drainée, l'eau s'évacuant à travers le M 46 vers les lices et au travers de l'enceinte externe. La conséquence est que la plateforme devait être relativement vivable alors que la circulation du secteur lices était un vrai cloaque précédé d'un gros dépotoir...

La surface de cette plateforme est encore, côté tour maîtresse, limitée par la motte qui ne sera arasée qu'en phase 4, au milieu du XIV^e siècle. On peut supposer que la plateforme concernait toute la largeur entre les deux enceintes externe (36) et interne (11) sur 7 ou 8 m de large, ce qui pourrait représenter une surface de plus de 120 m². L'arasement du mur 46 entre dans le cadre de l'aménagement de cette plateforme, puisqu'il permet de la drainer. Celui du mur 49 est un aménagement de la circulation entre la plateforme et le secteur petite plateforme, par le secteur dit lices. C'est donc aussi en même temps que l'on installe la circulation fouillée en 2008 entre le M 40 et le M 46 : elle est constituée d'un sol stabilisé -car en pente- à grand renfort de chaux et avec une marche en pierre (MA1) : ont construit ainsi un petit escalier de trois marches. C'est aussi au même moment que l'on met en place la circulation de l'autre côté du bloc de gneiss, celle qui par le biais de la marche sur un bloc (MA 2), permet de joindre directement la grande à la petite plateforme. Ces deux circulations sont encore utilisées en phase 5 et ne semblent pas avoir été réaménagées en phase 4. En même temps a lieu la taille (ou une retaille ?) du bloc de gneiss qui aide à la mise en place des deux plateformes. Ce soin apporté aux circulations et au bloc posent l'hypothèse d'un aménagement nouveau du secteur petite plateforme, mais la fouille n'est pas assez avancée sur cet espace situé entre bloc de gneiss, M 49, M 36 et M 45. Apparaissent pour l'instant des unités de la fin de la phase 3, très chargée en mobilier et notamment très chargées en scories de fer et indiquant la présence d'un toit au-dessus du secteur. La charpente est peut-être en relation avec une encoche carrée creusée dans le bloc et une encoche de poteau (P1-2008).

La fouille en cours en zone 10 permet d'apercevoir des unités et des aménagements qui semblent avoir fonctionné en phase 3, notamment l'accès au château par les terrasses sous l'accès 1 mis en place en phase 2. La poursuite de la fouille renseignera sur ces hypothèses de travail.

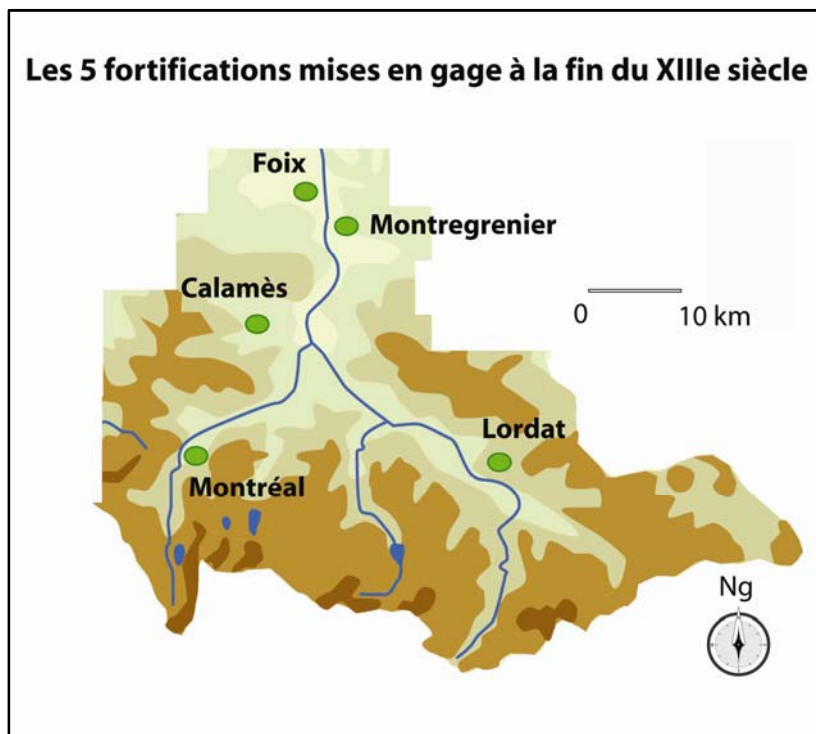
Sur la grande plateforme, le mobilier équestre est suffisamment présent pour que l'on suppose une stabulation qui est acquise pour la période suivante.

Dans la circulation mise en place en phase 3 par le secteur dit « lices » s'installe un dépotoir d'ampleur et l'évacuation de l'eau de la plateforme forme une vaste flaque boueuse. La circulation est donc gênée par cette situation et cette description implique de relativiser grandement l'efficacité de cet espace en tant que lices véritables : il s'agit bien d'une circulation interne et le château n'a pas forcément besoin de lices efficaces car c'est un ouvrage plus

ostentatoire que pratiquement défensif. Les déchets sont à peine plus concentrés sur les côtés de la circulation qu'en son centre.

Même si le mobilier reste très largement celui d'un habitat démontrant de la fonction d'abord résidentielle, ce sont les unités de la phase 3 qui livrent le plus de mobiliers type fers de traits. La documentation décrit alors un ouvrage majeur dans la géopolitique comtale : une forteresse « imprenable sur un rocher » pour plagier la description que fait Guilhem de Puylaurens des châteaux des comtes de Foix dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la fortification de Montréal-de-Sos tient alors le rôle qui lui



a été défini au sein du réseau des fortifications comtales. C'est un point fort symbolique et défensif. Elle fait partie des cinq plus importants ouvrages du comté de Foix, ceux dont la mise en gage symbolise à elle seule toute la mise en gage du comté. Elle sert la politique « autonomiste » du comte de Foix.

Dans les actes de la documentation, la garnison (*stabilita*) est mentionnée. En zone 1, d'épaisses U.S. illustraient ces étapes¹⁵.

Parmi les mobiliers exhumés, les éléments métalliques sont liés à l'habitat et à l'ameublement et non pas à la fonction militaire, malgré le récit haut en couleur

d'un acte de 1272 qui narre que le *castrum* fut abordé par des officiers royaux, servit de prison à l'un d'eux et que d'autres furent poursuivis à partir du *castrum* à coups de pierres et de carreaux. La documentation nous apprend aussi que le site est sous l'autorité d'un châtelain non héréditaire, un technicien au service du comte. Celui qui est mentionné en 1272, *Ramon Batalha* fait partie d'une des plus importantes familles du comté, une famille ancienne, installée d'abord autour de Mirepoix, puis au XIII^e siècle sur la grande seigneurie de Château-Verdun (Sabartès).

Au début du XIV^e siècle, dans sa première moitié, la documentation plus ou moins continue ne permet pas de supposer une quelconque phase d'abandon.

Mais avec la mise en place de franchises et d'un consulat de la vallée « Dessos » en 1272, complété en 1303, par les comtes de Foix, le rôle du château de Montréal-de-Sos tend à évoluer. Car avec le développement du pouvoir consulaire, le pouvoir du château est réduit. Les choses se mettent en place peu à peu et on garde des documents qui montrent que les châtelains de Montréal-de-Sos et les bayles des comtes de Foix ont eu du mal à accepter les nouveaux droits des consuls, notamment les droits de justice. Par deux fois, dans les années 1330, un homme est

¹⁵ Groupe des U.S. 1039-1050-1100. Rapport 2005, p. 23-24-25 et 119. Rapport 2004, p. 26-27 et p. 95-96.

emprisonné à Montréal-de-Sos, alors que normalement seuls les consuls disposent alors de cette autorité.

En même temps, le début du XIV^e siècle, est caractérisé par un affaiblissement du pouvoir comtal avec, d'une part, un éloignement de la personne des comtes vers la vicomté de Béarn nouvellement acquise et, d'autre part, des phases de régences qui sont autant de signes d'une moindre présence de la personne et du pouvoir des comtes de Foix en haute Ariège.

Les choses évoluent lors de la mise en place dans les années 1340 du long règne de Gaston *Febus*, période entre 1343 et 1390 où se reconstruit un pouvoir comtal plus fort, puissant et autocratique.

C'est à ce moment que le *caput castri* de Montréal-de-Sos est entièrement réaménagé.

Un grand réaménagement rapide : mutations des fonctions et des bâtiments (phase 4)

Ce réaménagement semble avoir eu lieu sur un temps très court et avoir été suivi par des occupations denses.

Plusieurs facteurs qui s'entremêlent expliquent que l'on ait entièrement repris le *caput castri*.

- Le pouvoir renforcé mis en place par Gaston *Febus* nécessitait un point fort et Montréal-de-Sos reste le point fort de la politique comtale sur la vallée « Dessos ». Aucun autre ouvrage n'est construit. A renouveler l'emprise politique comtale, pour réaffirmer et refonder, il fallait donc réorganiser le vieux bâtiment de Montréal-de-Sos.
- Ce pouvoir est bien le produit d'une montée en puissance du poids de l'administration comtale sous le règne de Gaston *Febus*¹⁶. Mais surtout, en vallée « Dessos », a eu lieu au tournant du XIIIe et du XIVe siècles une évolution marquante¹⁷ : l'avènement des forges hydrauliques a démultiplié les travaux miniers autour de la grande mine du Rancié¹⁸, la présence des forges, la production du fer et son commerce. En même temps, une nouvelle fiscalité comtale s'est mise en place autour de la production et du commerce du fer. La vallée « Dessos » rapporte donc beaucoup plus aux comtes de Foix et devient un pôle économique d'intérêt primordial pour le comté¹⁹. Dans cette optique, le pôle de Montréal-de-Sos redevient intéressant pour asseoir ce développement de la fiscalité tant du point de vue symbolique que pratique. En plus des habitats, Montréal-de-Sos domine et surveille le marché du fer au « pré de Vicdessos », le chemin du fer vers Sabart ou vers le Couserans (dès que se met en place un échange dans les années 1347-8), le port (col) de Saleix par lequel transite ce fer et le charbon que l'on échange et les forges de la haute vallée.
- Il y a donc un remodelage des relations entre le comte et la communauté de la vallée « Dessos », d'abord parce que les chartes de franchises ont modifié ces relations, ensuite parce que le comte a de nouveaux pouvoirs sur la vallée.

Cette nouveauté implique à la fois un regain d'intérêt pour l'ouvrage comtal, mais aussi sa réorganisation architecturale pour marquer les modifications et le renouveau de ses fonctions et l'adapter au style et aux besoins du XIVe siècle.

¹⁶ Voir l'analyse qu'en fait Tucco-Chala (P.), *Gaston Febus, prince des Pyrénées, 1331 - 1391*, Pau, 1991.

¹⁷ Voir Verna-Navarre, C. (1994) : *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat de la Sorbonne, Paris, Université de la Sorbonne.

¹⁸ A 3 km à vol d'oiseau de Montréal-de-Sos.

¹⁹ Il est d'ailleurs très probable que la fiscalité comtale avant l'avènement des forges hydrauliques ait été relativement faible, essentiellement représentée par la taille (aide), des questes anciennes sur certaines personnes et surtout par les droits de justices. Les premières franchises mentionnent bien de nombreux droits communs aux hommes de la vallée s'exerçant sur des terres et des droits publics (l'eau, les pâturages, la montagne, les forêts), mais ceux-ci ne semblent pas avoir donné lieu à perception. La seigneurie comtale indirecte devait donc peu rapporter jusqu'au développement de l'activité métallurgique. Cette dernière est connue sur ce massif au moins dès l'Antiquité tardive (résultats Claude Dubois), mais rien n'indique qu'elle fut très développée jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

La question cruciale pour l'histoire de Montréal-de-Sos des évolutions de la société au XIVe siècle dans la vallée « Dessos » et des rapports des habitants avec les comtes et ses officiers sera traitée dans un article en cours de rédaction proposé à la publication dans la Revue du Comminges.

Ce regain d'intérêt n'est nullement motivé par une quelconque insécurité car jusqu'à la fin du règne de Gaston *Febus*, la haute vallée de l'Ariège serait restée à l'écart des conflits directs et induits de la guerre de Cent Ans.

Ce remodelage est daté par l'archéologie autour du milieu du XIV^e siècle. Or, un acte de la documentation écrite rapporte justement la plainte des hommes de la vallée « Dessos » qui sont contraints à des manœuvres au château vers 1351. Il est fort probable que l'acte en question s'explique par le réaménagement. L'acte nous apprend aussi que les hommes de la vallée mettent la main à la pâte et que ces corvées sont coutumières.

Ce réaménagement, ainsi que les occupations qui suivirent jusqu'à l'arasement du site, sont bien identifiés et décrits par les travaux archéologiques actuels sauf dans les zones troublées par les fouilles clandestines qui représentent moins de 10 % de l'espace étudié.

On crée d'abord un espace plan autour du donjon dans le but d'aménager. L'arasement de la motte concerne trois côtés et a lieu sur un bon mètre en zones 2, 5 et 6, et sur 70 cm en zone 9. Seule la zone 1 est maintenue en l'état. Les produits de ces décaissements sont réutilisés dans différents remblais, notamment en zone 10. En zone 9, en face sud-ouest de la tour maîtresse, le décaissement provoque la dégradation des assises, dégradation en sous œuvre : on bouche rapidement les trous, mais les assises mal bâties restent visibles sur cette face comme sur les autres où ont lieu les décaissements.

On détruit en même temps un certain nombre de murs, dont on ne conserve qu'une ou deux assises pour servir de coffrage, de terrasses. Il s'agit des murs 35 et 40, autant que l'on peut en juger, car on ne peut savoir si d'autres murs ont été alors réduits en élévation.

Les moellons de ces murs sont réemployés à la construction de nouveaux : les murs 9, 12, 29, 30, 28, 27, 5, 5b et 4. Ces nouveaux murs ont un aspect très désordonné. Ce sont de petits refends, peu longs et surtout peu élevés. Ils sont bâtis sur la terre (arasée) sans tranchée et sont liés avec peu de chaux de mauvaise qualité. Leurs parements sont bigarrés, absolument inégaux, mal bâtis et leur aspect général est désastreux. Ils ne sont pas enduits et leurs angles sont à peine mieux bâtis que le reste. On est loin de la grande construction « fébusienne » décrite dans quelques grands sites !

Pourtant, l'ardoise gravée d'une petite rosace de compas indique la présence de spécialistes sur le chantier de construction²⁰. Car les gravures sur ardoises et lauzes, ou au moins une grande partie d'entre-elles, datent précisément de cette phase.

Ces nouvelles constructions délimitent un quartier bâti, dense, au pied de la tour maîtresse. Le plan général est globalement quadrangulaire, presque symétrique d'une face à l'autre.

Au nord-ouest, la zone 6 est en cours de fouilles. A l'heure actuelle, on peut proposer que la vaste plateforme située au pied du donjon ne fut pas couverte d'un toit, en terre battue. Elle a été créée précédemment, en phase 3, mais est nettement élargie par l'arasement de la motte en phase 4. On crée en phase 4, juste en même temps que l'on retaille la motte, un petit espace

²⁰ Rappelons que le compas n'est pas inconnu, mais est un élément très rarement retrouvé en contexte archéologique, parce que probablement conservé précieusement. A propos de l'usage du compas à la fin du Moyen Âge, Querrien A., Les formes circulaires de l'espace bâti et agricole au Moyen Âge : tracé, mesure et partage, *Archéologie Médiévale*, t.38, 2008, p. 123-158.

juste au pied du mur, un peu en hauteur, sur 8 m². Il était différencié de la grande plateforme à ses pieds et a pu être couvert. La plateforme était drainée et retenue par le mur 46 arasé qui servait de terrasse.

Au-delà de ce mur, un espace persiste le long du mur d'enceinte externe en tant qu'accès vers le bas de la plateforme entre *caput castris* et tour du Barri. Il est atteignable par un cheminement constitué de marches en pierre et chaux bâti en phase 3 mais qui continue d'être utilisé en phase 5 et n'a donc pas été modifié en phase 4. Un bloc de gneiss, erratique et retaillé, limite cette vaste plateforme, mais les aménagements se poursuivent au-delà, comme l'ont montré les fouilles en cours sur la petite plateforme de la zone 6 ou les anciens sondages de la zone 7. Cette petite plateforme pourrait avoir été couverte.

Sur la face sud-ouest, une petite entrée donne accès à une grande plateforme de près de 64 m², nommée zone 9, elle-même reliée par un autre refend nouveau à la zone 5, plus petit espace de moins de 30 m², puis vers la zone 2, espace encore plus petit puisqu'il couvre moins de 12 m². Celui-ci s'adosse -sans circulations possibles- à une vaste plateforme (zone 1) en face nord-est de la tour maîtresse, qui elle-même redonne en zone 6 par une petite entrée tout à fait comparable à celle qui se trouve en face sud-ouest entre la zone 6 et la zone 9.

Le niveau des espaces en connexion, zones 9, 5 et 2 est défini par celui de l'accès préexistant dans le mur d'enceinte interne ; le niveau du vieil accès de la phase 2 (1) devient donc le niveau de l'arasement de la motte parce qu'on conserve cet accès.

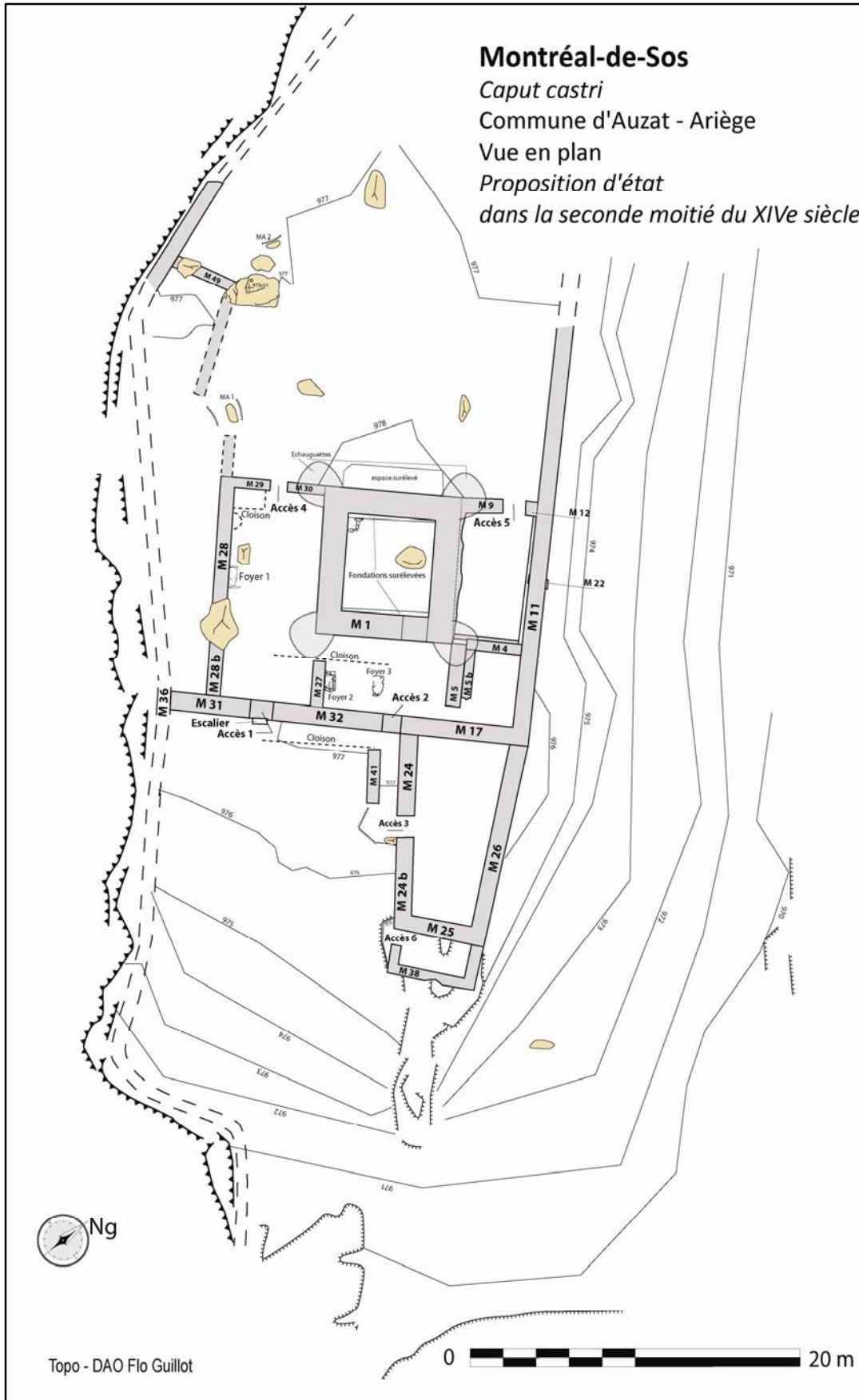
Tous les espaces décrits sur ces faces, sud-ouest, sud-est et nord-est sont couverts de toits avec couvertures en pierre mises en place en phase 4. Car c'est la grande nouveauté de la phase 4 que d'installer des couvertures de pierres, ardoises ou lauzes, sur nombre d'espaces, incluant, le toit du donjon et celui du bâtiment 8. Ces pierres sont finement taillées démontrant d'un réel savoir faire.

Enfin des foyers sont aménagés, construits soigneusement : deux en zone 5 et un en zone 9. Toujours au milieu du XIV^e siècle, on bâtit une petite pièce pour le stockage. Elle est isolée de l'humidité (céréales ? stockage de l'impôt ?) par une épaisse couche de chaux. Ses murs sont adossés aux murs en pierres qui limitent la plateforme pour deux d'entre eux car elle est construite dans un angle et est encadrée de cloisons de bois pour les deux autres côtés. Les cloisons sont construites sur deux poutres enfoncées dans les murs encochés à cet effet.

D'autres murs sont bâtis dans une qualité un peu meilleure que les murs de refends décrits ci-dessus, parce qu'ils sont assisés sur le lapiaz, parce qu'ils sont plus chargés en meilleur mortier et parce que les moellons utilisés sont uniquement calcaires, taillés même si c'est souvent grossièrement. Ce sont ceux qui forment le bâtiment 8 et qui datent de la même phase.

La fouille 2008 a aussi montré que l'énorme remblai entre l'accès 3 et l'accès 6 (entre les bâtiments 8 et 11) a finalement été mis en place en phase 4, ce qui implique que le bâtiment 11 a été construit dans cette phase en même temps que le bâtiment 8. Cette conclusion est le fruit de la fouille des accès, car la fouille en bâtiment 11 avait donné de trop pauvres résultats pour pouvoir préciser la période de sa construction contre le bâtiment 8.

Ces deux bâtiments, 8 et 11, sont couverts de toits en ardoises.



Enfin, la phase 4 voit le réaménagement complet des accès au centre du château. L'accès 1 est conservé, mais son niveau depuis l'extérieur est relevé car il fallait dorénavant le jonctionner avec une circulation le long du mur d'enceinte interne qui venait d'un nouvel accès, numéroté A2, et taillé dans le mur détruit à cet effet. Le lapiaz, élevé vers 977,85 m d'altitude, ne pouvant être décaissé que difficilement, on choisit donc de remonter le niveau de l'accès 1 en posant un remblai et un petit escalier en bois pour entrer. L'accès n'est donc plus praticable par les équidés, mais ce n'était de toute façon pas nécessaire car les refends en arrière les empêchaient de circuler. Ceci implique que l'on ait pratiqué alors un autre accès équestre (vers la tour du Barri ?) dont nous ne connaissons pas la situation. Depuis l'accès 2, un couloir en légère pente aménagé de petites marches et d'un sol de qualité en béton de chaux est aussi construit vers l'accès 3 donnant dans le bâtiment 8.

Au cours de ce réaménagement, on conserva les constructions les plus importantes : le donjon, l'enceinte interne et l'enceinte externe. Mais si ces deux dernières ne semblent avoir été que peu modifiées, au moins en parties basses²¹, la tour maîtresse a été modifiée. On peut supposer que les échauguettes en bois placées au 2/3 de la hauteur, dans les 4 angles externes de la tour, ont été bâties à ce moment-là. En tout cas, elles s'écroulent dans la phase de destruction. On a aussi remodelé les fondations internes du donjon pour les surélever dans le but d'installer dessus un plancher. Reste aussi la question des 4 poteaux en bois dans les quatre angles, dont la fouille n'a pas permis de définir la fonction (création d'un plancher intermédiaire au RDC ?), ni même de savoir s'ils avaient été bâtis en phase 4 ou détruits en phase 4 car le cœur du donjon est très dégradé par les multiples fouilles clandestines qu'il a subies.

Globalement, les constructions de la phase 4 doivent être avant tout qualifiées d'efficaces. On conserve le gros-œuvre antérieur quitte à le modifier, mais on n'a pas les moyens de reconstruire entièrement le site, ce qui se comprend.

Le réaménagement n'en est pas moins complexe et abouti. Il concerne *a priori* tous les bâtiments de près ou de loin, tous les espaces du *caput castris* mais la fouille 2008 semble indiquer qu'il ne concerne que ces espaces et que l'on a pas modifié les espaces situés un peu plus loin, en arrière de la motte en zone 6.

Le réaménagement n'en est pas moins bâti à moindres frais, avec un vrai souci de rentabilité ; modifier au maximum, adapter en grand, avec le moins possible de moyens : être efficace.

Conséquemment, les constructions sont peu ostentatoires surtout de près, car on accorde peu de soin aux ouvrages quand on n'en a pas besoin. La moindre qualité de certains murs et l'exposition à la vue de tous des assises de la tour maîtresse, montrent que l'on n'a pas forcément voulu que ces espaces au pied de la tour maîtresse soient beaux. Quand c'était nécessaire, comme en bâtiment 8, on est, par contre, capable de mettre plus de moyens. C'est d'ailleurs aussi ce bâtiment et le RDC du donjon qui sont alors planchés alors que dans le reste des espaces fouillés les sols sont constitués de terre battue, très exceptionnellement aménagés de béton de chaux ou de vagues calades dans les circulations en pente.

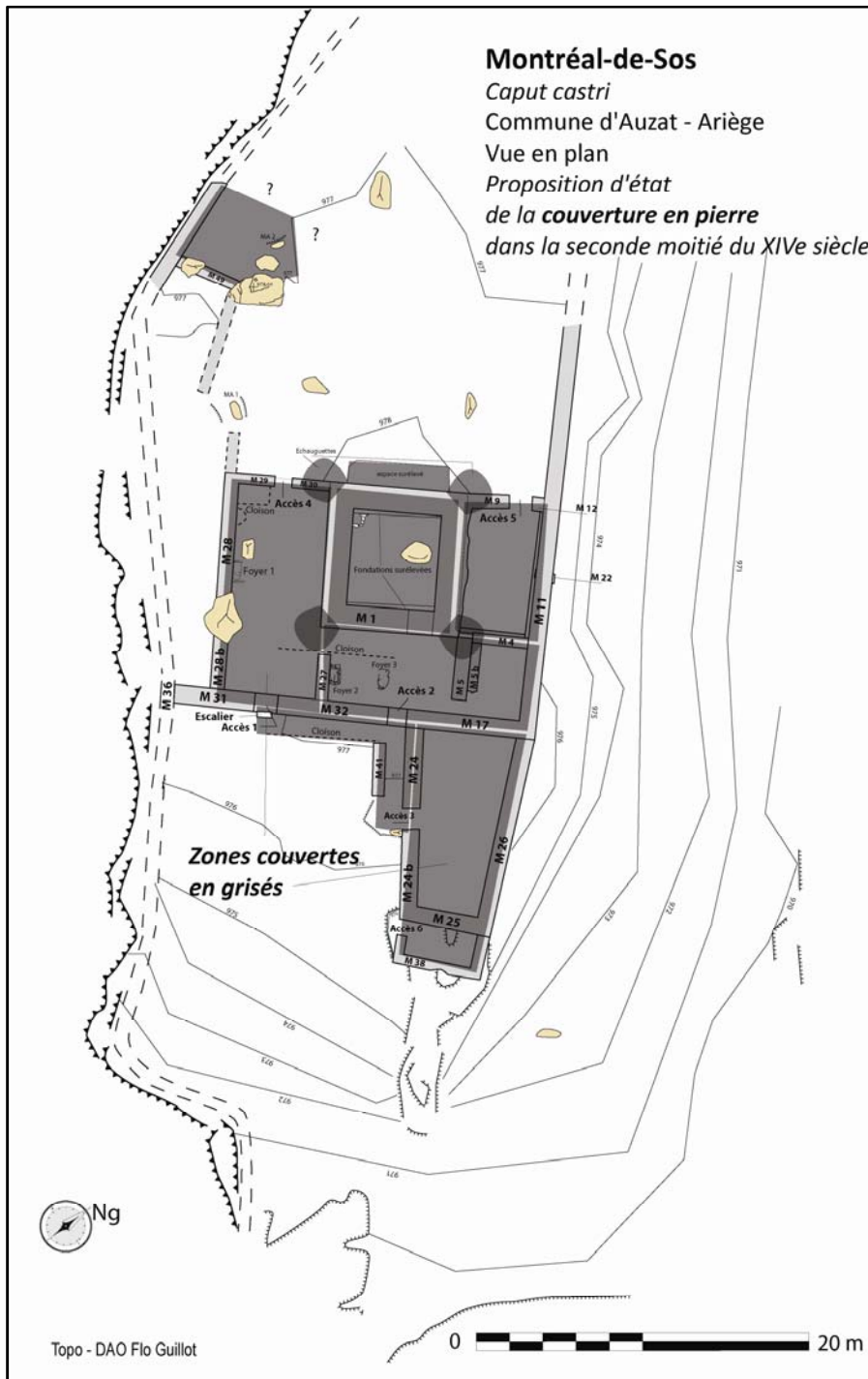
Mais c'est surtout de loin que le cœur du château dut être le plus modifié : son image changea radicalement par la mise en place d'une couverture en pierre, ce qui implique probablement une construction de solides charpentes pour supporter le poids des pierres. Là encore, on notera le

²¹ Autant que l'on peut en juger. Puisque nous n'avons pas les élévations ; il faut tout de même suspecter des réaménagements des couronnements.

choix des lauzes pour la tour maîtresse, la taille décorative de celles du bâtiment 8, alors qu'on utilise des ardoises classiques pour les autres espaces.

Ces réaménagements ont donc été très importants et sont globalement bien cernés par les fouilles et la stratigraphie. En fin de fouille, après avoir terminé les secteurs en cours (10 et 6), il sera donc envisagé une proposition de reconstitution 3D informatisée ou dessinée pour la publication.

Les sondages pratiqués vers la tour du Barri ont montré que cette phase est aussi bien documentée sur ce secteur et que des bâtiments y sont mis en place. Le réaménagement ne se limite donc probablement pas au *caput castr*i que nous fouillons actuellement.



Une dense occupation finale (phases 5 et 6)

Bien sûr, l'occupation qui suivit ce réaménagement du *caput castris* fut dense. Elle couvre toute la seconde moitié du XIV^e siècle et peut-être le début du XV^e siècle car on a découvert des éléments mobiliers du XV^e siècle, même s'ils ne sont pas très fréquents.

Une analyse radiocarbone est en cours sur la phase suivante, destruction qui scelle cette occupation. On sera attentif au pic de probabilité pour tenter d'aider à préciser, confirmer ou infirmer, les datations proposées pour la fin de cette occupation, datations qui sont proposées à partir de l'analyse du mobilier.

Cette occupation de la seconde moitié du XIV^e siècle et peut-être du début du XV^e siècle n'est pas documentée dans les chartes, car rappelons que le *castrum* disparaît de la documentation écrite en phase 4, ce qui démontre que malgré la multiplication des actes conservés traitant de la vallée « Dessos », la documentation reste partielle. En fait, les actes que nous possédons pour la vallée du Vicdessos à cette époque sont surtout ceux du consulat et des consuls²².

Les actes comtaux sont rares, voire exceptionnels. Ils sont strictement limités aux chartes de franchises et confirmations de franchises. Ceux des officiers des comtes, sénéchaux, bayles ou juges sont plus fréquents. Mais, déjà au début du XIV^e siècle, le château de Montréal-de-Sos n'apparaissait que dans deux types de situation dans cette documentation : lorsqu'il y avait litige avec les consuls ou lorsque le châtelain de la fortification était témoin d'un acte. La quinzaine d'actes de la seconde moitié du XIV^e siècle et du début du XV^e siècle que nous conservons ne mentionnent plus de litiges : peut-être les relations ont-elles fini par s'apaiser ? Ils ne mentionnent pas non plus de châtelain ce qui est plus étonnant.

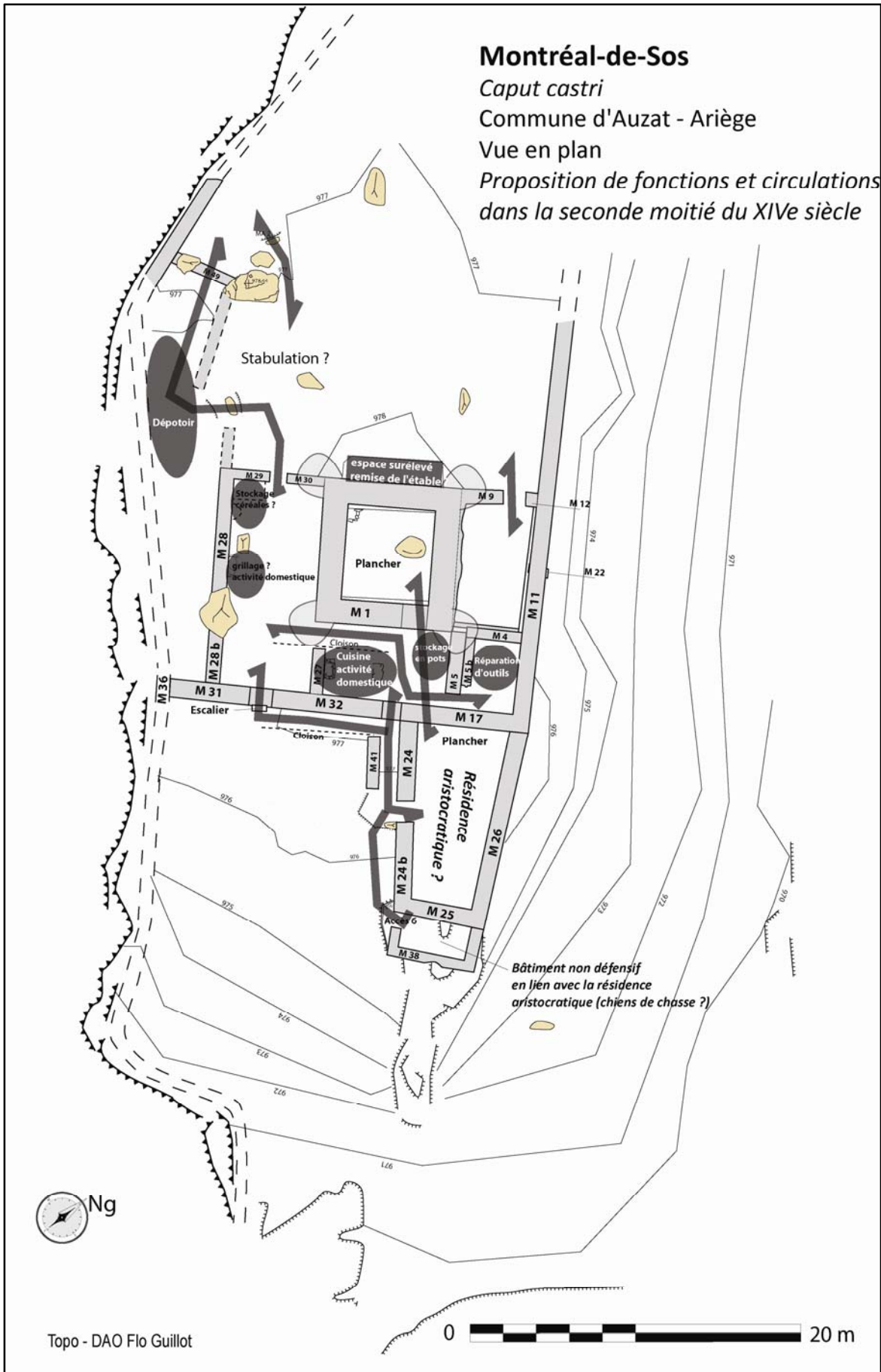
Cette occupation a livré de grosses unités épaisses et très chargées en mobilier.

Il a semblé que des évolutions pouvaient être décelées dans ce temps qui dure finalement un peu plus d'un demi-siècle. Sur certains espaces, on se rend compte que l'occupation finale, juste avant l'arasement de la phase 7, prend une forme plus désordonnée, moins organisée qu'elle ne l'était juste après la phase 4. Certains espaces voient leurs fonctions abandonnées et les sols se recouvrent peu à peu, allant parfois jusqu'à recouvrir des murs peu élevés (par exemple les murs 9 et 12), les foyers des zones 5 et 9, le petit atelier de réparation en zone 2, la pièce de stockage isolée par la chaux, etc. En zone 6, la petite remise le long du mur du donjon est conservée comme le sont les circulations, notamment celles de la zone 10.

Nous avons pour l'instant du mal à départager chronologiquement ces deux étapes, phases 5 et 6, et il est tout à fait possible que l'évolution ait eu lieu peu à peu, sans rupture.

Sur certains secteurs de la zone 6, dans le secteur lices et petite plateforme, c'est seulement le début de l'occupation (la phase 5) qui est encore présente car la chute du mur d'enceinte externe (M36) a entraîné la perte des U.S. supérieures de ces secteurs

²² Archives départementales de l'Ariège, 1 C 163, E 95 et E 96. Des actes des comtes de Foix sont consultables dans d'autres fonds type Doat (Bibliothèque Nationale) ou l'Histoire Générale du Languedoc. Un article est en cours sur la société en vallée de Vicdessos à cette époque. Il fera aussi le bilan de la qualité de la documentation écrite.



L'importance de l'éparpillement des remblais lors du remodelage de la phase 4 transparait dans la dispersion de certains mobiliers sur différents secteurs mais elle peut aussi être due à d'autres événements. Ainsi, certains fragments de verre ou de céramiques recollent d'une zone à l'autre. Dès 2006, nous exhumons des ferrures issues probablement d'un même ensemble (coffre ? et céramique) sur deux zones différentes²³. Leur dispersion posait évidemment problème car les coffres sont suffisamment précieux pour ne pas supposer qu'ils ont été jetés ainsi parce qu'ils étaient usés : ils auraient été réparés. Les U.S. dans lesquelles elles se trouvaient avaient été ancrées toutes deux en phase 5. Cette année, l'événement s'est reproduit à propos d'une ferrure de coffre qui peut être rapprochée des précédentes. Faut-il en conclure que des éléments sont tombés depuis le haut de la tour et se sont donc éparpillés ? Ce sont des objets isolés et ils n'ont pas été retrouvés avec des éléments de construction.

Si la stratigraphie indique des évolutions de la fonctionnalité des espaces, le mobilier des deux phases est globalement le même. Le matériel militaire ou de chasse reste peu présent, un peu plus en zone 6 et en phase 5 que sur les autres secteurs.

Le matériel reste majoritairement celui de l'habitat et de l'occupation ; les tessons de céramiques et les fragments d'os d'animaux sont très nombreux et les éléments liés à l'habitat et à l'ameublement restent très largement majoritaires dans tous les secteurs parmi les éléments métalliques.

Sur une U.S. de la phase 6 en zone 6, on a relevé une dent de lait, indice de la présence d'un enfant sur le site.

On a aussi découvert nombre d'indices de jeux, dés mais aussi tables de jeu et pions en ardoises et lauzes gravées.

Les mobiliers artisanaux sont aussi présents de façon soutenue. Ceux liés au travail des textiles et du cuir, bien sûr, mais aussi des artisanats plus spécifiques comme le travail du plomb représenté par un lingot ou celui du métal en général par une enclume et par un fragment d'aiguiseur-polissoir en os. Mais ces artisanats semblent peu diffusés et techniquement limités ou plutôt concentrés sur les travaux textiles et ceux du métal. Rappelons que le rapport du mobilier métallique non ferreux note une sous-représentation des tôles utilitaires, qui pourrait indiquer des conditions de résidences éloignées d'un artisanat domestique productif. En fait, à bien jauger ces mobiliers artisanaux, rien n'indique une véritable activité de spécialiste. Le faible nombre des éléments artisanaux fait plutôt penser aux outils et objets de la vie de tous les jours, ceux qu'on utilise pour réparer, arranger. Même l'activité métallurgique peut-être être restée au niveau de la réparation des outils et non pas avoir été liée à une fabrication. C'est en tout cas ce que la fouille de la zone 2, en phase 5, permettait de supposer dans un espace pourvu d'un atelier ou de billots et d'un foyer, mais un foyer peu structuré et peu important tout juste capable de produire de la chaleur pour réparer quelques outils rapidement. L'enclume découverte cette année peut être liée à cette activité.

Au vu du mobilier, on ne peut supposer, dans aucune des phases et particulièrement pas dans les phases 5 et 6, que cette garnison -en tout cas ceux qui vivent et viennent dans le *caput castris*- soit composée de militaires-paysans car aucun élément agricole n'a été découvert sauf peut-être un possible fragment de faucille.

Ceux qui fréquentent le *caput castris* sont donc des professionnels de la guerre ou de la gestion des droits comtaux qui peuvent avoir des activités artisanales limitées ou qui peuvent être mêlés à des artisans, mais qui n'ont pas ou peu d'activités agricoles.

²³ Fragments de ferrures identiques découverts en zones 8 et 9. Rapport 2006, p. 147 et 151. Deux tessons recollaient aussi entre ces deux zones, p. 147, 150 et 155.

Existaient des spécialisations des différents espaces du *caput castris*, autant que l'on peut en juger car la fouille n'est pas finie partout (voir le schéma ci-dessus)²⁴. Les différences du bâti et des aménagements construits exposés au chapitre précédent associées aux différences du mobilier en qualité et en proportion ont conduit à proposer des fonctions pour certains espaces, à commencer par les circulations qui apparaissent assez nettement, mais aussi avec à observer secteurs de vie domestique culinaire, de travail sur des outils, de stockage, de stabulation, de dépotoir, etc.

Ce sont des fonctions somme toute relativement classiques pour une fortification du XIVe siècle (voir plan ci-dessus).

On notera qu'il manque des éléments, comme la résidence de la garnison. Mais la fouille actuelle est très peu étendue par rapport au site entier et il semble logique de supposer que cette résidence s'effectuait en dehors du *caput castris*.

En outre, les unités de ces phases sont parfois chargées de scories qui proviennent d'un travail de réduction du fer. Certains secteurs (zones 7 et 6, phases 3 et 5) en sont plus chargés que d'autres. Il semble qu'à l'époque des forges hydrauliques, l'existence d'une vraie forge sur un sommet calcaire sans eau soit peu vraisemblable. On peut définir deux hypothèses de travail pour justifier de la présence de ces scories (dont certaines sont des parois de four). On peut supposer soit qu'elles sont utilisées en remblais et qu'elles sont antérieures au XIVe siècle, prélevées sur le sommet près d'un ancien bas-fourneau, soit qu'elles proviennent d'un atelier en fonction dans la fortification au cours du XIVe siècle, mais d'un atelier qui se contenterait, par exemple, de compacter la loupe de fer (dernière opération) en évacuant les scories résiduelles et ne serait pas une véritable forge fabriquant du fer à partir de minerai. L'existence d'un atelier de ce type justifierait la présence d'une citerne dans la tour du Barri.

Alors que l'on pouvait douter du caractère aristocratique de l'occupation, puisque le site n'est plus mentionné dans la documentation, qu'il est moins stratégique et qu'il aurait donc pu devenir un ouvrage local gardé par des officiers subalternes, on a découvert un morceau de tapisserie en filés d'or dans une U.S. de la phase 5 qui démontre autant que possible de la présence d'un ou plusieurs personnages riches sur le site²⁵. Il faut donc proposer une vraie occupation aristocratique qui peut être mise en relation avec le grand bâtiment 8 qui paraît être une résidence aristocratique et dont la présence souligne que la tour maîtresse n'est pas suffisante ou n'est pas utilisée à cet effet.

En outre, les découvertes 2008 d'une monnaie étrangères des Flandres, de monnaies d'Artois et d'une pointe de flèche d'Europe de l'est, sont de remarquables indicateurs sur la fonction et l'origine des personnes qui sont dans le *castrum*. En effet, la présence étonnante de ces éléments sur un site de la haute Ariège, s'explique assez aisément par l'histoire politique comtale.

En 1304-1305, puis en 1314-1315, Gaston I, comte de Foix, grand-père de *Febus*, fut à deux reprises aux côtés du roi de France dans les guerres au nord du royaume, en Picardie, en Artois et en Flandres. Mais surtout, et c'est plus probablement à cet événement qu'il faut raccrocher ce mobilier, Gaston III dit *Febus*, partit en Croisade aux côtés des chevaliers teutoniques en pays

²⁴ On doit souligner, pour le site en entier, l'absence apparemment d'église ou de chapelle. Dans le contexte du sabartès, ce n'est pas étonnant, mais classique des ouvrages de caserne des comtes de Foix.

²⁵ Rapport 2005, p. 206 et suiv. Etude de Christophe Moulherat.

baltes en 1357 et 1358. Avec ses hommes, il traversa la France et embarqua à Bruges pour rejoindre Königsberg²⁶ en bateau en passant par la Norvège et la Suède. Au retour, ils rentrèrent par les terres et passèrent par Meaux réprimant une jacquerie. La présence de ces mobiliers indique qu'il y a à Montréal-de-Sos, en phase 5, des hommes ayant participé à cette croisade, des spécialistes de la guerre, personnels de l'entourage immédiat du comte de Foix.

²⁶ Ancien nom de Kaliningrad, ville russe, actuelle enclave au bord de la Baltique entre la Pologne et la Lituanie. Capitale de l'ordre et de l'Etat théocratique teutonique. Au milieu du XIVe siècle, les chevaliers teutoniques partaient en croisade chaque année contre les peuples baltes dont certains n'étaient pas encore christianisés.

Finir par un arasement (phase 7)

Après une phase 6, beaucoup moins soucieuse de la spécification des espaces, le château est désarmé sans qu'il y ait *a priori* de phase d'abandon intermédiaire.

L'arasement n'est pas documenté. Il a été largement démontré par l'archéologie.

Il concerne l'enceinte interne, la tour maîtresse et le bâtiment 8. Les murs ont été détruits de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à 2 ou 3 m du sol.

La chute de ces murs a aussi abîmé les refends sous-jacents, mais ils n'ont pas été détruits directement.

Grâce à l'étude du mobilier, on peut supposer cet arasement ancré au début du XVe siècle, mais on aimerait être plus précis tant la géopolitique évolue rapidement à ce moment-là. C'est pourquoi nous tentons actuellement une datation radiocarbone sur des charbons de cette destruction.

A nouveau, la situation géopolitique a changé. Après la mort de *Febus*, une famille cadette récupéra les biens de cette famille, dont le comté de Foix et la vicomté de Béarn. Son pouvoir était mal assis : les élites locales furent clairement réticentes à ce changement, de peur que les nouveaux comtes reviennent sur les acquis, franchises et différents droits des communautés. Lorsqu'il comprit qu'il mourrait sans enfants, Gaston *Febus*, lui-même tenta d'empêcher que son héritage aille vers cette famille de Castelbon car leurs relations n'étaient pas bonnes.

En outre, les changements de comtes furent assez fréquents jusqu'en 1412, ce qui ne facilita pas la fixation d'un pouvoir comtal fort.

Pour garantir leurs possessions, les nouveaux comtes s'appuyèrent sur les officiers des rois de France et ce fut un changement radical dans la politique comtale, un tournant, l'entrée réelle et définitive dans le royaume de France²⁷. Elle se matérialisa par l'apparition de bâtiments philippiens ostentatoires comme la tour ronde du château de Foix, construite dans le premier tiers du XVe siècle²⁸.

En même temps, l'affaiblissement du pouvoir comtal fuxéen impliqua une moindre sécurité intérieure des possessions comtales. Alors que les dégâts de la guerre de Cent Ans étaient restés à l'écart du comté ou n'avaient concerné que sa frange nord sous Gaston *Febus*, l'insécurité progressa très vite à la fin du XIVe siècle. Entre 1396 et 1415, plusieurs actes, à Vicdessos ou à Montaillou, expliquent qu'il faut fortifier ou réparer car un risque existe du fait de la situation « en frontière du royaume de France ». On construit même un fort villageois à Vicdessos à la fin du XIVe siècle, alors que ceux-ci sont très rares en haute vallée de l'Ariège. L'insécurité est palpable et bien réelle.

C'est dans cette chronologie que le château de Montréal-de-Sos est arasé. On comprend, vu l'affaiblissement du pouvoir comtal, que l'on n'ait pas pu conserver sans garde un ouvrage tel que Montréal-de-Sos dans les conditions d'insécurité du début du XVe siècle. Mais la raison réelle

²⁷ Théorique acquis à la fin du XIIIe siècle, suite au traité de Corbeil et à la politique de Philippe-le-Hardi. Mais la guerre de Cent Ans, l'affaiblissement du pouvoir royal français, la force du pouvoir de *Febus* et sa politique « autonomiste » grâce au Béarn impliquèrent que cette appartenance au royaume de France était restée très théorique et extrêmement limitée dans la pratique jusqu'en 1391.

²⁸ Un tailleur de pierre, le gendre de celui qui fit cette tour est cité en 1447. O.P. Archives municipales de Pamiers. Edition : LAHONDES (J. de), BSA, 1890, n°3, p. 118 « texte relatif à la construction d'une tour au château de Foix ». ms en occ.

de son arasement est plus difficile à saisir. Probablement faut-il associer l'évolution politique qui implique une évolution des moyens castraux donc une redéfinition des sites, avec la présence depuis l'extrême fin du XIVe siècle d'un ouvrage fortifié villageois nouveau qui est à même de protéger une partie de la population.

En tout état de cause, il n'y a plus, sur le site de Montréal-de-Sos, d'occupation permanente quelconque après cet arasement.

Pastoralisme et fouilles clandestines (phase(s) 8)

On peut être perçues (voir étude du bâti ci-dessous) une ou des occupations vraiment temporaires assez fugitives et mal datées.

Les utilisations sont liées au pastoralisme et il semble évident que ces terrains aient été pâturés : ils l'étaient d'ailleurs encore en 2000.

Par contre, il ne semble pas qu'il y ait eu des cultures, même au moment de surpopulation au début du XIXe siècle, peut-être parce que l'espace est réduit et parce les sols sont peu épais et fragiles.

La documentation récente aborde aussi le sujet des fouilles clandestines dont nous avons malheureusement retrouvé les traces mais dont les effets étaient souvent limités par l'épaisseur de la destruction sauf en zone 6, dans sa partie nord-est.

Bilan triennal de l'étude du bâti²⁹

Analyse synthétique du bâti dégagé sur la fouille triennale

Cette analyse ne porte que sur les techniques de construction des murs, car l'analyse de la fonction et du volume des espaces est réalisée au chapitre suivant.

Cette analyse, dans son sujet, se rapproche des travaux 2007 du Programme Collectif de Recherche « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges ».

Les bâtis en pierre devaient bien sûr être minoritaires dans le château, limités surtout au gros œuvre, mais ils sont surdimensionnés dans l'étude puisque surestimés par une meilleure conservation. Ils correspondaient aussi aux ouvrages les plus importants

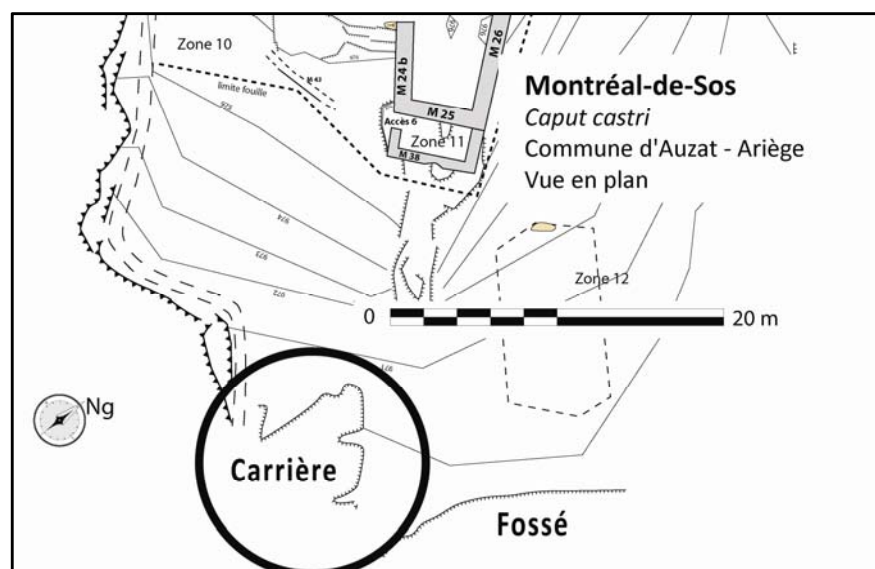
Les matériaux

Les blocs de la construction proviennent de matériaux autochtones (voir étude géomorphologique ci-dessus) :

. *Calcaires aptiens à faciès urgonien* du sommet. On rencontre à l'entrée du *caput castri*, proche du fossé sec, un site d'extraction, le fossé sec en est un aussi et le sommet lui-même comporte partout de très nombreuses emboitures pour coins en fer³⁰ marquant les aménagements du relief et la récupération de blocs pour la construction. Il faut insister sur la diffusion de ces traces d'extraction, qui sont visibles dans toutes les roches en place et partout sur le site.

Les calcaires sont très concentrés en carbonate de calcium (90 à 95 %) et forment des roches dures imperméables en petit. Ils sont parfois métamorphisés - marmorisés- et/ou fissurés -diaclasses.

Les calcaires sont très largement et massivement



²⁹ Pour des questions de compréhension, les exemples et les résultats donnés dans ce bilan dépassent en fait le cadre du triennal et incluent parfois des éléments antérieurs issus de fouilles programmées annuelles ou de sondages menés entre 2001 et 2005.

³⁰ De formes triangulaires, elles mesurent de 12 à 15 cm de long, 3 à 5 cm de large et 8 à 12 cm de profondeur. Le coin en fer pouvait être calé par des cales en bois pour faire coller emboiture et coin. L'espacement des encoches dépend de la qualité de la roche, elle est moindre dans des granites que dans des calcaires. Dans les calcaires, les encoches sont alignées sur la stratigraphie ou les diaclases quand elles existent.

utilisés dans les murs.

. Pierres issues des blocs erratiques : *gneiss du Montcalm*. Gneiss bien cristallisés et très lités, chargés en hématite. Quelques petits blocs de gneiss servent dans les parements des murs, mais c'est surtout dans les fondations de murs ou dans celle de la motte que l'on rencontre ces éléments. Ils ne sont pas taillés, juste débités.



Base du M 4 – face sud-est
 Notez le bloc de granite à gauche et le bloc de gneiss à droite
 Ils sont posés sur la terre et constituent la fondation du mur.

. Pierres issues des blocs erratiques : *granites du pluton de Bassiès*. Granites blancs très massifs. Les blocs de granites servant aux parements des murs sont exceptionnels, encore plus rares que les gneiss. C'est surtout dans les fondations de murs ou dans celles de la motte que l'on rencontre ces éléments. Ils ne sont pas taillés, juste débités.



Blocs de granites issus de la base de la motte

. Pierres issues des blocs erratiques : *schistes du Montcalm* : schistes et mica-schistes durs, aux litages larges. Ce sont les blocs erratiques les plus rares. Ils sont quasiment exceptionnels tant dans les parements que dans les fondations ou la fondation de la motte.

.La taille

Suivant leur conservation et l'ouvrage qu'ils ont subi, les blocs comportent des traces de la taille ou pas. Les plus ouvragés, ceux du donjon, et ceux des angles, sont taillés sur 4 faces et on peut voir les marques du marteau-taillant à la surface des blocs calcaires.

Les gneiss et les granites sont toujours juste équarris, voire utilisés tels quels car la taille en est délicate.

Bloc issu de la destruction du donjon

Remarquez sur le côté l'essai pour le partager en deux non abouti à cause d'un écaillage du bloc visible en



Détails du même bloc

Les mortiers à bâtir :

Ils sont composés de chaux avec des sables lavés de rivière et beaucoup plus rarement des sables de terre. Les sables sont souvent schisteux. Les graviers sont majoritairement composés de galets qui ne peuvent avoir été pris sur le site, mais proviennent de zones de sédimentations liées aux glaciers ou aux cours d'eau.

Il a été démontré que dans un même bâti, réalisé en même temps, les mortiers pouvaient prendre des couleurs et des aspects différents (voir par exemple la base du M 31, rapport 2008). Les mortiers sont en général très denses et solides, mais on doit noter qu'ils le sont plus dans les murs du donjon et dans le mur d'enceinte interne que dans les murs bâtis en phase 4, que ce soit ceux du bâtiment 8 ou les petits murs de refend.

Finalement, on peut remarquer que plus il y a de mortier dans un mur (présence et importance du blocage) plus ce mortier est résistant et cette résistance ne doit rien au tamisage des éléments sableux ou gravillonnaires qui sont globalement comparables d'un mortier à l'autre (sauf cas exceptionnels des enduits et des bétons) : elle est le fait du mortier lui-même et de la composition de la chaux plus ou moins alvéolée.

Dans les poteaux d'angle du donjon³¹, il a été repéré des traces de tiges végétales dans le mortier.



Trois aires de gâchage non structurées ont été fouillées.

Elles sont relativement similaires l'une de l'autre. Non limitées par d'éventuels aménagements, elles s'étalent sur le sol sur 2,2 à 2,8 m de diamètre. Elles semblent avoir servi peu de temps car leur épaisseur ne dépasse pas les 12 ou 13 cm. Elles sont globalement rondes et légèrement concaves vers le centre. Soulignons que ces trois aires de gâchages³² n'existaient pas de même chronologie. Soulignons que nous n'avons pas mis à jour de fosse pour éteindre la chaux. Quatre blocs recouverts d'une vitrification ont été retrouvés dans la fouille. Ils pourraient provenir d'un four à chaux dont on ne connaît pas

l'emplacement.

³¹ Rapport 2007, p. 41, poteau U.S. 62.

³² Voir sur cet exemple, Rapport 2005, P. 75. Et sur les autres, rapport 2004, p. 44 et rapport 2007, p. 70.

Les enduits et bétons :

Dans le cas de la construction d'un accès, on a découvert un béton de chaux particulièrement résistant. Il servait à asseoir la circulation en pente entre l'accès 3 et l'accès 2 à partir du milieu du XIVe siècle. C'est probablement la pente et les écoulements d'eau qui ont forcés à soigner le sol et à mettre en place un béton. Il servait à niveler un sol constitué en-dessous de terre posée sur un lapiaz très irrégulier bien que retaillé pour l'araser. Il était constitué de chaux mêlée à une poussière calcaire très fine (voir rapport 2007, zone 10, U.S. 10127). Pour accentuer la dureté du mortier, les petits graviers ou galets n'ont donc pas été utilisés et l'on a broyé très finement du calcaire comme on pouvait broyer du tuileau pour le mortier des citernes.

On rencontre aussi (bâtiment 8 et donjon) des enduits de parement à trois couches (gobetis, corps d'enduits, couche de finition), chacune étant réalisée avec un sable plus fin au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur du mur, suivant une technique avec gobetis. Ici le sable n'est pas issu d'un broyage, mais il est calibré par tamisage. Ces enduits sont clairement utilisés dans un cadre qualitatif, dans les bâtiments les plus importants uniquement. Ils semblent avoir couvert entièrement ces murs : l'étude des traces ne démontre pas une technique en pierre à vue. Notons que dans le donjon, ils sont présents en face interne et en face externe, alors que l'on ne les rencontre qu'à l'intérieur du bâtiment 8. La chronologie de ces deux ouvrages est différente (phase 1 et phase 4).

On n'a pas relevé de badigeonnage à la chaux pure.



Vestiges d'enduits en face externe
sud-est du donjon

Ces enduits sont donc limités aux murs des deux bâtiments les plus importants, le donjon et le bâtiment 8 et à ceux une pièce qui fut aménagée spécialement pour être étanche et dont on peut

supposer, même si nous l'avons découverte vidée, qu'elle servait au stockage des grains (voir photos ci-dessous). Dans le cas de cette pièce³³, les murs intérieurs et le sol étaient enduits.



Zone 9 – pièce cloisonnée dans l'angle M 28/M29
Remarquez l'enduit sur les murs.
Notez aussi la lauze et l'encoche de la cloison.

Certains enduits de sols (très nombreux proches de la tour du Barri³⁴, ils le sont moins au cœur du château sauf dans le cas de la pièce mentionnée ci-dessus) comportent une addition de tuileau broyé au mortier de chaux. D'autres (ceux de la pièce en zone 9 ou au pied de l'accès 1) sont réalisés sans addition de tuileau en enduits en trois couches successives composées de chaux avec des sables lavés de rivière. La première couche est composée d'éléments assez grossiers, la couche supérieure d'éléments plus fins du type couche de finition des parements des murs.

Les éléments de couverture en pierre :

Les éléments de couverture en pierre sont uniquement liés à la reconstruction de la phase 4. On couvrit alors tous les bâtiments du *caput castris* (Donjon totalement, zone 1 totalement, zone 9 au moins en très grande partie, zones 2 et 5 totalement, bâtiment 8 et 11 totalement, zone 6 petite plateforme seulement (en cours, à vérifier)).

Antérieurement à la phase 4, aucun vestige de toiture en pierre n'a été repéré et les seules ardoises découvertes dans la construction l'ont été dans le seuil de l'accès 1, face externe (ci-dessus, étude du bâti). Encore ont-elles pu être ajoutées en sous-œuvre en phase 4 pour consolider l'accès car celui-ci a alors été remanié. On doit donc proposer que les couvertures antérieures ont été en matériaux périssables.

En phase 4, il semble que le tas d'ardoises et lauzes ait été déposé en zone 9 près de l'accès 1, dans l'angle des murs 27 et 32. C'est en tout cas dans ce secteur que l'on a retrouvé des ardoises et lauzes gravées dans des U.S. de la phase 4. Ces éléments de couverture devaient ensuite être retaillés une dernière fois pour les calibrer à la taille voulue. La majorité des ardoises et lauzes, gravées ou pas, ont donc été retrouvées à la base de la destruction qu'elles scellent très nettement.

³³ Zone 9. Rapport 2006, p. 56 et suiv.

³⁴ Un sol complètement enduit avait été mis au jour dans un sondage en 2005 (zone 7).



Base de la destruction dans le bâtiment 8,
remarquez les ardoises

. Ardoises : Plusieurs ardoisières (spécialement dans la vallée de Siguer) sont connues dans la vallée.

Soulignons la découverte d'ardoises de décoration biseautées, taillées en triangle (zone 8³⁵) qui suggèrent une toiture décorée de petites ardoises triangulaires.

. Lauzes : Les lauzes n'apparaissent que pour la couverture de la tour maîtresse. Elles sont constituées de grandes dalles épaisses de calcaires schisteux que l'on peut extraire dans les flancs de la roche St-Vincent entre Saleix et Auzat.

Ces couvertures en pierre comportent, qu'elles soient en lauzes ou en ardoises, de larges pièces de rives (autour de 70 cm, voir photo ci-dessus). Les tailles sont diverses, biseautées ou droites. Elles sont presque toujours très finement taillées démontrant d'une vraie maîtrise technique. Les ardoises et lauzes étaient cloutées sur la charpente, de nombreux vestiges d'encoches de clous ont pu être observés. Le diamètre des trous de clous est de l'ordre du centimètre, ils demandaient d'utiliser de petits clous à tête ronde et plate. De nombreux éléments de ce type ont été retrouvés dans la fouille.

³⁵ Rapport 2006, p. 92 et p. 87.



Les plaques foyères

Trois foyers ont été fouillés³⁶ et un est en cours de fouille³⁷ (voir ci-dessus) ;

Les plaques foyères sont toujours constituées de lauzes ou de dalles de gneiss taillées.

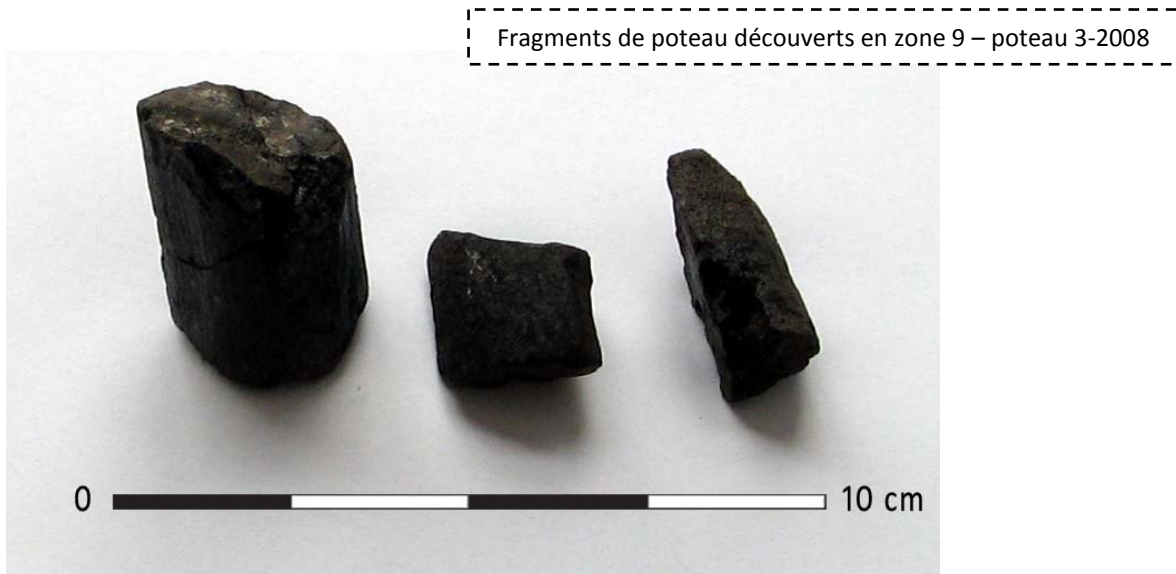
Ici encore, la taille de ces dalles dénote d'une maîtrise technique très aboutie, la surface de ces dalles pouvant atteindre $\frac{1}{2}$ m².



Fragment de dalle de foyer en lauze (calcaire marneux),

³⁶ Zones 5 et 9, rapport 2006, p. 32 et suiv. et p. 60.

³⁷ Zone 10, sous le m42.

Le bois :

C'est évidemment le grand absent.

Les quelques fragments qui ont pu être récoltés, en fond de trou de poteau³⁸, ou dans la destruction, sont des éléments tardifs des phases 5 et 6. Quand ils ont pu être étudiés, il s'agissait de chêne.

Les encoches de poteau sont de plans et tailles très divers. Elles sont généralement rondes et peuvent être coincées dans le lapiaz quand c'est possible ou en pleine terre ; elles comportent alors des calages sauf dans le cas où le poteau était suffisamment gros et ancrés dans un matériau suffisamment dense comme la motte³⁹.



Dans les angles du donjon, 4 encoches de poteaux ont été fouillées⁴⁰. Comme ils étaient situés dans des angles droits, ces poteaux étaient carrés. On en a la preuve grâce à l'encoche du pied de l'un d'eux qui s'est conservée dans un bloc. Ces poteaux mesuraient 25 cm de côté et étaient enfoncés sur 80 cm de haut dans le terre artificiel qui portait le donjon. Autour d'eux, des pierres avaient été agencées et scellées au mortier et dans l'angle -contre le mur- du mortier avait été rajouté pour sceller le

poteau. Cet exemple, mal daté, démontre que les poteaux en bois ne sont pas réservés aux petits aménagements ou aux simples cloisons légères.

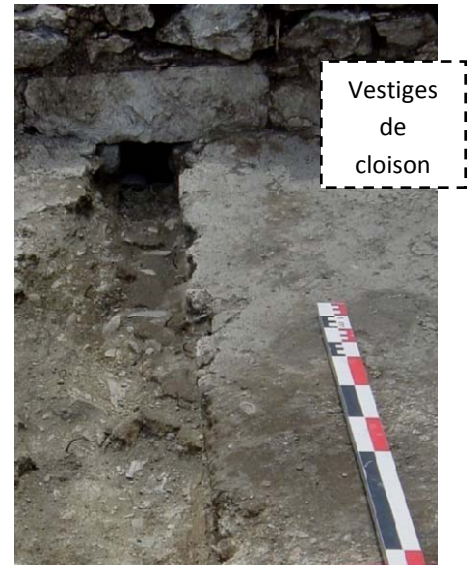
³⁸ Voir photo ci-dessus. Poteau 3-2008 en zone 9, rapport 2006, p. 67. Un ¹⁴C est en cours sur ce fragment pour vérifier la chronologie de la phase 4.

³⁹ Poteau rond dans la motte, diamètre de 18 à 20 cm, phase 1 ou 2, rapport 2005, U.S. 1138, p. 29-30.

⁴⁰ Rapport 2007, p. 41 et suiv.

La présence de nombreuses poutres dans la destruction à chaque angle extérieur du donjon a pu être vérifiée lors de cette fouille. Ces poutres étaient situées au sein de la destruction, entourées de rubéfaction indiquant qu'elles étaient tombées au sol en brûlant. Elles étaient situées dans les 4 angles au 1/3(dessous) - 2/3 (au-dessus) de la destruction. Il n'a pas été découvert d'autres matériaux autour du type fragments de torchis ou autre. Il pourrait s'agir d'ouvrages en bois ou en gros œuvre en bois en encorbellement dans les angles du donjon, du type échauguettes.

On a aussi découvert l'empreinte des poutres des cloisons encadrant le sol de chaux en zone 9 et phase 4 et 5 (voir photo ci-dessus). Ces poutres mesuraient 15 cm de large. Elles s'ancrent dans des encoches du mur, tout comme celle qui servait au seuil de la porte de l'accès 2 (mise en place phase 4).



Les varves :

Varves argileuses et dépôts glaciaires provenant soit du site lui-même en toutes petites quantités, soit de la vallée (voir étude géomorphologique en introduction). Elles sont utilisées dans les remblais et surtout dans la motte qui n'est constituée que de ces varves associées à la base à des gros blocs de gneiss et granites.

La motte n'a pas été fouillée entièrement, mais sa base a été atteinte en plusieurs endroits, souvent en périphérie des zones où là où des tranchées de fondations l'avait retaillée : en zone 9 le long des murs 28 et 28b, en zone 2 dans l'angle M 11/M 17, en zone 1 dans la tranchée du M 11, en zone 0 dans les trous de fouilles clandestines, etc.

Ces varves constituent un matériau extrêmement dense et particulièrement difficile à fouiller à la main. Elles sont donc beaucoup plus stables que les autres terres que l'on peut trouver dans la vallée.

On en trouve aussi dans certains remblais, notamment ceux mis en place en phase 4. Il s'agit probablement d'un remploi de la motte décaissée.

Les blocs erratiques :

En dehors du possible débitage de ces blocs pour fabriquer des moellons (emboitures nombreuses, voir ci-dessus), ceux qui étaient en place ont servi à la construction en entrant dans les plans. La fouille 2007 en a fourni deux beaux exemples en zone 6, mais presque chaque secteur en comporte tant les blocs erratiques sont nombreux sur le site.

On doit souligner que s'ils ont été conservés par les constructeurs, c'est justement pour s'en servir, sinon ils auraient pu être débités entièrement.

Certains ont été taillés sur les côtés pour gagner de l'espace, d'autres sur le dessus pour pouvoir s'en servir de sol. Ils ont parfois servi à asseoir des murs, mais certains ont subsisté dans les espaces de vie.



Bloc erratique au centre du donjon. Il a été arasé sur le dessus au niveau de la circulation du R-D-C du donjon.



Bloc erratique entre les M 28 et M 28b – zone 9

Le lapiaz :

Les constructeurs ont parfois été amenés à le retailler sur de grandes surfaces, comme dans le bâtiment 8.

En prospectant le site, au-delà de l'emprise de la fouille, les retailles du relief semblent partout présentes sur toute la surface. Elles sont donc énormes et ces aménagements ont dû fournir quantité de moellons pour la construction.

Ce lapiaz a alors pu servir de sol, directement, comme c'est le cas du bâtiment 11⁴¹, ou être recouvert par un remblai peu épais pour niveler les inévitables trous, comme dans le cas du bâtiment 8⁴².

Le lapiaz originel est très irrégulier et ses diaclases offrent des encoches de poteaux naturelles. Il s'agit dans presque tous les cas d'un lapiaz couvert, c'est-à-dire qu'avant la construction il était recouvert par la pédogénèse, même si celle-ci devait être le plus souvent peu épaisse.

⁴¹ Rapport 2007, p. 116 et suiv.

⁴² Rapport 2006, p. 80 et suiv.



Lapiaz non retillé au pied du M 32 – face externe



Sol du bâtiment 11 – lapiaz en partie retillé

Les techniques de construction des murs en pierre

Les murs en pierres sèches

Les terrasses en pierres sèches sont très nombreuses sur les pentes raides des vallées du secteur et au moins depuis le Moyen Âge, vraisemblablement plus anciennement⁴³.

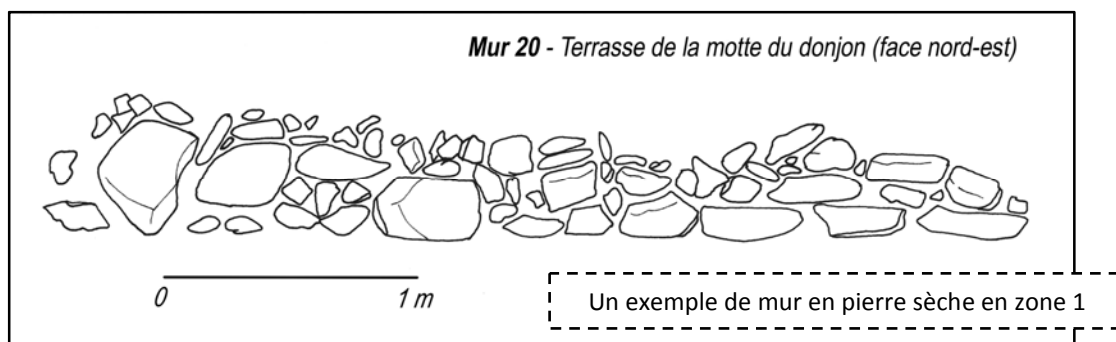
Les ouvrages de la région comportent tous des structures en pierres sèches, même s'il est vrai qu'à partir du XIIe siècle la maçonnerie à la chaux se généralise complètement dans les fortifications⁴⁴. On connaît des ouvrages antérieurs en pierres sèches en vallée du Vicdessos⁴⁵, certains sont en usage au XIe siècle.

Montréal-de-Sos est ainsi un véritable ouvrage de la fin du Moyen Âge car les murs en pierres sèches ne sont présents que dans les terrasses, les bâtiments étant maçonnés.

Mais la présence résiduelle de murs de pierres sèches rappelle que cet ouvrage est aussi un site de montagne et donc de pente, le terrassement y étant nécessaire.

Ces murs en pierres sèches sont souvent en piètre état car la gravité a provoqué le glissement des terrains et a abîmé les murs ou des parties des murs. Il est donc difficile de se rendre compte de leur élévation et longueur d'origine.

Le choix de la pierre sèche n'est pas un choix technique dû par la recherche de facilité car la technique de construction en pierres sèches est complexe. Ce choix est rendu nécessaire par l'usage de ces murs en terrasse : le mur doit laisser passer l'eau pour garantir une bonne stabilité de la terre en amont.



Les murs des terrasses sont rarement élevés. Ils sont composés de blocs plus diversifiés que les murs maçonnés, c'est-à-dire que l'on y rencontre une plus grande proportion de gneiss et de granite, sans toutefois qu'ils atteignent plus de la moitié des moellons. Dans tous les cas les murs

⁴³ D'après les conclusions de Harfouche (R.), *Histoire des paysages méditerranéens au cours de la Protohistoire et de l'Antiquité : aménagements et agriculture*, thèse de doctorat d'archéologie, Aix-en-Provence, 10 octobre 2003.

⁴⁴ A Roquefort-les-Cascades, par exemple, le gros œuvre du château (origine XIIe siècle et remaniements postérieurs nombreux) est entièrement maçonné. Par contre le village subordonné accolé au château (XII-XIIIe siècles) est entièrement en pierres sèches y compris son mur d'enceinte d'ailleurs très épais. Vous trouverez une description de ce site dans le rapport 2008 du Programme de Recherche « Naissance, fonctions et évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges », rapport en cours, téléchargeable sur <http://chateaux09.free.fr>.

⁴⁵ Voir Guillot (Fl.), *Habitats et patrimoines médiévaux en vallée de Vicdessos, Colloque « de la pierre sèche à nos jours »*, Ausat, 2005. Téléchargeable sur : <http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/SYNTHESCOLLOQUE.pdf>.

médiévaux en pierres sèches ne comportent qu'une seule épaisseur de moellons, ce qui implique qu'ils n'ont jamais été très élevés.

Les murs en pierres sèches post-médiévaux à usage pastoral sont différents. D'abord parce que ce ne sont pas des murs de terrasses mais qu'ils servent de clôture. Ils sont donc plus larges et sont constitués de plusieurs épaisseurs de moellons. Ces derniers étant remployés et prélevés sur les tas issus de l'arasement final du château. On y rencontre presque que des calcaires. Car dans la destruction, les murs en élévation qui ont été projetés au sol contenaient presque uniquement des moellons calcaires.



Exemple de mur pastoral - M 43 en zone 10

Les murs maçonnés⁴⁶

Ils sont très largement majoritaires et constituent le gros œuvre du *caput castris*.

Ils n'en sont pas moins très différents les uns des autres. On rencontre des murs bloqués, d'autres pas, des édifices dans lesquels le mortier de chaux prend une importance capitale, d'autres où il est juste là pour consolider un mur bâti comme un mur en pierres sèches, etc. Les parements des murs sont eux-mêmes divers suivant les moellons employés, le soin apporté à la construction, le travail de taille des moellons, leur volume, etc.

On peut synthétiquement réaliser un classement typochronologique des murs mis au jour grâce aux résultats des fouilles.

- Le seul mur -assuré- de la phase 1 est celui de la tour maîtresse. La chronologie précise de cette phase est en attente des résultats de datations radiocarbones dont on espère que les pics de probabilité seront suffisamment précis pour nous renseigner. Cependant, elle semble antérieure de peu au XIII^e siècle, si l'on s'en tient aux résultats archéologiques de la zone 1, et postérieure à 1163 si l'on s'en tient à l'analyse du contexte géopolitique à travers la documentation (voir ci-dessous analyse de la documentation).

⁴⁶ Vous trouverez les levés de bâtis des parements dans les différents rapports de fouilles. Ne sont repris ici que quelques levés à titre d'illustration du propos. Les murs sont tous levés et dessinés sans exception, d'autant que les restaurations qui suivent les fouilles (chaque année) ont tendance à masquer les moellons.

Le mur d'enceinte externe (M36) pourrait être associé à cette même phase, d'abord parce qu'il semble logique que l'enceinte ait été construite en même temps que le donjon, ensuite parce que le mur d'enceinte qui a commencé à être dégagé cette année semble très proche de celui du donjon. Mais ceci reste à démontrer, c'est d'ailleurs un des objectifs principaux de la fouille en cours en zone 6 sur le secteur « petite plateforme ».



M1, donjon externe, zone 1

Restera aussi à vérifier une nouvelle fois encore plus précisément que cette grande enceinte, qui fait le tour de l'éperon, est unique. Il est prévu en 2009 de réaliser tous les levés de bâtis des murs de l'enceinte encore debout grâce à des techniques de progression sur cordes.

Le bâti du donjon est donc pour l'instant le seul à illustrer sûrement la phase 1. Or, on doit tenir compte qu'il est forcément particulier, puisqu'il s'agit d'une tour maîtresse donc d'un élément auquel on a apporté un maximum de soin (par exemple en enduisant les parements interne et externe). Suivant, ce que l'on peut en juger, c'est-à-dire sur les quelques mètres de haut qui subsistent, il ne paraît pas avoir subi de reprise mise à part des éléments de détails : Le bouchage (zone 9⁴⁷) d'un éboulement en sous-œuvre dans les assises suite à leur mise à jour pendant les travaux d'arasement de la phase 4.

La rehausse des fondations internes⁴⁸ pour surélever l'assise d'un plancher de rez-de-chaussée en phase 4.

La question des poteaux de grande taille (voir ci-dessus, chapitre bois)⁴⁹ plantés dans les angles internes du donjon reste une question difficile parce que le cœur du donjon a subi de nombreuses fouilles clandestines et que la stratigraphie y était complètement mélangée. Ils ont été enlevés avant la destruction et il y a donc eu un remaniement. Nous connaissons assurément : leur section (25 cm de côté), le soin avec lequel ils ont été ancrés dans la motte profondément et solidement et le fait que le vide laissé par ses poteaux est constitué d'U.S. clairement différente de la motte et qui ont donné un peu de mobilier de la seconde moitié du XIV^e siècle.

⁴⁷ Rapport 2006, p. 96.

⁴⁸ Rapport 2007, p. 142.

⁴⁹ Rapport 2007, p. 39 et suiv.

Il a été proposé diverses hypothèses pour expliquer ces poteaux. Deux d'entre-elles peuvent être retenues sans qu'il me soit possible de trancher et je n'ai pas pu trouver de comparaisons sur d'autres sites sauf dans le cas de structures du type cloches qui n'ont évidemment rien à voir avec cette tour maîtresse.

La première hypothèse supposerait que la mise en place des poteaux est concomitante de celle de la rehausse des fondations (U.S. de la tranchée identique à celle d'un poteau) et, vu le mobilier, que cet événement a eu lieu en phase 4. Les poteaux auraient pu servir à créer un étage de plus dans un rez-de-chaussée de donjon de hauteur suffisante pour être recoupé.

La seconde⁵⁰ considérerait que c'est en phase 4 que l'on a enlevé les poteaux. Ils se seraient donc « remplis » avec du mobilier de la phase 4. Les poteaux existeraient donc à l'origine de l'ouvrage ou anciennement et auraient servi à asseoir une construction dans les étages supérieurs, par exemple un mur en pans de bois. Cette hypothèse a pour avantage de correspondre au dessin de château retrouvé sur une ardoise gravée dans la destruction de Montréal-de-Sos⁵¹. Ce dessin comporte un donjon dont l'étage supérieur est en pans de bois, alors que le bas est en pierres. L'hypothèse se heurte par contre aux possibilités offertes par la largeur du mur à sa base (1,4 m), épaisseur suffisante pour ancrer des étages avec des retrais du mur en pierre, sans avoir besoin d'ajouter des élévations en bois. En tout cas, la stratigraphie n'indique nulle part, sur aucune face, que le mur en pierre du donjon puisse être postérieur à la motte : partout elle montre que les deux ont été montés en même temps. Sur les élévations qui sont encore existante aucune rupture du bâti ne peut être vue. Les poutres ne peuvent être le vestige d'un premier donjon entièrement en bois.

Les parements du mur du donjon de Montréal-de-Sos sont originaux. L'utilisation de blocs de hauteurs différentes (y t-il un réemploi d'un bâtiment préexistant ?) impose des dédoublements d'assises, mais la construction ne garde pas moins une vraie régularité, des assises très horizontales, des moellons souvent bien quadrangulaires, taillés soigneusement. Or, un caractère fondamental du bâti à partir du XIIIe siècle sur ce site est antagoniste à ces parements du donjon : les parements postérieurs des autres murs sont tous nettement plus irréguliers et c'est ce qu'on observe dans tous les ouvrages du Sabartès⁵².

Les parements du mur du donjon de Montréal-de-Sos sont donc intermédiaires entre une époque dite « romane » où sont connus des parements relativement réguliers et les ouvrages du XIIIe siècle dans lesquels -en haute Ariège- les parements des murs deviennent beaucoup plus irréguliers⁵³.

On doit aussi souligner la différence entre parements internes et externes de cette tour maîtresse. Celle-ci n'est pas complète, car on retrouve les mêmes types de moellons utilisés en interne en externe. Mais en interne, les moellons sont plus calibrés, il n'y a pas d'utilisation de gros blocs qui imposeraient des dédoublements d'assises.

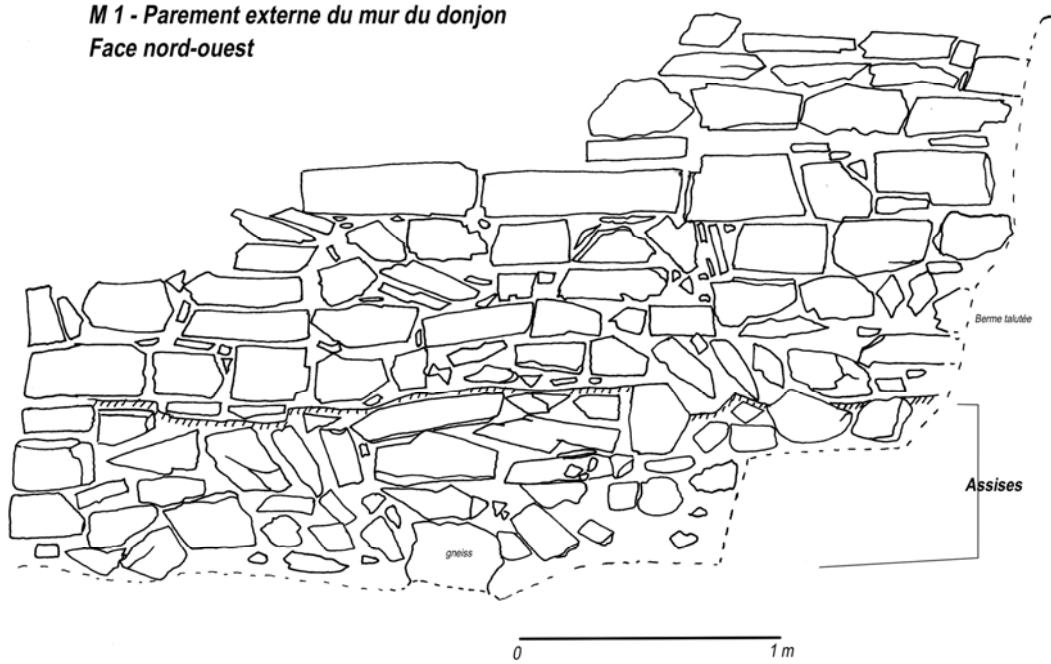
⁵⁰ Ce sujet doit beaucoup à Jean-Noël Lamiable, que je remercie chaleureusement pour ses conseils éclairés.

⁵¹ Rapport 2006, p. 196 et suiv.

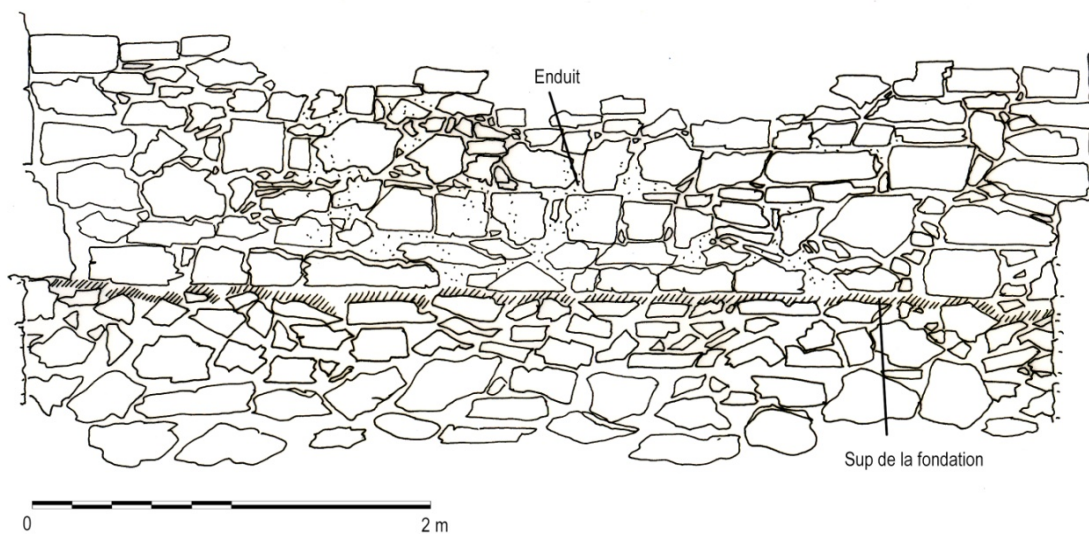
⁵² Je renvoie à nouveau à ma thèse et aux travaux du P.C.R. « Naissance, fonctions et évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges » pour ces questions de comparaison avec d'autres sites.

⁵³ Je renvoie aussi aux travaux 2008 du P.C.R. qui portent sur le bâti des fortifications et font la démonstration de styles différents entre des bâtis dits « romans » et ceux plus irréguliers et plus chaulés que l'on voit apparaître au XIIIe siècle. Rapport dactyl.

**M 1 - Parement externe du mur du donjon
Face nord-ouest**



**M 1 (tour maîtresse), parement interne, face sud-est
Montréal-de-Sos - Ariège**



Les angles sont en besace, simples mais bien ouvragés. La technique de construction montre que ces pierres d'angles étaient posées en premier et que suivait l'assise au centre, car on rencontre toujours des bouchons. Pour le peu que l'on ait pu juger, existent aussi de larges harpages.

Enfin, le blocage au centre du mur est très large et dense, les quantités de chaux utilisées sont énormes et indique le travail d'un ou plusieurs fours à chaux consécutifs⁵⁴. C'est le mortier de chaux qui constitue finalement l'élément principal de cette construction massive et en ce

⁵⁴ Comme on ne connaît pas la hauteur de la tour, on ne peut connaître la quantité de chaux utilisée. Pour exemple, si la tour mesurait 15 m de haut, le volume de ces murs représenterait plus de 500 m³. Si l'on calcule avec une moyenne un peu majorée par rapport à ce qui se fait aujourd'hui, de 280 Kg de chaux par m³ de mur, on obtient, rien que pour la tour maîtresse, plus de 130 tonnes de chaux : un travail considérable.

sens, le mur du donjon ressemble finalement aux murs du début du XIII^e siècle qui -même si leurs parements évoluent par rapport à ceux du XII^e siècle- emploient la même technique de base : noyer dans le mortier un cœur qui constitue l'essentiel du mur du point de vue de sa solidité.

Enfin, les assises du donjon étaient noyées dans la motte suivant une construction deux à deux identique sur les faces opposées et divergentes sur les faces jointes.

En face nord-est et sud-ouest (zones 1 et 9), 3 à 4 assises de gros blocs équarris et souvent gneissiques sont enchâssés dans la motte.

En face nord-ouest et sud-est (zones 5 et 6), la fondation est plus élevée et est constituée d'1,2 m de moellons très majoritairement calcaires de petit à moyen appareil, mais juste équarris.

Dans tous les cas cette fondation n'était pas faite pour être visible et le soin de la taille est nettement moindre aux parements supérieurs.

L'étude du bâti montre qu'elle est indissociable des murs supérieurs comme de la motte : le tout a donc été réalisé dans la même chronologie.



Car la tour maîtresse est donc bâtie sur un tertre artificiel non fossoyé⁵⁵.

Les bâtisseurs s'y sont pris en deux temps : ils ont d'abord disposé des gros blocs erratiques sur toute la surface qu'ils allaient surélever.

Motte en zone 9 : varves et blocs

Ces blocs ont été repérés dans toutes les zones périphériques à la motte, en zone 1, 2, 5, 9 et 6. Ils existent aussi au cœur, puisque les fouilles clandestines du donjon qui sont descendues sur 2 m ou plus dans la motte en ont remonté de nombreux. Dans un second temps, on a étalé des varves glaciaires sur ces blocs en créant l'effet de dôme et tout en terrassant le côté les plus abrupte.

Nul doute qu'une phase de tassement a suivi, vu la dureté des varves quand on veut les fouiller.

Le volume total de la motte peut être évalué, mais reste incertain du fait de la non connaissance du relief du substrat au centre.

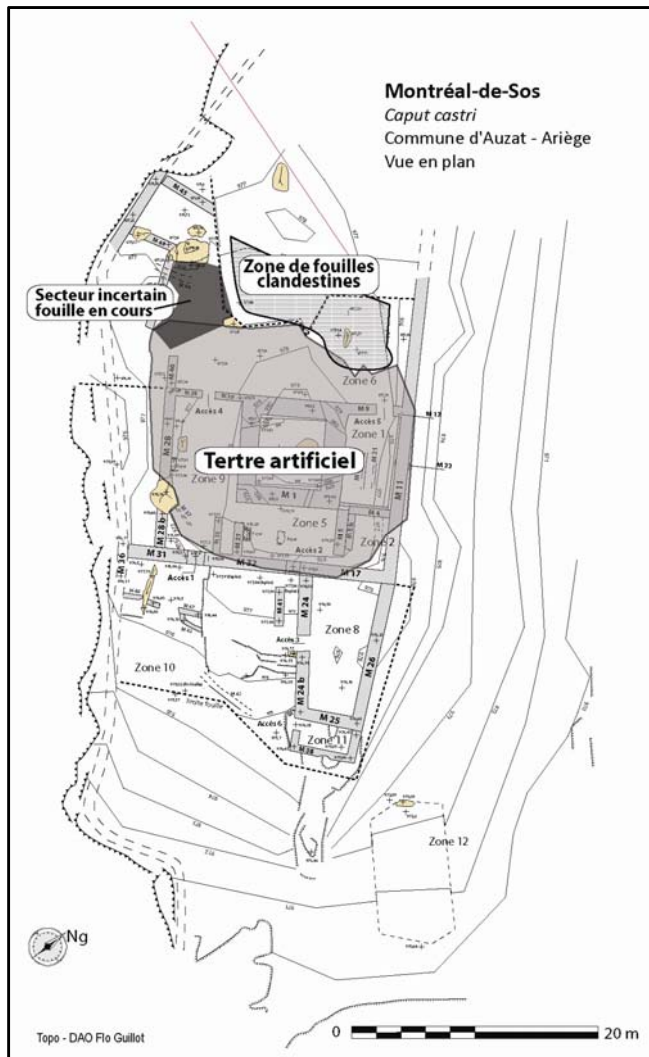
Les murs 11, 17, 31, 32, 28 et 28 b en marquent grossièrement les limites. Même si certains la tranchent un peu, ils n'en restent pas moins tangents.

C'est en zone 6 (en cours de fouille) que ce tertre est le moins bien connu. Il semble qu'il constitue l'encaissant de la fosse découverte cette année.

La hauteur du tertre est variable suivant l'altitude du substrat calcaire sous-jacent : il varie de 0,5 m (zone 5) à 4 m (zone 1). Le volume total du tertre est supérieur à 220 m³, pour une surface minimum de 15 sur 19 m (280 m²), ce qui représente plus de

⁵⁵ Il a été choisi d'utiliser les termes « motte » ou « tertre » pour désigner ce sommet artificiel créé pour construire la tour maîtresse.

100 jours/personne de travail pour extraire les varves, un nombre tout aussi considérable de jours pour la noria de mulets pour monter les 600 tonnes et encore de nombreux travaux pour les disposer, les tasser.



La construction de la tour maîtresse dut être encore plus chronophage. Ces conclusions insistent donc sur l'effort fourni pour cette construction en phase 1, l'investissement comtal sur ce site étant clairement très important.

La raison d'être de la motte peut être rattachée à plusieurs facteurs⁵⁶. Montréal-de-Sos est construit sur un éperon, donc un promontoire qui ne possède pas -naturellement- de sommet bien marqué. Le tertre aurait pu servir à niveler pour construire. Cette hypothèse se heurte aux très nombreux exemples de tours maîtresses construites sur des reliefs irréguliers et dont simplement les assises descendent plus ou moins bas pour aller chercher le substrat. Ce qui étonne surtout, c'est le choix de l'emplacement du donjon qui ne s'est pas fait au point haut⁵⁷. Il y a là une volonté délibérée de construire suivant un plan savant, plutôt que de se faire entièrement imposer le plan de l'ouvrage par le relief naturel.

C'est donc d'abord ce choix, qui a imposé l'érection du tertre pour dominer - artificiellement- l'éperon, là où on l'avait décidé.

Mais la motte suggère bien plus. Il y a probablement une volonté de construire un bâtiment exceptionnel et très visible, la motte renforçant la hauteur de la tour et sa visibilité. C'est à Montréal-de-Sos que l'on a observé pour la première fois ce type de tertre en Sabartès. Même si cette technique n'est pas banale, il est possible qu'elle ait été utilisée sur d'autres ouvrages des comtes de Foix, à la tour d'Opio⁵⁸ et peut-être à Tarascon-sur-Ariège. Elle n'est en tout cas pas discernable sur d'autres sites.

⁵⁶ Rappelons que le site est entouré de falaises, et domine de 250 m le bassin des habitats. Dans ces conditions, la construction du tertre peut donc étonner.

⁵⁷ Le point haut est au sud de la motte, sous l'accès 2 et le mur 32 entre les zones 10 et 5.

⁵⁸ Il ne m'est pas possible de fournir une image car ce site est trop embroussaillé, mais il semble que la tour maîtresse rectangulaire ait pu être aussi bâtie sur un tertre alors qu'il s'agit d'un site de reliefs naturels vigoureux. Commune de Saint-Jean-de-Verges, Ariège ; sur la crête au-dessus de la zone commerciale. Je remercie Yves Krettly de m'avoir fait découvrir ce site.

- Peu après la phase 1, une nouvelle étape de construction majeure que la fouille a placé dans le premier tiers du XIIIe siècle modifie notablement l'aspect du cœur du château. Les murs de la phase 2 ne sont pas très nombreux puisque seul le mur d'enceinte interne peut y être rattaché avec certitude (M 11, 17, 31, 32⁵⁹). Néanmoins, celui-ci se développe sur plusieurs dizaines de mètres de long dont 50 ont été fouillés ou sont en cours de fouilles (en zone 10). Il a donc pu être étudié sur une longue portion et quand la fouille ne concernait que sa face interne, nous avons réalisé un dégagement des U.S. de destruction en face externe pour pouvoir l'observer et le restaurer.

En outre, les murs arasés, 40, 46, 49 et 45 sont forcément antérieurs à la fin du XIIIe siècle, date de leur arasement. Ils pourraient se rattacher à la phase 2, mais la fouille doit être complétée en zone 6 pour obtenir plus d'informations sur ces murs.

En sus, de par la proximité de leur bâti très claire, les tours du Barri et du Campanal -qui sont situées en dehors de l'emprise de la fouille et comportent des élévations- sont très identiques à ce mur d'enceinte. Rappelons que ces deux tours se rattachent à l'enceinte externe sans chaînage, par des coups de sabre bien visibles en angles soignés adossés l'un à l'autre. Elles semblent donc postérieures à l'enceinte externe. Globalement on dispose donc d'un bon échantillon de murs de la phase 2 et ils connaissent des caractères très marqués et très spécifiques.

L'arasement du mur d'enceinte interne a eu lieu comme celui de la tour maîtresse en phase 7. Globalement, il a aussi été arasé vers l'extérieur.

Large de presque un mètre, il est fondé sur le lapiaz encoché sur 50 cm de haut. Il est bâti très solidement à grands renforts mortier de chaux très dur, notamment dans les fondations qui sont vraiment noyées dans le mortier. Ce mur pourrait avoir été assez élevé⁶⁰. Il comporte un blocage central très dense rempli à grands renforts de chaux et de déchets de taille de gros volume, parfois aussi gros que les moellons des parements. Le blocage a été régulièrement tassé au cours de la construction⁶¹.

On a clairement choisi de le construire tangentiellement à la motte et le mur réalise un angle droit se raccordant à ses deux extrémités à l'enceinte externe. Il ferme donc la partie sommitale du château créant un réduit fortifié presque quadrangulaire et couvrant 550 m². Dans ce mur, un accès majeur était pratiqué en hauteur au pied sud du donjon (voir ci-dessous chapitre sur les accès).

C'est l'esthétique des parements qui évolue par une dégradation de la qualité de la taille des moellons qui sont de plus en plus irréguliers, parfois juste équarris.

Cette évolution est bien marquée en Sabartès dès la fin du XIIe siècle et surtout au XIIIe siècle.

⁵⁹ Dans l'incertitude, les portions de ce mur avaient été numérotées différemment au cours de la fouille. L'étude a permis de prouver que ce mur était unique, mais les N° n'ont pas été renommés parce qu'ils étaient parus tels quels dans des rapports anciens.

L'étude de ces murs est répartie dans différents rapports : 2005, p. 100 et suiv. ; 2006, p. 109-111 ; 2007, p. 132-134 et le présent rapport ci-dessus.

⁶⁰ Deux étages, comme le propose le dessin de château sur lauze ?

⁶¹ A priori toutes les 3 assises environ.



Les murs sont bâtis avec des rangées en arêtes de poisson clairement non décoratives – mais fonctionnelles⁶²- et qu'il faut différencier de celles que l'on trouve dans les ouvrages anciens tel à Lordat⁶³. Elles sont constituées de petits moellons très irréguliers et disposés irrégulièrement. Les parements ne comportent quasiment que des moellons de calcaire.

⁶² C'est l'irrégularité des moellons qui justifie d'utiliser cette technique si on veut éviter les fissures verticales.

⁶³ Commune de Lordat, haute vallée de l'Ariège.



Toutes les 3 ou 4 assises, on rattrape les inégalités en choisissant soigneusement les moellons et, finalement, malgré la grande irrégularité des blocs, les parements sont constitués d'assises horizontales, ce qui indique la très bonne qualité du travail de maçonnerie.

Comme le donjon, le mortier de chaux tient une importance cruciale dans la solidité du mur. On pourrait dire que c'est d'abord le mortier de chaux qui fait le mur, bien avant l'entassement des moellons. La construction de tels murs avec des tels moellons n'a été rendue possible que parce que le mortier était de grande qualité.

- Après la phase 2, la fouille n'a pas permis de découvrir des constructions ou réaménagements avant le milieu du XIV^e siècle, ce qui pose la question de la continuité de l'occupation.

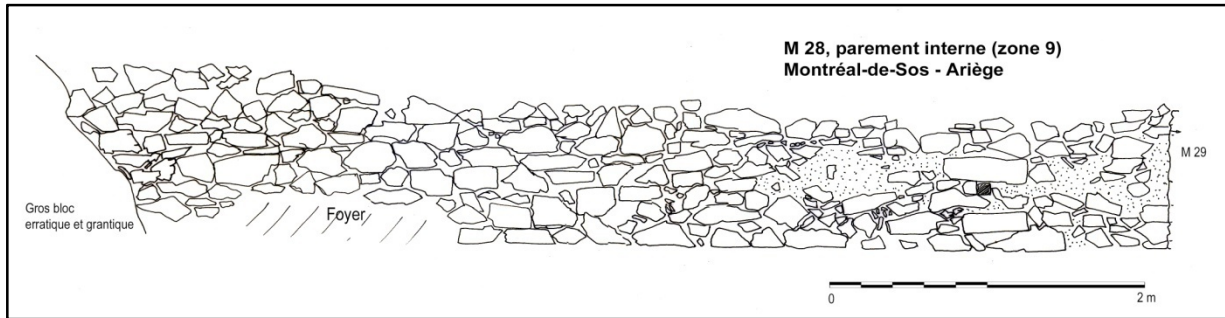
- Au milieu du XIV^e siècle a lieu une réorganisation massive que nous visualisons assez bien même si elle nous masque –par destruction- nombre d'éléments antérieurs. Elle conserve le plan quadrangulaire de l'ensemble en créant (ou recréant ?) un espace bâti dense au pied de la tour maîtresse.

Cette phase, numérotée 4, conserve les enceintes et la tour maîtresse (au moins dans leurs parties basses), élargit la grande plateforme de la zone 6, mais arase des murs anciens.

L'espace du *caput castr* est entièrement revu.

La motte est rabaissée sur trois faces (pas la face nord-est, zone 1), ramenée jusqu'à plus d'un mètre en dessous de ce qu'elle était (zone 5). L'objectif est d'aplanir les abords de la tour pour pouvoir les bâtir et les occuper. On construit donc de nombreux murs (M 9, 12, 29, 30, 28, 28b, 27, 5, 5 et 5b) de courtes longueurs tout autour du donjon. Ces refends de l'espace constituent le premier type de murs de cette phase -qui n'en compte que 2.

Ce sont des structures de pierre qualité qui devaient être peu élevées. Les moellons sont très divers et ce patchwork donne l'impression qu'il s'agit de réemplois réalisés à partir des murs arasés. Les fondations sont parfois un peu renforcées par la présence de gros blocs, mais les bases des murs sont à peine enterrées. Les murs sont bâtis à même le sol arasé, directement, sans tranchée de fondation. Ils sont peu épais (autour de 40 à 60 cm) et ne sont pas bloqués. Les moellons y sont disposés comme dans un mur en pierres sèches et un peu de mortier de chaux de mauvaise qualité vient consolider l'édifice. Dans les angles, on utilise de plus gros moellons.



Exemples de murs de la phase 4



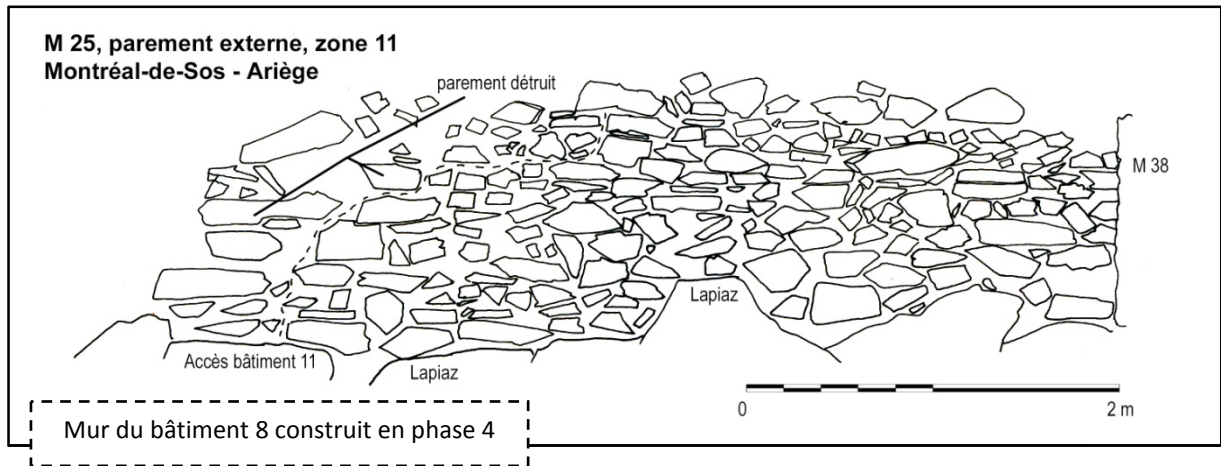
Un second type de murs ont été bâtis en phase 4, ceux des bâtiments 8 et 11 (M 24b, 24, 25, 26, 38)⁶⁴.

⁶⁴ Vous trouverez plus d'informations sur ces murs dans ce rapport au chapitre des résultats 2008, dans le rapport 2007, p. 135-7 et 140-1, rapport 2006, p. 112 et suiv. et rapport 2002 p. 42 et suiv.

Ils sont un peu de meilleure qualité que les murs décrits ci-dessus, surtout parce que l'on semble ne pas avoir utilisé de moellons remployés. Les murs du bâtiment 8 sont aussi un peu plus larges car ils mesurent 70 cm.

Les fondations sont aussi de meilleure qualité puisqu'elles reposent sur le lapiaz.

Mais le mortier de chaux utilisé est aussi assez tendre, sauf sur les premières assises qui servent à la fondation⁶⁵.



Les moellons restent très irréguliers et l'horizontalité des assises est souvent mise à mal par ces inégalités.

S'il est possible que les murs du bâtiment 8 aient été plus élevés que les autres murs de la phase 4, ils ne pouvaient excéder deux petits étages vu la mauvaise qualité du bâti.

Enfin, en phase 4, fut réalisée une surrection des assises interne au donjon en gros moellons calcaires assez bien taillés et posés sur les anciennes assises⁶⁶.

Au-delà, nous n'avons pas pu mettre à jour de nouvelles constructions jusqu'à l'arasement apparemment un peu plus d'un demi siècle après⁶⁷, lui-même parfois recouvert de murs pastoraux post-médiévaux qui ont été décrits ci-dessus.

⁶⁵ L'utilisation d'un mortier plus tendre qu'en phase 2 ne peut être considérée comme l'indice d'une moindre technicité, puisqu'en même temps on est capable de faire un béton de chaux extrêmement dur et dense.

⁶⁶ Rapport 2007, p. 142.

⁶⁷ Rappelons que des 14C sont en cours tant pour la phase de destruction que pour la phase 4. Les résultats seront connus début 2009.

Les éléments construits particuliers

Les entrées

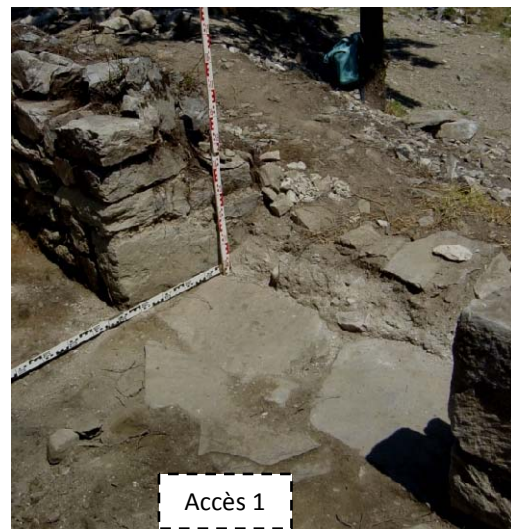
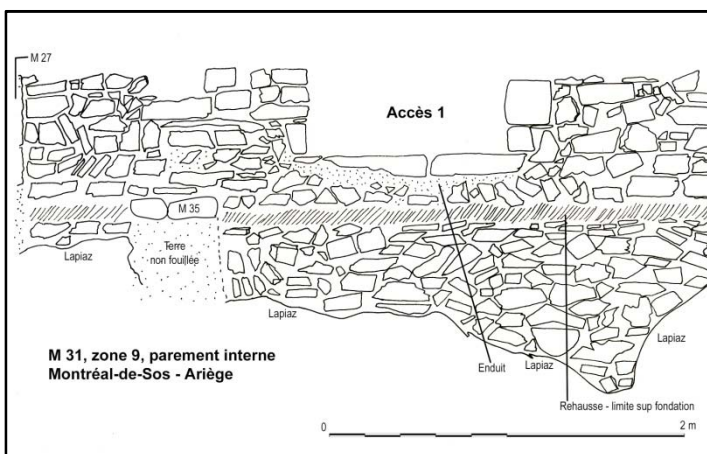
Plusieurs accès ont été fouillés et certains sont en cours de fouille.

Comme beaucoup d'autres caractères, on visualise mal ce qui est antérieur à la reconstruction massive qui eut lieu en phase 4 au XIV^e siècle. Cependant le remblaiement énorme dans cette phase en zone 10 permet d'espérer pouvoir étudier l'accès 1 et les circulations qui l'atteignaient antérieurement à la phase 4. C'est en tout cas ce que laisse augurer la fin de la fouille 2008 et la fouille n'étant pas finie les résultats ont été présentés sous la forme d'hypothèses de travail, notamment pour ce qui est des circulations (voir ci-dessus, étude du bâti).

Il semble qu'antérieurement à la phase 4 l'accès principal, ou un des accès principal au *caput castris* ait été l'accès 1 pratiqué dans le mur d'enceinte interne 31/32⁶⁸.

Il est acquis que cet accès était en hauteur (à 1,8 m du sol extérieur) et était suffisamment large (1,5 m) pour permettre aux équidés de passer.

L'ouverture elle-même paraît avoir été particulièrement soignée. Les montants sont garnis de moellons d'angles bien taillés, disposés en besace. Le seuil est construit sur quatre gros moellons très horizontaux.



Lors de la réorganisation du XIV^e siècle cet accès fut modifié. Le remblaiement extérieur amoindrit son perchement⁶⁹ (autour de 70 cm) et on masque une partie du seuil sous quelques moellons mal taillés et maçonnés qui servaient à accrocher un petit escalier dont le lit de pose a été retrouvé. L'accès ne permettait plus aux équidés d'entrer dans le *caput castris* ce qui de toute façon était devenu inutile par cette face, puisque les refends (M 29, M 30 et M 5) situés quelques mètres après l'accès 1, ne permettaient plus aux équidés de circuler vers la plateforme entre donjon et tour du Barri. Malgré tout, le mobilier équestre reste présent après la phase 4, tout particulièrement en zone 6 sur la grande plateforme qui pourrait avoir servi de zone de stabulation. Comme aucune entrée d'ampleur n'a été découverte dans le long du mur 11 de l'enceinte interne, il faut supposer qu'un accès majeur a alors été aménagé plus au nord entre la zone que nous fouillons et la tour du Barri.

⁶⁸ Rapport 2006, p. 105.

⁶⁹ Rapport 2007, p. 101- 102.

En phase 4, hormis la reprise de l'accès 1, on compte six nouveaux accès aménagés qui ont servi en phases 5 et 6 donc dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle.

Un seul l'est dans un ancien mur qu'il faut percer pour l'aménager, il s'agit de l'accès 2⁷⁰. Soulignons que les montants ont été traités sans soin car ils ont été laissés tels quels après que l'on ait rompu le mur 32 d'enceinte interne. Malheureusement, comme dans tous les autres cas, le sommet de ces accès n'est pas connu.

L'accès 2 comportait probablement une fermeture assise sur une poutre de bois fichée dans le mur qui constituait le seuil de la porte.



Sous la poutre, le mur arasé était visible. L'accès mesurait 1,25 m de large et permettait depuis un couloir protégé par une cloison de circuler depuis le bâtiment 8 vers la zone 5 encombrés de foyers.

L'utilisation de cloisons pour protéger des circulations à l'extérieur du *caput castris* est aussi avérée entre l'accès 2 et l'accès 1⁷¹. Un petit couloir longeait donc les murs de l'accès 3 à l'accès 1 en passant par l'accès 2. Quand on connaît les rigueurs de l'hiver dans ce secteur et à cette altitude (presque 1000 m), on comprend les raisons d'être de ces aménagements.

En phase 4 la construction des murs 29 et 30, 9 et 12 et du mur 5 ménagea des accès peu larges



Accès 4 entre les murs 30 (à gauche) et 29

⁷⁰ Rapport 2006, p. 116-117.

⁷¹ Rapport 2007, p. 99 et suiv.

aux zones 9, 1 et 2 (depuis la zone 5).

C'étaient de simples espaces laissés lors de la construction sans aménagement et dont le sol était en terre battue. Ils mesuraient 80 cm à 105 cm de large et n'étaient pas du tout soignés, les angles des murs qui les encadraient n'étant pas travaillés. Leur petite taille interdisait l'accès des équidés au *caput castris* dont les espaces très cloisonnés ne se prêtaient pas à cela de toute façon.

Enfin, on dénombre, toujours en phase 4, la mise en place de deux nouveaux accès avec la création de deux nouveaux bâtiments, le bâtiment 8 et le bâtiment 11 qui ne compte chacun qu'un accès unique.

L'accès 3, accès au bâtiment 8, donne sur le couloir protégé dont il est fait mention ci-dessus. Il mesurait 1,5 m de large. Les quelques assises qui subsistent (le mur est très dégradé dans l'accès)



montrent des montants qui n'étaient pas particulièrement soignés, sauf à l'extérieur où ils s'appuient sur un gros galet de granite dont la fonction n'a pu être élucidée.

Le seuil de cet accès était constitué d'un sol en terre battue.

L'accès 6, accès au bâtiment 11, donne sur un remblai en pente qui remonte en extérieur vers l'accès 3. L'arasement très avancé des murs ne permet pas de se rendre compte de son encadrement, mais le seuil avait été aménagé avec de petits blocs calcaires formant un vague dallage.

Enfin, comme de classique la tour maîtresse ne comportait pas d'accès au rez-de-chaussée⁷². On a découvert en face sud-est en zone 5 mais proche du M5, une pierre taillée d'1,2 m de long qui pourrait être un linteau de porte indiquant une ouverture sur cette face en hauteur. Il n'est pas impossible qu'elle ait aussi correspondu avec le bâtiment 8, juste en face.

Les foyers

Trois foyers aménagés ont été fouillés et un autre vient d'être atteint mais n'a pas été fouillé.

L'un des trois foyers a été rebâti par la restauration du château à titre de conservation et pour montrer aux visiteurs un exemple de foyer de la fin du Moyen Âge.

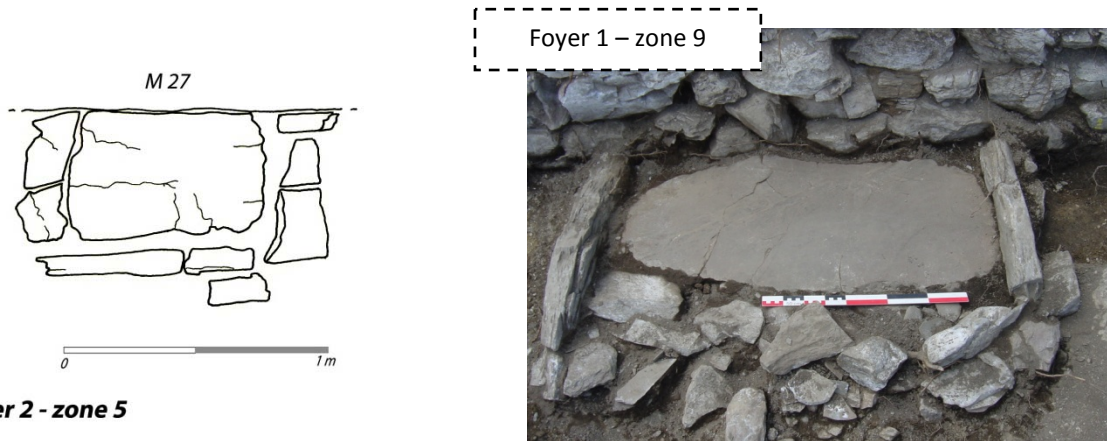
En dehors de ces cas, existaient des zones de foyers en plein sol sans aménagement.

Les quatre foyers découverts étaient tous au raz du sol. Les trois qui ont été fouillés s'attachaient à la seconde moitié du XIVe siècle, plutôt à la phase 5 qu'à la phase 6. Ils auraient été construits en phase 4 donc au milieu du XIVe siècle.

⁷² Un trou informe dans le mur existait. Mais il a été prouvé sans ambiguïté qu'il s'agissait d'un défonçage par les fouilleurs clandestins. Rapport 2006, p. 54.

Celui qui est en cours de fouille est chronologiquement différent, puisqu'antérieur à la phase 4, mais nous n'avons pas d'autres précisions pour l'instant. Notons, qu'il semble pourtant être construit de la même façon que les autres.

Ces foyers peuvent être adossés à un mur⁷³ ou au centre d'une pièce⁷⁴. La qualité de la plaque qui constitue la sole a été décrite ci-dessus. Ils étaient encadrés de quelques blocs qui les limitaient et ont été retrouvés propres.



Les stockages

Peu de stockages bâtis ou aménagés ont été retrouvés.

Mentionnant, en zone 9, la pièce cloisonnée qui a déjà été décrite plus haut (chapitre sur le bois), dont la fonction était certainement le stockage, qui mesurait 2 m² et était accolé à un autre petit espace chaulé, séparé par la cloison et plus informe qui devait mesurer un peu plus d'1 m².

Dans une tout autre chronologie la fouille 2008 a découvert la base d'une structure en creux de forme arrondie dans une U.S. décapitée en phase 4. Il pourrait s'agir d'un stockage⁷⁵. L'encaissant n'a pas encore été fouillé mais on s'aperçoit qu'il est constitué de gros blocs et de varves, les gros blocs étant disposés concentriquement tout autour.

Les sols

La très grande majorité des sols fouillés sont ancrés dans les phases 5 et 6.

La très grande majorité des sols était en terre battue avec de rares aménagements. Ainsi, la fouille 2008 (voir ci-dessus) a montré que le sol de la grande plateforme en zone 6 avait été creusée d'une rigole qui permettait l'évacuation de l'eau à travers une terrasse et au-delà vers le secteur « lices » et la falaise.

Les sols plus travaillés se rencontrent dans des cas spécifiques, qui réclamaient de l'attention et sont dans la forme très différents les uns des autres :

⁷³ Voir les deux cas dans le rapport 2006, p. 59-60 et 33.

⁷⁴ Presque en face de l'accès 2, en zone 5, rapport 2006, p. 34-35.

⁷⁵ Il ne s'agit en tout cas pas d'une fosse pour recevoir la chaux.

- Le cas des sols enduits a déjà été abordé pour le stockage. Il a aussi été rencontré en zone 7, à l'extrémité du château près de la tour du Barri⁷⁶ avec un sol (seconde moitié XIVe siècle) recouvert d'enduit de tuileau, tout à fait comparable à celui que l'on rencontre dans la citerne du Barri. Ici encore, il a été supposé une volonté d'étanchéifier, mais l'emprise du sondage étant réduite, nous n'avons pas pu tirer d'autres conclusions. On doit tout de même souligner que les fragments d'enduits de tuileau ne sont présents que dans un contexte XIVe siècle : il est donc possible que l'aménagement du rez-de-chaussée de la tour du Barri en citerne n'ait été réalisé qu'en phase 4 dans un bâtiment préexistant.
- On rencontre aussi des sols enduits pour des circulations, ainsi sous l'accès 1, un sol antérieur à la phase 4 est chaulé et induré, il n'a pas encore été fouillé. Dans la circulation entre l'accès 3 et l'accès 2 un béton de chaux a constitué le sol de la circulation dans une zone pentue qui réclamait probablement un peu de soin pour éviter que les écoulements d'eaux ne défoncent le cheminement.
- Des fragments de sols couverts de dalles calcaires soigneusement taillées ont été mis au jour en zone 7⁷⁷ et en zone 6⁷⁸. Leurs surfaces résiduelles sont extrêmement petites (1 m² maximum), ce qui ne plaide pas pour une extension originelle très grande. Ils permettaient peut-être de renforcer en un point sensible un sol instable. Ils ont été découverts tous les deux dans un contexte qui se rattache plutôt à des phases anciennes, phase 1, 2 ou 3, sans qu'il soit possible de préciser mais en étant certains de l'antériorité de ces sols à la phase 4.



- Le donjon et le bâtiment 8 semblent avoir reçu des planchers surmontant le remblai, au moins pour le donjon à partir de la phase 4. Ici encore, ces bâtiments sont ceux dont la construction est la plus soignée quand il s'agit des parements (enduction) ; il est logique que leurs sols aient aussi été traités différemment.
- Enfin, on connaît une unique -et peu étendue- calade de petits blocs dans la circulation antérieure à la phase 4 de l'accès 1. Mis au jour en 2008, il n'a pas encore été fouillé.

Sous les sols, les remblaiements sont très divers et semblent souvent constitués avec des matériaux prélevés sur le site. On rencontre beaucoup de remblais mêlés à des varves du terre artificiel dans les remblais de la phase 4 parce que le terre ayant été décaissé sur trois côtés du donjon, cela fournit des matériaux de bonne qualité à étaler.

⁷⁶ Rapport 2005, p. 81 et suiv.

⁷⁷ Rapport 2005, p. 86.

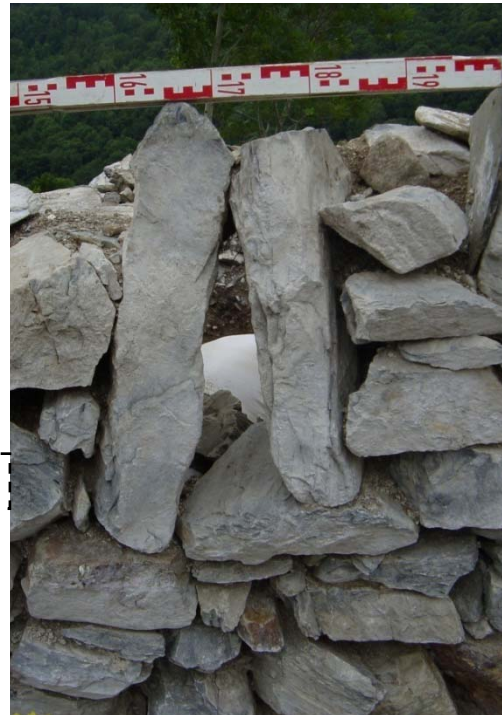
⁷⁸ Rapport 2007, p. 77.

Dans quelques cas, les sols en terre reposent sur des remblaiements de blocs. Dans ce cas se sont encore des blocs taillés, probablement récupérés de murs détruits.

L'ouverture

Une seule ouverture⁷⁹ éclairante, a été mise au jour, probablement du fait de l'arasement du bâti et donc de la faible élévation des murs qui subsistent.

Elle est pratiquée dans le mur 4 et est extrêmement simple. Elle est constituée de deux pierres levées et ressemble à des ouvertures que l'on peut trouver dans des granges du XIXe siècle. Ce mur est un refend bâti en phase 4 (milieu XIVe siècle).



Ouverture du mur 4

⁷⁹ Rapport 2004, p. 33.

Conclusions de l'étude du bâti

Le premier résultat est d'avoir dégagé le château.

Rappelons, en effet, que le *caput castris* était totalement engoncé sous les gravats avant la fouille et qu'aucun mur n'apparaissait.

La fouille a donc simplement permis d'étudier le bâti qui auparavant était limité à quelques fragments de murs d'enceinte fort peu élevés et aux deux tours des extrémités, la tour du Barri et celle du Campanal.



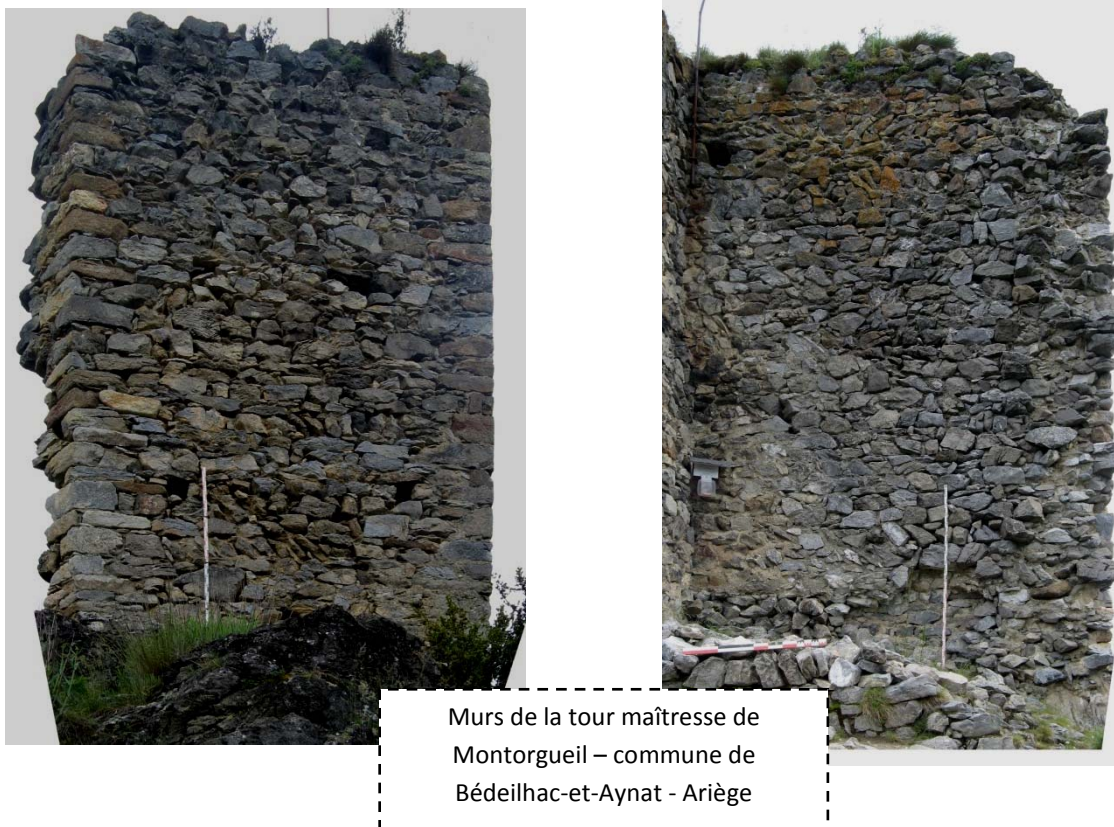
C'est la stratigraphie puissante et bien différenciée qui a permis de pouvoir dater au mieux les différents murs découverts et on peut maintenant proposer une chronologie du bâti et de ses méthodes et techniques assez précise sur ce site.

Cette chronologie a fait apparaître de vraies évolutions et c'est un des succès de la fouille d'avoir précisé cette chronologie car elle a apporté quantité d'informations sur les autres châteaux des environs.

Ces résultats ont été repris dans les travaux 2008 du Programme de Recherche « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales des comtés de Foix, Couserans et Comminges », ces travaux portant justement sur ces questions. Ces apports complètent et poursuivent la recherche que j'avais menée en thèse dans les années 1990.

En prenant les précautions d'usage, on a pu comparer les murs de Montréal-de-Sos à ceux d'autres ouvrages, par exemple à ceux de châteaux qui avaient la même fonction et le même possesseur (comte de Foix). A Montorgueil, par exemple, le mur du donjon n'est pas du tout comparable à celui du donjon de Montréal-de-Sos. Le donjon de Montorgueil est d'ailleurs en éperon ce qui est original. Pourtant ces ouvrages sont mentionnés pour la première fois ensembles (1213) et font partie du même réseau, celui des *castra* isolés du monde civil dépendants des comtes de Foix. En poursuivant la comparaison, on s'est aperçu que les

parements des murs de Montorgueil étaient par contre très similaires à ceux du groupe de constructions de la phase 2 « mur d'enceinte interne-tour du Barri-tour du Campanal ». Ils le sont au point qu'on a l'impression que c'est le même maçon qui a bâti le mur d'enceinte interne de Montréal-de-Sos et la tour maîtresse de Montorgueil, ce qui permet de supposer que Montorgueil a été bâti un peu plus tard que Montréal, au tout début du XIIIe siècle. Le tournant des XIIe - XIIIe siècles paraît donc être fondamental pour la mise en place du réseau d'ouvrages isolés du monde civil par les comtes de Foix⁸⁰. Cette étude doit être maintenant élargie aux murs des grottes fortifiées et à quelques autres sites.

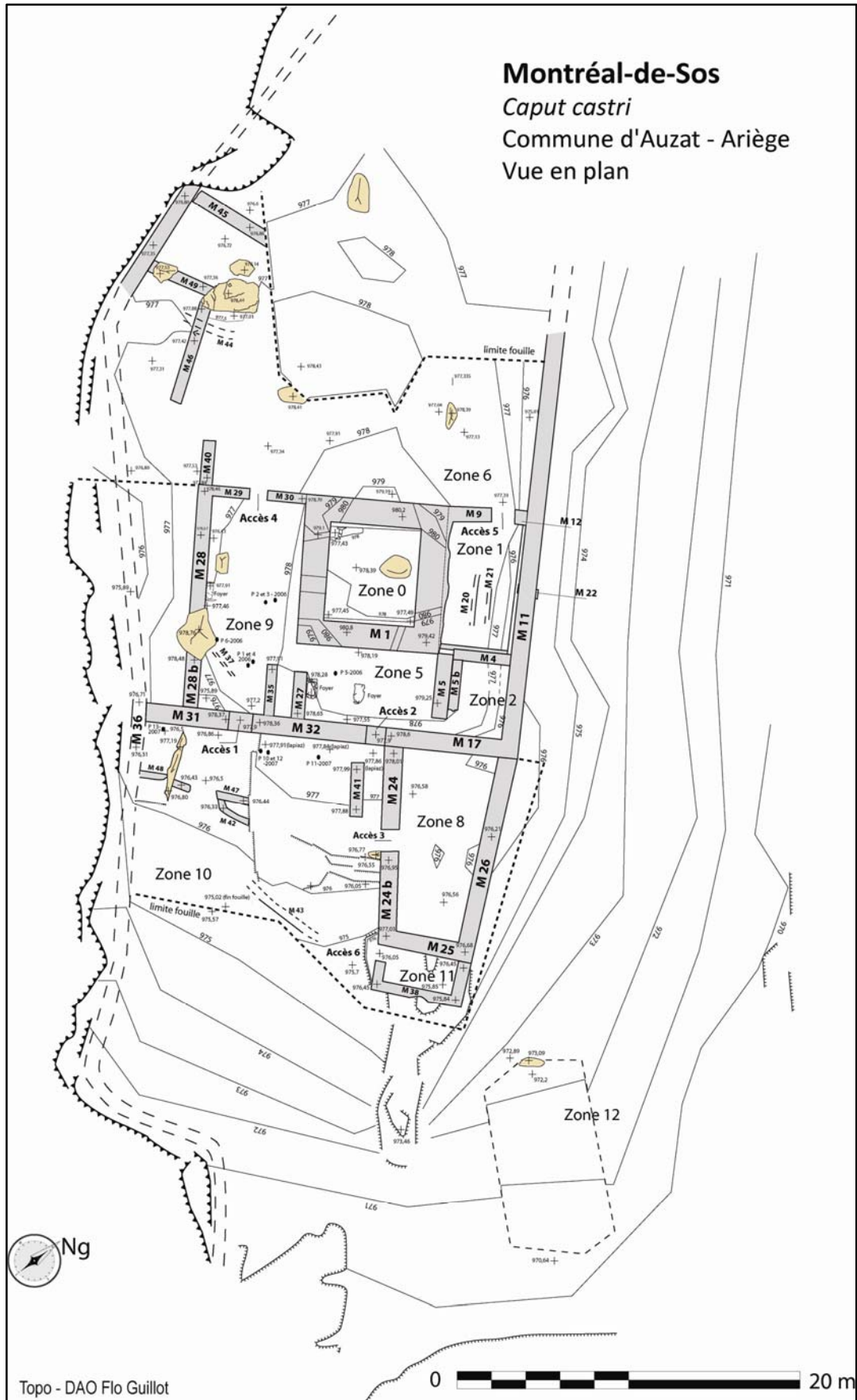


A travers cet exemple, que l'on pourrait développer et multiplier, l'étude des styles des parements et des murs à Montréal-de-Sos associée à une bonne connaissance de la chronologie et de la fonction des constructions permet donc aujourd'hui d'aborder avec des bases plus solides l'étude du bâti et les typochronologie en Sabartès (haute Ariège). Ce qui ne pourra évidemment pas être réellement étendu au-delà car les conditions sociopolitiques furent différentes de celles de la haute Ariège et induisirent des architectures différentes.

L'étude du bâti menée grâce aux sondages et fouilles archéologiques à Montréal-de-Sos n'en est pas moins une vraie réussite de par la qualité des résultats typochronologiques et fonctionnels. Ils ont permis de poser des tendances globales, qui acceptent des exceptions, mais sont maintenant bien maîtrisées et comprises telles qu'elles ont été décrites ci-dessus.

⁸⁰ Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (haute-Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, Thèse publiée ANRT, 1998, p. 320 et suiv.

Données de fouilles 2008

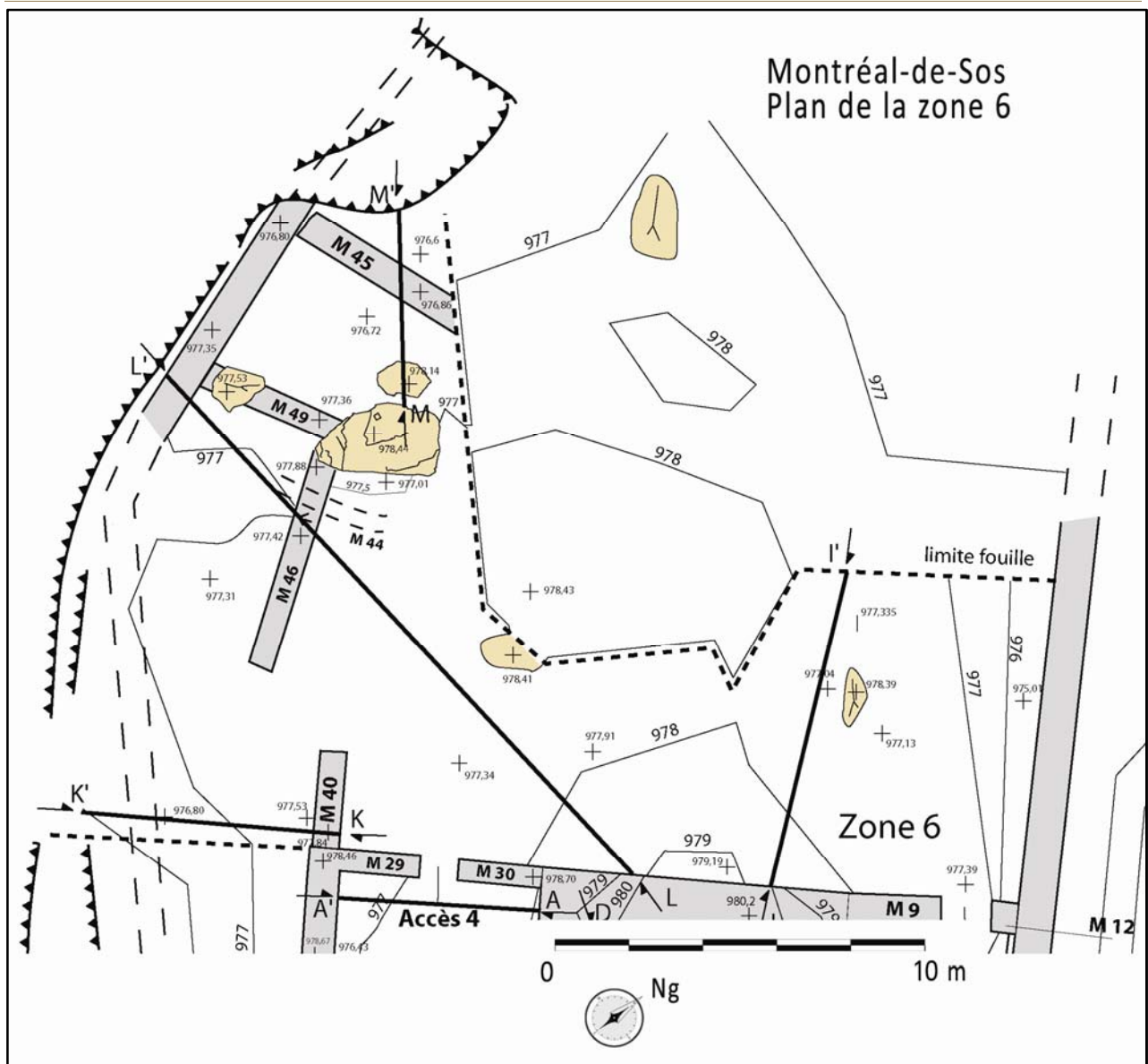


Stratigraphie - Zone 6

Cet espace est délimité par les murs 1, 9 et 12 (au contact de la zone 1) et 29 et 30 (au contact de la zone). Il est situé sur la face nord-ouest du donjon et s'amalgame avec la zone 3 qui avait fait l'objet de sondages.

En 2005, une partie avait été fouillée.

En 2006, nous avons seulement évacué une grande partie de l'U.S. de destruction pour préparer la fouille qui a été commencée en 2007 et fut poursuivie en 2008 après un nécessaire élargissement de la zone. La zone devra être poursuivie en 2009.



Rappel sur les fouilles antérieures

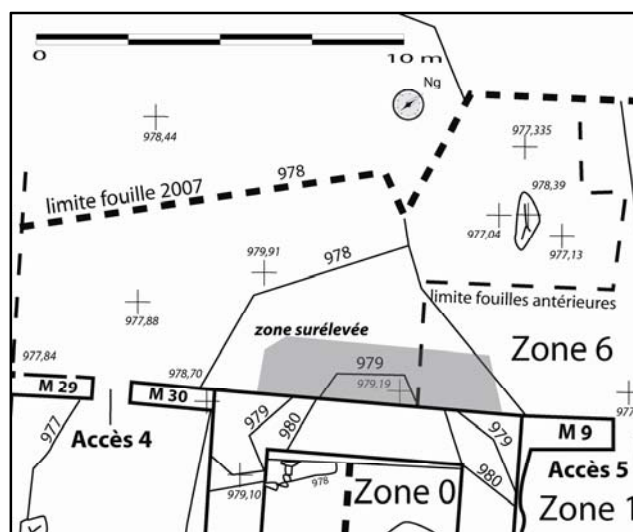
Début de fouille initiale à l'altitude NGF : 980,91 m (au plus haut, sur le mur du donjon, M1).

L'arasement du donjon à la fin du Moyen Âge est confirmé dans toute la zone 6 donc sur toute la face nord-ouest. L'U.S. de destruction (U.S. 6101 en 2005, 9001 en 2006 et 2007) est comparable aux autres zones et atteint presque 2 m au plus haut.

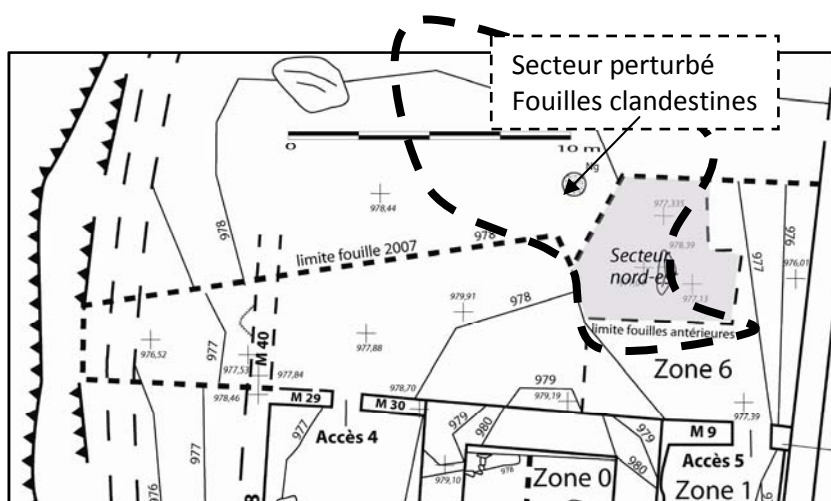
C'est un niveau perturbé comportant des mobiliers très divers dans la chronologie est généralement très fragmentée.

Sous cet arasement, la fouille 2005 avait mis en valeur une série d'U.S. (6103-6104-6105) posées sur la motte (6105b) à partir du milieu du XIVe siècle sans unités antérieures. L'interface 6101/6103¹ et l'U.S. 6103 avaient notamment révélé des mobiliers, comme des tessons de marmites à anses coudées, caractéristiques de la dernière phase d'occupation du site au tournant des XIVe et XVe siècles.

Les U.S. 6105 et 6104 prenaient une forme de surface quadrangulaire, indiquant un aménagement, bien qu'aucune cloison ou trou de poteau encadrant n'aient pu être relevés. Ces U.S. semblent se raccorder à la phase antérieure à l'occupation finale, c'est-à-dire celle du cœur ou de la seconde moitié du XIVe siècle, consécutive au réaménagement du *caput castris*. Reposant directement sur la motte, elles suggéraient que comme en zone 9, ce réaménagement avait décapé les U.S. plus anciennes et le haut de la motte, ce qui est confirmé par la différence de niveau entre la fondation du M1 (donjon) et le haut de la motte, plus bas.



Autour de la motte, la fouille 2005 a été gênée par l'étroitesse du secteur étudié. En effet, la présence de la motte, découverte en 2005, avait considérablement réduit la fouille à cause de l'extension de cette même motte. L'analyse a donc porté sur une tranchée composée de deux U.S. numérotées 6106, et 6109 qui fonctionnaient comme un



remblai en couronne autour de la motte et recouvraient le lapias arasé². Le mobilier relevé dans ces U.S. n'avait pas permis de les attribuer à une chronologie précise, tout en excluant la dernière phase d'occupation et en soulignant l'importance proportionnelle des mobiliers anciens, notamment une boucle de ceinture à double fenêtre en fer, caractéristique des parures de la première moitié du XIIIe siècle. Concernant ce groupe d'U.S., la question était posée de savoir si elles n'étaient pas un reliquat d'U.S. anciennes, décapées par l'aménagement du XIVe siècle et donc contaminées par l'occupation postérieure à l'aménagement, ce qui expliquerait la mixité des mobiliers.

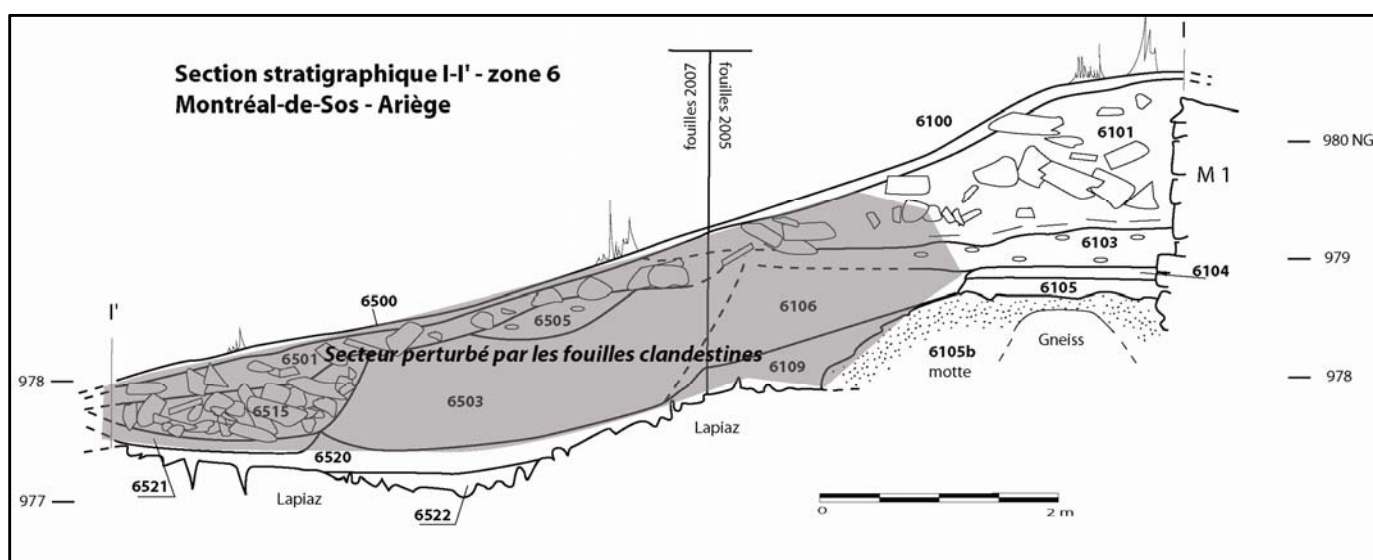
¹ Sous l'effondrement de la toiture du donjon en lauzes.

² Sur lequel la motte est posée.

En outre, la fouille de la tranchée de fondation du mur 11 (face interne) avait comporté 5 U.S. superposées (6107, 6108, 6111, 6114 et 6115), dont certaines n'étaient que des lentilles. Si dans les U.S. supérieures, on pouvait encore trouver quelques rares tessons glaçurés, le mobilier semblait s'orienter vers des phases plus anciennes de l'occupation du site. Notamment l'U.S. la plus basse 6115 ne comportait plus que des éléments antérieurs au XIVe siècle. Rappelons qu'en zone 1, la tranchée du M 11 a donné un élément en alliage cuivreux du premier tiers du XIIIe siècle³. Ce même mur, numéroté M 17 en zone 5, connaît aussi une tranchée de fondation comportant un mobilier ancien, XIIIe siècle.

Enfin, sur une petite fenêtre, le lapiaz avait été atteint en zone 6. La motte repose sur ce sol arasé qui était marqué d'une encoche peu profonde de section arrondie, de 2 cm de diamètre.

Sur ce secteur au nord-est, la fouille 2007 avait permis de conclure à la présence de perturbations majeures dues à plusieurs séries de fouilles clandestines.



Cette conclusion avait permis de comprendre le caractère perturbé du mobilier dans certaines U.S. fouillées en 2005 sur trop peu de surface pour que nous puissions comprendre alors. (voir coupe stratigraphique I-I' ci-dessous).

Ces perturbations ne concernaient pas l'espace situé juste au pied de la tour maîtresse, mais une zone un peu en avant⁴.

Près de la tour apparaissait un espace quadrangulaire, composé d'U.S. (6103/6508, 6104-6105/6511) des phases 6 et 5 (respectivement) et qui reposait sur la motte arasé en phase 4.

Il délimitait une zone surélevée autour de laquelle il n'a pas été retrouvé de traces de cloison. Mais le dénivelé pourrait les avoir détruites et le caractère très net et très précis de l'anomalie surélevée permet de conclure que la cloison existait.

Sur l'autre secteur, au sud-ouest, et en s'éloignant du donjon, la base de l'U.S. de destruction devient moins chaulée et surtout moins épaisse. La fouille 2007 avait permis de fouiller, sous la destruction, de grandes et épaisses U.S. d'occupation des phases 5 et 6, seconde moitié du

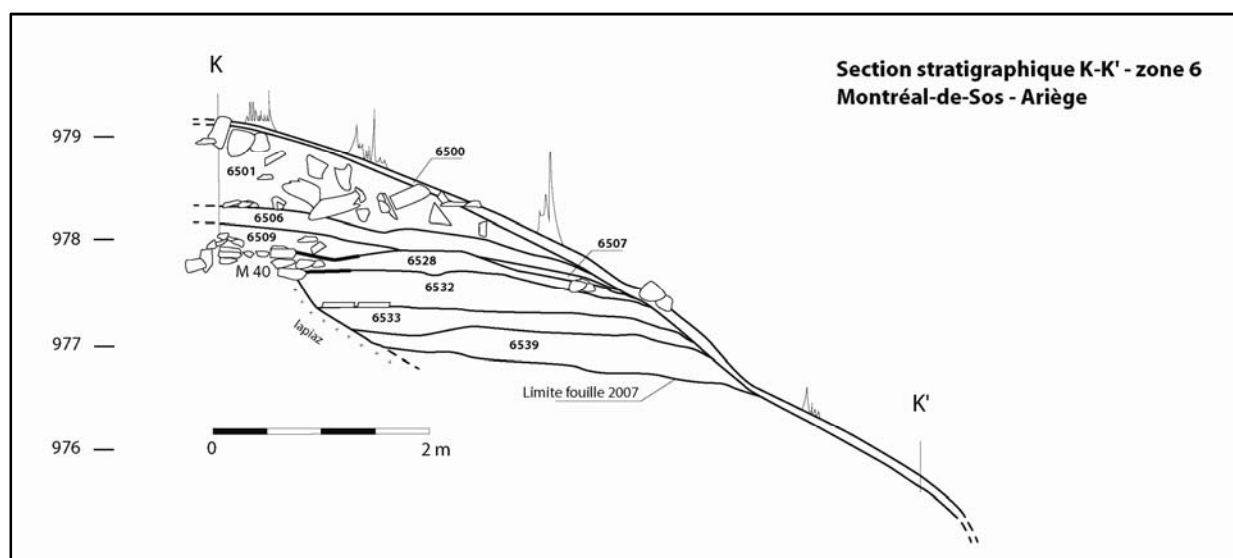
³ Analyse Michel Barrère, rapport 2005.

⁴ Groupes d'U.S. (voir coupe stratigraphique ci-dessous) : 6501, 6515, 6521, 6505, 6503, 6109 et 6106.

XIV^e siècle et début du XV^e siècle. Ces U.S. étaient très chargées en mobilier. Elle formait un vaste espace, globalement plan qui semble ne pas avoir été couvert en phases 5 et 6 (sauf peut-être le petit secteur surélevé), à la différence des autres secteurs situés au pied de la tour maîtresse.

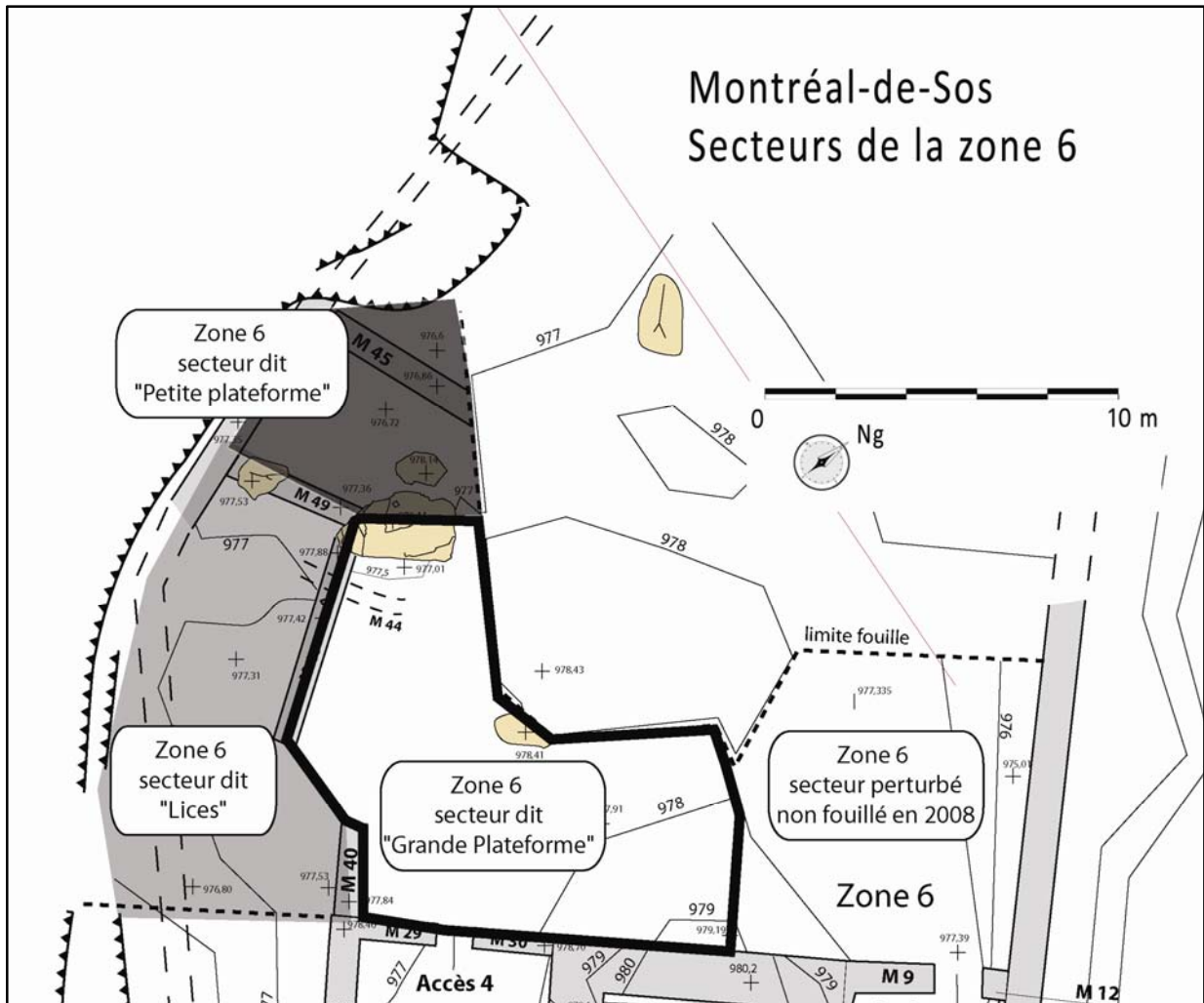
Dans toute cette zone, à l'amont du M 40, en secteurs nord-est ou sud-ouest, la proportion du mobilier équestre est plus importante que dans les autres zones fouillées.

La fouille 2007 avait aussi confirmé sur toute cette face, l'arasement de la motte en phase 4, en même temps que celui d'un M numéroté 40, qui séparait une grande plateforme en face nord-ouest du donjon, d'un espace bordant l'enceinte externe (voir stratigraphie K-K'⁵). Le mobilier des unités 6528-6532 était très chargé en ossements d'animaux et permettait de supposer l'existence d'un dépotoir entre le M 40 et l'enceinte externe (M 36). La fouille n'avait appréhendé cet espace que sur une trop petite superficie en 2007 et il a été décidé d'élargir, en



même temps que de s'approcher de vestiges en élévation du M 36 pour pouvoir l'étudier et étudier ces rapports avec la stratigraphie : c'est ce qui a été commencé en 2008 et nécessite une année supplémentaire pour finir car la puissance stratigraphique du secteur est importante.

⁵ Les U.S. 6506, 6509 appartiennent à la grande plateforme, phases 6-5. Le groupe 6528-6532 est dans la même chronologie. Le groupe 6533-6539 pourrait être antérieur à la phase 4 : à vérifier par élargissement.



Post médiéval sur toute la zone :

6500 : Surface, herbe et racine ; épaisseur 10 à 15 cm. Présence sur toute la zone.

Très faible destruction -phase 7- et occupation finale du secteur : phases 6 et surtout 5

6750

Sous 6500.

Épaisseur 40 à 20 cm, s'affine en s'éloignant du donjon. Face supérieure globalement lissée et légèrement décline, face inférieure très irrégulière suivant les encoches des blocs dans le sol. Présence sur toute la zone, mais nettement moins épaisse dans les secteurs « lice » et « petite plateforme » que dans le secteur « grande plateforme ».



Moellons ou fragments de moellons calcaires taillés pour une proportion écrasante. Présence d'une grande quantité de mortier de chaux, aggloméré aux moellons ou isolé. Ce mortier correspond à celui que l'on peut observer dans et sur le mur du donjon. Les blocs sont parfois disposés avec de nombreux vides entre eux non comblés par la terre. Les matières organiques sont rares, voire exceptionnelles : pas de charbon, peu ou très peu de terre. La terre est de plus en plus présente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du donjon. Proche du donjon, elle apparaît très claire car mêlée à de la chaux en grande quantité (PANTONE © 7509), elle s'assombrit au fur et à mesure de l'éloignement jusqu'à devenir une U.S. constituée de terre fine, noire (PANTONE © 448).

Proche du donjon, la surface inférieure de l'U.S. est marquée par une forte concentration de lauzes de toiture épaisses. Ce sont clairement celles du donjon.

Mais dans le secteur « petite plateforme » on dénombre aussi quelques lauzes qui ne peuvent être celles du donjon et permettent de supposer l'existence d'une toiture dans ce secteur. On peut la mettre en rapport avec l'encoche dans le bloc de gneiss et le P1. Notons qu'il y a pu y avoir un décor de toiture, puisqu'une ardoise taillée en losange y a été récupérée⁶.

Dans le secteur « grande plateforme », la surface de l'U.S. est légèrement bombée, dans l'axe est-ouest avec un sommet proche du gros bloc de gneiss (bloc A) et jusqu'en face de l'angle du donjon, ce qui facilitait l'évacuation de l'eau.

L'U.S. contenait 360 céramiques dont 4 céramiques antérieures au Moyen Âge, deux fragments de panses de céramiques protohistoriques et deux tessons d'amphores de la Tène finale.

Les 356 céramiques médiévales étaient réparties entre 153 (43 %) céramiques antérieures au XIVe siècle, tessons de céramiques à cuisson réductrice, non montées au tour, 139 (39 %) fragments de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, céramiques à cuisson oxydante et tournées, auxquelles s'ajoutent 16 tessons (4,5 %) du XIVe siècle en céramiques à cuisson réductrice mais montées au tour et 48 tessons médiévaux plus divers dont 1 élément est jointif avec un autre de l'U.S. 6759 et 1 autre avec un tesson de l'U.S. 6755.

A ces céramiques, s'ajoutent un petit lot qui a été différencié comme étant dans les derniers centimètres, en position inférieure de l'unité. Il s'agit de 10 tessons, parmi lesquels 4 sont

⁶ 12 x 20 cm, épaisseur 0,4 cm.

antérieurs au XIV^e siècle, 3 datent de la fin du XIII^e siècle ou plutôt du XIV^e siècle et 1 est clairement du XIV^e siècle.

On y a aussi découvert 7 fragments de verres, productions que l'analyse du mobilier propose de placer dans le XIV^e siècle pour 6 morceaux et entre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle pour le dernier fragment. Notons que 6 éléments ont été trouvés ensembles alors que 3 seulement sont jointifs et qu'ils apparaissent être issus de trois types de verre différents.

Notons aussi qu'un fragment recolle avec deux autres fragments découverts en zone 10 (10600 et 10129). A ces éléments s'ajoute un autre fragment de verre découvert en position inférieure de cette U.S. (il était difficile de départager s'il appartenait vraiment à cette U.S. ou à celle qui était située en-dessous, l'U.S. 6755). Cet élément semble devoir être issu du bas Moyen Âge.

L'U.S. comportait 56 éléments en fer, dont 3 petits fragments informes, un fragment de lame courbe qui rappelle une extrémité de faucille⁷, des tiges de clous, 17 clous à tête plate et 11 clous de charpente à tête en T⁸, 2 fers de traits du type A de Serdon datables des XIII^e et XIV^e siècles, et 5 éléments de mobiliers équestres, clous de maréchalerie de type 3a, 3b, 5c et 5 (Portet) datables du dernier tiers du XIII^e siècle à la seconde moitié du XIV^e siècle.

En position inférieure à l'U.S., proche de l'U.S. 6755, dans le secteur petite plateforme, on a exhumé 1 élément en alliage cuivreux, possible fragment de la pointe d'une bouterolle décorée.

On a exhumé de cette unité, dans sa partie basse proche de l'U.S. 6755 et situées à proximité l'une de l'autre, 4 monnaies royales françaises qui pourraient avoir été perdues ou déposées au même moment.

Deux d'entre elles sont des deniers tournois dont les émissions ont été réalisées pour l'un entre 1223-1250 et pour l'autre en 1280 et 1290. Ont aussi été découverts une obole tournois (émission 1290-1295) et un double tournois (émission 1295-1303).

L'U.S. comportait 3 fragments d'ardoises gravées et 16 grands fragments de briques formées⁹.

On a aussi dénombré 1388 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 103 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 2,925 kg de scories, dont 91 % de scories coulées et le reste de scories légères.

⁷ Les éléments agricoles sont très rares voire exceptionnels parmi les mobiliers de la fouille de Montréal-de-Sos. Il est évident que la fouille d'un *caput castris* ne se prête pas à ce type de découverte, mais il est intéressant de le souligner car cela confirme bien l'occupation spécifique de la tête de la fortification par des hommes et des femmes qui n'ont rien à voir avec le milieu agricole, même à temps partiel : les hommes de la caserne sont donc probablement des professionnels à temps complet de garnison et non pas des militaires-paysans.

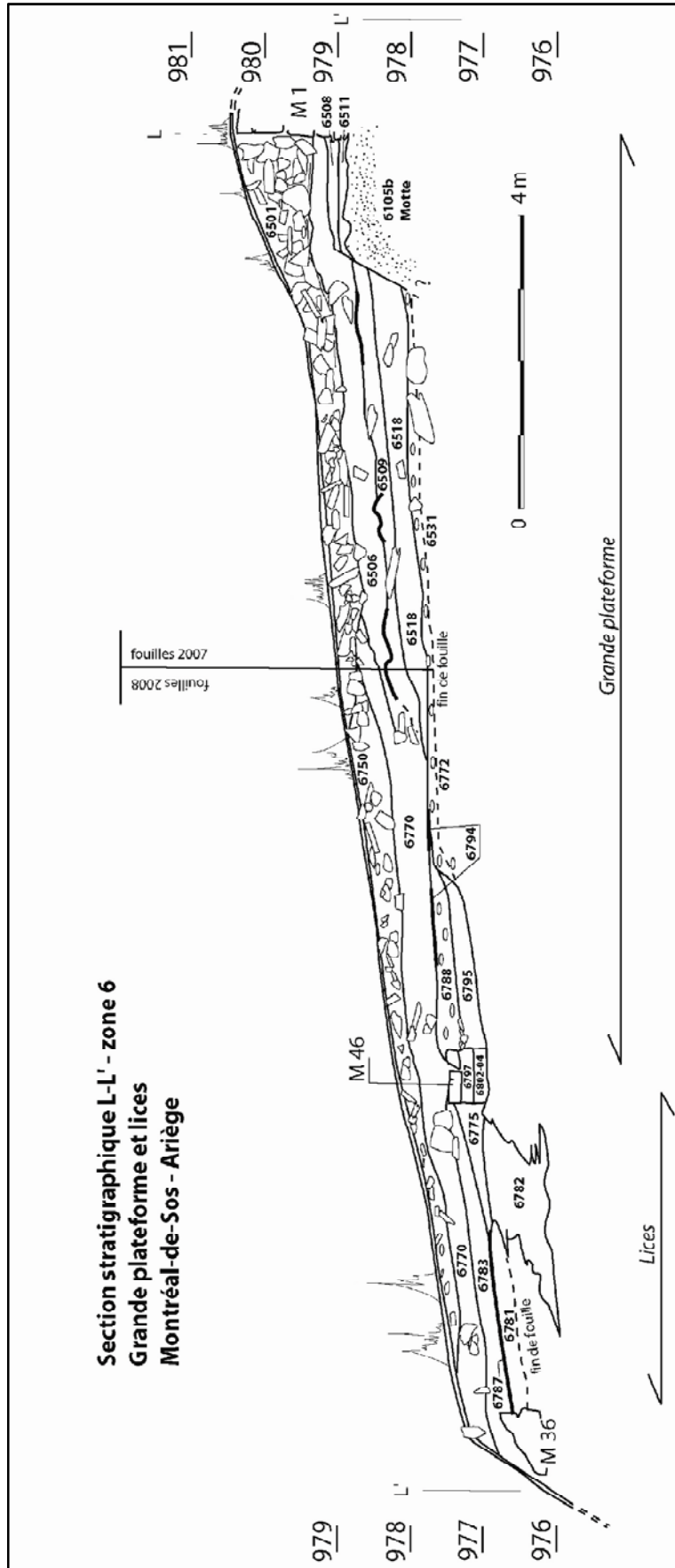
⁸ Leur nombre important s'explique par la situation de cette unité juste sous l'U.S. de destruction. Ils peuvent provenir des déblais de la tour maîtresse projetés en zone 6 et ne sont pas forcément la marque d'une toiture sur la plateforme de la zone 6, d'autant que le drainage de celle-ci (voir ci-dessous, M 46) plaide plutôt pour un espace ouvert.

⁹ Celles-ci sont souvent présentes dans les U.S. tardives. Quand on peut jauger de leur volume, il est assez régulier, autour de 5,5 cm x 3,5 cm x 13 à 15 cm.

L'U.S. contenait des mobiliers indiquant le XIVe siècle, mais peu d'éléments vraiment tardifs que sur d'autres secteurs. On notera, par exemple, l'absence d'anses coudées pourtant parfois très présentes ou de lèvres à poulies parmi les céramiques. Sur cet espace, il faut donc supposer que l'utilisation de la phase 6 est soit disparue (U.S. perdues par gravité suite à la chute du mur d'enceinte ou à l'arasement du M 46 ?), soit trop anecdotique pour avoir laissé des traces et que l'U.S. 6750, ainsi que le groupe qu'elle forme avec 6770 et 6755 (petite plateforme) sont des vestiges de l'occupation du site avant la phase finale, en phase 5. La proportion importante de céramiques antérieures au XIVe siècle peut s'expliquer par l'origine de ce sol et remblai qui, s'il est utilisé au XIVe siècle, a pu l'être aussi auparavant. En effet, les éléments nombreux du XIVe siècle, ne permettent pas d'envisager une chronologie plus haute. Citons pour exemple, les monnaies, situées en bas de l'U.S. qui évoquent un monnayage du milieu du XIVe siècle.

On note toujours une certaine proportion d'éléments équestres, proportion caractéristique de toutes les U.S. des phases du XIVe siècle de cette zone, ce qui avait été déjà souligné en 2007.

Secteur grande plateforme et lices :



Occupation, sol en terre battue, phase 3, antérieure à 6750 :

6770 : équivalente 6506 (fouille 2007).

Sous 6750.

Terre marron sombre et fine, PANTONE © 462. Elle est pénétrée de nodules de mortier de chaux ou de chaux et est surmontée par la destruction et notamment les lauzes et ardoises qui composent la partie inférieure de cette destruction. On rencontre quelques gros blocs calcaires taillés et fragmentés dans la moitié supérieure de l'U.S. Présences de fragments de briques, de mortier et de chaux, de charbons, de fragments d'ardoises ou de lauzes. Quelques rares fragments d'enduits de mortier avec tuileau.

La surface de cette US ponctuée de quelques fines couches indurées de mortier de chaux, spécifiquement sous les blocs qui sont plantés dedans, donc dans les creux. Ce qui semble plutôt être dû à la migration de la chaux vers le bas de l'U.S. de destruction et ensuite à sa fixation à la surface homogène de l'U.S. 6770.

Épaisseur : 30 à 35 cm ; couvre tout ce secteur ; face supérieure globalement plane mais très irrégulière due à la pénétration des blocs ; face inférieure globalement plane sauf près du bloc A (gneiss) où l'U.S. s'épaissit beaucoup, car elle s'enfonce jusqu'au pied du bloc (977,01 NGF au plus bas) ; elle est aussi légèrement déclinée vers le secteur « lice » (-5 à -8 °) et concave proche de la saignée dans le mur 46, ce qui implique que les eaux de la plateforme s'écoulent vers ce point.

L'U.S. contenait 688 tessons céramiques dont un fragment de céramique protohistorique et 687 tessons de céramiques médiévales.

Ces dernières sont constituées de 2 tessons de trompes d'appel en céramiques polies à pâte rouge, de 310 fragments (45 %) antérieurs au XIV^e siècle, céramiques à cuisson réductrice et non tournées dont des bords éversés et de 375 tessons de céramiques à cuisson réductrice antérieures au XV^e siècle.

On y a découvert 2 fragments de verre, l'un indéterminé, l'autre d'une production connue à la fin du XIII^e siècle.

On a exhumé de cette unité une petite enclume avec une table ronde et un pied se fichant dans un billot de bois. Ce type d'enclume servait aux petits travaux de forges (réparations) tels qu'on a pu en supposer l'existence en zone 2. Ces enclumes sont rares en contexte archéologique.

Au total, l'unité contenait 117 éléments en fer : des fragments informes, des tiges de clous en grande quantité (67), 16 clous à tête plate et 13 à tête en T¹⁰, une pièce du type clavette avec sa tige brisée, 1 fragment de clé, 1 petit piton, 1 clou de maréchalerie de type mal déterminé, 1 branche de fer d'équidé de même type que celle qui a été trouvée en 6750, 1 fer de trait à douille, 4 douilles de fer de trait et 2 fers, un de type A (Serdon) des XIII^e-XIV^e siècles et l'autre de type B, deuxième quart XIV^e siècle ou postérieur.

L'U.S. contenait un élément en alliage cuivreux, fragment de grelot.

¹⁰ On est toujours juste sous la destruction de la tour maîtresse. Voir remarque ci-dessus concernant l'U.S. 6750.

L'U.S. comportait 10 fragments d'ardoises gravées, 3 possibles pions et un probable bouchon en ardoise, 3 fragments d'enduit de tuileau¹¹ et 1 grand fragment de brique formée.

On a aussi dénombré 1569 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 103 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 3,890 kg de scories, à 90 % scories coulées, dont une paroi de four.

Secteur grande plateforme uniquement :

6518 : Occupation et remblai phase 5 : (juste après l'arasement de la motte)

Sous 6509 (fouille 2007).

Reliquat 2008, fouillé en 2007. Terre marron brune, PANTONE © 462, mêlée avec du mortier de chaux, des petits fragments de briques, un cailloutis calcaire type déchet de taille et de nombreux fragments de charbons de bois dispersés. En profondeur, on rencontre des fragments de blocs calcaires taillés épars et des gros nodules de mortier (contamination 6537).

Épaisseur fouillée en 2008 : 3 cm (petit rattrapage de début de fouille).

On y a découvert 1 fragment de verre probablement du bas Moyen Âge.

On a aussi dénombré 11 fragments d'os d'animaux.

Ce mobilier s'ajoute à celui, très nombreux, découvert dans cette U.S. en 2007¹². Celui-ci était majoritairement composé d'éléments du XIVe siècle, voir de la seconde moitié de ce siècle.

6771 : petit remblai postérieur ou égal à l'arasement du bloc de gneiss, phase 3

Sous 6770.

Remblai dans une légère fosse le long du bloc A¹³. Ce remblai remplissait le creux créé par la retaille du bloc jusqu'à son point bas : on avait réalisé une tranchée pour le retailer et finalement un des blocs enlevés y avait été laissé. L'U.S. 6771 fonctionne donc comme la tranchée de fondation de la taille de ce bloc.

Épaisseur 30-32 cm. En surface n'excède pas 1,3 m², le long du bloc, forme en triangle. Surface globalement plane, face inférieure concave.

Terre marron (PANTONE © 463), caillouteuse comportant de nombreux morceaux de gneiss délités (contamination bloc A). Peu de charbons, pas de brique, ni mortier, ni chaux, ni ardoise, ni lauze.

Les 6 tessons de céramiques découverts dans cette petite U.S. sont tous antérieurs au XIVe siècle, en céramiques à cuisson réductrice et non tournées sauf finitions hautes.

On y a découvert un seul élément en fer, tige s'apparentant à la soie d'un outil indéterminé.

On a aussi dénombré 6 fragments d'os d'animaux.

6794 : Lambeaux de sol en terre battue, phase 3.

Sous 6770.

Épaisseur quelques centimètres maximum.

Lambeaux de sol de petites surfaces dispersées, très indurées, composées de charbon, mortiers de chaux et briques. Épaisseur de l'ordre du centimètre. Ces lambeaux sont répartis dans la

¹¹ Du type de ce que l'on trouve sur les parois des citernes ou sur les sols, tel le sol fouillé en 2005 en zone 7 sous la table d'orientation.

¹² Rapport 2007, p. 67-8.

¹³ Voir photo du bloc de gneiss au chapitre du bâti. La fosse le long du bloc apparaît sur cette photo.

grande plate-forme, plus particulièrement le long du M 46. Ils apparaissent parfois « passer » sous ce mur, mais on ne les retrouve pas de l'autre côté du mur et il paraît logique que ces lambeaux se soient un peu déplacés sous l'effet de la gravité et est un peu glissé sous l'amont du mur.

L'U.S. comportait 7 tessons de céramiques, 1 fragment de trompe d'appel en céramique à pâte rouge et polie, 3 tessons de céramiques antérieures au XIVe siècle à cuisson réductrice et non tournées sauf finitions et 3 tessons de céramiques diverses antérieures au XVe siècle.

L'U.S. contenait un seul élément en fer, clou à tête plate.

L'U.S. comportait un probable bouchon en ardoise.

On a aussi dénombré 56 fragments d'os d'animaux et 2 dents ou fragments de dents.

6788 : Remblai de la phase 3 (tournant XIII-XIVe s. ou début XIVe siècle)

Sous 6770.

Terre marron foncée (PANTONE © 462) peu dense et granuleuse comportant de très nombreux galets de volume moyen (4 à 10 cm de diamètre). Présence de charbons, chaux et mortier de chaux, mais aucune ardoise ni lauze ni brique.

Présence uniquement le long du M 46 sur 2 à 2,3 m de large et 4 m de long (entre la rigole et la zone des marches).

Épaisseur : 30 à 35 cm.

Faces supérieure et inférieure globalement planes. La face inférieure est -vers le centre de la plateforme- légèrement décline, suivant la courbe de l'U.S. 6772 sur laquelle elle s'appuie. Quelques blocs de toutes formes ont été déposés à sa base et forme la rigole proche du M 46. Ils forment l'interface avec 6790.

L'U.S. contenait 20 tessons de céramiques médiévales. Parmi celles-ci, on dénombre 1 fragment de trompe d'appel en céramique à pâte rouge polie, 12 tessons (60 %) en céramique à cuisson réductrice non tournée sauf finitions en parties hautes, 4 tessons de céramiques antérieurs au XVe siècle, 4 tessons de céramiques à cuisson oxydante et tournées de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et aucun élément plus tardif.

On a découvert dans cette unité 9 éléments en fer, 1 tige de clou, 5 clous à têtes plates, 1 fragment de fer de trait à douille, 1 anneau circulaire et un clou de maréchalerie du type 3b (Portet) du dernier tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle.

Sur le dessus, l'U.S. comportait 2 possibles pions, dont un gravé, et un probable bouchon en ardoise et un fragment d'enduit de tuileau¹⁴.

On a aussi dénombré 464 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 37 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,325 kg de scories, toutes coulées.

Il s'agit d'un remblai antérieur à 6770 qui a glissé en comblant l'espace le long du M 46 et en le recouvrant un peu et qui pourrait avoir fonctionné au tournant des XIIIe et XIVe siècle ou au tout

¹⁴ Du type de ce que l'on trouve sur les parois des citernes ou sur les sols, tel le sol fouillé en 2005 en zone 7 sous la table d'orientation.

début du XIVe siècle avant le grand remblaiement 6770 et juste après l'arasement du M 46 qui se situerait donc en pleine phase 3, vers la fin du XIIIe siècle.

6790 : Remblai en amont de la rigole

Sous 6788. Présente tout le long du M 46 sur 1 à 2 m de large.

U.S. dont la surface est très charbonneuse et cendreuse. Composée de terre marron très sombre (PANTONE © 462), sur une épaisseur de 8 à 10 cm. Faces inférieure et supérieure assez régulières, concaves, en rigole.

Il s'agit du remblai recevant les blocs de la rigole en amont de la saignée dans le M 46. Cette rigole drainait les eaux de la grande plateforme vers cette saignée et au-delà vers le secteur « lices ».

Épaisseur 8 cm au plus épais, s'affine sur les bords.

Une partie de l'U.S. semble passer sous le mur, mais il est probable qu'elle se soit infiltrée après la mise en place de la rigole, poussée par l'eau.



L'U.S. contenait 6 tessons de céramiques médiévales, dont la moitié sont des éléments antérieurs au XIVe siècle et l'autre moitié des céramiques de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, auxquelles s'ajoutent 22 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi ces derniers, on dénombre 15 fragments de céramiques protohistoriques, 2 fragments d'amphore(s) de la Tène finale, 7 tessons de céramiques grise de la Tène finale ou de l'Antiquité, dont des fragments d'écuelles à bords rentrants.

On a aussi dénombré 143 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 10 dents ou fragments de dents.

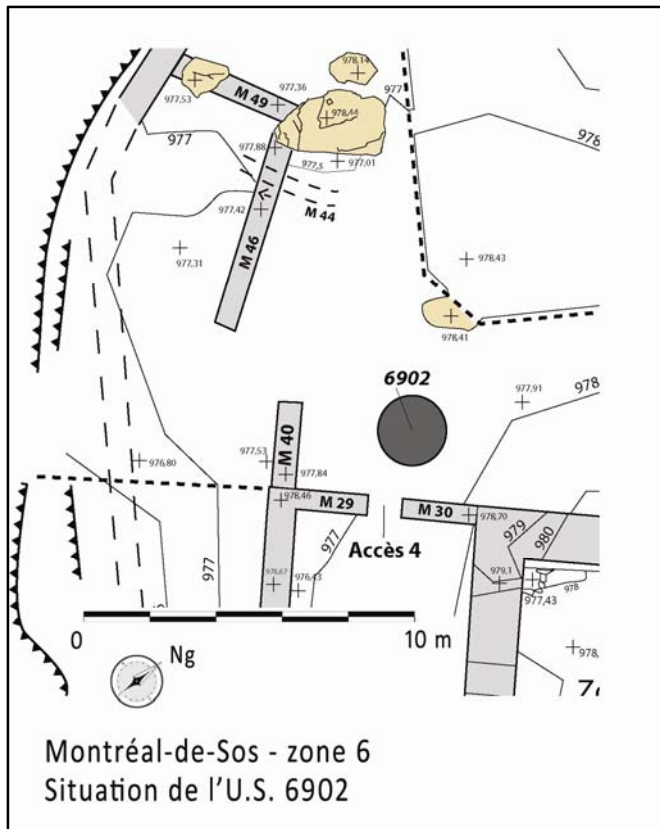
Elle contenait 0,325 kg de scories, toutes coulées.

Cette U.S. a fonctionné dès le mur 46 arasé (en phase 3, vers la fin du XIIIe siècle). Elle contient des éléments anciens nombreux soit parce que la terre a été prélevée dans un secteur très chargé en éléments anciens soit parce qu'il s'agit d'une U.S. en place, ancienne, arasée en même temps que le mur 46 et donc dans laquelle des éléments médiévaux sont venus s'insinuer dans un second temps.

U.S. antérieures décapitées en phase 4, U.S. des phases antérieures à la phase 4

6902 : structure en creux décapitée au XIVe siècle

Sous 6518.



Terre sombre, fine et très brune (PANTONE © 448). Très petits galets, mais peu nombreux. Pas de brique, ni mortier, ni chaux. Épaisseur au maximum (au centre) 15 cm. Remplit une structure en creux de forme ronde, 80 cm de diamètre. Prélevée entièrement, tamisée à l'eau, elle ne contenait ni charbons, ni graines, ni aucun mobilier.



Structure en creux



6903 : encaissant de la structure 6902.

Sous 6518 et 6902.

Encaissant 6902, non fouillé. Terre marron avec gros blocs granites et gneiss disposés en rond autour 6902 et coffrant la structure en creux. Aucun traitement des parois contre 6902 n'a été repéré.

6772 : remblai décapité en phase 3 ou 4 ? (fouille en cours)

Sous 6770 et 6771.

Terre marron-ocre, granuleuse -PANTONE © 7508- mêlée de petits galets et de cailloutis dans laquelle sont présents des nodules d'argile rouge très purs. Fouillée sur 3 à 4 cm d'épaisseur : fouille en cours.

Absente le long du M 46 sur 1 à 2 m de large.

L'interface avec les U.S. supérieures est très nette. Elle est marquée par quelques morceaux d'ardoises taillées très fragmentés et par quelques lentilles de chaux non indurées qui pourraient être l'indice de l'étape de destruction/construction.

Cette U.S. est beaucoup moins chargée en mobilier que les U.S. 6518 et 6770 et 6771 qui la recouvrent.

L'U.S. contenait 11 tessons de céramiques dont un fragment de trompe d'appel jointif avec un élément de l'U.S. sus-jacente 6770, 7 fragments de céramiques à cuisson réductrice et non tournées sauf finitions et antérieures au XIVe siècle, 2 tessons de céramiques tournées et à cuisson oxydante dont une glaçurée de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et un tesson à cuisson oxydante, médiéval. Il n'y a donc pas d'éléments tardifs dans cette face supérieure de l'U.S. Il faudrait fouiller l'U.S. en entier pour être plus précis, ce qui fait partie de nos projets de fouilles 2009.

On y a découvert 2 éléments en fer, dont 1 tige de clou et 1 tête martelée de poinçon, de ciseau à pierre ou autre.

On y a aussi découvert un fragment d'os travaillé, barrette brisée qui pourrait avoir été un manche autour d'une soie de lame et un dé à jouer.

On a aussi dénombré 22 fragments d'os d'animaux.

Elle contenait une scorie coulée (10 g).

6795 : Premier remblai contre le M 46 (rebouche de la tranchée de fondation du mur ?, phase 2 ou 3, XIIIe siècle)

Sous 6790, 6788 ; sous M 46, son équivalent en niveaux a été numéroté 6802.

Présente le long du M 46 seulement entre la circulation avec les marches et la rigole et sur 1,8 m de large (4,9 m²). Passe juste sous le M 46.

La circulation et la rigole ont été taillées dans cette U.S., antérieure à leur mises en place.

Ce dégagement dut avoir lieu en même temps que l'arasement du M 46.

L'U.S. a pu être mise en place lors de la construction du M 46 ou auparavant. Elle a servi à asseoir ce mur, bâti sans tranchée de fondation.

Elle est composée de terre marron bien sombre (PANTONE © 7518), caillouteuse, sans induration mais relativement dense. Elle comportait des charbons très fragmentés, quelques très rares nodules de mortier et pas d'ardoise, de lauze ou de brique. Son épaisseur près du mur atteint 20 cm et elle s'affine jusqu'à ne mesurer qu'1 à 2 cm à l'opposé du mur, où elle repose sur son côté sur l'U.S. 6772.

L'U.S. contenait 304 céramiques dont 9 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi ces derniers on dénombre 3 tessons d'origine protohistorique, 4 fragments d'amphores dont trois de la Tène finale et un de l'Antiquité et 2 tessons de la Tène finale ou du début de l'Antiquité.

Les 293 tessons de céramiques médiévales sont issus de 198 tessons (67,6 %) antérieurs au XIVe siècle à cuisson réductrice et non tournés sauf finitions en parties hautes, auxquels s'ajoutent 72 tessons (24,6 %) antérieurs au XVe siècle et seulement 2 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 2 tessons du XIVe siècle.

L'U.S. 6795 contenait aussi 2 clous à tête plate et 1 patte de vertevelle (verrou).

On a aussi dénombré 116 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 6 dents ou fragments de dents.

Elle contenait une scorie coulée (25 g).

Motte, remblai de la phase 1

6105b : Motte non fouillée. Varves très denses¹⁵.

Sous 6518.

Ses limites doivent être mieux définies en 2009 par la fouille de ou des U.S. sous 6536. La motte semble se poursuivre jusqu'au M 40, et presque jusqu'au M 46. Notamment sont mal connues ses limites avec l'U.S. 6772 qui est d'aspect assez proche.

6797 : premier remblai sous le mur / à associer à 6794 ? antérieur à la construction du M 46

Sous M 46 uniquement et au cœur du mur, des deux côtés de la rigole.

Terre marron assez fine (PANTONE © 7504) et comportant de petits cailloux et galets, sans briques ni ardoises mais avec quelques charbons très fragmentés.

Les U.S. 6794 et 6797 sont identiques en plan, en niveau et faciès, ce sont peut-être les mêmes U.S.

Un ¹⁴C à l'accélérateur est en cours sur cette U.S. sur le charbon de bois qu'elle contenait. Le délai étant de 8 mois, le résultat ne sera connu qu'après la parution du rapport. Nous espérons que le pic de probabilité sera suffisamment précis pour nous renseigner.

L'U.S. contenait 2 fragments d'os d'animaux.

On y a récolté aucun tesson de céramique médiévale mais 23 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi ces derniers, on dénombre 11 éléments protohistoriques, 4 fragments de panses d'amphore de la Tène finale, 7 tessons antiques et 1 élément indéterminé.

On a dénombré dans cette unité 7 éléments en fer, dont 5 tiges de clous, 1 élément sans forme et 1 anneau avec patte de scellement.

Cette unité contenait une monnaie antique, un Antoninien, frappé à Rome en 268-9.

On y a découvert un fragment de verre, de datation indéterminée.

Elle contenait 0,125 kg de scories.

Le mobilier contenu dans cette U.S. est donc très majoritairement ancien, a priori non médiéval. Cette unité est antérieure au mur 46.

6802 : deuxième remblai sous le M 46 / à associer à 6795 ? antérieur à la construction du M 46

En périphérie, sous 6797 et surtout sous M 46.

Terre marron un peu plus claire (PANTONE © 7503) que 6797 comportant quelques petits fragments de charbon mais pas de briques ni d'ardoise et pas mal de mortier de chaux.

Les U.S. 6795 et 6802 sont identiques en plan, en z et faciès, ce sont les mêmes U.S. Elles n'ont pas été rassemblées car, en amont du mur, les circulations d'eau ont pu contaminer et perturber l'U.S. (6795), alors que ce risque est moindre sous le mur.

L'U.S. 6802 contenait 6 tessons de céramiques, dont 2 tessons antérieurs au XIVe siècle en céramique à cuisson réductrice et non tournée et 4 fragments de céramiques antérieures au

¹⁵ Concernant l'extension de la motte, voir plan dans la conclusion, chapitre sur la phase 1.

Moyen Âge. Parmi ces derniers on dénombre 3 fragments d'amphores de la Tène finale et un tesson antique.

On a relevé 2 tiges de clous dans l'U.S. 6802.

On y a aussi découvert une monnaie antique, petit bronze frappé à Thessalonique vers le milieu du IV^e siècle.

L'U.S. contenait 44 fragments d'os d'animaux et os et 2 dents ou fragments de dents.

Elle contenait une scorie coulée (10 g).

6804 : troisième remblai sous M 46 (phase 2 ou 3)

Sous 6802.

Terre très sombre, fine mais dense (PANTONE © 7519), avec un tout petit cailloutis, épaisseur de l'ordre de quelques centimètres. Serait posé sur 6772 (à vérifier par la poursuite de la fouille).

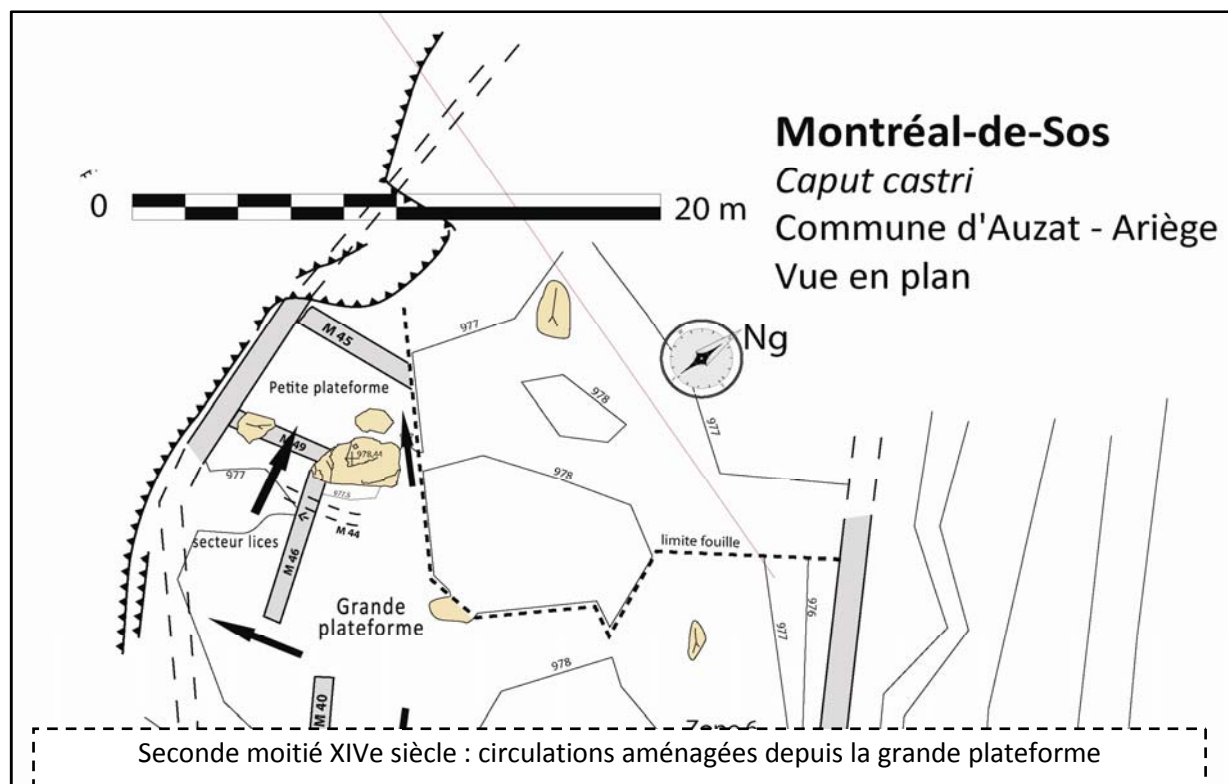
L'U.S. contenait 5 fragments de céramiques protohistoriques et aucune céramique médiévale.

On y a découvert un fragment d'applique allongée et décorée en alliage cuivreux mais aucun élément en fer. L'applique est caractéristique d'une production régionale du premier tiers du XIII^e siècle, ce qui confirme l'ancienneté de ce groupe d'unités mais indique aussi qu'il ne peut être issu de la phase 1 à moins que cette applique soit un élément intrusif à cause des écoulements. Dans l'état actuel des recherches, on placera donc ce groupe et l'U.S. 6804 en phases 2 ou 3 (U.S. sous le mur et mur 46) en attente d'autre possibilité de datation.

On a aussi dénombré dans cette U.S. 73 fragments d'os d'animaux.

Un ¹⁴C à l'accélérateur est en cours sur cette U.S. sur les os qu'elle contenait. Le délai étant de 8 mois, le résultat ne sera connu qu'après la parution du rapport.

Circulation des phases 3 et 5 (mise en place phase 3) entre les secteurs « grande plateforme » et « lices » :



6792 : Sol en terre et chaux, escalier, phase 3

Sous 6775.

U.S. présente seulement entre les murs 46 et 40 dans l'espace de circulation entre les deux. Elle recouvre légèrement une marche constituée d'une pierre taillée.

Il est possible qu'elle ait recouvert cette marche peu à peu, à l'usage. La circulation ayant servi au moins jusqu'à la phase 5, des éléments postérieurs à sa mise en place ont pu la recouvrir.

Son épaisseur avoisine 10 à 12 cm et elle est déclinée, en trois crans bien distincts.

Dans les secteurs en pente, elle comporte des morceaux de charbons assez nombreux, du mortier et de la chaux, quelques briques et est composée d'une terre marron assez claire (PANTONE © 466). Dans les trois secteurs plats, la chaux l'emporte très largement et l'U.S. est alors très indurée. Dans le secteur médian, elle entoure et surmonte une grande pierre plate. Les plats formés par la pierre et les deux étages chaulés mesurent 80 cm à 1 m de long et 40 à 50 cm de large. Le dénivelé qui les sépare est de 17 et 15 cm et le dénivelé total en comptant la dernière marche est de 53 cm entre la grande plateforme et le secteur « lices ».

L'espace de circulation ainsi aménagé entre les deux murs mesure plus de 2 m de large, même si les marches sont plus étroites.

L'U.S. contenait 14 tessons de céramiques dont 8 sont des céramiques antérieures au XIVe siècle, à cuisson réductrice et non tournées sauf finitions et 6 sont des céramiques à cuisson oxydante et tournées de la fin du XIIIe siècle et du XIVe siècle. Il n'y a aucun élément clairement postérieur au milieu du XIVe siècle.

On y a aussi découvert une clé avec sa tige de section circulaire. Elle est d'un type utilisé dans les coffres ou coffrets, de la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVe siècle. Elle peut être rapprochée de serrures possédant un foncet du type de celui découvert dans l'U.S. 10702. Les autres éléments en fer découverts dans cette U.S. étaient 1 tige de clou, 2 clous à tête plate, 1 clou de charpente en T et 1 fragment de tige avec une patte de scellement de fonction indéterminée.

Elle contenait 0,325 kg de scories, toutes coulées.

L'U.S. comportait un fragment d'ardoise gravée, située en partie haute de l'U.S.

On a aussi dénombré 143 fragments d'os d'animaux et os et 8 dents ou fragments de dents.

Cette U.S. représente la circulation mise en place en phase 3 lors de l'arasement du M46 et dont l'utilisation a donc commencé avec cet arasement et la création de la première grande plateforme de la zone 6¹⁶.

MA 1 : escalier



Dans 6792, sous 6770.

Pierre plate fonctionnant avec le niveau de circulation 6792, mise en place lors de l'arasement du M 46.

Secteur lice :

6786 : Berme, perturbé.

Sous 6770.

¹⁶ Celle-ci a été élargie ensuite en phase 4 lors de l'arasement d'une partie de la motte le long du mur du donjon. Elle a donc été bâtie en deux temps, d'abord en phase 3 puis en phase 4. En outre, il est tout à fait possible qu'elle ait été préexistante, derrière le M 46, mais nous ne pouvons pour l'instant nous en rendre compte. La poursuite de la fouille apportera peut-être une réponse.

U.S. créée arbitrairement le long de la falaise car la gravité perturbe énormément la stratigraphie. Il a donc été choisi de fouiller les 20 premiers centimètres (de large) sous cette appellation.

L'U.S. contenait 1 seul tesson de céramique, à cuisson réductrice et non tourné, antérieur au XIVe siècle.

On y a récolté 1 tige de clou.

L'U.S. comportait 1 grand fragment de brique formée.

On a aussi dénombré 45 fragments d'os d'animaux et os.

Après l'arasement du M 46 :

6783 : équivalente à 6770 ? Sol en terre battue de la phase 5.

Sous 6770.

Même faciès, épaisseur que 6770, cette U.S. serait l'U.S. 6770 entraînée par la gravité vers ce secteur.

Présence uniquement le long du M 46 sur un à deux m de large.

Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Couche indurée et peu épaisse, composée de charbon, fragments de briques et pour une majorité de mortier de chaux amalgamé à une terre marron (PANTONE © 462).

L'U.S. contenait 46 céramiques dont 17 tessons (37 %) antérieurs au XIVe siècle en céramiques à cuisson réductrice et non tournées sauf parties hautes, dont un bord éversé, auxquels s'ajoutent 8 tessons (17,4 %) antérieurs au XVe siècle en céramique à cuisson réductrice, 2 tessons des XIIIe ou XIVe siècles, 18 tessons (39 %) de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 1 tesson de la seconde moitié du XIVe siècle.

L'unité contenait 15 objets ou fragments d'objets en fer, dont des tiges, 7 clous à tête plate, 6783, 1 foncet de serrure, 2 clous de maréchalerie de type 3b (Portet) et intermédiaire entre 3 et 5 entre le dernier tiers du XIIIe siècle et le deuxième tiers du XIVe siècle et 2 fers de trait de type A (Serdon) des XIIIe-XIVe siècle.

On a découvert dans cette U.S. une bouterolle en alliage cuivreux.

On a aussi dénombré 157 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 5 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,350 kg de scories, toutes coulées sauf une petite scorie de 20 grammes.

6775 : écoulement fonctionnant en phases 3 et 5

Sous 6770, 6783.

Terre granuleuse marron (PANTONE © 7512), très caillouteuse, avec déchets de taille très majoritairement calcaires. Présence de briques, fragments d'ardoises et de lauzes, mais plus rares qu'en 6770. Présence de charbon, de grandes quantités de mortier de chaux. U.S. peu indurée.

Épaisseur 10 à 12 cm en moyenne, jusqu'à 20 cm maximum. Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Son niveau supérieur correspond à celui du M 46 qu'elle recouvre légèrement. Présence dans l'angle entre le M 46 et le bloc de gneiss sous forme d'une lentille d'1,3 m² de forme ronde.

L'U.S. contenait 59 céramiques dont 1 tesson de trompe d'appel en céramique polie à pâte rouge, 9 tessons (15 %) antérieurs au XIVe siècle en céramique non tournée (sauf finitions

hautes) à cuisson réductrice, 18 tessons (30,5 %) antérieurs au XVe siècle en céramique à cuisson réductrice, 24 tessons (40,7 %) de céramiques de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle en céramique à cuisson oxydante et tournée, tessons parfois glaçurés et 1 seul tesson tardif de la seconde moitié du XIVe siècle, bec verseur glaçuré à lèvre en poulie. Globalement, on notera la quasi absence d'éléments de la seconde moitié du XIVe siècle et la diversité des céramiques. Cette diversité s'explique par le fait que l'U.S. est un écoulement qui a donc reçu des éléments de diverses U.S. situées en amont.

On y a aussi découvert un gond à fiche complet. Les autres éléments ferreux sont des tiges de clous (8), 1 fragment de fer de trait à douille, 1 fragment de tige indéterminée et 4 clous dont 2 à tête plate et 2 à tête en T.

L'U.S. comportait un fragment d'ardoise gravée.

On a aussi dénombré 289 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 33 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,475 kg de scories, dont 420 g étaient coulées et deux petites scories légères.

6787 : Dépotoir, cendrier, phases 3 et 5 ? à vérifier par la poursuite de la fouille.

Sous 6783.

Niveau très induré de chaux et de mortier de chaux, contre le mur 46, 5 à 10 cm en dessous de son niveau supérieur. Absence de fragments de couverture. Sous l'induration, présence de briques fragmentées et de quelques petits galets dans une terre marron, très nombreux charbons éparpillés. L'induration comporte de très larges et nombreuses rubéfections, des cendres et charbons et de nombreux os.

Épaisseur 5 à 6 cm. Faces



supérieure et inférieure globalement planes mais localement ondulées.

Présente dans tout le secteur, elle recouvre le M 49 arasé tangentiellement à son sommet. Elle n'a pas été fouillée en entier (fouille en cours).

L'U.S. contenait surtout des fragments d'os d'animaux ou des os (286, un lot d'esquilles et 35 dents ou fragments de dents).

Elle contenait un unique fragment de céramique antérieure au XIVe siècle.

On a récolté dans cette U.S. une tige de clou et un clou de maréchalerie indéterminé.

Elle contenait 50 g de scories (2 morceaux coulés).

6781 : Remblai

Sous 6787.

Terre ocre (PANTONE © 466) assez indurée présente dans toute la plateforme. Présence de beaucoup de mortier de chaux et de très nombreux galets de rivières et cailloutis calcaires type déchets de tailles dont certains comportent des adhérences de mortier.

Faces supérieure et inférieure globalement planes. Epaisseur : une dizaine de cm.

L'unité contenait un tesson de céramique antérieure au XVe siècle, un possible bouchon en schiste épais et 12 fragments d'os d'animaux ou os.

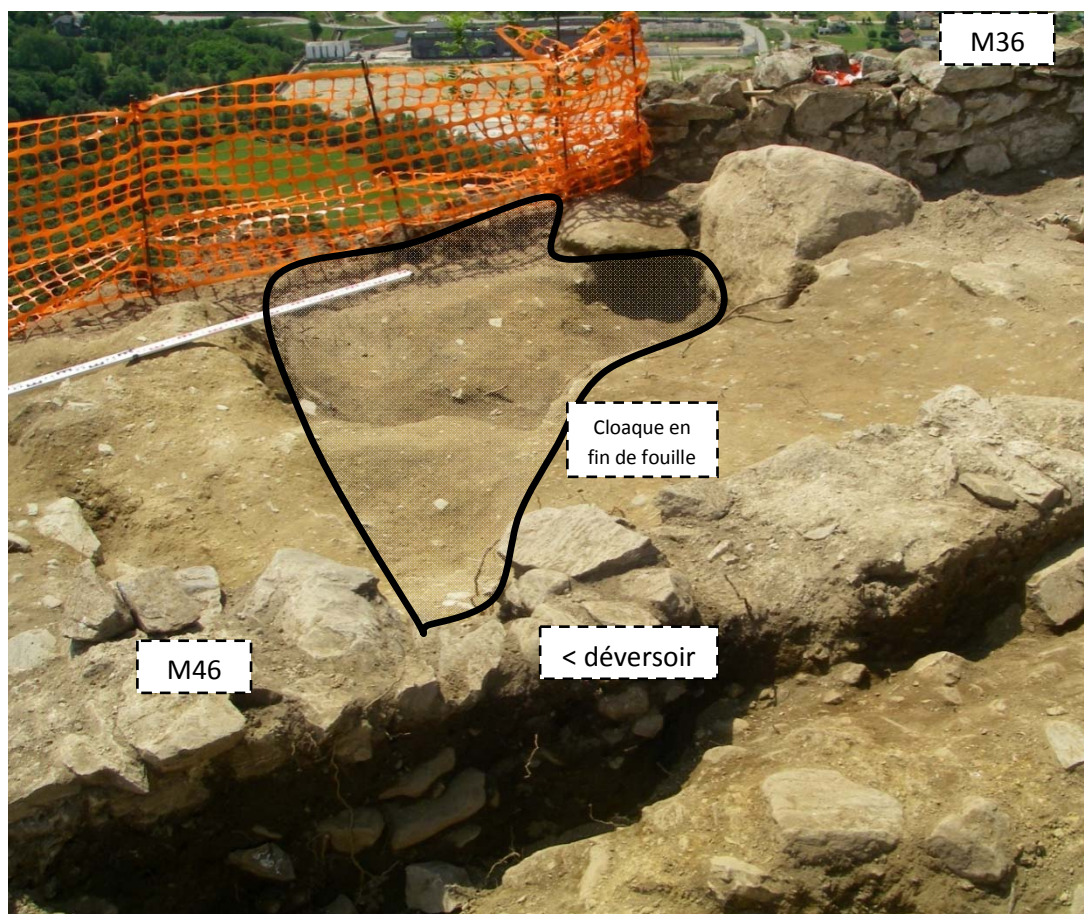
Fin de la fouille à ce niveau.

6782 : Cloaque fonctionnant en phases 3 à 5

Sous 6770, contre 6775, 6787, 6781, 6789 (vers la rampe).

U.S. composée de terre marron et de chaux très fragmentée en tous petits éléments. Présence de briques fragmentées, d'ardoises relativement rares, de charbons très fragmentés et de nombreux petits galets et cailloutis. La majeure partie du mobilier était situé au fond de cette U.S. qui atteint 0,92 m de profondeur au plus haut, spécifiquement les gros éléments qui ont « coulé ».

Dans sa plus grande extension il atteint 2,7 m à la perpendiculaire du m 46 et 2,2 m à sa parallèle, au bord du vide.



Grande U.S. de forme volumique globalement ronde. Elle tranche les U.S. de la lice verticalement entre la rampe vers le secteur « petite plateforme » et le reste du secteur « lices ». Son point de naissance est l'aménagement d'une gouttière dans le mur 46 arasé et il s'agit d'un cloaque qui s'est formé par l'écoulement des eaux provenant de la grande plate-forme. En s'enfonçant et en s'étalant (y compris par dessous) les eaux de cette plateforme ont tranché et perturbé les unités de la lice. L'U.S. 6782 est donc elle-même perturbée, elle contient du mobilier provenant de la plateforme au cours de son utilisation en phases 3, 5 et 6, du mobilier provenant des remblais de cette plateforme, mais aussi du mobilier des U.S. qu'elle a tranché et dans lesquelles elle s'est introduite.

L'U.S. contenait 3 éléments en fer (ce qui est fort peu si on compare aux proportions des autres U.S.) parmi lesquels 1 clou de charpente à tête en T, 1 tige de section quadrangulaire et une lame de couteau à lame pliante ayant conservé l'empreinte du manche en bois.

On a aussi exhumé de cette U.S. 491 fragments d'os d'animaux ou os, un lot d'esquilles et 37 dents ou fragments de dents. Les plus gros os étaient au fond, ayant coulé.

Il est possible qu'elle n'est pas été entièrement fouillée car elle s'est développée horizontalement autour du bassin central et sous les U.S. en place. Il faudra fouiller les U.S. encadrantes pour en jauger.



Déversoir dans le M 46
alimentant le cloaque
depuis la grande
plateforme vers le secteur
« lices »



6789 : Sol vers la rampe -grossière calade, phase 3 antérieur à 6770, fin XIIIe siècle ?

Sous 6775 et arasante à M 49.

On relève quelques tout petits lambeaux de sol bien marqués, indurés, de couleur bigarrée et composés de briques-charbons-chaux. Ils ne contenaient pas de mobilier et ont été fouillés avec le sol sous jacent constitué d'un remblai de cailloutis serrés servant à asseoir la circulation autour de la marche créée par le M49 arasé. Ces cailloux sont encadrés d'une terre brune (PANTONE © 450) comportant des racines. Très grasse, cette terre est légèrement argileuse, choix

technique qui peut s'expliquer par la volonté de stabiliser le cailloutis dans la rampe. Elle contient très peu de chaux ou de mortier, pas d'ardoise ou de lauze et fort peu de petits fragments de briques.

Cet ensemble a été mis en place en phase 3 et a fonctionné en phases 3 et 5, peut-être en phase 6 mais on ne peut plus en juger.

Ces faces sont globalement planes, légèrement déclinées vers le vide et vers la marche mais cette déclivité peut être de formation postérieure à cause de la gravité.

Son épaisseur atteint, au plus épais -le long du M 49-, 10 à 12 cm.

La même U.S. aménagée de la même façon au-dessous du mur 49, dans le secteur « Petite plateforme », a été numérotée 6796.

A rapprocher, techniquement, de la calade présente en zone 10, U.S. 10655.

L'U.S. contenait 20 céramiques dont 8 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge. Parmi ces derniers, on dénombre 2 tessons protohistoriques, 3 fragments de panses d'amphore(s) de la Tène finale et 3 tessons de céramiques du second âge du Fer ou du début de l'Antiquité.

Les 12 tessons médiévaux sont pour 11 d'entre eux antérieurs au XIVe siècle, en céramique à cuisson réductrice non tournée sauf finitions hautes et pour 1 seul en céramique tournée, à cuisson oxydante, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

L'unité contenait 4 objets ou fragments d'objets en fer, 2 fragments de tige et 2 clous à tête plate.

L'U.S. comportait 1 grand fragment de brique formée.

On a aussi dénombré 147 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 14 dents ou fragments de dents. La proportion en os et fragments d'os est donc un peu inférieure aux autres U.S. du secteur, ce qui suggère qu'au sein de ce secteur « lices » que la circulation (un mètre de large) était à peine plus propre et que les détritiques étaient rassemblés sur les côtés de cette circulation, surtout le long du mur d'enceinte externe et au fond du cloaque.

L'unité contenait 0,100 kg de scories, toutes coulées.

Cette circulation vers (et au-dessus de) la rampe traitée ci-dessous aurait servi juste après l'arasement du M49, à la fin du XIIIe siècle. Comme dans les autres unités de cette phase on notera l'absence d'éléments de couverture parmi le mobilier ferreux.

Rampe d'accès entre le secteur « lices » et « petite plateforme »,

6779 : Sol et remblai, phases 3 et 5

Sous 6750.

U.S. en pente (-20° env.) sur ces deux faces située sur 4,5 m² dans la jonction entre les deux secteurs.

Terre brune (PANTONE © 448), très caillouteuse, présence de racines, nombreux fragments de briques, quelques rares ardoises très fragmentées, nombreux charbons et quelques morceaux de mortier de chaux.

Cette U.S. s'est « écoulée » sur les aménagements mis en place pour l'accès depuis le secteur « lices » jusqu'au secteur « petite plateforme ». De part la pente, elle a recouvert la marche créée par l'arasement du M 49.

Ce sol apparaît déstructuré, non aménagé ou entretenu.

L'U.S. contenait 41 tessons de céramiques médiévales dont 27 (65 %) sont antérieurs au XIVe siècle, en céramiques à cuisson réductrice et non tournée, 5 sont antérieurs au XVe siècle, tessons de céramiques à cuisson réductrice, 4 sont issus de productions diverses des XIIIe et XIVe siècles, 2 sont issus de productions de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle en céramique à cuisson oxydante et tournée et 3 sont moins différenciés mais médiévaux.



L'unité contenait aussi 1 tesson de céramique antique à paroi fine.

antique à paroi fine.

Cette unité ne comportait pas de mobilier métallique mis à part les scories.

Elle comportait 3 grands fragments de briques formées.

On a aussi dénombré 157 fragments d'os d'animaux et 4 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 4,705 kg de scories, 202 fragments, dont 96 % sont des scories coulées.

La diversité des matériels recueillis pourrait s'expliquer par l'arasement du secteur en phase 3 : on aurait ainsi des éléments antérieurs résiduels, des éléments de la fin de la phase 3 et des éléments de la phase 5. L'absence de la phase 6 s'explique ici soit par la disparition des U.S. au-dessus de 6750 parce que ces U.S. seraient tombées dans le vide suite à la chute de l'enceinte externe, soit -et c'est moins probable- parce que la zone n'a pas été fréquentée en phase 6.

P1 – 2008 :

Sous 6750, dans 6779.

Encoche de poteau encadrée de quelques petits blocs taillés et disposés verticalement pour le calage du poteau. Terre fine très sombre, petits cailloutis, pas de brique, ni charbon, ni ardoise, mortier ou chaux.

On y a découvert 1 clou à tête plate.

Diamètre avec le calage : 13 cm.

Fonctionne avec l'encoche rectangulaire dans le gros bloc de gneiss ?



6796 : Sol -grossière calade- et remblai, phase 3 ?

Sous 6779 et arasante à M 49, il pourrait s'agir d'une U.S. qui a été arasée en même temps que le mur et a été utilisée avant et après l'arasement.

On relève quelques petits lambeaux de sol bien marqués, indurés, de couleurs bigarrées et composés de terre-briques-charbons-chaux. Ils ne contenaient pas de mobilier et ont été fouillés avec le sol sous-jacent constitué d'un remblai de cailloutis serrés servant à asseoir la circulation autour de la marche créée par le M49 arasé.

La face supérieure de l'U.S. est déclinée suivant la pente de la rampe (-23°).

Sa face supérieure est globalement plane.

Son épaisseur atteint, au plus épais -le long du M 49-, 23 à 25 cm.

La même U.S. aménagée de la même façon au-dessus du mur 49, dans le secteur « Lices » a été numérotée 6789.

Cette U.S. doit être, techniquement, rapprochée de la calade présente en zone 10, U.S. 10655.

L'U.S. contenait 1 tesson antique, bord d'une petite cruche et aucun autre vestige de céramique.

Parmi les éléments en fer découverts dans cette U.S., on remarque un couteau complet avec une lame de forme lancéolée et avec un emmanchement différent des deux côtés, l'un en bois et l'autre en os. Pour expliquer la différence entre les deux plaquettes d'emmanchement, Nicolas Portet propose une réparation. Il ne peut être antérieur au XIII^e siècle et semble plus dater des XIV^e ou XV^e siècles.

Les 40 autres objets ou fragments d'objets en fer sont pour 32 d'entre eux des tiges de clous. On dénombre aussi 1 fragment de forme parallépipédique, 4 clous à tête plate, 1 clou de charpente en T et 2 clous de maréchalerie, l'un indéterminé, l'autre de type 3b (Portet), du dernier tiers du XIII^e siècle ou de la première moitié du XIV^e siècle.

On y a découvert une boucle à fenêtre unique avec sa chape articulée en alliage cuivreux. Le rapport mobilier propose une datation autour de 1220-1250.

On y a aussi découvert 2 fragments de verre. L'un provient peut-être d'une coupelle et les deux indiquent des productions du XIV^e siècle.

L'U.S. comportait une ardoise gravée et 7 grands fragments de briques formées.

On a aussi dénombré 1164 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 35 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,150 kg de scorie, sous la forme d'un unique élément coulé.

6803 : Petit niveau chaulé, sol face à la marche du M 49, fin XIII^e siècle, phase 3.

Sous 6796, petit niveau très chaulé (PANTONE © 466) parfois un peu induré qui pourrait correspondre à un sol antérieur à la rampe 6796. Ce sol aurait fonctionné avec le M 49 arasé, servant de marche. A vérifier par la fouille en 2009 des U.S. sous-jacentes.

Outre la chaux majoritaire, l'U.S. est composée d'une terre marron (PANTONE © 465) et de tous petits déchets de taille, mêlés à des petits fragments de briques et de nombreux fragments de charbon.

On note de légères marques rubéfiées sur la chaux, surtout proche du bloc A, dans son angle avec le M 49. On a aussi découvert dans ce secteur de petits morceaux de plaque foyère et un bloc couvert d'une vitrification.

Ce niveau est le même que celui de la marche 2 qui servait à la circulation de l'autre côté du bloc A.

Alors que l'U.S. 6796 était de surface pentue, en forme de rampe, l'U.S. 6803 est globalement plane et mesure 1,2 m² au pied du M 49.

L'U.S. n'a été fouillée que sur quelques centimètres (fin de la fouille 2008) et était très chargée en matériel, tout comme l'U.S. 6796 située au-dessus.

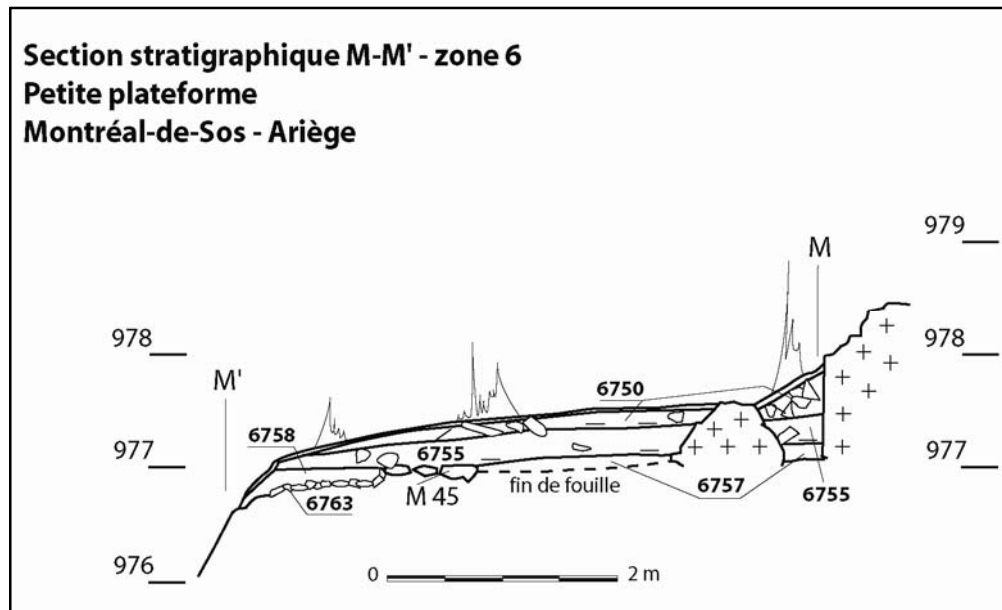
On a dénombré dans le haut de cette unité 9 objets ou fragments d'objets en fer, dont 1 élément informe, 5 tiges de clous, 2 clous à tête plate et 1 élément avec une tête en demi-sphère (traverse de boucle ou élément de charnière ?).

Elle comportait 26 tessons de céramiques dont 14 (63,6 %) sont antérieurs au XIVe siècle, en céramique non tournée et à cuisson réductrice, 8 sont antérieurs au XVe siècle et 2 sont issus de productions de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle en céramique à cuisson oxydante et tournées.

L'U.S. comportait un grand fragment de brique formée.

On a aussi dénombré 66 fragments d'os d'animaux et os et 5 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,675 kg de scories, sous la forme de 4 scories coulées.

Secteur petite plateforme :**Perturbation d'un arbuste :****6759**

Sous 6500. Dans 6750, 6755.

Perturbation entre les racines d'un arbuste (aubépine).

Diamètre 85 cm. Epaisseur : 45 à 50 cm.

L'U.S. contenait 112 tessons de céramiques dont 63 (56 %) sont issus de productions antérieures au XIVe siècle, à cuisson réductrice et non tournée dont des bords éversés à lèvres arrondies, 12 (10,7 %) sont des tessons de céramiques à cuisson oxydante et tournées, parfois glaçurés, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, 9 (8 %) sont issus de productions du XIVe siècle, en céramiques à cuisson réductrice et montées au tour, 1 est un tesson en faïence émaillée du bas Moyen Âge, 26 (23 %) sont des tessons à cuisson réductrice antérieurs au XVe siècle et quelques tessons sont médiévaux sans précision possible dans l'état actuel de nos connaissances. On retrouve ici les proportions de céramiques présentes dans les unités encadrantes -6750 et 6755- et 3 tessons de l'U.S. 6759 recollent d'ailleurs avec des tessons de ces U.S., tandis qu'un autre recolle avec un élément découvert dans l'U.S. 6761. L'arbuste a provoqué un mélange des U.S. dans sa croissance, ce qui est logique.

On a récolté dans cette unité 16 objets ou fragments d'objets en fer dont des tiges et fragments de tiges, 3 clous dont 2 à tête plate et 1 à tête en T et 3 fers de trait, l'un à douille de type K (Serdon), les deux autres de type A, donc des fers des XIIIe-XIVe siècles.

On a exhumé de cette unité une petite feuille de plomb de petite épaisseur et de fonction indéterminée.

On y a aussi découvert un fragment de verre incolore à décor bleu rapporté, production du XIIIe ou du XIVe siècles.

L'U.S. comportait un grand fragment de brique formée et une petite feuille de plomb d'1 mm d'épaisseur de fonction incertaine.

On a aussi dénombré 483 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 14 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,275 kg de scories, 13 petites scories très fragmentées dont une seule était légère.

6755 : sol en terre battue et remblai, fin de la phase 3 (première moitié XIVe siècle)

Sous 6750.

Terre marron sombre et fine, PANTONE © 462. Elle est pénétrée de nodules de mortier de chaux ou de chaux et est surmontée par la destruction et notamment les lauzes et ardoises qui composent la partie inférieure de cette destruction. On rencontre quelques blocs calcaires taillés et fragmentés type déchets de taille dans toute l'U.S. Racinaire peu dense. Présence de fragments de briques certains formés¹⁷, de mortier et de chaux, de charbons, de fragments d'ardoises ou de lauzes.

Épaisseur : 40 à 30 cm, plus épaisse près des blocs A et C que près du M 45 ; couvre tout ce secteur ; faces inférieure et supérieure globalement planes. Face inférieure correspond au Z sup du M45 arasé et au z sup du M 36 éboulé.

L'U.S. contenait 623 céramiques dont 4 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge, 2 fragments de céramiques protohistoriques et 1 fragment de panse d'amphore du second âge du Fer et 1 fragment de fond de plat antique.

Les 619 tessons médiévaux étaient répartis suivant des proportions assez proches de l'unité 6750 en étant un peu plus chargés en éléments anciens que l'U.S. 6750 sus-jacente, avec 327 (52,8 %) tessons antérieurs au XIVe siècle en céramiques à cuisson réductrice et non tournées dont des bords éversés, auxquels s'ajoutent 126 (20,4 %) tessons de céramiques tournées et à cuisson oxydante souvent glaçurés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, 91 (14,7 %) tessons du XIVe siècle à cuisson réductrice et tournés, 28 tessons à pâtes rouges ou brunes à cœur et grises en parois des XIIIe et XIVe siècle et quelques tessons moins bien définis mais médiévaux.

On y a aussi découvert 1 fragment de céramique d'époque Moderne. Cet élément est isolé, mais peut être rapproché du fragment de pipe découvert en zone 0 ainsi que de la monnaie XVIIe siècle découverte cette année. Au nombre de trois, ces éléments sont suffisamment exceptionnels pour que l'on y voit qu'une fréquentation temporaire peu marquée qui peut être le fait de l'utilisation pastorale indiquée par l'étude du bâti.

On a récolté dans cette unité 77 éléments ferreux. On y dénombre des éléments informes, des tiges, des clous dont 1 fragment avec une tête ornementale ou à clavette, 7 de charpente à tête en T, 14 à tête plate, 1 à tête pyramidale, 1 élément de suspension domestique ou d'harnachement, 1 possible fragment de charnière, 1 crochet plat et des éléments de fixation qui pourraient provenir d'une charnière de porte de meuble, 3 fers de traits (Types A, C2 et K de Serdon) des XIIIe-XIVe siècles, 1 douille de fer de trait, 5 clous de maréchalerie (2 de type 3b, 1 de type 5 et 1 d'un type intermédiaire entre 3 et 5 de Portet) datables depuis le dernier tiers du XIIIe siècle jusqu'après le milieu du XIVe siècle et 1 fragment de fer du dernier tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle.

On a aussi découvert dans cette unité un couteau à monture à soie de section rectangulaire dont la lame est sans pointe (rupture et reforge ou forme initiale ?). Ce type de couteau est majoritaire jusqu'à la fin du XIIe siècle, mais existe encore au XIVe siècle.

¹⁷ 5 cm x 2,7 cm de section pour l'un ; 6,1 x 2,8 cm de section pour l'autre et 11,1 cm de long.

On y a découvert 2 éléments en alliage cuivreux, une plaquette d'applique en tôle fine et une guimbarde classique que l'analyse du mobilier associe au XIVe siècle.

On y a aussi découvert 4 fragments de verre dont deux étaient au même endroit et deux comportaient des décors. L'un d'eux provient d'une coupelle et ceux qui ont pu être datés s'ancrent dans le XIVe siècle.

L'unité comportait 4 monnaies. Les monnaies de l'unité 6755 sont une obole milieu XIIIe siècle de l'évêché d'Arles, une autre obole de la même chronologie de l'évêché de Cahors, une obole d'Artois émise au tournant des XIIIe et XIVe siècle sous l'autorité de la comtesse de Fauquembergues et un tournois de la même chronologie. Elles ont été trouvées côté à côté. Elles ont été découvertes non loin des monnaies trouvées dans l'U.S. 6750 et sont peut-être issues du même événement. Elles évoquent un monnayage du XIVe siècle mais qui ne semble pas devoir être situé au-delà du milieu de ce siècle.

L'U.S. comportait une ardoise gravée, deux possibles bouchons en schistes épais et 6 grands fragments de briques formées.

On a aussi dénombré 2434 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 97 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 1,725 kg de scories, dont 96 % étaient des scories coulées.

Enfin, on y a relevé un fragment de coquillage, possible conque pour l'appel.

Le mobilier qualifie une utilisation de ce sol en terre battue dans la première moitié du XIVe siècle, avant les grands travaux de la phase 4, mais à la fin de la longue phase 3 qui couvre la seconde moitié du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe siècle.

L'intérêt de s'éloigner quelque peu de la tour maîtresse est ici démontré, puisque la phase 3 apparaît clairement parce qu'elle n'a pas été détruite par les travaux de la phase 4 et parce qu'on s'est éloigné des zones arasées en phase 4.

Occupation et remblais antérieurs, phase 3

MA 2 : escalier¹⁸

Une dalle plate taillée en calcaire (75 cm x 22 cm, ép 5 cm) était fichée sous l'U.S. 6755, dans l'U.S. 6757 et servait d'aménagement à la descente au nord du bloc de gneiss, entre ce bloc (A) et le M 45. Niveau de circulation de la phase 3, mis en place à la fin du XIIIe siècle.

6757 : Sol de terre et remblai sous-jacent, phase 3

L'interface 6755/6757 ou 6755/6758 comporte de nombreux nodules de chaux et fragments de mortier qui proviennent du mur 45 proche.

Sous 6755. Même chronologie et même fait que 6758.

Terre marron (PANTONE © 464), granuleuse, mêlée à de petits cailloux, de petits galets et quelques déchets de taille très largement calcaires. Présence de nodules de chaux très pure, petits, nombreux et dispersés. Peu indurée, présence de racines. Présence de fragments de briques, de charbons, pas d'ardoise ni de lauze. Présence de mortier, plus densément le long du M 36 et le long du M 45.

Fouillée sur un à deux cm ; arrêt de la fouille à ce niveau pour 2008.

¹⁸ Voir plan des circulations en phases 5 et 6 au chapitre conclusion.

6758 : Sol de terre et remblai sous-jacent, phase 3

Sous 6755. Même chronologie et même fait que 6757.

Terre marron (PANTONE © 464), granuleuse, mêlée à de petits cailloux, de petits galets et quelques déchets de taille très largement calcaires. Présence de fragments de briques, de charbons, pas d'ardoise ni de lauze. Présence de mortier, plus densément le long du M 36 et le long du M 45. Epaisseur 4 à 5 cm.

L'U.S. contenait 5 tessons de céramiques dont 4 sont antérieurs au XIVe siècle, en céramique à cuisson réductrice et non tournée et 1 est de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, en céramiques à cuisson oxydante et tournée.

On y a relevé 35 fragments d'os ou os d'animaux et 2 dents.

Elle ne comportait aucun élément métallique.

Elle contenait 1,9 kg de scories, souvent de petites dimensions, une seule étant légère.

6763 : Sol, grossière calade, phase 2 ou 3 ?

Sous 6758. Fouillé sur 2 à 3 cm, entre les blocs.



Surface de petits blocs, type déchets de taille, disposés horizontalement (surface de l'U.S. globalement plane). L'espace entre les blocs est constitué d'argiles (PANTONE © 4505) très plastiques allochtones au site mais présent dans les niveaux Keuper de Saleix (à quelques km) et de scories. L'U.S. contient de rares nodules de chaux, de rares briques et charbons –tous très fragmentés- et pas d'ardoise ni de lauze.

Sol de la phase antérieure à

l'arasement du M 45.

L'U.S. un seul fragment d'os d'animal, aucune céramique ni élément métallique.

Elle contenait 1,75 kg de scories, toutes coulées.

6761 : Remblai, phase 3

Sous 6755.

Peut être équivalent à 6775 (secteur « lices »), mais plus clair à cause de la forte concentration en chaux et mortier (PANTONE © 465), car cette U.S. est située sur 50 à 70 cm de large le long du M 36 (sur 2,5 m de long) donc sur une surface d'1,5 m² et une épaisseur de 5 à 10 cm. Cette U.S. est calée contre le bloc D (lapiaz) et son niveau inférieur correspond à l'arasement du M 49.

Elle contenait des fragments de lauzes.

L'U.S. contenait 60 tessons de céramiques dont 34 (56,7 %) de tessons antérieurs au XIVe siècle, en céramiques à cuisson réductrice ou mixte et non tournés, 18 (30 %) tessons en céramiques à cuisson réductrice ou mixte antérieurs au XVe siècle, 2 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe

siècle, en céramique tournée à cuisson oxydante dont un glaçuré, 1 anse rubannée à pâte rouge à cœur et grise en périphérie des XIII-XIVe siècles, et seulement 5 (8 %) tessons du XIVe siècle en céramique à cuisson réductrice et tournée dont deux sont jointifs avec l'U.S. de l'arbuste.

Comme en 6755, on notera l'absence d'éléments vraiment tardifs et l'impression d'unités ayant fonctionné au tournant du XIIIe et du XIVe siècle ou à la fin du XIIIe siècle, donc en phase 3. La proportion d'éléments antérieurs au XIVe siècle est un peu plus importante qu'en 6755, ce qui pourrait indiquer une légère antériorité et placer cette unité plutôt au tournant des siècles ou à la fin du XIIIe siècle.

On a récolté dans cette unité 12 éléments en fer, tiges de clous ou clous à tête plate.

On a aussi dénombré 275 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 10 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,425 kg de scories, toutes coulées.

Conclusions zone 6

La zone 6 est une grande zone complexe qui est partagée entre plusieurs secteurs communiquant entre eux.

La question des circulations est traitée avec le bâti ci-dessous, vous voudrez bien vous reporter à ce chapitre pour en saisir les conclusions actuelles.

En l'état actuel des investigations, la fouille en zone 6 est fructueuse car elle permet d'éclairer la phase 3 qui l'était mal, voire pas, sur les autres faces hormis la zone 1. On apprécie pleinement les avantages à s'éloigner du donjon et des perturbations du décaissement de la motte en phase 4.

Par contre, les toutes dernières occupations, celles de la phase 6 et de la fin de la phase 5 sont ici mal renseignées et pourraient avoir été détruites par leur chute par-dessus la falaise. A l'échelle de la fouille entière, c'est un moindre mal car ces étapes sont très bien présentes sur les autres secteurs. A l'échelle de la zone et de ces secteurs, c'est évidemment une perte irrémédiable pour préciser les fonctions du secteur dans la seconde moitié du XIV^e siècle. On en est réduit à supposer que, comme sur les autres secteurs, il y eut peu d'évolutions de bâti et fonctionnelles sur ces phases et dans ce secteur.

En 2008, l'extension de la fouille a permis d'abord de confirmer l'existence à partir de la phase 3 et jusqu'à la destruction finale d'une grande plateforme ouverte, dont on cerne à peu près les limites nord-ouest et sud-ouest mais qui reste plus floue au nord-est du fait de fouilles clandestines importantes dans cette partie de la zone 6 que nous avons fouillée en 2005 et en 2007.

A partir de la phase 4, cet espace, qui fut agrandi et doté d'une petite remise le long du mur 1 en hauteur, pourrait avoir été un lieu de stabulation et de rangement.

Le mobilier archéologique équestre est bien plus important sur tout ce secteur que dans d'autres. On dénombre aussi d'assez nombreux fragments de fers de traits sur cette zone et notamment sur la grande plateforme en phase 3. Faut-il comprendre qu'il y avait un espace de rangement de ce type de mobiliers sur ce secteur ?

Tandis qu'aucune trace de refend, poteau, toiture, cloisonnage n'y a été découverte alors que la fouille 2008 a entièrement fini dans cet espace les niveaux depuis la fin du XIII^e siècle. La mise en place d'un drainage montre un espace ouvert, au moins en partie, et il semble qu'il faille considérer que la grande plateforme n'était pas du tout couverte, sauf au pied du donjon le long du petit espace cloisonné et surélevé au-dessus de la plateforme mais mesurant à peine 8 m².

L'arasement de la motte implique, comme en zones 2, 5 et 9, une perte des données antérieures près du donjon. Le décaissage a eu lieu en phase 4. Restent néanmoins quelques vestiges anciens, comme le fond de cette fosse dont le contenant a été fouillé en 2008 et qui paraît très structurée par un encadrement de grands blocs. Cette structure pourrait être le reliquat d'un stockage ancien. La fouille 2009 devra s'attacher à fouiller l'encadrement de cette structure en creux.

On est aussi en attente des résultats des deux ¹⁴C dans les U.S. situées sous le mur 46 pour comprendre comment a fonctionné ce secteur avant la réorganisation du milieu du XIV^e siècle car le mur 46 paraît être ancien, il est en tout cas antérieur à la création de la plateforme à la fin du XIII^e siècle. Les U.S. sous-jacentes à ce mur et qui ont été fouillées contiennent des mobiliers

en grande majorité antérieurs au Moyen Âge. Le mur peut avoir été construit très tôt dans les premières phases du château médiéval sur des unités anciennes.

Ce grand espace, nommé grande plateforme est limité au nord-ouest et au sud-est par d'anciens murs arasés remployés en tant que terrasses. Entre les deux, on a aménagé, en même temps que l'arasement, une circulation qui permet d'aboutir à un espace tout en longueur¹⁹ entre deux murs dont celui qui est à l'extérieur domine la falaise et est le dernier rempart de la forteresse. Techniquement, il s'agit d'une lice de 3 à 4 mètres de large. En circulant dedans, à partir de la phase 3, on aboutissait vers le sud à un secteur en cul de sac que nous n'avons pas fouillé et qui est confronté à la zone 9 et vers le nord au secteur nommé « petite plateforme » par le biais d'une petite descente aménagée d'une marche et d'une grossière calade le long du gros bloc de gneiss.

La fouille 2008 a montré que cette lice était, en fait -en phases 3 et 5-, un vaste dépotoir recevant les eaux de la plateforme, et les déchets culinaires et cendres des foyers. Entre la lice « théorique » des livres d'histoire dont le rôle est normalement de permettre la défense et la circulation des militaires le long de l'enceinte et cette réalité archéologique de dépotoir de volume important, existe une différence qui contredit au moins notre imaginaire. Soulignons que ses deux fonctions ne sont pas antinomiques et que l'accès vers la petite plateforme ne semble d'ailleurs nullement avoir été abandonné et a donc fonctionné en parallèle de l'activité de dépotoir et des évacuations d'eau.

Le mobilier de ce secteur est donc lié au dépotoir. Les os d'animaux sont évidemment très nombreux, en nombre et en proportion, bien plus que sur d'autres secteurs²⁰. Dans le cloaque, les plus gros avaient coulés au fond.

La circulation entre ce secteur « lices » et la petite plateforme avait été très aménagée à la fin du XIIIe siècle : marche bien agencée dans le M 49 arasé, pierres de champs en amont pour encadrer la circulation, petite calade en dessous pour rattraper le niveau, petite calade juste au-dessus pour aboutir à la marche, etc. Peu à peu, cette circulation a été recouverte par des sols provenant du secteur « lices » et enterrant la marche. La circulation a donc perdu de son cachet au cours du XIVe siècle.

Une autre circulation avait été aménagée aussi de l'autre côté du gros bloc de gneiss pour remonter vers la grande plateforme depuis cette petite plateforme et a servi dans les dernières phases d'occupation du site.

Dans l'état actuel de la fouille, la fonction du secteur nommé « petite plateforme » est plus délicate à entrevoir, mais il est vrai que la fouille y est peu avancée. La fouille 2008 a permis d'aborder les U.S. de la fin de l'occupation du site, celles de la phase 5 et les toutes premières de la phase 3, mais pas en entier. Le fait que l'on ait aménagé deux accès, des deux côtés du bloc de gneiss vers ce secteur indique qu'on l'utilisait certainement à quelque chose de spécifique. La poursuite de la fouille devra être particulièrement attentive sur cette zone.

La stratigraphie pourrait y être relativement puissante, si l'on en juge par la hauteur du mur d'enceinte en face externe, mur dont un des objectifs de la fouille est d'observer ses rapports avec la stratigraphie.

¹⁹ Dont nous ne fouillons qu'une partie. En effet, la partie confrontée à la zone 9 n'est pas fouillée pour des questions de sécurité.

²⁰ C'est dans les secteurs 8 et 0 qu'ils étaient le moins nombreux, ce qui s'explique probablement par le caractère important de ces bâtiments, probable résidence et lieux de vie aristocratiques.

A l'extrémité de cette « petite plateforme », la fouille 2008 a montré que les terrains s'étaient affaissés après le Moyen Âge, ce qui avait entraîné la perte d'un espace d'une quinzaine de m² et d'une portion du mur d'enceinte externe (M36). On y a aussi découvert un mur arasé (voir étude du bâti ci-dessous) dont les chronologies (construction/arasement) sont encore mal définies du fait de la fouille en cours mais dont l'arasement est au moins antérieur à la phase 4.

Le mobilier que comporte ce secteur est relativement particulier pour l'instant.

Encoches et ardoises suggèrent que le secteur sous le bloc de gneiss était couvert (d'ardoises), ce qui le différencie vraiment de la grande plateforme et du secteur lices qui semblent être restés ouverts à partir au moins de la phase 3 et qui pourrait constituer la première couverture de pierre connue sur ce site antérieure à la phase 4.

En outre, on doit souligner la grande quantité de scories découvertes dans ce secteur et dans la rampe de circulation depuis le secteur « lices » puisque 12 kg de scories ont été tirées des fouilles, pour la majorité des scories coulées. Ceci n'implique pas du tout que le secteur soit proche d'une activité de forge car les scories ont pu être épandues pour créer des remblais²¹. Néanmoins, on ne peut penser qu'ils ont monté les scories sur le site spécialement pour remblayer. Ajoutées à celles qui sont aussi nombreuses sur les secteurs 4 et 7 (près de la tour du Barri) dans les phases 3, 5 et 6, ceci suggère une activité de forge quelque part dans l'ouvrage. A l'époque du développement des forges hydrauliques, il peut être étonnant de penser qu'il y avait une forge (bas fourneaux, non hydraulique) sur le site.

Enfin, la fouille 2008 en zone 6 a permis d'observer un intéressant aménagement postérieur au Moyen Âge et lié au pastoralisme, un couloir de traite que vous retrouverez explicité au chapitre ci-dessous concernant l'étude du bâti.

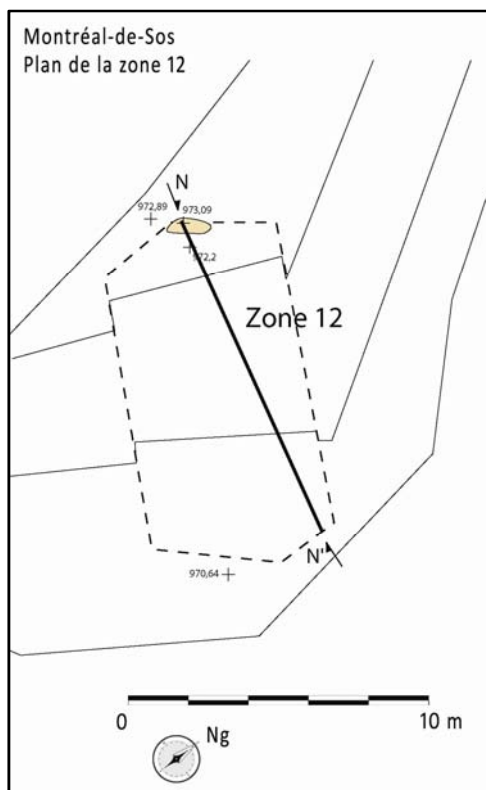
²¹ On en trouve dans la vallée un peu partout en remblais, par exemple sous les routes.

Stratigraphie - Zone 12

Secteur positionné en dehors du quartier normalement bâti du caput castris. L'objectif est de jauger des différences et de rechercher les accès vers la zone 10.

Ce secteur est pour l'instant défini par les anomalies de la topographie et de la végétation. Il sera relié à la zone 8 par le dégagement de la bande qui le raccorde à celle-ci mais ce travail n'a pas été commencé cette année. Car il s'agit d'abord d'une grosse U.S. de destruction qui sera évacuée par des professionnels au printemps prochain. Pour des questions de sécurité, nous préférons que les fouilleurs bénévoles n'évacuent pas ces grosses U.S. pleines de gros blocs lourds.

La zone couvre actuellement 61 m² et avec le raccord jusqu'au mur 38-26, elle mesurera 90 m².



La fouille 2008 a juste abordé les U.S. postérieures au Moyen Âge, celles de la destruction de la phase 8 et la toute première U.S. antérieure à la destruction.

Post médiéval sur toute la zone :

12000 : Herbe et racines

Surface, herbe et racines ; épaisseur 10 à 15 cm. Présence sur toute la zone.

L'U.S. contenait un unique tesson, antérieur au XIV^e siècle, en céramique à cuisson réductrice et non tournée.

Cette unité ne contenait aucun élément métallique. De la même façon, on y a retrouvé un unique fragment d'os d'animal et deux fragments de dents.

Elle comportait par contre 5 ardoises gravées et une lauze gravée, ce qui est logique vu la proximité du bâtiment 8 dont la destruction a « coulé » jusqu'à la zone 12.

12001 : Pédogénèse

Sous 12000.

Terre fine et sombre (PANTONE © 450), très organique. Sans charbon, ni brique, ni chaux. Épaisseur 20 à 15 cm, maximum par endroit 30 cm. Pédogénèse. Présence sur toute la zone. Faces supérieures et inférieures déclives suivant la pente naturelle de la zone (-10 à -20 avec paliers).

Dans sa partie inférieure, on a découvert 8 fragments d'ardoises gravées et 1 jeton gravé fabriqué dans une ardoise. Elle contenait aussi quelques scories coulées (775 g). On y a aussi dénombré de nombreuses ardoises non gravées et quelques lauzes²².

L'U.S. contenait 38 tessons de céramiques, dont 2 fragments d'amphores de la Tène finale. En outre, en position inférieure, on a aussi découvert 4 autres fragments d'amphores de la Tène finale, dont deux recollent.

²² Les lauzes proviennent du bâtiment 11 et les ardoises du bâtiment 8. Voir conclusions de la fouille 2007 et de la fouille 2006.

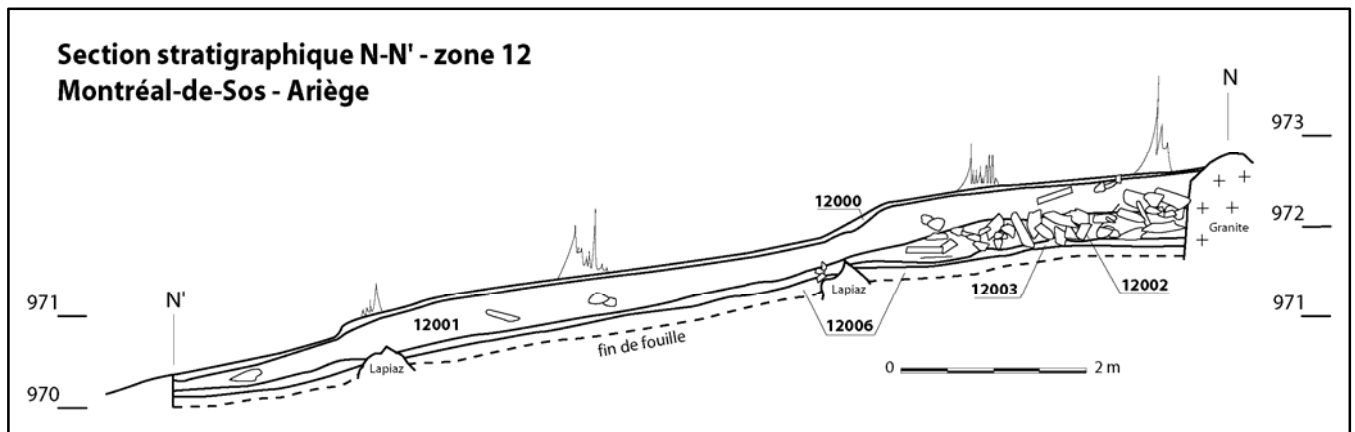
Les 78 tessons de céramiques médiévales étaient plus concentrés dans les derniers centimètres de l'U.S.

Les 36 tessons de l'U.S. supérieure sont constitués de 80 % de tessons (29) antérieurs au XIVe siècle en céramiques à cuisson réductrice et non tournées, ce qui constitue une originalité pour une U.S. de pédogénèse post-médiévale, si on la compare aux autres U.S. du même type fouillées dans le *caput castris* qui étaient vraiment beaucoup moins chargées en éléments anciens. Les autres tessons sont 4 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle en céramiques tournées à cuisson oxydante, 1 tesson en céramique à cuisson réductrice et tournée du XIVe siècle et 1 fragment de bord à lèvre en poulie de la seconde moitié du XIVe siècle.

Les 42 tessons relevés dans les derniers centimètres en face inférieure de l'U.S. étaient constitués de 34 tessons (81 %) antérieurs au XIVe siècle et de 8 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle : les proportions sont donc les mêmes.

Dans cette unité, on a relevé 4 éléments en fer, 1 tige de clou, 2 clous à tête plate et 1 fragment de fer d'équidé.

On y a découvert 15 fragments d'os d'animaux ou os et une dent.





Interface 12001/12002
et bloc de granite retaillé
en haut de la zone 12

Niveau de destruction du bâtiment 8 :

12002 : Destruction

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction du bâtiment 8, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. Il s'agit de l'extrémité de la grosse U.S. de destruction, côté extérieur du bâtiment 8.

Dans la fouille 2008, la destruction ne mesure plus que 40 à 50 cm d'épaisseur grand maximum car nous sommes assez loin des bâtiments détruits. Elle a glissé des deux côtés du bloc E (bloc de granite retaillé, voir image ci-dessus).

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ces blocs.

12003 : Pédogénèse recouverte par la destruction ?

Sous 12001 et 12002.

Petit cailloutis, avec un réseau racinaire encore présent mais moins dense que dans les U.S. supérieures, dans une terre très marron (PANTONE © 463), sans brique, mais avec de petits fragments d'ardoises (bâtiments 8 ?).

Épaisseur 7 à 10 cm. Faces régulières suivant la pente du secteur.

Présence de charbons épars, bien différenciés de la terre.

L'U.S. contenait 0,300 kg de scories, toutes coulées.



12006 : Remblai médiéval ?

Petit cailloutis plus dense, composé essentiellement de petits galets centimétriques dans une terre plus claire, marron-ocre (PANTONE © 7503), peu dense.

Fouille non terminée. L'U.S. a été fouillée sur 10 à 15 cm.

Présente sur tout le secteur, ses faces sont régulières suivant la pente du secteur et sauf au niveau des déclivités où le lapiaz calcaire commence à apparaître avec quelques blocs associés, ce qui permet de suspecter des terrasses en pierres sèches.

Fin de la fouille en cours d'U.S. Un seul élément a été exhumé, il s'agit d'une tige de clou.

Conclusions zone 12

La fouille de la zone 12 reste très partielle. Superficielle d'abord, car elle n'a abordé que les toutes premières U.S. Peu étendue, ensuite, car elle n'est pas encore raccordée au bâtiment 8 et au reste de la fouille ce qui paraît strictement nécessaire.

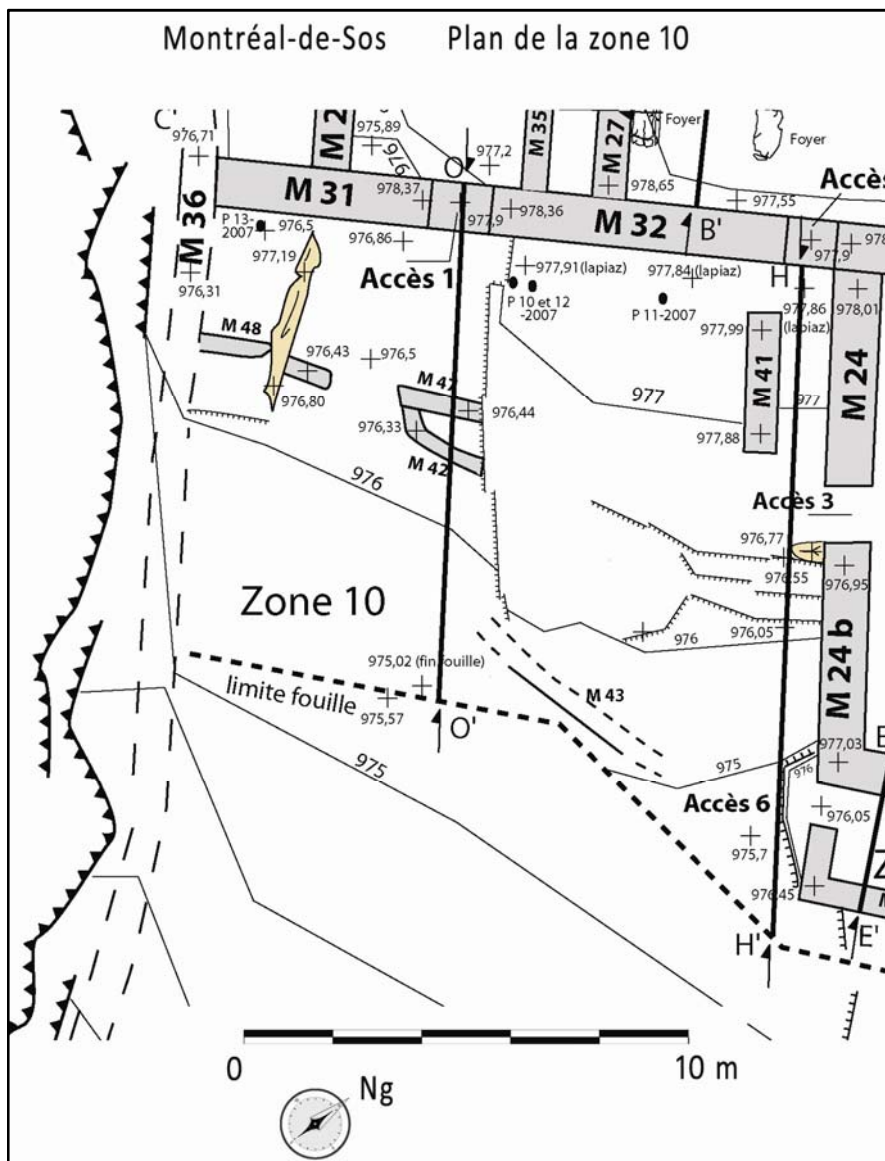
On y a évidemment retrouvé -dans la partie haute du secteur- l'extrémité de l'U.S. de destruction par arasement du bâtiment 8. Et conséquemment, la zone 12 est et sera très riche en ardoises gravées tombées du toit de ce bâtiment et peut-être du bâtiment 11.

Les anomalies topographiques qui étaient visibles en surface se confirment par la présence de dénivelés du lapiaz qui ont été retaillés et dont celui du bas était peut-être lié à un mur de terrasse en pierres sèches : la fouille devra se poursuivre pour préciser.

Enfin et surtout, le peu de matériel pour l'instant exhumé sur cette fouille suggère une différence marquée notamment dans la répartition chronologique des céramiques.

Cela confirme l'intérêt d'aller voir en dehors du *caput castris* au moins pour jauger de ses particularismes éventuels.

Stratigraphie - Zone 10



En 2006, seul le mur 31 a été dégagé en face externe pour jauger de sa coordination avec l'enceinte externe (M 36). Ce travail avait été réalisé sur 80 cm d'épaisseur et moins d'un mètre de large entre l'accès 1 et l'enceinte externe.

Seule l'U.S. de destruction avait donc été fouillée et très partiellement.

En 2007, la fouille de ce secteur a été engagée.

La zone 10 est l'espace entre les accès 1, 2 et 3, le bâtiment 8 et le mur d'enceinte externe (M36). Sa limite sud a été choisie arbitrairement, à la faveur d'un dénivelé plus pentu que la moyenne.

Sur cette zone, la fouille n'est pas finie.

Une expansion en secteur A1 a eu lieu en 2008 pour garder de la cohérence au secteur fouillé sous l'accès 1. Mais

globalement la fouille s'est poursuivie en 2008 sur le même espace qu'en 2007. Elle devra être terminée en 2009 en l'agrandissant de 10 m² pour donner de la cohérence au secteur A 2 et éviter de créer une berme qui pourrait devenir dangereuse et très gênante du point de vue de la compréhension du secteur fouillé.

Cette zone couvre 181 m².

Résumé de la fouille 2007

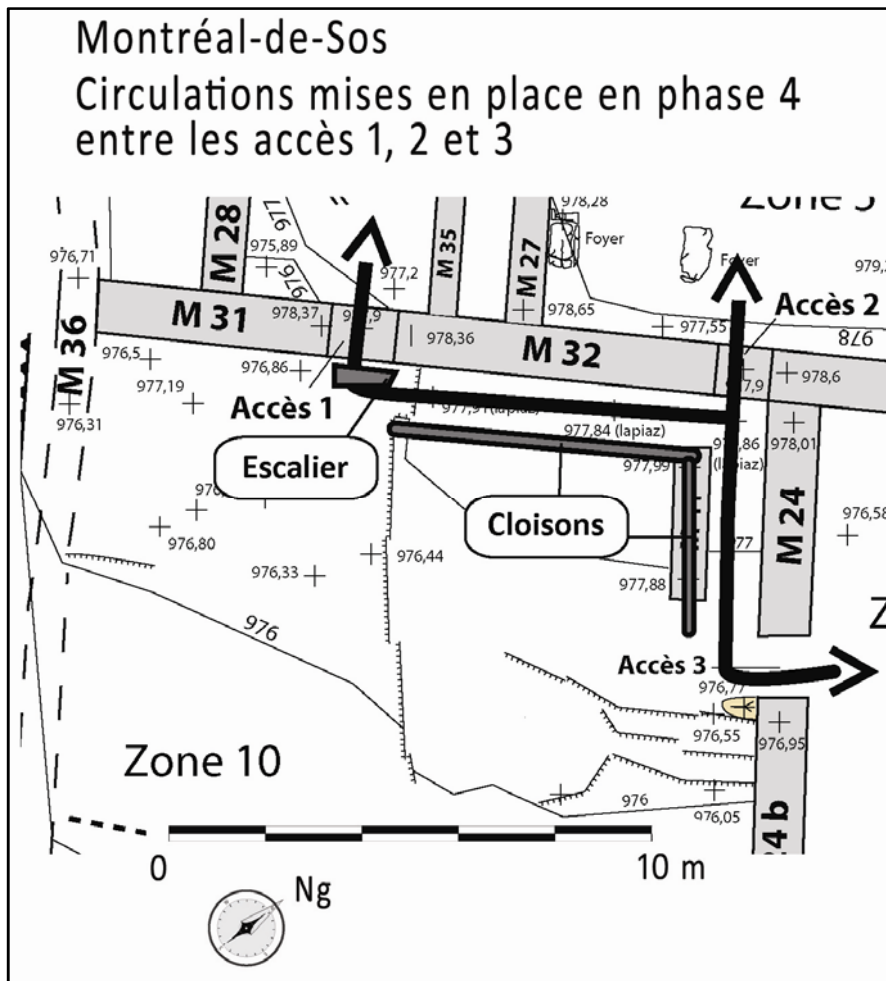
Le secteur en pente aurait pu faire penser que la stratigraphie y était peu épaisse à cause de la gravité.

Dès 2007, nous avons pu voir qu'il n'en est rien. La fouille 2008 l'a largement confirmé. Nous avons maintenant fouillé 1,5 à 2,2 m d'épaisseur sur tout le secteur et sur les ¾ de la zone, nous sommes loin d'avoir fini.

En 2007 avaient été fouillées des U.S. postérieures au Moyen Âge et des U.S. des phases 7 (destruction du mur d'enceinte interne arasé et des bâtiments 8 et 11), 5, 6 et 4 (réaménagement milieu XIVe siècle et occupations postérieures).

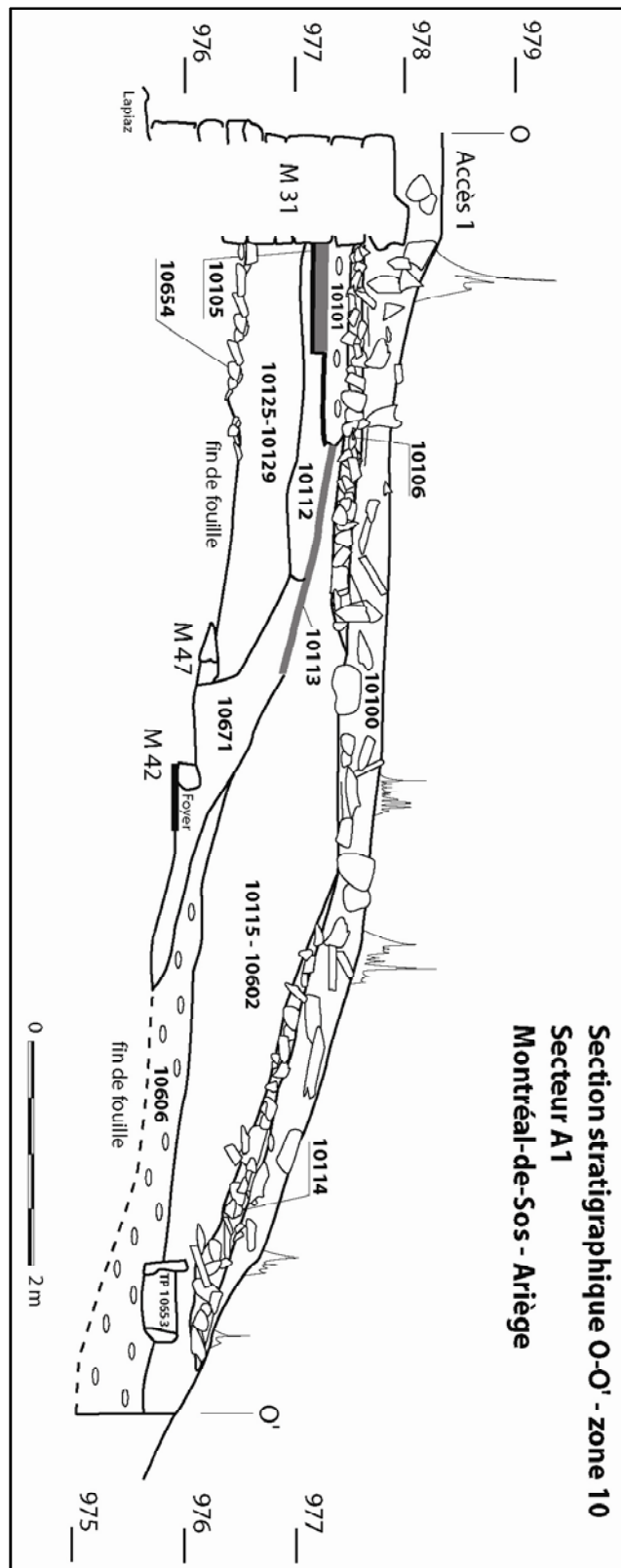


On avait ainsi pu mettre à jour une circulation en usage dans la seconde moitié du XIVe siècle. Elle permettait de marcher entre l'accès 3 (le bâtiment 8 construit en phase 4), l'accès 2 (tranché dans le mur en phase 4 donnant en zone 5) et l'accès 1 (donnant en zone 9). On avait aussi montré que les niveaux sous l'accès 1 en face extérieure avaient été largement remblayés en phase 4 jusqu'à une cinquantaine de centimètres sous le seuil de l'entrée et que l'on y avait posé un escalier de niveau avec les circulations décrites ci-dessus. Ces circulations étaient protégées entre les murs et une cloison et on avait soigneusement aménagé le sol, en bâtissant un béton de chaux extrêmement dur dans le secteur en pente entre accès 3 et 2.



La fouille avait commencé, sous cette circulation, sur d'énormes remblais disposés au pied de l'accès 1, mais aussi entre l'accès 3 et le bâtiment 11, sans pouvoir les terminer.

La fouille 2008 :



Tous secteurs confondus :**Post médiéval****10601 : Herbe, pédogénèse**

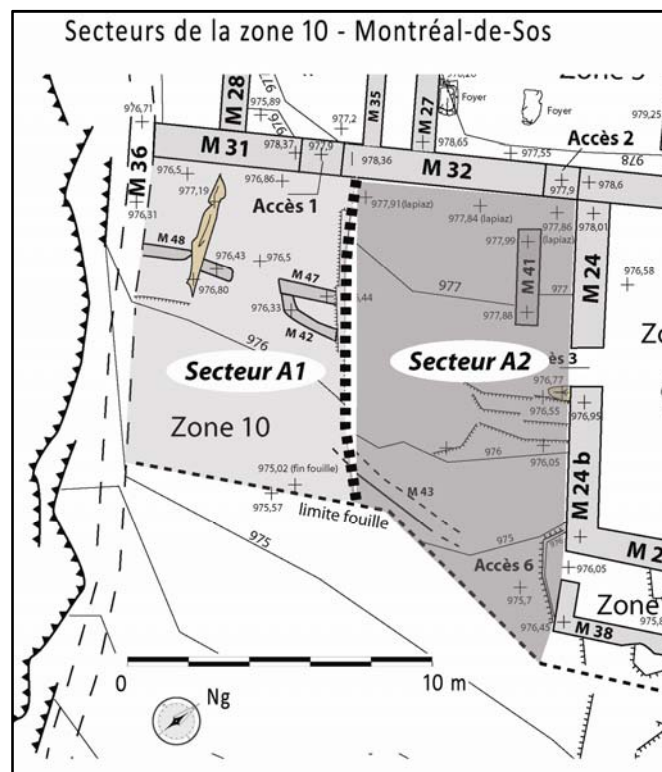
Terre marron sombre voire noire (PANTONE © 448) très fine et dense agglomérées avec un cailloutis divers et un dense réseau de nombreuses petites racines. On dénombre quelques charbons, des fragments de briques et d'ardoises et le mortier ou la chaux sont rares.

U.S. fouillée dans les extensions et sur des bermes où elle était résiduelle de la fouille 2007.

On y a découvert une branche de paire de ciseaux probablement plutôt du XIV^e siècle, ainsi que quelques tiges, 2 clous à tête plate et 1 clou à tête en T.

On y a aussi découvert 98 tessons de céramiques, dont seulement 4 tessons sont à cuisson réductrice ou mixte non tournés et antérieurs au XIV^e siècle, mais par contre, 70 d'entre eux (71,4 %) sont des éléments à cuisson oxydante et en céramiques montées au tour de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, 15 (15,3 %) sont issus de productions du XIV^e siècle, tous à cuisson réductrice et en céramique montée au tour, dont une anse probablement coudée ; 4 sont des bords à lèvres en poulie dont deux morceaux jointifs, de la seconde moitié du XIV^e siècle et 3 sont des tessons de faïence stannifère ou autre du bas Moyen Âge. Ce sont des éléments qui caractérisent la phase finale de l'occupation du site.

On y a aussi découvert 6 fragments d'os d'animaux et une dent.



Secteur A1

Dans cet espace, une extension du secteur 10 a nécessité de rattraper les niveaux de fouille. Cette extension a été rendue nécessaire pour donner plus de cohérence à la fouille et fouiller tout l'espace sous l'accès A1 et non pas une moitié. Elle n'avait pas été réalisée en 2007 par manque de barrières de sécurité, car ce secteur a nécessité de sérieux aménagements de sécurité de par la proximité du vide.

Post médiéval

10100 : Destruction et pédogénèse

U.S. déjà fouillée en partie en 2007.

Blocs calcaires (très majoritairement) taillés, mêlés à de grandes quantités de mortier de chaux. Suivant les secteurs de cette U.S., sans qu'il y ait de transitions nettes, l'U.S. comporte aussi de la terre organique marron sombre (PANTONE © process 315-1). On y rencontre de nombreux fragments d'ardoises, fines et très fragmentées et de lauzes, plus rares, quelques charbons et de rares morceaux de briques très fragmentés.

Épaisseur 15 à 25 cm.

L'U.S. comportait 5 ardoises gravées et un fragment de pierre à aiguiser en cipolin.

On a aussi dénombré 86 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 10 dents ou fragments de dents.

Sous l'accès, remblais mis en place en phase 4 et utilisés en phases 5 et 6 :

10129 : Epais remblais sous escalier de l'A1

Équivalente à 10125.

Terre marron claire (PANTONE © 7502), légèrement ocre, PANTONE © 465. Peu caillouteuse en surface, l'U.S. le devient plus en profondeur, il s'agit essentiellement de petits galets mais on note aussi la présence de quelques petits blocs calcaires du type déchets de taille. On y recense quelques charbons de bois, de nombreux morceaux de briques et de mortier de chaux.

Dans sa portion inférieure et le long du mur, l'U.S. contient quelques blocs calcaires taillés et de gros fragments de mortier de chaux.

Épaisseur totale (fouilles 2007 + 2008) : 40 à 50 cm.

La surface de l'U.S. est globalement plane, ainsi que sa face inférieure. L'U.S. recouvre toute la partie haute du secteur A1, le long du mur d'enceinte interne et jusqu'au dénivelé situé à 4 m de l'accès.

L'U.S. fouillée en 2008 contenait 140 tessons de céramiques dont 7 fragments antérieurs au Moyen Âge. Parmi ces derniers, on dénombre 4 fragments de panses d'amphores de la Tène finale et 3 tessons de céramique, 2 antiques et l'autre de la Tène finale ou du début de l'Antiquité.

Les tessons médiévaux sont 7 fragments indéterminés, 23 (17 %) fragments à cuisson réductrice ou mixte, non tournée, antérieurs au XIV^e siècle dont deux sont décorés d'incisions et dont l'un montre une lèvre éversée, 45 (33 %) fragments à cuisson oxydante et céramique tournée de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, 1 tesson qui peut être de la même chronologie mais à cuisson réductrice et orné de bandes parallèles, obliques et lissées, 54 tessons (40 %) du XIV^e siècle en

céramique tournée à cuisson réductrice (40 %) et 3 tessons de faïence à pâte rouge et à émail stannifère blanc de la fin du Moyen Âge.

On a récolté dans cette unité 15 éléments ferreux. Parmi eux, on note 1 élément informe, 4 tiges de clous, 7 clous à tête plate, 1 tête martelée de poinçon, de ciseau à pierre ou autre outil, 1 fer de trait à douille des types 3-7b de Zimmermann donc de la seconde moitié du XIVe siècle ou du XVe siècle et un fragment difficile à déterminer, soit tête de vertevelle soit de virole d'outil.

On y a découvert un fragment de grelot en alliage cuivreux.

On y a aussi découvert 5 fragments de verre regroupés au même endroit mais provenant de trois types de verre différents et issus soit d'éléments du XIVe siècle (dont un fragment de coupelle), soit de la fin du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle. L'un de ces fragments est jointifs avec trois fragments de verre découverts cette année en zone 6, U.S. 6750).

L'U.S. comportait aussi un possible bouchon en schiste épais.

On a aussi dénombré 388 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 21 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,165 kg de scories, 2 fragments coulés.

Comme l'U.S. fouillée en 2007²³, le mobilier est composé d'éléments du XIVe siècle, avec quelques éléments tardifs de la seconde moitié du XIVe siècle²⁴.

Cette U.S. fait partie d'un groupe d'U.S. constituées d'énormes remblais mis en place pour asseoir le nouvel accès sous A1 en phase 4.

10650 : Sol ? Nivellement des remblais en phase 4 ou 5 ?

Sous 10129.

Lentilles indurées, épaisseur 1 à 3 cm ; terre de couleur bigarrée composée de fragments de briques, charbon et mortier de chaux.

Ce sol est surtout présent entre 2 et 4 m en arrière et face à l'A1 ; donc au pied de l'A1, cette U.S. n'existe pas. Elle n'existe pas non plus du côté du mur d'enceinte externe (M 36). Entre le pied de l'A1 et le secteur situé proche du mur d'enceinte externe apparaît à ce niveau le lapiaz, sous la forme d'une petite crête allongée. Cet élément partitionne clairement l'espace. De l'autre côté, un autre remblai (10653) existe au même niveau et plus bas que 10650 et recouvre lui-même un sol mais situé un peu plus bas.

Il pourrait s'agir d'une courte phase de nivellement des remblais.

Sous cette U.S., apparaît un amoncellement de gros blocs taillés, non fouillé pour l'instant. Le niveau de la fin de la fouille, le niveau inférieur de 10129 et 10650, correspond au niveau inférieur de l'encoche pratiquée dans le lapiaz à la base de l'A1. Il correspond aussi à un engorgement dans le mortier de la base du M 31, suggérant la fondation.

L'U.S. contenait 12 tessons de céramiques dont 2 à cuisson réductrice et tournée du XIVe siècle, 6 de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle à cuisson oxydante et en céramiques montées au tour et 4 tessons de céramiques à cuisson réductrice non tournés et antérieurs au XIVe siècle. On a récolté dans cette unité un unique élément en fer, fer de trait à douille de type A (Serdon, des XIIIe-XIVe siècles).

On a aussi dénombré 27 fragments d'os d'animaux.

²³ Rapport 2007, p. 109-110.

²⁴ Les proportions de céramiques étaient sensiblement les mêmes. Elles comportaient, en 2007, un tesson de céramique espagnole de la fin du Moyen Âge.

Elle comportait aussi un fragment de verre qui est à rapprocher d'un autre découvert cette année.

10655 : Premier remblai sous le grand remblaiement

Sous 10129.

Terre marron sombre, presque noire (PANTONE © 449), contenant de très nombreux fragments de charbons, un peu de briques et d'ardoises très fragmentés et des morceaux de mortier de chaux.

Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Épaisseur : 30 cm.

Située à côté de l'U.S. 10653, mais un peu au-dessus, elle ne s'étend qu'entre le haut du mur 48 et une petite déclivité située 1,2 m en avant de ce mur qui est taillée dans le lapiaz (surface couverte par l'U.S. : 1,7 m²).

L'U.S. contenait 60 céramiques dont 1 seul tesson antérieur au XIV^e siècle en céramique à cuisson réductrice et non tournée, 33 fragments (55 %) de céramiques tournées à cuisson oxydante, 20 (33 %) tessons du XIV^e siècle, à cuisson réductrice et tournées, dont 1 anse coudée, auxquels s'ajoutent 3 tessons de faïence émaillée du bas Moyen Âge et 3 bords éversés à lèvres en poulies de la seconde moitié du XIV^e siècle.

On a récolté dans cette unité 14 éléments ferreux, dont 4 tiges de clous, 1 clou de charpente à tête en T, 7 clous à tête plate, 1 clou de maréchalerie usé de type 3 (Portet – deuxième tiers XIII^e siècle et première moitié XIV^e siècle) et un fer de trait à douille de type A (Serdon, XIII^e-XIV^e siècles.).

On y a découvert anneau moulé et ébarbé en alliage cuivreux.

On a exhumé de cette U.S. un morceau de verre vert-bleu de datation indéterminée.

On y a aussi découvert un fragment d'ardoise gravée dans cette unité.

On a aussi dénombré 118 fragments d'os d'animaux et os et 3 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,125 kg de scories, 7 toutes petites scories coulées.

Il semble que cette U.S. appartienne encore au groupe sus-jacent.

Sous 10655, on rencontre une calade qui n'a pas été fouillée et qui est située au pied du mur 48 et a été mise en place en même temps ou après ce mur. Cette calade fonctionne avec le mur 48 et le sol de chaux sous 10653 : ils forment un accès en escalier vers le pied du mur 31 et vers l'accès 1.

Sous ces grands remblais (10125-6-9), existe donc un accès antérieur à celui qui était posé au-dessus des remblais. Cet accès, ses niveaux et ses aménagements, paraît être bien conservé.

10653 : Sol antérieur au remblaiement de la phase 4, sol en terre et petit remblai de finition : première U.S. d'un groupe sous-jacent au grand remblaiement

Sous 10129.

Elle ne s'étend qu'au pied du M31, dans son angle avec l'enceinte extérieure, jusqu'à 2,5 m en arrière du mur, donc sur 5 m². Elle recouvre juste le haut du mur de terrasse 48.

Épaisseur : 30 cm.

Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Composée de terre ocre très fine (PANTONE © 7508) comportant de petits graviers et galets, peu de charbon, pas de brique, ni d'ardoise ou de lauze, mais beaucoup de petits fragments de mortier de chaux et de chaux.

L'U.S. contenait 17 tessons de céramiques dont 12 sont antérieurs au XIVe siècle, céramiques à cuisson réductrice non tournées ; 2 sont médiévaux sans autre précision et 3 sont à cuisson oxydante et montés au tour, de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle.

On a récolté dans cette unité 4 éléments ferreux, 3 tiges de clous et un clou à tête plate.

On a aussi dénombré 110 fragments d'os d'animaux et os.

Elle contenait une scorie coulée (20 g).

Le passage d'U.S. chargées en mobilier XIVe siècle avec des éléments postérieurs au milieu du XIVe siècle aux U.S. antérieures est ici beaucoup plus radical qu'il avait pu être observé en zone 1. Ces U.S. (10653 et 10654), situées sous le grand remblaiement réalisé en phase 4, pourraient être plus anciennes que les U.S. qui ont été fouillées jusqu'alors en zone 10. La poursuite de la fouille permettra de préciser leur phasage et les fonctions des espaces sur ce secteur d'intérêt.

10654 : Remblai (premier remblai posé sur circulation ancienne ou remblai ancien décapité ?)

Sous 10653 et 10129.

Elle ne s'étend qu'au pied du M31, jusqu'à 2,5 m en arrière du mur, donc sur 9,5 m². Elle recouvre juste le haut du mur de terrasse 48 et arase la terrasse 47.

Epaisseur : 5 cm.

Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Terre ocre très claire (PANTONE © 7502), presque beige sans brique, ni ardoise, ni charbon, et avec peu de mortier de chaux et quelques nodules très petits de chaux pure.

Remblai probablement très proche de l'U.S. sus-jacente 10653.



L'U.S. contenait 8 tessons de céramiques dont 6 éléments antérieurs au XIVe siècle et 2 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

On a récolté dans cette unité 3 éléments ferreux, 1 tige de clou, 1 clou à tête plate et 1 clou de maréchalerie à tête rectangulaire.

On a aussi dénombré 114 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 3 dents ou fragments de dents.

Elle contenait une toute petite scorie coulée (5 g).

Sous 10654, on rencontre un niveau de chaux très indurée qui n'a pas été fouillé et dont le niveau supérieur correspond à celui de la terrasse M 48. Ces terrasses et niveaux situés sous le remblaiement de la phase 4 constituent les vestiges de l'organisation antérieure à la phase 4 sur ce secteur.

En bas du secteur A1, remblais utilisés en phases 5 et 6 et mis en place en phase 4 : (même groupe que 10126-5-9)

10602 : Remblai

Sous 10100 ou 10115.

Equivalente 10115 de la fouille 2007.

Épais remblai, sans niveau de sol apparent à sa surface.

Les faces de l'U.S. sont régulières et déclives suivant la pente du secteur (env. -20°) et la gravité a pu provoquer la perte des surfaces de sol si elles étaient peu marquées.

Terre marron sombre (PANTONE © 462), avec nombreux cailloutis type déchets de taille et galets. Quelques rares blocs de gneiss ou de calcaires taillés. On y rencontre de nombreux charbons, des fragments de briques dont certains sont formés, des morceaux de lauzes et d'ardoises taillées mais fragmentées et des fragments de mortier de chaux, voire de gros nodules de chaux qui pourraient provenir de l'U.S. de destruction sus-jacente.

Épaisseur : 25-30 cm.

Couvre tout le bas du secteur, jusqu'au-dessus des murs de terrasses 47 et 48 qu'elle recouvre. Recouvre le mur de terrasse 42.

Pourrait correspondre au remblai 10700 dans le secteur A2. (?)

L'U.S. contenait 579 tessons de céramiques dont un fragment de faïence émaillée du XIVe siècle dont deux autres éléments sont présents dans les U.S. 10606 et 10671. Les autres tessons de céramiques médiévales étaient pour 27 tessons des éléments médiévaux mais divers et difficiles à déterminer, auxquels s'ajoute un fragment de trompe d'appel ; on a aussi dénombré 50 (8,7 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice ou mixte, non tournées, antérieurs au XIVe siècle ; 286 tessons (49 %) des fragments de céramiques montées au tour et à cuisson oxydante de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle ; 15 d'entre eux des tessons de faïence stannifère de la fin du Moyen Âge ; enfin, 8 tessons sont (1,4 %) des éléments de la seconde moitié du XIVe siècle, fragments de lèvres en poulie, à cuisson réductrice et provenant de céramiques montées au tour. Un élément était jointif avec l'U.S. sus-jacente 10601.

On retrouve ici les proportions connues dans les U.S. qui caractérisent les dernières phases de l'occupation dans la seconde moitié du XIVe siècle ou le tout début du XVe siècle.

Elle contenait aussi 7 tessons antérieurs au Moyen Âge dont 1 élément protohistorique, 2 tessons de la Tène finale et 4 céramiques antiques dont un tesson de sigillée de La Graufesenque.

On a récolté dans cette unité 81 éléments ferreux. On y remarque une alène à corps losangique. Les éléments de comparaison de ce type d'alène sont centrés sur le Moyen Âge central, ce qui fait de cette découverte un élément isolé car cette chronologie n'est pas représentée dans les mobiliers de la fouille de Montréal-de-Sos.

On y a aussi dénombré une ferrure décorative caractéristique du XIVe siècle, voire de sa seconde moitié, qui pouvait orner un coffre ou un coffret. Elle se rapproche de morceaux de ferrures découverts dans les unités 8010 et 9008 en 2006 et il pourrait s'agir d'un même meuble. Faut-il conclure qu'un meuble a été brisé depuis une hauteur, c'est-à-dire la tour ? Il peut aussi s'agir d'éléments dispersés lors de la phase 4, puisqu'on a étalé des remblais sur tous les secteurs. C'est certain quand il s'agit de tessons de céramiques, voir d'appliques abîmées. C'est plus difficile pour des mobiliers dont on peine à penser qu'ils puissent être jetés plutôt que réparés, comme les coffres.

On remarque tout particulièrement dans cette U.S., une pointe de flèche de profil losangique normalement répertoriée en Europe de l'Est et notamment en Pologne et en Slovaquie ou en Hongrie dans les XIIIe et XIVe siècles. La présence de cet élément très isolé peut être expliquée par l'histoire politique du comté puisque Gaston III, comte de Foix, fit une croisade en Prusse à l'appel des chevaliers Teutoniques dans les années 1357-58.

Deux autres fers de trait ont été découverts dans cette U.S., de type B1 (Serdon) et attesté au deuxième quart du XIVe siècle ou au milieu du XIVe siècle et de type A (XIIIe-XIVe siècles).

L'U.S. contenait aussi des tiges plates et tiges de clous en fer, des fragments informes, 4 clous de charpente à tête en T, 1 clou ornemental à tête pyramidale, 27 clous à tête plate et 5 clous de maréchalerie. Parmi ces derniers, on dénombre des éléments de types 3 b, 5, ou entre 3 et 5 (Portet), du deuxième tiers du XIIIe siècle à la deuxième moitié du XIVe siècle.

L'U.S. contenait aussi une dent de peigne à carder et deux boucles dont une petite boucle avec son ardillon et une plus grande en demi-cercle.

Les éléments en alliage cuivreux sont nombreux dans cette unité (8). Si on y ajoute ceux des U.S. 10606 (3) et 10671 (1) qui paraissent devoir être groupées avec l'U.S. 10602, ils sont encore plus nombreux. Il s'agit essentiellement d'éléments du XIVe siècle sauf deux d'entre eux. Ces derniers pourraient simplement démontrer de la dispersion des remblais dans la phase 4 entraînant des éléments plus anciens mais aussi des éléments, telles les paillettes de contour sexfoliés ou les appliques à décor quadrilobé que l'on retrouve parfois éparpillés entre les différentes zones parce que le remblaiement les a éparpillés.

Dans l'U.S. 10602, on a donc découvert 3 paillettes dont l'une formant 6 pétales, 2 ferrets de lacet formés d'une tôle enroulée en cône et sans rivet, un anneau-bague, une petite boucle à simple fenêtre, une extrémité de chape et une applique comportant un décor quadrilobé, une autre identique avait été trouvée dans la tranchée de fondation du mur d'enceinte interne et une autre a été trouvée dans l'U.S. 10671 cette année. Ces dernières seraient des éléments du premier tiers du XIIIe siècle.

On y a aussi découvert un fragment de verre vert décoré de filets rapportés datant de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle. L'analyse du mobilier le rapproche dans son style d'éléments découverts dans les U.S. 6750 et 10129.

L'U.S. comportait un possible bouchon en schiste épais, un pion fabriqué dans une ardoise et gravé, trois possibles pions en ardoise et 7 fragments d'ardoises gravées.

On a découvert dans cette U.S. deux fragments d'enduits de tuileau du type de ceux que l'on trouve dans les citernes ou sur les sols du XIVe siècle fouillés en zone 7.

On a aussi dénombré 823 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 68 dents ou fragments de dents.

L'U.S. contenait 1,2 kg de scories, 89 petits éléments très fragmentés et dont seulement 4 étaient des scories légères.

Enfin, on y a dénombré dans cette unité 2 dés en os travaillé (ainsi que 2 en 10606 et 1 en 10671).

Comme dans tous les remblais, les éléments mobiliers de cette U.S. sont assez divers. Cependant, la présence d'éléments tardifs de la seconde moitié du XIVe siècle montre que ce remblai a servi dans cette chronologie tandis que l'étude du bâti et des circulations avait montré qu'il était logique de penser qu'il a été mis en place en phase 4, probablement au milieu du XIVe siècle. Le mobilier des remblais 10606 et 10671 est tout à fait comparable à celui que l'on a dénombré en 10602 et les conclusions de phasage et de fonctions sont les mêmes/

10606 : Remblai, même fait que 10602 et 10671?

Sous 10602.

Les faces de l'U.S. sont régulières et déclives suivant la pente du secteur (env. -20°).

Terre marron très sombre (PANTONE © 462), granuleuse, lourde et collante, avec un cailloutis peu dense, de nombreux charbons, pas de brique ni d'ardoise et peu de chaux ou de mortier.

Épaisseur fouillée : 25-30 cm. Fouille en cours en bas de la zone, fouille achevée en haut.

Pourrait correspondre aux remblais 10702 et 10701 dans le secteur A2. (?)

L'U.S. contenait 100 tessons de céramiques dont un fragment de faïence émaillée du XIV^e siècle dont 2 autres éléments sont présents dans les U.S. 10602 et 10671.

Elle contenait aussi 13 tessons antérieurs au Moyen Âge dont 6 fragments d'amphores de la Tène finale, et des éléments antiques ou du second âge du fer ou du début de l'Antiquité.

Les autres tessons, 224 fragments médiévaux, sont du même type que ceux découverts dans l'U.S. 10602, ce qui confirme la proximité des deux unités : on dénombre 32 (14,3 %) fragments de céramiques à cuisson réductrice ou mixte et non tournées dont des bords éversés, éléments antérieurs au XIV^e siècle ; 5 bords en lèvres à poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle ; 84 tessons (37,5 %) de céramiques à cuisson oxydante et tournées de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle ; 92 (41,1 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournées du XIV^e siècle ; 9 (4 %) tessons de la fin du Moyen Âge dont 6 tessons de faïences à émail stannifère ; 1 fragment de trompe d'appel et 1 tesson médiéval mais indéterminé.

La partie inférieure de l'U.S. a plus livré 32 fragments de céramiques médiévales, qui montrent une certaine évolution dans les proportions de céramiques et annoncent le changement d'U.S., le remblai étant posé sur des U.S. de phases plus anciennes (fouilles en cours). On dénombre dans les derniers centimètres de l'U.S., 2 tessons de céramiques à cuisson réductrice tournée du XIV^e siècle, 1 tesson médiéval mais indéterminé, 4 tessons de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle et surtout 25 (78 %) tessons de céramiques antérieures au XIV^e siècle à cuisson réductrice, non montées au tour, dont 2 bords éversés.

En plus, dans sa partie inférieure, plus chargée en mobilier, l'unité contenait aussi 28 tessons antérieurs au Moyen Âge. Parmi ces derniers on dénombre 5 fragments protohistoriques, 6 fragments de panses d'amphores de la Tène finale, 6 tessons de céramiques du second âge du Fer ou du début de l'Antiquité.

On a récolté dans cette unité, une cinquantaine d'éléments ferreux. On y dénombre des fragments sans forme, des tiges de clous (19), des clous à tête plate (16), des clous de charpente (2) à tête en T, deux clous de maréchalerie qui pourraient être du XIII^e siècle pour l'un et du dernier tiers du XIII^e siècle ou première moitié XIV^e siècle pour l'autre, un crampon complet, une tête martelée de poinçon, ciseau à pierre ou autre outil et 3 fers de trait ou fragments de fer du type A (Serdon), des XIII^e-XIV^e siècles.

En situation inférieure de cette unité a été découverte une dent de peigne à carder et 3 tiges de clous.

On y a découvert 2 éléments en alliage cuivreux dans l'unité, dont une applique identique à celle du premier tiers du XIII^e siècle découverte dans l'U.S. 10602 et une extrémité de chape et 1 autre en situation inférieure, fragment de tôle d'applique.

L'unité contenait aussi une paillette en plomb comparable à une autre découverte en 2007.

On a aussi exhumé de cette unité un fragment de cordon pincé en verre datant du bas Moyen Âge.

L'U.S. comportait un possible bouchon en schiste épais, un possible pion taillé en rond dans une ardoise et une ardoise gravée.

En outre, on dénombre 2 dés en os travaillé dans cette U.S.

On a aussi dénombré 393 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 49 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 3,150 kg de scories (40 éléments), surtout en position inférieure de la couche, probablement utilisées pour grossir le remblai, d'autant que comme dans les autres U.S. de la zone 10 ces scories sont petites, bien plus fragmentées que celles que l'on retrouve en zones 6 ou 7. Elles ont donc pu être brisées pour les intégrer au remblai 10606.

On a découvert dans cette unité, un denier tournois émis entre 1307 et 1310.

On a aussi découvert en situation inférieure un fragment en verre de datation indéterminée et 118 os d'animaux ou fragments et 17 dents.

Enfin, l'U.S. contenait une monnaie d'époque Moderne (frappée de 1634-43 – double de Sedan). Cet élément Moderne reste isolé et pourrait provenir de la perturbation qui était au-dessus : le mur pastoral 43 fouillé en 2007²⁵.

Elle contenait aussi un tournois de Philippe-le-Bel, émission de 1307-1310.

Ces deux unités, 10602 et 10606, ainsi que l'U.S. 10671, étaient très proches l'une de l'autre et très difficiles à départager. La découverte de trois tessons de la même faïence dans les trois U.S. souligne cette proximité.

Ces deux remblais 10606/10602 ont été mis en place en même temps que les autres gros remblais 10125-6-9 qui supportaient le petit escalier (fouille 2007) accédant à l'A1 en phase 4. A partir de cette phase 4, les niveaux de ce secteur de la zone 10 (secteur A1) correspondaient globalement à ceux qui existaient avant le début de la fouille.

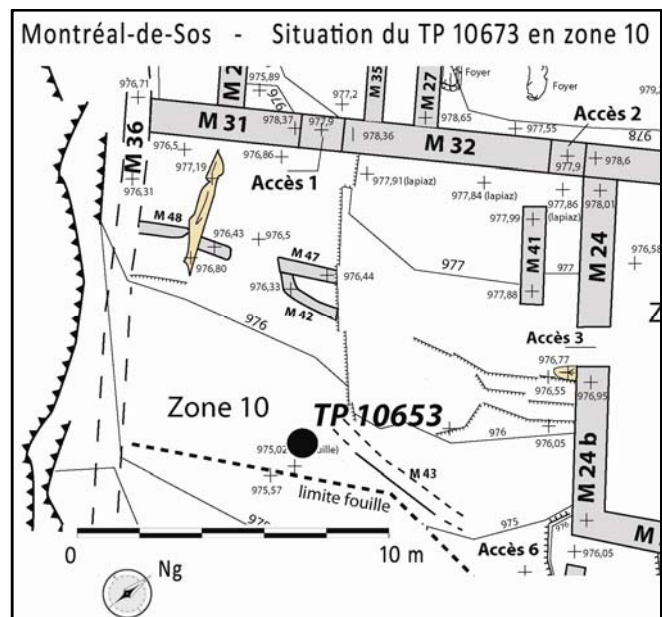
L'U.S. 10606 scelle une occupation plus ancienne sous-jacente qui n'a pas encore été fouillée mais dont la plus grande ancienneté est lisible dans l'évolution du mobilier contenu en bas de l'U.S.

TP 10673 : encoche et calage de poteau – phase 5

Dans 10606 et 10602.

U.S. correspondant à une encoche de poteau avec son calage. Le poteau paraît avoir été assez gros (diamètre autour de cm, rond). L'encoche est de 25 cm profondeur et de petit blocs, type déchet de taille calaient le poteau ainsi que deux lauzes taillées.

Il est positionné presque dans l'axe de l'accès 1, proche de l'axe d'une grande retaille le long du lapiaz, retaille qui s'élève jusqu'à la droite de l'accès 1, jusqu'à



²⁵ Rapport 2007, p. 137.

l'encoche dans le lapiaz. Mais il est difficile de comprendre comment il s'associait à cette retaille.

Il a été fouillé recouvert par 10 à 15 cm d'U.S. 10602, mais ceci doit provenir de la gravité et à l'origine, il devait fonctionner avec l'U.S. 10602.

Il est possible qu'il indique un aménagement en-dessous et en dehors de notre secteur de fouille car il est isolé et difficile à interpréter. Le poteau s'enfonçait peu dans le sol, si on



fait correspondre les données avec sa grande section.

Il est donc difficile de penser qu'il ait pu porter quelque chose de très lourd (couverture de pierre, rampe d'accès).

Le comblement du poteau contenait 6 tessons de céramiques dont 2 tessons antérieurs au Moyen Âge, l'un protohistorique et un tesson d'amphore de la Tène finale auxquels s'ajoutent 1 tesson de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle et 3 tessons du XIV^e siècle en céramiques tournées à cuisson réductrice.

On a aussi dénombré 11 fragments d'os d'animaux et os et un fragment de dents.

10671 : Remblai du même groupe que 10602-10606, posé en phase 4, utilisé en phases 5 et 6.

Sous 10606, mais seulement dans la partie haute de l'U.S, au niveau de la déclivité, juste au-dessus des murs de terrasses 47 et 42.

Cette U.S. est peut-être la même que le remblai 10606, mais son aspect plus dense et plus brun-noir a forcé à la renumérotation.

Terre presque noire (PANTONE © 448), granuleuse, très dense et grasse, avec un cailloutis peu dense, de nombreux charbons, pas de brique ni d'ardoise et peu de chaux ou de mortier.

La face supérieure de cette U.S. est déclive suivant la pente globale du secteur, mais sa face inférieure en plus de la déclivité est concave dans l'axe de la plus grande pente. Cette concavité correspond à la rupture dans le mur en pierre sèche, absent au centre, ce qui entraîne l'U.S. vers le bas en son centre.

Épaisseur : 30 cm.

L'U.S. contenait 136 fragments de céramiques médiévales dont 1 fragment de faïence émaillée du XIV^e siècle dont 2 autres éléments sont présents dans les U.S. 10602 et 10606. Les 135 autres tessons étaient 10 éléments (7,4 %) antérieurs au XIV^e siècle, céramiques non tournées et à

cuisson réductrice, 33 (24,4 %) tessons à cuisson réductrice et tournés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, 84 (62,2 %) tessons du XIVe siècle à cuisson réductrice et tournés, 5 tessons du bas Moyen Âge dont 4 tessons de faïence de plus que celui mentionné ci-dessus, 1 tesson indéterminé et 2 morceaux de bords à lèvre en poulie de la deuxième moitié du XIVe siècle. Elle contenait aussi 3 tessons protohistoriques.

On a récolté dans cette unité 11 éléments ferreux, 6 tiges de clous, 4 clous à tête plate et 1 clou à tête en T.

L'unité contenait une applique décorée par emboutissement et brisée en alliage cuivreux.

On y a aussi découvert 2 fragments de verre, l'un de datation indéterminée, l'autre vert décoré de filets rapportés verts se rapprochant d'éléments découverts en 6750 et 10129 et appartenant vraisemblablement à une coupelle de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

En outre, on a exhumé un dé en os travaillé de cette unité et une monnaie étrangère, monnaie des Flandres frappée sous Louis II (1346-1384). Comme pour la pointe de flèche d'Europe de l'Est, la présence de cette monnaie pourrait s'expliquer par le voyage vers la croisade avec les chevaliers teutoniques, car *Febus* et ses personnels sont passés à l'aller par Bruges, où ils ont pris la mer.

L'U.S. comportait un possible pion en schiste ardoisier et une ardoise gravée.

On y a aussi découvert un dé en os, alors que l'U.S. 10602 en a livré 2, et que l'on en a trouvé 2 autres en 10671. Ces 5 dés font donc probablement parti d'un même lot perdus au même moment.

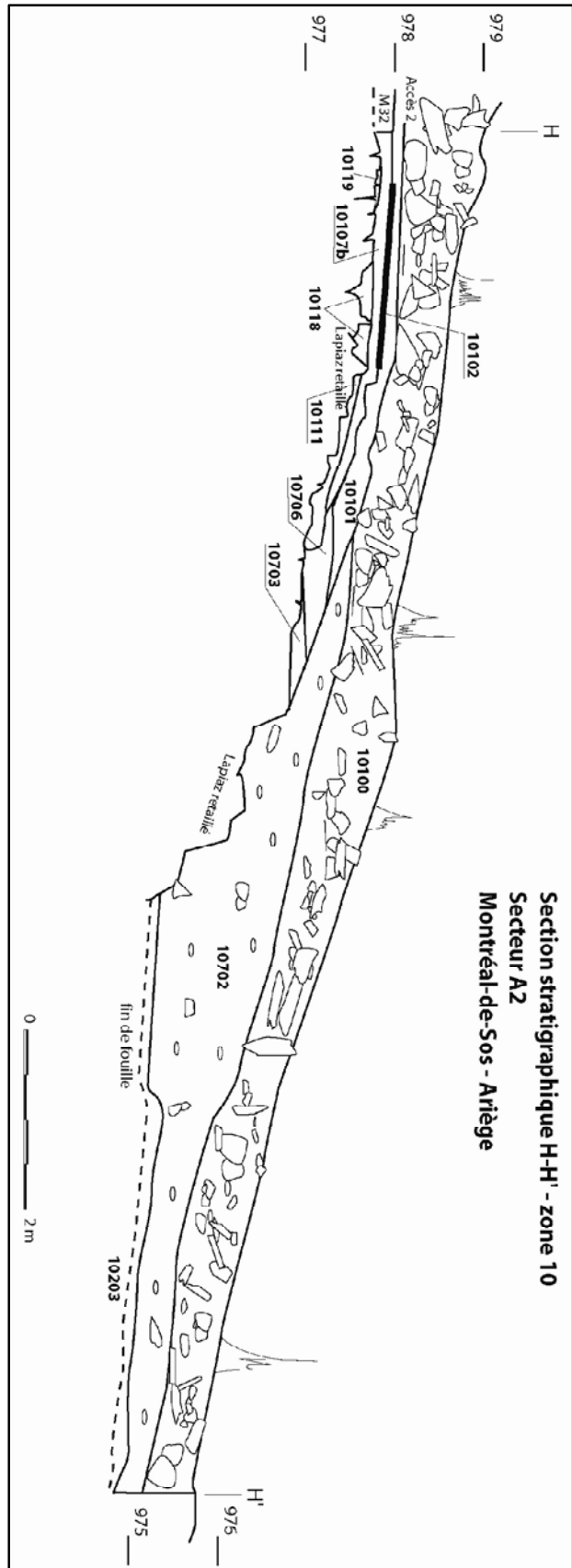
On a aussi dénombré 166 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 7 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 0,300 kg de scories, petits fragments de scories coulées.

Cette U.S. -ainsi que les U.S. 10602 et 10606- étaient très proches l'une de l'autre et très difficiles à départager. La découverte de trois tessons de la même faïence dans les trois U.S. souligne cette proximité. Il s'agit donc probablement du même remblai, peut-être disposé en trois temps rapprochés à partir de trois origines différentes, ce qui expliquerait les petites différences de faciès notées lors de la fouille et qui ont conduit au partage en trois U.S.



Secteur A2



U.S. des phases 5 et 6, mises en place en phase 4 :

Remblais successifs :

10700 : Remblai, mis en place en phase 4 et utilisé en phase 5 et 6

Sous 10100.

Terre marron-ocre (PANTONE © 465) très caillouteuse, comportant aussi de nombreux galets, peu de charbons, de briques et d'éléments de couverture. On y a tout de même récolté quelques fragments d'ardoises fines taillées, très délitées. Ils peuvent provenir de la destruction sus-jacente. L'U.S. est dense, mais aucune surface indurée n'est apparue. Cependant la gravité a pu détruire ces surfaces avec le temps.

Épaisseur : 20 à 25 cm

Présent seulement le long du M 24 b dans le secteur A2, donc dans sa moitié inférieure, sous l'accès A3 jusqu'à la limite de fouille en face de l'accès A6.

L'unité couvre la base du mur 24 b.

Faces supérieure et inférieure globalement régulières et déclives suivant la pente régulière du secteur (-18°).

Dernier remblai avant les U.S. de la phase 7 (destruction). Le sol a disparu mais devait se situer en interface supérieure de cette U.S. Ces remblais servaient à rattraper les niveaux et à asseoir une circulation entre A3 et A6 (bâtiments 8 et 11).

L'U.S. contenait 64 tessons de céramiques dont 1 tesson protohistorique.

Les 63 tessons médiévaux étaient 5 tessons (8%) antérieurs au XIV^e siècle, dont 1 bord éversé, 53 tessons (84 %) de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle en céramiques à cuisson oxydante et tournée, 2 tessons de faïence émaillée du bas Moyen Âge et des tessons indéterminés. On remarque que sans être absents, les éléments vraiment tardifs sont moins nombreux que dans les remblais 10602, 10606, 10671 du secteur A1 de la zone 10.

On a récolté dans cette unité 22 éléments ferreux. On y décompte un morceau de plaque de fonction indéterminée, 5 tiges de clous, 9 clous à tête plate, 3 clous de charpente à tête en T, 1 ferrure rectangulaire partiellement conservée, 2 dents de peigne à carder²⁶ et 1 possible ferrure de coffret.

On y a découvert un fragment d'objet indéterminé en alliage cuivreux.

On y a aussi découvert un fragment d'enduit de tuileau identique à ce que l'on trouve dans les citernes ou dans les sols du XIV^e siècle en zones 7 et 4.

L'U.S. comportait un possible pion taillé en rond dans une ardoise.

On a aussi dénombré 88 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 8 dents ou fragments de dents.

10702-10704 : remblai mis en place en phase 4

Sous 10700, entre 10701 et le M 24b, même déclivité.

Plan en forme de cône, élargi vers le bas : le sédiment a migré suivant la gravité et s'est étalé. Dans sa partie basse, difficulté à le partager avec le remblai voisin, 10701.

Terre ocre claire (PANTONE © 466), comportant quelques petits galets, peu de charbons, de briques et d'éléments de couverture très fragmentés. L'U.S. est dense, mais se différencie peu de la précédente. En profondeur, elle s'assombrit un peu et elle conserve le caractère bigarré d'un

²⁶ On en a aussi retrouvé dans des U.S. proches et issues du même fait (remblaiement), 10602 et 10606.

remblai constitué avec des terres issues de plusieurs approvisionnements différents qui se sont mêlés surtout à cause de la gravité, donc avec des colorations en forme de cône sur le terrain.

Il s'agit d'un remblai de même fonction que 10700.

Couvre les fondations du M 24.

En partie haute, proche de l'accès A3, l'U.S. couvre deux rangées de petits blocs disposés en couronnes l'une sur l'autre. Ces rangées (U.S. 10703) constituent l'assise de la circulation au niveau de l'accès 3.

Épaisseur : 80 cm. Cette épaisseur importante s'explique par la présence d'une déclivité importante située sous l'accès A6. Ces remblais la comblent. Cette déclivité est taillée dans le lapiaz et a donc été taillée antérieurement. Les niveaux supérieurs (de plus d'un m) du lapiaz en bâtiment 8 ont imposé de remblayer le secteur étudié ici pour rattraper ces niveaux, dès lors que l'on avait besoin d'y circuler, donc dès lors que le bâtiment 11 était construit. La pose du remblai 10700-10702/4-10701-10705 doit être concomitante de la construction du bâtiment 11.

Cette U.S. très volumineuse était peu chargée en mobilier si on la compare aux autres U.S. du secteur.

L'U.S. contenait 9 tessons antérieurs au Moyen Âge. Parmi ces derniers, on dénombre 1 fragment protohistorique, 1 tesson de Campanienne A, 1 fragment d'amphore de la Tène finale, 1 fragment de sigillée (de Montans) et 2 autres fragments de céramiques antiques. Elle contenait aussi 166 tessons médiévaux, dont 69 tessons antérieurs au XIVe siècle (41,6 %) en céramiques à cuisson réductrice non tournée, 81 tessons (48,8 %) sont constitués dans des céramiques à cuisson oxydante et montées au tour, 2 tessons de céramique montée au tour et à cuisson réductrice, du XIVe siècle, 3 tessons de faïence à émail stannifère blanc du bas Moyen Âge et 9 tessons indéterminés mais médiévaux.

La présence d'éléments anciens en bonne proportion dans les céramiques ne doit pas faire conclure à l'ancienneté de la circulation sur ce remblai car il s'y trouve des éléments de la seconde moitié du XIVe siècle et parce que les éléments anciens pouvaient très bien être présents dans le remblai avant sa dépose sur ce secteur. Cependant, cette proportion importante paraît démontrer que la circulation a été mise en place dès la phase 4, ce qui suggère que le bâtiment 11 a été construit en même temps que le bâtiment 8. La question de la chronologie du bâtiment 11 avait été posée par la fouille 2007 qui n'avait pu la résoudre par manque de puissance stratigraphique dans le bâtiment lui-même.

On a récolté dans l'unité 10702-4 82 éléments ferreux.

On y dénombre des fragments informes, des tiges de clous (25), des clous de charpente à tête en T (13) à 85 % rassemblés en haut de cette unité, des clous à tête plate (26) rassemblés dans la moitié basse de cette unité, 2 clous de maréchalerie de type indéterminé, 1 clou de maréchalerie de type 5c (Portet) postérieur au milieu du XIVe siècle, 1 clou de maréchalerie de type 3b du deuxième tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle, 1 branche de fer d'équidé avec étampures carrées postérieur au milieu du XIVe siècle, 1 possible crochet de suspension, 1 boucle de ceinture ovale et 4 fers de traits ou fragments dont 2 type C (Serdon) et 1 type A des XIIIe-XIVe siècles.

On y a aussi découvert 5 objets en alliage cuivreux. On dénombre un ferret de lacet, un petit anneau en fil de cuivre, une extrémité de chape et 2 paillettes de contour sexfolié qui correspondent à celle découverte en 10602 et qui confirment une nouvelle fois la simultanéité de la mise en place de ces remblais.

L'U.S. contenait un fragment d'enduit de tuileau

L'U.S. comportait un possible bouchon en schiste épais et un possible pion taillé dans une ardoise. On y a aussi dénombré 10 fragments d'ardoises gravées.

On a aussi dénombré 538 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 45 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 6,185 kg de scories, surtout en position inférieure, généralement petites, voire très petites puisqu'on en dénombre 194, dont 6 légères et 188 coulées. Elles paraissent avoir été utilisées dans le même contexte qu'en secteur 1 de la zone 10, concassées et insérées dans le remblai.

10701 : remblai

Sous 10700, entre 10705 et le secteur A1 (10602), même déclivité.

Plan en forme de cône, élargi vers le bas (2,5 m² en surface) : le sédiment a migré suivant la gravité et s'est étalé. Dans sa partie basse, difficulté à le partager avec les remblais voisins, 10705 et 10702-4.

Terre marron assez foncée (PANTONE © 463), constellée de toutes petites particules de chaux très nombreuses, et comportant un peu de charbon, mais pas de brique ni d'éléments de couverture.

Épaisseur : 20 cm.

Vu la gravité et le glissement des U.S. entre les deux secteurs A1 et A2, il est difficile de dire si l'U.S. 10701 est posée sur les U.S. 10602 et 10606 ou pas.

La limite entre ces deux secteurs apparaît plus clairement sous ces U.S. et est constituée d'une retaille nette du lapiaz dans le sens de la ligne de plus grande pente et sous la moitié gauche (nord) de l'U.S. Cette retaille reprend une diaclase naturelle en l'approfondissant. Elle paraît être en relation avec l'ancienne montée vers l'accès 1 avant la mise en place des remblais 10602 et 10606. La fouille n'est pas assez avancée pour pouvoir en dire plus.

L'U.S. contenait 7 céramiques dont 1 tesson mal déterminé et 6 fragments de céramiques à cuisson oxydante et tournées de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle.

On a récolté dans cette unité un seul élément en fer, clou de charpente à tête en T.

On y a découvert un anneau en fil de cuivre.

On a aussi dénombré 30 fragments d'os d'animaux et os.

10705 : remblai

Sous 10700, entre 10702 et 10701, même déclivité.

Plan en forme de cône, élargi vers le bas (2,5 m² en surface) : le sédiment a migré suivant la gravité et s'est étalé. Dans sa partie basse, difficulté à le partager avec le remblai voisin 10701.

Terre ocre très graveleuse (PANTONE © 465), avec de très nombreux petits galets, pas de brique ni d'ardoise ou de lauze, mais quelques morceaux de mortier et assez peu de charbon.

Épaisseur : 20 cm.

L'U.S. contenait 125 tessons céramiques dont 2 tessons antérieurs au Moyen Âge parmi lesquels 1 fragment d'amphore de la Tène finale.

Les 123 tessons médiévaux étaient 7 tessons (5,7 %) antérieurs au XIV^e siècle, céramiques à cuisson réductrice et non tournées, 57 fragments (46,3 %) de céramiques à cuisson oxydante et tournée de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, 51 tessons (41,5 %) à cuisson réductrice et

tournés du XIVe siècle, 2 fragments de céramiques à lèvres en poulie de la seconde moitié du XIVe siècle, 2 tessons du bas Moyen Âge dont 1 de faïence émaillée, 2 tessons de trompe d'appel et 2 tessons médiévaux indéterminés.

On a récolté dans cette unité 26 éléments ferreux. Parmi eux 14 tiges de clous, 11 clous à tête plate ou fragment de clous à tête plate, 1 clou de charpente à tête en T²⁷ et une extrémité de lame.

L'U.S. comportait un possible bouchon en schiste épais.

On a aussi dénombré 132 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 7 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 1,125 kg de scories coulées, très fragmentées (voir remarques ci-dessus) puisqu'on en dénombre 59.

Ces deux remblais 10701, 10705 se différencient peu l'un de l'autre. Il s'agit peut-être du même remblai posé en deux temps proches, mais de faciès différents car pris dans des terrains différents. Ils se seraient ensuite répartis en cônes sous l'effet de la gravité.

En outre ces deux remblais se différencient fort peu des remblais 10702 et 10704 mais aussi des du groupe 10602-10606-10671.

Le mobilier contenu confirmant ces remarques issues de la fouille, on peut conclure qu'il y eut une phase de remblaiements énormes sur ce secteur représentée par un groupe de remblais 10700-10701-10702-10704-10705-10602-10606-10671 auquel s'ajoutent probablement 10126-10125-10129 (au pied de l'accès 1).

Ces remblais présentent des différences de faciès minimales mais certaines.

D'abord en morphologie, puisque l'on devait aménager à plat dans les circulations de la partie haute de la zone, mais en pente en-dessous.

Ensuite parce que la grande quantité de remblai utilisée (plus d'un mètre d'épaisseur sur quasiment toute la zone 10, sauf entre les accès 3, 2 et 1, environ 80 m³) implique que ce remblaiement a dû être déposé en plusieurs étapes et l'on a pu prendre des terres d'origines différentes pour le réaliser.

La présence de mobiliers antérieurs à la phase 4 dans ces remblais suggère qu'ils ont été prélevés dans des zones précédemment occupées.

Accès 3 : circulation mise en place en phase 4 et utilisée en phase 5 et 6.

10706 : sol et remblai de finition

Sous 10702 et principalement sous 10101 (fouille 2007).

Juste dans l'accès 3, face externe sur la circulation vers l'accès 2, sur 1,1 m². Il s'agit du premier accès mis en place lors de la construction du bâtiment 8.

Terre très ocre (PANTONE © 7508), fine avec quelques petits graviers, pas de charbon, ni d'ardoises, ni de brique.

S'insinue dans les blocs 10703 et les deux forment un niveau d'une épaisseur totale de 30 à 35 cm (ils ne sont pas séparables).

²⁷ En général, les clous de charpente sont assez peu nombreux dans ce secteur sauf dans la destruction finale (phase 7) car des éléments sont venus du bâtiment 8. Entre cette rareté et l'absence de découverte d'éventuelles encoches ou calages, on peut penser que le bas du secteur A2, entre les accès 3 et 6, n'était pas couvert en phases 4 à 6.

Les blocs et l'U.S. 10706 ne dépassent pas le bloc de granite J, utilisé pour construire l'accès. L'U.S. contenait 4 céramiques dont 3 tessons antérieurs au Moyen Âge dont 2 sont protohistoriques et 1 date de l'Antiquité tardive. L'unique tesson médiéval est en céramique à cuisson réductrice non tournée.

On a récolté dans cette unité, 4 tiges de clous en fer.

On a aussi dénombré 16 fragments d'os d'animaux et os et 2 fragments de dents.

10703 : remblai en couronnes

Sous 10702 et principalement sous 10706.

Deux couronnes de blocs de petit appareil, calcaires et surtout gneiss et micaschistes et taillés du type gros déchets de taille constituent cette U.S. Ils forment la terrasse face à l'accès 3 (en face externe) et aplanissent le secteur en haut de la déclivité du lapiaz vers le bâtiment 11. Ils font donc parti de la mise en place de la circulation de l'accès 3 vers l'accès 2, lors de la construction du bâtiment 8, en phase 4.

L'U.S. contenait 7 tessons de céramiques tous en céramiques à cuisson oxydante et tournées, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

On a récolté dans cette unité 3 éléments ferreux, 1 clou à tête plate, 1 fragment de lame et 1 élément de fixation avec deux pattes de scellement et un anneau (charnière-goupille).

On a aussi dénombré 3 fragments d'os d'animaux.

Globalement, malgré la faiblesse du mobilier découvert dans ces deux U.S., il n'y a pas de contradictions avec les conclusions antérieures relatives au bâtiment 8 et à la mise en place de la circulation entre accès 2 et 3 qui ciblaient la phase 4.

Avant la phase 4 :

Sous le grand remblaiement, en secteur A2 comme en secteur A1, apparaissent des surfaces anciennes préservées par le remblaiement. Une seule U.S. de ce groupe a été commencée de fouiller en secteur A2 cette année.

10203 : Sol en terre battue, antérieur à la phase 4

Sous l'U.S. 10702.

Présente au pied de la grande retaille du lapiaz, en bas de la zone et du secteur A2 sur 7 m². Il est prévu en 2009 d'élargir de 6 à 9 m² le secteur 10 à cet endroit pour fouiller la totalité de l'espace considéré par cette U.S. et éviter de fouiller une cheminée et de laisser une berme qui ne pourra être conservée.

La face supérieure de l'U.S. est globalement plane. La face inférieure n'est pas connue.

Terre très noire (PANTONE © 449), graveleuse, lourde et peu caillouteuse. Elle est très chargée en charbons et on retrouve dans le bas de l'U.S. 10702 de grands morceaux de dalles de micaschiste taillée et rubéfiée, sole d'un foyer. Cette nouvelle U.S. apparaît aussi chargée en mobilier et il semble s'agir d'un sol.

Non fouillée sauf sur son interface supérieure (1 cm), elle contenait 6 tessons de céramiques, dont une est un tesson du second âge du Fer ou du début de l'Antiquité et les 5 autres sont des céramiques médiévales dont 4 tessons sont antérieurs au XIVe siècle (à cuisson réductrice) et 1 seul à cuisson oxydante de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

Elle contenait aussi une dent d'animal.

Conclusion zone 10

L'étude du bâti, et notamment celle des accès et des circulations que vous trouverez ci-dessous complète cette conclusion.

L'année 2008 aura permis sur tous les secteurs de la zone 8 de venir à bout des énormes remblais déposés en phase 4.

On a ainsi mis à jour les espaces de circulations antérieures à ce remblaiement, mais ils ne sont pas fouillés. Cependant, il est encourageant d'avoir pu observer que des niveaux inférieurs et antérieurs subsistent sur de grandes surfaces et apparemment sur une bonne épaisseur, ainsi que l'organisation avec ses murs en pierres sèches et calades. En effet, on a pu déplorer sur nombre de secteurs, la perte des données antérieures à la phase 4. Heureusement, la zone 1 ne présentait pas ce problème et il semble donc que la plus grande partie de la zone 10 non plus. La poursuite de la fouille en zone 10 pourrait donc apporter des informations sur les phases anciennes, qui sont les plus mal connues.

On soulignera notamment un foyer que recoupe le mur de terrasse M42. Pour des questions de conservation, ces éléments ont été largement protégés en attente de la poursuite de la fouille.

C'est clairement la construction des bâtiments 8 et 11 qui ont provoqué le remblaiement et donc la reconfiguration totale de l'accès au *caput castris* et de la zone 10.

Le lapiaz sous le bâtiment 8 était naturellement relativement élevé (vers 976,50 NGF). Il fut arasé pour l'aplanir mais on décida de ne pas décaisser dans le rocher. Du coup, le bâtiment 8 se retrouva perché au-dessus des anciennes circulations et il fallut remonter les niveaux d'accès en A1.

Pour atteindre le bâtiment 11, il fallut -en phase 4- aussi remblayer sur plus de deux mètres de haut pour combler une profonde retaille du lapiaz dont la poursuite de la fouille devra chercher à déterminer la cause.

Pour maintenir le niveau de la nouvelle circulation, dont l'altitude était déterminée par le lapiaz à l'accès 2, il fut nécessaire de remblayer sur près de 2 m sous l'accès 1 et de construire un petit escalier pour remplacer l'ancien accès.

La construction de cet escalier en phase 4 privilégia l'accès par le couloir protégé entre l'accès 2 et 1 et l'ancien cheminement en zigzags sous l'accès 1 ne fut plus utilisé.

Ce nouvel aménagement interdit aux équidés le passage par l'accès 1, mais de toute façon la refonte du bâti à l'intérieur au pied du donjon rendait impossible la circulation des équidés sur ce secteur : il n'y avait donc aucune raison qu'ils puissent entrer dans un espace dans lequel ils ne pouvaient pas circuler.

Cette configuration a servi jusqu'à l'arasement final dans lequel les murs des bâtiments 8 et 11 ainsi que le mur d'enceinte interne ont été détruits vers l'extérieur, donc en zone 10.

Le mobilier découvert dans les unités fouillées sur cette zone ne démontre pas de spécificités fonctionnelles, ce qui est logique, puisqu'il s'agit d'espaces de circulations et de zones les encadrant qui ne furent pas soumises à des occupations spécialisées.

On notera la présence de vestiges d'un coffre qui paraissent dispersés sur plusieurs zones en phase 5, comme si ce coffre était tombé depuis la tour maîtresse.

Comme sur les autres zones, on a aussi découvert des éléments anciens, antérieurs au Moyen Âge. Ils sont résiduels sur tous les secteurs fouillés et comportent des éléments protohistoriques

assez nombreux, mais surtout des éléments de la fin de la Tène et du début de l'Antiquité. Comme les autres années, les éléments postérieurs sont présents mais plus rares. Une étude est en cours (Christine Dieulafait) pour proposer des précisions sur les éventuelles utilisations du site antérieures au Moyen Âge en rassemblant tous les éléments mobiliers anciens découverts.

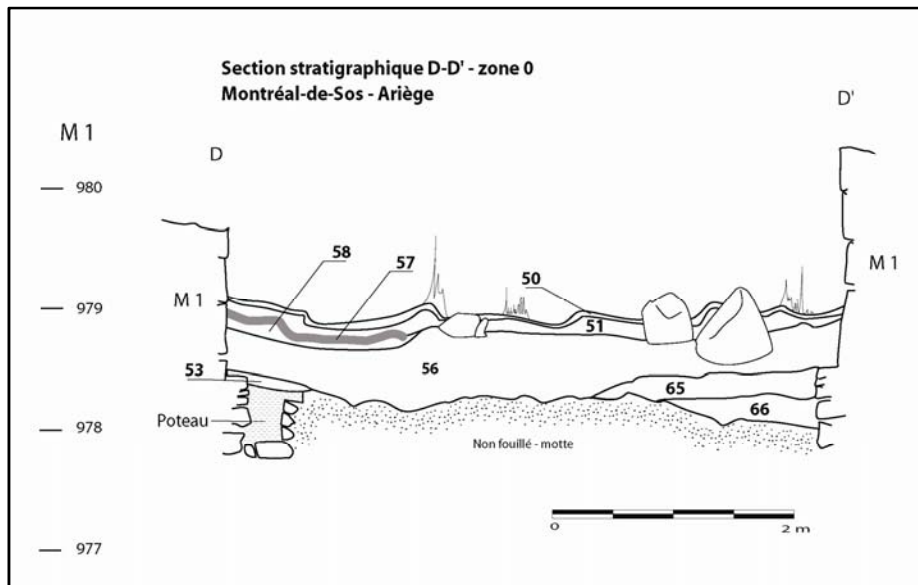
Rappel des fouilles 2006 et 2007 en dehors des zones 6 et 10 qui ont été traitées ci-dessus
Résumé des résultats par zone¹

Stratigraphie - Zone 0

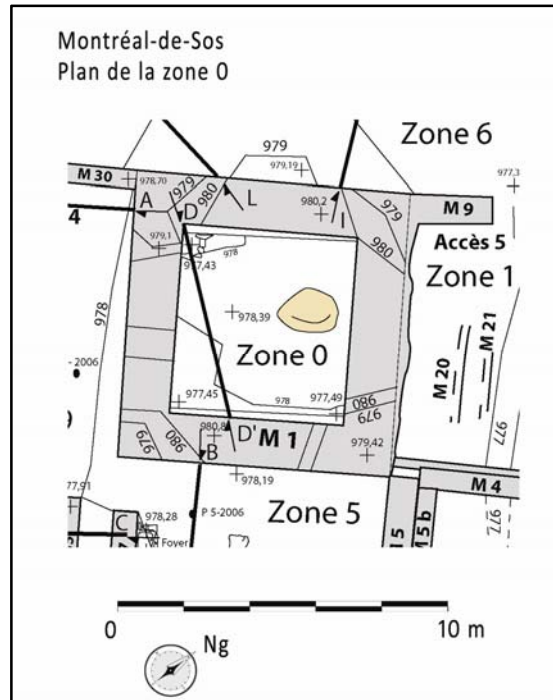
Le sondage 2001 avait concerné un tiers de cet espace, reprenant un trou bien marqué de fouilles clandestines.

La fouille 2007 a permis de fouiller toute la zone.

La zone 0 mesure (en excluant les murs) 27 m².



¹ Les résultats des zones 1 et 2 ne sont pas repris dans ce rapport car elles ont été fouillées entièrement avant le triennal 2006-2008. Vous voudrez bien vous reporter au rapport 2005 pour les connaître. Les résultats synthétiques communiqués sur les autres zones tiennent compte de ces résultats antérieurs, notamment de ceux -très riches pour le phasage- de la zone 1.



Résumé des résultats² :

La destruction est quasiment absente du cœur du donjon car, lors de l'arasement, les murs ont été projetés vers l'extérieur du bâtiment.

En conséquence, rien n'a protégé le cœur du donjon des fouilles clandestines qui y ont été importantes et plurielles. C'est dans l'angle nord, lieu du sondage 2001, que ces fouilles ont été les plus importantes : elles ont pénétré de près d'1,5 m de profondeur dans la motte.

C'est dans l'angle est qu'elles ont été les moins importantes, elles n'y ont pas atteint la motte.

Les résultats de nos fouilles sont donc très parcellaires en zone 0 et très difficiles à interpréter.

Les points qui sont acquis avec certitude malgré les opérations antérieures sont :

- La présence de la motte sur tout le secteur. Les fouilleurs s'y sont enfoncés et nous avons fait un sondage d'1,5 m de profondeur au centre sans en atteindre le bas.
- L'unité chronologique des assises du donjon avec ce tertre artificiel.
- La présence dans les angles de 4 encoches bâties servant à loger de gros poteaux (voir ci-dessous étude du bâti).
- La reprise des fondations par surrection en phase 4, peut-être pour surélever le plancher du RDC du donjon.

Le mobilier retrouvé est peu chargé en éléments faunistiques par rapport aux autres secteurs (50% en nombre). Il ne s'agit évidemment ni d'une zone de dépotoir ni d'une zone domestique de cuisine.

On a par contre dénombré de nombreux éléments antérieurs au XII^e siècle, donc antérieurs au château des comtes de Foix, par exemple deux fragments de sigillé sud gauloise. C'est dans le donjon qu'ils sont le plus représentés et dans ses abords. Ils restent de chronologies diverses ; le second âge du fer étant le mieux représenté même s'il on a récolé des éléments plus anciens

² Résultats complets dans les rapports 2001 et 2007.

depuis le Bronze final et plus récents, jusqu'au haut Moyen Âge. Néanmoins, ils peuvent avoir été réutilisés au Moyen Âge, comme ceci semble être le cas d'une fibule en oméga du Bas-Empire. C'est aussi dans le donjon que les éléments céramiques antérieurs au XIV^e siècle sont les plus nombreux (près de 30 % du mobilier céramique), notamment dans des unités comme l'U.S. 56. Cette dernière semble être issue d'un mélange entre un remblai sous plancher et les rejets de fouilles clandestines de ce même remblai et du tertre artificiel. La construction du donjon et du tertre en phase 1, donc la pose de ce premier remblai en phase 1, associé à la présence probable ultérieure d'un plancher disposé sur l'avancée de la fondation, explique probablement cette surreprésentation par rapport à d'autres zones très marquées par les occupations des phases 5 et 6 et où les sols et les remblais des phases antérieures ont été arasés, évacués, au moins en partie.

Pour expliquer cette disproportion, on doit aussi supposer que l'installation d'un plancher n'ait eu lieu qu'en phase 4, puisque c'est dans cette phase que les fondations sont « améliorées » pour le permettre.

Cependant, avec les dégâts énormes causés à la stratigraphie par les fouilles clandestines et le peu de mobilier retrouvé dans toutes les U.S. de la zone 0 (1% du mobilier total), il n'est pas possible de proposer pour quelque phase que ce soit une fonction de cet espace. Il était -comme de classique- obscur et s'atteignait depuis le plafond.

Rappelons que c'est dans une U.S. perturbée du donjon qu'a été découverte la lauze gravée d'un texte occitan³ et que le donjon a livré 5 autres lauzes gravées et une ardoise (le donjon a été couvert de lauzes en phase 4).

Enfin, il a été découvert un fragment de pipe (XVII^e siècle ou postérieur) dont il n'est pas possible de savoir s'il faut l'attribuer au pastoralisme ou aux fouilles clandestines. Rappelons que celles-ci ont débuté au XIX^e siècle avec les mineurs de Rancié à la recherche d'un trésor. Elles avaient été si importantes, qu'un morceau du mur du donjon a été détruit par ces opérations qui avaient laissé une marque très nette dans l'U.S. de destruction, marque de forme arrondie suivant la forme résiduelle du trou de fouilles clandestines⁴.

³ Rapport 2007, p. 254-7.

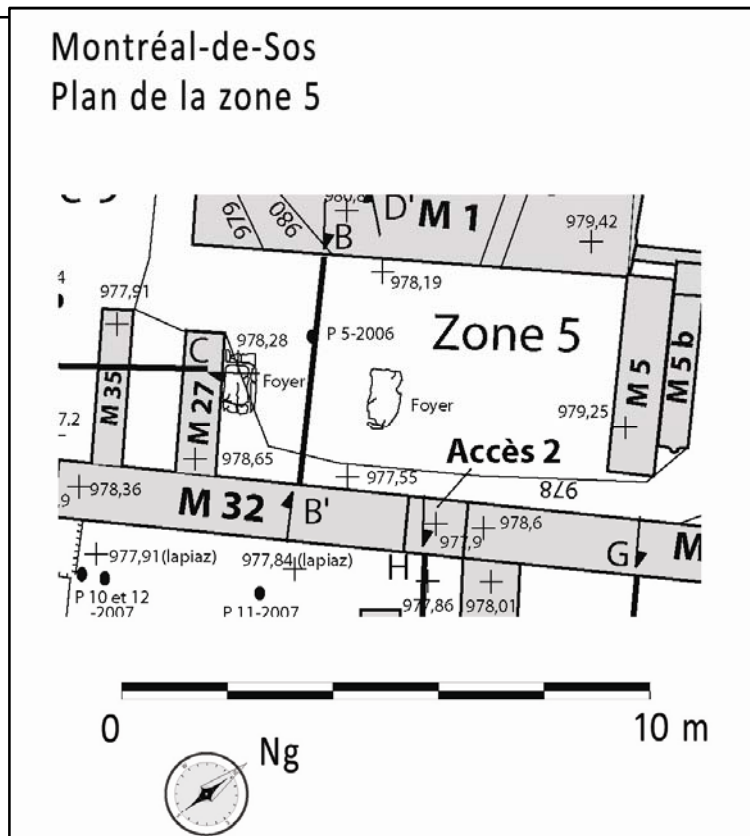
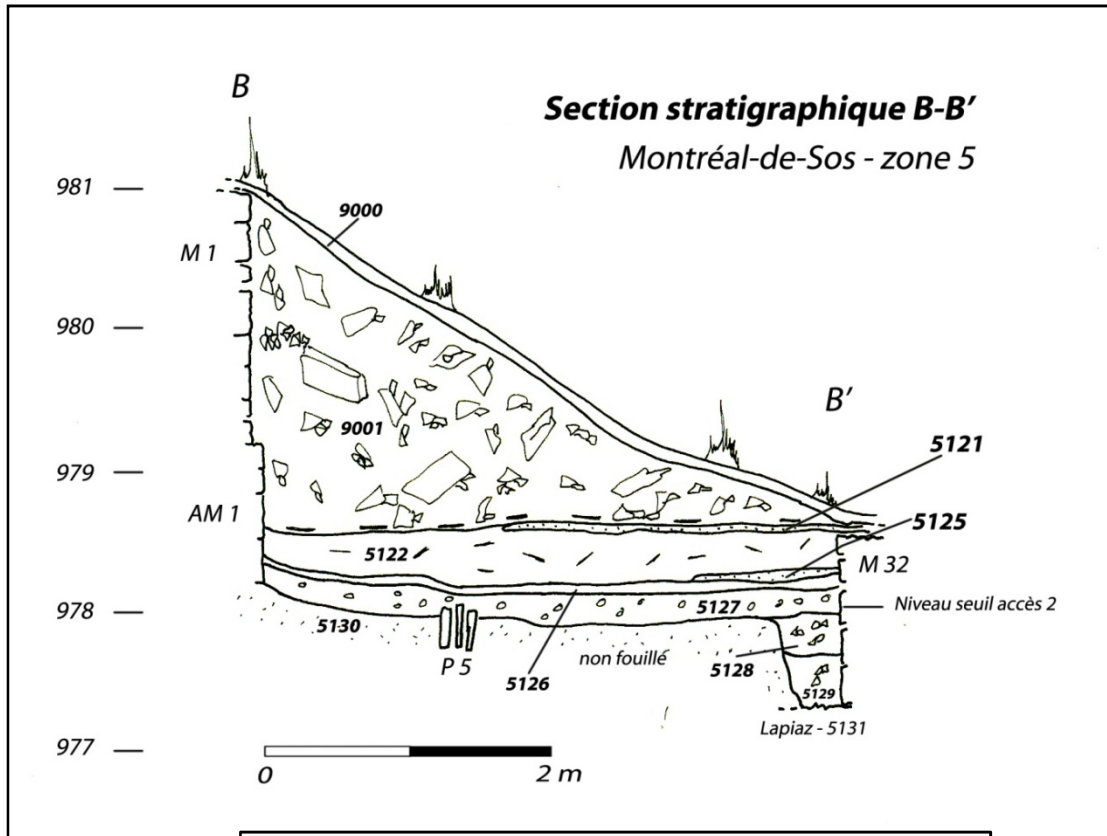
⁴ Voir rapport 2002, décapage D, p. 49.

Stratigraphie - Zone 5

La fouille 2005 avait concerné la moitié est de cette zone et faute de temps n'avait pas pu être élargie.

La fouille 2006 a poursuivi et terminé cette zone.

La zone 5 mesure (en excluant les murs) 28,8 m².



Résumé des résultats⁵ :

Comme sur les autres secteurs situés autour du donjon, la destruction en zone 5 était massive, épaisse et montrait qu'elle avait eu lieu en une seule fois à la fin de l'occupation du site probablement au début du XVe siècle⁶.

Juste avant cette destruction, le secteur 5 avait été utilisé comme aire de gâchage non structurée sans que l'on puisse comprendre pourquoi une aire de gâchage (U.S. 5103) avait été réalisée peu avant la destruction (peut-être s'agit-il de la réparation de l'extrémité du mur 5 ?). Elle recouvrait les foyers et les sols autour des foyers et a donc été mise en place alors que la zone 5 avait perdu sa fonction domestique mise en place en phase 4 (voir ci-dessous). Il existe donc une phase intermédiaire avant la destruction que l'on a parfois retrouvée sur d'autres secteurs et que l'on nomme phase 6 sans pouvoir en préciser la chronologie absolue. Comme sur les autres secteurs où elle a été reconnue, elle caractérise des occupations désordonnées recouvrant les aménagements antérieurs sans en créer de nouveaux.

Auparavant, en phase 4, la zone 5, comme les zones 6, 9 et 2, avait été entièrement remodelée pour créer un espace plan permettant à la fois de profiter de secteurs plans autour du donjon pour aménager un dense *caput castris*, mais aussi de niveler les circulations entre ces différents secteurs et entre les accès, le 2 créé en phase 4, et le 1 créé en phase 2 dont le niveau donna le niveau d'arasement de la motte et donc le niveau des espaces en zones 2, 5 et 9. On construisit alors le M27 et les M5⁷ et 5bis.

L'espace n'est donc plus vraiment perceptible avant cette phase 4. On ne sait que peu de choses :

- Le terre artificiel existait sur toute la largeur et jusqu'à l'altitude NGF 979 contre le M1 du donjon.
- Le mur d'enceinte 31-32 existait depuis la phase 2. Mais l'accès 2 n'existait pas.
- Ce mur a été construit en tranchant la motte et on a rempli la tranchée de fondation (U.S. 5112, 5128-5129) juste après sa construction.

En même temps que l'on modela cet espace en phase 4 (vers le milieu du XIVe siècle), on bâtit deux foyers dont l'un contre le M 35.

La phase 5 est représentée par des U.S. bien chargées en mobilier ciblant la seconde moitié du XIVe siècle et le début du XVe siècle (U.S. 5104, 5122, 5124, 5125, etc.). Elles sont posées sur la motte arasée garnie d'un petit remblai de nivellement qui sert d'assise aux plaques foyères et a été posé au XIVe siècle, apparemment en phase 4 (U.S. 5127).

A partir du début de la phase 5, la zone 5 paraît donc avoir eu une activité domestique essentiellement liée à la cuisine. Le reste de cet espace était dévolu aux circulations (vers les zones 10, 2⁸ et 9). Seul le secteur dans l'angle M5 - M1 n'a pas de fonction définie clairement par la fouille mais on doit noter qu'il comportait jusqu'à 50% de tessons de céramiques, donc une

⁵ Résultats complets dans les rapports 2005 et 2006. Voir aussi analyse et plan avec fonctions des espaces au chapitre conclusion du présent rapport.

⁶ Une datation radiocarbone est en cours pour confirmer ou infirmer cette datation proposée par l'étude du mobilier.

⁷ Réparé à son extrémité en phase 5 ou 6.

⁸ La zone 2 n'est pas traitée dans ce rapport triennal car elle avait été fouillée auparavant. Vous la trouverez tout de même dans le tableau des rapports stratigraphiques et dans le diagramme. Rappelons que l'on avait mis en évidence, après l'arasement de la phase 4, un petit atelier artisanal de réparation d'outils, avec supports d'établi sur bois et petite zone de chauffe au ras du sol.

concentration beaucoup plus importantes dans les phases 5 et 6 qu'à proximité des foyers. On y retrouve essentiellement des marmites à anses coudées, et autres marmites, des cruches et des dournes. On pourrait donc supposer que cet espace a servi au stockage des aliments dans des pots, non loin des foyers de cuisson de ces mêmes aliments.

Les foyers ont été découverts nettoyés et aucune zone de concentration de dépotoir n'a été mise au jour en secteur 5.

La zone 5 a donné plus de 1900 éléments mobiliers dont 53 % d'os ou fragments d'os d'animaux et 36 % de tessons de céramiques.

Les éléments faunistiques sont -comme sur le reste du site- très morcelés du fait de la puissance des U.S. supérieures et particulièrement de la destruction, de son poids et de sa violence. On notera une plus forte proportion d'ossements d'oiseaux sur ce secteur que sur les autres. Cette proportion n'est pas due à une différence dans les prélèvements de terrain de la fouille⁹.

Les éléments métalliques sont finalement moins nombreux que sur d'autres zones comparables, telle la zone 9. Ils sont en proportion écrasante liés à l'habitat et à l'ameublement et les objets artisanaux sont absents ou quasi absents. Notons aussi que les ferrures de coffres ou les systèmes de fermetures ne sont pas très présents dans ce secteur (sauf un fragment de morillon et un auberon) alors qu'ils le sont plus en zones 8 et 9. Les éléments en alliage cuivreux sont relativement nombreux en secteur 5 (15 éléments), mais ils étaient presque tous (14) disposés dans le secteur proche des foyers et dans la zone de circulation. L'espace entre les murs 5 et 1 en était exempt, ce qui confirmerait qu'il était encombré.

Plus étonnant, les fragments d'ardoises ou de lauzes gravées ne sont pas très nombreux sur ce secteur, comme en zone 1 et 2. Ce qui semble suggérer que la toiture du donjon du côté de la zone 5 et la toiture d'ardoise de la zone 5 n'ont pas été couvertes en premier lors de la mise en place des toitures en phase 4.

La superposition d'ardoises sous des lauzes, le tout en couche épaisse sous la destruction et scellant la dernière occupation, ne laisse aucun doute sur l'existence d'une couverture d'ardoises sur ce secteur. Elle s'est écroulée sous la couverture de lauzes du donjon.

Elle pouvait reposer sur les murs, ceux du donjon, comme ceux de l'enceinte interne ; mais la mauvaise qualité des murs 5 et 27 ne permet pas de supposer que de gros éléments de charpente aient été fixés dessus. Vu la faible largeur de la zone 5 et la quasi absence de découverte d'encoche de poteau, on peut supposer qu'il s'agissait d'une toiture monopente qui pouvait être assez élevée (au-dessus du 1^{er} étage du donjon ?) si l'on tient compte de l'existence de la porte du donjon sur cette face et en hauteur¹⁰. Cette porte ne paraît pas avoir eu, en phases 5 et 6, de circulation directe vers la zone 5 car il n'a pas été retrouvé d'aménagement, ce qui semble logique car la pente aurait été trop raide. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est supposé qu'elle donnait accès directement au bâtiment 8 qui possédait donc un étage supérieur. En zone 5, une cloison pourrait avoir servi à différencier la zone des foyers de la circulation si l'on en croit le poteau 5 associé aux 1 et 4 de la zone 9.

Enfin, les scories sont très peu nombreuses sur ce secteur, puisque l'on en a dénombré qu'une dizaine.

⁹ Les animaux prépondérants sont toujours les caprinés, sur tous les secteurs et dans toutes les chronologies. Mais l'étude reste parcellaire, voir rapport 2007, p. 216 et suiv.

¹⁰ Ou alors la toiture était surmontée d'une galerie entre le donjon et le bâtiment 8.

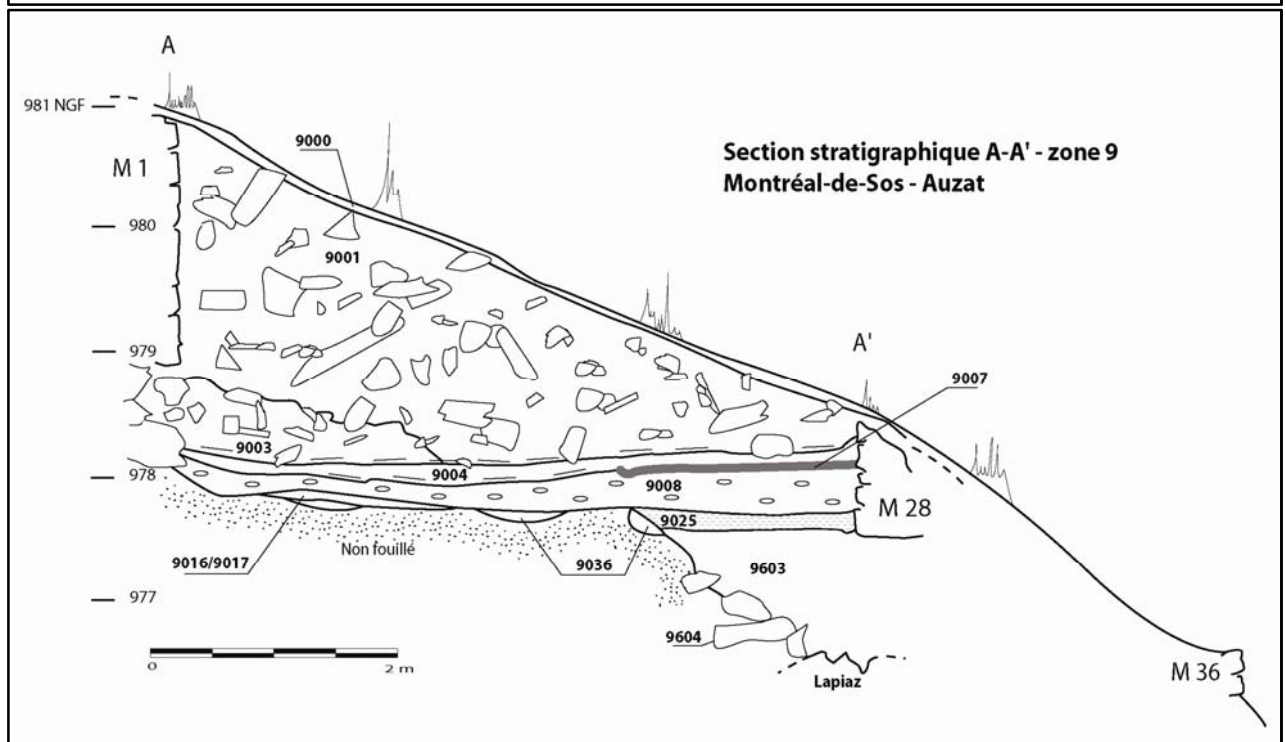
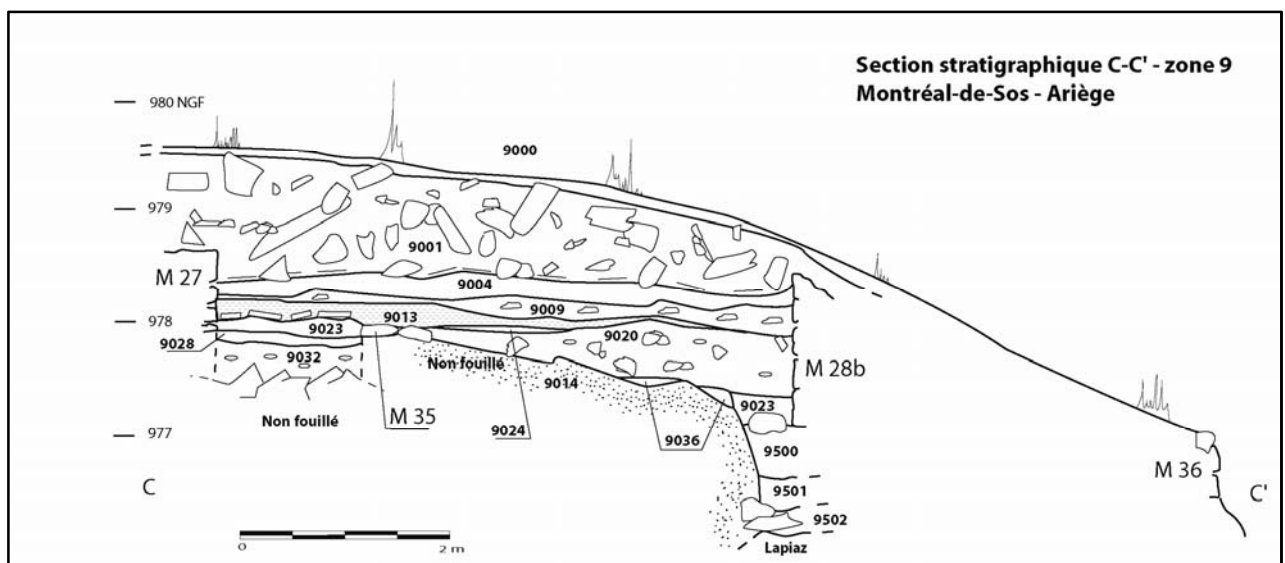
Stratigraphie - Zone 9

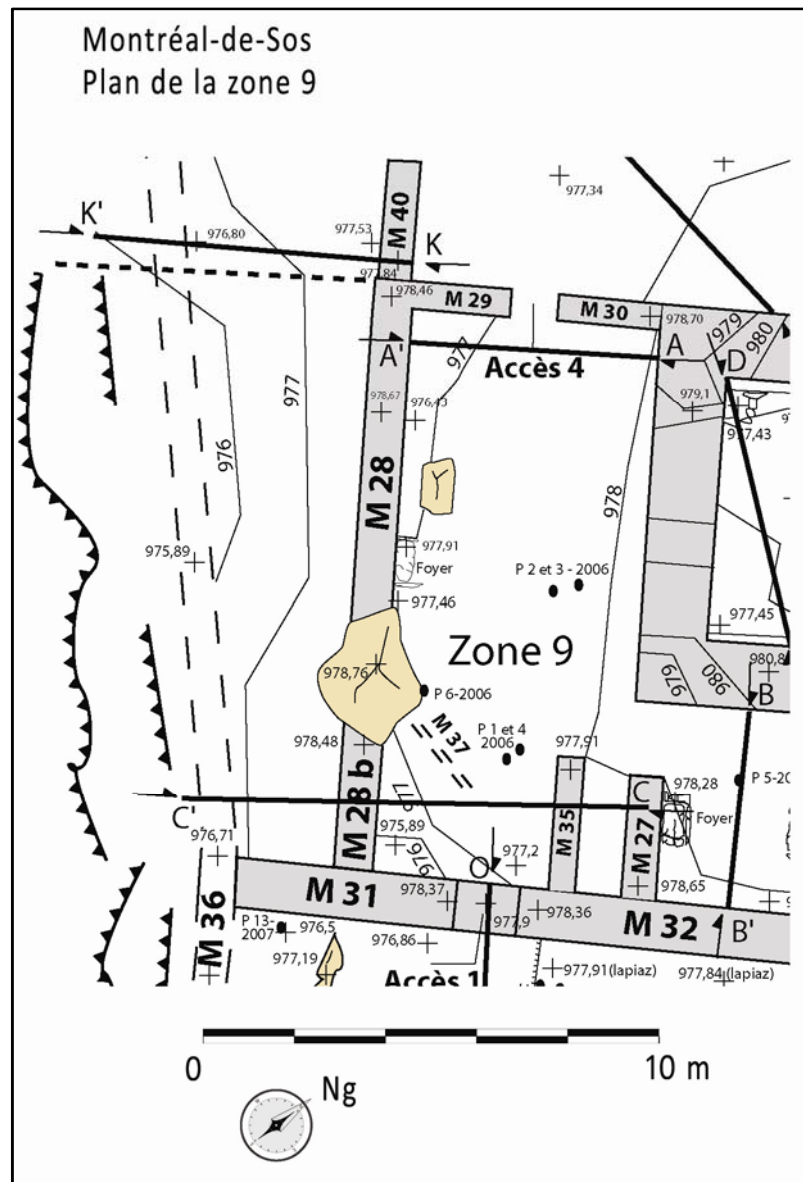
Cet espace est délimité par les murs 1 (donjon), 29 et 30 (zone 6), 27 (zone 5) et 31 et 32 (zone 10).

Il s'agit d'une vaste plate-forme en flanc sud-ouest du donjon, d'une surface totale (exclus les murs encadrants) de 63,5 m².

Elle n'avait été abordée que par un petit décapage dans la destruction (décapage D) en 2002, dont l'objectif était de visualiser le bâti du donjon et de vérifier qu'aucune structure n'y était accolée malgré une anomalie topographique (due aux travaux clandestins).

Elle a été presque entièrement fouillée en 2006. En 2007, la fouille a été poursuivie sur de tout petits volumes qui n'avaient pu être terminés en 2006 : les fondations aux pieds des murs 31, 28, 29 et 28.





Résumé des résultats¹¹ :

La zone 9 est une vaste plateforme quadrangulaire qui a été créée en phase 4 par la construction des refends 28, 28b, 27, 29 et 30 et par l'arasement du terre artificiel du donjon qui couvre la quasi-totalité de cette zone, hormis quelques dm² dans l'angle M28b et M 31.

L'espace n'est donc plus perceptible avant cette phase 4. On ne sait que peu de choses sur les phases anciennes :

- Le terre artificiel existait sur toute la largeur et jusqu'à l'altitude NGF 979 contre le M1 du donjon.
- Le mur d'enceinte 31-32 ainsi que l'accès 1 existaient depuis la phase 2. Il rejoignait l'enceinte externe.

¹¹ Résultats complets dans les rapports 2002, 2006 et 2007. Voir aussi analyse et plan avec fonctions des espaces au chapitre conclusion du présent rapport.

- Un mur adossé à l'enceinte interne (M 35) existait sur 3 m de long et pouvait servir de refend. Il paraît devoir avoir été construit en phase 2, mais pourrait aussi lui être postérieur. Il est en tout cas détruit au milieu du XIV^e siècle.
- Un mur posé sur la motte semble avoir existé en phase 1. Il disparaît, enterré par le remblaiement entre le tertre et le mur (U.S. 9500, 9501, 9502), lors de la construction du mur d'enceinte interne (31-32) et de l'accès 1 au début du XIII^e siècle.
- De la même façon, une encoche garnie d'un poteau en bois avait été pratiquée dans la motte contre le bloc de granite (P 6). Elle n'est plus utilisée à partir du remblaiement en phase 2.

En phase 4, l'espace est donc entièrement remodelé pour créer la plateforme qui est elle-même recoupée de refends. Le tertre est arasé à l'altitude 977,9, qui est l'altitude des accès 1 et 2. Un remblai est posé surtout sur les côtés éloignés du donjon où le tertre n'atteignait pas ce niveau (U.S. 9008, 9025, 9020, 9023, 9013).

Durant les travaux, il semble que le tas d'ardoises et de lauzes utilisées pour couvrir les différents espaces ait été posé en zone 9 dans l'angle M 27 – M 32. On a aussi utilisé un foyer ouvert (U.S. 9016-9017) au cœur de la zone au cours des travaux.

Dans l'angle M28 – M 29, une petite pièce au sol étanchéifié par de la chaux (U.S. 9007) pourrait avoir servi de stockage de produits craignant l'humidité comme les céréales. Cette pièce était utilisée en phase 5 mais peut-être pas en phase 6.

En phase 5, les niveaux de circulation de ce secteur correspondaient parfaitement avec le niveau de l'accès 1 (U.S. 9024, puis 9009 et surface 9013, U.S. 9007, 9008). La zone 9 était, comme les autres zones autour du donjon (1, 2, 5, 9 et 6), pourvue d'un sol en terre battue.

Une partie de l'espace 9 servait à la circulation vers les zones 6 et 5, mais cet espace avait aussi une fonction domestique en phase 5 puisqu'il y a été découvert un foyer bâti contre un mur.

En phase 6 (U.S. 9004), les aménagements utilisés en phase 5 furent peu à peu recouverts, sauf peut-être la pièce de stockage qui subsista jusqu'à l'arasement, ainsi que la toiture (ou les) d'ardoises qui couvrait la zone 9 à partir du milieu du XIV^e siècle¹². Comme sur les autres secteurs, cette phase paraît avoir délaissé les anciens aménagements du *caput castris* sans en créer d'autres. Les éléments mobiliers métalliques y sont aussi peu nombreux, alors que les tessons de céramiques et les ossements restent aussi nombreux qu'en phase 5. En zone 9, se confirme une phase d'occupation finale (phase 6) moins riche mais toujours dense avant l'arasement.

Les U.S. de ces deux phases sont très chargées en mobilier divers et la zone a donné plus de 5300 objets ou fragments d'objets dont 75 % sont des os d'animaux ou des fragments d'os sans que l'on ne puisse déterminer l'usage spécifique d'un espace particulier de cette zone en tant que dépotoir. Soulignons que c'est le remblai 9008 qui est le plus chargé d'éléments osseux et ils peuvent donc provenir d'un autre endroit et de phases anciennes du site puisque c'est un

¹² L'arasement des murs 1 et 28 ne permet pas de proposer une forme pour cette toiture. On peut seulement souligner qu'elle ne pouvait s'appuyer pleinement sur les murs 29 et 30 trop fragiles. Il s'agissait donc peut-être d'une toiture monopente entre le donjon et le M 28. Dans cette optique, les poteaux retrouvés au centre de la zone (une datation radiocarbone est en cours sur le bois retrouvé dans l'un d'eux) auraient pu servir à supporter la toiture pour soulager le grand axe d'une charpente de plus de 11 m de long.

remblai mis en place en phase 4 pour asseoir les divers aménagements du secteur. Celui-ci comporte aussi une forte proportion d'ossements d'animaux. Les U.S. d'occupation de la zone 9 qui caractérisent les occupations des phases 5 et 6 comptent 61% d'ossements, ce qui reste une proportion comparable à ce qui a été trouvé en zones 5 et 1. La plus grande proportion globale d'ossements en zone 9 pourrait donc être due à l'utilisation en remblais de terres réemployées et chargées antérieurement.

Vu le contexte stratigraphique, les autres éléments sont essentiellement représentés par des objets de la seconde moitié du XIVe siècle ou du début du XVe siècle (présence de tessons de céramiques issues de productions originaires de Valencia).

Comme toujours dans ces chronologies postérieures à la révolution hydraulique des forges, le mobilier métallique est présent en grande quantité, avec surtout des éléments liés à la construction, à l'ameublement et au vestimentaire. Globalement, le mobilier métallique paraît peu spécialisé, ce qui ne permet pas de définir une activité préférentielle sur le secteur.

Les éléments liés à l'artisanat, notamment ceux liés au tissage ou à la couture, sont plus rares qu'en zone 1 (un lingot de plomb, quatre fusaïoles dans des morceaux de schistes, etc.), mais plus présents qu'en zones 5, 1 et 8.

Ainsi, il faut souligner, malgré la présence du foyer, le peu d'éléments qui pourraient être liés à la cuisine sur ce secteur dans les U.S. de la phase 5 (deux fragments de couteau). Le foyer n'était pas forcément dévolu à la cuisine, et sa proximité avec la zone de stockage pourrait le rapprocher d'une fonction de grillage.

Parallèlement, il n'a pas été retrouvé une plus grande concentration de tessons de céramiques à proximité de ce foyer que sur d'autres secteurs et le foyer a été découvert nettoyé, sans aucune concentration aux alentours de charbons ou de cendres.

Les déchets du foyer ont pu être vidés dans le dépotoir du secteur lices de la zone 6 qui n'est qu'à une dizaine de mètres de là.

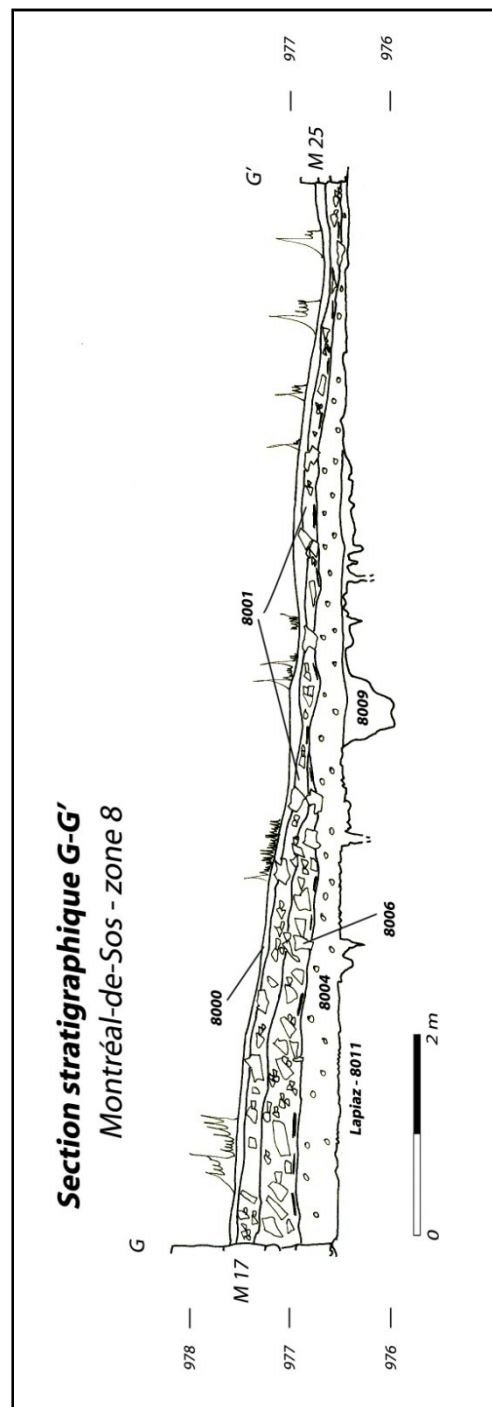
Enfin, dans toutes les U.S. des phases 4, 5 et 6 on découvre des scories surtout coulées, mais en bien moins grande proportion qu'en zone 6 (121 éléments en zone 9). Comme sur les autres secteurs, elles sont absentes des U.S. antérieures.

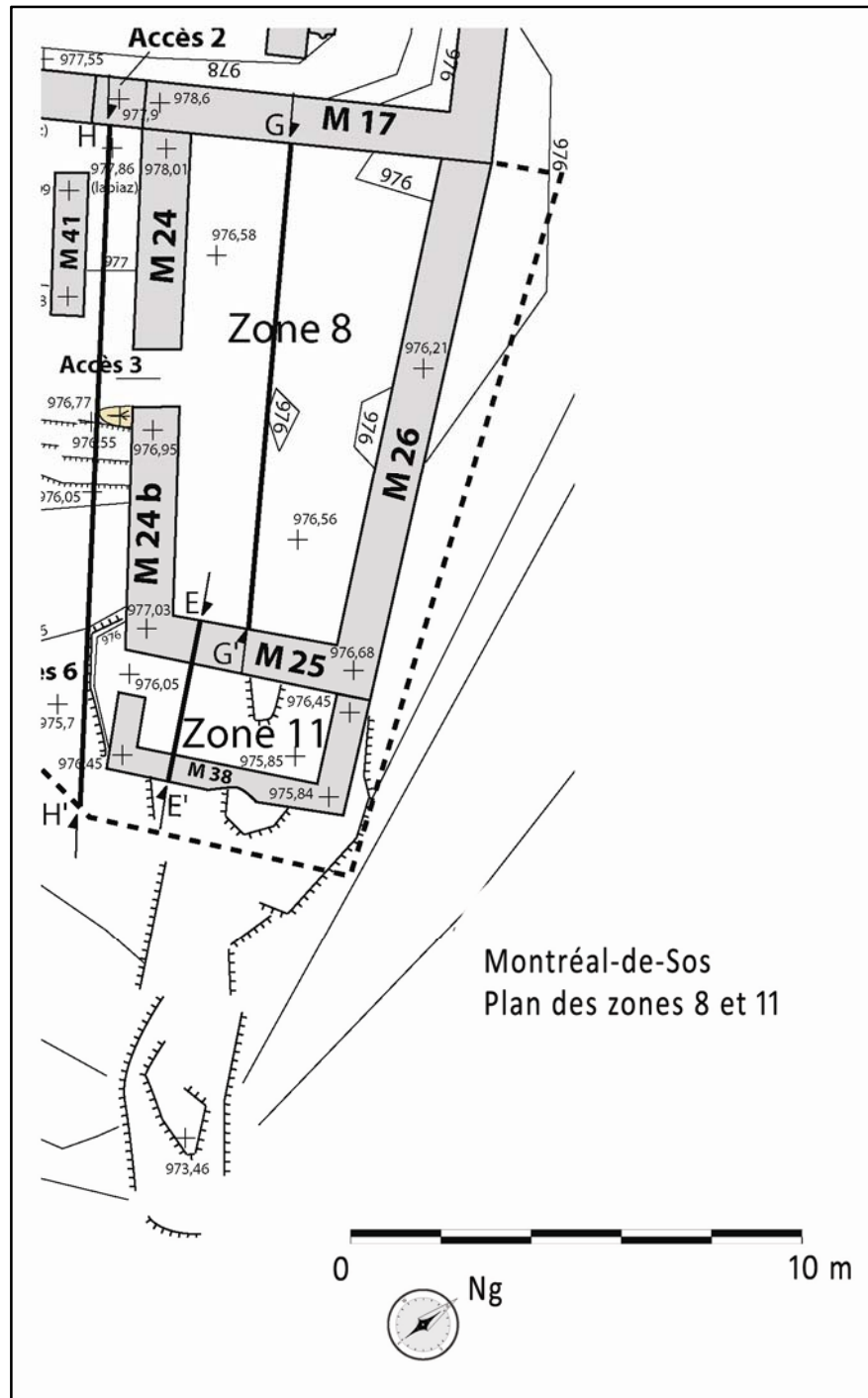
Subsistent tout de même -mais beaucoup moins que sur les autres secteurs- quelques éléments antérieurs, d'abord évidemment concentrés dans les remblais antérieurs à la phase 4 et dans les U.S. de destruction.

Stratigraphie - Zone 8

La zone 8 est délimitée par les murs 17/17b et 24/24b, 25 et 26. Il s'agit d'un bâti sous-jacent accolé au quartier du donjon du côté de la zone 5, donc du côté où l'on accède au quartier. Cet espace mesure 44 m², exclus les murs.

Cet espace avait fait l'objet d'un sondage en tranchée en 2003. Il a été entièrement fouillé en 2006 en face interne. Il est prévu en 2007 de réaliser un décapage des murs en face externe en se limitant à l'U.S. de destruction pour pouvoir étudier les deux parements des murs de ce bâtiment.





Résumé des résultats¹³ :

Le bâtiment 8 forme une excroissance en avant du *caput castr*i bâtie sur un éperon retillé et formant une avancée, premier bâtiment visible quand on arrive au sommet.

Il est appuyé à l'enceinte interne qui préexistait.

Sa hauteur n'est pas connue, mais l'existence d'une porte de la tour maîtresse sur son côté permet de supposer qu'une circulation depuis la tour parvenait au bâtiment 8, sur un étage au-

¹³ Résultats complets dans les rapports 2002 et 2007. Voir aussi analyse et plan avec fonctions des espaces au chapitre conclusion du présent rapport.

dessus du RDC. La qualité de ses fondations et de ses murs rend possible l'existence de deux étages.

L'arasement du bâtiment 8 comme celui de la tour maîtresse s'est réalisé vers l'extérieur et cette zone n'avait donc pas été protégée des fouilles clandestines.

Celles-ci avaient choisi les secteurs les plus profonds, ce qui implique que des sondages à l'aide d'une barre à mine avaient eu lieu auparavant.

En dehors des espaces perturbés, la puissance stratigraphique de la zone 8 était assez peu conséquente, de l'ordre de 40 cm à 1 m, U.S. postérieures au Moyen Âge incluses.

Les U.S. étaient aussi peu chargées en mobilier : le secteur 8 est donc un secteur assez pauvre en matière de conclusions.

Aucune unité antérieure à la phase 4 n'y a été relevée.

Au milieu du XIV^e siècle, ce secteur naturellement assez élevé (entre 975 et 976,5) a été aménagé. On a d'abord arasé les picots de lapiaz les plus élevés aux alentours de 976,35 NGF. On a laissé les varves naturellement présentes dans les creux plus profonds. Puis on a bâti le bâtiment 8 contre le mur d'enceinte interne (17) préexistant. Ceci a induit l'aménagement de circulations en zone 10 depuis l'accès du bâtiment 8 (accès 3) et la pose d'énormes remblais - toujours en zone 10- au pied du bâtiment 8 (U.S. 10702).

En zone 12, sur la face est extérieure du bâtiment 8, la fouille n'est pas suffisamment avancée pour pouvoir jauger des conséquences éventuelles sur la stratigraphie de sa construction.

Ensuite, le bâtiment 8 pourrait avoir servi durant toute la seconde moitié du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle jusqu'à son arasement à la fin de l'occupation du château comtal.

Quelques encoches de lapiaz paraissent avoir servi à caler des poteaux. Elles étaient situées au centre du bâtiment. Plutôt qu'un refend, il pourrait s'agir d'un support central pour la charpente portant la toiture en ardoises. Cette dernière était décorée, car on a retrouvé plusieurs ardoises taillées en triangle.

Les U.S. comportent essentiellement des mobiliers des phases 4 à 6. Un peu plus de 500 fragments ou objets ont été découverts, dont la moitié d'os et de fragments faunistiques essentiellement concentrés dans l'U.S. 8004 qui est un remblai de nivellement posé lors de la construction du bâtiment et sur lequel s'est réalisée une occupation très certainement planchéiée, ce qui expliquerait la faiblesse du nombre des découvertes dans les U.S. de la zone 8. Parallèlement, il n'a été découvert que 5 ardoises et fragments d'ardoises gravées, mais on en découvre en grande quantité sur les côtés en zones 12 et 10, ce qui s'explique par le fait que la destruction a été projetée vers l'extérieur.

Les éléments en alliage cuivreux sont quasiment absents (un élément d'habillement), ce qui confirme l'existence d'un plancher nettoyé.

Les éléments ferreux sont un peu plus présents (15 %), mais sont représentés essentiellement à la surface de l'U.S. 8004 et sont donc issus de la destruction du bâtiment. Soulignons la présence d'éléments de ferrures de coffres, d'une poignée et d'un petit clou de tapissier.

Enfin, on rencontre des éléments résiduels antérieurs à la phase 4 dans quasiment toutes les U.S. de ce secteur et donc en dispersion et proportion plus importante que sur les secteurs autour du donjon (notamment 1, 5, 2 et 9).

La surface importante du bâtiment 8, ajoutée à la qualité de la construction de ses murs¹⁴, à la possibilité d'un étage, à la présence d'un enduit sur les murs comme sur ceux de la tour maîtresse et à la différence des autres murs, à l'existence d'un plancher alors que les espaces autour du donjon sont en terre battue, à la présence d'un toit d'ardoises taillées pour obtenir des motifs de décoration, et à la présence de mobilier d'ameublement comme ces éléments de coffre cités ci-dessus, tous ces éléments conduisent à proposer pour le bâtiment 8 une fonction de résidence aristocratique ou en tout cas de qualité supérieure aux autres résidences du *castrum*.

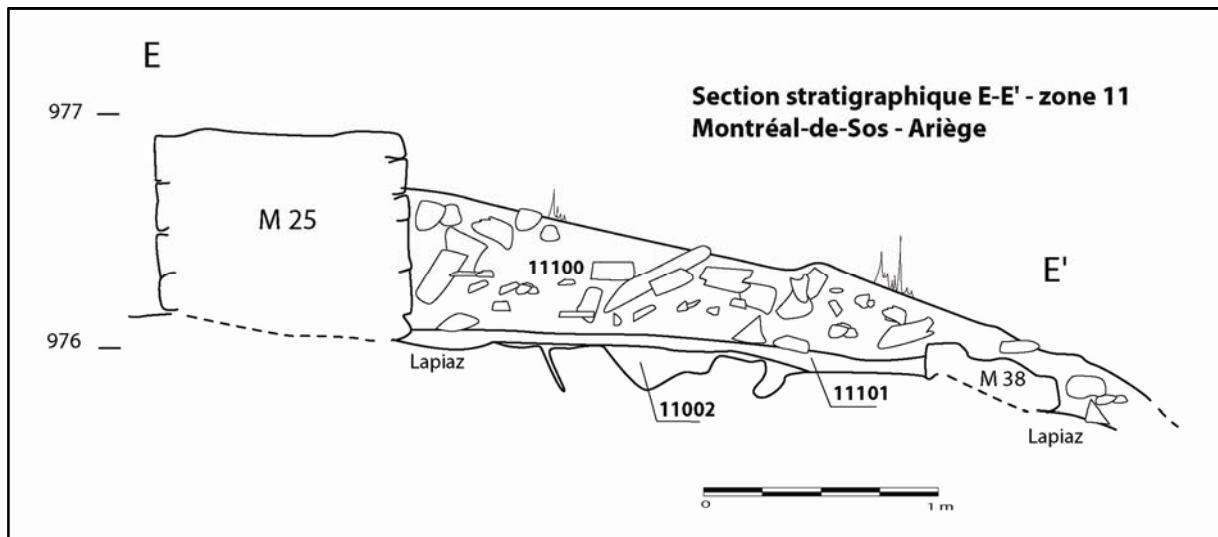
La construction de ce bâtiment au milieu du XIV^e siècle a malheureusement détruit les éléments antérieurs qui pouvaient y être présents. La zone sous l'angle M 24 – M 17 est la bordure orientale du secteur le plus élevé naturellement du site de Montréal-de-Sos, ce qui peut être mis en relation avec les nombreux éléments tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge retrouvés en zone 8.

¹⁴ Voir étude du bâti ci-dessous. Il s'agit de la meilleure qualité produite en phase 4.

Stratigraphie - Zone 11

La zone 11 correspond à un bâtiment (bâtiment 11). Il est accolé au bâtiment 8, entre les murs 25 et 38 et a été fouillé en 2007.

Il mesure un peu moins de 8 m².



Résumé des résultats¹⁵ :

Adossé au bâtiment 8, le bâtiment 11 est une remise de petite taille dont le sol était constitué pour $\frac{3}{4}$ du lapiaz arasé et pour $\frac{1}{4}$ de la terre bouchant les interstices du lapiaz.

Un unique accès, bien aménagé, conduisait à l'énorme remblai posé en bas de la zone 10 au pied du bâtiment 8. La création de cette circulation depuis la face sud-ouest du bâtiment 11, ouverte vers la zone 10, justifie la pose de ce remblai pour éviter que l'accès 6 ne soit perché.

La poursuite de la fouille en zone 10 devrait permettre de préciser la chronologie de la mise en place de ce remblai et donc celle du bâtiment 11 et nous sommes gênés dans nos conclusions sur ce bâtiment (11) par le fait que la fouille ne soit pas finie dans ce secteur, ce qui s'additionne au peu de niveaux et de mobiliers retrouvés dans le bâtiment 11.

Dans l'état actuel de la recherche, on peut supposer que ce bâtiment (11) n'a pas été construit en phase 4 mais après, puisque le remblaiement 10702 paraît avoir été réalisé postérieurement à la phase 4. Le bâtiment 11 pourrait donc être un ultime aménagement bâti du site. Cet aménagement reposait sur le lapiaz et a donc détruit les éventuels aménagements antérieurs.

Parmi la centaine d'éléments retrouvés dans les U.S. du bâtiment 11, on dénombre 5 ardoises et lauzes gravées qui peuvent provenir du toit du bâtiment 8 ou de celui du bâtiment 11.

¹⁵ Résultats complets dans le rapport 2007. Voir aussi analyse et plan avec fonctions des espaces au chapitre conclusion du présent rapport.

Les éléments céramiques étaient fort peu nombreux (3% !), bien moins présents que sur les autres zones, ce qui suggère que ce bâtiment ne servait pas au stockage de pots ni à des fonctions domestiques utilisant des pots.

Les vestiges faunistiques représentent 66 % des vestiges et les éléments métalliques sont représentés uniquement par des objets et fragments d'objets en fer, somme toute assez nombreux puisqu'ils représentent 17 % des vestiges récoltés. Ces objets, quand ils peuvent être interprétés, sont uniquement liés à l'habitat (à la toiture par exemple) et à l'ameublement (notamment une extrémité de morillon).

Adossé au bâtiment 8, le bâtiment 11 pourrait donc avoir été un ajout tardif. La faible épaisseur de ses murs interdit de supposer la présence d'un étage supérieur, mais il paraît avoir été couvert d'ardoises comme le bâtiment 8.

Situé à l'avant du *caput castris*, le bâtiment 11 ne peut avoir été une simple remise de second ordre. Sa porte au RDC et l'absence d'élévation ne permettent pas de supposer une fonction défensive du bâtiment 8.

Il pourrait plutôt s'agir d'une fonction liée au bâtiment 8, par exemple d'une remise pour les chiens.

Un diagramme stratigraphique est fourni en annexe, merci de vous y reporter

Table des rapports stratigraphiques des sondages et fouilles 2001-2008

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
Zone 0					
50, 0	0	Herbe - pédogénèse	-	51, 1	2001 et 2007
51, 1	0	Dépôt fouilles clandestines - pédogénèse	50, 0	56, 57, 2	2001 et 2007
3	0	Lentilles	57, 2	52, 4	2001
52, 4	0	Blocs taillés, destruction	51, 3	56	2001 et 2007
51b	0	Bloc, dépôt fouilles clandestines	51, 50	56	2007
55	0	Dépôt fouilles clandestines	52, 4	56, 5	2001 et 2007
57, 2	0	Dépôt fouilles clandestines	51, 3	56	2001 et 2007
58	0	Dépôt fouilles clandestines	57, 2	56, 5	2001 et 2007
56, 5	0	Remblai	57, 51, 52, 4, 51b	65, 53, 61, 64, 65, 66, 60, motte	Phase 1 et phase 4,5, 6 2007
61	0	Dépôt fouilles clandestines	56	60, motte	2007
53	0	Gangue mortier	56	59	2007
63	0	Gangue mortier	56	59, 17	2002 et 2007
59, 17	0	Tranchée, poteau	53, 56	Motte	2002 et 2007
62	0	Poteau	56	Motte	2007
67	0	Poteau	56	Motte	2007
64	0	Remblai	56	60	2007
65	0	Remblai	56, 63	60	2007
66	0	Remblai	65	60	2007
60	0	Remblai	56, 63, 65	Motte	2007
68, 6	0	Motte	60, 56, 59, 62, 67, M 1, 5	Non fouillé	2001 et 2007
1000, 1001	1 et 2	Herbe - pédogénèse	-	1002	2003
1002	1 et 2	Destruction	1000, 1001	1005, 1006, 1010, 1013, 1025 ¹⁶	2003
1003	1 et 2	Destruction	1002	1002	2003
1005, 1006	1	Sol terre et remblai	1002, 1003	1015, 1009	2003 et 2004
1015	1	Foyer peu structuré	1006	1009	2004
1009	1	Remblai	1006, 1015	1011	2004

¹⁶ 1010, 1025 et 1013 sont des U.S. de la zone 2.

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
1011	1	Destruction, remblai	1009	1016	2004
1016	1	Destruction, remblai	1011	1018	2004
1018	1	Sol terre et remblai	1016	1020, 1024	2004
1020	1	Remblai, lentille	1018	1024	2004
1024	1	Remblai	1016, 1020	1023, 1034, 1029	2004
1023	1	Remblai, lentille	1024	1031	2004
1034	1	Remblai, lentille	1024	1031	2004
1029	1	Remblai	1024, M 12, M 9	1031	2004
1031	1	Sol en terre et remblai	1024, 1023, 1034	1037, 1106, 1107	2004 et 2005
1037, 1106, 1107	1	Sol terre et remblai	1031	1039, 1109	2004 et 2005
1039, 1109	1	Remblai	1037, 1106, 1107	1050, 1053	2004 et 2005
1053	1	Remblai, lentille	1039	1050, 1100, 1108	2004 et 2005
1050, 1100, 1108	1	Sol terre et remblai	1053, 1039, 1109	1052, 1105 (motte), 1101	2004 et 2005
1052	1	Mortier, construction	1050	1105 (motte)	2004
1101	1	Remblai	1100, 1050, 1108	1104, 1103	2004 et 2005
1102	1	Remblai	M 11b	1112, 1113	2005
1103	1	Remblai	1101	1104, 1111	2005
1104, 1111	1	Sol terre et remblai	1101, 1103	1122,	2005
1122	1	Remblai	1111, 1104	1125	2005
1125	1	Remblai	1122, 1111, 1104	1127	2005
1127	1	Lambeau de sol terre	1125	1131, 1136	2005
1131	1	Rubéfaction	1127	1136	2005
1136	1	Remblai	1131, 1127	1137	2005
1137	1	Remblai	1136	Motte, 1138	2005
1124	1	Remblai de tranchée	1104	1125, 1118	2005
1112, 1113	1	Remblai de tranchée	1104, 1101, 1102	1118	2005
1118	1	Remblai de tranchée	1124, 1112	1126	2005
1126	1	Remblai de tranchée	1118	1132	2005
1132	1	Remblai de tranchée	1126	1133	2005
1133	1	Remblai de tranchée	1132	1134	2005
1134	1	Remblai de tranchée	1133	Motte	2005
1130	1	Remblai de tranchée	1113	1140	2005
1140	1	Remblai de tranchée	1130	1142	2005
1142	1	Remblai de tranchée	1140	1144	2005
1144	1	Remblai de tranchée	1142	1145	2005
1145	1	Remblai de tranchée	1144	Motte	2005
1138	1	Poteau	1137, motte	Motte	2005
1119	1	Lambeau de sol, calade	M 19	1120	2005
1120	1	Remblai	1119	Motte	2005
1105 (motte)	1	Remblai (motte)	M 20, M 21, 1125, 1137, 1132, 1133, 1134, M 11, 1120, 1138, 1145	Non fouillé	2005
M 11 b	1	Mur	1002	1102, 1112	2005
M 19	1	Mur	M 4	1105 (motte)	2005
M 20	1	Mur	1101	1105 (motte)	2005
M 21	1	Mur	1125	1105 (motte)	2005

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
M 22	1 et 12	Mur	M 11	Motte et non fouillé	2005
Zone 2 (voir premières U.S. de la zone 1)					
1010	2	Destruction	1002, 1003	1013	2004
1013	2	Destruction, lentille	1002, 1003, 1010	1025	2004
1025	2	Sol terre, remblai	1013, 1002	2100, 2041, 2042, 2043, 2044, 1035, 1036	2004
1035, 1036	2	Rubéfaction, lentille	1025	2100, 2041	2004
2100, 2041	2	Sol terre battue, remblai	1025	2103	2004 et 2005
2042	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004
2043	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004
2044	2	Poteau	1025, 2100, 2041	2100, 2041	2004
2103	2	Remblai	2100, 2041	2102, 2105	2005
2102	2	Remblai en tranchée	2103	2106, 2105	2005
2106	2	Remblai en tranchée	2102	2105	2005
2105	2	Remblai, motte	2103, 2102, 2106, M 11	Non fouillé	2005
5100, 5101, 9000	5	Herbe - pédogénèse	-	5102, 9000	2005 et 2006
5102, 9001	5	Destruction	5101, 9000	5103, 5104, 5105	2005 et 2006
5121	5	Destruction	9001	5122	2006
5103	5	Aire de gâchage	5102	5104	2005
5104, 5122, 5124	5	Sol en terre et remblai	5103, 5102, 5108, 9001	5113, 5112, 5125, 5126,	2005 et 2006
5123	5	Lentille	5122	5124	2006
5125	5	Lentille	5124	5126	2006
5105, 5106	5	Sol en terre et remblai	5102	5113	2005
5108	5	Rubéfaction	5102	5104	2005
F 2	5	Foyer	5124	5126	2006
F 3	5	Foyer	5124	5126	2006
5107, 5126	5	Sol en terre et remblai	5104, 5124	5113, 5127	2005 et 2006
5113, 5127	5	Remblai	5104, 5126	5111, 5113 (motte)	2005 et 2006
5112, 5128	5	Remblai en tranchée	5104, 5126	Lapiaz, 5129	2005
5129	5	Remblai en tranchée	5128	Lapiaz	2006
5111, 5113	5	Remblai, motte	5113, 5127	Non fouillé	2005 et 2006
P 5	5	Poteau	5127	Motte	2006
Zone 6					
6500, 6100, 9000	6 Tous secteurs	Herbe - pédogénèse	-	6750, 6101	2005, 2006 et 2008

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
6750, 6501, 6101, 6101b, 9001	6 Tous secteurs	Pédogénèse - destruction	6500, 6100	6770, 6103, 6106 (?), 6751	2005, 2006, 2007, 2008
6502	6 Gde plateforme SO et NO	Destruction, échauquette d'angle	6501	6501	2007
6770, 6506, 6103	6 Gde plateforme SO Et lices	Fin destruction mêlée à sol terre battue	6101, 6501, 6750	6774, 6772, 6794, 6104, 6106, 6107	2005, 2007 et 2008
6103 b	Gde plateforme SO	Dépôt de fouilles clandestines ?	6103	6106	2005
6507	6 Gde plateforme SO	Dépotoir	6506	6509	2007
6508, 6104	6 Gde plateforme SO et NO	Sol terre	6103, 6506	6105, 6511	2007 et 2008
6105, 6511	6 Gde plateforme SO et NO	Sol terre	6508, 6104	6105b (motte)	2007 et 2008
6107	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6103	6108	2005
6108	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6107	6111	2005
6111	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6108	6115, 6114	2005
6114	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6111	6115	2005
6115	6 Gde plateforme NO	Remblai de tranchée	6114, 6111	Non fouillé	2005
6113	6 Gde plateforme NO	Lambeau de remblai	6109	6105b (motte)	2005
6504, 6106	6 Gde plateforme NO	Dépôt de fouilles clandestines ?	6501, 6500, 6100b, 6101, 6103	6503, 6106	2005 et 2007
6503, 6109	6 Gde plateforme NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6501, 6500, 6106	6520, lapiaz	2005 et 2007
6505	6 Gde plateforme NO	Dépôt de fouilles clandestines	6501	6503	2007
6515	6 Gde plateforme NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6503	6521	2007
6521	6 Gde plateforme NO	Trou de fouilles clandestines et dépôt	6515		2007
6520	6 Gde plateforme NO	Remblai peu anthropisé	6503, 6521	6522, Lapiaz	2007
6524	6 Gde plateforme NO	Poteau ?	6520	Lapiaz	2007
6522	6 Gde plateforme NO	Non anthropisé	6520	Lapiaz	2007
6506	6 Gde plateforme SO	Sol terre et remblai	6501	6509, 6507	2007
6507	6 Gde plateforme SO	Dépotoir	6506	6509	2007
6509	6 Gde plateforme SO	Sol terre et remblai	6506	6518, 6517, 6537, 6528, 6529, M 40	2007
6517	6 Gde plateforme SO	Destruction, lentille	6506	M 40	2007
6537	6 Gde plateforme SO	Gâchage	6518	6536, motte	2007
6771	6 Gde plateforme SO	Remblai dans creux, lentille	6770	6772	2008
6794	6 Gde plateforme SO	Lambeaux sol terre battue	6770	6772, 6795, 6790	2008
6900, 6518	6 Gde plateforme SO	Sol en terre battue et remblai sous jacent	6509/6517	6536/ 6501b	2007 et 2008

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
6537	6 Gde plateforme SO	Gâchage chaux	6518	6536/6501b	2008
6536, 6902	6 Gde plateforme SO	Fosse décapitée	6518, 6537	6903	2008
6903	6 Gde plateforme SO	Encaissant fosse	6902, 6518	Non fouillé	2008
6772, 6531	6 Gde plateforme SO	Remblai	6770, 6518, 6794, 6774	Fouille non finie	2007 et 2008
6783	6 Gde plateforme SO	Sol en terre battue	6770	6788	2008
6788	6 Gde plateforme SO	Remblai	6783	6790	2008
6790	6 Gde plateforme SO	Rigole	6783	Contre 6772 et sur 6794	2008
6795	6 Gde plateforme SO	Remblai	6790, 6794		2008
6501b	6 Gde plateforme SO et NE	Motte	6537, 6518, 6109, 6105, 6511	Non fouillé	2005, 2007 et 2008
6792	6 Rampe entre grande plateforme et lices	Sol terre et chaux, escalier	6775	6781,	2008
MA 1	6 Rampe entre grande plateforme et lices	Pierre plate, escalier	6792, 6775	6781,	2008
6797	6 sous le M 46	Remblai	M 46	6802 ou Fouille non finie	2008
6802	6 sous le M 46	Remblai	6797 ou M 46	6804	2008
6804	6 sous le M 46	Remblai	6802	6772 ?	2008
P 1-2008	6 Petite plateforme	Poteau	6750	6755	2008
6759	6 Petite plateforme	Perturbation arbuste	6500	6757 ¹⁷	2008 Racine aubépine
6755	6 Petite plateforme	Sol terre battue et remblai	6750	6757, 6758	2008
MA 2	6 Petite plateforme	Escalier	6755	6757	2008
6757	6 Petite plateforme	Sol terre battue	6755	Fouille non finie	2008
6758	6 Petite plateforme	Sol terre battue	6755	6763	2008
6763	6 Petite plateforme	Sol cailloutis, calade.	6758	Fouille non finie	2008
6761	6 Petite plateforme	Remblai	6755	6757	2008
6779	6 Rampe entre lices et petite plateforme	Sol en terre et remblai	6750	6796	2008
6796	6 Rampe entre lices et petite plateforme	Sol, grossière calade, et remblai	6779	6803	2008
6803	6 Rampe entre lices et petite plateforme	Sol en terre	6796	Fouille non finie	2008
6528	6 Lices	Remblai	6509	6529, 6534, 6532	2007
6541	6 Lices	Lentille rubéfié	6509	6533	2007
6529	6 Lices	Destruction, lentille	6528	6532	2007
6532	6 Lices	Sol terre et remblai	6528, 6534	6538	2007
6538	6 Lices	Sol dallé calcaire	6532	6533	2007
6533	6 Lices	Remblai	6538	6539	2007
6534	6 Lices	Lentille	6528	6532	2007

¹⁷ Contre 6779 et 6761.

U.S.	Lices Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
6539	6	Remblai	6533	Fouille non finie	2007
6775	Lices 6	Ecoulements	6770	6787	2008
6787	Lices 6	Sol, dépotoir (cendrier)	6775	6781	2008
6781	Lices 6	Remblai	6787	Fouille non finie	2008
6782	Lices 6	Cloaque Perturbé	6770	Fouille non finie	2008
6789	Lices 6	Sol, grossière calade	6775	Fouille non finie	2008
6786	Lices 6	Perturbé, berme	6770	Fouille non finie	2008
M 44	6 Gde plateforme SO	Mur, margue	6500	6750	2008
M 36	Lices et petite plateforme 6	Mur enceinte externe	6750	Fouille non finie	2008
M 45	Lices 6	Mur	6750	Fouille non finie,	2008
M 46	Grande et petite plateforme 6	Mur	6770	6797	2008
M 40	Grande et petite plateforme 6	Mur	6506/09, 6517	6531, 6532, 6533, lapiaz	2008
M 49	Lices et petite plateforme 6	Mur puis escalier	6770	Fouille non finie	2008
Zone 8					
8000, 20	8	Herbe, pédogénèse	-	8001, 21, 8007, 8008, 22	2006 et 2002
8001, 21, 23	8	Destruction	8000, 20	8006, 8004	2006 et 2002
8002	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006
8003	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006
8005	8	Perturbation, arbre	8000	8001	2006
8007, 8008, 22	8	Fouilles clandestines	8000	Lapiaz et varves non anthropisées	2006 et 2002
8014	8	Fouilles clandestines	8000	Lapiaz et varves non anthropisées	2006
8006	8	Destruction ou remblai	8001	8004, 25	2006
8004, 25	8	Sol sous plancher et remblai	8001, 8006	8009, 8012, 8013, 8014, lapiaz	2006 et 2002
8009, 8012, 8013, 8014, 26	8	Non anthropisé	8004, 25	Lapiaz	2006 et 2002
M 24	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007
M 24b	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007
M 25	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007
M 26	8	Mur	Destruction	Lapiaz	2007
Zone 9					
9000, 250, 251, 260, 261	9	Herbe - pédogénèse	-	9001, 254	2002 et 2006
9001, 254	9	Destruction	9000, 250, 251, 260, 261	9004, 9003, 255	2002 et 2006
9003	9	Destruction	9001	9004	2006
9005	9	Fouilles clandestines	9000	9001	2006

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
9004, 255	9	Sol terre battue	254, 9001, 9003	9009, 9008, 9007, 9018, F 1	2002 et 2006
9007	9	Sol, gangue de chaux	9004	9008	2006
9018	9	Empreinte de cloison	9004	9008	2006
9010, F1	9	Foyer	9004	9008	2006
9015	9	Lentille chaux	9004	9008	
9008	9	Remblai et sol terre	9004, 9007, 9015	9016, 9017, 9025, 9036, motte	2006
9016	9	Lentille, dépotoir	9008	9017, motte	2006
9017	9	Lentille, rubéfiée	9008, 9016	Motte	2006
9009	9	Remblai	9004	9013, 9020	2006
9013	9	Sol terre battue	9009	9023, M 35, 9024, 9020, 9022	2006
P1-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006
P2-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006
P3-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006
P4-2006	9	Poteau	9004	9013, 9020	2006
9022	9	Remblai, lentilles	9013	9020	2006
9026	9	Remblai	9013	Non fouillé	2006
9023	9	Sol terre et remblai	9013	9028	2006
9028	9	Remblai	9023	9032	2006
9032	9	Remblai	9028	Non fouillé	2006
9024	9	Sol terre battue	9013	9020	2006
9020	9	Remblai	9013, 9009	9033	2006
9033	9	Remblai de tranchée	9020	9500	2006
9500	9	Remblai de tranchée	9033	9501	2006
9501	9	Remblai de tranchée	9500	9502	2006
9502, 9604	9	Base motte	9501	Non fouillé	2006
9025	9	Remblai de tranchée	9008	9603, 9036	2006
9603	9	Remblai de tranchée	9025	Motte	2006
9036	9	Lentilles, remblai	9020, 9023, 9008, 9025	Motte	2006
9014	9	Motte	9020, 9036, 9033, 9500, 9501, M 35, M 1	Non fouillé	2006
P6-2006	9	Poteau	9020	Motte	2006
M 37	9	Mur	9020	Motte	2006
M 35	9	Mur	9013	Motte, M 31	2006
M 28, M 28b	9	Mur	Destruction	9500, 9603	2007
Zone 10					
10601	10	Herbe, pédogénèse	-	10100, M 43	2007
10100	10	Destruction	10601	10101, 10106, 10109, 10114, M 17-31, M 24-24b	2007
M 31	10	Mur, enceinte interne	10100	Lapiaz	2007
M 43	10	Mur pastoral	10601, 10100	10700	2007
10106	10	Remblai	10100	10114	2007
10109	10	Dépotoir, purge foyer	10100	10114	2007
10114	10	Remblai	10106, 10109, 10100	10113	2007
10115	10	Sol terre	10113	10602	2007

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
10101	10	Sol terre	10106	10127, 10105, 10102, 10107, 10107b	2007
10105	10	Base escalier	10101	10127	2007
10127	10	Sol terre	10101, 10105	10126	2007
10126	10	Remblai	10127	10125	2007
10125	10	Remblai	10126	10129	2007
10129	10	Remblai	10125	10650, lapiaz et non fouillé ?	2007 et 2008
10650	10	Sol ? nivellement des remblais ?	10129	Non fouillé	2008
10653	10	Remblai	10129	10654	2008
10654	10	Remblai	10653	M 48, 10654, Non fouillé sol chaux	2008
10655	10	Remblai	10129	M 48, non fouillé calade	2008
10602	10	Remblai (+ sol ?)	10100	10606	2008
TP 10673	10	Poteau	10100	10602 et 10606	2008
10606	10	Remblai (+ sol ?)	10602	Fouille non finie	2008
10671	10	Remblai	10602	F 10, M 42, M 48 et non fouillé	2008
F 10	10	Foyer	10671, M 42	Non fouillé	2008
M 41	10	Mur	10101	Lapiaz	2007
M 42	10	Mur	10671	F 10 et non fouillé	Antérieur phase 4
M 47	10	Mur	10671	Non fouillé	Antérieur phase 4
M 48	10	Mur	10654, 10655	Non fouillé	Antérieur phase 4
M 43	10	Mur	10100	10100	2007
10102	10	Sol, béton de chaux	10101	10107b	2007
10107b, 10107	10	Remblai	10102, 10101	10118, 10111, 10119, Lapiaz	2007
10118	10	Géologique, non anthropisé	10107b	Lapiaz	2007
10111	10	Remblai	10107b	Lapiaz	2007
10117	10	Remblai	10107	Lapiaz	2007
TP 10112	10	Poteau	10107	Lapiaz	2007
TP 10120	10	Poteau	10107	Lapiaz	2007
TP 10121	10	Poteau	10107	Lapiaz	2007
TP 10122	10	Poteau	10126, 10127	Lapiaz	2007
10700	10	Sol en terre et remblai	10100	10702	2008
10701	10	Remblai	10700	10702, lapiaz	Mise en place avec bât 11 2008
10705	10	Remblai	10700	10702, lapiaz	Mise en place avec bât 11 2008
10702	10	Remblai	10700	10703 (en haut), lapiaz et non fouillé (en bas)	2008
10203	10	Sol en terre	10702	Non fouillé	2008
10703	10	Remblai	10706, 10702	Fouille non finie	2008
10706	10	Sol en terre	10702, 10111	10703	2008
Zone 11					
11099	11	Herbe, pédogénèse	-	11100	2007
11100	11	Destruction	11099	11101, M 38	2007
11101	11	Sol terre	11100	Lapiaz, 11002	2007

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
11002	11	Remblai	11101	Lapiaz	2007
M 38	11	Mur	11100	Lapiaz	2007
Zone 12					
12000	12	Herbe - pédogénèse	-	12001	2008
12001	12	Herbe - pédogénèse	12000	12002 ou 12003	2008
12002	12	Destruction	12001	12003	2008
12003	12	Sol ou pédogénèse ?	12001 ou 12002	12006	2008
12006	12	Remblai ?	12003	Fouille non finie	2008
Zones 0 et 6					
M 1 face NO	0 et 6	Mur	Destruction	Motte	2005 et 2007
Zones 0 et 9					
M 1 face SO	0 et 9	Mur	Destruction	Motte	2006 et 2007
Zones 0 et 1					
M 1 face NE	0 et 1	Mur	Destruction	Motte	2004 et 2005
Zones 0 et 5 et 2					
M 1 face SE	0, 5 et 2	Mur	Destruction	Motte	2004, 2005, 2006
Zones 9 et 6					
M 29	9 et 6 <small>Gde plateforme SO</small>	Mur	Destruction	6772, 6531, 9025	2006 et 2007
M 30	9 et 6 <small>Gde plateforme SO</small>	Mur	Destruction	Motte, 6772, 6531, 9014	2006 et 2007
Zones 1 et 2					
M 4	2	Mur	Destruction	M 19, non fouillé	2005
Zones 9 et 10					
M 31	9 et 10	Mur	Destruction	Lapiaz	2007
Zones 1 et 6					
M 9	1 et 6 <small>Gde plateforme SO</small>	Mur	Destruction, 1005	1034 ou 1029	2004, 2006 et 2007
M 12	1 et 6 <small>Gde plateforme SO</small>	Mur	Destruction	1034 ou 1029	2004, 2006 et 2007
Zones 1 et 12					
M 11	1 et 12	Mur	Destruction	Lapiaz	2005
Zones 2 et 8					
M 17, M 17b	2 et 8	Mur	Destruction	Lapiaz	2006 et 2007
Zones 5 et 2					
M 5, 5b	5 et 2	Mur	Destruction	5113, 2100, 2041	2004
M 6	5 et 2	Mur, réparation	Destruction	5104, 2100, 2041	2004
Zones 5 et 9					
M 27	5 et 9	Mur	Destruction	Motte, 9023	2004

Le mobilier de Montréal-de-Sos

(2008)

Auteurs

Michel Barrère : Alliage cuivreux
Marc Comelongue : Céramique / verre
Francis Dieulafait : Numismatique
Mathieu Linlaud : Fer
Nicolas Portet : *Coordination*
Marie-Agnès Raynaud : Tableterie / PAO

Présentation

Le mobilier découvert en 2008 a fait l'objet comme les années précédentes d'une étude pluridisciplinaire. En fonction des pièces découvertes, des spécialistes ont été sollicités pour identifier le mobilier et préciser sa chronologie.

Le corpus 2008 est marqué par un nombre important d'isolats avec 5143 pièces, en comparaison des 2335 éléments découverts en 2007. La céramique médiévale est représentée par 4155 tessons, vaisselier pour lequel nous constatons une forte fragmentation. La céramique ante médiévale (terme que nous utilisons pour qualifier les productions proto-historiques, antiques, ainsi que les formes rares du très haut Moyen Age) regroupe 166 tessons.

Le mobilier métallique est représenté par 751 éléments en fer, 13 monnaies et 28 éléments en alliage cuivreux. Parmi ces derniers, on remarquera la présence d'une fibule du premier siècle de notre ère et d'une agrafe à double crochet du très haut Moyen Age. Les 13 monnaies se répartissent sur trois périodes avec 2 monnaies antiques, 10 monnaies médiévales et 1 monnaie moderne.

Le verre, mobilier rare jusqu'à présent est en 2008 représenté par 30 pièces.

A ces groupes principaux, il faut rajouter les pièces en os travaillé, constituées de 6 dés et d'un manche de couteau, et un fragment en pierre de meule à bras.

La quasi-totalité du mobilier lié à l'occupation castrale s'intègre dans le XIV^e siècle. On remarque une fois encore la forte dispersion de certains individus aussi bien céramique que métallique dans différentes zones. Il faudra bien évidemment revenir dans le cadre du projet de publication sur la répartition spatiale de ces éléments pour appréhender les processus d'accumulations.

Nous avons choisi, comme l'an passé, de présenter de façon synthétique le mobilier recueilli par unité. Cette mise en forme permet de confronter le diagramme stratigraphique aux artefacts découverts au sein d'une même US. Nous percevons par ce biais le degré de cohérence chronologique qu'apporte chaque catégorie d'objet. Elle permet aussi de clairement identifier les différents marqueurs utilisés.

Ils sont, au fond, peu nombreux pour Montréal-de-Sos, le cadre chronologique de la campagne 2008 étant très concentré sur le milieu du XIV^e siècle.

Le mobilier céramique s'appuie sur l'identification des productions tournées, sur les modes de cuisson, l'utilisation de traitement de surface de type glaçure ou faïence. Certains marqueurs morphologiques sont également largement utilisés comme les lèvres en poulie, bord à bandeau, anses coudées...

Le mobilier en fer regroupe lui aussi des pièces dont on perçoit une évolution typonchronologique plus ou moins resserée. Par exemple, la coutellerie ou la serrurerie présentent des marqueurs assez larges alors qu'un marqueur comme la

maréchalerie est soumis à de francs changements techniques entre le XIIIe et le milieu du XIVe siècle. Il en est de même pour quelques types de fers de traits du bas Moyen Age.

A ces ensembles quantitativement importants mais dont les variations chronologiques sont souvent assez lâches, nous opposerons la numismatique et le mobilier en alliage cuivreux. Le monnayage marque des émissions ciblées, majoritairement concentrées dans la première moitié du XIVe siècle. Francis Dieulafait insiste sur la forte proportion de monnaies royales françaises qui s'inscrit plus dans des usages postérieurs aux années 1310-1320.

Michel Barrère, pour les objets en alliage cuivreux, perçoit des changements stylistiques importants pour des phases parfois inférieures au demi-siècle. C'est pour 2008, le seul mobilier qui représente la première phase castrale du site au début du XIIIe siècle. Le lot, appartient majoritairement au XIVe siècle. Michel Barrère constate toutefois l'absence d'éléments caractéristiques du dernier tiers du XIVe siècle.

Le croisement de ces données permet de mesurer la précision mais aussi la fragilité de l'analyse chronologique.

L'étude témoigne comme les années précédentes d'une occupation spécifique à un château de XIVe siècle. L'artisanat est limité à quelques activités notamment textiles, l'outillage agricole est quasi absent (1 fragment de faucille en 2008). Il convient plus particulièrement de mentionner la découverte d'une enclume tas à tête circulaire. Elle marque peut être une activité métallurgique liée à l'occupation castrale, pour la fabrication ou la réparation de menus objets. Cette pièce dans un état quasi neuf est rare en contexte archéologique et témoigne de cette métallurgie de proximité.

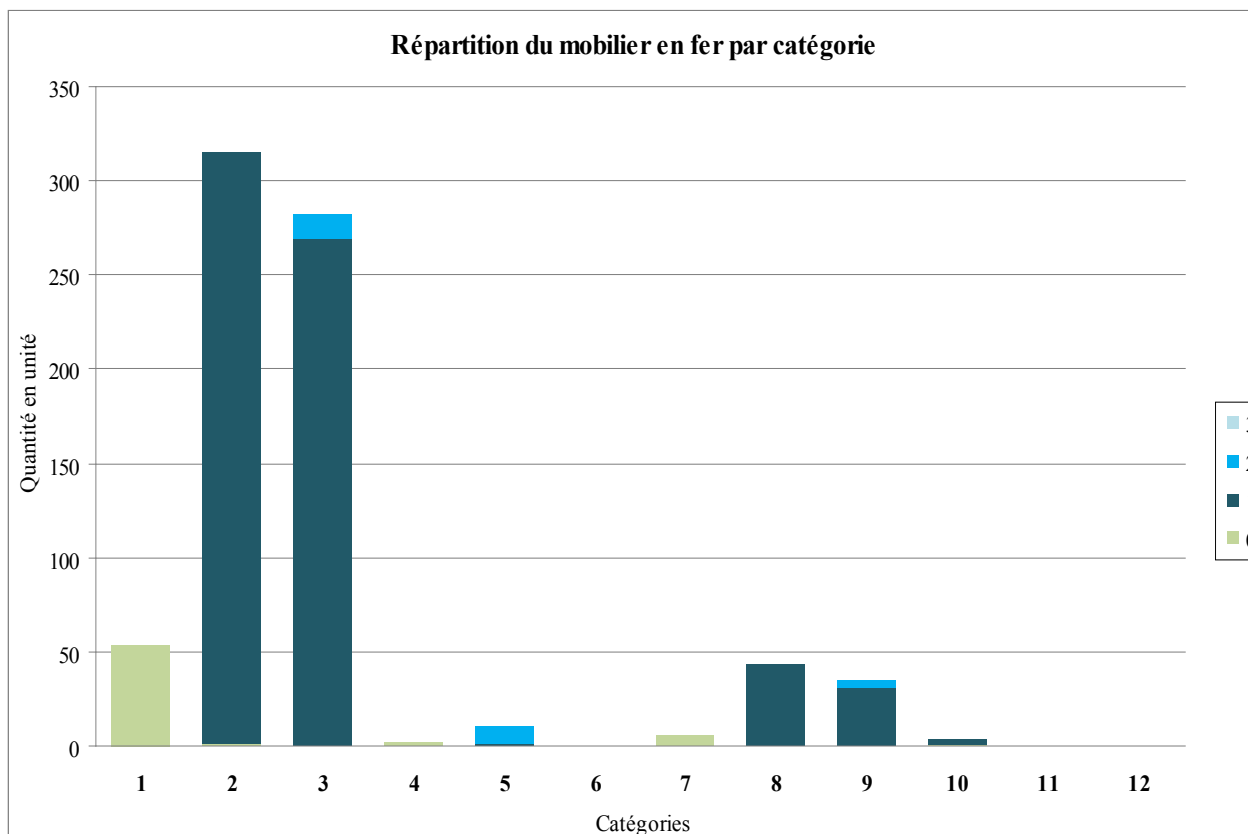
Si la volonté de conserver une apparente rigueur scientifique nous freine dans la perception de la vie quotidienne au château, les objets nous incitent à son évocation.

Au pied de la tour, on assure des activités domestiques quotidiennes comme le travail du textile et la confection ou réparation de pièces métalliques. Le mobilier est formé pour l'essentiel de coffres et coffrets dont les ferrures à motifs losangiques, foliacés, ajourés, s'intègrent dans les canons esthétiques du XIVe siècle. Les boucles et sangles des vêtements, des pièces de harnais sont garnies d'appliques, de paillettes, témoins de l'importance de la parure, du paraître, chez les représentants du pouvoir comtal. On se représente la vigie formée par la tour maîtresse, position dominante dont parfois, par maladresse, les trompes d'appel des gens d'armes viennent se briser plusieurs dizaines de mètres en contrebas. A la table du châtelain, cruches glaçurées, coupelles en verre, côtoient la belle céramique en faïence à décor vert et brun achetée aux marchands espagnols. On utilise le couteau, pièce polyvalente par excellence, dont certaines exemplaires possèdent des manches finement travaillés, à semelles en os ou /et en bois. Le canif, couteau à lame pliable, tient aussi sa place à la table du châtelain. Comme au Castel Minier d'Aulus, la cuisson s'effectue parfois dans des marmites à anses coudées qui rappellent les récipients métalliques.

Les clous et fers de maréchalerie, pièces métalliques courantes, marquent la proximité des chevaux, des mulets et des ânes utilisés pour assurer l'autorité comtale et la difficile intendance d'une fortification de montagne. On joue aux dés, fabriqués en os ou en bois de cervidés, de la guimbarde et de la flûte, instruments simples qui témoignent de moments de jeu, de loisir, au sein du château. Les arbalétriers dans les périodes de « paix » détournent les vieux traits, en les utilisant comme de simples clous, l'aspect embouti de la douille en témoigne.

Nous insisterons pour la campagne 2008 sur quelques pièces qui ont peut être une portée différente. Une monnaie de Louis II (iso 33006, us 10671) frappée en Flandres à Reithel (1346-1384), diffusion peu courante dans notre région, peut être rapprochée d'une autre découverte, en apparence insignifiante. Une pointe de flèche à monture à soie appartient à un type répandu exclusivement en Europe de l'est notamment en Pologne (iso 300035, us 10602). Les comtes de Foix feront plusieurs déplacements dans le nord et dans l'est de l'Europe au XIVe siècle, notamment Gaston III dit Fébus qui part de Bruges en 1357 par bateau pour mener croisade avec les chevaliers teutoniques à Kaliningrad à la frontière actuelle de la Pologne et de la Lituanie. Il est tentant d'associer événement historique et découverte archéologique même si en l'état les preuves matérielles sont trop limitées pour oser l'affirmation. Nous ne connaissons pas de découvertes isolées de Gros de Flandres dans notre région, seuls les trésors comme celui de Mirepoix (1362) livrent un monnayage très exogène dont des monnaies flamandes. La pointe de flèche est quant à elle totalement isolée en Europe occidentale, la récente thèse de Valérie Serdon n'en répertorie aucune dans le royaume de France. Il est donc tentant d'imaginer la pièce comme un trophée ramené de croisade.

Dans le cadre d'un compte rendu d'opération archéologique nous nous en tiendrons à l'exception de cette dernière et unique digression, à un inventaire raisonné du mobilier. Mais l'on pressent au terme de la campagne 2008 un matériel archéologique susceptible de nous éclairer sur la population du château et sur les activités pratiquées au pied de la tour maîtresse.



Le mobilier en fer		
		Sous-Total
1	Indéterminé, détermination incertaine	54
2	Tige	315
2,1	Tiges de clous	
3	Habitat / Ameublement	282
3,1	Clouterie	
3,2	Serrurerie, huisserie	
4	Système de suspension	2
5	Outillage	10
5,1	Outillage agricole	
5,2	Outillage de l'artisanat	
6	Déchets	0
6,1	Scorie	
7	Coutellerie	6
8	Equipement de guerre et de chasse	43
8,1	Fer de trait	
8,2	Protection	
8,3	Epée	
9	Mobilier équestre	35
9,1	Clou de maréchalerie	
9,2	Fer d'équidé	
10	Mobilier à valeur ornementale	4
10,1	Boucle	
10,2	Epingle	
10,3	Ferret	
11	Echange	0
12	Ustensile divers	0
	Total	751

Zone 6

Us 6518

Verre (1)

N° 30668

1 fragment de verre incolore fin (1 mm). Bas moyen âge probable.

Us 6750

Céramique (356)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6750	30866-30945	2		fragments d'un haut de panse ornée d'un sillon vertical et de deux lignes d'incisions subverticales, à bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	34113	1		haut de panse à bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	34493 / 34136 / 34160 / 30930 / 34062 / 30916 / 34052 / 34031 / 34023 / 34019 / 30963 / 30949 / 30921 / 34070	14		bords éversés à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	34111	1		anse rubanée attachée à un fragment de panse	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750		4		fonds lenticulaires	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750		1		fond	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750		2		fragments de panse avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	34069	1		tesson orné d'une incision	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	34097	1		tesson orné de deux incisions	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750		126		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6750	30865-34105	2		fragments d'un bord éversé à bandeau externe, lèvre plate et gorge interne (jointifs avec l'élément 33266 de l'US 6759)	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	34068	1		bord éversé à lèvre aplatie et gorge interne peu marquée	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	34084	1		bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	30946	1		bord éversé à bandeau externe et méplat interne incliné	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	30873	1		fragment de paroi avec attache d'anse	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	34122 / 34142 / 30894 / anses en boudin	4		anses rubanées	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	30904 / 30926	2		anses en boudin	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	34139 / 34159	1		fragment d'anse (en boudin pour la partie conservée)	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750		2		fonds	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750	34152	1		tesson décoré de cannelures horizontales juxtaposées recoupées par des bandes lissées	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750		14		tessons	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6750		2		fragments de paroi avec attache d'anse	cuisson oxydante	médiéval
6750		7		tessons	cuisson oxydante	médiéval
6750		1		tesson	pâte claire	médiéval
6750	34127-30958-34041 / 30xxxx	4		éléments d'un bord éversé à bandeau externe (jointifs avec l'élément 33442 de l'US 6755)	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.

6750	34091	1		bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6750	30923	1		haut de panse décorée d'une cannelure horizontale avec attache d'anse	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6750	30972	1		tesson orné d'un cordon vertical impressionné	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6750		1		tesson	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6750	34112-30980	2		fragments de haut de panse à bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750	34153	1		fragment de bord	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750	34188 / 30868	2		anses coudées	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750	34085-34011	2		fragments d'un tesson orné d'un cordon horizontal impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

6750		8		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750	30989	1		tesson orné d'une cannelure horizontale et d'un cordon vertical impressionné	pâte rouge à cœur et grise en périphérie, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30973	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34023 / 34021 / 34100	3		bords éversés glaçurés à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34181	1		bord éversé à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34176 / 34108	2		fragments d'un bord éversé à lèvre arrondie et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30944	1		bord de bec verseur glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34495-34487	2		fragments d'un bec tubulaire glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34155	1		fragment de bec tubulaire ? glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30869	1		anse rubanée glaçurée ornée de deux cannelures longitudinales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30893	1		anse rubanée glaçurée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34121 / 34151	2		anses rubanées	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30936	1		anse en boudin	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30911	1		fond plat	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30943	1		fond lenticulaire	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34012 / 34089 / 34191 / 34189 / 34053	5		fonds glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750		1		fragment de paroi glaçurée avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30891	1		tesson glaçuré orné d'un cordon moleté	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	34203	1		tesson orné d'un cordon moleté	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30912	1		tesson glaçuré orné d'un fin cordon horizontal	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	30963 / 30994 / 34077	3		tessons glaçurés ornés d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750	341x9 / 30892 / 34020 / 30962 / 34008	5		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750		23		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6750		80		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale(4)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6750	Modelée micacée, cuisson oxydante (Proto ind.) : un fragment de panse ; Modelée, micacée à surface lissé / brunie et cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment de panse ; Amphore (Tène finale) : deux fragments de panses;	4	0

Verre (6)

N° 30662

1 fragment de verre incolore. Sa finesse (moins de 1 mm) indique une production du XIVe siècle.

N° 30666 (4 pièces sur 6)

4 fragments en verre vert, dont trois jointifs, appartenant au pied d'une coupelle reposant sur un cordon pincé. La paroi est ornée de filets rapportés verticaux (sur la partie conservée) de même couleur se rejoignant sous le fond bombé en un décor rayonnant. Ces filets apparaissent en vert plus foncé du seul fait de leur épaisseur. Cette forme associée à un schéma décoratif équivalent est connue au XIVe siècle en France méridionale pour des productions en verre incolore à décor rapporté bleu. Il est raisonnable d'adopter la même chronologie pour cette pièce. Les trois fragments jointifs s'assemblent avec un quatrième de l'US 10600 (n° 30664, 1 pièce sur 5). Un fragment de pied de même type a été trouvé en 2007 dans l'US 10129 (n° 28550).

N° 30666 (1 pièce sur 6)

1 fragment de cordon pincé en verre vert. Il est très probable que cet élément fasse partie d'un pied dont deux morceaux sont présents dans l'US 10600 (n° 30664, 2 pièces sur 5) et dont le profil convient à une forme de coupelle connue au XIVe siècle.

N° 30666 (1 pièce sur 6)

1 fragment de coupe avec pied à tige creuse en verre incolore à décor bleu rapporté. Au vu des connaissances actuelles, on peut évoquer une datation fin XIIIe-1ère moitié XIVe siècle pour cet élément.

Fer (56)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	6750		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	3	3	Trois petits fragments informes		Fragment/Moyenne	
2008	6750	30145	métal	Fe	Faucille	5,1	Outils agricole	1	1	Fragment d'une lame courbe, seule la pointe est conservée (outil agnolez, trop faible pour un couteau). La partie terminale incurvée est dépourvue de tranchant. Cette pièce rappelle une extrémité de faucille	L. : 74 l. : 14	Fragment/Moyenne	
2008	6750		métal	Fe	Tiges	2,1	Tige	16	16	Tiges de clous de section rectangulaire. Quatre éléments peuvent appartenir à des fers de trait de type A		Fragment/Moyenne	
2008	6750		métal	Fe	Clous	3,1	Habitat / Ameublement	17	17	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire, 10 complets dont 4 semblant neufs	L. tige : 85 l. tête : 15	Fragment/Moyenne	
2008	6750		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	11	11	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire, 4 complets dont 1 semblant neuf	L. tige : 125 l. tête : 28	Fragment/Moyenne	
2008	6750		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Deux fers de trait tordus à angle droit (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée	L. dépliée : 89 Section pointe : 6x6	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6750	30143	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 3b (section tête 11/6/7).	L. cons. 31	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.
2008	6750	29875	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie à tête irrégulière mal forgée proche du type 3a, (section tête 10/4/9)	L.45	Entier/Moyenne	
2008	6750		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	clou de maréchalerie de type 5c (10/9/5)	L. cons. 32	Fragment/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2008	6750		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	Deux clous de maréchalerie type intermédiaire 3b/5	L1.39	Entier/Moyenne	Deuxième tiers du XIVe s. ?
2008	6750		métal	Fe	Plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment de plaque	L. : 26 l. : 15	Fragment/Moyenne	

Us 6750 inf**Céramique (10)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6750 inf		4		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6750 inf		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6750 inf		2		tessons	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6750 inf		1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	finXIIIe-XIVe s.
6750 inf		2		tessons	cuisson oxydante, tourné	finXIIIe-XIVe s.

Monnaie (1)

Médiévales françaises

Philippe IV (1285-1314)

Double tournois, 1ère émission, 1295-1303.

D/ + PHILIPPVS REX ; croix (avec lis au 2e canton illisible).

R/ + MON DVPLEX REGAL' ; fronton de châtel tournois entre 2 lis et sommé d'une croisette.

Billon, diam : 19 mm ; axe : 9 ; poids : 1,27. Pièce usée.

Us 6750 - iso 33003 ; réf. : Du. 229.

Monnaie (3)

Médiévales françaises

Philippe IV (1285-1314)

Obole tournois à l'O long, émission de 1290-1295.

D/ + PHILIPPVSx REX ; croix.

R/ + TVRONVSx CIVIS ; châtel tournois.

Billon, diam : 16 mm ; axe : 12 ; poids : 0,43. Pièce peu usée.

Us 6750 inf - iso 33008 ; réf. : Du. 226.

Verre (1)

N° 30661

1 fragment de verre incolore fin (1 mm). Bas moyen âge probable.

Alliage cuivreux (1)

n° 33037

H. 23,5 ; l. 17,2 ; ép. tôle 0,3. Pds. 1,50.

Fragment proximal d'une boulerolle (?) en tôle repliée et déformée, bordure supérieure décorée d'échancrures, face antérieure marquée d'un ajour rectangulaire surmonté de traits horizontaux incisés. Pl., n° 27.

Louis VIII (1223-1226) ou Louis IX (1226-1270)

Denier tournois, émission de 1223 - 1245/50

D/ + LVDOVICVS REX ; croix (illisible).

R/ + TVRONVS CIVI ; châtell tournois (illisible).

Billon, diam : 18 mm ; axe : 10 ; poids : 0,83. Pièce usée.

Us 6750 inf - iso 33007 ; réf. : Du. 187.

Philippe IV (1285-1314)

Denier tournois à l'O rond, 1280-85 sous Philippe III et 1285-90 sous Philippe IV.

D/ + PHILIPPVS° REX ; croix.

R/ + TVRONVS CIVIS ; châtell tournois.

Billon, diam : 18 mm ; axe : 3 ; poids : 0,97. Pièce peu usée.

Us 6750 inf - iso 33010 ; réf. : Du. 223.

Us 6755**Céramique (621)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6755	33334 / 33262 / 33340 / 33256 / 33353 / 33419 / 33492 / 33660 / 33607 / 33591 / 33623 / 33604 / 33771 / 33709 / 33860 / 33814 / 33857	16		bords éversés à lèvre arrondie dont un en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755		1		fragment de bord éversé	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33536	1		fragment de bord	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33288 / 33477 / 33418 / 33569 / 33631 / 33798 / 33794	5		fonds	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33315 / 33556 / 33715 / 33719 / 33461	5		anses rubanées	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33314 / 33641	2		fragments de panse avec anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755		3		tessons avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33274	1		tesson orné d'un cordon incisé	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33748	1		tesson orné d'une cannelure horizontale	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33519	1		tesson avec une incision (décorative ?)	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755		259		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
6755	33711 / 33427	2		fusaioles	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.

6755	33266	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale, jointif avec les éléments 32221 de l'US 6759 et 30818 de l'US 6761	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33306	1		bord éversé à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33566 / 33358 / 33431 / 33699 / 33783 / 33837	6		bords à bandeau externe incliné	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33662 / 33782	2		bords éversés à lèvre arrondie et méplat horizontal	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33651	1		bord éversé à lèvre arrondie et méplat interne incliné	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33346	1		bord éversé à lèvre arrondie jointif avec 32263 US 6759	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33294 / 33646 / 33672	3		bords éversés à lèvre arrondie	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33600 / 33805	2		anses rubanées	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33597	1		fragment d'anse rubanée ?	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33673	1		fond	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33816	1		tesson orné d'un cordon vertical	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33581	1		tesson orné d'un cordon vertical moleté	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33336	1		tesson orné d'un cordon vertical impressionné	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755		19		tessons	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6755	33747- 33313- 33718- 33478 / 33355- 33838	6		fragments d'un haut de panse décorée d'un cordon vertical impressionné à bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	333x0- 33366	2		fragments d'un bord éversé à bandeau externe incliné et méplat horizontal concave	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33616	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755		8		fonds	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33680 / 33736	2		tessons ornés d'un cordon vertical incisé	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33671	1		tesson orné d'un cordon horizontal impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33510	1		tesson orné d'une cannelure horizontale et d'un cordon vertical impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33704	1		tesson orné de cannelures horizontales peu marquées	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33517	1		tesson orné d'une cannelure verticale	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
6755	33713	1		tesson orné d'un cordon horizontal impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.

6755		67	tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.						
6755	33675 / 33730	2	bords éversés à lèvres arrondies	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.	6755	33611	1	col vertical à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33681	1	fond	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.	6755	34471	1	bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33561	1	tesson orné d'un cordon incisé	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.	6755	33348	1	bec pincé	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755		23	tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.	6755	33592	1	fragment de bec tubulaire glaçuré ?	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755		5	tessons	pâte claire, non tourné	antérieur XIVe s.	6755	33570	1	tesson glaçuré orné d'un cordon moleté	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33431	2	bords éversés à bandeau externe incliné	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755	33530 / 33428 / 33416 / 33809 / 33813 / 33749	6	tessons ornés d'un cordon vertical impressionné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33564	1	bord éversé à lèvres arrondies et méplat horizontal	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755	33331 / 33497 / 33756	3	tessons glaçurés ornés d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33258	1	bord éversé à lèvres arrondies	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755	33630	1	tesson glaçuré orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33279	1	bord éversé à bandeau externe incliné	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755		15	tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755	33572 / 33488	2	anses rubanées	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755		86	tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6755		20	tessons	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.	6755	33540	1	fragment de bord	cuisson oxydante	médiéval
6755	33442	1	fragment d'un bord éversé à bandeau externe jointif avec les éléments 34127-30958-34041 US 6750	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.	6755		5	tessons	cuisson oxydante	médiéval
6755	33317-33520-33541 / 33321 / 33360-33678-36661-33601	8	fragments d'un haut de panse décoré de cordons verticaux impressionnés à bord éversé épais à méplat horizontal et gorge interne, souligné à l'extérieur par un cordon horizontal (jointifs avec 35312 US 6764)	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.	6755	33333	1	bord éversé à bandeau externe	pâte brune, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
						6755	33425	1	bord éversé à méplat interne incliné	pâte brune, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale(4)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6755	Modelée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment de panse. Modelée mica et calcaire (Proto ind.) : un fragment panse pâte brune, dépressions en surface. Amphore (Tène finale) : un fragment de panse. Paroi fine (Antiquité) : un fragment de fond plat, pâte orangée, eugobe orangé. Engobé blanc (Moderne) : un fragment de panse.	4	0

Verre (4)

N° 30667 (1 pièce sur 2)

1 fragment de verre bleu-vert. Datation indéterminée.

N° 30667 (1 pièce sur 2)

1 fragment de verre incolore à décor bleu rapporté. Le schéma décoratif (filet large en arabesque) indique une production du XIVe siècle.

N° 30669

1 fragment de bord en verre incolore. Sa forme et sa finesse (1 mm) indiquent qu'il appartient vraisemblablement à un type de coupelle connu au XIVe siècle.

N° 30673

1 fragment de verre incolore à décor bleu rapporté. Le schéma décoratif (filet large et lentille) indique une production du XIVe siècle.

Alliage cuivreux (4)

US 6755 n° 33044 et 33022

Fibule en bronze en deux fragments, à ressort bilatéral à quatre spires et corde interne. Arc de section ovulaire avec deux arêtes marquées, venant ensuite former la gouttière du porte-ardillon, puis de section demi-circulaire retournant se fixer sur lui-même à l'aide d'une bague ornée de deux cannelures transversales. Type rare pouvant être rapproché du type Feugère 3b2b à arc plat cannelé dont nous reprenons la datation pour cet exemplaire : 10 / 80 après J.-C.

Bibliographie :

Feugère Michel, Les Fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C., Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 12, 1985

US 6755 n° 33031

Agrafe à double crochet en bronze à corps de section rectangulaire avec perforation latérale servant à attacher une chaînette. Les deux faces latérales et la face supérieure portent chacune un décor composé de cinq ocelles ponctués. Un exemplaire similaire mais un peu plus grand a été découvert dans notre région sur le site du Collège des Trois-Vallées à Salies-du-Salat (31). Un autre objet assez comparable provient des fouilles de Villiers-le-Sec (95). Les agrafes à double crochet ont été utilisées pendant la période mérovingienne et le haut moyen âge. Ce modèle pourrait être plus caractéristique des VIIIe-IXe siècles.

Bibliographie :

Cuisenier J. et Guadagnin R. (dir.), Un village au temps de Charlemagne, Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VIIe siècle à l'An Mil, Musée national des arts et traditions populaires, 1988, p. 190-101, Cat. 85.
Chopin J.-F. (dir.), Site du Collège des Trois-Vallées, Salies-du-Salat (31), Fouille de sauvetage programme, Document final de synthèse, 2000.

n° 33043

13,6 x 6,3 ; ép. 0,2. Pds. 0,19

Plaquette d'applique carrée en tôle fine découpée, repliée. Une perforation centrale, deux autres dans des angles opposés. Pl., n° 20.

n° 33049

L. 59,1 ; l. 7,3 à 19,3 ; ép. 1,7 à 4. Pds. 6,36

Guimbarde de forme classique, enserrant une lame brisée en fer. Tiges de section losangique décroissante, séparées de la partie proximale ovale par un léger bourrelet dégagé par des incisions latérales, sur l'avant comme sur le revers. Traces d'ébarbage et de finition à la lime. Ce décor et cette technique invitent à l'associer aux productions du XIVe siècle. Pl., n° 17

Monnaie (4)

Médiévales françaises

Artois – Éléonore, comtesse de Fauquembergues (vers 1290-1326)

Obole.

D/ tour FAVQVENBER[gue] ; croix.

R/ tour [comitū]SSA°DE ; [e]LIE / NOR en 2 lignes dans le champ.

Billon, diam : 16 mm ; axe : 12 ; poids : 0,45 ; pièce usée.

Us 6755 - iso 33000 ; réf. : PA 6817, pl. 159 n°18.

Les monnaies de Fauquembergues sont rares. Cinq exemplaires ont été trouvés en Midi-Pyrénées dans deux dépôts monétaires : 4 deniers dans le trésor de Puylaurens (81) enfoui vers 1315-1320 (G. Savès, Le trésor de Puylaurens, Revue du Comminges, 1984, p. 485-498) et une obole (PA 6818) dans un petit dépôt monétaire enfoui vers 1320-1325 découvert à Toulouse lors des fouilles de l'église St-Pierre-des-Cuisines (L'ancienne église de Saint-Pierres-des-Cuisines, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, Toulouse, 1988 ; F. Dieulafait, Les monnaies, p 121-132).

Philippe IV (1285-1314)

Tournois simple émission de 1295-1303.

D/ Croix contournée de P / H° / R / [ex].

R/ Fronton de châtél tournois entre 2 lis et sommé d'une croixette.

Billon, diam : 14 mm ; axe : 5 ; poids : 0,38. Pièce peu usée mais rognée par cisaillement (devenue octogonale).

Us 6755 - iso 33005 ; réf. : Du. 230.

Provence – archevêché d'Arles

Obole, ca 1250.

D/ ARELATEN ; croix latine au pied coupant la légende et accostée de 2 O pointés.

R/ ARC[hi e]PI ; crosse à gauche.

Billon, diam : 13 mm ; axe : 6 ; poids : 0,25 ; pièce peu usée.

Us 6755 - iso 33012 ; réf. : PA 4089.

Languedoc – monnayage épiscopal de Cahors

Obole, vers 1249-1265

D/ EP[pi]COPVS° ; entre 2 croixettes, crosse sur croixette et ne coupant pas la légende.

R/ CA[tur]CENSIS ; croix cantonnée de 3 besants en V au 1er.

Billon, diam : 14 mm ; axe : 6 ; poids : 0,42 ; pièce usée.

Us 6755 - iso 33009 ; réf. PA 3908 (attribué à Guillaume de Cardaillac, 1208-1234), Depeyrot pour la date 1207-1249.

Fer (77)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	6755	29826	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Élément possédant une tête boutée et une tige de section rectangulaire, incomplet, la pointe est manquante. Clou à tête ornementale ou clavette	L tige : 92 l. tête : 15	Fragment/Moyenne	
2008	6755		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	4	4	Éléments métalliques informes		Fragment/Moyenne	
2008	6755	30127	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	tige recourbée en S et petite virole ovale constituée d'une tôle enroulée	L. : 57 l. : 21	Entier/Moyenne	
2008	6755	30130?	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Petit élément constitué d'une tôle emboutie. Cette barrette ressemblant à un demi tonneau est pourvue d'une perforation centrale et peut être des deux rivets latéraux. La décoration de séries de cannelures marque l'aspect ornemental de la pièce. Des exemplaires comparables ont été découverts lors des autres campagnes.	L. : 52 l. : 13	Entier/Moyenne	
2008	6755	29932	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque fragmentaire	L. : 82 l. : 58	Fragment/Moyenne	
2008	6755	29956	métal	Fe	Tourillon	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Tige quadrangulaire en S certainement brisée à sa partie distale. L'extrémité proximale est pourvue d'une tête conique. Ce tourillon permet une rotation totale sans torsion de la lanierie ou de la chaîne. On utilise ces pièces dans les éléments de suspension domestique (luminaire, crémaillère) et aussi dans le harnachement (mors de bride).	L. : 36 l. : 20	Fragment/Moyenne	
2008	6755	29834	métal	Sn	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Petit disque en alliage d'étain ayant un percement en bordure	diam. : 22	Entier/Moyenne	
2008	6755		métal	Fe	Tiges	2,1	Tige	31	31	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6755		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	7	7	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 108 l. tête : 26	Fragment/Moyenne	
2008	6755	29813	métal	Fe	Clous	3,1	Habitat / Ameublement	14	14	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire	L tige : 74 l. tête : 15	Fragment/Moyenne	
2008	6755	29945	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Tête de clou à tête pyramidale sur base carrée et départ de tige de section rectangulaire	L tige : 40 l. tête : 15	Fragment/Moyenne	
2008	6755	29828	métal	Fe	Élément de fixation	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Élément de fixation possédant deux pattes de fixations reliées par un retour arrondi, une des deux pattes est manquante. Charnière ?	L. : 87 l. : 22	Fragment/Moyenne	
2008	6755	34456	métal	Fe	Élément de fixation	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Crochet plat se terminant par une plaque percée d'un trou, il peut s'agir du nœud d'une petite penture ayant servi à la rotation d'une porte de meuble	L. : 41 l. : 17	Entier/Moyenne	
2008	6755	29837	métal	Fe	Couteau	7	Habitat / Ameublement	1	1	Petit couteau à soie. Le dos et la lame sont rectilignes. On remarque un élargissement de la lame à son extrémité distale. Son originalité tient à l'absence de pointe. La ligne de dos s'incurve brusquement pour rejoindre l'axe rectiligne du tranchant. Cette forme peut être volontaire et témoignerait d'une fonction spécifique mais peut aussi être le fait d'une reforge après la rupture de la pointe initiale.	L. : 125 l. : 21	Fragment/Moyenne	
2008	6755	n° illisible	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Équipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait qui se limite à l'enroulement d'une plaque de métal en forme de cône à l'extrémité distale de la hampe. La douille sert donc de pointe sur ce type de fer de trait, (type K). Dia int. Hampe 12 mm	L. : 41 l. : 15	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6755		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Équipement de guerre et de chasse	2	2	Fer de trait à douille et à pointe rectiligne de section quadrangulaire. Leur extrémité distale est brisée. Type A ?		Fragment/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6755	29946	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Équipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait complet et de bonne facture. Emmanchement à douille. Le retrecissement est légèrement marqué avec la douille. La pointe présente un profil pyramidal et une section carrée. La forme s'apparente au type C2 mais pour une longueur en correspondance avec le type A. dia. int hampe 9 mm	L. : 122 Section pointe : 7x7	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6755		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Équipement de guerre et de chasse	1	1	Douille de fer de trait		Fragment/Moyenne	
2008	6755	29810	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie de type 3b	L rest : 45 tête : 12/5/8	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.
2008	6755	29835	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie de type 3b	tête : 11/5/8	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.
2008	6755	29957	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête carrée de type 5c (11/9)		Fragment/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2008	6755		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête quadrangulaire intermédiaire entre les types 3 et 5 (12/7)		Fragment/Moyenne	Deuxième tiers du XIVe s. ?
2008	6755		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête quadrangulaire intermédiaire entre les types 3 et 5 (12/7)		Fragment/Moyenne	Deuxième tiers du XIVe s. ?
2008	6755	29934	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Équipement équestre	1	1	Branche gauche de fer d'équidé (cheval) possédant une éponge effilée (type 6) légèrement compensée (type 2). Long estampure 10 mm env.	L. : 103 l. : 26	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe - première moitié XIVe s.

Fer

Iso 29837 (Fer, us 6755, couteau)

Couteau à monture à soie de section rectangulaire. Celle-ci s'élargie nettement et s'ancre au centre de la lame. Le dos et la lame sont rectilignes. On remarque un élargissement de la lame à son extrémité distale. Son originalité tient à l'absence de pointe. La ligne de dos s'incurve brusquement pour rejoindre l'axe rectiligne du tranchant. Cette forme peut être volontaire et témoignerait d'une fonction spécifique mais peut aussi être le fait d'une reforge après la rupture de la pointe initiale. La soie est courte et ne traversait pas l'intégralité du manche. Ce type de couteau à soie est majoritaire jusqu'à la fin du XIIe siècle. Ils deviennent de plus en plus minoritaires au cours du XIVe siècle au profit des couteaux à monture à semelles ou soie rivetée. L. lame : 125 ; l. lame : 21.

Us 6758

Céramique (5)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6758		4		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XI ^e s.
6758		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.

Us 6759

Céramique (112)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6759	32234	1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6759	32240 / 32305 / 32207 / 32245	4		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759	33272	1		tesson orné de deux sillons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759		1		tessons avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759		49		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759	32282 / 32252 / 32253	3		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759	32220	1		anse rubanée	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759		1		fond	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759		3		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XI ^e s.
6759	32221	1		fragment de col avec attache d'anse à bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale, jointif avec les éléments 33266 de l'US 6755 et 30818 de l'US 6761	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	33266	1		fragment de bord éversé à bandeau externe, lèvres plate et gorge interne, jointifs avec les éléments 30865-34105 de l'US 6750	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32263 / 32238 / 32244	3		fragments d'un bord éversé à lèvres arrondies dont un jointif avec 33346 US 6755	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.

6759	32242	1		bord éversé à lèvres arrondies et méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32290	1		bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32256	1		bord éversé à bandeau externe incliné et méplat interne incliné, avec attache d'anse	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32274	1		anse épaisse	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32260 / 32269	2		fonds lenticulaires	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32231	1		fond	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32223	1		tesson orné d'un cordon horizontal impressionné	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32324	1		tesson orné d'une cannelure	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32227	12		tessons	cuisson réductrice	antérieur XV ^e s.
6759	32227	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.
6759	32239	1		tesson orné d'une cannelure horizontale peu marquée	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.
6759	32250	1		tesson orné d'un cordon horizontal impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.
6759	32288-32259	2		fragments jointifs d'un tesson orné d'un cordon horizontal impressionné, jointifs avec	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.
6759		4		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.
6759	32262	1		tesson orné d'un cordon vertical impressionné	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6759	32241	1		tesson avec attache d'anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6759		1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6759		9		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6759	32235	1		tesson	faïence à émail stannifère ?, cuisson oxydante	bas moyen âge

Verre (1)

N° 30665

1 fragment de verre incolore décoré d'un mince filet bleu rapporté. Ce type de décor peut appartenir à différentes productions connues en France méridionale aux XIII^e et XIV^e siècles.

Fer (17)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	6759	30013	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Petite feuille de plomb de 1mm d'épaisseur	L : 48 l. tête : 36	Fragment/Moyenne	
2008	6759	n° illisible	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de tige de dimension plus importante qu'une tige de clou	L : 52 l. : 10	Fragment/Moyenne	
2008	6759		métal	Fe	Tiges	2,1	Tige	9	9	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6759	30023 30017	métal	Fe	Clous	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire	L tige : 94 l. tête : 15	Entier/Moyenne	
2008	6759	30014	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 70 l. tête : 25	Entier/Faible	
2008	6759	30011 30009	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Deux fers de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée, les deux sont complets et tordus	L.1 rest : 112, section 5x5 L.2 rest : 130 Section pointe : 5x5	Entier/Moyenne	XIII ^e -XIV ^e s.
2008	6759	n° illisible	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait à douille de forme conique de type k. dia. Int. Hampe 12 mm	L : 44 l. : 15	Entier/Moyenne	XIII ^e -XIV ^e s.

Us 6761

Céramique (60)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6761	30815	1		anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6761		30		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6761		3		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XVe s.
6761	30818	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale, jointif avec les éléments 32221 US 6759 et 33266 US 6755	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30843	1		bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30810 / 30812	2		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30811	1		anse rubanée à deux cannelures longitudinales	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30837	1		anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.

6761	30807	1		anse épaisse	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30832	1		tesson décoré de deux cannelures horizontales	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30859	1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761		9		tessons	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6761	30805-30820	2		fragments jointifs d'un tesson décoré d'un cordon horizontal impressionné, jointifs avec 32288-32259 US 6759	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6761		3		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6761		1		tesson glaçure	cuisson oxydante, tourné	fin XIII-XIVe s.
6761		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIII-XIVe s.
6761	30811	1		anse rubanée à deux cannelures longitudinales	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.

Fer (12)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6761		métal	Fe	Tiges	2,1		9	9	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6761		métal	Fe	Clous	3,1	Habitat / Ameublement	3	3	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne

Us 6770

Céramique (687)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6770	32420	1		fragment d'embouchure jointif avec 32768 US 6772	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6770	34717	1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6770	33090 / 33089 / 33198 / 32485 / 34741 / 35464 / 34746	7		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	33075 / 30745 / 32419	3		anses rubanées	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	33076-32411-33077-30712 / 33195-33078	6		fragments d'un fond lenticulaire	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	33084 / 35537	2		fonds lenticulaires	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	32425	1		fond	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	32458 / 34712	2		tessons avec une incision (décorative ?)	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770		4		tessons avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770		285		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6770	30736-30724-32372	1		haut de panse avec anse rubanée attachée sur bord éversé à lèvres arrondies et méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	32350-32432 / 31990	2		bords éversés à lèvres arrondies et méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	32994 / 31994 / 34747 / 33983	4		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

6770	34568 / 34572 (1 élément sur 30)	2		fragments de bord à lèvres arrondies	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35406	1		bord éversé à lèvres aplaties	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35523	1		bord éversé à bandeau externe incliné	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	34511	1		bord éversé à méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	31995	1		bord éversé à lèvres amincies et méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	31981 / 32989	2		fragments d'un bord éversé à méplat horizontal	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	30747	1		anse rubanée attachée sur un bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	33097 / 3239x / 35478 / 35419 / 34533 / 32981	6		anses rubanées	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35435	1		anse épaisse	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35543	1		fragment d'anse rubanée	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	32412	1		fragment d'anse rubanée ?	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	32356	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35519	1		fragment de bec tubulaire ?	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	35548	1		tesson orné d'un cordon vertical moleté	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770		68		tessons	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	34512	1		bord à lèvres en poulie	cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
6770	30695-32403			bord à bandeau externe concave incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770	30740-33960 / 34505	2		bords à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770	33066	1		anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770	35468	1		fond	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770	30704-30717	1		tesson orné d'une cannelure horizontale et d'un cordon vertical impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770		8		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6770	34517-32388	1		anse coudée	cuisson mixte	XIVe s.
6770	35437 / 35xxx	2		bords éversés à bandeau externe	cuisson mixte	antérieur XVe s.

6770	32443 / 34502	2	bords éversés à lèvres arrondies et méplat horizontal	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	33189-32355-34749 / 34523	2	bords éversés à lèvres arrondies	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	32366-32373-35527	1	bord éversé à méplat incliné vers l'extérieur	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	33060 / 33189	2	anses rubanées	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	32489	1	fragment de paroi avec anse rubanée	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	30731	1	fond lenticulaire tourné	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	32430-32400 / 32359	2	fragments de paroi avec attache d'anse	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770		5	tessons	pâte rouge ou brune à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6770	30716	1	bord éversé à lèvres arrondies	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6770	30711-30696-30714	1	anse rubanée à deux cannelures longitudinales attachée à un bord éversé, en trois fragments	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6770	30698-32354 / 33081 / 32342	3	tessons ornés d'un cordon horizontal incisé	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6770	33061 / 30708	2	tessons ornés d'incisions	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6770		7	tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6770	34743	1	fond ?	cuisson oxydante, surface externe grise	bas moyen âge
6770	30713-35525	1	bord en poulie glaçuré	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6770	32427	1	bord en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6770	32384	1	bord éversé glaçuré à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	33087	1	bord éversé glaçuré à bandeau externe et méplat interne incliné concave	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	34537	1	bord glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	31997	1	bord éversé à lèvres arrondies et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	35456-34711	1	bord éversé à lèvres aplaties et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

6770	33197 / 34345	2	fragments de bord glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	35424-33962	1	fragment de bord glaçuré avec attache d'anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32422	1	fragment de bord (de bec verseur ?)	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32345	1	anse rubanée glaçurée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32399-32444	1	anse rubanée à deux cannelures longitudinales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32390	1	fragment d'anse rubanée ?	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32377 / 34520 / 34529	3	fragments de bec tubulaire glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	30697-32350	1	fond plat glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32426 / 32437 / 33981	3	fonds glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32353	1	fond plat	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32482 / 32486 / 32363 / 32479 / 34343	5	tessons glaçurés ornés d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	33064	1	tesson orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	35530	1	tesson glaçuré orné de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	34769	1	tesson glaçuré orné d'une cannelure oblique	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	32346 / 34554 / 33999 / 35414	3	tessons ornés de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770		1	tesson avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770		58	tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770		116	tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	34571 (1 élément sur 22)	1	tesson	faïence à émail stannifère blanc ou céramique engobée ? Cuisson oxydante	bas moyen âge
6770		2	tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6770		1	tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6770	30589	1	bord glaçuré à lèvres en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6770	30588	1	fragment de col glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770	30582	1	fond plat	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770		2	tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6770		2	tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale(1)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6770	Modélée micacée, cuisson oxydante (Proto ind.) : un fragment de panse	1	0

Alliage cuivreux (1)

n° 33050
19,7 x 17,3 ; H. 9,6 ; ép. tôle 0,3 à 0,4. Pds. 1,13
Hémisphère supérieur de grelot, perforation au sommet pour l'attache disparue, base déformée.
Pl., n° 21.

Verre (2)

N° 30663
1 fragment de verre bleu. Datation indéterminée.

N° 30674

1 fragment de pied de gobelet à cordon rapporté lisse en verre légèrement jaunâtre. Type de production connu en France méridionale à la fin du XIIIe siècle.

Fer (11 7)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6770		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	5	5	Fragments informes		Fragment/Moyenne	
2008	6770	29704 29713	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Douilles fragmentaires de fer de trait	L. : 42 l. : 9	Fragment/Moyenne	
2008	6770	29702	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Genre de clavette ayant deux percements au sein de sa tige et un percement au niveau de sa tête. La section de la tige est en forme d'hexagone aplatie et la tête possède une forme plus ou moins triangulaire. La tige n'est pas complète, elle est brisée au niveau du second percement	L. : 91 l. : 20	Fragment/Moyenne	
2008	6770		métal	Fe	Tiges	2,1	Tige	65	65	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6770		métal	Fe	Clous	3,1	Habitat / Ameublement	15	15	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire	L tige : 55 l. tête : 12	Entier/Moyenne	
2008	6770	29718	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	12	12	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 110 l. tête : 26	Entier/Faible	
2008	6770	29706	métal	Fe	Clé	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Panneton et fragment du canon forcée de la clé. Le panneton possède un rouet, une bouterolle et un râteau à deux dents	L. : 43 l. : 35	Fragment/Moyenne	
2008	6770	n° illisible	métal	Fe	Piton	4	Système de suspension	1	1	Petit piton complet	L. : 41 l. : 21	Entier/Moyenne	
2008	6770	29700	métal	Fe	Enclume	5,2	Outils	1	1	Enclume ayant une table circulaire et un pied. Dénomination technique : enclume tas à queue	diam. Table : 55 L. tot. : 107	Entier/Moyenne	
2008	6770	29707	métal	Fe	Déchet	8,1	Déchets	1	1	Fer de trait de type A fortement et replié et martelé. Phase préparatoire à une reforge ?		Fragment/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6770	29737	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Un fer de trait (type B de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée	L. : 96 Section pointe : 5x5	Entier/Moyenne	Deuxième quart XIVe et post ?
2008	6770	29803 n° illisible	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Douille fragmentaire de fer de trait	L. : 30 l. : 13	Entier/Moyenne	
2008	6770	n° illisible	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usé. Tête de 11x5, type 3 ?	L tige : 30 l. tête : 11	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s. ?
2008	6770	29773	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Equipement équestre	1	1	Branche gauche de fer d'équidé conservée de la mamelle gauche au quartier gauche. Son éponge est éfilée (type 6) et nourrie (type 2)	L. : 73 l. : 19	Fragment/Moyenne	
2008	6770		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	2	2	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6770	29965	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 46 l. tête : 25	Fragment/Moyenne	
2008	6770		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	3	3	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6770	29969	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Fer de trait à douille		Fragment/Moyenne	

Fer

Iso 29700 (Fer, us 6770, enclume)

Petite enclume tas à queue de section carrée se fichant dans un billot de bois. La table circulaire est épaisse et possède un profil légèrement biseauté. Ce type d'objet est très rare en contexte archéologique, il est donc difficile de le rattacher à une typologie ou une fonction précise. Il semblerait que ce genre d'enclume sert à la réalisation de petits travaux de forge (redressement de lame, petites réparations, etc.). Deux enclumes de dimensions proches ont été trouvées en Poitou-Charentes. Une sur le castrum d'Andone (Villejoubert, Charente) datée de la fin du Xe-début du XIe siècle et l'autre sur le site de La Vallée-de-la-Faye (Villiers en Plaine, Deux-Sèvres) datée des XIe-XIIe siècles. Leurs tables sont carrées et légèrement bombées, leur pied de section rectangulaire est plus faible. Des pièces comparables retrouvées en contexte minier alsacien sont interprétées comme des pilons de bocard, machine hydraulique destinée à concasser le minerai. Ce dispositif est utilisé pour la préparation des métaux non ferreux, mais n'est attesté qu'à partir du XVIe siècle. Il ne correspond donc pas à la période d'occupation de Montréal. Nous privilégierons donc l'identification de cette pièce comme une enclume tas, objet au demeurant exceptionnel en contexte archéologique. Hauteur : 107 ; Diam. Table : 55.

Iso 29706 (Fer, us 6770, clé)

Fragment d'une clé forcée. Une partie du canon et le panneton sont conservés. Le panneton possède une bouterolle, un rouet et un râteau à deux dents. Les clés forcées sont caractéristiques de la fin du XIIIe siècle au XVe siècle. Elles prennent le relais des clés enroulées majoritaire de VIIIe au XIIIe siècle. Longueur canon : 43, hauteur panneton : 35.

Us 6771**Céramique (6)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6771		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6771		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6771		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6771	30200	métal	Fe	Tige	2	Tige indéterminée	1	1	Tige de section plate s'apparentant à une soie d'outil indéterminée	L. : 92 Section : 6x2	Fragment/Moyenne	

Us 6772

Céramique (11)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6772	32768	1		fragment d'embouchure jointif avec 32420 US 6770	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6772		4		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6772	32762	1		tesson orné d'un cordon horizontal incisé	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6772		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6772		1		tesson	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6772		1		tesson	cuisson oxydante	médiéval
6772	32758	1		tesson glaçuré orné de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6772		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Os travaillé (2)

N° 33015

Barrette de section quadrangulaire brisé à une extrémité. La partie intacte présente un profil rectangulaire qui se réduit progressivement vers l'extrémité brisée. Une gouttière court le long d'une des facettes de l'objet. On a interprété cet aménagement comme l'emplacement d'une soie métallique. Notre pièce serait donc une partie d'un manche façonné en os et constitués initialement de deux barrettes prenant en étau la soie de la lame. On remarque à proximité de l'extrémité conservée une perforation que traverse la pièce. On peut envisager l'utilisation d'un cerclage métallique riveté pour l'assemblage du manche.

N° 33016

Un dé à jouer en os.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6772	n° illisible	métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6772	30208?	métal	Fe	Tête d'outil	5,2	Outillage	1	1	Tête de poinçon, de ciseau à pierre ou autre outil ayant la tête martelée; les stigmates du martellement sont encore visibles	L : 30 l : 14	Fragment/Moyenne

Us 6775

Céramique (59)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6775		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6775		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775	32166	1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6775	32158	1		tesson orné d'un cordon impressionné	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6775		6		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6775	32145	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6775	32144	1		bord éversé à bandeau externe et gorge interne ?	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6775	32149	1		anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6775	32143	1		tesson orné de deux cannelures horizontales	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6775		5		tessons	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6775		1		tesson	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6775	32140-32167	1		bec verseur glaçuré à lèvres en poule	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.

6775	32154	1		fragment d'anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775	32155	1		fond plat	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775	32152 / 32139	2		tessons glaçurés ornés de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		4		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		4		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		7		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6775	31012	1		bord éversé à lèvres arrondies et gorge interne	cuisson réductrice	antérieure XVe s.
6775	31000	1		fond tourné	cuisson réductrice	antérieure XVe s.
6775	31024	1		tesson orné d'un cordon horizontal incisé	cuisson réductrice	antérieure XVe s.
6775		4		tessons	cuisson réductrice	antérieure XVe s.
6775	31023	1		tesson glaçuré orné de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775	31016	1		tesson orné de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		6		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6775		2		tessons	cuisson réductrice	antérieure XVe s.

Fer (17)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6775		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	6	6	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6775		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fragment de fer de trait à douille		Fragment/Moyenne
2008	6775	30478	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête plate repliée d'un seul côté	L tige : 94 l. tête : 15	Entier/Moyenne
2008	6775	30484 30485	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6775	30490	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 144 l. tête : 38	Entier/Moyenne
2008	6775		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment de tige plate et épaisse		Fragment/Forte
2008	6775		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	2	2	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6775		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6775		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6775	30491	métal	Fe	Gond	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Gond à fiche et patte de scellement pour porte, la tête possède une section circulaire	L : 149 l. : 50	Entier/Moyenne

Fer

Iso 30491 (Fer, us 6775, Gond à fiche)

Gond à fiche complet possédant une tête de section circulaire. La fiche possède deux ergots rabattus lors de sa fixation. L. : 149 ; l. : 50.

Us 6779

Céramique (41)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6779		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6779		10		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6779	35321	1		anse	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6779		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6779		1		tesson	cuisson oxydante	médiéval
6779	32526	1		bord éversé à bandeau externe	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6779	35313	1		anse rubanée à deux cannelures longitudinales	pâte rouge à cœur et gris en surface	XIIIe-XIVe s.
6779	35312		1	fragment d'un haut de panse décoré de cordons verticaux impressionnés à bord éversé épais à méplat horizontal et gorge interne, souligné à l'extérieur par un cordon horizontal, jointif avec 33317-33520-33541 US 6755	cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6779		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.

6779		10		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6779	35321	1		anse	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6779		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6779		1		tesson	cuisson oxydante	médiéval
6779	32526	1		bord éversé à bandeau externe	cuisson mixte	XIIIe-XIVe s.
6779	35313	1		anse rubanée à deux cannelures longitudinales	pâte rouge à cœur et gris en surface	XIIIe-XIVe s.
6779	35312		1	fragment d'un haut de panse décoré de cordons verticaux impressionnés à bord éversé épais à méplat horizontal et gorge interne, souligné à l'extérieur par un cordon horizontal, jointif avec 33317-33520-33541 US 6755	cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6779	34258	1		tesson avec une cannelure large (décorative ?)	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6779		4		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
6779		1		tesson	cuisson oxydante	médiéval
6779		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

Céramique ante médiévale(1)

US	Pré inventaire		NR	NMI
6779	Paroi fine (Antiquité) : un fragment de bord		1	1

Us 6781

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6781	34288	1		tesson décoré de cannelures horizontales juxtaposées	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

Us 6782

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6782		métal	Fe	Tige	2,1		1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6782	30233	métal	Fe	Clou de charpente	3,1		1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L tige : 156 l. tête : 32	Entier/Moyenne
2008	6782	30232	métal	Fe	Couteau	7		1	1	Lame de couteau pliant. Empreinte du manche en bois sur la lame témoignant de la position repliée lors du dépôt.	L. : 96 l. : 25	Entier/Faible

Fer

Iso 30232 (Fer, us 6782, couteau)

Couteau à lame pliante. Le dos légèrement bombé possède un décrochement au niveau de la pointe et le fil du tranchant s'incurve vers la pointe. L'extrémité proximale est munie d'un percement servant d'axe à la rotation de la lame. L'ergot situé juste au dessus de ce percement ainsi que le décrochement du dos servent d'éléments de préhension pour faciliter le dégagement de la lame du manche. La lame est extrêmement fine puisque l'on mesure une épaisseur inférieure à 2 mm. Ce type de couteau à lame pliante est assez rare en contexte archéologique. Le monde anglo-saxon connaît ce type de couteau depuis le XI^e siècle. Un exemplaire complet, ayant conservé son manche en bois, de forme assez proche et daté de la fin du XIII^e siècle provient des fouilles urbaines de Londres. En 2005, le couteau 16940 de l'unité 6103 présentait une morphologie bien particulière avec une extrémité distale recourbée marquant une nette incurvation du dos et une pointe retroussée. Ce type de lame découvert également à Peyrepertuse a été interprété comme une pièce intrusive. Si nous émettions quelques doutes sur cette interprétation en 2005, la découverte du canif 30232 renforce la probabilité de l'origine médiévale de l'objet. L. lame : 96 ; l. lame : 25.

Us 6783

Céramique (46)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6783	34315	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6783		15		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XVe s.
6783		1		tesson	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XVe s.
6783	34301	1		fond	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6783		7		tessons	cuisson réductrice ou mixte	antérieur XVe s.
6783	34294	1		bord éversé à lèvres arrondies	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.

6783	34323-33392	1		bord éversé à méplat horizontal	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	XIIIe-XIVe s.
6783		1			cuisson oxydante, tourné	2e moitié XVe s.
6783	34300	1		bord en poulie	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6783		1		bord glaçuré éversé à méplat (horizontal ?)	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6783	34308	1		fond glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6783		8		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6783		7		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (15)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6783	35559	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment de tige plate et large		Fragment/Moyenne	
2008	6783		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6783		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	7	7	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6783	30548 30551	métal	Fe	Elément de serrure	3,2	Habitat / Ameublement	2	1	Foncet de serrure, pièce permettant de faire tourner les clés à tiges pleines, le foncet possède un demi cylindre qui sert à la rotation et sert également de bouterolle (garde de la clé)	L. : 38 l. : 29	Fragment/Moyenne	
2008	6783	30561 30562	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Deux fers de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée, un complet et un cassé peu après la douille	L. : 142 Section pointe : 6x6	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	6783	30550	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type intermédiaire entre les types 3 et 5. Module tête : 12x8x6	L. tige : 42 l. tête : 12	Entier/Moyenne	Deuxième tiers du XIVe s. ?
2008	6783	30553	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 3b (11x5x8)	L. tige : 31 l. tête : 11	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.

Fer

Iso 30561, 30562, ...us 6783 (Fer, fers de traits)

Très courants sur les sites castraux méridionaux au cours des XIIIe et XIVe siècles, les fers de traits, carreaux de type A (de Serdon), sont à montage à douilles fixés sur des hampes de diamètres variant de 6 à 10 mm. Leur pointe possède une longueur variable entre 60 et 100 mm pour une section rectangulaire de 5 à 7 mm.

Alliage cuivreux (1)

n° 33051

H. 46 ; l. 16,3 à 21,6 ; ép. 3,8 à 11,7 ; ép. tôle 0,3. Pds. 4,52.

Bouterolle en tôle repliée et refoulée à la base. La face antérieure est marquée par deux ajours autour d'une tige axiale brisée à la naissance, et par un décor de traits incisés. Pl., n° 26.

Us 6786**Céramique (1)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6786		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieure XIVe s.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6786		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 6787**Céramique (1)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6787		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieure XIVe s.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6787		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6787		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usée	L. tige : 35 l. tête : 14	Entier/Moyenne	

Us 6788**Céramique (20)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6788	32191	1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6788	32188	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6788	32197	1		tesson orné d'un cordon incisé	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6788		7		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6788	32187	1		tesson avec une perforation	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.

6788		1		tesson	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6788	32194	1		anse rubanée attachée sur un bord	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6788	32202	1		fond lenticulaire ?	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6788		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6788	32196	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson oxydante	antérieur XVe s.
6788		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6788		2		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (9)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6788		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6788		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Pointe de fer de trait brisé en partie proximale à la jonction avec la douille.	L. cons. : 112 section : 5x5		
2008	6788		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	5	5	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6788		métal	Fe	Anneau	4	Système de suspension	1	1	Anneau circulaire de section rectangulaire	diam. : 20	Entier/Moyenne	
2008	6788	30475	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 3b	L. tige : 40 tête : 15x5x11	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.

Us 6789

Céramique (12)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6789		7		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6789	34226	1		fond ?	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6789		1		tesson	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.

6789		1		tesson	pâte rouge à cœur et grise en périphérie, non tourné	antérieur XIVe s.
6789	34217	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6789		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale(8)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6789	Modelée, légèrement micacée, cuisson oxydo(réductrice (Proto ind.) : un grand fragment de panse avec décor incisé de large traits obliques ; Modélée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : 1 fragment de panse ; Amphores (Tène finale) : trois fragments de panses ; Tournée fine à cuisson oxydante : deux fragments jointifs d'un haut de panse de forme fermée ; tournée grise fine à engobe noir (Tène finale et début antiquité) un fragment de panse ;	8	0

Fer (4)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6789	33897	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment de tige plate et large		Fragment/Forte
2008	6789		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6789		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne

Us 6790

Céramique (6)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6790		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6790	35329	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6790	35335	1		tesson orné de cannelures horizontales recoupées par des bandes lissées verticales	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

6790	35352	1		tesson glaçuré orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6790		1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6790		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale(22)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6790	Modelée micacée cuisson oxydo-réductrice, épaisseurs panses diverses : un gros fragment de panse épais avec vestige d'un cordon pincé, un fragment de fond plat, treize fragment de panses de différents vases (Proto ind.) ; amphores (Tène finale) deux fragments de panses ; grise fine tournée à engobe noir (tène finale et antiquité) : deux bords d'écuelles différentes à bord rentrant, un fond plat de même forme, quatre fragments de panses ; modelée assez fine, oxydo-réductrice (antiquité ?) un fragment panse d'écuelle à languette de préhension oblique.	22	2

Us 6792

Céramique (14)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6792		4		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6792		4		tessons	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6792	32171	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6792		5		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer

Iso 30000 (Fer, us 6792, clé)

Petite clé à tige pleine de section circulaire presque complète. Le panneton, fragmentaire, possède une longue bouterolle, au moins un rouet, une planche centrale ainsi qu'une dent. L'anneau de forme circulaire est formé par enroulement de la tige et possède une section losangique ou carrée légèrement effacé par la corrosion. Ce type de clé est utilisé pour les coffrets. Elle est caractéristique des petites clés de la fin du XIIIe jusqu'au XVe siècle. Elle fonctionne dans une serrure possédant un foncet du même type que l'Iso 30458. Cette clé est en accord avec les éléments de serrurerie retrouvés dans le village de Rougiers dans le Var . L. totale : 52 ; l. : 23.

Fer (7)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6792	30001 30006	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	Fragment de tige faible et anneau avec patte de scellement ?		Fragment/Forte
2008	6792		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6792		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	6792		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L. tige : 71 l. tête : 27	Fragment/Moyenne
2008	6792	30000	métal	Fe	Clé	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Petite clé à tige pleine possédant un anneau circulaire. Le panneton possède une bouterolle, et une composition certainement constituée de deux rouets, une planche et un râteau à quatre dents	L. : 52 l. : 23	Entier/Moyenne

Us 6794

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6794		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne

Us 6795

Céramique (7)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6795	31729	1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
6795		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6795		2		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6795	31724	1		bord éversé à lèvres arrondies avec attache d'anse sous le col	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6795	31730	1		fond	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6795		1		tesson	cuisson oxydante	antérieur XVe s.

Céramique ante médiévale(9)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6795	Modellée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : 3 fragments de panses ; Amphores : une anse (antique), trois fragments de panses (Tène finale) ; Tournée grise à engobe noir : deux fragments de panses (Tène finale, début antiquité)	9	0

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6795		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6795		métal	Fe	Vertevelle	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Patte de vertevelle repliée à angle droit	L : 38 l : 9	Fragment/Moyenne	

Us 6796

Céramique (293)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6796	31559-31569	1		fragment de marmite à bord éversé à lèvres arrondies, anse rubanée, décorée d'un cordon large fait en repoussant la paroi de l'intérieur	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	33209 / 30372	2		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	30167-30178-30179	1		fragment de paroi décorée d'un cordon large fait en repoussant la paroi de l'intérieur	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	30375 / 31558	2		anses rubanées	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	30315 / 30168 / 31570-30166	3		fonds lenticulaires	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796		151		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	30170	1		anse rubanée	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	30320	1		fond lenticulaire ?	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	31633	1		tesson avec une impression (décorative ?)	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6796		34		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6796	31557	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale avec attache d'anse sur le col	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30173	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	31610	1		bord éversé à bandeau externe incliné avec attache d'anse	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30338 / 31625	2		bords éversés à bandeau externe incliné	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30186 / 30349 / 30189 / 31614 / 31607 / 33241 / 33218 / 30391 / 31642 / 31664	10		bord éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

6796	30177 / 30175	2		fonds lenticulaires	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	31630	1		anse en boudin	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30963	1		fragment d'anse en ruban ?	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	31636	1		tesson orné d'un cordon horizontal incisé	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30312 / 30334	2		tessons ornés d'une cannelure horizontale	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	30174 / 30190	2		tessons ornés d'une ligne d'incisions	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796		1		tesson avec une incision (décorative ?)	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796		31		tessons	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6796	31621	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6796		1		tesson	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6796	30343 / 30381 / 31615 / 31641	4		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson oxydante	antérieur XVe s.
6796		2		tessons	cuisson oxydante	antérieur XVe s.
6796	30314 / 30191	2		bords éversés à lèvres arrondies	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	antérieur XVe s.
6796	30318	1		anse rubanée	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	antérieur XVe s.
6796		7		tessons	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	antérieur XVe s.
6796	33211	1		bord éversé souligné par un cordon externe à méplat interne incliné et gorge interne	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6796	30347	1		tesson orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6796		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6796		14		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6796		1		tesson	cuisson mixte	médiéval
6796		2		tessons	cuisson oxydante, surface externe gñse	médiéval

Verre (2)

N° 30671

1 fragment de bord en verre légèrement verdâtre. Sa forme et sa finesse (moins de 1 mm) indiquent qu'il appartient vraisemblablement à un type de coupelle connu au XIVe siècle.

N° 30675

1 fragment de paroi et d'anse en verre incolore à décor bleu rapporté dont le schéma décoratif (lentille) indique une production du XIVe siècle.

Céramique ante médiévale(1)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6796	Tournée fine oxydante (antiquité) : un bord éversé de petite cruche	1	1

Fer (41)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	6796	30515	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment parallépipédique de section plate assez épaisse	L. : 31 l. : 14	Fragment/Moyenne	
2008	6796		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	32	32	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6796		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	4	4	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6796		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6796	300922	métal	Fe	Couteau	7	Coutellerie	1	1	Couteau complet à emmanchement à semelle ou soie rivetée, possédant une plaquette de manche en os et une en bois. La lame possède une forme lancéolée	L. tot. : 175 L. lame : 94 l. lame : 24	Entier/Moyenne	
2008	6796	30494	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usée	L. tige : 28 l. tête : 10	Entier/Moyenne	
2008	6796	30516	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 3b	L. tige : 41 tête : 12x5x9	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.

Fer

Iso 30092 (Fer, us 6796, couteau)

Couteau complet à emmanchement à semelle ou soie rivetée, possédant une plaquette de manche en os et une en bois. Le système d'emmanchement est complété par une mitre et une bouterolle, toutes les deux englobant les plaquettes du manche. Celles-ci sont fixées par quatre rivets. La lame possède une forme lancéolée, avec un dos curviligne depuis la mitre jusqu'à la pointe. Le fil du tranchant est lui aussi curviligne depuis la mitre jusqu'à la pointe. La lame, en bon état de conservation, est extrêmement fine puisque l'on mesure une épaisseur inférieure à 2 mm. Aucune marque de coutelier ne semble visible (à radiographier). Ce couteau ne peut être antérieur au XIIIème siècle, période où ce type d'emmanchement apparaît très timidement pour se généraliser durant les XIVe et XVe siècles. Les deux plaquettes de manches de natures différentes sont peut être le fait d'un choix esthétique particulier, mais l'hypothèse d'une réparation avec du bois d'une plaquette de manche en os défaillante ou disparue n'est pas à exclure. Cette particularité au niveau du manche ne semble pas avoir d'«écho» dans la littérature archéologique. La forme lancéolée de la lame semble également peu commune. L. tot. : 175 ; L. lame : 94 ; l. lame : 24.

Alliage cuivreux (1)

n° 33047

L. tot. 54,2. Boucle 29,8 x 15,9 ; ép. traverse proximale 2 ; ép. traverse distale 3,2. Chape 41,5 x 23,3 à 24,5 ; ép. avers 0,5 ; ép. revers 0,3 à 0,4. Rivets L. max cons. 6 ; diam. tête 2 à 5,9. Pds. 12,21

Boucle et chape articulée. Boucle à fenêtre unique, traverse proximale de section réduite, traverse distale ovalisée portant un long bourrelet axial dégagé par deux incisions latérales. Celui-ci porte l'encoche de repos de l'ardillon, flanquée de traits incisés transversaux qui conservent les traces d'une dorure. Chape en léger trapèze marquée du côté distal par une profonde encoche en U et des échancrures d'angle, et du côté proximal par trois découpes triangulaires. La face supérieure dorée présente un champ central vide limité par un rectangle incisé, lui-même bordé par deux files de points triangulaires opposés par leur base que l'on retrouve également sur les pattes de la charnière. Du côté proximal, quatre groupes de trois traits divergents entre les découpes triangulaires composent un motif autonome. Les quatre rivets subsistent, à tête sub-conique inégale et tige repliée sur le revers. On remarque sur la charnière les traces d'oxydes correspondant à un ardillon en fer, conséquence d'une très probable réparation.

Ce type de boucle à fenêtre unique, associé à une chape de grande taille, est rarement signalé en Midi-Pyrénées où l'usage de la boucle à double fenêtre domine très largement à la période considérée, mais se rencontre plus fréquemment en Languedoc oriental. Datation proposée : circa 1220-1250. Pl., n° 1.

Us 6797**Fer (7)**

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	6797	30681	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Élément métallique informe		Fragment/Moyenne	
2008	6797	30135	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Anneau avec patte de scellement, la corrosion empêche de lire l'épaisseur de l'objet		Fragment/Forte	
2008	6797		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	5	5	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Céramique ante médiévale(23)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6797	Modelée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind) : un fragment de panse à décor de tétons, sept fragments de panses ; Modelée, micacée à surface lissé / brunie et cuisson oxydo-réductrice : deux fragments de bords divergents de pot, un fragment de panse (Proto ind.) ; Amphore (Tène Finale) : quatre fragments de panses ; Grise fine à engobe noir (Tène finale / Antiquité) : un fragment de fond plat à talon, trois fragments de panses ; Tournée fine oxydante à engobe rouge (Antiquité) : un fragment de fond de petite cruche ; Engobe blanc (Antiquité) : un fragment de panse ; paroi mince (Antiquité) : un fragment de panse ; Tournée (?) assez fine, cuisson oxydante (indéterminée) : un fragment de fond.	23	2

Verre (1)

N° 30677

1 fragment de verre incolore. Datation indéterminée.

Monnaie (1)

Impériales romaines

(Marcus Aurelius) Claudius (268-270)

Antoninien, frappé à Rome en 268-269. D/ IMP C C[laudius]S AVG ; tête radiée à droite. R/ PROVIDENT AVG ; Providentia appuyée sur une colonne tenant une corne d'abondance main dr., et un bâton main g. au-dessus d'un globe à ses pieds. Billon, diam : 20 mm ; axe : 6 ; poids : 2,97. Pièce très usée. Us 6797 - iso 33014 ; réf. : RIC. 91.

Us 6802

Céramique (2)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6802		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Céramique ante médiévale(4)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6802	Amphore (Tène finale) : un framgent et deux éclats de panses ; Paroi fine (Antiquité) : un fragment de panse (engobe brun noir ou mal lavé ?)	4	0

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6802		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	2	2	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Monnaie (1)

Impériales romaines

Constans Auguste (337-350) ou Constance II Auguste (337-361)

Petit bronze, frappé à Thessalonique vers 346-348.

D/ [...] AVG ; buste à droite peu lisible.

R/ [...]ORIAE DD AVGG Q NN ; 2 victoires se faisant face et levant une couronne : • /

[s]MTS[.]

Bronze, diam : 15 mm ; axe : 6 ; poids : 1,19. Pièce très usée.

Us 6802 - iso 33013 ; réf. : LRBC 859-861.

Us 6803

Céramique (26)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6803		7		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6803		7		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6803	30755	1		bord éversé à bandeau externe marqué par une cannelure horizontale	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6803	30774	1		bord à lèvres arrondie	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6803		2		tessons	cuisson réductrice	antérieur XVe s.
6803	30768 / 30761	2		bords éversés à lèvres arrondie	cuisson oxydante	antérieur XVe s.
6803		2		tessons	pâte rouge à cœur et grise en périphérie	antérieur XVe s.
6803		4		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (9)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	6803	30153	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Elément métallique informe		Fragment/Moyenne	
2008	6803		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	5	5	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6803		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	6803	30147	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	"Clou" ayant une tête en forme de demi sphère, peut être une traverse de boucle ou une broche de charnière	L. tige : 23 l. tête : 18	Fragment/Moyenne	

Us 6804

Céramique ante médiévale(5)

US	Pré inventaire	NR	NMI
6804	Modélée, micacée à surface lissée / brunie et cuisson oxydo-réductrice : quatre fragments de panses (Propto ind.); Modélée, mica et calcaire, à surface lissée : un fragment anse plate (Proto ind) ; Modélée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment de panse	5	0

Alliage cuivreux (1)

n° 33041

24,3 x 23,1 ; section tige 2 x 3,4 à 5. Pds. 3,70

Applique longiligne brisée et repliée, divisée en trois branches : la branche d'axe, plus large, se divise en deux branches secondaires qui s'achèvent par une otelle excentrée. Face inférieure plate, face supérieure bombée et dorée portant un décor d'incisions biaisées parallèles. Ce type d'applique, caractérisant probablement le décor d'un meuble meublant, semble caractéristique au plan régional du premier tiers du XIIIe siècle. De nombreux exemplaires similaires sont connus, à Montségur par exemple, mais surtout au donjon de Fenouillet dans les Pyrénées-Orientales (fouille David Maso). Pl., n° 18.

Us 10129

Zone 10

Verre (137)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10129		7		tessons	cuisson mixte, surface polie	médiéval
10129	32887	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32782	1		bec tubulaire ?	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32771	1		fragment de couvercle	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32792	1		anse rubanée incisée longitudinalement	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32772	1		anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32919 / 32863	2		tessons décorés d'incisions	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129		16		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	32780	1		tesson orné de bandes parallèles obliques lissées	cuisson réductrice	XIIIe-XIVe s. ?
10129	32860	1		haut de panse orné de deux cannelures horizontales à bord éversé à méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129	32891	1		bord éversé à méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129	32917	1		anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

10129	32801 / 32886	2		fonds lenticulaires	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129	32916	1		haut de panse orné d'un cordon moleté	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129		2		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129		46		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129	32888	1		bord éversé	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	32791	1		fragment de bord	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	32875	1		anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		2		tessons glaçurés ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		2		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		15		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		22		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		3		tessons	fâçage à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10129		1		tesson orné de cannelures horizontales	surcuit ou brûlé	médiéval
10129		1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10129		2		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10129		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Verre (5)

N° 30664 (1 pièce sur 5)

1 fragment de fond bombé en verre vert appartenant au pied d'une coupelle reposant sur un cordon pincé. La paroi est ornée de filets rapportés verticaux (sur la partie conservée) de même couleur se rejoignant sous le fond en un décor rayonnant. Ces filets apparaissent en vert plus foncé du seul fait de leur épaisseur. Cette forme associée à un schéma décoratif équivalent est connue au XIVe siècle en France méridionale pour des productions en verre incolore à décor rapporté bleu. Il est raisonnable d'adopter la même chronologie pour cette pièce. Cet élément s'assemble avec trois fragments jointifs de l'US 6750 (n° 30666) qui compte aussi une quatrième pièce dissociée du même vase. Un fragment de pied de même type a été trouvé en 2007 dans l'US 10129 (n° 28550).

N° 30664 (2 pièces sur 5)

2 fragments en verre vert décorés de filets rapportés de même couleur mais apparaissant en vert plus foncé du seul fait de leur épaisseur. Les exemples connus de décor rapporté de même couleur et les analogies remarquées sur le site même de Montréal-de-Sos avec les productions à décor rapporté bleu (voir pièce précédente à laquelle ces deux éléments appartiennent peut-être) permettent de proposer une datation fin XIIIe-XIVe siècle.

N° 30664 (2 pièces sur 5)

2 fragments d'un pied reposant sur un cordon pincé en verre vert. Il est probable qu'un troisième élément de ce vase se trouve dans l'US 6750 (n° 30666, 1 pièce sur 6). La forme convient à une forme de coupelle connue au XIVe siècle.

Fer (18)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	10129	30534 30535	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	Elément métallique informe		Fragment/Moyenne	
2008	10129		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Fragment de tête de vertevelle ou de virole d'outil	L : 37 l : 22	Fragment/Moyenne	
2008	10129		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	3	3	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10129		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	7	7	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10129	30536	métal	Fe	Poinçon	5,2	Outillage	1	1	Tête de poinçon, de ciseau à pierre ou autre outil ayant la tête martelée; les stigmates du martèlement sont encore visibles	L : 33 l : 12	Fragment/Moyenne	
2008	10129	30537	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait à douille. Module court, la pointe représentant la terminaison de la douille. Le module de pointe peut avoir trois facettes (voir type T3-7b de Zimmermann) à dessiner	L : 46 l : 10	Fragment/Moyenne	Deuxième moitié du XIVe s. - XV e s.
2008	10129		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	3	3	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Alliage cuivreux (2)

n° 33039
19,5 x 17 ; H. 8,5 ; ép. tôle 0,3. Pds. 1,03
Hémisphère inférieur de grelot, légèrement déformé. Ame composée de deux ajours circulaires reliés par une fente en découpe. Pl., n° 22.

n° 33036
15,7 x 14,7 ; section 1,4 x 1,7 ; section extrémité 2,3 x 2,1. Pds. 0,88
Fil de cuivre enroulé en anneau, une extrémité brisée, l'autre présentant une terminaison épaissie. Pl., n° 23.

Us 10203

Céramique (5)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10203		3		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVE s.
10203		1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XIVE s.
10203		1		tesson	cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVE s.

Céramique ante médiévale(1)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10203	Tournée grise fine à engobe noir (Tène finale - début antiquité) : un bord de pot à lèvres courtes éversées et col droit	1	1

Us 10601

Céramique (96)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10601		4		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVE s.
10601	32014	1		col vertical à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné concave jointifs avec les éléments 31070 et 31129 de l'US 10601	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601	32026	1		bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601	32037 / 32058 / 32107	3		bords éversés à lèvres en bandeau	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601	32097	1		anse, probablement coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601	32039	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601		7		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVE s.
10601	32005-32000-32075-32001-32033-32029	1		fragment de marmite glaçurée en 7 morceaux jointifs à col divergent, bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné, anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32020-32054	1		col vertical glaçuré en 2 morceaux jointifs à bord éversé à lèvres arrondies et gorge interne	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32041-32055 / 32056 / 32038 / 32048	4		bords à lèvres en poule dont un en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVE s.

10601	32015 / 3xxxx	2		bords glaçurés à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32017	1		bord éversé à lèvres anguleuses et méplat interne incliné concave	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32049 / 32083	2		fragments de bord	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32016 / 32025 / 32044	3		anses rubanées	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32009 / 32019 / 32011	3		fonds plats	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601		2		tessons glaçurés ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601		2		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601		18		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601		32		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32070	1		bord droit à lèvres arrondies, orné de deux cannelures horizontales	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10601		1		tesson	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10601	32031	1		fragment d'une forme ind. décorée d'une gouttière	cuisson oxydante, tourné	bas moyen âge
10601	32975	1		col vertical glaçuré avec attache d'anse, à bord éversé à lèvres arrondies et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601	32973-32976	1		bord éversé en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.
10601		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVE s.

Fer (7)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	10601	30105	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Petit disque bombé. Paillette formant bossette pourvue d'une perforation centrale. L'usage du fer est moins commun que les alliages cuivreux pour ce type d'objet. (à dessiner)	diam. : 15	Entier/Moyenne	
2008	10601		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10601		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10601		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L. tige : 94 l. tête : 26	Fragment/Moyenne	
2008	10601	32478	métal	Fe	Paire de ciseaux	7	Coutellerie	1	1	Branche d'une paire de ciseaux, l'anneau est faible la tige servant de lien entre la lame et l'anneau est torsadée	L. : 105 l. : 12 Poids : 534 g.	Fragment/Moyenne	Fin XIIIe-début XIVE s. ?

Fer

Iso 32478 (Fer, us 10601, ciseaux)

Branche complète d'une petite paire de ciseaux. La lame possède un tranchant qui s'effile à mi-distance. Le dos de la lame se prolonge par un bras torsadé se recourbant à son extrémité pour former un anneau de préhension. Cet anneau apparaît trop faible au niveau de ses dimensions pour pouvoir y passer un doigt. Les fouilles urbaines de Londres ont livrés une paire de ciseaux, datée de la fin du XIIIe-début du XIVE siècle, qui se rapproche typologiquement de cet exemplaire dans la manière dont le bras se recourbe pour former l'anneau. Ce type d'objet déjà utilisé dans le monde espagnol musulman au début du XIe siècle semble, au regard de la documentation archéologique, se généraliser en Europe occidentale à partir du XIVE siècle. L. totale : 105 ; l. lame : 12.

Us 10602

Céramique (576)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10602		4		tessons	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10602	31175 / 310x4	2		fonds lenticulaires	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10602		47		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10602		1		tesson	cuisson oxydante,	antérieur XIVe s.
10602	31230	1		anse	cuisson mixte	médiéval
10602	31112 / 31093 / 31073	3		anses rubanées	cuisson réductrice	médiéval
10602	31263	1		anse rubanée attachée à un bord	cuisson réductrice	médiéval
10602	31472	1		tesson orné de deux sillons	cuisson réductrice	médiéval
10602		16		tessons	cuisson réductrice	médiéval
10602	31035	1		col vertical à bord à bandeau externe incliné et méplat interne concave incliné, avec anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31070 / 31129	2		fragments de col vertical à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné concave jointifs avec l'élément 32014 de l'US 10601	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31117 / 31180	2		fragments de col vertical à bord à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné concave	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31125 / 31148 / 31208	3		bords à méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31105-31130 / 31107 / 31030 / 312x0 / 31057	5		bords à lèvre en poulie dont un en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
10602	31166-31115	1		bord éversé à bandeau externe en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31356 / 35086	2		bords à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31315	1		bord à bandeau externe	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31419 / 31287	2		bords à lèvre arrondie et méplat horizontal	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31079	1		fragment de bord	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	34435 / 31103	2		anses coudées	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602		8		fonds lenticulaires	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31140	1		fond plat	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31240 / 31043	2		tessons ornés de cordons moletés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31149	1		tesson orné d'un cordon impressionné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602		15		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602		5		fragments de panse avec attache d'anse	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602		140		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10602	31124-31063	1		col vertical glaçuré à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

10602	31094	1		bord glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné, probablement du même vase que le précédent	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31303	1		bord éversé glaçuré à lèvre en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10602	31416	1		bord éversé glaçuré à lèvre arrondie et méplat interne	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	3124x	1		bord éversé glaçuré à lèvre aplatie et méplat interne incliné concave	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31267 / 31259	2		bords éversés glaçurés à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	35063	1		bord glaçuré à bandeau externe incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31280	1		bord glaçuré à lèvre en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10602	31110-31028	1		bord glaçuré éversé à lèvre en bandeau et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31214-31044	1		bec verseur glaçurée à bord en poulie en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10602	31403	1		fragment de bord	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31171	1		anse rubanée glaçurée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31058 / 311x8	2		anses rubanées glaçurées attachées sur des bords	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31053 / 31134 / 31435 / 35071 / 31399	5		anses rubanées	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	35062	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31025	1		fond plat ou légèrement concave	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31218	1		fond plat	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31185 / 31258	1		tessons glaçurés ornés d'un cordon moleté	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		2		tessons glaçurés ornés de cannelures horizontales dont un en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		18		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		1		tesson glaçuré avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		2		tessons avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		84		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602		157		tessons dont un en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31119-311xx	1		bord éversé à lèvre arrondie et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	pâte brun-rouge, surface grise, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10602	31476 / 35085	2		fragments de bord droit à lèvre arrondie décoré de deux cannelures horizontales	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10602		13		tessons	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10602	31367	1		tesson	faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun, pâte fine grise	XIVe s.
10602	31077	1		fragment de fusaiole ?	cuisson oxydante	médiéval

Céramique ante médiévale (7)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10602	Modelée, micacée, cuisson oxydante (Proto ind.) : un fragment de panse ; Grise fine surface "rugueuse" (Tène finale) : un fragment de panse ; Amphore (Tène finale) : un fragment de panse.	3	0
10602	Sigillée La Graufesenque (Antiquité) : un fragment de panse ; paroi mince (Antiquité) : un fragment de panse et fond , cuisson oxydante ; tournée fine oxydante (Antiquité) : deux fragments de panses.	4	0

Faïence

US 10602

Faïence à émail stannifère blanc et décor vert et

brun. Pâte fine grise, tournée. XIVe s.

1 tesson 31367

Certainement du même vase que les tessons

trouvés dans l'US 10606

Ces trois éléments appartiennent assurément au même vase. On peut émettre l'hypothèse d'une cruche à col haut. Le décor est très dégradé et peu visible, surtout pour la couleur brune qui s'est complètement estompée par endroit. Cela nous a amené à la question de savoir s'il ne s'agissait pas plutôt à l'origine d'un décor doré dont on connaît sa tendance à disparaître. Cette hypothèse a été rejetée car l'association vert et doré n'est pas envisageable pour le moyen âge. Le profil du bord et le décor brun en ligne ondulée perceptible en haut du col sont connus pour des cruches trouvées en Languedoc mais ces dernières sont produites à base de pâte calcaire donnant une couleur rouge à la cuisson, différente de la pâte grise fine de notre exemplaire qui relève d'une autre production d'origine indéterminée. Néanmoins nous retiendrons comme datation celle de ces productions languedociennes qui sont nos seuls éléments de comparaison, c'est-à-dire le XIVe siècle.

Bibliographie : Régine Broecker, Céramiques émaillées médiévales de Saint-Félix-de-Moncau, en Languedoc méditerranéen, Archéologie Médiévale, Tome XII, 1982

Verre (1)

N° 30678

1 fragment en verre vert décoré de filets rapportés de même couleur mais apparaissant en vert plus foncé du seul fait de leur épaisseur. Les exemples connus de décor rapporté de même couleur et les analogies remarquées sur le site même de Montréal-de-Sos avec les productions à décor rapporté bleu (voir la coupelle découverte cette année dans les US 6750 et 10129) permettent de proposer une datation fin XIIIe-XIVe siècle.

Os travaillé (2)

N° 33018

Un dé à jouer en os.

N° 33017

Un dé à jouer en os.

Fer (81)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique	
2008	10602	30037 30211	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	Tiges plate de section rectangulaire assez large, incomplète	Fragment/Moyenne		
2008	10602	30026 30034	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	Fragments informes	Fragment/Moyenne		
2008	10602		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	29	29	Tiges de clous de section rectangulaire	Fragment/Moyenne		
2008	10602		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	4	4	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L. tige : 97 l. tête : 25	Fragment/Moyenne	
2008	10602		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	27	27	Clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10602		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait de type A. Sa forme est proche d'une tige de clou de chapente mais l'extrémité proximale tordue et brisée témoigne de la présence d'un emmanchement à douille	L. cons. :94	Fragment/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10602		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie usé à tête quadrangulaire proche du carré (11/8). <i>Proto type 5.</i>	L. cons.30	Fragment/Moyenne	Deuxième moitié du XIVe s.
2008	10602		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou à tête pyramidale à fonction ornementale. La tige carrée (5/5) est brisée en partie distale.	L. cons. 61	Fragment/Moyenne	
2008	10602	30033	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10602	30031	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Ferrure décorative formée par deux plaques ajourées et ciselées, découpées selon un motif floral liées par une tige de section semi-circulaire	L. : 149 l. : 58	Fragment/Moyenne	
2008	10602	30216	métal	Fe	Dent de peigne à carder	5,2	Outils	1	1	Dent de peigne à carder complète de section circulaire	L. : 105 l. : 4	Entier/Moyenne	
2008	10602	30060	métal	Fe	Alène	5,2	Outils	1	1	Fragment d'alène, une des extrémités et le renflement central sont conservés	L. : 60 l. : 11	Entier/Faible	
2008	10602	30025	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Douille surmontée d'une pointe de section rectangulaire épaisse. Type B1 de Serdon	L. : 85 Section pointe : 10x7	Entier/Moyenne	Deuxième quart XIVe et post ?
2008	10602	30035	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Pointe de flèche losangique à monture à soie. Type B2 de Rutkay, type D5-13 de Zimmermann.	L. : 46 l. : 10	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10602	30054 30127	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Un fer de trait (type B de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe bipyramidale de section carrée et une douille appartenant vraisemblablement au même type de fer de trait	L. : 99 Section pointe : 7x7	Entier/Moyenne	Deuxième quart XIVe et post ?
2008	10602		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	Deux clous de maréchalerie de type intermédiaire entre le type 3 et 5. On considère ce type comme une forme de transition vers le milieu du XIVe siècle vers les têtes carrées de type 5.	L. tige : 40 l. tête : 12	Entier/Moyenne	Deuxième tiers du XIVe s. ?
2008	10602	30055 30019	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	Deux clous de maréchalerie de type 3b	L. tige : 36 l. tête : 12	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.
2008	10602	30329	métal	Fe	Boucle	10,1	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Boucle de ceinture en demi cercle avec son ardillon	L. : 54 l. : 45	Entier/Moyenne	
2008	10602	30323	métal	Fe	Boucle	10,1	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Petite boucle complète avec son ardillon	L. : 18 l. : 18	Entier/Forte	

Fer

Iso 30060 (Fer, us 10602, alène)

Alène fragmentaire à corps losangique. Une des deux extrémités était enfoncée en force dans un manche en bois, la partie losangique servant d'arrêt dans le manche. On connaît ce type d'alène au Xe-XIe siècles à Andone et également au début du XIe siècle sur l'habitat de Colletière. L. : 60 ; l. : 11

Iso 30031 (Fer, us 10602, ferrure)

Ferrure décorative formée d'une tige de section semi-circulaire terminée à chacune de ses extrémités par une plaque ajourée et découpée selon un motif foliacé. Des nervures gravées ou incisées rayonnent autour d'un percement central servant à sa fixation. Ce type de ferrure décorative caractéristique du XIVe siècle se retrouve sur le village déserté de Rougiers (Var) et devait orner des coffres ou des coffrets. Des terminaisons identiques ont été découvertes en 2006 dans les unités 8010 et 9008, ce qui pourrait témoigner de la forte dispersion du même meuble. La fouille du château de Valon en Aveyron a livré un mobilier très comparable (Fouille HADES 2008). Ce matériel, dans le cas de Valon, pourrait appartenir à la seconde moitié du XIVe siècle. L. totale : 149 ; l. : 58.

Alliage cuivreux (8)

n° 33032

15 x 14 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 2,1. Pds. 0,28

Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes, et marqués par une dépression centrale. Pl., n° 11.

n° 33029

16,1 x 10,8 (cons.) ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 2,5. Pds. 0,18.

Paillette incomplète en tôle fine emboutie, perforation dans le segment central. Celui-ci est flanqué de deux ergots opposés et, sur les autres, se trouve prolongé par deux ailes triangulaires présentant trois petites perforations, et dont les angles sont fleuronés. Pl., n° 9.

n° 33026

L. 35,4 ; section max. 3 x 2,5. Pds. 0,45

Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 2.

n° 33046

L. 31 ; section max. 3,1 x 2,6. Pds. 0,73

Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 3.

n° 33027

L. 22,6 ; ép. tôle 0,2. Pds. 0,22

Ferret de lacet écrasé et déformé. Pl., n° 5.

n° 33033

Diam. 18 ; l. 3,2 à 3,8. Pds. 1,13

Anneau-bague, face externe carénée, section en triangle isocèle aplati. Pl., n° 16.

n° 33030

20,2 x 16,6 ; ép. traverse proximale 1,9 ; ép. traverses latérales 2,3 à 2,4 ; ép. traverse distale 2,5. Pds. 2,18

Boulette à fenêtre simple, traverse proximale réduite de section quadrangulaire, traverse distale portant un ergot saillant traversé par l'encoche de repos de l'ardillon disparu. Face inférieure plate, traces nombreuses d'ébarbage et de finition à la lime. Pl., n° 6.

n° 33046

Paillette diam. 10,9 à 11,2 ; ép. 0,3. Rivet L. 5,5 ; tête diam. 3,7 à 3,9. Pds. 0,55

Paillette ou moins probablement rondelle de contre-rivure en tôle circulaire à perforation centrale, retenant un rivet à tête hémicylindrique haute et tige brisée. Pl., n° 13.

Us 10605**Fer (1)**

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10605	30207	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Ferrure rectangulaire incomplète possédant au moins deux percements pour sa fixation	L. : 53 l. : 28	Fragment/Moyenne	

Us 10606

Céramique (227)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10606		1		tesson	trompe d'appel à facettes, pâte rouge	médiéval
10606	35303-35254 / 35169	2		bords éversés à lèvre arrondie dont un en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606		21		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606	35282	1		anse rubanée	cuisson réductrice	médiéval
10606	35115-35268	1		fragment de cruche à bec pincé à bord éversé à lèvre arrondie et méplat interne incliné, décoré de deux cannelures horizontales, en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35203	1		bord éversé à lèvre arrondie et méplat interne incliné, probablement du même vase que le précédent	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35116	1		col éversé à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné, avec anse coudeée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35110-35096/35094-35163	1		col vertical à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné en deux parties disjointes composées chacune de deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35126-35304	1		bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35117	1		bord à bandeau externe concave incliné et méplat horizontal	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35135	1		bord à méplat horizontal	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606		7		fonds lenticulaires à concaves	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606		5		tessons ornés de cordons moletés dont un en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606		8		tessons décorés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606		62		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606	35283	1		bord éversé glaçuré à lèvre en poulie	pâte brune à cœur et grise en périphérie, tourné	2e moitié XIVe s.
10606	35098	1		anse rubanée	pâte brune à cœur et grise en périphérie, tourné	bas moyen âge
10606	35125	1		tesson avec attache d'anse	pâte brune à cœur et grise en périphérie, tourné	bas moyen âge
10606	35109	1		goulot de pichet glaçuré à bord éversé à lèvre formant un mince bandeau externe incliné, avec attache d'anse sur le col	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35104	1		bord éversé à lèvre en poulie décoré d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10606	35202	1		bord éversé à lèvre en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10606	35119	1		bord glaçuré vertical à lèvre en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10606	33932	1		fragment de bec verseur à lèvre en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10606	35216	1		bord éversé glaçuré à méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35183	1		bord éversé glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

10606	35133	1		bord vertical glaçuré à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35307	1		anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35120 / 35148	2		cols verticaux avec attache d'anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35297	1		tesson glaçuré décoré d'un cordon moleté	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35132	1		fragment de panse décoré de deux cannelures horizontales avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606		6		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606		23		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606		42		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606	35159	1		bord droit à lèvre arrondie décoré de deux cannelures horizontales	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10606	35130	1		anse	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10606		5		tessons	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10606	35144-35113	1		bord vertical à lèvre éversée arrondie et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun, pâte fine grise	XIVe s.
10606		2		tessons	faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun, pâte fine grise	XIVe s.
10606	34250	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606		6		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606		3		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606		4		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Verre (1)

N° 30672

1 fragment de cordon pincé en verre apparemment incolore mais altéré en surface. Ce type de pièce décorative est connu de la fin du XIIIe jusqu'au XVe siècle.

Céramique ante médiévale (13)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10606	Amphores (Tène finale) : six fragment de panse ; paroi fine : un fragment de panse à décor moulé d'aiguille, pâte orangée fine / un fragment de panse grise fine dure / un fragment de fond de panse, pâte beige tendre ; Tournée fine oxydante (Antiquité) : un bord de pot à lèvre épaisse aplatie (type aquitain) ; grise fine trounée à engobe noir (Tène finale / Antiquité) : un fragment de haut de panse et col de pot ; Paroi fine (Antiquité) : un fragment de panse grise fine dure, un fragment de panse tournée oxydante.	13	1

Os travaillé (2)

N° 33020

Un dé à jouer en bois de cervidé.

N° 33021

Un dé à jouer en os.

Faïence

Faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun. Pâte fine grise, tournée. XIVe s.

1 bord vertical à lèvres éversées arrondies et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs 35144-35113

2 tessons 35166 / 35238

Ces trois éléments appartiennent assurément au même vase. On peut émettre l'hypothèse d'une cruche à col haut. Le décor est très dégradé et peu visible, surtout pour la couleur brune qui s'est complètement estompée par endroit. Cela nous a amené à la question de savoir s'il ne s'agissait pas plutôt de l'origine d'un décor doré dont on connaît sa tendance à disparaître. Cette hypothèse a été rejetée car l'association vert et doré n'est pas envisageable pour le moyen âge. Le profil du bord et le décor brun en ligne ondulée perceptible en haut du col sont connus pour des cruches trouvées en Languedoc mais ces dernières sont produites à base de pâte calcaire donnant une couleur rouge à la cuisson, différente de la pâte grise fine de notre exemplaire qui relève d'une autre production d'origine indéterminée. Néanmoins nous retiendrons comme datation celle de ces productions languedociennes qui sont nos seuls éléments de comparaison, c'est-à-dire le XIVe siècle.

Bibliographie : Régine Broecker, Céramiques émaillées médiévales de Saint-Félix-de-Moncaeu, en Languedoc méditerranéen, Archéologie Médiévale, Tome XII, 1982

Monnaies (2)

Médiévales françaises

Philippe IV (1285-1314)

Denier tournois à l'O rond, émission de 1307-1310.

D/ + PHILIPPVS trèfle REX ; croix.

R/ + TVRONVS trèfle CIVIS ; châtellain tournois, L ornementée, croix accostée en haut de 3 points en triangle.

Billon, diam : 19 mm ; axe : 7 ; poids : 0,94. Pièce peu usée.

Us 10606 - iso 33004 ; réf. : Du. 223A.

Ardennes – Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne-Bouillon (1623-1642)

Double de Sedan, frappé en 1634-1643.

D/ .F. M. D. L. [tour duc d'Orléans] ON ; buste à droite.

R/ [double de Sedan] ; illisible.

Cuivre, diam : 19 mm ; axe : - ; poids : 1,29 ; pièce très usée.

Us 10606 - iso 33001 ; réf. : CGKL 578ss.

Fer (57)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10606		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	8	8	Fragments informes		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	14	14	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	2	2	Douilles de fers de trait		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	12	12	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Crampon	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Crampon complet de faible épaisseur, agrafé sur une pièce de bois d'environ 20 mm d'épaisseur	L : 30 l : 23	Entier/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clou de charpente ayant une tête en forme de boule	L tige : 103 L tête : 11	Entier/Moyenne	
2008	10606	29900	métal	Fe	Poinçon	5,2	Outils	1	1	Tête de poinçon, de ciseau à pierre ou autre outil ayant la tête martelée; les stigmates du martèlement sont encore visibles	L : 36 l : 11	Fragment/Moyenne	
2008	10606	29911	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	3	3	Deux fers de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée et une douille appartenant vraisemblablement au même type de fer de trait	L : 132 Section pointe : 5x5	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10606		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 1b (13/6/10)	L tige : 45 l tête : 13	Entier/Moyenne	XIIIe s. ?
2008	10606	22922	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usée de section rectangulaire (11/5), (type 3 ?)	L tige : 25 l tête : 9	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s. ?
2008	10606		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	3	3	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	3	3	Une douille brisée et deux fers de traits à douille de type A également fragmentaires		Fragment/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10606		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	4	4	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10606		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	2	2	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Alliage cuivreux (2)

n° 33025

16,8 x 8,8 (cons.) ; ép. 0,5. Pds. 0,44

Fragment proximal de chape au petit côté concave, brisé au niveau de deux trous de rivet. Décor incisé de files de points triangulaires opposés par leur base. Pl., n° 8.

n° 33024

20,5 x 17,3 ; ép. 0,2 à 0,4. Pds. 0,79

Applique légèrement déformée, une perforation à chaque angle. Face supérieure dorée portant un décor embouti apparaissant en léger relief, composé de quadrilobes reliés par des losanges sur un fond de grènetis, limité par une bordure. Cet exemplaire, tout comme le n° 33023 issu de l'US 10671, renvoie à une série représentée sur le site par des exemplaires mis au jour à l'occasion des campagnes précédentes, et plus largement à de nombreuses découvertes similaires régionales. Pl., n° 14.

n° 33052

Paillette en plomb (non étudiée par M. BARRERE). Sa forme est comparable à la paillette n°28526 découverte en 2007 (voir rapport 2007).

Us 10606 inf**Céramique (32)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10606 inf		1		tessons	trompe d'appel à facettes, pâte rouge	médiéval
10606 inf	31528	1		bord éversé à méplat horizontal	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606 inf	31534	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606 inf		23		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10606 inf	31524	1		bord éversé à lèvres en bandeau et méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606 inf	31512	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10606 inf	3151x	1		bec verseur glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606 inf	31516	1		fragment de col glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10606 inf		2		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale (28)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10606 inf	Modélée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : deux fragments de panse ; Modélée, mica et calcaire cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment de bord de couvercle ; Modélée, mica et quartz cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment de panse ; Modélée, dégraissant calcaire disparu (aspect de liège) (Proto ind.) : un fragment de panse ; Modélée, micacée, cuisson oxydo-réductrice à surface lissée/brunie : un bord d'écuelle (?), deux fragments de panse ; Amphore (Tène finale) : six fragments de panses ; Grise fine tournée (Tène finale / Antiquité) : six fragment de panse. Indéterminées fine, oxydante et réductrice diverses : huit fragments de panses.	28	2

Verre (1)

N° 33040

1 fragment de verre vert-bleu. Datation indéterminée.

Alliage cuivreux (1)

n° 33035

18,4 x 12,3 ; ép. tôle 0,4 à 0,6 ; ép. tot. 3,5. Pds. 0,72.

Fragment de tôle d'applique cintrée aux longs côtés rabattus. Pl., n° 19.

Us 10650**Céramique (12)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10650		4		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10650		2		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10650	30572	1		tesson glaçuré orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10650		5		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10650	n° illisible	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Un fer de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée. Dia. Hamepe 8 mm	L. cons : 135, L. rest. 148 mm Section pointe : 8x8	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.

Us 10653

Céramique (18)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10653	31682	1		bord éversé à lèvres arrondies amincies	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10653	31682	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10653		10		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10653		2		tessons	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10653		2		tessons	cuisson mixte, surface polie	médiéval
10653	34253	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tournée	antérieur XIVe s.
10653		1		tesson	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (4)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10653		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	3	3	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10653		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10654

Céramique (8)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10654	34289	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tournée	antérieur XIVe s.
10654		5		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tournée	antérieur XIVe s.
10654		2		tessons	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10654		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10654		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10654		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie usé à tête rectangulaire (16/6)	L. cons. 33	Fragment/Force	

Us 10655

Céramique (60)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10655		1		tesson	cuisson réductrice ou mixte, non tournée	antérieur XIVe s.
10655	32932-32933x	1		col divergent à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné concave en deux morceaux jointifs	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10655	35369	1		anse coudée	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10655	35400 / 35393	2		tessons ornés de cordons moletés	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10655		1		tesson orné d'une cannelure horizontale	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10655		15		tessons	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10655	32931 / 32934 / 35368	3		bords éversés à lèvres en poulie	cuisson oxydante, tournée	2e moitié XIVe s.

10655	35362	1		bord éversé glaçuré à bandeau externe incliné concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655	35399-35367	1		bec ponté glaçuré à bord éversé à lèvres en bandeau concave et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655	35373	1		bec verseur glaçuré	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655	35377	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655		1		tesson orné de deux cannelures horizontales	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655		6		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655		22		tessons	cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10655		3		tessons	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge

Verre (1)

N° 35357

1 fragment de verre vert très opaque. Datation indéterminée

Alliage cuivreux (1)

n° 33028

Diam. 7,9 à 8,1 ; ép. 1,3. Pds. 0,27

Annelet moulé et ébarbé. Pl., n° 25.

Fer (14)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10655		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	3	3	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10655		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10655		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	6	6	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10655		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Un fer de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée	L : 145 Section pointe : 5x5	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10655		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie à tête usée de type 3 (10/5)	L tige : 30 l. tête : 10	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s. ?
2008	10655		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tige de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10655		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10671**Céramique (136)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10671	32740	1		tesson	cuisson réductrice, surface polie	médiéval
10671	32708	1		bord éversé à lèvres arrondies formant une arête supérieure	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10671	32679	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10671		8		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10671	32712	1		col divergent à bord à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671	32654	1		col éversé à bord en bandeau avec attache d'anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671	32672	1		bord éversé à lèvres en poulie	cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
10671	32640	1		bord éversé à méplat interne incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671		4		fonds lenticulaires	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671		8		tessons ornés de cordons moletés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671		3		tessons ornés de cannelures horizontales et de cordons moletés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671		7		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

10671		58		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10671	32651	1		bord éversé à lèvres en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10671	32706	1		bord éversé	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671	32625	1		bec verseur	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671	32709-32652	1		fond légèrement concave en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671		1		tesson orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671		1		tesson avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671		9		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671		19		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10671	32727	1		anse rubanée	pâte brune à cœur et grise en périphérie	bas moyen âge
10671		5		tessons	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10671	32750	1		tesson	faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun, pâte fine grise	XIVe s.

Céramique ante médiévale (3)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10671	Modélée micacée, cuisson oxydante (Proto ind.) : un fragment de panse galbée (col ?) ; Modélée assez fine, micacée, cuisson réductrice (Proto ind.) : un fragment de panse, traces de peignage ? ; Tournée fine grise (Proto ind.) : une fragment de panse, surface interne lissée et externe peignée horizontal et croisé.	3	0

Faïence

Faïence à émail stannifère blanc et décor vert et brun. Pâte fine grise, tournée. XIVe s.

1 tesson 32750

Certainement du même vase que les tessons trouvés dans l'US 10606

Ces trois éléments appartiennent assurément au même vase. On peut émettre l'hypothèse d'une cruche à col haut. Le décor est très dégradé et peu visible, surtout pour la couleur brune qui s'est complètement estompée par endroit. Cela nous a amené à la question de savoir s'il ne s'agissait pas plutôt à l'origine d'un décor doré dont on connaît sa tendance à disparaître. Cette hypothèse a été rejetée car l'association vert et doré n'est pas envisageable pour le moyen âge. Le profil du bord et le décor brun en ligne ondulée perceptible en haut du col sont connus pour des cruches trouvées en Languedoc mais ces dernières sont produites à base de pâte calcaire donnant une couleur rouge à la cuisson, différente de la pâte grise fine de notre exemplaire qui relève d'une autre production d'origine indéterminée. Néanmoins nous retiendrons comme datation celle de ces productions languedociennes qui sont nos seuls éléments de comparaison, c'est-à-dire le XIVe siècle. Bibliographie : Régine Broecker, Céramiques émaillées médiévales de Saint-Félix-de-Moncau, en Languedoc méditerranéen, Archéologie Médiévale, Tome XII, 1982

Verre (2)

N° 30670

1 fragment de verre vert. Datation indéterminée.

N° 30676

1 fragment en verre vert décoré de filets rapportés de même couleur mais apparaissant en vert plus foncé du seul fait de leur épaisseur. Les exemples connus de décor rapporté de même couleur et les analogies remarquées sur le site même de Montréal-de-Sos avec les productions à décor rapporté bleu (voir la coupelle découverte cette année dans les US 6750 et 10129) permettent d'évoquer une datation fin XIIIe-XIVe siècle. Le profil de cette pièce indique qu'elle appartient vraisemblablement à une coupelle et permet de resserrer la chronologie sur le XIVe siècle.

Fer (11)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10671		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	6	6	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10671		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	4	4	Tête de clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10671		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Monnaie (1)

Médiévales étrangères

Flandres – Louis II (1346-1384)

Gros au lion, frappé à Rethel.

D/ lég. ext : BENEDICTVS:SITE:NOME[;dni:nri:]IH[v:pxi] ; croix coupant la légende LVD / OVI / C'xCO / MES.

R/ + MONETA x FLAND' ; lion debout. Bordure de feuilles.

Argent, diam : 26 mm ; poids : 3,32. Pièce usée, légèrement rognée.

Us 10671 - iso 33006 ; réf. : PA 6112.

Os travaillé (1)

N° 33019

Un dé à jouer en os.

Alliage cuivreux (1)

n° 33023

11 x 9,8 ; ép. 0,3 à 0,4. Pds. 0,28

Angle brisé d'une applique à face dorée et décor embouti identique au n° 33024 issu de l'US 10606. Bordure marginale divisée par une incision parallèle au bord. Pl., n° 15.

Us 10673**Céramique (4)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10673	34269	1		tesson orné de deux cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10673		2		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10673		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale (2)

US	Pré inventaire		NR	NMI
10673	Modélée micacée + quartz, pâte brune (proto ind.) : un fragment de panse ; Amphore (Tène finale) : un fragment de panse		2	0

Us 10700**Céramique (63)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10700	31891	1		tesson orné de bandes lissées horizontales	pâte rouge à cœur, brune en surface	médiéval
10700	31902	1		tesson	cuisson réductrice, surface polie	médiéval
10700	31936 (1 élément sur 12)	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10700		4		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10700	31895-31887	1		bord éversé glaçuré à lèvres arrondies et méplat interne incliné en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700	31910	1		bord éversé glaçuré à lèvres en bandeau et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

10700	31931	1		bord glaçuré à méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700	31893	1		bord éversé glaçuré à méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700	31888	1		anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700		2		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700		2		tessons avec attache d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700		9		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700		35		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10700	31894	1		fond plat	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10700		1		tesson	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10700	31892	1		tesson orné de cannelures horizontales larges	cuisson réductrice, tourné	médiéval

Céramique ante médiévale (1)

US	Pré inventaire		NR	NMI
10700	Modélée micacée, cuisson oxydante (Proto ind.) : un fragment de panse		1	0

Alliage cuivreux (1)

n° 33053

L. 44,8 ; section 3,3. Pds. 3,12

Fragment d'objet indéterminé composé une tige de forte section carrée, une extrémité déformée et sectionnée. Pl., n° 28.

Fer (22)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10700	30279	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque bombée et fragmentée. Une partie de sa rive non brisée dessine un contour circulaire. La corrosion de la partie concave semble piéger de la matière organique (cuir ?).	L. : cons 45, l. : 50	Fragment/Moyenne	
2008	10700		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	5	5	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10700		métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Possible ferrure de coffret formée d'une tige de section demi circulaire recourbée en angle droit. Une extrémité certainement brisée est festonnée. L'autre extrémité est aplatie et recourbée et forme une charnière.	L. 36	Fragment/Moyenne	
2008	10700		métal	Fe	Dent de peigne à carder	5,2	Outils	1	1	Dent de peigne à carder complète mais accidentellement enroulée. Une autre tige enroulée forme un anneau à l'extrémité distale.	L. enroulée : 41	Entier/Moyenne	
2008	10700		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	3	3	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10700		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	9	9	Clous à tête plate		Fragment/Moyenne	
2008	10700	30281	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Ferrure rectangulaire incomplète, seul une des extrémités est conservée		Fragment/Moyenne	
2008	10700	30285	métal	Fe	Dent de peigne à carder	5,2	Outils	1	1	Dent de peigne à carder complète de section circulaire	L. : 105 l. : 4	Entier/Moyenne	

Us 10701

Céramique (7)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10701		1		tesson	cuisson réductrice	médiéval
10701	30575	1		bord glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10701	30576	1		anse rubanée glaçurée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10701		1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10701		3		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Alliage cuivreux (1)

n° 33034

Diam. 12,4 à 12,5 ; section 1,3. Pds. 0,31

Annelet en fil de cuivre, déformé et ouvert. Pl.,

n° 24.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10701	30121	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire	L. tige : 81 l. tête : 26	Fragment/Moyenne	

Us 10702

Céramique (166)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10702	317x9	1		tesson orné de deux sillons	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10702		2		tessons	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10702	31862 / 31795 / 31805 / 31755	4		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31786	1		bord éversé à lèvres amincies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31759	1		bord éversé à lèvres aplatie	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31787	1		fond	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31791	1		fond plat ou fragment de couvercle ?	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31848	1		tesson orné d'un cordon incisé	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31793	1		tesson décoré d'une ligne d'incisions	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31778	1		tesson orné d'une incision	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702		46		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31745	1		fusaïole	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31746	1		fragment de paroi avec anse rubanée	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31801	1		tesson orné d'impressions	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.

10702		9		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
10702	31800	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice	médiéval
10702	31764	1		bord éversé à lèvres arrondies et gorge interne	cuisson réductrice	médiéval
10702	31792	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice	médiéval
10702		3		tessons	cuisson réductrice	médiéval
10702		2		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10702	31823-31831 / 31853	2		fragments d'un bord à méplat horizontal dont un en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	31775	1		bord éversé glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	31774 / 32971	2		becs verseurs à lèvres en poulie	cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10702	31807 / 31808	2		anses rubanées	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	32972	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	32947	1		fond plat glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	31773	1		fond concave	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702		1		tesson glaçuré orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702		2		tessons ornés d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	31780	1		tesson orné d'un cordon plat horizontal	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702		22		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702		47		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10702	31864	1		tesson orné de deux cannelures horizontales	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10702		2		tessons	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge

Fer (18)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10702		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	6	6	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10702		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10702		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	10	10	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10702		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usée	L. tige : 29 L. tête : 10	Entier/Moyenne	

Céramique ante médiévale (1)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10702	Micacée fine noire, à surface peignée (Proto ind ?, Antiquité ?) : un fragment de panse ; Amphore (tène finale) : un fragment de panse	2	0

Us 10703**Céramique (7)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10703	31667	1		fragment d'anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10703	31668-31670-31673 / 31xx4	2		tessons glaçurés ornés de cannelures horizontales dont un en trois morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10703		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10703		2		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10703		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clou à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10703		métal	Fe	Elément de fixation	3,2	Habitat / Ameublement	1	1	Elément de fixation constitué de deux pattes de scellement reliée par un "anneau", appelé charnière goupille		Entier/Moyenne	
2008	10703		métal	Fe	Couteau	7	Coutellerie	1	1	Fragment de lame	L. : 46 l. : 14	Fragment/Moyenne	

Us 10704**Fer (63)**

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10704		métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	6	6	Fragments informes		Fragment/Moyenne	
2008	10704	30443	métal	Fe	Ind.	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Tige surmontée d'une partie active recourbée. Crochet de suspension ?	L. : 55 l. : 15	Fragment/Moyenne	
2008	10704		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	18	18	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10704		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	26	26	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10704	30457	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 5c	L. tige : 45 tête : 9/8	Entier/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2008	10704	30450	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé	L. tige : 39 tête : 12/7	Entier/Moyenne	
2008	10704		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10704	30409	métal	Fe	Lame	7	Coutellerie	1	1	Fragment de lame brisée et tordue à angle droit	L. : 32 l. : 27	Fragment/Moyenne	
2008	10704	30446	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Un grand fer de trait (type A de Serdon) possédant un emmanchement à douille et une longue pointe de section carrée. Dia int hampe. 7	L. : 140 Section pointe : 6x6	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10704	30421	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait à emmanchement à douille et pointe nettement losangique de section carrée (type C de Serdon). Dia int hampe. 7	L. : 71 Section pointe : 5x5	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10704	30428	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait à emmanchement à douille et pointe nettement losangique de section carrée (type C de Serdon). Dia int hampe. 7	L. : 70 Section pointe : 8x8	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.
2008	10704	30425	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Douille de fer de trait	L. cons. 41	Fragment/Moyenne	
2008	10704	30454	métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type 3b	L. tige : 39 tête : 11/5/7	Entier/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XIVe s.
2008	10704	30426	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Equipement équestre	1	1	Branche droite de fer d'équidé conservée de l'éponge droite à la mamelle droite possédant une éponge rectangulaire ayant un retour à angle droit (type 5a tendant vers 5d). Trois étampures carrées sont conservées (7/7mm)	L. cons : 92 l. : 28	Fragment/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2008	10704	30402	métal	Fe	Boucle	10,1	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Boucle de ceinture ovale sans son ardillon	L. : 45 l. : 24	Entier/Moyenne	

Céramique ante médiévale (7)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10704	Modelée micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) un fragment de panse ; Modelée, micacée à surface lissé / brunie et cuisson oxydo-réductrice : un fragment de panse ; Campanienne A : un fragment de panse, Amphore (Tène finale) : un fragment de panse ; Sigillée Montans : un éclat de panse ; Tournée fine oxydante (Antiquité) : deux fragments de panses.	7	0

Alliage cuivreux (4)

n° 33038
L. 25,2 ; section max. 2,5 x 2,1. Pds. 0,43
Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 4.

n° 33042
16,3 x 15 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 1,6. Pds. 0,24
Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes. Pl., n° 10.

n° 33045
15,5 à 16,3 x 10 (cons.) ; ép. 0,4. Pds. 0,40
Fragment proximal de chape ou de mordant en léger trapèze, au petit côté entaillé par deux découpes triangulaires, brisé au niveau de trois perforations alignées flanquées d'un trait incisé. Pl., n° 7.

n° 33048
15,5 x 14,5 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 1,3. Pds. 0,27
Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes, et marqués par une dépression centrale. Pl., n° 12.

Us 10704 inf

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	P1	30247	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10705

Céramique (123)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10705	32561	1		bord de pavillon circulaire	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10705		1		tesson	trompe d'appel, pâte rouge	médiéval
10705		7		tessons	cuisson réductrice et mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
10705		1		tesson	pâte claire	médiévale
10705		1		tesson	cuisson réductrice	médiévale
10705	32511 / 32563	2		bords éversés à lèvres en poulie	cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
10705	32509	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10705		9		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10705	32513 / 32539 / 32596	3		tessons ornés de cordons moletés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10705		1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10705		37		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10705	32569	1		bord éversé glaçuré à lèvres arrondies et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

10705	32585	1		bord éversé à lèvres en bandeau	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705	32582	1		bord éversé glaçuré à lèvres en bandeau concave et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705	32530	1		bord de bec verseur glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705	32555	1		fragment d'anse	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705		1		tesson glaçuré orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705		3		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705		1		tesson glaçuré orné de cannelures horizontales larges	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705		18		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705		28		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10705	32660	1		bord glaçuré	cuisson réductrice	fin XIIIe-XIVe s.
10705	32598	1		bord droit à lèvres arrondies soulignées de deux cannelures horizontales	faïence à émail stannifère blanc, pâte rouge	bas moyen âge
10705	32558	1		fragment d'une forme indéterminée décorée d'une gouttière	cuisson oxydante, tourné	bas moyen âge

Fer (26)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10705		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	14	14	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10705		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	10	10	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10705		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous de charpente à tête en T et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	10705	30261	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Extrémité de lame. Double tranchant ?	L. : 29 l. : 12	Fragment/Moyenne	

Céramique ante médiévale (2)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10705	Amphore (l'ène finale) : un fragment de panse ; Engobe blanc : un fragment de panse.	2	0

Us 10706

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10706		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Céramique ante médiévale (3)

US	Pré inventaire	NR	NMI
10706	Modélée, micacée, cuisson oxydo-réductrice (Proto ind.) : un fragment panse avec épaississement (bec ? Élément de préhension ?..); Modélée, mica et calcaire, à surface lissée : un bord caréné de forme ind. à large ouverture (Proto ind.) ; Grise fine sèche, type Ant Tard. : un fragment de fond plat	3	1

Fer (4)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	10706		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	4	4	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Zone 12

Us 12000

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
12000		1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Us 12001

Céramique (36)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
12001	32107 / 32108 / 32114 / 32103	4		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
12001	32104	1		anse rubanée	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
12001		24		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.

12001	32115	1		bord à lèvres en poule	cuisson réductrice tourné	2e moitié XIVe s.
12001		1		tesson	cuisson réductrice tourné	XIVe s.
12001	32105	1		fond	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
12001		3		tessons glaçurés dont un en deux morceaux jointifs	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
12001		1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	12001		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne
2008	12001		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	2	2	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne

Céramique ante médiévale (2)

US	Pré inventaire	NR	NMI
12001	Amphores (tène finale) : deux fragments de panse	2	0

Us 12001 inf

Céramique (42)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
12001 inf	31955 / 319xx	2		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
12001 inf		32		tessons	cuisson réductrice ou mixte, non tourné	antérieur XIVe s.
12001 inf	31941	1		bord glaçuré à bandeau externe incliné et méplat interne incliné	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
12001 inf	31938	1		anse rubanée glaçurée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
12001 inf	31948	1		anse rubanée	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
12001 inf		5		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique ante médiévale (4)

US	Pré inventaire	NR	NMI
12001 inf	Amphores (tène finale) : deux fragments de panse jointifs, deux éclats de panses	4	0

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	12001 INF	30206	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Mobilier équestre	1	1	Fragment de branche de fer d'équidé		Fragment/Moyenne

Us 12006 inf

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	12006 INF		métal	Fe	Tige	2,1	Tige	1	1	Tiges de clous de section rectangulaire		Fragment/Moyenne

HS**HS***Fer (3)*

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	HS		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	
2008	HS		métal	Fe	Clous de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Un clou de maréchalerie de type indéterminé, tête usée	tête : 12x5	Entier/Moyenne	
2008	HS	30203	métal	Fe	Passant	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Passant de ceinture ou de sangle formé d'une plaque foliacée et d'une contre plaque. Deux rivets permettent la fixation de la sangle entre les deux plaques.	28x15x6	Fragment/Moyenne	

P1**P1***Fer (1)*

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures en mm	Etat de conservation	Datation typologique
2008	P1	30247	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat / Ameublement	1	1	Clous à tête plate et tige de section rectangulaire		Fragment/Moyenne	

Bibliographie

BOLOGNE F., 1989; La céramique du village médiéval de Montségur (Ariège), Etude descriptive et typologie, mémoire de maîtrise, Université Toulouse - Le Mirail.

CORNARDEAU S., 2005, « Trois ensembles de verres de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne dans le Sud-Ouest », Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre.

COSTES A., 1998, Approches de la poterie du Midi-Toulousain et de la Gascogne (XVI-XXème), Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France, La Grèzale, Hors-Série n° 1, décembre.

DEMIANS-D'ARCHIMBAUD G., 1980, Les fouilles de Rougiers, Contributions à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, Paris, C.N.R.S.

FOY D., 1995, « Le verre de la fin du IVe au VIIIe siècle en France méditerranéenne, Premier essai de typo-chronologie », in Le Verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, Typologie – Chronologie – Diffusion.

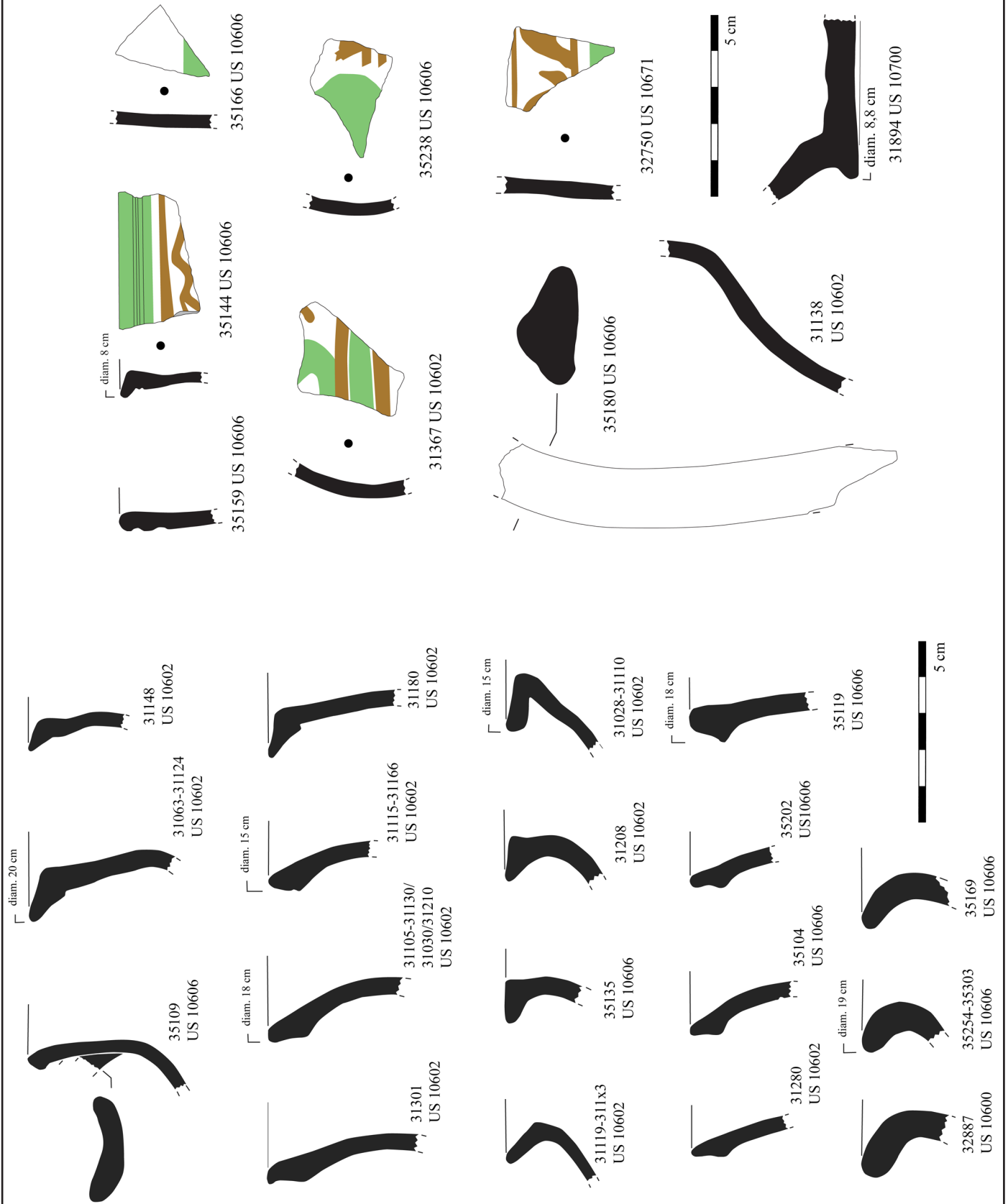
FUNK F., 1986, Un ensemble clos bas-médiéval de la place Sainte Claire, Albi, 81, Archéologie Tarnaise, t. 3.

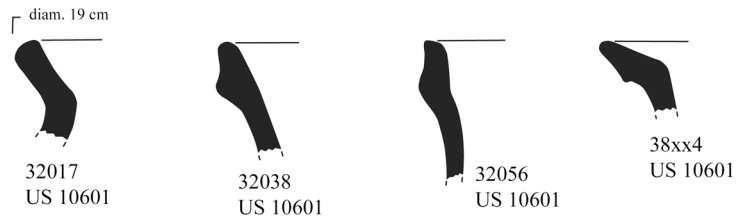
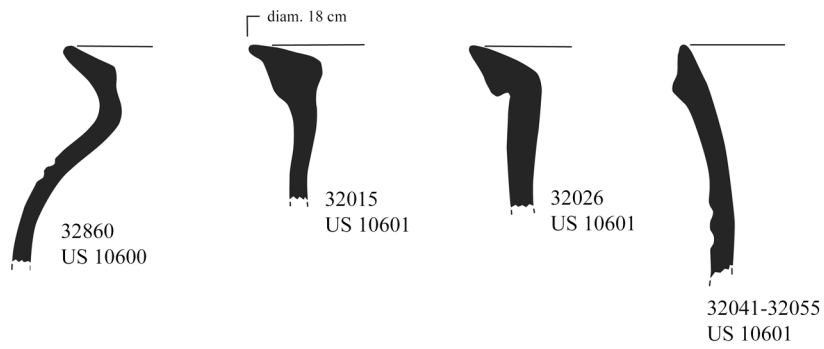
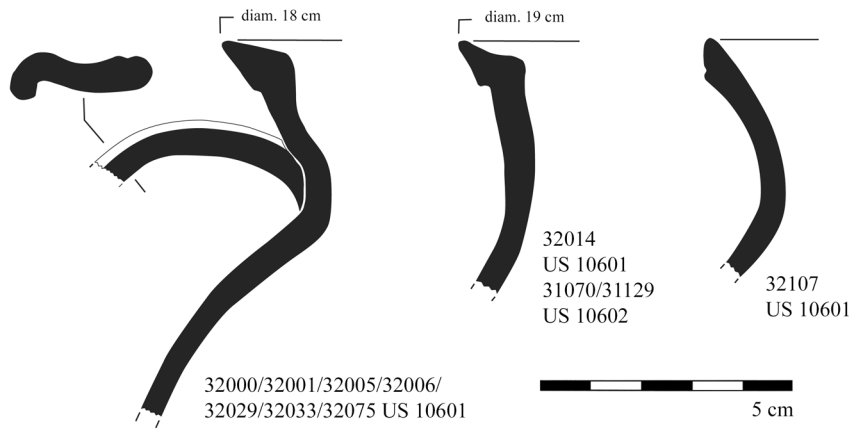
OMNES J., 1989, « Fers de Traits du Château de Lourdes (H.P.) », Revue du Comminges, Tome CII, Troisième trimestre, pp. 453-462

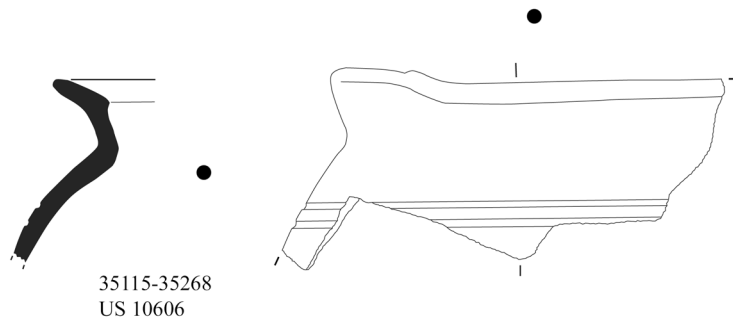
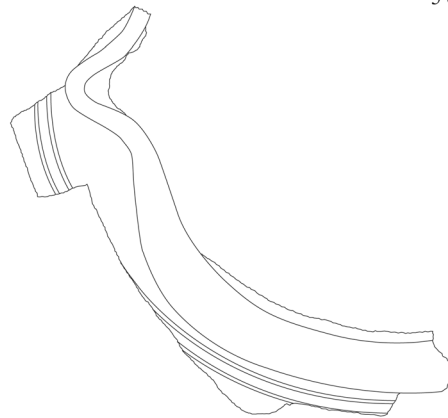
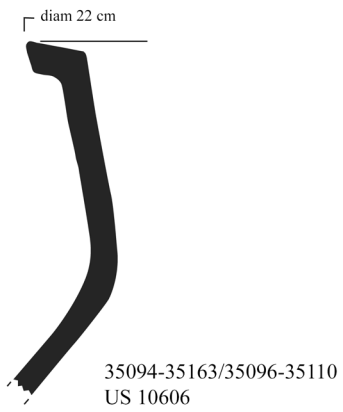
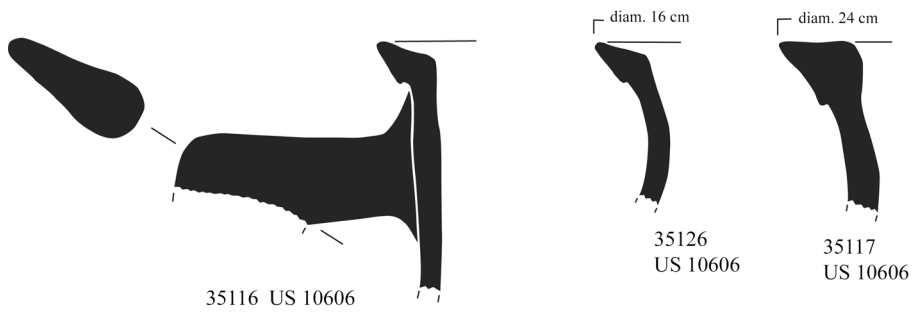
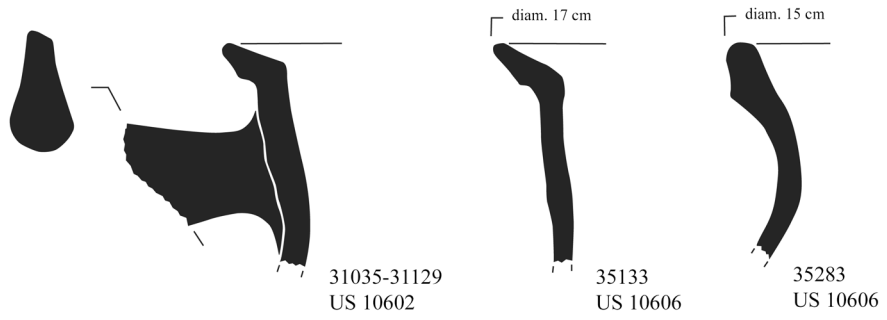
PORTET N., 1998, La ferrure des équidés au Moyen Age, Etude de trois sites médiévaux du sud-ouest de la France, Mémoire de maîtrise, Université Toulouse – Le Mirail.

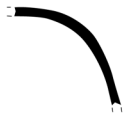
POUSTHOMIS B., 1983, L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn, Archéologie du Midi Médiéval, Tome 1.

SERDON V., 2005, Armes de diable. Arcs et Arbalètes au Moyen Age, Presse Universitaire de Rennes, Coll. Archéologie et Histoire, 335 P.

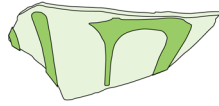




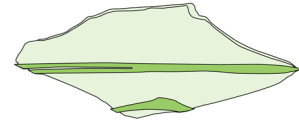




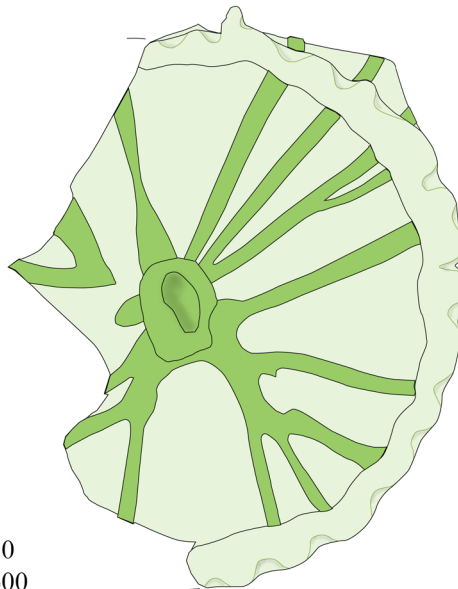
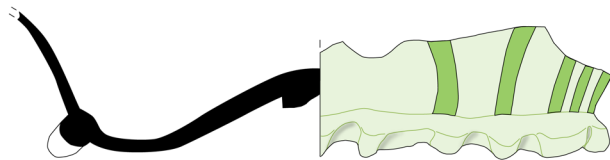
30676 US 10671



30678 US 10602



5 cm

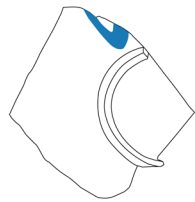
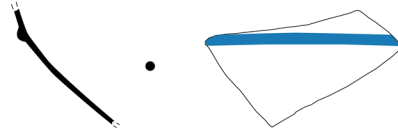


30666 US 6750
30664 US 10600

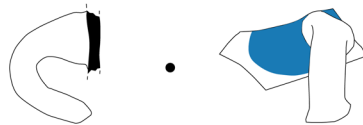
MONTREAL-DE-SOS 2008 Verre planche 1 échelle 1/1



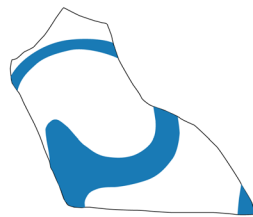
30665 US 6759



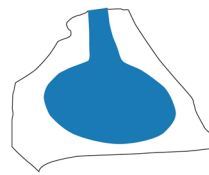
30666 US 6750



30675 US 6796



30667 US 6755



30673 US 6755



30664 US 10600

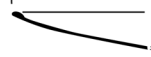


diam. 14 cm

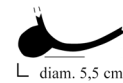


30669 US 6755

diam. 11 cm



30671 US 6796



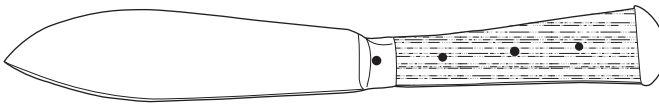
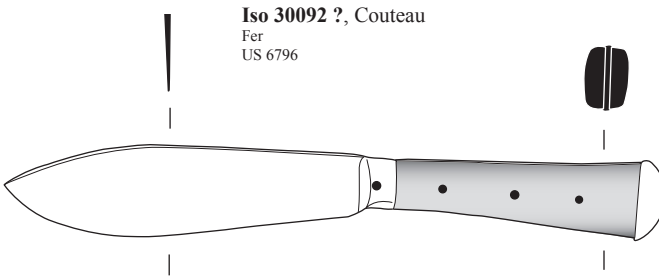
diam. 5,5 cm

30674 US 6770





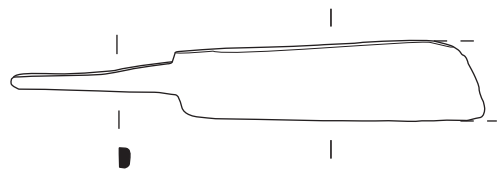
Iso 30092 ?, Couteau
Fer
US 6796



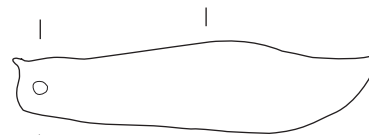
Bois Os Fer



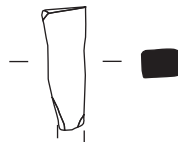
Iso 32478, Ciseaux
Fer
US 10601



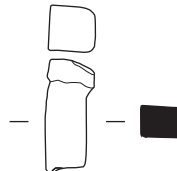
Iso 29837, Couteau
Fer
US 6755



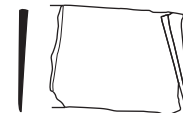
Iso 30232, couteau
Fer
US 6782



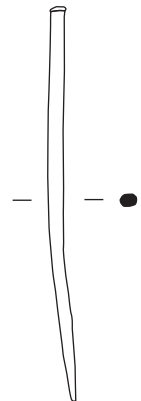
Iso 30536, Poinçon
Fer
US 10600



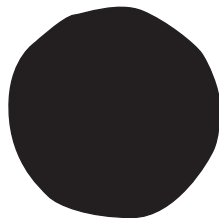
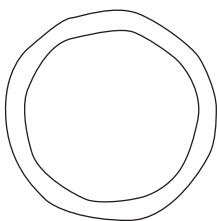
Iso 30208, Poinçon
Fer
US 6772



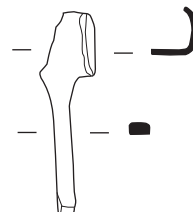
Iso 30409, lame
Fer
US 10704



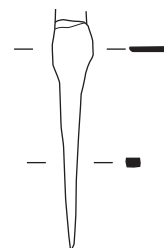
Iso 30216,
Dent de peigne à carder
Fer
US 10602



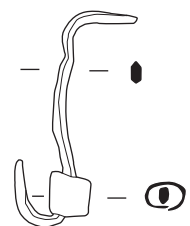
Iso 29700, Enclume
Fer
US 6770



Iso 30443, Indéterminé
Fer
US 10704

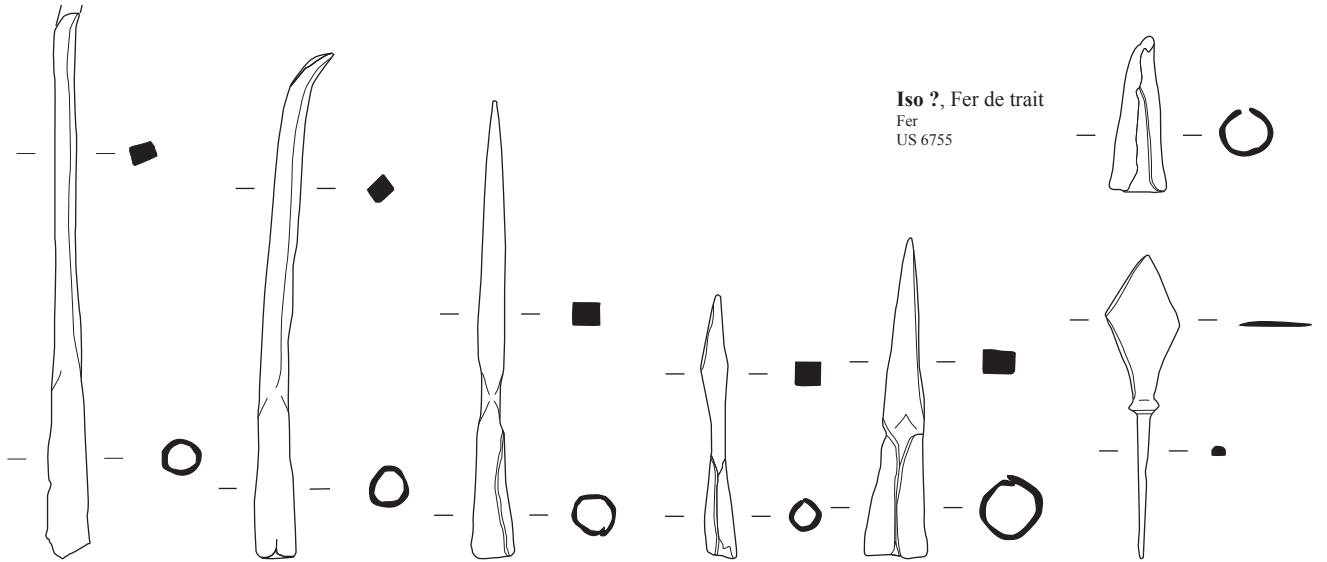


Iso 30060, Alêne
Fer
US 10602



Iso 30127, indéterminé
Fer
US 6755

0 5 cm



Iso ?, Fer de trait
Fer
US 6755

Iso 30562, Fer de trait
Fer
US 6783

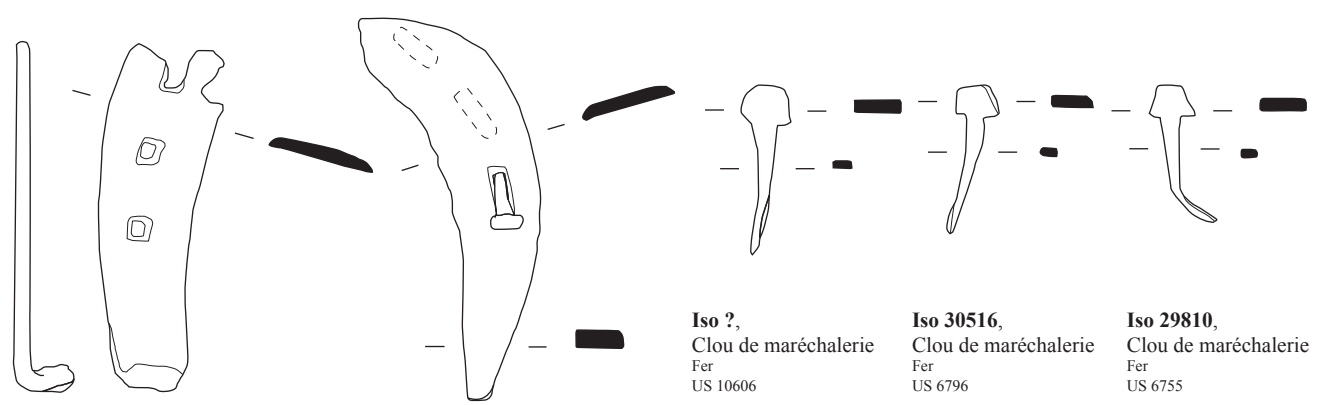
Iso ?, Fer de trait
Fer
US 10650

Iso 29946, Fer de trait
Fer
US 6755

Iso 30428, Fer de trait
Fer
US 10704

Iso 30025, Pointe à douille
Fer
US 10602

Iso 30035, Pointe de flèche
Fer
US 10602



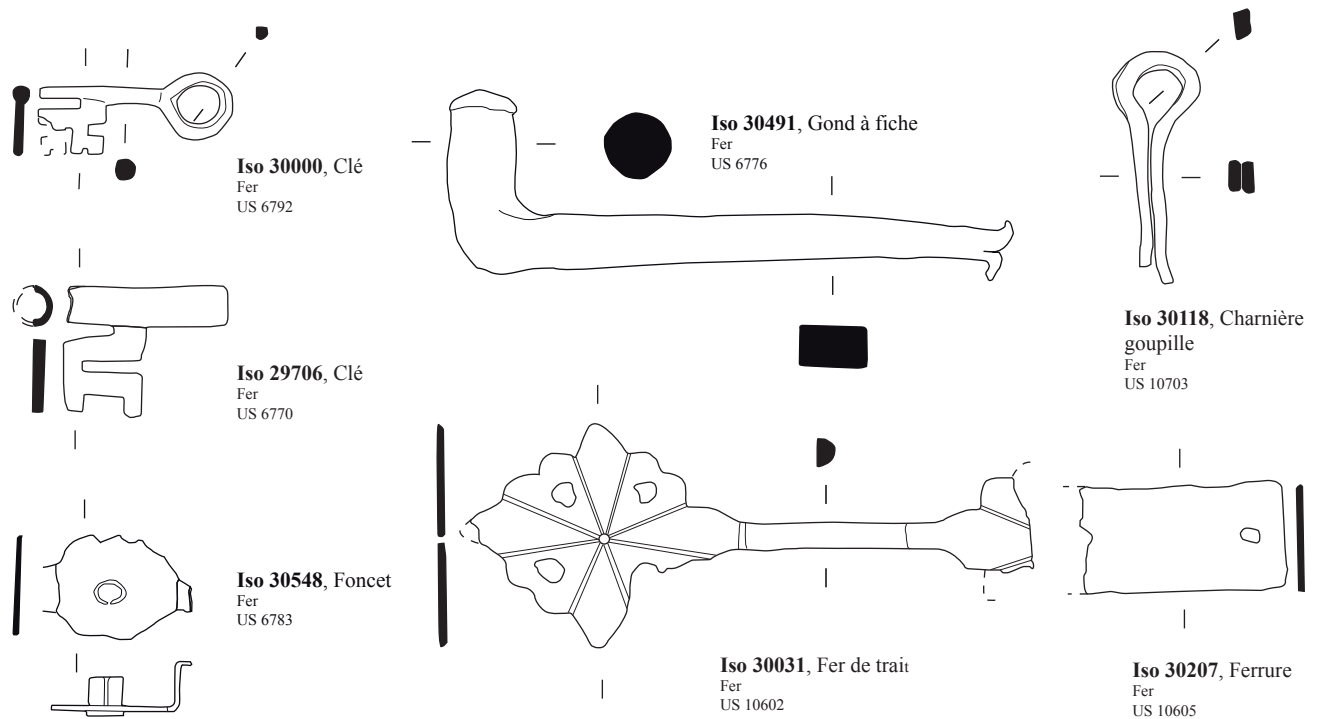
Iso 30426, Fer d'équidé
Fer
US 10704

Iso 29934, Fer d'équidé
Fer
US 6755

Iso ?,
Clou de maréchalerie
Fer
US 10606

Iso 30516,
Clou de maréchalerie
Fer
US 6796

Iso 29810,
Clou de maréchalerie
Fer
US 6755



Iso 30000, Clé
Fer
US 6792

Iso 30491, Gond à fiche
Fer
US 6776

Iso 29706, Clé
Fer
US 6770

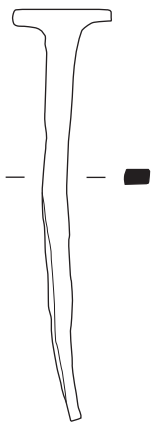
Iso 30118, Charnière
goupille
Fer
US 10703

Iso 30548, Foncet
Fer
US 6783

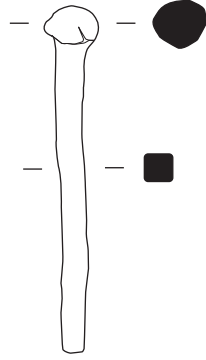
Iso 30031, Fer de trait
Fer
US 10602

Iso 30207, Ferrure
Fer
US 10605

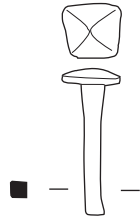




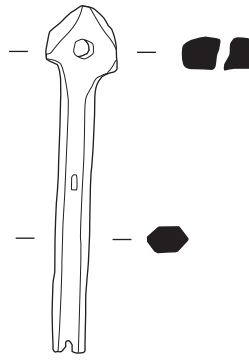
Iso 29718,
Clou de charpente
Fer
US 6770



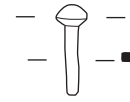
Iso 29826, Clou
Fer
US 6755



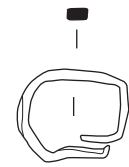
Iso 29945, Clou
Fer
US 6755



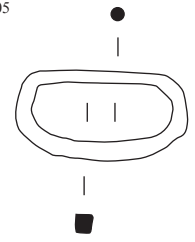
Iso 29702, Indéterminé
Fer
US 6770



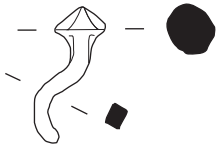
Iso 30147, Clou
Fer
US 6803



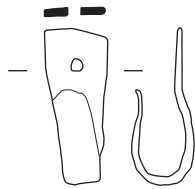
Iso 29925, Crampon
Fer
US 10605



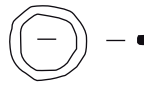
Iso 30402, Boucle
Fer
US 10704



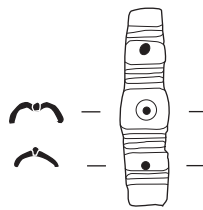
Iso 29956, Tourillon
Fer
US 6755



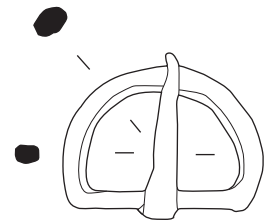
Iso 34456, Élément de fixation
Fer
US 6755



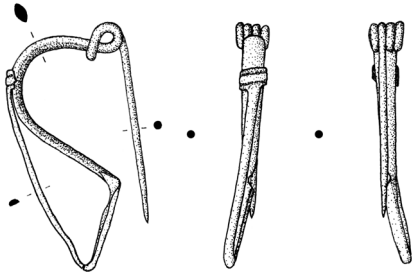
Iso 30106, Anneau
Fer
US 6788



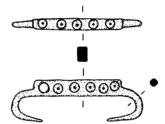
Iso 30130, Indéterminé
Fer
US 6755



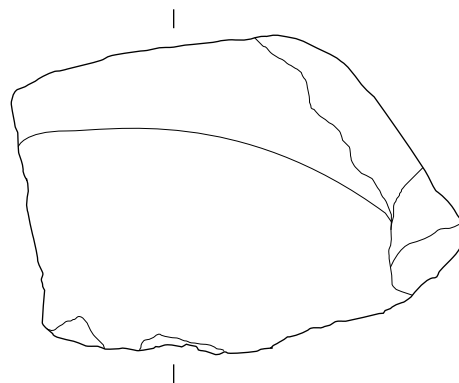
Iso 30329, Boucle
Fer
US 10602



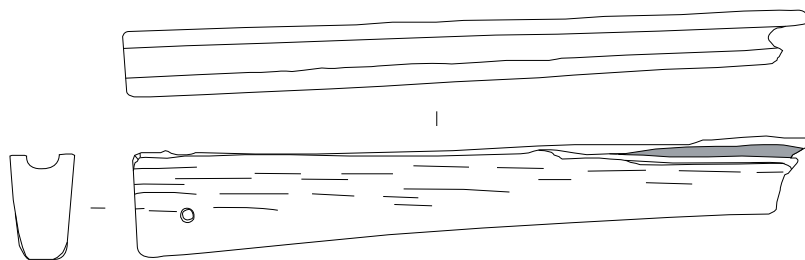
Iso 33044 et 33022, fibule
Bronze
US 6755



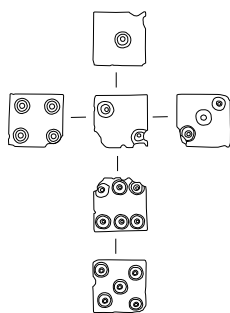
Iso 33031, agrafe à double crochet
Bronze
US 6755



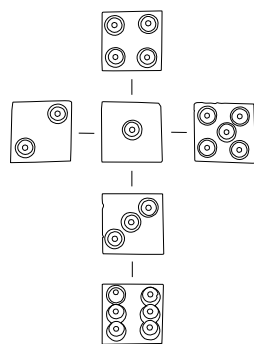
Iso 30679, Meule à main
Pierre
US 10601



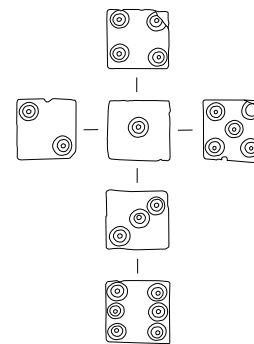
Iso 33015, Manche de couteau
Os
US 6776



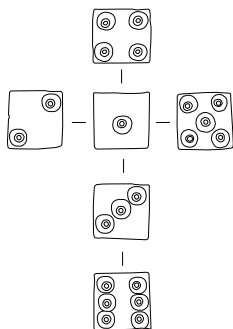
Iso 33016, Dé à jouer
Os
US 6776



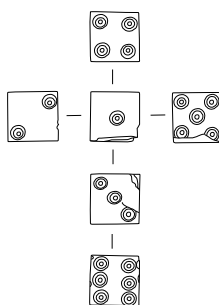
Iso 33017, Dé à jouer
Os
US 10602



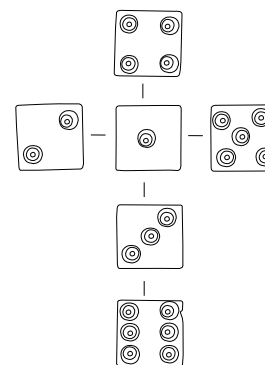
Iso 33018, Dé à jouer
Os
US 10602



Iso 33019, Dé à jouer
Os
US 10671



Iso 33020, Dé à jouer
Os
US 10606



Iso 33021, Dé à jouer
Os
US 6776

0 5 cm

Montréal-de-Sos 2007

Catalogue
du
petit mobilier métallique
non ferreux
(Michel Barrère)

Les travaux conduits en 2008 ont amené la mise au jour d'un lot de mobilier en alliage cuivreux médiéval quantitativement supérieur à ceux des années précédentes (28 éléments pour 24 en 2007), dont la détermination a été menée comme à l'accoutumée « en aveugle » au regard des conditions de la fouille, et notamment du diagramme stratigraphique. Ils ont été rassemblés en deux planches dont l'une est prioritairement consacrée aux accessoires du vêtement. Comme l'année précédente, c'est cette catégorie qui apparaît nettement majoritaire alors que l'on retrouve également une sous représentation certaine des tôles d'applique utilitaires. On peut considérer ce fait comme révélateur de conditions de vie résidentielle ou militaire éloignées de la nécessité d'un artisanat domestique induit par des nécessités productives. L'armement se trouve également représenté par deux nouvelles bouaterolles, de même que les « loisirs » au titre desquels on mentionnera une guimbarde et un grelot.

La répartition chronologique confirme le spectre entrevu à l'occasion des campagnes précédentes avec une représentation sensible du début du XIII^e siècle, quelques témoins isolés illustrant la période suivante, et une représentation massive allant de la transition XIII^e/XIV^e siècle à la deuxième moitié de celui-ci. L'occupation du premier tiers du XIII^e siècle se trouve ainsi confirmée par l'applique n° 33041 (US 6804), la boucle 33047 (US 6796) ainsi que par les appliques décoratives n° 33023 (US 10671) et n° 33024 (US 10606) identiques à celles mises au jour sur le site en 2005 (n° 17055, US 1118) et 2007 (n° 28509, US 10104) : cette répétition et la répartition dans des US distinctes d'une série ayant pu décorer à l'origine un même meuble meublant doit conduire à s'interroger sur l'ampleur des remaniements consécutifs à cette première occupation, s'il ne s'agit pas de niveaux en place.

La répartition quantitative fait apparaître la représentation très importante de l'US 10602 (8 éléments) dont la juxtaposition évoque une large première moitié du XIV^e siècle. Il en va de même pour l'US 10704 (quatre éléments), qui évoque une ambiance similaire sans que l'on ait le sentiment que le dernier tiers du siècle soit expressément représenté.

Le catalogue est présenté par n° d'US selon une numérotation croissante, et renvoi au n° suivis sur les deux planches associées.

Catalogue

US 6750 inf.

n° 33037

H. 23,5 ; l. 17,2 ; ép. tôle 0,3. Pds. 1,50.

Fragment proximal d'une bouaterolle (?) en tôle repliée et déformée, bordure supérieure décorée d'échancrures, face antérieure marquée d'un ajour rectangulaire surmonté de traits horizontaux incisés. Pl., n° 27.

US 6755

n° 33043

13,6 x 6,3 ; ép. 0,2. Pds. 0,19

Plaquette d'applique carrée en tôle fine découpée, repliée. Une perforation centrale, deux autres dans des angles opposés. Pl., n° 20.

n° 33049

L. 59,1 ; l. 7,3 à 19,3 ; ép. 1,7 à 4. Pds. 6,36

Guimbarde de forme classique, enserrant une lame brisée en fer. Tiges de section losangique décroissante, séparées de la partie proximale ovale par un léger bourrelet dégagé par des incisions latérales, sur l'avant comme sur le revers. Traces d'ébarbage et de finition à la lime. Ce décor et cette technique invitent à l'associer aux productions du XIV^e siècle. Pl., n° 17

US 6770

n° 33050

19,7 x 17,3 ; H. 9,6 ; ép. tôle 0,3 à 0,4. Pds. 1,13

Hémisphère supérieur de grelot, perforation au sommet pour l'attache disparue, base déformée. Pl., n° 21.

US 6783

n° 33051

H. 46 ; l. 16,3 à 21,6 ; ép. 3,8 à 11,7 ; ép. tôle 0,3. Pds. 4,52.

Bouterolle en tôle repliée et refoulée à la base. La face antérieure est marquée par deux ajours autour d'une tige axiale brisée à la naissance, et par un décor de traits incisés. Pl., n° 26.

US 6796

n° 33047

L. tot. 54,2. Boucle 29,8 x 15,9 ; ép. traverse proximale 2 ; ép. traverse distale 3,2. Chape 41,5 x 23,3 à 24,5 ; ép. avers 0,5 ; ép. revers 0,3 à 0,4. Rivets L. max cons. 6 ; diam. tête 2 à 5,9. Pds. 12,21

Boucle et chape articulée. Boucle à fenêtre unique, traverse proximale de section réduite, traverse distale ovalisée portant un long bourrelet axial dégagé par deux incisions latérales. Celui-ci porte l'encoche de repos de l'ardillon, flanquée de traits incisés transversaux qui conservent les traces d'une dorure. Chape en léger trapèze marquée du côté distal par une profonde encoche en U et des échancrures d'angle, et du côté proximal par trois découpes triangulaires. La face supérieure dorée présente un champ central vide limité par un rectangle incisé, lui-même bordé par deux files de points triangulaires opposés par leur base que l'on retrouve également sur les pattes de la charnière. Du côté proximal, quatre groupes de trois traits divergents entre les découpes triangulaires composent un motif autonome. Les quatre rivets subsistent, à tête sub-conique inégale et tige repliée sur le revers. On remarque sur la charnière les traces d'oxydes correspondant à un ardillon en fer, conséquence d'une très probable réparation.

Ce type de boucle à fenêtre unique, associé à une chape de grande taille, est rarement signalé en Midi-Pyrénées où l'usage de la boucle à double fenêtre domine très largement à la période considérée, mais se rencontre plus fréquemment en Languedoc oriental. Datation proposée circa 1220-1250. Pl., n° 1.

US 6804

n° 33041

24,3 x 23,1 ; section tige 2 x 3,4 à 5. Pds. 3,70

Applique longiligne brisée et repliée, divisée en trois branches : la branche d'axe, plus large, se divise en deux branches secondaires qui s'achèvent par une otelle excentrée. Face inférieure plate, face supérieure bombée et dorée portant un décor d'incisions biaisées parallèles. Ce type d'applique, caractérisant probablement le décor d'un meuble meublant, semble caractéristique au plan régional du premier tiers du XIIIe siècle. De nombreux exemplaires similaires sont connus, à Montségur par exemple, mais surtout au donjon de Fenouillet dans les Pyrénées-Orientales (fouille David Maso). Pl., n° 18.

US 10129

n° 33039

19,5 x 17 ; H. 8,5 ; ép. tôle 0,3. Pds. 1,03

Hémisphère inférieur de grelot, légèrement déformé. Ame composée de deux ajours circulaires reliés par une fente en découpe. Pl., n° 22.

n° 33036

15,7 x 14,7 ; section 1,4 x 1,7 ; section extrémité 2,3 x 2,1. Pds. 0,88

Fil de cuivre enroulé en anneau, une extrémité brisée, l'autre présentant une terminaison épaissie. Pl., n° 23.

US 10602

n° 33032

15 x 14 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 2,1. Pds. 0,28

Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes, et marqués par une dépression centrale. Pl., n° 11.

n° 33029

16,1 x 10,8 (cons.) ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 2,5. Pds. 0,18.

Paillette incomplète en tôle fine emboutie, perforation dans le segment central. Celui-ci est flanqué de deux ergots opposés et, sur les autres, se trouve prolongé par deux ailes triangulaires présentant trois petites perforations, et dont les angles sont fleuronés. Pl., n° 9.

n° 33026

L. 35,4 ; section max. 3 x 2,5. Pds. 0,45

Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 2.

n° 33046

L. 31 ; section max. 3,1 x 2,6. Pds. 0,73

Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 3.

n° 33027

L. 22,6 ; ép. tôle 0,2. Pds. 0,22

Ferret de lacet écrasé et déformé. Pl., n° 5.

n° 33033

Diam. 18 ; l. 3,2 à 3,8. Pds. 1,13

Anneau-bague, face externe carénée, section en triangle isocèle aplati. Pl., n° 16.

n° 33030

20,2 x 16,6 ; ép. traverse proximale 1,9 ; ép. traverses latérales 2,3 à 2,4 ; ép. traverse distale 2,5. Pds. 2,18

Bouclette à fenêtre simple, traverse proximale réduite de section quadrangulaire, traverse distale portant un ergot saillant traversé par l'encoche de repos de l'ardillon disparu. Face inférieure plate, traces nombreuses d'ébarbage et de finition à la lime. Pl., n° 6.

n° 33046

Paillette diam. 10,9 à 11,2 ; ép. 0,3. Rivet L. 5,5 ; tête diam. 3,7 à 3,9. Pds. 0,55

Paillette ou moins probablement rondelle de contre-rivure en tôle circulaire à perforation centrale, retenant un rivet à tête hémicylindrique haute et tige brisée. Pl., n° 13.

US 10606

n° 33025

16,8 x 8,8 (cons.) ; ép. 0,5. Pds. 0,44

Fragment proximal de chape au petit côté concave, brisé au niveau de deux trous de rivet. Décor incisé de files de points triangulaires opposés par leur base. Pl., n° 8.

n° 33024

20,5 x 17,3 ; ép. 0,2 à 0,4. Pds. 0,79

Applique légèrement déformée, une perforation à chaque angle. Face supérieure dorée portant un décor embouti apparaissant en léger relief, composé de quadrilobes reliés par des losanges sur un fond de grènetis, limité par une bordure. Cet exemplaire, tout comme le n° 33023 issu de l'US 10671, renvoie à une série représentée sur le site par des exemplaires mis au jour à l'occasion des campagnes précédentes, et plus largement à de nombreuses découvertes similaires régionales. Pl., n° 14.

US 10606 inf.

n° 33035

18,4 x 12,3 ; ép. tôle 0,4 à 0,6 ; ép. tot. 3,5. Pds. 0,72.

Fragment de tôle d'applique cintrée aux longs côtés rabattus. Pl., n° 19.

US 10655

n° 33028

Diam. 7,9 à 8,1 ; ép. 1,3. Pds. 0,27

Annelet moulé et ébarbé. Pl., n° 25.

US 10671

n° 33023

11 x 9,8 ; ép. 0,3 à 0,4. Pds. 0,28

Angle brisé d'une applique à face dorée et décor embouti identique au n° 33024 issu de l'US 10606. Bordure marginale divisée par

une incision parallèle au bord. Pl., n° 15.

US 10700

n° 33053

L. 44,8 ; section 3,3. Pds. 3,12

Fragment d'objet indéterminé composé une tige de forte section carrée, une extrémité déformée et sectionnée. Pl., n° 28.

US 10704

n° 33038

L. 25,2 ; section max. 2,5 x 2,1. Pds. 0,43

Ferret de lacet composé d'une fine tôle enroulée en cône allongé. Pas de rivet à la base. Pl., n° 4.

n° 33034

Diam. 12,4 à 12,5 ; section 1,3. Pds. 0,31

Annelet en fil de cuivre, déformé et ouvert. Pl., n° 24.

n° 33045

15,5 à 16,3 x 10 (cons.) ; ép. 0,4. Pds. 0,40

Fragment proximal de chape ou de mordant en léger trapèze, au petit côté entaillé par deux découpes triangulaires, brisé au niveau de trois perforations alignées flanquées d'un trait incisé. Pl., n° 7.

n° 33042

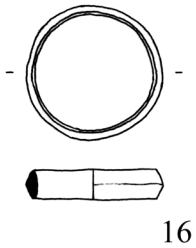
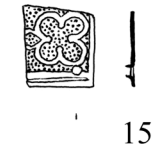
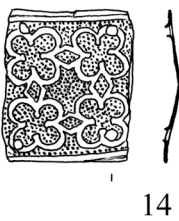
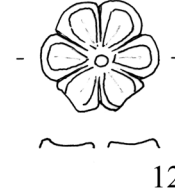
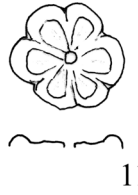
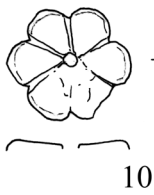
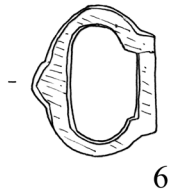
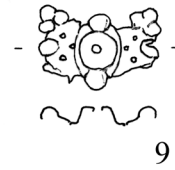
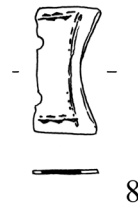
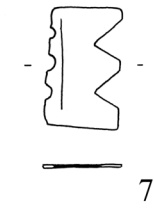
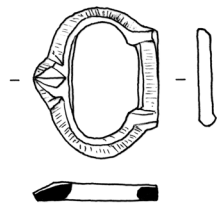
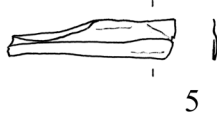
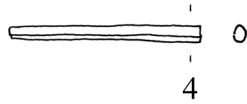
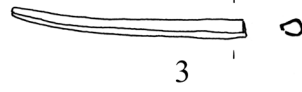
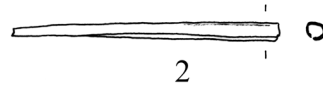
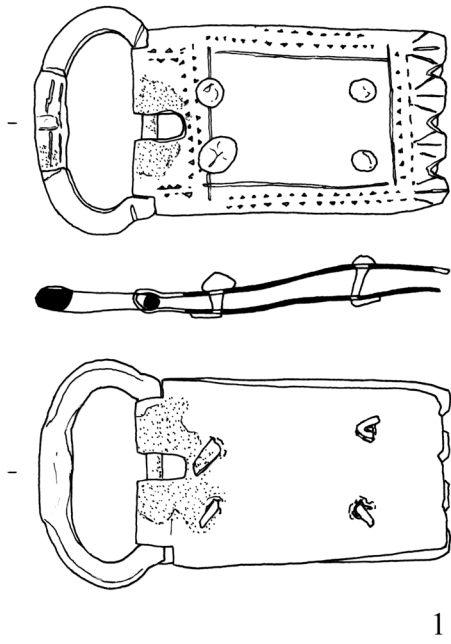
16,3 x 15 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 1,6. Pds. 0,24

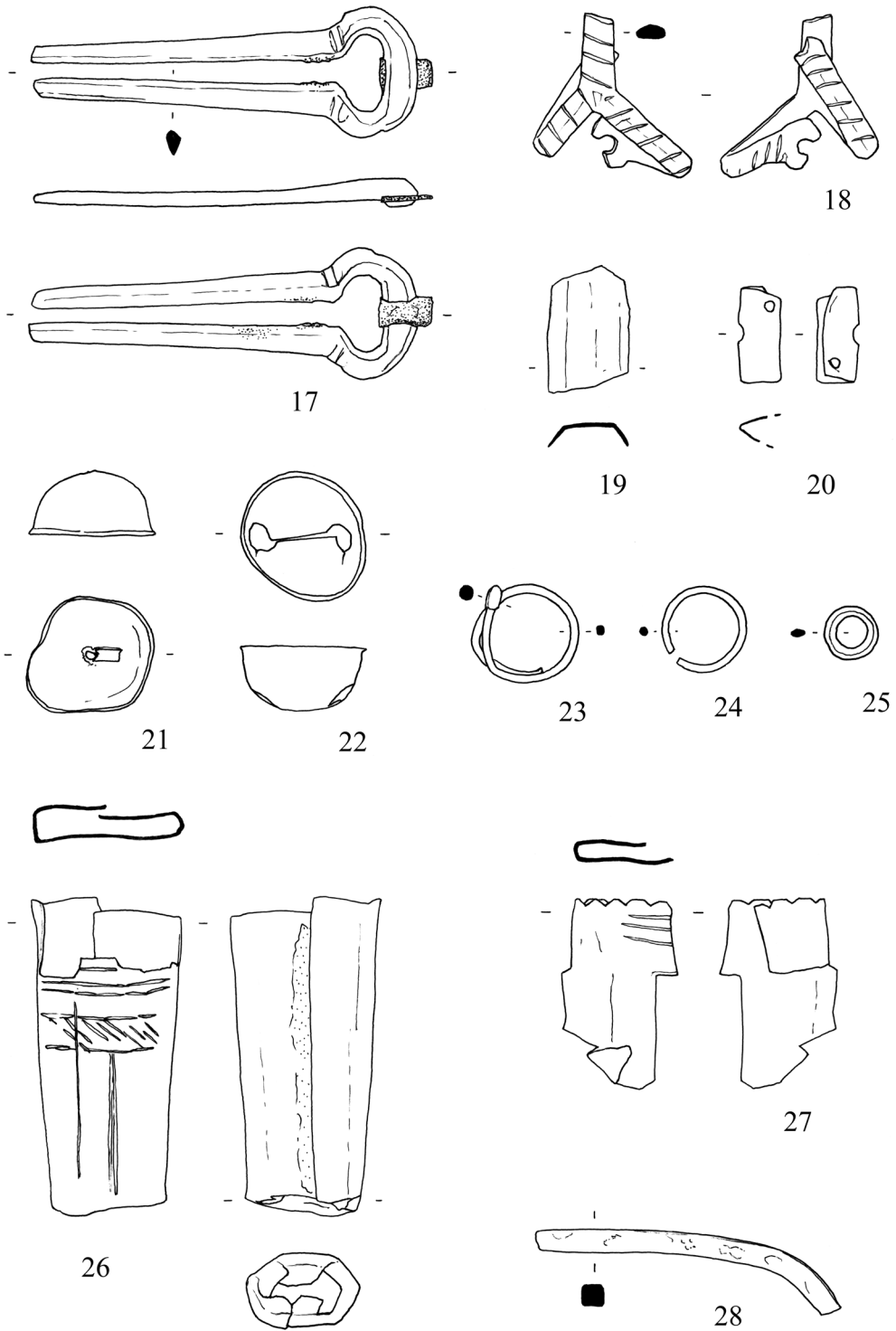
Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes. Pl., n° 10.

n° 33048

15,5 x 14,5 ; ép. tôle 0,2 ; ép. tot. 1,3. Pds. 0,27

Paillette en tôle emboutie, déformée. Contour sexfolié et perforation centrale. Pétales séparés par des gouttières rayonnantes, et marqués par une dépression centrale. Pl., n° 12.





0 2 cm

Ardoises et lauzes gravées

Florence GUILLOT

Sont présentés 64 fragments d'ardoises et lauzes gravées pour 75 faces gravées. Leur nombre, en augmentation, peut être dû au soin des fouilleurs maintenant très sensibilisés à ce type de vestiges.

Origine : roches sédimentaires marneuses métamorphisées plus ou moins calcaires.

Type des ardoises :

Type A : schistosités très marquées, ardoises composées de schistes ardoisiers peu calcaires, très friables.

Type B : schistosités moins marquées, ardoises plus calcaires et moins litées.

Les lauzes sont toutes du même type : lauzes calcaires issues de schistes calcaires.

Les traits, plus ou moins marqués, sont tous patinés, de couleur sombre.

Zone 6

U.S. 6750

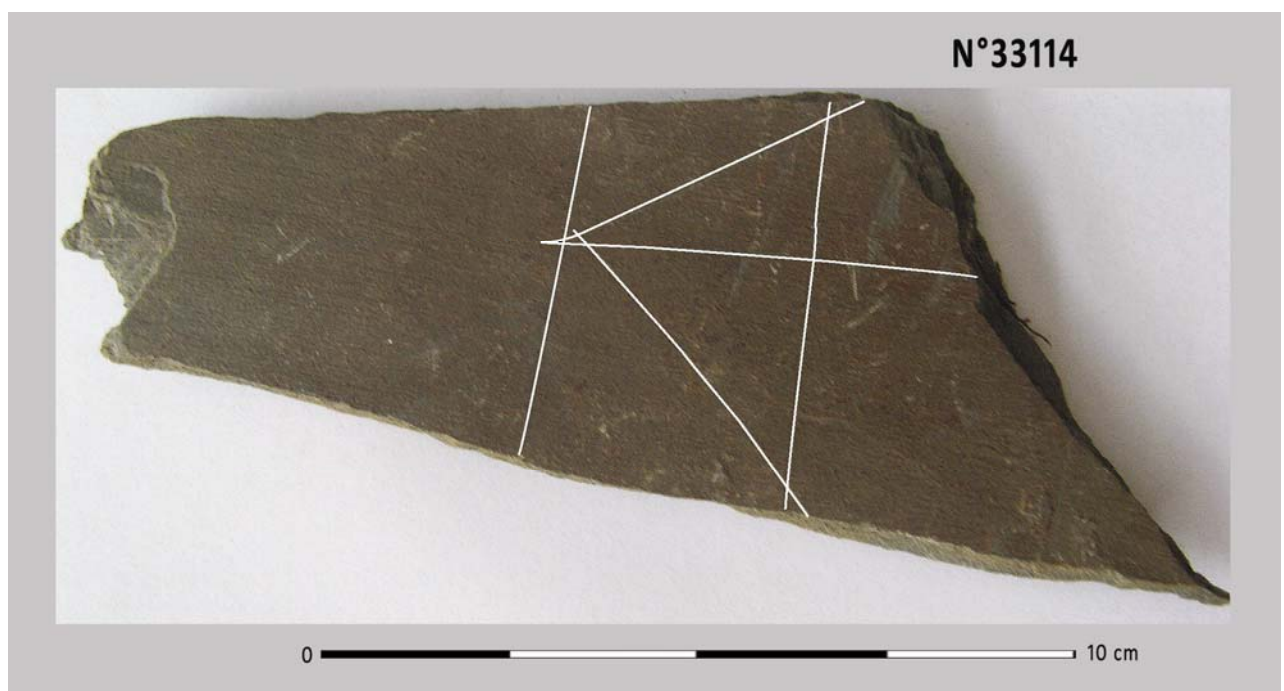
N° 33114

16,2 cm x 5,5 cm, épaisseur 6 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Il est possible que ce fragment soit issu du même morceau d'ardoise que les n° 33115 et 33116, même s'ils ne recollent pas.

La gravure semble être un fragment de table de jeu de marelle. Elle est relativement profonde mais très fine (peu large).



N° 33115

9,3 cm x 5,0 cm, épaisseur 5,5 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Un bord est taillé droit.

Des traits orthogonaux et bissecteurs font penser à une table de jeu.

Il est probable que ce fragment soit issu du même morceau d'ardoise que les n° 33114 et 33116, même s'ils ne recollent pas entre eux.



N° 33116

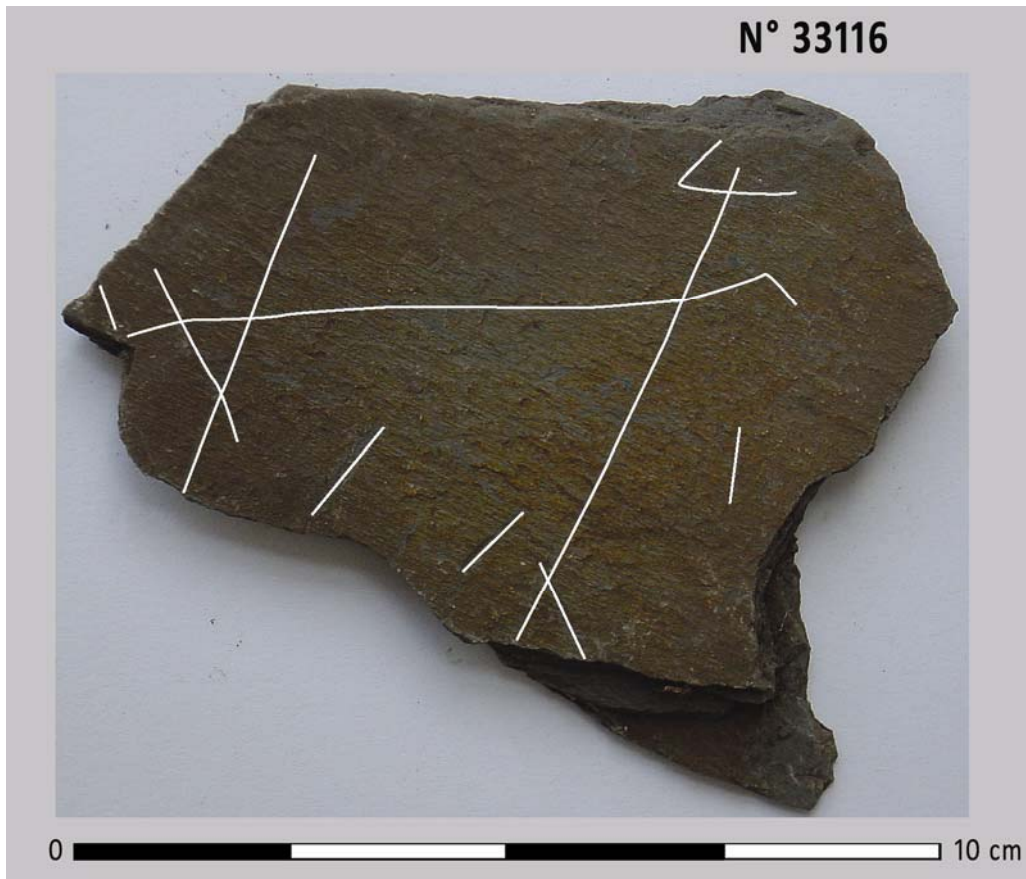
Fragment d'ardoise de type B.

10,4 cm x 6,2 cm, épaisseur 6,2 mm.

Le tracé est constitué de quelques traits très peu profonds et globalement orthogonaux.

Deux traits plus courts et plus profonds paraissent ne pas avoir été gravés mais être dus à des coups et frottements.

Il est probable que ce fragment soit issu du même morceau d'ardoise que les n° 33115 et 33114, même s'ils ne recollent pas entre eux.



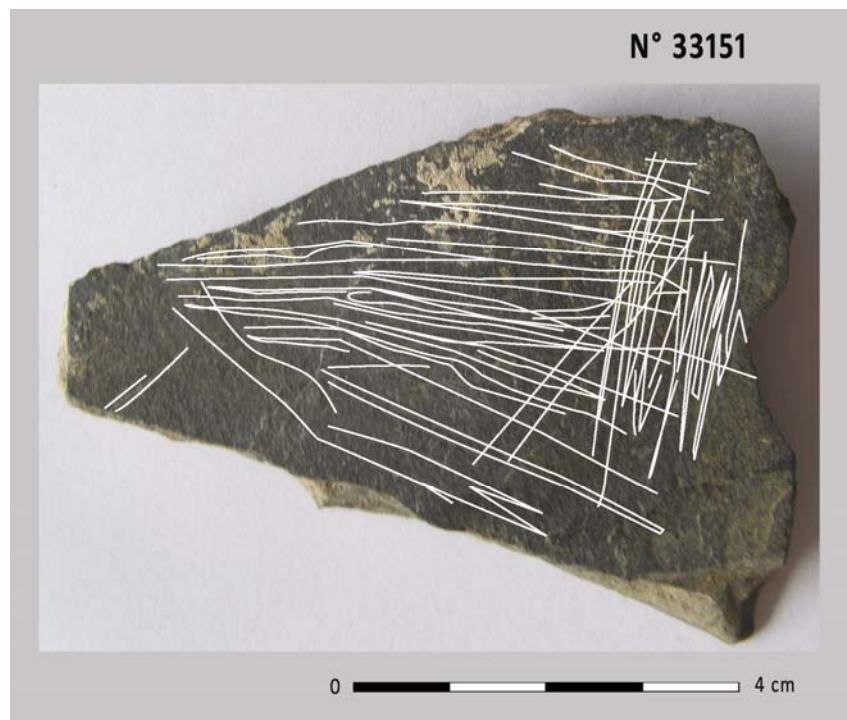
U.S. 6755

N° 33151

7,8 cm x 5,5 cm, épaisseur 9 mm.

Fragment de lauze.

Un peu de chaux recouvre ce fragment qui comporte de très denses gravures, bien marquées et quadrangulaires.



U.S. 6770

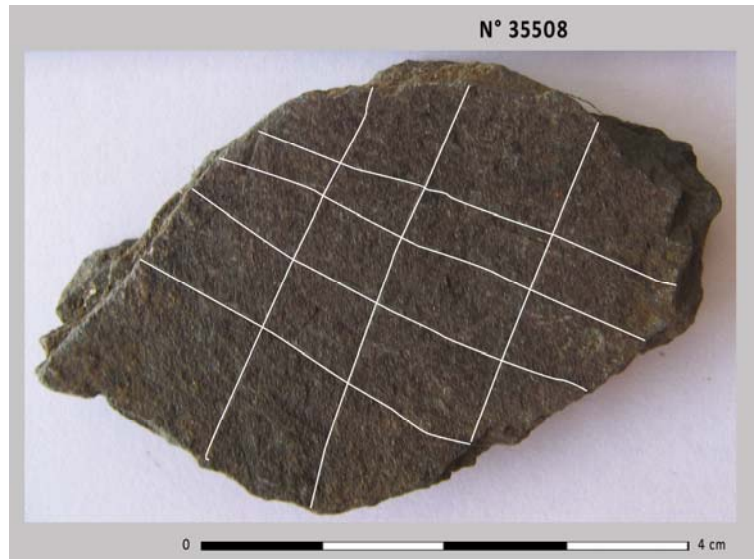
N° 35508

Fragment d'ardoise de type A.

5,5 cm x 3,2 cm, épaisseur 5,5 mm.

Sur une des faces de ce petit fragment d'ardoise, est gravé un quadrillage très léger aux petites cases.

Malgré le rapprochement de forme avec le verso de la n° 35501, il n'est pas possible qu'il s'agisse de la même ardoise.



N° 35501

Fragment d'ardoise de type A.

7,5 cm x 7 cm, épaisseur 4,5 mm.

Sur la face nommée « recto » apparaît un « gribouillage » sans forme évidente.

Sur la face nommée « verso », les traits sont moins profonds et matérialisent un quadrillage aux petites cases.



N° 35507

Fragment d'ardoise de type A.
6,1 cm x 3,5 cm, épaisseur 5 mm.
Quelques petits traits fins mais bien
marqués sont visibles sur ce petit
fragment d'ardoise très schisteuse.



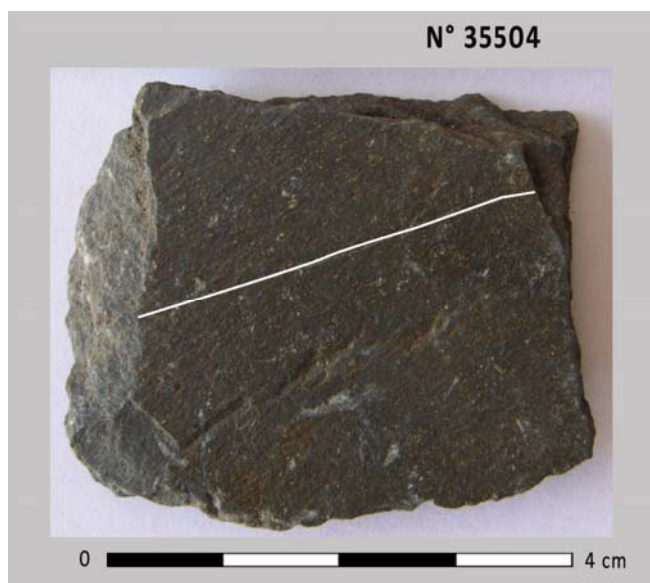
N° 33157

Fragment d'ardoise de type A.
4 cm x 4,2 cm, épaisseur 3 mm.

Un léger quadrillage recouvre ce petit fragment.

N° 35504

Fragment d'ardoise de type A.
4,1 cm x 3,4 cm, épaisseur 5 mm.
Un seul trait est visible sur ce tout
fragment.



petit

N° 35509



Fragment d'ardoise de type A.
4 cm x 3 cm, épaisseur 3,5 mm.
Le fragment est petit mais comporte
plusieurs traits peu profonds. Deux
d'entre eux forment des angles très
fermés.

N° 33137

Fragment d'ardoise de type A. Un bord est taillé en biseau, la taille recoupant la gravure.
5,5 cm x 5,3 cm, épaisseur 5 mm.
Ce fragment comporte quelques traits droits et peu marqués.



N° 33158

Fragment d'ardoise de type A.

13,7 cm x 9,3 cm, épaisseur 7 mm.

Deux bords adjacents sont taillés droits, ce qui donne à ce fragment d'ardoise un aspect très pointu. La taille recoupe les gravures.

Il s'agit clairement du fragment d'une forme de table de jeu nommée « triple enceinte » par Pierre Campmajo.



N° 33178-33179-33180



Il s'agit de trois fragments d'une même lauze. Un bord est taillé en bord droit.

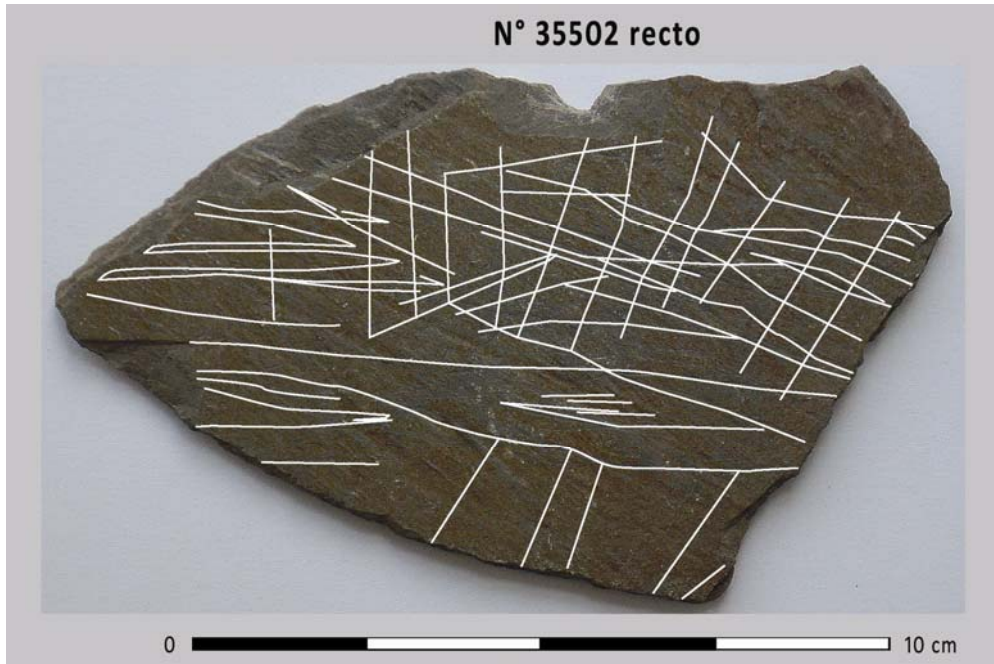
22 cm x 18,5 cm, épaisseur 10 mm.

Une forme du type des « triples enceintes » de Pierre Campmajo est gravée sur la lauze. Elle mesure 12 à 14 cm de côté et est constituée de 3 carrés concentriques dont les côtés sont chacun recoupé perpendiculairement et en leur centre par un trait. La table de jeu est complète.

N° 35502

Fragment d'ardoise de type B.

12,6 cm x 7,5 cm, épaisseur 5 mm.



Une des faces comporte quelques restes d'adhérences de chaux.



L'ardoise est gravée sur ses deux faces.

La face nommée « recto » comporte des tracés denses souvent orthogonaux recouverts par d'autres qui semblent être des ratures. Les tracés sont nets et relativement profonds.

La face nommée « verso » comporte des tracés orthogonaux moins profonds et presque aussi denses, dessinant une grille de petites cases rectangulaires.

U.S. 6788

N° 34778

Fragment d'ardoise de type B.

Diamètre 2,8 à 3,3 cm, épaisseur 8 mm.

Il s'agit d'un jeton de jeu taillé en forme arrondie dans une ardoise.

Sur la face nommée « recto » est gravé un cercle partagé en 8 portions. La gravure a été réalisée après la taille en arrondi. Son objectif est clairement de marquer le jeton.

Sur la face nommée « verso » quelques traits sous la forme de ratures apparaissent. Il est moins certain que l'on ait voulu marquer le verso et il pourrait s'agir de gravures antérieures à la taille en arrondi.



U.S. 6775

N° 33155

Fragment d'ardoise de type A.

7,3 cm x 5,9 cm, épaisseur 4 mm.

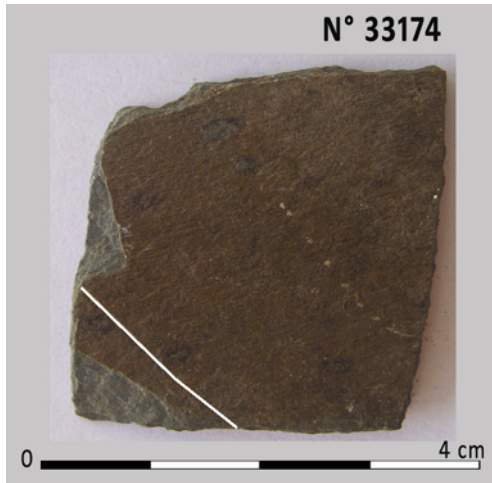
Deux traits curvilignes sont recoupés par des traits perpendiculaires aux premiers et parallèles entre eux. Un grand trait informe traverse le fragment d'ardoise et de l'autre côté un morceau de trait rectiligne apparaît.



Zone 10

U.S. 10100

N° 33174



Fragment d'ardoise de type A.
2,8 cm x 3 cm, épaisseur 2,5 mm.
Tout petit fragment d'ardoise sur lequel on discerne un
seul trait.

N° 33176

Fragment d'ardoise de type B.
6,8 cm x 6,1 cm, épaisseur 3 mm.

Le tracé est très peu profond, composé de quelques traits.



N° 33175

Fragment d'ardoise de type B.
6,7 cm x 3,3 cm, épaisseur 5 mm.

Un seul trait (vertical à droite) semble être une gravure. Les deux autres traits pourraient avoir
été faits par frottement.



N° 33166

Fragment de lauze.

5 cm x 3,7 cm, épaisseur 8 mm.

Sur la face nommée « recto », une gravure très nette dessine deux ensembles « en miroir » ayant des formes de cornes.

Sur la face nommée « verso », la gravure est du même type, mais seulement deux petits traits sont visibles. Ils ont le même écartement que sur la face « verso ».



N°33127

4,6 cm x 6,7 cm, épaisseur 3,8 mm.

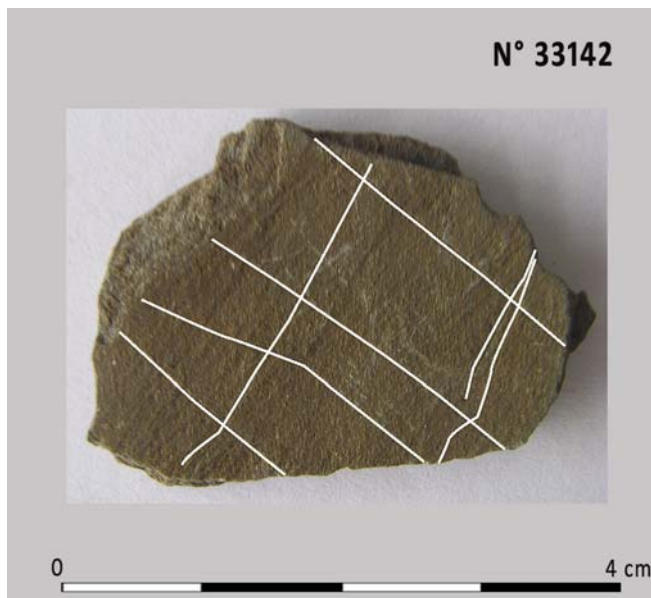
Fragment d'ardoise de type B.

Le tracé très net révèle un fragment de table de jeu de marelles dont on voit bien une partie de l'une des cases avec ses bissectrices.



U.S. 10602

N° 33142



Fragment d'ardoise de type A.

3,4 cm x 2,5 cm, épaisseur 4 mm.

Un quadrillage léger mais bien lisible recouvre ce tout petit fragment. Les cases créées sont très petites.

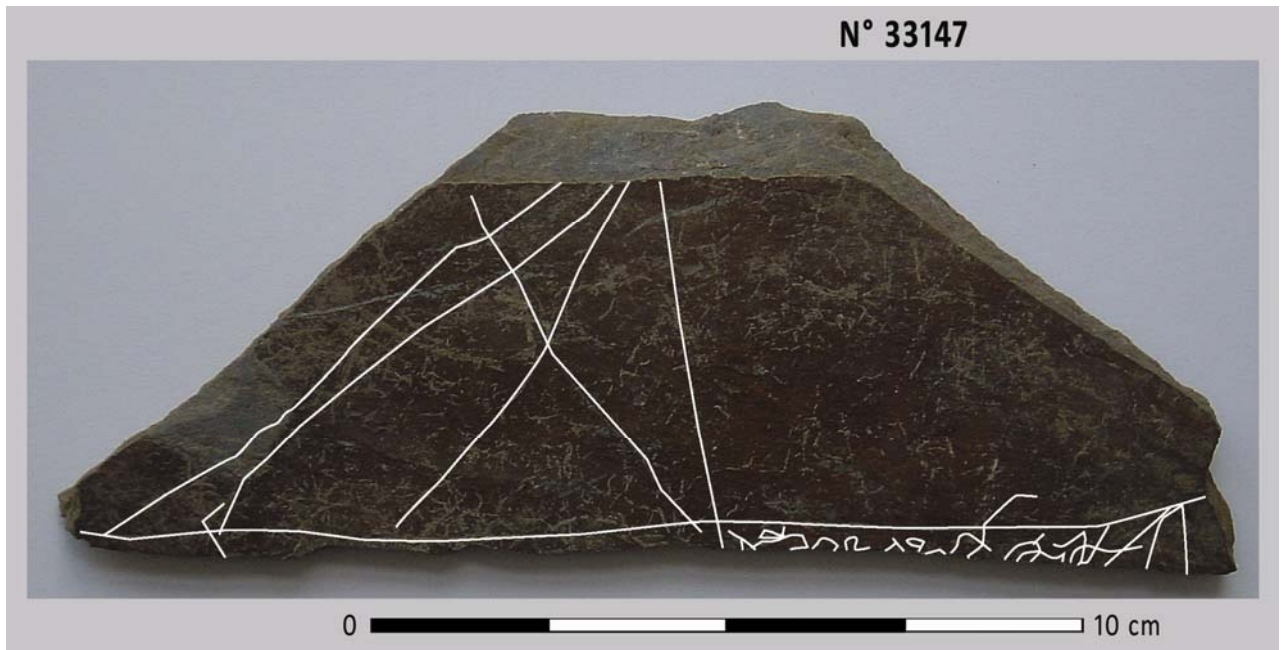
N° 33147

Fragment d'ardoise de type B.

16,5 cm x 6,0 cm, épaisseur 5 mm.

Un cadre composé de tracés orthogonaux et bissecteurs pourrait être le fragment d'une table de jeu.

En dessous du trait le plus grand, apparaissent des tracés désordonnés qui ont malheureusement été recoupés par la taille en biseau du bord de l'ardoise. Ils sont bien gravés, profondément.



U.S. 10606

N° 33138

Fragment d'ardoise de type A.
5,5 cm x 5,8 cm, épaisseur 5 mm.

Deux petits traits perpendiculaires sont
visibles sur ce petit fragment.



U.S. 10655

N°33177

Fragment de lauze fine.



9,3 cm x 6,9 cm, épaisseur 6 mm.

A gauche, la lauze est couverte d'une sorte de petit gribouillis.

Sur deux traits parallèles, simulant deux axes, sont dispersées régulièrement des gravures de traits en angles droits depuis l'axe, mais dont l'extrémité se termine par un nouvel angle. Quelques autres traits sont gravés à la base, ils sont désordonnés entre traits et boucles associées. La gravure est profonde.

N° 33120

Fragment d'ardoise de type B.

Diamètre 4,8 à 4,5 cm, épaisseur 4 mm.

Elle mesure globalement le même diamètre que les autres ardoises taillées en rond et gravées retrouvées (34779, 34374), mais on trouve des ardoises taillées en rond à différents diamètres.

Elle est gravée sur ses deux faces.

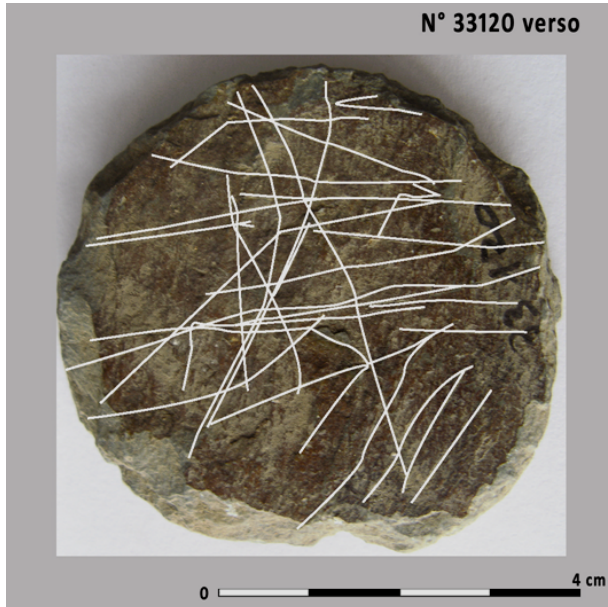
Sur la face nommée « recto », on remarque deux traits quadrangulaires et centraux par-dessus lesquels on a gravé de petits traits de toutes formes.

Sur la face nommée « verso », deux traits non orthogonaux sont chargés de « ratures » moins curvilignes que sur le recto.

Sur cette face, il est très clair que les gravures ont été réalisées après la taille en arrondi de l'ardoise.

Il s'agit donc très probablement de marquages réalisés pour différencier un jeton et différencier ses deux faces l'une de l'autre.





U.S. 10671

N° 33156.

Fragment d'ardoise de type B.

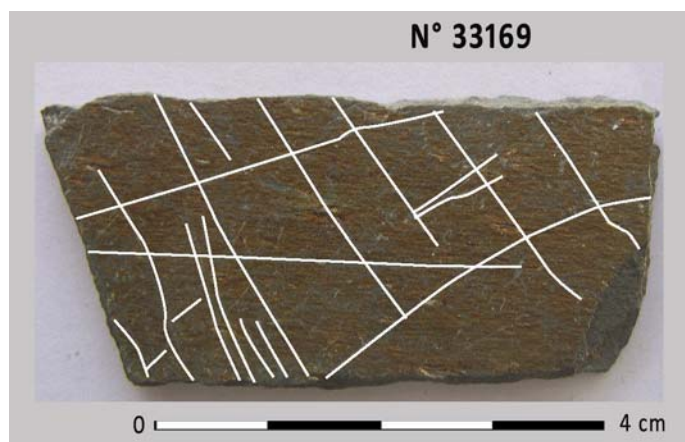
6,5 cm x 6,4 cm, épaisseur 8 mm.

Un seul trait a été découvert sur ce fragment.



U.S. 10700

N° 33169



4,7 x 2,3 cm, épaisseur 3,2 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

Le fragment révèle quelques traits orthogonaux et un bissecteur. Il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.

N° 33170

4 cm x 4,6 cm, épaisseur 8,5 mm

Fragment de lauze.

Deux traits gravés perpendiculairement pourraient permettre de supposer qu'il s'agit d'un fragment d'une table de jeu. Mais la petitesse du fragment ne permet pas d'en être sûr.



N° 33186

10,5 cm x 7,3 cm, épaisseur 6 mm.

Fragment d'ardoise de type B avec un bord biseauté.



Quelques traits parallèles peu profonds et de longueurs disparates, sont gravés sur l'une des faces de l'ardoise.

U.S. 10702

N° 33173

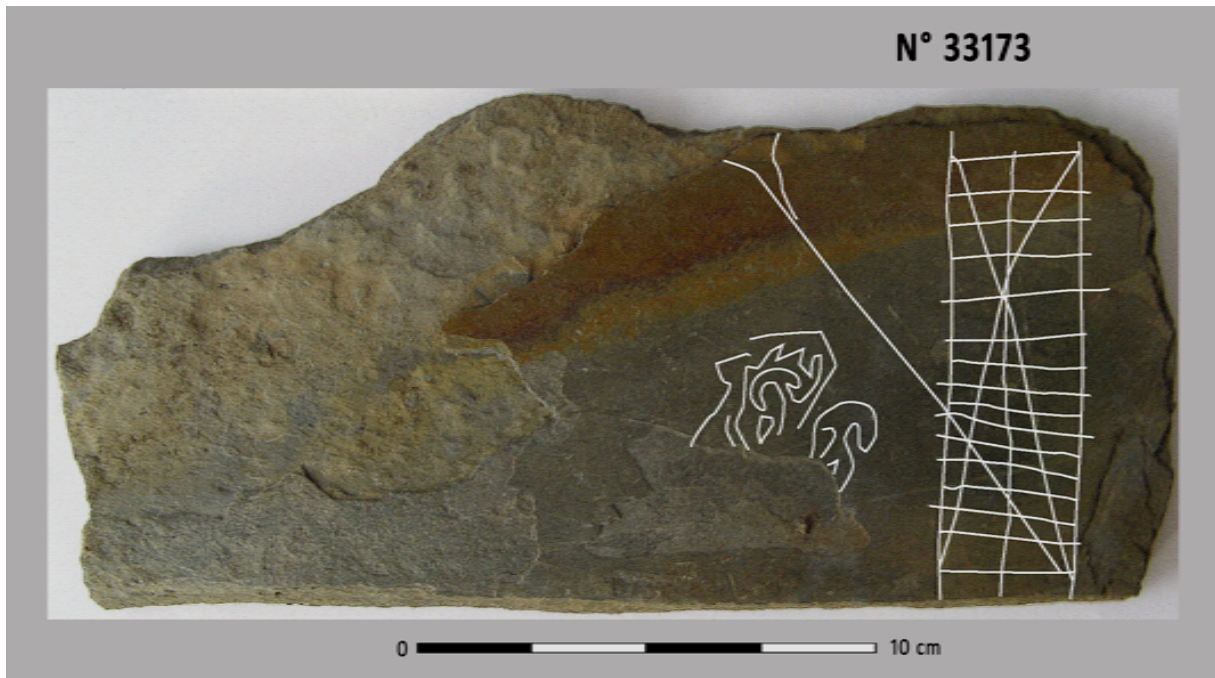
Fragment d'ardoise de type A.

23 cm x 10,4 cm, épaisseur 6 mm.

Un bord taillé droit recoupe la gravure.

La gravure est en deux parties différentes. Un quadrillage ayant la forme d'une « échelle double » recoupé par deux grandes bissectrices et mesurant 10,5 cm de long sur 3 de large peut difficilement être une table de jeu vu la petitesse des cases (hauteur de 0,9 à 0,3 cm).

Sur le côté, une figure -incomplète car l'ardoise est cassée- est constituée de courbes sans que l'on puisse deviner ce qu'elle pouvait représenter.



N° 33185

Fragment d'ardoise de type B.

5,5 cm x 4,8 cm, épaisseur 3 mm. Il pourrait s'agir de la même ardoise que les n° 33126 et 33125 étudiées ci-dessous.

De la chaux recouvre les gravures et le verso. Les gravures se rapprochent de celles décrites sur les ardoises 33126, 35514, 33172 et 35512.

Certains traits sont très profonds et très droits.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.



N° 33126

Fragment d'ardoise de type B.

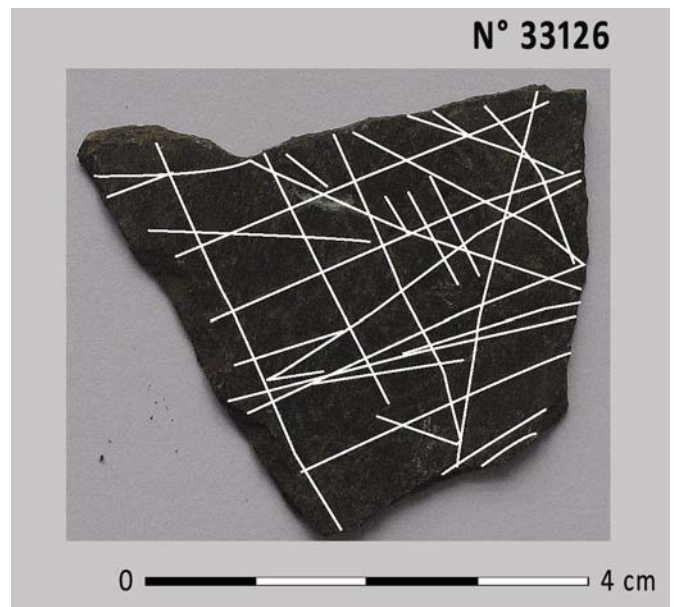
5,1 cm x 4,5 cm, épaisseur 3 mm.

Il pourrait s'agir de la même ardoise que la n° 33185 étudiée ci-dessus et les n° 33125, 33172 ci-dessous.

Certains traits sont très profonds et très droits.

Le verso est recouvert de chaux.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.



N° 33125

Fragment d'ardoise de type B.

7,5 cm x 6,5 cm, épaisseur 3,8 mm. Il pourrait s'agir de la même ardoise que les n° 33126 et 33185 étudiées ci-dessus et la n° 33172 étudiée ci-dessous.

Certains traits sont très profonds et très droits.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.

Le verso est recouvert de chaux.



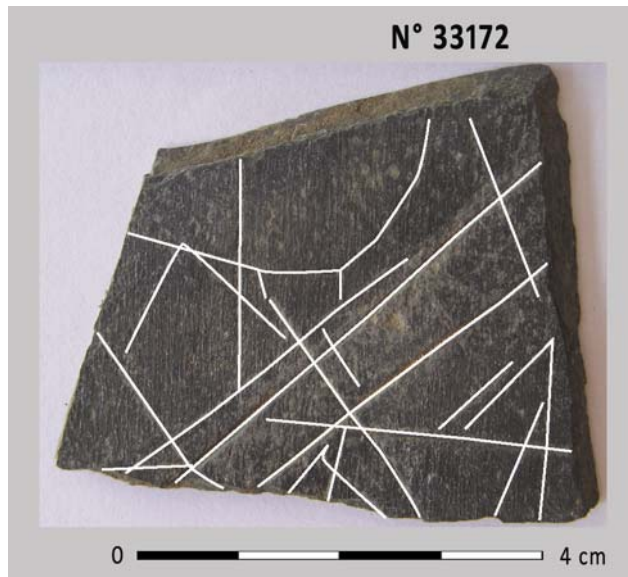
N° 33172

Fragment d'ardoise de type B.

5,5 cm x 4,5 cm, épaisseur 3 mm. Il pourrait s'agir de la même ardoise que les n° 33125, 33126 et 33185 étudiées ci-dessus.

Certains traits sont très profonds et très droits.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle. Les traits situés sur l'image au-dessus et à gauche des grands traits de biais sont nettement moins marqués que les autres.

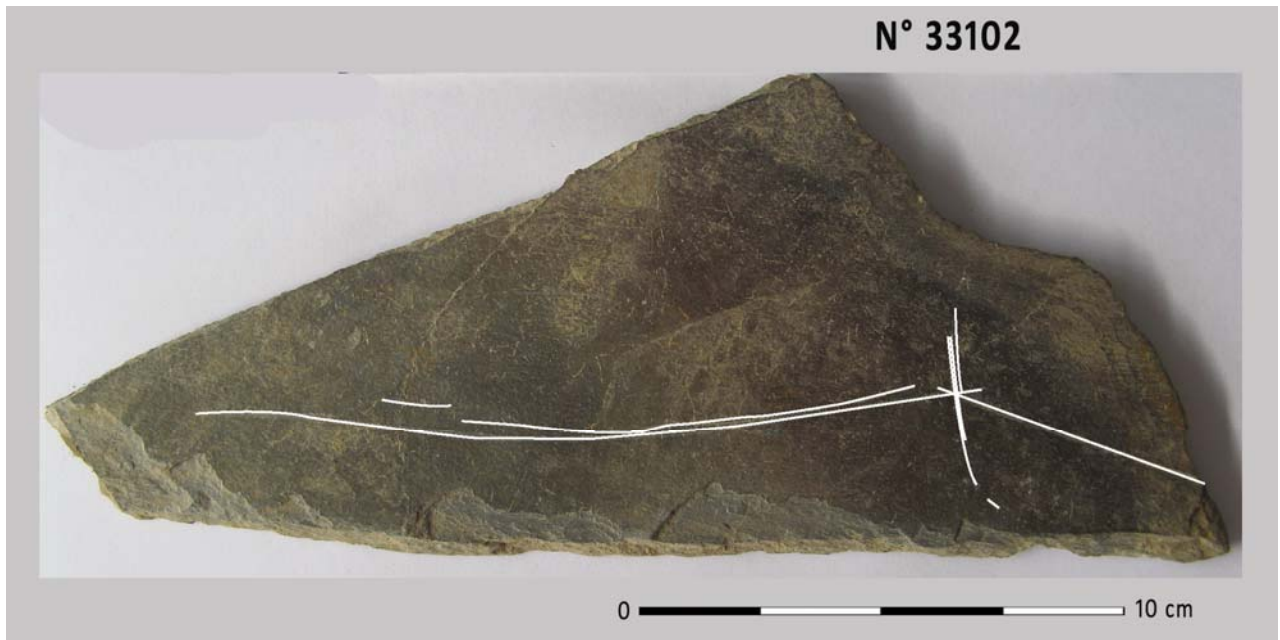


N° 33102

25,3 cm x 9,5 cm, épaisseur 6,7 mm.

Fragment d'ardoise de type B avec un bord biseauté.

De grands traits bien marqués et profonds sont visibles sur une des faces. Il ne peut s'agir d'objets ayant frottés dessus, mais il ne s'agit à proprement parler d'une gravure dessinée ; on a plutôt l'impression de ratures.

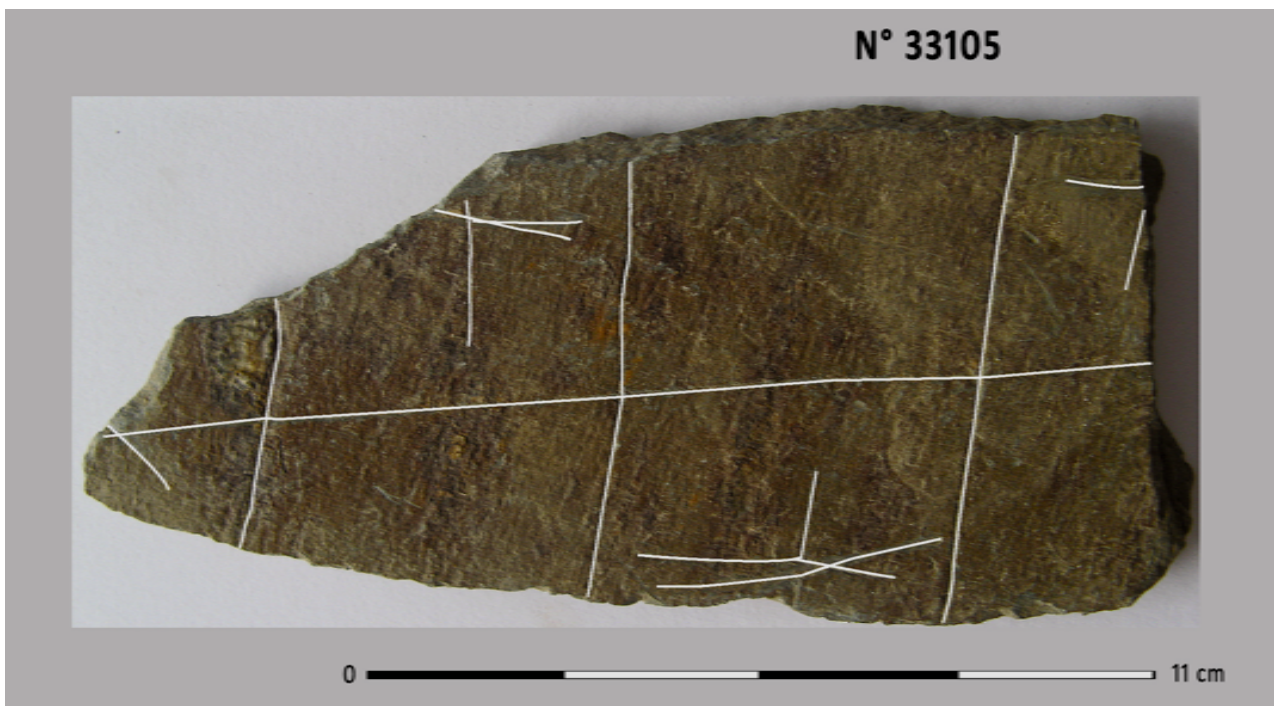


N° 33105

14,5 cm x 6 cm, épaisseur 6 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Un grand trait est recoupé perpendiculairement par trois autres disposés à égale distance les uns des autres. De chaque côté, dans trois des cases créées, on a dessiné des croix. Les trois autres cases sont vierges.



Il s'agit d'un fragment de damier.

Les cases mesurent environ 4,5 cm de côté.

N° 33107

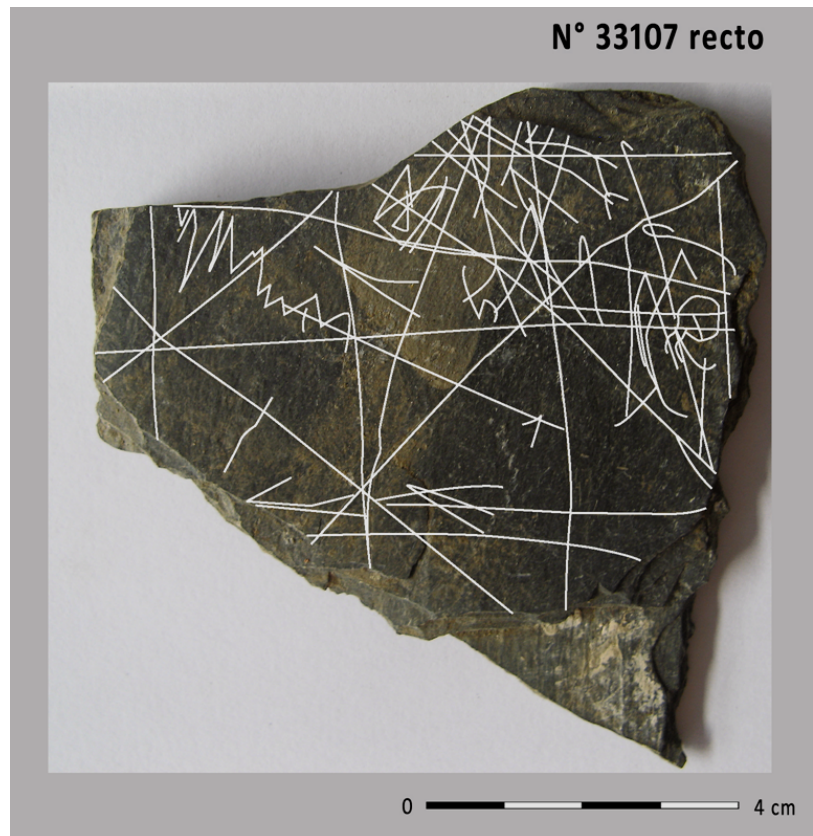
11,2 cm x 7,4 cm, épaisseur
6,5 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

La face nommée « recto »
comporte des gravures très
claires orthogonales et
bissectrices. Il s'agit d'un
fragment de table de jeu de
marelle. Des traits
anarchiques sont gravés en
plus un peu partout.

La face nommée « verso » est
aussi le fragment d'une table
de jeu du type marelle mais
elle est moins recouverte de
traits « parasites ».

Elle se rapproche par ses
gravures et le type de l'ardoise
du fragment 33108 découvert
dans la même U.S. et qui a DÜ
appartenir à la même ardoise



(voir ci-dessous).

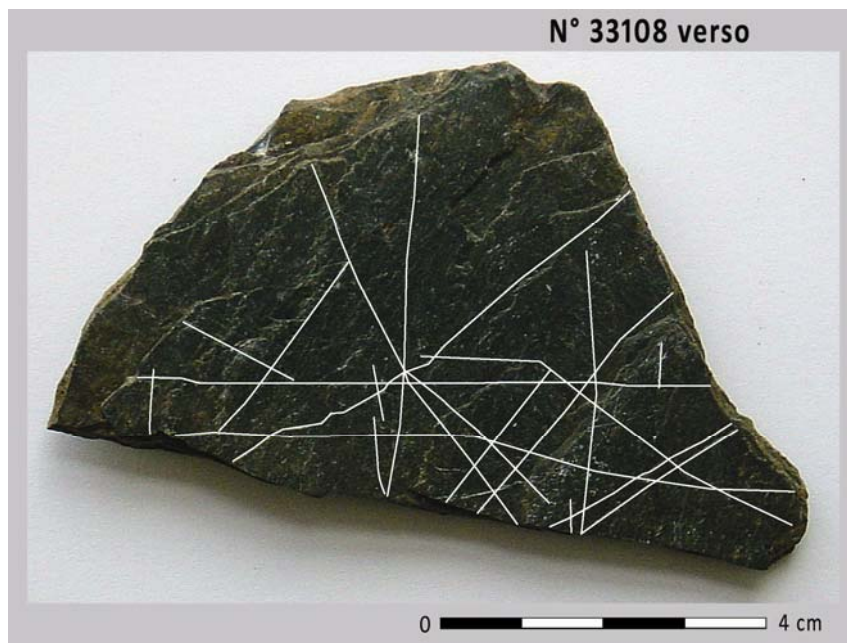
N° 33108

Fragment d'ardoise de type A.
9 cm x 5,2 cm, épaisseur 7 mm.

Sur la face nommée « recto », il reste peu de gravures car sa surface est très altérée. Elles sont très claires, orthogonales et bissectrices. Il s'agit d'un fragment de table de jeu de marelle.

La face nommée « verso » est aussi le fragment d'une table de jeu du type marelle mais elle est moins recouverte de traits « parasites ».

Elle se rapproche par ses gravures et le type de l'ardoise du fragment 33107 découvert dans la même U.S. et qui a dû appartenir à la même ardoise (voir ci-dessus).



Zone 12

L'éloignement de la zone 12 du *caput castris* n'empêche pas qu'on y trouve des ardoises gravées, probablement parce qu'elle est située sous le bâtiment 8 et que la partie haute de cette zone a reçu, par gravité, le bas de la destruction de ce bâtiment.

U.S. 12000

N° 33136

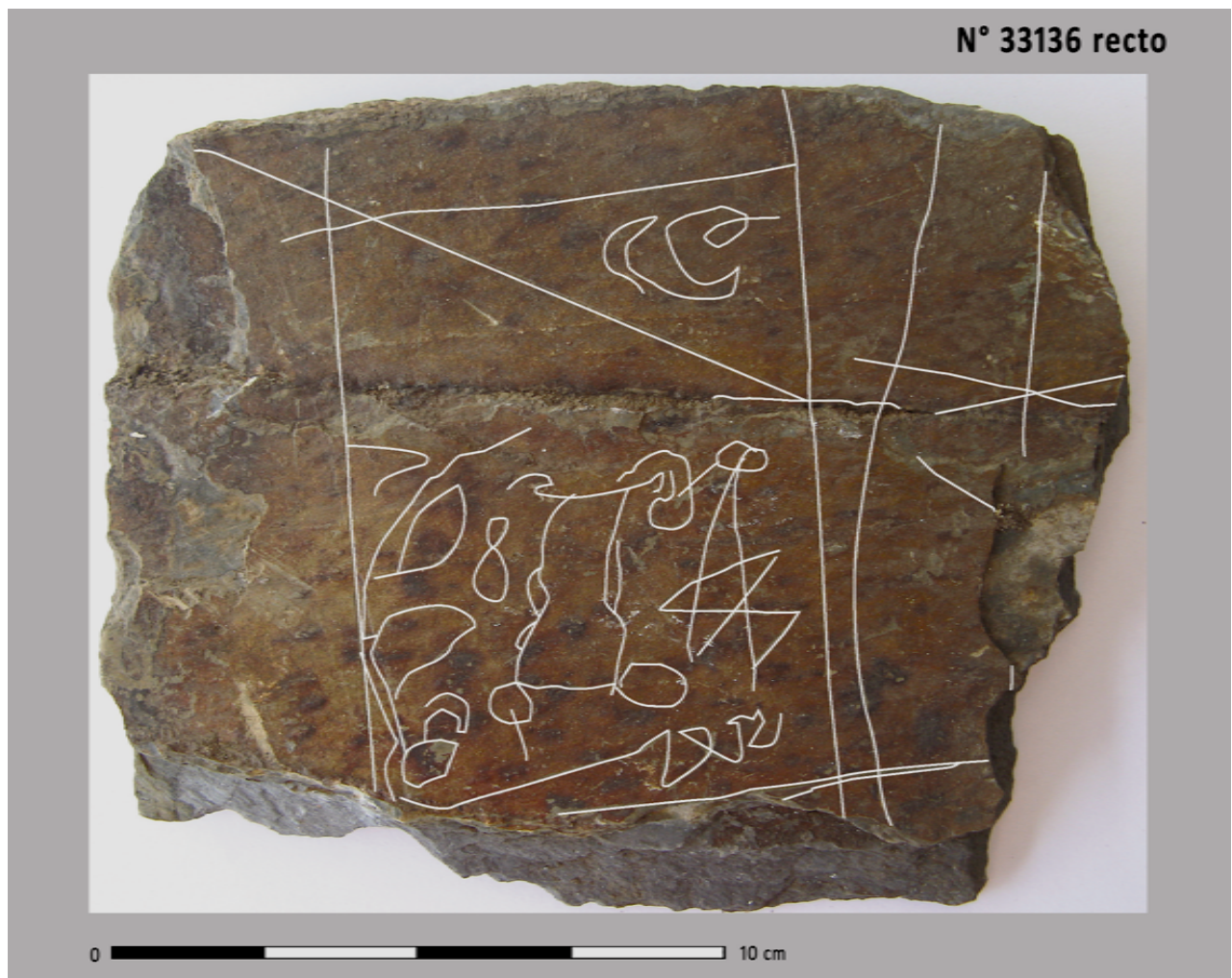
Fragment de lauze.

15,5 cm x 12,5 cm, épaisseur 11 mm.

Un bord est taillé en large biseau.

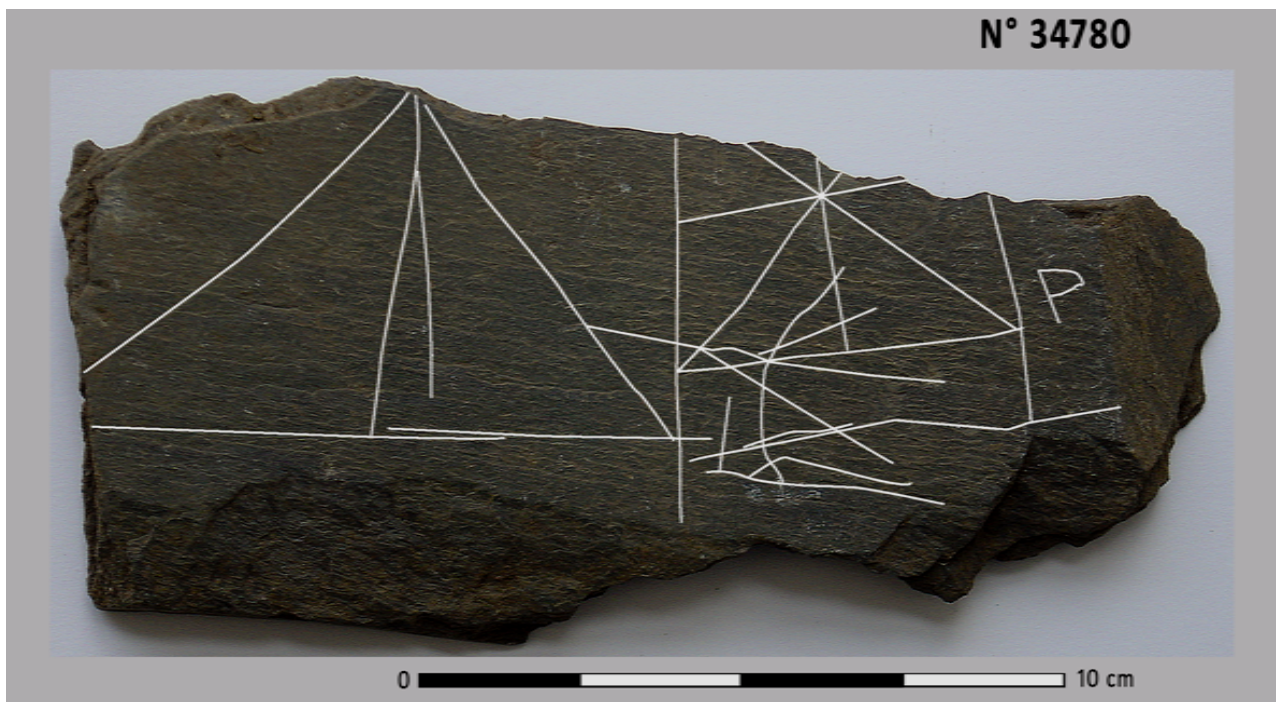
La face nommée « recto » comporte une série de traits grossièrement orthogonaux qui forment comme une grande case rectangulaire dans laquelle de petites figures sont tracées. Celles-ci sont bien dissociées les unes des autres et ne recoupent pas les traits du « cadre ». Elles pourraient être figuratives, même si on a du mal à préciser leur sens. L'une d'elle, faite d'un cercle en haut et de triangles dessous, pourrait être un personnage. On en discerne un, plus clairement, et du même type, sur l'ardoise n° 35511.

La face nommée « verso » comporte 3 traits comme une possible bordure de table de jeu.





N°34780



17,5 cm x 8,1 cm, épaisseur 7,1 mm

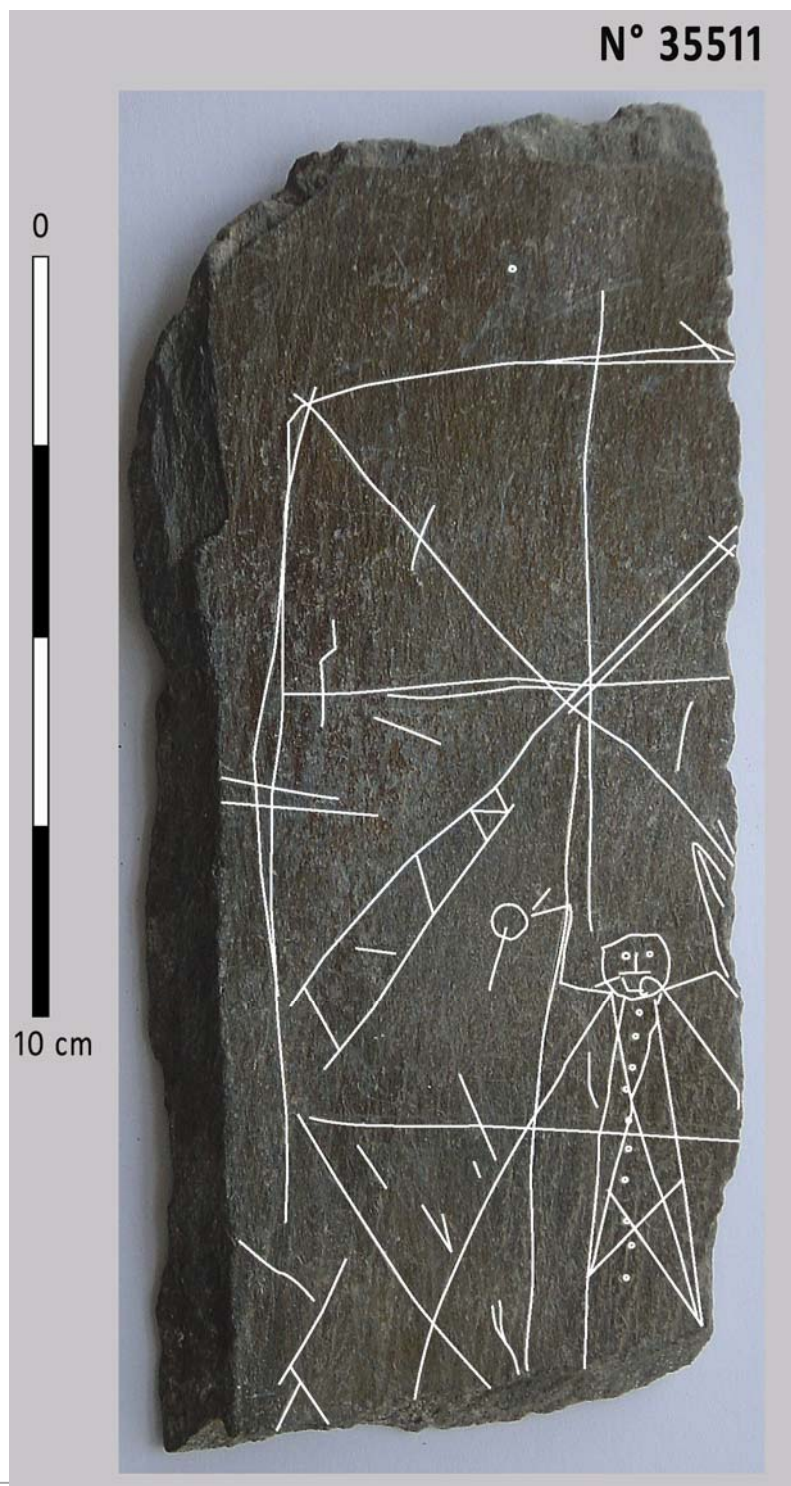
Fragment de lauze. Elle est taillée sur deux côtés l'un en bord droit et l'autre biseauté. La taille ne recoupe pas la gravure.

De grands traits quadrangulaires et bissecteurs matérialisent l'extrémité d'une table de jeu de marelle. Quelques traits parasites (?) sont difficiles à interpréter et ne sont pas dus aux frottements.

N° 35511

16,5 cm x 7,5 cm, épaisseur 10 mm.

Fragment de lauze dont deux bords parallèles (les plus longs) sont taillés en biseau pour créer une lauze étroite (7,5 cm de large). La taille recoupe la gravure.



Des tracés orthogonaux et bissecteurs indiquent la table de jeu d'une marelle.

S'y superpose un tracé figuratif très schématique qui semble caricaturer un « bonhomme » qui tiendrait quelque chose d'indéterminé (forme ronde) en main droite. Des points -comme des boutons- sont répartis tout le long de son vêtement. Un autre point de ce type a été réalisé au-dessus, en dehors de la table de jeu, isolé du reste des gravures. A la loupe binoculaire, il paraît avoir été fait avec la même pointe que les autres.

N°35512

6,3 cm x 6,5 cm, épaisseur 3 mm.

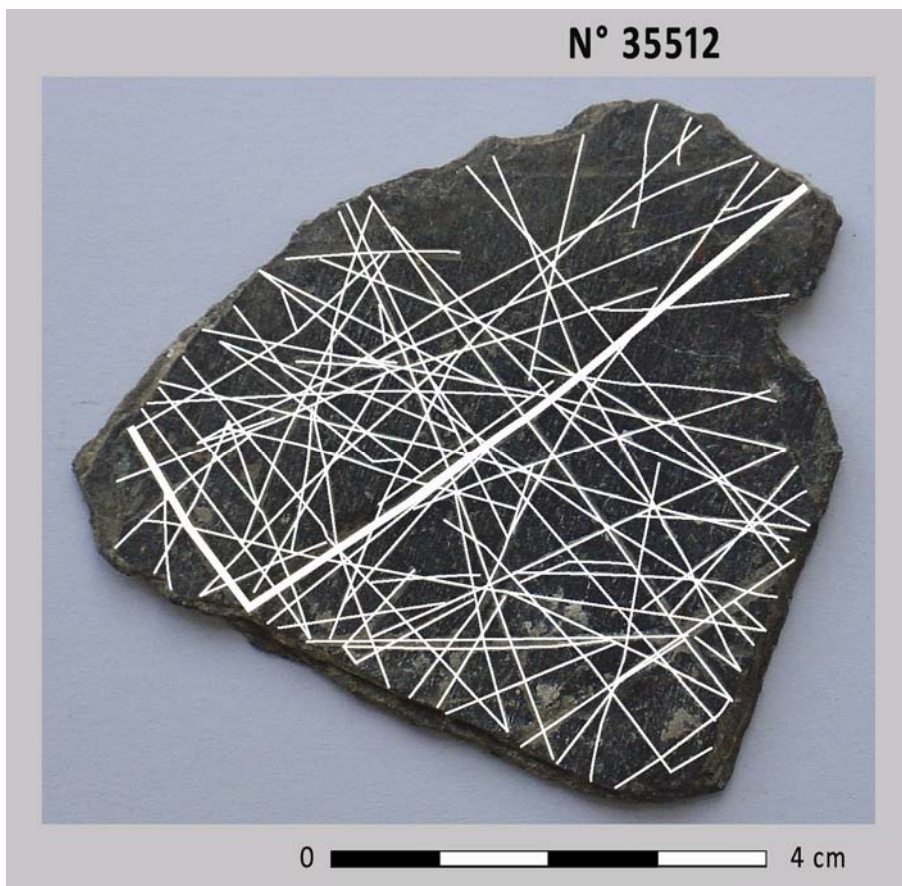
Fragment d'ardoise de type A.

Un peu de chaux recouvre les gravures. Une encoche de clou est présente en bordure du fragment.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.

Les gravures se rapprochent de celles découvertes sur le fragment 33185 et sur le fragment 35514 de par leur profondeur et la technique mise en œuvre. Il n'est pas possible qu'il s'agisse de la même ardoise que le n° 35514 car son épaisseur et sa texture sont différentes.

Les traits des grands carrés sont très profonds et très droits. Les autres traits sont très denses.



N° 35514

10,4 cm x 6,5 cm, épaisseur 6,5 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

De la chaux recouvre les gravures.

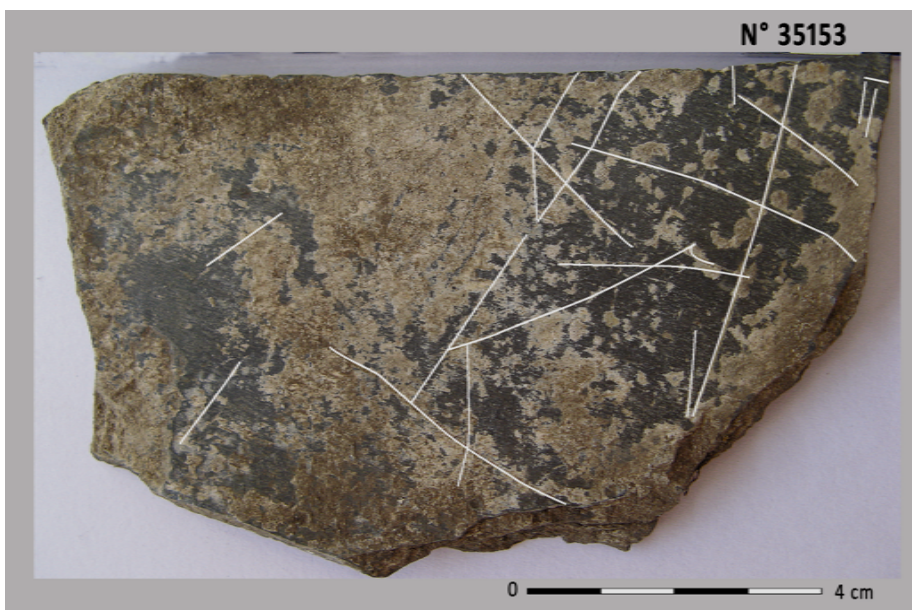
Il comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs et il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle.

Les gravures se rapprochent de celles découvertes sur le fragment 33185 et sur le fragment 35512 de par leur profondeur et la technique mise en œuvre. Il n'est pas possible qu'il s'agisse de la même ardoise que le n° 35512 car son épaisseur et sa texture sont différentes.

Les traits des grands carrés à la base de la table de jeu sont très profonds et très droits.



N° 35513



Ardoise du même type que la précédente, 35514. Il s'agit peut-être de la même ardoise.

Fragment d'ardoise de type A.

11,5 cm x 6 cm, épaisseur 4,9 mm.

De la chaux recouvre les gravures.

Le fragment comporte de grands traits orthogonaux et bissecteurs très masqués par la chaux et

il semble qu'il s'agisse d'un fragment de table de jeu de marelle. Les traits des grands carrés à la base de la table de jeu sont très profonds et très droits.

U.S. 12001

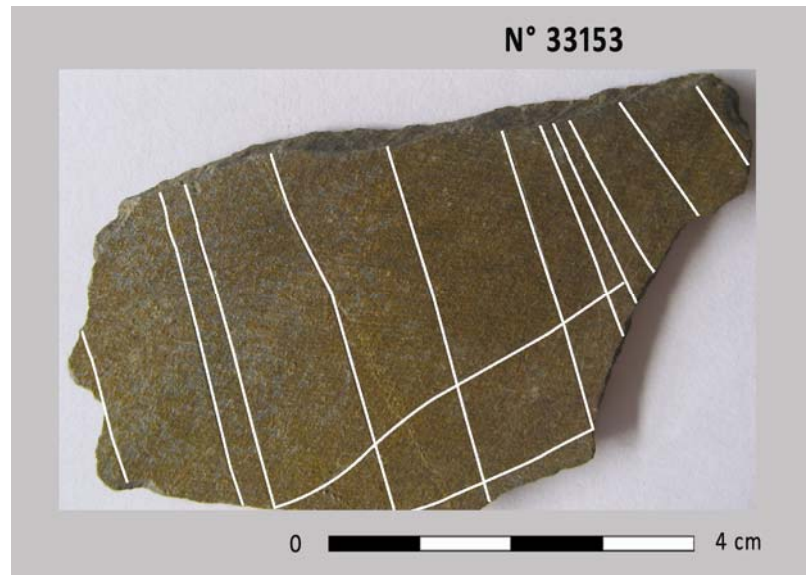
N° 33153

Doit faire partie de la même ardoise que la 33152 (ci-dessous), mais ne « recolle » pas.

Fragment d'ardoise de type B.

7,3 cm x 3,6 cm, épaisseur 3 mm.

De grands traits grossièrement parallèles sont recoupés par deux traits orthogonaux aux premiers.



N° 33152

Doit faire partie de la même ardoise que la 33153 (ci-dessus).

Fragment d'ardoise de type B.

6 cm x 3 cm, épaisseur 3 mm.

De grands traits grossièrement parallèles entre eux sont recoupés par un trait orthogonal à ces derniers.



N° 33100

36,0 cm x 22,1 cm, épaisseur 7 mm

Fragment d'ardoise de type A. Un bord est taillé en biseau et il semble qu'un de ses côtés adjacents soit taillé à bord droit, avec une encoche, indice d'un raté de taille.

Un premier dessin est constitué de traits orthogonaux formant un petit damier avec de petites cases (1,2 à 1,6 cm de côté).

Un second dessin situé à côté pourrait être figuratif, même si nous n'en percevons pas vraiment la signification.



Une forme oblongue est traversée par un « cheminement » en zigzags et hachuré très densément de traits transversaux dépassant sur les côtés. Un grand trait partage la forme au $\frac{2}{5}$ – $\frac{3}{5}$ dans le sens de la longueur : il est dévié à l'extrémité par deux angles droits à proximité d'un rectangle barré d'une croix. Sous ce rectangle des traits transversaux (2 traits parallèles et un gribouillis) de forme oblongue marquent la limite entre la zone où se situent la forme rectangulaire et le « cheminement » en chemin de fer.

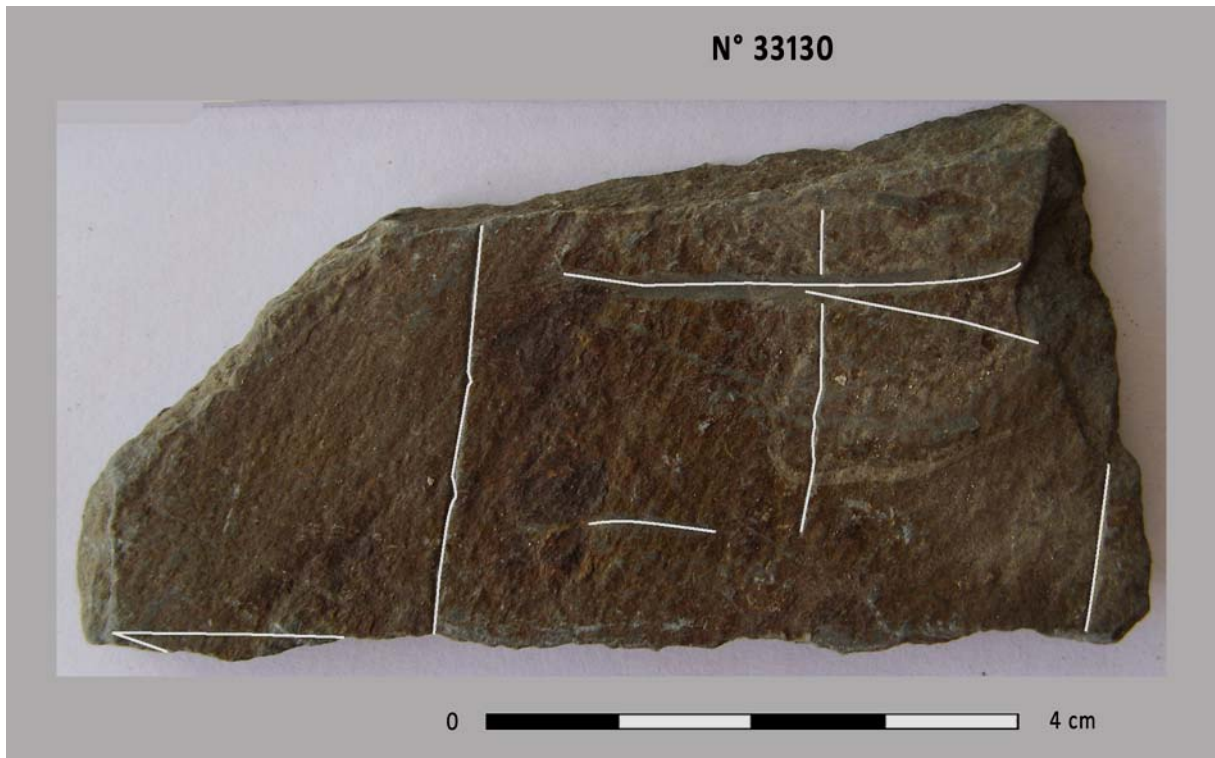
Il a été proposé que cette figuration représente un vague plan de château, avec le chemin d'accès en zigzags, un mur d'enceinte et une tour. Cette hypothèse est intéressante, mais il faut remarquer que le « cheminement » en forme de chemin de fer ressemble plus à une échelle qu'à un sentier de montagne, à moins de considérer que l'on a voulu marquer « des marches » pour simuler la pente et les aménagements du chemin.

N° 33130

Fragment d'ardoise de type B.

8 cm x 4 cm, épaisseur 6 mm.

Quelques traits quadrangulaires pourraient avoir appartenu à une table de jeu.



N° 33131

Fragment d'ardoise de type B.

10,8 cm x 8,1 cm, épaisseur 6 mm.

Deux bords adjacents ont été taillés en légers biseaux. D'un côté, cette taille recoupe la gravure mais pas de l'autre où, au contraire, elle semble la suivre précautionneusement.

Sur la face nommée « recto », un quadrillage matérialise une petite marelle.

Sur la face nommée « verso », un quadrillage incomplet correspond aussi à une table de jeu de marelles, dont les cases sont un peu plus grandes.



N° 33112

18,5 cm x 11,2 cm, épaisseur 13 mm

Fragment de lauze.

Elle comporte de grands traits grossièrement parallèles et bien marqués.



U.S. 12001 inf

N° 33167

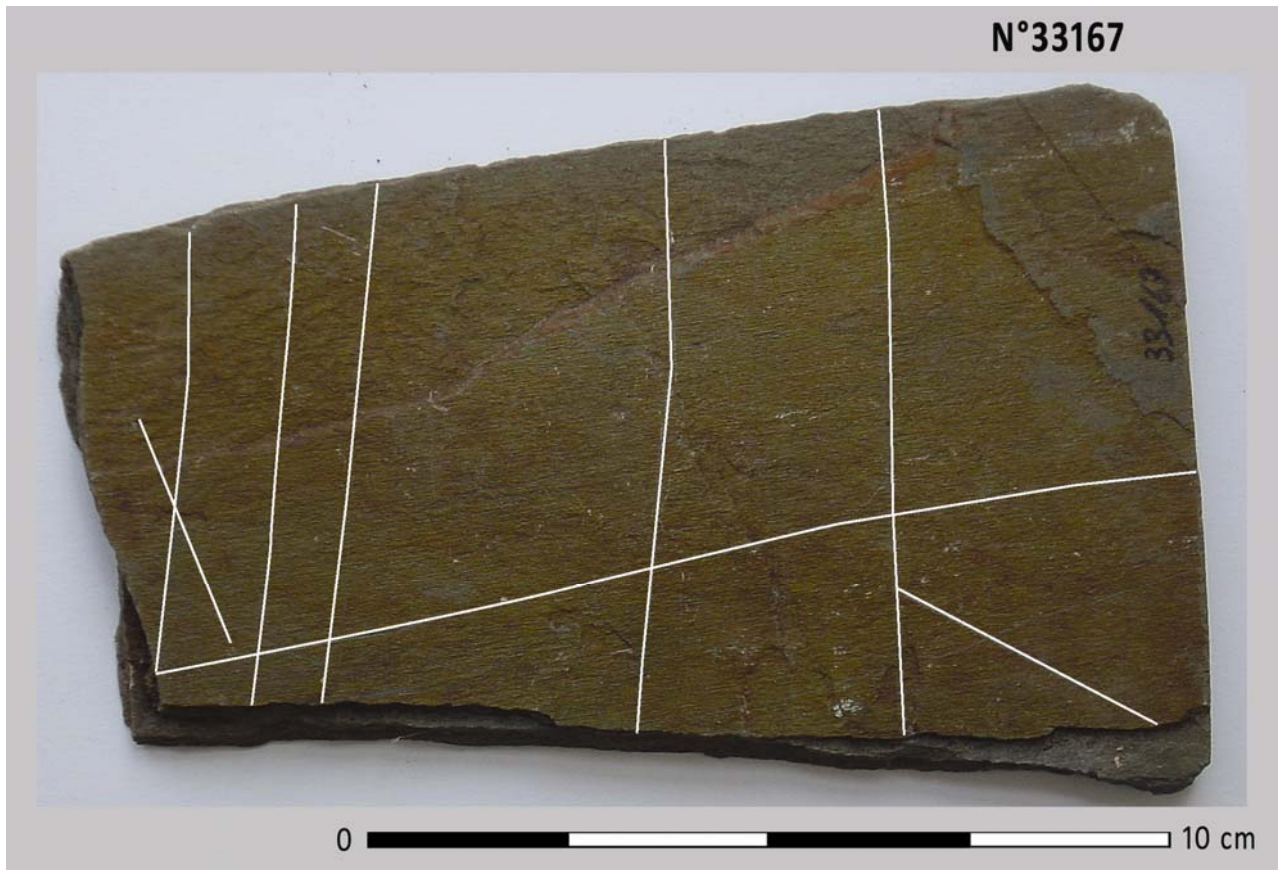
Fragment d'ardoise de type A.

13,9 cm x 8,5 cm, épaisseur 3,6 mm.

Deux côtés sont retailés, l'un en bord droit, l'autre en biseau.

Les tracés sont peu marqués, peu profonds. La taille recoupe les tracés.

Il s'agit de lignes dont 5 sont parallèles, une est orthogonale aux 5 premières et deux petites sont bissectrices.



N° 33168



Petit fragment d'ardoise de type A. Il me semble pas pouvoir correspondre avec la n° 33167. 4 cm x 2,4 cm, épaisseur 3 mm. Deux traits grossièrement parallèles et curvilignes sont bien marqués même s'ils sont peu larges.

N° 34 779

Fragment d'ardoise de type A. Diamètre 5,5 à 4,5 cm, épaisseur 3,2 mm. Une seule face de cette ardoise taillée en rond est gravée. Elle mesure le même diamètre que les autres ardoises taillées en rond et gravées retrouvées (33120, 34374), mais on trouve des ardoises taillées en rond à différents diamètres. Il s'agit d'un



quadrillage de cases rectangulaires qui a été retillé par la coupe en arrondi : il ne s'agit donc pas forcément d'un jeton marqué. Il pourrait s'agir d'un jeton créé dans une ardoise gravée.

N° 33187

Fragment de lauze.

33,3 cm x 29 cm, épaisseur 15 mm.

Un des bords est taillé droit.

Ce grand fragment de lauze est gravé sur ses deux faces.

Sur la face nommée « recto », on note une forme en croix, deux grands traits et un dessin curviligne en forme de corne.

Sur la face nommée « verso », a été gravée une rosace avec un compas. La rosace mesure 4,32 cm de diamètre. Elle est réussie, sauf une branche. On voit très nettement le point central d'ancrage du compas, mais les points périphériques sont moins visibles.





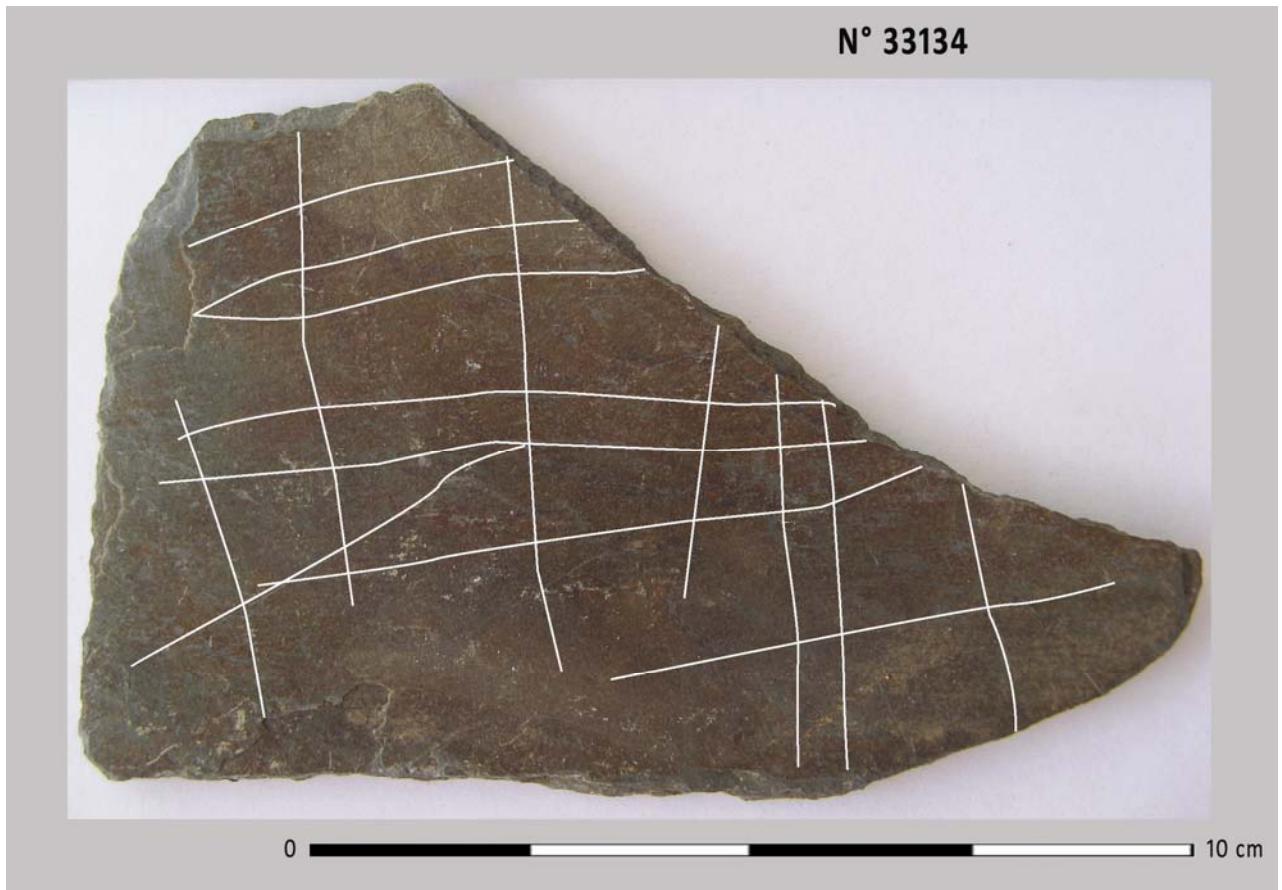
Hors zone, HS

N° 33134

Fragment d'ardoise de type A.

12,1 cm x 7,5 cm, épaisseur 4 mm.

Les gravures sont peu profondes. Il s'agit de séries de lignes quadrangulaires créant un quadrillage dont les cases sont de surface très variable. Elles ne sont associées qu'à une seule bissectrice.



N° 33132

Fragment d'ardoise de type B.

10,3 cm x 4,3 cm, épaisseur 6 mm.

Quelques traits perpendiculaires et bissecteurs sont visibles même s'ils sont peu marqués. Ils suggèrent un fragment de table de jeu de marelle.



N° 33133



Fragment d'ardoise de type B.

9,5 cm x 5,5 cm, épaisseur 4 mm.

Traces d'adhérences de chaux sur la face nommée « recto ». Sur cette face, quelques traits -dont la majorité sont parallèles les uns aux autres- ont été gravés sans que l'on puisse expliquer ce qu'ils représentent.

Sur l'autre face, nommée « verso », 5 traits grossièrement parallèles sont recoupés à angles droits par deux autres.



N° 33145

Fragment de lauze. Trois bords sont taillés. L'un en biseau et les deux autres -bords opposés- en bords droits ; il s'agit donc d'une lauze étroite (5 cm) comparable à la N° 35511.

5,5 cm x 4,8 cm, épaisseur 3 mm.

Les deux faces sont gravées.

Sur celle qui a été notée « recto », un cadre central, carré et partagé en quatre par des traits orthogonaux, est encadré de séries de traits serrés sur trois côtés. Il pourrait s'agir de l'extrémité d'une table de jeu différente de celles que nous décrivons d'habitude.

Sur le côté nommé « verso », on peut penser observer le même schéma car une grande croix orthogonale et centrale est encadrée à gauche par un groupe de traits.



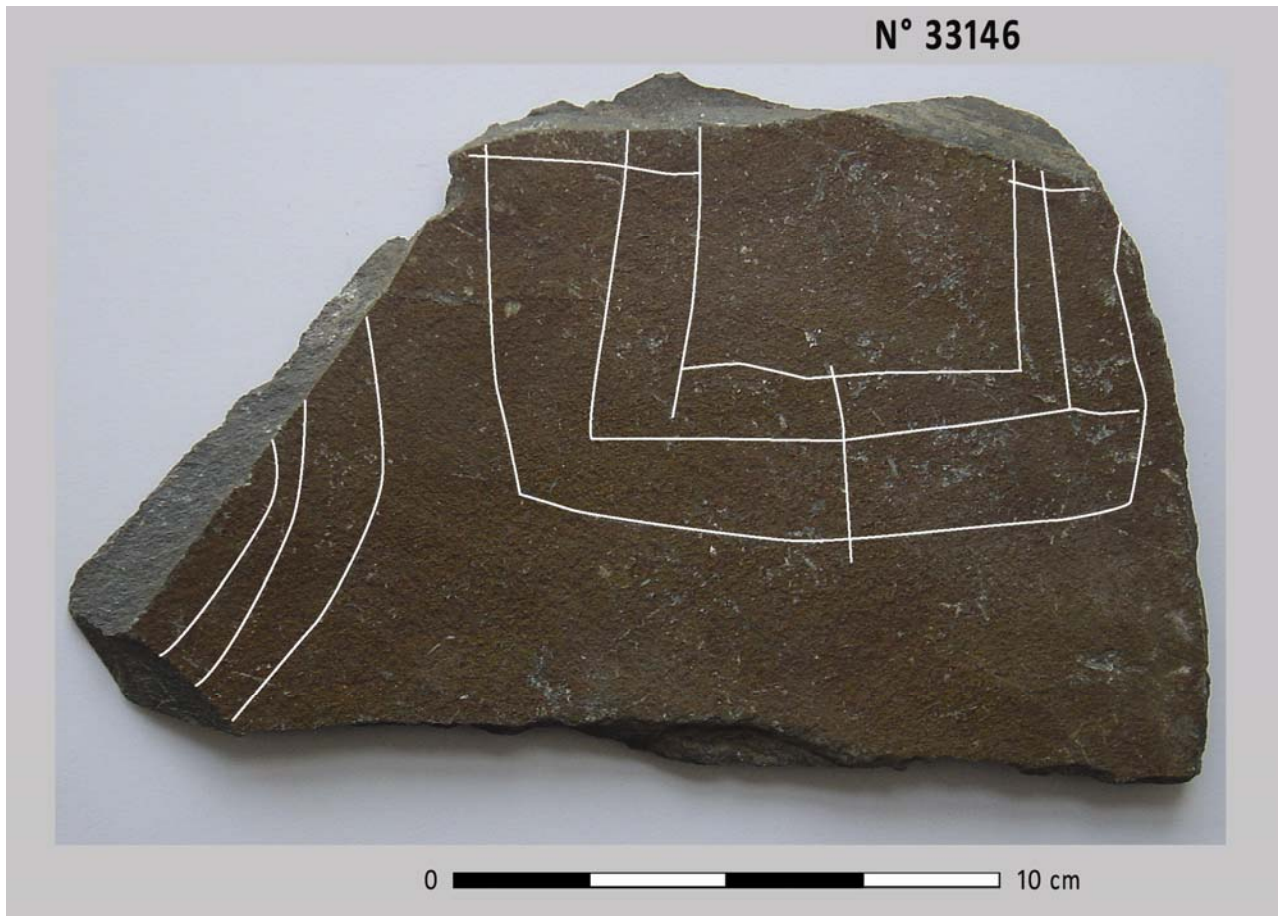
N°33146

Fragment de lauze.

21 cm x 12 cm, épaisseur 10 mm.

Il s'agit d'un fragment de dessin au trait peu profond du type de ce que Pierre Campmajo nomme « triple enceinte » : trois carrés imbriqués les uns dans les autres sont recoupés au centre de leur côté par un trait orthogonal aux côtés. Il manque un bon tiers de cette figure qui mesure 11 à 12 cm de côté.

A côté, 3 traits curvilignes et parallèles entre eux ont été sectionnés par la casse de la lauze.

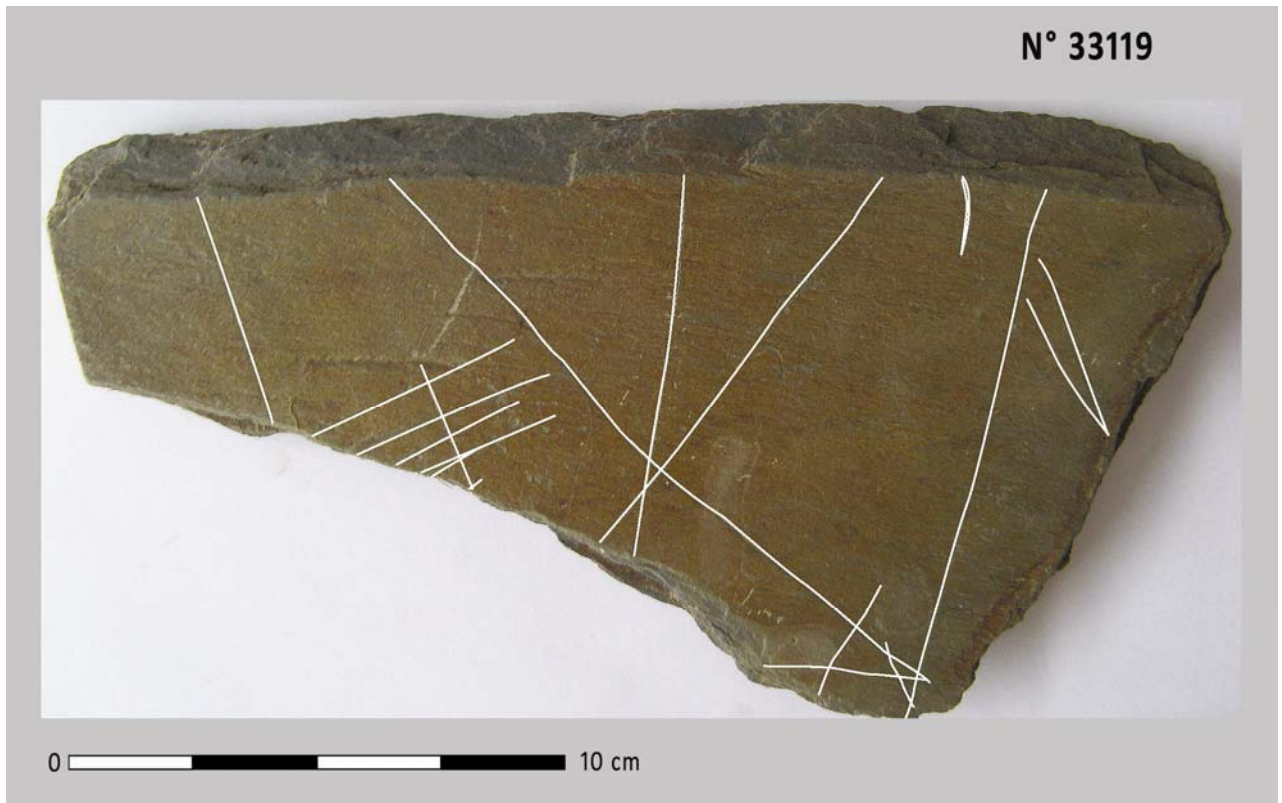


N°33119

Fragment de lauze dont un bord est taillé en biseau et un autre droit.

23,5 cm x 12 cm, épaisseur 10 mm.

Des traits orthogonaux et bissecteurs bien marqués semblent indiquer un fragment de table de jeu de marelle. On note en plus 4 traits parallèles relativement serrés bien marqués et recoupés par un petit trait perpendiculaire peu marqué.



N° 33135

Fragment d'ardoise de type A.

6,5 cm x 4,5 cm, épaisseur 2 mm.

Le fragment comporte des traits parallèles relativement serrés et recoupant un grand trait très droit et très profond. Du point de vue de la technique mise en œuvre et du motif, ce fragment se rapproche de la série trouvée en zone 12 (35512, 35514, 35513) mais elle a été découverte relativement loin du lieu de découverte de ces dernières.



Conclusion :

Ces découvertes s'ajoutent à celle réalisée en 2002 et à celles -nombreuses- effectuées en 2006 et 2007 et étudiées dans les rapports correspondants.

- Les ardoises et les lauzes

Ces gravures ont été dessinées sur des ardoises ou des lauzes taillées pour les travaux de construction et la confection de toitures. Le fait que parfois les deux faces sont gravées démontre qu'il ne s'agit nullement d'éléments de couvertures en place sur les toits même si la majorité a été découverte dans les U.S. de la destruction finale.

Certaines, du fait de la dernière taille postérieure, montrent qu'elles ont été gravées avant la pose sur le toit, probablement lorsque le tas d'ardoises et de lauzes était posé au pied des bâtiments juste avant leur pose sur le toit. Cette couverture d'ardoises et de lauzes a été mise en place sur le donjon (lauzes) et sur les bâtiments adjacents –bâtiment 8 inclus- en phase 4, donc au milieu du XIVe siècle.

En 2006, il avait été trouvé quelques ardoises gravées en dehors d'un contexte de destruction dans des U.S. de la phase 4 (notamment 9013). Cette année, on a découvert à nouveau de nombreux fragments dans des U.S. des phases 4, 5 et 6. Les fragments d'ardoises et de lauzes, et donc les fragments gravés, sont absents des U.S. plus anciennes.

Quand apparaît du mortier de chaux adhérent sur l'une des faces des ardoises ou des lauzes (servant à fixer les ardoises en toiture sur le sommet du toit), il recouvre toujours les traits et a donc été enduit après la gravure.

Il ne semble donc pas -pour la majorité de ces ardoises et lauzes- qu'elles aient été gravées après leur récupération sur un vieux toit (couverture déposée), mais plutôt avant leur pose sur le toit (couverture non posée). La majorité a ensuite été posée sur les toits, mais pas toutes. Notamment les pièces qui avaient été fragmentées comme les jetons de jeu n'ont évidemment pas été utilisées en toiture.

La rare présence des trous d'accroche (de clous) pourtant généralement nombreux sur les fragments d'ardoises découverts en fouilles, montre que l'on a utilisé préférentiellement les plus grandes pièces, celles qui étaient ensuite destinées au faîte ou aux rives de la toiture.

La plus grande concentration de lauzes ou ardoises gravées en zones 12, 6, 10, 8, 0 et 11, alors qu'elles sont fort peu nombreuses en zones 1, 9, 2 et 5, s'explique peut-être par le fait que les bâtiments de ces zones ont été couverts en premier : les ardoises et lauzes gravées se seraient trouvées sur le sommet du tas et auraient été donc posées en premier. Le donjon et le bâtiment 8 (et peut-être le bâtiment 11 qui ne peut être dissocié du 8) auraient donc été couverts avant l'installation de petites toitures sur les espaces adjacents et secondaires (secondaires du point de vue du bâti et de l'importance dans l'ouvrage).

On connaît dans le secteur des ardoisières célèbres dans la vallée de Siguer, à quelques kilomètres de Montréal-de-Sos et un seul site d'extraction de lauzes au-dessus d'Auzat, dans la

vallée au pied de la fortification¹. Il en existe de nombreuses autres notamment dans la haute vallée près des hameaux d'Artiès ou de Marc.

Les filons schisteux de différents faciès qui servent à l'extraction dans ces sites ne sont pas homogènes. Sur quelques mètres, les litages apparaissent disparates. Il est donc délicat de comparer les ardoises de Montréal-de-Sos et les schistes ardoisiers de ces carrières pour préciser l'extraction. Cependant, l'étude des ardoises montre une typologie en deux groupes bien distincts (voir en introduction) et il est donc vraisemblable qu'il y ait au moins deux sites différents d'extraction. Ajouté à l'extraction des lauzes, on a donc prélevé au moins sur trois sites différents. C'est vraisemblablement l'énorme demande qui a provoqué cette diversification des carrières. Elle démontre aussi une certaine technicité de la taille, donc une ancienneté des savoir-faire, puisque l'on est déjà capable d'extraire quelque soit la schistosité des pierres. Ce savoir-faire est très largement confirmé par la qualité des différentes tailles des bordures, biseautées ou droites, qui sont généralement parfaites.

- Les gravures : les jeux

Nombre de ces ardoises et lauzes ont été des tables de jeux, marelles le plus souvent, damiers ou « triples enceintes » plus rarement.

On commence, avec le nombre d'ardoises maintenant découvertes et étudiées, à pouvoir discerner des groupes de style entre les différentes tables de jeu.

-Les marelles sont constituées de médianes et bissectrices le plus souvent formant 8 cases par grand carré [28598, 28567, etc.], de forme comparable à celles du Roc d'Enclar en Andorre [Ripoll – Martin]².

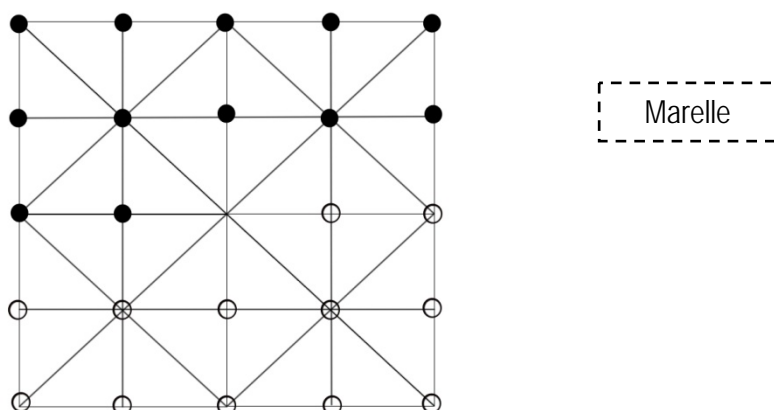
On rencontre deux types de marelles. Celles qui sont réalisées sur de grandes lauzes sont souvent très propres et comportent peu de tracés « parasites ». Celles qui sont réalisées sur des ardoises sont parfois plus raturées.

Certains tracés paraissent avoir été faits avec un outil type règle pour qu'ils soient droits et ils peuvent être très profonds, comme si on était passé plusieurs fois pour rendre le trait plus visible.

Ces tables de jeu vont jusqu'à compter 4 grands carrés. Sur ce type de jeu, les pions sont disposés aux intersections et non pas dans les cases. Ce sont des tables de jeux rapidement dessinées et non coûteuses qui s'apparentent aux marelles classiques et anciennes, jouées avec deux fois 12 pions :

¹ Le faciès des lauzes posées sur le toit du donjon de Montréal-de-Sos correspond bien à ce que l'on peut extraire sur ce site. Ce sont des marnes très largement calcaires, métamorphisées.

² Ces marelles découvertes en Andorre étaient dans des niveaux de réfection par les comtes de Foix, XIIIe siècle ; et dans des niveaux de construction par le comte d'Urgell, IXe siècle.

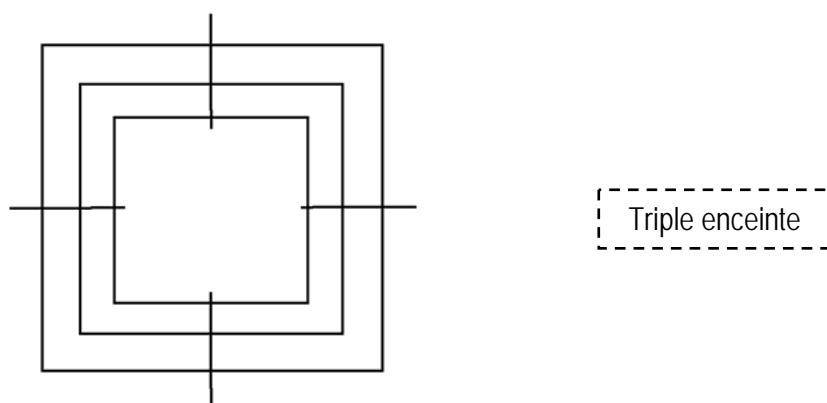


Il est intéressant de noter la différence de taille de ces marelles, puisqu'on en a déjà découvertes de 20 cm de côté³ et de 7 cm de côté (33131). Ceci implique des jetons de tailles différentes.

Suivant les exemples étudiés par Pierre Campmajo à Llivia, on dénombre à Montréal-de-Sos des formes de tables de jeu en « triple enceinte » et des damiers comportant des signes X gravés dans les cases, qui sont plus rares.

Les « triples enceintes » mesurent 12 à 16 cm de côté.

Dans ce cas, le marquage des cases se fait alternativement, par l'ajout d'un croisillon dans une case sur deux. Nous ne conservons pas de damier complet et nous ne connaissons donc pas leur surface, mais on peut noter que dans tous les cas répertoriés les cases sont relativement grandes, ce qui suppose des damiers de l'ordre de 20 à 30 cm de côté au minimum. C'est pourquoi on ne les trouve gravés que sur des lauzes, qui sont souvent plus grandes que les ardoises car plus aisées à tailler en grand.



Enfin, certains quadrillages ne comportent pas de bissectrices ou de hachures et sont donc de simples cases, mais ils restent peu nombreux et surtout sont souvent fort petits, ce qui permet de douter de leur réalité en tant que table de jeu.

Quand les deux faces sont gravées, on remarque presque toujours la similitude dans les dessins des deux faces qui pourraient donc avoir été faits en même temps. Une face pourrait être un raté ou un essai, et mécontent du résultat, on aurait retourné l'ardoise pour recommencer de l'autre côté parfois en raturant le premier dessin (voir par exemple ci-dessus l'exemple caractéristique de l'ardoise 35502).

³ Rapport 2006, 25033, p. 186.

- Les gravures : les jetons



Ces gravures peuvent être mises en relation avec les nombreux morceaux de schistes plats taillés en rond qui paraissent être des jetons ainsi que le méreau⁴ découverts à Montréal.

Remarquons que nous n'avons pas exhumé de pions retaillés dans des céramiques, mais uniquement dans des fragments de schistes, alors que les fusaiöles sont taillées dans les deux matériaux.

Depuis le début de la fouille, nous conservons tous les schistes et lauzes taillés en forme arrondie, sans toutefois avoir pu prouver qu'ils sont ou non des jetons.

Il en existe de toutes tailles, les plus

grands étant probablement des bouchons plutôt que des jetons.

Les plus petits (en dessous de 6 cm de diamètre) peuvent être des jetons. La différence entre les diamètres n'est pas étonnante, vu la différence entre la taille des tables de jeu qui peut aller, dans le cas des marelles, du simple au triple.

Cette année, pour la première fois, certains de ces pions étaient chargés de gravures, ce qui permet de confirmer leur réalité en tant que pions de jeu. L'un d'eux a été gravé parce qu'on voulait différencier une face de l'autre : il servait donc dans un jeu où soit l'on retourne son pion, soit il faut le marquer pour le changer de statut (dames du jeu de dames ?).

Enfin, ces pions ont été découverts dans des U.S. des phases 4 et 5, confirmant la datation proposée des ardoises gravées en général.

- Les autres gravures

Les figures et les tracés peuvent être très divers. Rappelons qu'il a été découvert précédemment des tracés figuratifs incluant des personnages (*milites*, *berger*, etc.) et des bâtiments (château), des formes symboliques (pentacles, croix, etc.) et abstraites très diverses, de véritables gribouillis et un fragment de texte en occitan.

Les gravures figuratives sont plus rares : en dehors des nombreux éléments inexpliqués, on a relevé cette année un ou deux personnages très schématiques. La présence d'un vêtement ample muni de boutons sur l'un d'eux n'est pas sans rappeler le « berger » découvert sur une ardoise en 2007.

⁴ Rapport 2005, HS.

La possibilité d'un plan [33100] ainsi que l'ardoise gravée d'une rosace créée avec un petit compas indique la présence d'un ou plusieurs spécialistes de la construction sur le site, ce qui correspond bien avec la grande réorganisation de la phase 4.

- Les éléments de comparaison

Ils sont finalement nombreux, bien que très diffus.

On a découvert dans des opérations de fouilles liées au Moyen Âge des gravures figuratives ou non, textes ou dessins un peu partout.

La plupart étaient aussi réalisées sur des ardoises, mais quelques unes ont été trouvées sur d'autres pierres, calcaire à Coire en Suisse (musée de Coire, Grisons, non publié), basalte en Aubrac (Fau, 2006), brique à Toulouse (Augustins, 1990), réemploi de stèle néolithique en Provence (Mouton, 2007).

Les découvertes les plus proches sont celles de Llivia en Cerdagne espagnole (Campmajo, 2001-3), d'Enclar en Andorre (Velasquez, 1997, pp. 418-422), de Montailou et de Castel Mau en haute Ariège⁵.

On retrouve des exemples de tables de jeu et de tracés figuratifs sur de nombreux sites.

On note souvent la découverte de jetons, parfois en ardoises gravées, comme à Trainecourt dans le Calvados (Normandie, 2002).

Les découvertes de textes sont beaucoup plus rares, mais existent, comme par exemple à Signy-l'Abbaye⁶, ou encore à Trainecourt (Normandie, 2002).

Globalement, ce qui est différent à Montréal-de-Sos, c'est surtout le nombre des éléments retrouvés.

Soulignons que notre attention croissante implique un nombre de fragments conservés plus importants, mais ce sont évidemment surtout les tous petits fragments qui sont en augmentation.

En somme, les ardoises et lauzes gravées retrouvées sur le site de Montréal-de-Sos forment un véritable *corpus*, vraiment riche et divers, qui devra être étudié et publié synthétiquement.

Bibliographie :

Anciens rapports de fouilles de Montréal-de-Sos, 2002, 2006 et 2007.

AUGUSTINS (musée des), *Archéologie et vie quotidienne aux XIIIe-XIVe siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue de l'exposition, mars-mai 1990, p. 198, notice n° 340.

CAMPMAJO (P.), *Ceretania*, 2001-3, Les plaques en schiste gravées du château de Llivia : quelques exemples de jeux au Moyen Âge, p. 205.

⁵ Une seule ardoise dans chaque site, informations orales, respectivement Nicolas Portet et Hélène Teisseire.

⁶ Ardennes. <http://mosa.ouvaton.org/signy2.html>

CAMPMAJO (P.), *Mon Ibéric als països catalans*, vol. II, Institut d'Etudes Cerdanes, 13^e colloque international d'archéologie de Puigcerda, nov. 2003, Les gravures Ibères dans l'Art rupestre de l'Âge du fer. Le cas de la Cerdagne, p. 1101.

CAMPMAJO (P.) et BARACETTI (M.), *Ceretania, 2005-4*, Gravures sur ardoises de toit d'époque Moderne (Sansa, vallée des Garrotxes, Pyrénées-Orientales), p. 21.

D'HAUCOURT (G.), *Archéologia*, n°8, 1966, Jeux au Moyen Âge, p. 68.

FAU L. (ss la dir.), *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral*, Documents d'Archéologie Française n° 101, Paris, ed. de la MSH, novembre 2006

FOURNIER (L.-E.), *Histoire anecdotique des jeux, jouets et amusements avant 1900*, rééd., éd originale 1889.

GRATTE (L.), *Survivance de l'Art pariétal*, 1984, Toulouse.

NORMANDIE (musée de), *Vivre au Moyen Âge, archéologie et vie quotidienne en Normandie, XIII-XVe siècles*, catalogue de l'exposition de Caen, jui-nov 2002, p.224 (notice n° 220) et 227 (n° 225)

MAS CANALIS (D.), Des graffiti médiévaux, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, N°96, 1985, le domaine archéologique d'Andorre, p. 56.

MOUTON (D.), *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, DAC, 2008, p. 53.

Société Archéologique du SILLON MOSAN « S.O.S. Fouilles », *Signy l'abbaye, vestiges d'une abbaye cistercienne*, <http://mosa.ouvaton.org/signy2.html>.

RIPOLL (G.) – MARTÍN (A.), *Els jocs, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX, Inscripció sobre pissarra*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 155-166.

VELASQUEZ (I.), *Las pizaras visigodas : edicion, critica y estudio*, *Antigüedad y Cristianismo*, n° VI, Múrcia.

VELASQUEZ (I.), *Inscripció sobre pissarra, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 418-422.

VERDON (J.), *Les loisirs au Moyen Âge*, 1980.

Les recherches sur la lauze couverte d'un texte et découverte en 2007 se sont poursuivies. En conséquence, nous vous proposons une analyse de cet élément plus aboutie que celle proposée en 2007.

Analyse épigraphique de la lauze / US 51, n° 28751.

Stéphane Bourdoncle

1.1 Description générale :

Découverte lors de la précédente campagne de fouilles, cette plaque de schiste gris est à classer dans la catégorie des lauzes (20 à 40 mm), car elle est trop épaisse pour être considérée comme une ardoise (3 à 9 mm), d'un point de vue technique. Elle présente une caractéristique singulière par rapport au reste du corpus de lauzes gravées mises à jour sur le site de Montréal-de-Sos, celle d'être recouverte sur la face la plus lisse d'un texte gravé. Elle constitue donc un document épigraphique médiéval original⁷.

D'une épaisseur comprise entre 0,11 et 0,18 centimètre, cette lauze fine mesure 18,3 centimètres de large sur 24,6 de hauteur, pour un périmètre de 69,8 centimètres. Elle semble avoir été taillée assez régulièrement sur son côté gauche et sur le haut présentant une forme en losange irrégulier marqué par une double coupure à droite de la lauze de 5 et 13 centimètres, une coupure antérieure en haut à droite de 6 centimètres et sur le bas un dégradé des couches de schiste sur 8 à 9 centimètres. D'un aspect grisâtre sur la face écrite, il est à relever la présence de veines et d'un nuage de légers creux blanchâtres parsemés sur cette face, qui rend la lecture malaisée à première vue. Cependant, ces creux semblent être recouverts par les tracés des lettres gravées, leur étant ainsi antérieurs. Sur la face verso, un décrochement de la pierre traverse en diagonale la lauze et laisse apparaître des couleurs aux nuances grises, marrons ou ambrées.

Sur son recto, cette lauze porte gravée un texte de 10 lignes rédigées en occitan médiéval, rassemblant 190 caractères gravés, soient 19 par ligne. Ils se répartissent ainsi 32, 25, 29, 26, 24, 23, 10, 8, 8, 5. Le texte est composé de 59 à 62 mots répartis dans un ordre décroissant depuis le haut du texte jusqu'à sa fin selon cet ordre : 11/12 ; 6 ; 9 / 10 ; 9 ; 6 ; 7 ; 4 ; 2 / 3 ; 3 ; 2. On observe une ligne tracée horizontalement en tête de document et un trait vertical barré trois fois, signe d'un décrochement du texte dans son écriture. À ce stade supplémentaire de la description, il faut préciser que le nombre décroissant de signes et de mots, ainsi que la taille et la longueur des lignes inscrites s'expliquent par le décrochement du texte d'une part et par la perte d'une partie de la lauze qui sur sa droite a été amputée, coupant ainsi le texte de la fin des lignes et des mots. L'étude du sens du texte révélera des éléments d'analyse complémentaires pour mieux comprendre la répartition de l'écrit sur son support et la présence ou non d'éventuels manques.

1.2 Analyse et datation :

⁷ À l'automne 2008, de nouvelles personnes ressources ont été contactées afin de peaufiner les présentes interprétations.

Comment parvenir à une proposition de datation dès lors que le texte semble non répertorié ? Comment établir cette datation : sur quels éléments baser notre raisonnement ? Trois principaux éléments aident à l'analyse de ce document épigraphique original. Il s'agit tout d'abord du texte et de sa graphie, dont le tracé est caractéristique et aisément identifiable. Il faut ensuite considérer les traits gravés et enfin prendre en compte le phénomène cassure ou coupure, comme élément relativisant.

Quelle hiérarchie donner à ces divers éléments ? La graphie des caractères présents sur la lauze semblent caractéristiques d'une écriture qui se situerait entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècles, au plus large de l'estimation. Pourtant un élément de datation relative permet d'affiner cette fourchette. La forme des lettres -e- et -u- ressemble fortement à celle que les clercs et notaires de l'époque traçaient pour les premiers à l'aide de deux traits superposés et pour la seconde sans ambages sur la branche gauche du -u, dont l'ambage semble être significatif du XV^e siècle. La forme des -s finaux est caractéristique aussi par une ligne élancée verticale chapeauté d'un trait biffé. Le -l- est aussi aisément identifiable car il n'est pas terminé dans son tracé par une boucle fermée mais semi-ouverte tournant vers la droite. Enfin, dernier marqueur du XIV^e siècle, le -d- qui forme une boucle sur lui-même tel un delta grec minuscule : δ . On peut ajouter à la liste le -c-, mais son emploi semble s'étaler sur une plus période.

Le trait vertical barré trois fois est le signe d'un décrochement du texte dans son écriture comme on peut le lire dans *Las Leys d'amors* de 1324. La lecture de ce traité donne plusieurs exemples de retrait de texte sur deux lignes de retraits différentes. Quant à la ligne d'en-tête qui traverse toute la largeur de la lauze, ce trait est tracé sur la partie plane de l'ardoise et se prolonge sur une partie ébréchée, ce qui aide à une chronologie relative de la cassure située sur la partie droite de l'objet.

L'écriture lisible parfaitement malgré la dureté du support est d'une grande qualité, preuve d'une maîtrise de la technique graphique et stylistique. L'auteur semble bien maîtriser et le support et l'écriture dessus. De même, la forme des lettres ne varie pas trop d'un signe à l'autre, ce qui démontre que ce texte a été tracé par un clerc, un notaire ou un laïc qui a appris à écrire et qui maîtrise parfaitement ce savoir-faire, ou du moins suffisamment pour ne commettre que deux « erreurs graphiques » ou plutôt des sortes de ratures aux lignes 4 et 9. Dernier élément de preuve, le scribe utilise des abréviations comme p pour "*per*" ou *nr* en fin de texte pour *nostre*. Le fait de mobiliser ce genre de signes d'abréviations confirme l'hypothèse d'une personne lettrée. Le tracé des lettres semble sûr et les hésitations du trait sont plutôt dues à la surface irrégulière du support qu'à l'hésitation de la main de l'auteur.

1.3 Quelles interprétations de transcription proposer ?

L'examen approfondi du texte s'est poursuivi au cours de cette année et a permis d'affiner la compréhension des mots et des lettres utilisés. Il est à noter que les interprétations qui sont proposées dans ces lignes sont l'œuvre d'un travail de collaboration étroite entre plusieurs chercheurs et sont le fruit de rebondissements de dernière minute ! Mais il reste une question sans réponse claire à ce jour, qui se posait déjà l'an passé : pourquoi un texte au sens si peu évident ? Rappelons que la cassure de la lauze y est pour beaucoup. La question des choix graphiques avait été omise et a trouvé des éclaircissements. Si le choix du support n'est pas isolé,

car depuis l'invention de l'écriture les hommes ont toujours utilisé le support épigraphique pour inscrire des textes, il surprend pour le Moyen Âge. Savoir quel type de texte est-ce, impose de se poser la question du style du texte qui peut permettre d'identifier son sens général. Ce dernier a été éclairci très nettement par rapport à la campagne passée.

Concernant la forme globale du texte, le fait d'avoir un support tronqué oblige d'être attentif à la longueur des lignes, à la structure des phrases ou à la morphologie des mots ainsi qu'au graphisme des lettres. Tout d'abord, en ce qui concerne les lignes du texte, il serait envisageable de penser que les trois premières sont entières à la vue de leur sens assez cohérent. Or, si l'on observe bien la fin de la troisième ligne, qui se termine par *ente*, et la quatrième ligne qui commence par *dre*, le mot ainsi formé « entedre » ne correspond à rien d'existant, sauf si on prend en considération la disparition d'un -n, qui pourrait compléter le mot entendre. Cette constatation amène donc à reconsidérer l'affirmation du précédent rapport, que les trois premières lignes étaient entières. En effet, ces trois premières lignes ont la même longueur, ce qui laissait supposer qu'elles étaient bien complètes. Il faut donc reprendre notre étude en remettant en perspective les éléments présents sur la lauze dans leur globalité. Ainsi, si on prend en compte la longueur du trait en tête de la lauze. Celui-ci atteint l'extrémité du bord de la lauze et se superpose à la cassure, dépassant largement la fin des trois premières lignes, laissant penser que ces lignes demeurent incomplètes du fait de la cassure de la pierre. Il est à noter que l'écart entre les mots est très variable et qu'il est probable que la cassure s'est produite dans un tel espace. Cependant, le doute reste permis sur les deux premières lignes qui ont un sens assez clair et cohérent et donc qui peuvent parfaitement être entières.

Les choses se compliquent pour la suite du texte où le mot *para** coupé ne peut être raccordé au mot entamant la cinquième ligne à savoir *mal*. Ce bout de mot est suivi immédiatement par un trait vertical légèrement incurvé vers le droite, côté cassure, ce qui permet d'affirmer que la cassure a effectivement endommagé la fin de cette phrase. Le mot peut signifier *paraula* puisque le trait vertical peut très bien correspondre à la branche gauche de la lettre u. Déjà utilisé ligne 2, le mot *paraula* permet de formuler cette comparaison, de même, les lettres *par** sont répétées ligne 7, ceci laisse-t-il augurer de la triple présence du mot *paraula* dans ce texte ? Au final, il est très certainement probable que la cassure de la pierre a fait disparaître un quart à un tiers de la lauze d'origine. La courbure du bord droit de la lauze ne laisse aucun doute quant à la disparition du texte présent sur la partie manquante. La présence de morceaux de traits ou de tracés incomplets pour former une lettre lisible ou identifiable, démontre nettement que la brisure de la lauze est intervenue dans le cœur du texte.

Une lettre nous a posé de sérieux problèmes d'identification depuis la découverte de la lauze. Plusieurs personnes furent contactées : leurs hypothèses et leurs interprétations sont présentées au paragraphe suivant de la présente étude. Peter Ricketts de professeur de l'université de Birmingham par ses propositions nous a permis d'avancer l'interprétation suivante. Il s'agit de la lettre finale des mots présents aux lignes 3, 5, 6 et 8, dont voici les gravures :



À première vue Peter Ricketts propose dos, dans, dos et sos. Mais si le premier semble intéressant, les trois autres semblent peu probants. En effet, la proposition dos pour la ligne 3 permet de lire avec les groupes *en te ne* :

qui peut se lire *entenedos* transcrit en *entenedors* : les entenedors, ceux qui écoutent, à bon entendeur... Le texte s'adresse à des éventuels auditeurs à qui s'adressent les paroles que mentionne le texte.

Il est à noter que le mot précédant cet *entenedors* nouvellement identifié, semble poser le même problème d'interprétation pour la finale, il avait été retenu dans un premier temps la transcription en « *algun* » mais cette proposition ne soutient pas la comparaison car on s'aperçoit que ce groupe :

On peut pouvoir lire l'abréviation p barré en *per* et les signes suivant en « *a ols* », mais ceci n'est pas satisfaisant, il faudra y revenir en poursuivant l'examen de ces signes. Cependant, à l'occasion d'une discussion avec Patrick Sauzet, il s'avère que les quatre dernières lettres ne sont que la transcription maladroite du mot *aol* qui signifie mauvais, méchant, et qui est une variante du mot *àvol* synonyme du premier. Cela ouvre des perspectives jusque là inespérées quant au sens du texte qui demeurerait obscur à nos yeux. En effet, *per àvols entenedors* fournit un sens totalement différent et beaucoup plus précis par rapport à l'étude de la précédente campagne ! La traduction proposée ci-dessus tient compte de ces toutes récentes mises à jour.

Une question concernant la syntaxe de ce groupe nominal reste en suspens, afin de préciser la transcription et traduction. En effet, lorsque les langues romanes ont gardé un système de déclinaisons, il s'est simplifié et se limite à deux cas principaux en occitan, comme en français : c'est ce qui arrive en ancien occitan, qui en possède deux, le cas sujet (hérité du nominatif) et le cas régime (venant de l'accusatif). De quel cas relève les mots qui nous intéressent ? L'adjectif *avols* à la fin duquel figure un -s, permet de penser qu'il est au pluriel et que le mot *entenedos* est donc ici présent dans sa forme de cas régime pluriel.

Enfin, le mot de la ligne 8 peut se lire en ses variante du mot *sens*, ce qui se comprend puisque le -n- peut ne pas se prononcer :

Si le sens de ces mots et la lecture de cette lettre semblent s'éclaircir, il est à noter que les choix graphiques du scribe sont très déroutants car l'initiale et la finale sont différentes. L'initiale est formée d'un trait vertical surmonté sur la droite d'une sorte de tilde tandis que la finale ressemble étonnamment à un sigma ς en finale.

Un autre éclaircissement est intervenu dans la transcription et la lecture des lettres suivantes, qui jusqu'à présent, avaient été lues comme « *a lor* » ligne 4, pourrait se lire en « *lai* » :

Le mot *lai* signifie petit poème narratif du Moyen Âge, mais surtout affliction, peine, angoisse, ou souci. Ce qui donne un sens particulièrement logique avec le mot cœur qui précède. Georges Passerat propose de lire ce groupe « *asen* » déformation d'absent, sans nous ranger à la proposition de Patrick Sauzet qui propose *lai / lag / laj*, laid, laideur. Vérifier dans le dictionnaire occitan de *Cantalansa* a permis de trouver le mot que nous proposons, et qui offre une signification plus adéquate à notre sens.

L'élargissement du sens et de la transcription de ce texte a été considérablement facilité par les multiples contacts qui ont permis d'identifier lettres, mots et sens.

1.4 Le texte gravé :

Il ne fait aucun doute que la langue dans laquelle le texte est rédigé est de l'occitan qui utilise la graphie classique, dite troubadouresque, ancêtre de la graphie normalisée contemporaine. En voici la transcription diplomatique :

- 1 E na quel fa bon dir le be que les cotanil
- 2 rete tro pas paraulas i a p̄ du das OU retene pas /
- 3 p̄ a ols entenedos qui be las vol ente -
- 4 dre no a ia son cor a lai car parau -
- 5 mal enten du das a quel que las
- 6 las a p̄ dudas / ausir de be son -
- 7 / is dir te par -
- 8 / segre fem -
- 9 / le nol pòt
- 10 / e ñre

•- adaptation en occitan moderne :

- 1 A (n') aquel fa bon dire le ben que l'escota ni'l
- 2 reten tròpas paraulas n'i a de perdudas OU reténer pas /
- 3 per àvols entenedors qui ben las vòl ente - (n)
- 4 - dre non aja son còr en lai car parau - (las)
- 5 mal entendudas aquel que las -
- 6 las a perdudas / ausir ben son -
- 7 / ? dire te par -
- 8 / segre fem -
- 9 / le non lo pòt. . .
- 10 / e nòstre. . .

•- traduction en français :

- 1 À celui-là il fait bon dire le bien qui l'écoute et ne le

- 2 retient // ⁸ Il y a trop de paroles perdues
- OU ne pas le retenir // Il y a des paroles perdues
- 3 p(ar) de mauvais entendeur(s) // Qui veut bie(n) les compren-
- 4 -dre, qu'il n'ait pas son coeur en peine car les paro -(les ?)
- 5 mal entendues (mal comprises) celui qui les -
- 6 les a perdues / ouïr du bien son -
- 7 / ? te dire par (-ole)
- 8 / suivre fem -
- 9 / ne le peut. . .
- 10 / et (notre). . .

1.5 Hypothèses d'identification du texte et contacts mobilisés pour cette étude :

Peut-on avancer l'idée qu'il est une copie d'un texte connu à l'époque de sa rédaction. Plusieurs hypothèses ont été explorées : texte troubadouresque ou création originale ? Est-ce un texte littéraire ou pas ? Le mystère restait entier car les recherches devaient être réalisées, mais certaines de ces questions ont abouti à infirmer ou confirmer ces probables interprétations, ou à en formuler d'autres.

Cette année a été riche en contacts. À l'automne, a été contacté le groupe de recherche du laboratoire d'études et de recherches sur le Moyen âge de l'université de Poitiers dirigé actuellement par Robert Favreau, Cécile Treffort et Vincent Debiais. Ces chercheurs participent à l'élaboration, ancienne déjà, d'un corpus épigraphique médiéval qui pourrait apporter des éléments de comparaison avec le document qui nous intéresse ici. Cette piste de recherche reste en cours⁹.

Dans cet ouvrage, on peut noter les inscriptions référencées pour le département de l'Ariège, et donner ainsi une cartographie de l'épigraphie médiévale ariégeoise. Un schéma d'études et proposé qui suit 10 étapes :

A fonction de l'inscription

B lieu de conservation

C support et dimensions

D transcription

E traduction

F remarques paléographiques

G remarques linguistiques

H Sources (bibliques, liturgiques ou profanes) et formules

⁸ Les signes // permettent de donner une respiration au texte traduit en évitant d'inclure une ponctuation mal appropriée pour transcrire un texte médiéval qui n'en comporte pas.

⁹ L'ouvrage de référence est le suivant : *Corpus des inscriptions de la France médiévale... tome 8 : Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne*, textes établis et présentés par Robert Favreau, Jean Michaud, et Bernadette Leplant, sous la direction de Edmond-René Labande, Laboratoire d'études et de recherches sur le Moyen âge, Poitiers-Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1982, 332 p. Cécile Treffort en confirme la graphie très particulière, plus proche de la paléographie manuscrite que de l'épigraphie monumentale. Même si le support est lapidaire, il ne rentre pas dans le type de corpus que ce groupe de recherche a l'habitude d'étudier, car c'est un document atypique et tardif. En outre, elle est convaincue de l'intérêt historique majeur de telles pièces, mais la langue occitane du texte constitue une pierre d'achoppement pour ce groupe de chercheurs. À défaut de pouvoir aider directement, elle propose d'élargir le réseau de personnes mobilisées pour cette étude, étape en cours d'étude.

I Commentaire historique et datation

Treize inscriptions, toutes en latin, figurent dans cet inventaire dont voici la liste alphabétique :

1. Castillon-en-Couserans, identification du personnage sculpté et du sculpteur sur la statue de l'apôtre Pierre, occitan présent, fin XII, une des plus ancienne en langue vulgaire.

- | | |
|---|-------------------|
| 1 | P[ETRUS] PRINCEPS |
| 2 | REGNI CE |
| 3 | LORUM IOA[N] |
| 4 | DE LA CASA |
| 5 | FO MAESTRE |
| 6 | DE LA OBRA |

Le latin sert ici à désigner l'apôtre et l'occitan l'auteur de l'œuvre.

2. Daumazan-sur-Arize, pierre commémorative, 1156.
3. Foix 1, épitaphe de l'évêque toulousain Arricho, fin VIII^e siècle,
4. Foix 2, identification des reliques du coffret lapidaire des IX^e-X^e siècles.
5. Lézat-sur-Lèze, épitaphe d'un prieur, Pons de Mornac, 20 octobre 1281.
6. Mercenac, consécration d'au, fin tels sur le pied d'autel du X^e siècle.
7. Mirepoix, pierre de fondation d'église, 6 mai 1298.
8. Montgauch, identification d'un personnage (IOSEP), nativité, dernier quart XIII^e siècle, peinture.
9. Pamiers, identification du Christ sur une croix de cuivre XIII^e siècle.
10. Saint-Jean-du-Castillonnais, pierre portant une inscription trribuée au XIII^e siècle (pas de texte).
11. Saint-Lizier, légende gravée sur une crosse épiscopale, deuxième moitié du XI^e siècle.
12. Unzent, épitaphe de deux prêtres, Pierre Roger et de Raymond d'En Faya, deux mots en occitan *rector* et *En* dans le groupe de lettres *DEN*, 1284 et 30 octobre 1308.
13. Vals, peintures murales identifiant les noms de personnages, début XII^e siècle.

Les exemples de lauzes écrites ne sont pas légion¹⁰. Mais le fait existe et est présenté dans la revue de la *Bibliothèque de l'école des chartes*¹¹, où un fragment d'ardoise écrite recto-verso a été découvert à la fin du XIX^e siècle dans la commune de La Bouteille dans l'Aisne dans les décombres de l'abbaye de Foigny, située au Nord-Est du département. Écrite en latin, cette inscription épigraphique est datée de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle et retranscrit une déposition. Cette comparaison avec un autre exemple de texte épigraphique médiéval permet d'éclairer le champs des hypothèses du texte de Montréal. Avec l'identification du mot *entenedos*, le texte pourrait-il être un texte d'annonce publique, puisque le texte déclaratif s'adresse à des entendeurs ?

D'ores et déjà plusieurs interprétations ont été confirmées ou infirmées. Il n'appartient pas à *Las Leys d'Amor*, que nous avons dépouillées, il reste à effectuer une confirmation de cette piste avec Gérard Gonfroy de l'université de Limoges, qui dispose d'études approfondies de *Las Leys d'Amor*. Ce n'est pas un extrait ou une adaptation du roman de *Jaufre* du XIII^e siècle, comme le proposa Patrick Sauzet. Le problème posé par cette hypothèse à la critique de notre texte

¹⁰ Voir la conclusion concernant les ardoises gravées.

¹¹ Maurice PROU, « Fragment d'ardoise du moyen âge, trouvé à Foigny », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Tome LI, 1890, Paris, p. 268-271.

s'évanouit donc. Cette hypothèse reste intéressante en lien avec l'origine languedocienne ou catalane de l'auteur présumé du roman de *Jaufre* venant du sud Languedoc et dont le style permet d'y rapprocher celui du texte de Montréal. Certaines sonorités de certains mots font curieusement écho à ceux du roman. Il est à noter que la forme du mot *entenedos* correspond à celles du catalan et du gascon en *entenedor*, prononcé selon la langue « énténédor / énténédou ». Il propose le texte ci-dessous, présent dans *Jaufré*, et qui n'est cité ici que pour fournir un élément de comparaison des mots utilisés et du style du texte :

- 1 D'un conte de bona maniera,
- 2 D'azauta rason vertadeira,
- 3 De sens e de chavalarias,
- 4 D'ardimens e de cortesias,
- 5 De proesas e d'aventuras,
- 6 De fortz, d'estrainas e de duras,
- 7 D'asaut, d'encontre e de batailla,
- 8 Podez auzir la comenzailla;
- 9 Que, se volez, e-us en dirai
- 10 Aitant con ai auzit ni sai.
- 11 E digaz m'en so qu'en volres,
- 12 S'ieu en dic, si m'escoteres
- 13 Ni-m volres de bon cor entendre
- 14 Car hom non deu comprar ni vendre
- 15 Ni l'un ab l'autre conseilair,
- 16 Cant au bonas novas contar;
- 17 Que quant no son ben entendudas,
- 18 A cel, que las diz, sun perdudas
- 19 E a acels non valun gaire,
- 20 Que las auson, a mon viaire;
- 21 Que aicho son novas rials,
- 22 Grans e richas e naturals
- 23 De la cort del bon rei Artus.

Est-ce une libre adaptation de la parabole du semeur, présente dans les Évangiles chez Marc 4-3, Mathieu 13-3, et Luc 8-4 ? Cette parabole est célèbre car elle donne l'aphorisme suivant : « que celui qui a des oreilles entende ! » Georges Passerat avance quant à lui un texte dont la ressemblance semble se rapprocher d'un évangile apocryphe tel l'épître de saint Jacques, ou bien d'un passage de l'évangile de saint Thomas. Ces hypothèses sont en cours de vérification.

Deux principales pistes demeuraient à envisager, afin d'identifier le texte gravé et éventuellement d'en déterminer une référence connue ou de dire s'il constitue un texte original, donc inconnu. Il s'agissait de savoir si le texte gravé était une copie d'un texte existant de troubadour par exemple. L'étude établie a permis de répondre à ces questions. Base de donnée sur cédérom, la « COM 2 », Concordance de l'Occitan Médiéval¹² dirigée par le professeur Peter

¹² Contenu : 7 millions de mots. 2 500 poèmes de troubadours (COM 1) et tous les textes narratifs en vers (COM 2). Bibliographie : Liste des éditions utilisées pour la COM.
Langue des données : occitan
Langues d'interrogation : français, anglais

RICKETTS, de l'université de Birmingham, édité par Brepols en 2005. Ce corpus contient les textes des troubadours occitans et les textes narratifs en vers. Les textes en prose seront dans la prochaine version. Cette année 2008 a permis de rencontrer ce chercheur lors d'un colloque à Limoges et il s'est proposé de comparer le texte de la lauze à la base de donnée de la COM. À l'issue de cet examen, la comparaison avec le corpus de la COM a permis de déterminer que le texte de la lauze ne figure pas dans ce corpus. En ce qui concerne la traduction et l'interprétation du texte, Peter Ricketts la confirme à quelques détails près. Autre chercheur qui apporta un point de vue supplémentaire, la philologue et romaniste Geneviève Hasenohr, directeur d'étude à l'E.P.H.E., section des sciences historiques et philologiques, de la Sorbonne, n'a pas pu identifier un texte en particulier et a confirmé l'interprétation de traduction.

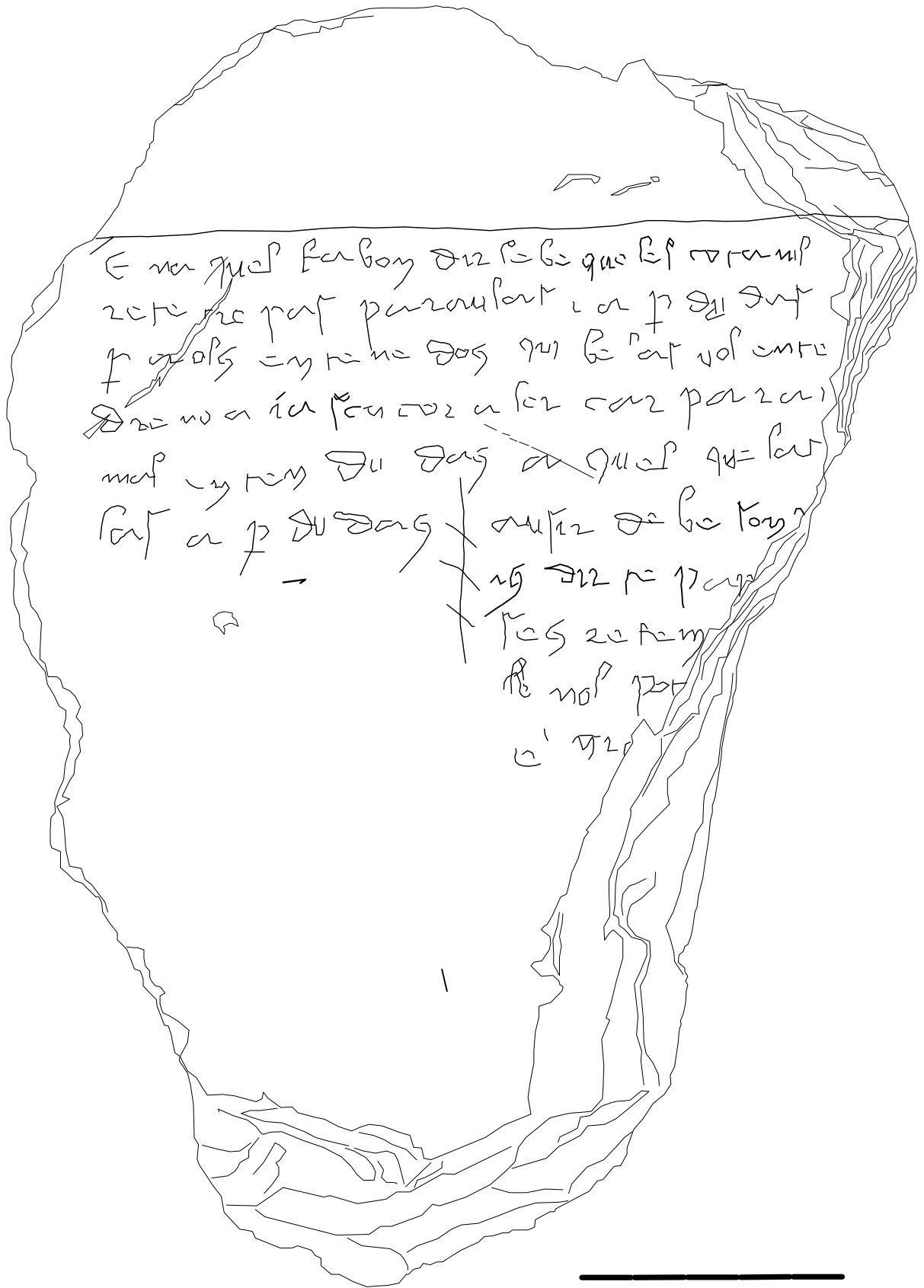
Les chercheurs qui ont été repérés ou contactés, sont Peter Ricketts, université de Birmingham, Gérard Gouiran, université de Montpellier, Gérard Gonfroy, université de Limoges, Françoise Vieillard, université de Paris 4, Cécile Treffort et Robert Favreau, université de Poitiers qui viennent s'ajouter à la première volée de contacts sollicités lors de la précédente campagne de fouilles.

1.6 Perspectives de recherches :

À l'issue d'un approfondissement de l'étude entreprise l'an dernier, il reste plusieurs pistes à explorer afin de dévoiler un pan de l'énigme qui entoure cette lauze. Les chercheurs pressentis pour participer à cette étude, ont été contactés, mais tous n'ont pas donné de réponses ou n'ont pas pu être contactés ! Il s'agira de contacter et de recueillir leur interprétation du document et leur avis à son sujet. Spécialiste de l'occitan médiéval d'Auvergne, Jean-Pierre Chambon de Paris 4, a été informé de cette découverte mais il faudra le contacter pour compléter notre étude.

Le travail de comparaison de la graphie du texte de Montréal reste à faire. La comparaison avec les textes conservés aux archives départementales de l'Ariège devra être effectuée, en prenant comme période d'observation l'époque pressentie de rédaction de la lauze. Afin d'infirmier ou de confirmer la datation et de pouvoir peut-être identifier un éventuel auteur, ou bien de trouver un style d'écriture.

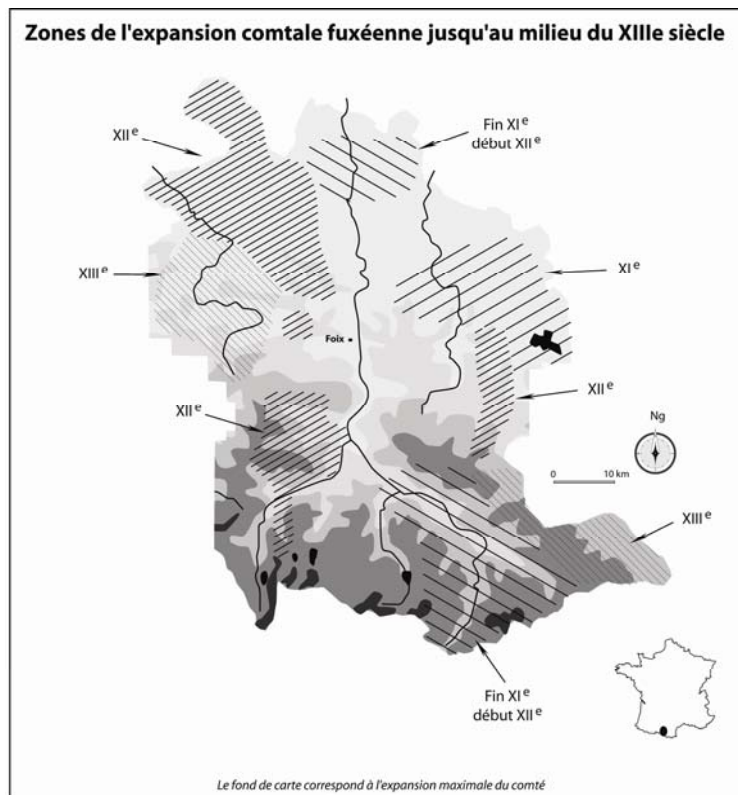
Un tel document laisse une porte grande ouverte d'investigations et d'interprétations. Seule l'observation sans cesse renouvelée de la lauze et de son texte permettra d'en affiner la lecture, la traduction et la transcription.



E na quel far boy die se be que les coruip
re re ne pat parroulant u a p du sur
p p ois en re ne dos qui be 'at vol entre
De wa ia seu cor a fer cor par ra
maf cy reu du dag a quel que lar
lat a p du dag | sur se be tou
- | u die re p
| les re re m
| de vol p
| e' p r

0 5 cm

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ECRITE



La documentation écrite indique une origine du château comtal entre les années 1050¹ et 1213. Mais l'analyse de l'histoire politique des comtes de Foix² suggère une expansion des droits comtaux pour une véritable suzeraineté en vallée de Vicdessos dans le dernier tiers du XII^e siècle. Il paraît donc probablement que le Montréal-de-Sos des comtes de Foix a été construit entre 1163 et 1213, remplaçant les anciens ouvrages concurrents d'Auzat (comtes de Foix ?) et de Vicdessos (famille de Rabat). Dès 1213, la documentation démontre l'importance de l'ouvrage au sein des ouvrages du comté. Cette importance est largement confirmée dans les années 1270, lorsque Montréal fait parti du groupe de 4 à 5 châteaux mis en gage pour l'entier comté.

Conservé pendant un temps pour le roi d'Aragon pendant l'emprisonnement du comte de Foix dans les prisons royales françaises en 1272-3, le *castrum* de Montréal est l'objet d'une pression des officiers royaux français, pression qui tourne à l'escarmouche et au conflit diplomatique entre le roi de France et le roi d'Aragon. Montréal, comme les autres *castra*, est rendu à l'autorité royale française par le comte emprisonné. Le roi de France les fait garder quelques années puis les redonne au comte de Foix.

Probablement en partie pour remercier les

élites locales d'avoir résisté à la pression royale française, la communauté de Vicdessos est dotée en 1272 d'une charte de franchise par le comte de Foix.

Le *castrum* de Montréal-de-Sos est encore mentionné dans les actes de la documentation écrite du comté au milieu du XIV^e siècle, à l'occasion le plus souvent de rappel des manœuvres que doivent les habitants du secteur sur le monument.



¹ Entre 1002 et 1050 plusieurs *convienientiae*, listent les *castra* comtaux. Montréal n'y apparaît jamais. Cette analyse chronologique issue de l'étude des textes est confirmée par les recherches archéologiques.

² GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval*, Les fortifications comtales fuxéennes XIe-XVe siècles, 2006.

Aucune mention postérieure n'est connue alors que les recherches archéologiques ont démontré une occupation jusqu'à la fin du XIVe siècle ou le début du XVe siècle.

Aucune mention médiévale du village d'Olbier avant la fin du XIV^e siècle.

Auparavant, il faut donc comprendre que le terme castrum peut indiquer soit le château lui-même soit le château + l'habitat qui y est associé. C'est pourquoi je ne l'ai pas traduit dans les mentions ci-dessous.

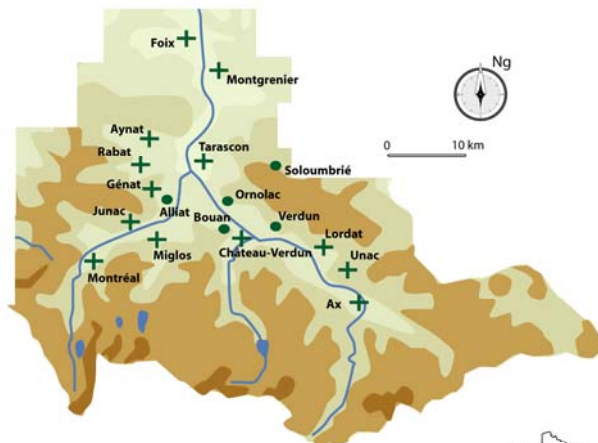
Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
Pas de mention antérieure de Montréal-de-Sos, seule mention d'une fortification à proximité en 1163, celle de Vicdessos ³ .			
1213	Serment de Raimond-Roger, comte de Foix, à Pierre II, Roi d'Aragon pour toute la terre du comté de Foix. Liste des ouvrages défensifs, <i>castra</i> et <i>cauna</i> . Parmi lesquels : <i>castra de ... Monteregali...</i>	O.P.	CATEL, p. 276.
1272 mai 1 ^{er}	Lettre du sénéchal du comté de Foix, pour le Roi de France, au Roi d'Aragon, expliquant que tout le comté est soumis au Roi de France, y compris les <i>castra</i> de Lordat, Montréal de Sos, les <i>villae</i> d'Ax et de Mérens.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - I, col 102.

³ 1163, 3 oct. Original : A.N. J.879 ;20 - Cop. P. : C.C.F - Cop. Doat, 167, f°248v - 249v. Analyse : R. de Ravat et R.-Ramon donnent pour 15 ans le *castello de Saos* et le *castello* de Saurat, à Roger-Bernard, comte de Foix.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 août 1 ^{er}	Lettre de <i>Gaufridus de Podio</i> , juge de Carcassonne au Roi d'Aragon, rappelant que des lettres de crédits du Sénéchal de Foix ont été présentées au Roi d'Aragon (V. acte précédent). Les <i>castra</i> de <i>Calames</i> , <i>Lordato</i> , le <i>castellanum</i> ⁴ de <i>Tarascono</i> et de <i>Monteregali de Sos</i> , ainsi que les <i>villae</i> de <i>Ax</i> et de <i>Merencs</i> avec leurs dépendances doivent être rendus au roi de France. Ce qui n'a pas été possible, car les châtelains de ces <i>castra</i> ne se sont pas rendus à la convocation qui leur a été faite, et parce que R. de Cardonne, seigneur du Roi d'Aragon, a affirmé au Sénéchal de Foix, que les châteaux étaient coutumièrement au Roi d'Aragon. Sommaton de respecter la suzeraineté française sur le haut du comté de Foix, partiellement occupé par les armées royales.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - II, col 103-4.
1272 sept.	Jacques, Roi d'Aragon, ordonne malgré la requête du comte de Foix, Roger-Bernard, à Raimond de Cardonne de ne pas rendre au comte les <i>castra de Lordato et Monteregali</i> qui sont sous la suzeraineté de Jacques.	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 138v.	BAUDON de MONY, acte 59, p. 144.
1272 oct.	Lettre de Jacques, Roi d'Aragon à Roger-Bernard, comte de Foix, lui signifiant qu'il ne voulait pas lui rendre les châteaux qu'il avait fait demander car ils sont sous sa souveraineté. Parmi ces <i>castra</i> : <i>castra de ... et de Monteregali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 139.	BAUDON de MONY, acte 60, p. 145.

4 Châtelain, personnage d'une famille seigneuriale à Château-Verdun (les Bataille).

Les fortifications comtales dans le serment de 1213



Mentionnée, mais non localisée : Spoulga de Subitan ●

- ✚ Castra
- Cauna (Spoulga)

Les fortifications en comté de Foix dans la seconde moitié du XIIIe siècle d'après la documentation écrite



Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 nov.	Liste des lettres et pièces écrites qu'emmenèrent le vicomte de Castelnou et le Maître du temple, en allant voir le Roi de France de la part du Roi d'Aragon, pour les affaires du comte de Foix. Parmi les <i>castra</i> cités : <i>castra de Monteregali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 72.	BAUDON de MONY, acte 63, pp. 148-9.
1272	Enquête de Philippe, Roi de France, sur la composition du comté de Foix et ses limites. Dans le comté de Foix : <i>Vallis de Sos cum castro de Monteregali...</i>	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 91.
1283	Philippe IV, Roi de France, déclare avoir reçu de Marguerite, comtesse de Foix, les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montréal et Montgrenier pour les garder deux ans, après lesquels il les rendra.	O.P. Cop. Doat 174, f°135r.	-
1285	Philippe IV, Roi de France, promet de rendre les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montgrenier, et Montréal.	O.P. Cop. Doat, 174, f° 203r.	-
1285 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, qui affirme avoir reçu du comte de Foix, les <i>castra</i> de <i>Fuxo, Lordato, Montegranerio, et Monteregali.</i>	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - I, col. 197.
1285 octobre	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, à ses châtelains et serviteurs, leur demandant de garder les châteaux mentionnés ci-dessus.	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - II, col. 197.
1290	Lettre de Philippe le Bel pour demander au sénéchal de Carcassonne de prendre sous sa garde deux châteaux du comté de Foix, pour y garder en otage le fils du comte de Foix. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°151r-152r.	H.G.L., X, col. 258-9.
1291	Lettre de Philippe le Bel où il déclare qu'il décharge le comte de Foix de ses délits à condition qu'il parte en croisade, verse 10000 livres et donne deux châteaux en gage. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°193r-196v.	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1291	Le sénéchal du Roi de France à Carcassonne déclare que le comte de Foix lui a donné les gages suffisants, à savoir 10000 livres et deux châteaux. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°201r-202v.	-
1291 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne et de Béziers, lui ordonnant de garder les châteaux et garnisons de Lordat et Montréal-de-Sos, appartenant à Roger-Bernard, comte de Foix.	A.N., J. 332, n.13	H.G.L., X, acte 72 - V, col. 264.
1297 fév.	Philippe IV, Roi de France, ordonne au sénéchal de Carcassonne de rendre les <i>castra de Lordato et Montereali</i> au comte de Foix.	O.P. Cop. Doat, 176, f° 278.	H.G.L., X, acte 72 - XI, col. 267.
1302	La comtesse de Foix, Marguerite, réalise un inventaire des possessions laissées à son fils Gaston, par Roger-Bernard, comte de Foix, mort récemment. Parmi les <i>castra</i> : Montréal-de-Sos.	O.P. Cop. XIX ^{ème} : A.D.A., E 1-8.	-
1306	Sentence du sénéchal du comté de Foix à propos d'une affaire : Le baille de Vicdessos voulait faire emprisonner un homme de Sauseil ⁵ et le mener au château d'Olbier, il fut empêché par deux habitants de Vicdessos. Le Baille porta plainte devant le sénéchal. Le sénéchal absout les deux hommes et rappelle que la justice a été accordée à la communauté Dessos et aux consuls par le comte de Foix Roger Bernard.	O. E96, f°86, n°43. Analyse, A.D.A., 1 C 163, f°22.	-

⁵ Hameau de la commune de Vicdessos aujourd'hui joint au village de Vicdessos (Sauzeil) et auparavant différent.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1311 Vend après la st martin d'hiver Philippe, roi	Raimond de Ornac, consul de la vallée Dessos devant la cour Dessos, devant Guilhem Pons de <i>Malius</i> , châtelain de Montréal-de-Sos pour le seigneur comte de Foix, et devant Bensquer de <i>Anhaus</i> de Tarascon, baille de la vallée pour le seigneur comte présente une lettre patente en papier scellée du sceau du comte écrivant au châtelain de Montréal-de-Sos, baille et consuls. Le comte dit avoir appris qu'au nom des franchises qu'il a accordées certains empêchaient le port du sel du Palhars dans la vallée Dessos. Le comte de Foix réaffirme que le sel du Palhars peut venir dans la vallée Dessos. Fait à Varilhes Devant Guilhem Radulphe Pierre Gailhard Pierre de <i>Migor</i> de Vicdessos Raimond Mercier Guilhem Traversier, sergent de la cour de Tarascon Guilhem Come notaire publique de la vallée et Vital Donat qui écrit	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95, f°10v	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1321	<p>En présence de la cour Dessos contre Arnaud <i>Domingo</i> d'Olbier dit <i>Barbastie</i> entendue devant Raimond Vidalat lieutenant de Pierre Ravat baille de la vallée Dessos, au lieu de Arnaud d'Ornac lieutenant juge, de Raimond Izalquier juge baille de la vallée et Guilhem Vaquier, Raimond de Ornac, Bernard <i>Brunug</i>, Guilhem Pons consuls de la vallée, au lieu de Guilhem Radulphe, Raimond de Pin, Raimond de Gardia, Bernard Fabre consuls juges de la vallée.</p> <p>L'enquête de cette cause fut faite sur dénonciation le dimanche après la fête Ste-Croix le 1319 par blanche, fille de Raimond Lelie, juge (jadis), d'Olbier⁶ que le mercredi passé Arnaud <i>Domingo</i> d'Olbier étant plein de l'esprit malin contre sa conscience, les lois divines et humaines aurait essayer de connaître charnellement par force Blanche de Montaute, ce qu'il aurait fait s'il ne fut pas empêché par Bertrand frère de Blanche Il manqua d'étouffer blanche car pour l'empêcher de crier, il lui avait mit ses jupes sous la bouche et elle s'évanouit</p> <p>Il fut relaxé par la cour du comte de Foix pour manque de preuve.</p> <p>Fait à Tarascon Bernard Mage d'Illier Jourdan de Laurac de Quié Et Bertrand Traversier notaire publique qui écrit.</p>	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos. Cop. E 95, f°27v.	-
1332	Analyse Garrigou : Le comte de Foix donne à Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, divers revenus entre autres la rente faite par les habitants de Goulhier et d'Orus pour la manœuvre au château de Montréal-de-Sos.	O.P. : C.C.F.	D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245.

⁶ Il s'agit de la première mention de l'habitat d'Olbier qui n'est pas dans la liste, pourtant exhaustive, de 1272 de l'enquête sur les limites du comté de Foix. Faut-il y voir une naissance au tournant XIII-XIVe siècles suite à une éviction de l'habitat du *castrum* par les comtes comme cela s'est fait sur d'autres fortifications comme Montailou ?

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1332	Analyse : Donation en viager faite par le comte de Foix en faveur de Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, de droits divers (une saumade et demie de froment, 500 saumades de mélanges et une saumade et demie d'avoine, 9 fromages, 12 poulets, 10 fais de paille), toute la manœuvre sur le <i>castrum</i> de Montréal que les habitants des villages de Goulier, Illier et d'Orus lui doivent en rente. A charge de retour s'il meurt sans postérité légale.	O.P. : C.C.F.	Analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245. Analyse, B.M.T., Ms 638, f° 257. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 106, note 4.
1324, Charles, roi, jeudi de l'épiphanie	Dispute entre les communautés Dessos et de Seuillac-Siguer à propos du pla de Sivungre et du bois de Teilhet. Ils prennent des arbitres. Témoin : Arnaud de Miglos, damoiseau, châtelain de Montréal-de-Sos de la vallée Dessos. Raimond Pons de Miglos Et moi Roger de Caussade notaire publique de Tarascon	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95 f°23v – 24 r.	-
1336	Le château de Montréal-de-Sos sert de prison pour un habitant de Goulier. Il est reproché au châtelain d'enfermer un habitant de Goulier pour non paiement d'impôt alors que la justice dépend du consulat et non pas du châtelain.	O : A.D.A., E 96. Cop. XVI ^e : A.D.A., E 95, f° 20 r.	-
1347-8	<i>Ramon Barra</i> ⁷ est témoin d'un acte concernant la vallée et le comte de Foix (accord d'échange charbon-fer avec le Couserans). Il est dit châtelain de Montréal.	Cop. De mauvaise qualité, récente A.D.A., E 96, f°20.	-

⁷ Les *Barra* sont une des deux grandes familles consulaires d'Ax-les-Thermes, celle qui est à cette époque, la plus proche du comte de Foix et souvent chargées d'offices divers sur la haute Ariège. L'acte n'est malheureusement connu que par cette mauvaise copie et l'on a perdu d'autres actes car cet accord d'échanges fut réalisé sur 2 années et par une succession d'accords. Ces actes sont surtout connus par des recopie postérieures des consuls, dont on peut douter qu'ils n'aient falsifié le contenu des actes en leur faveur. Il y a par contre peu de chance pour qu'ils aient changé les témoins de l'acte. Le châtelain de Montréal est ici aux côtés du bayle du comte et du sénéchal du comte de Foix dont ils sont les représentants dans la négociation.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1351 ⁸ ?	Condamnation des hommes de la vallée de Sos à payer en deux fois pour la garde du château et à faire les manœuvres qui doivent y être faites. D'après les consuls, le dit château de Montréal n'a pas besoin de manœuvres. Noble Arnaud Bernard, chevalier, est châtelain du château.	O.P. Copie XVI ^e : A.D.A., E 95 f°18v.	-
1375	Registre comptable du paiement des taxes ecclésiales avec listes des paroisses et desservants. On note : <i>Curé de Sen, Golhero et Aussaco.</i> Pas de paroisse à Olbier.	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREULX, <i>Pouillé</i> , pp. 807 - 814.
1385	Registre comptable du paiement du fouage avec liste des villages et des feux fiscaux sur tout le comté de Foix. On y note : <i>OLVIER :</i> 7 feux ⁹ du comte de Foix 1 feu de Guilhem Ysarn ¹⁰ Soit 8 feux	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, pp. 36. DUFAU de MALUQUIER, pp. 107 et 116.
1696	Ordonnance de la visite épiscopale des églises Saint Michel de Goulhier et Saint Pierre d'Olbier, annexe de celle de Goulhier.	A.D.A., G 58	-

Abréviations utilisées :

A.D.A. : Archives départementales de l'Ariège.

A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne.

A.D.P.A. : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

A.N. : Archives Nationales.

A. Ar. : Archives Aragonaises.

8 Le copiste inscrit 1451, ce qui est impossible. Il peut s'agir de 1351, d'autant plus que les personnages qui apparaissent dans cet acte, comme Raimond d'Albi, sénéchal du comte de Foix, vivent au milieu du XIV^e siècle. Jean le Bon, Roi de France, est d'ailleurs mentionné.

9 Rappelons qu'il s'agit de feux fiscaux et non pas de familles. On peut difficilement en tirer des conclusions démographiques précises. Mais on peut noter qu'il s'agit d'un habitat faible économiquement donc certainement démographiquement en comparant les 8 feux d'Olbier aux 31 feux de Goulhier et aux 85 de Videssos à la même époque.

10 Famille de Miglos, Guilhem Ysarn investit à cette époque dans la métallurgie.

B.N. : Bibliothèque Nationale

BARRIERE-FLAVY : BARRIERE-FLAVY C., *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e siècle*, Toulouse, 1898.

CATEL : CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623

BAUDON de MONY : BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

Cop. P. : Copie perdue.

Cart. St-Sernin : DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

Instr. : Instruments.

C.C.F. : Caisses du château de Foix.

Cop. : Copie.

Ms Lat. : Manuscrit latin.

Doat : Fonds Doat, Bibliothèque Nationale.

DUFAU de MALUQUIER : DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

H.G.L. : DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

Reg : registre

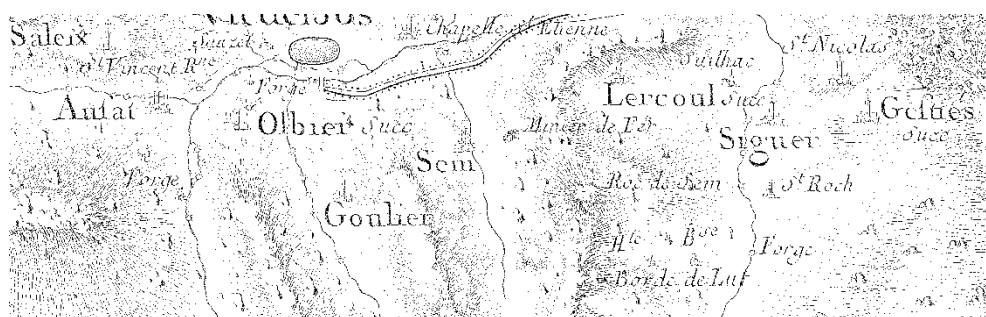
Kal. : kalendes.

Ms : Manuscrit.

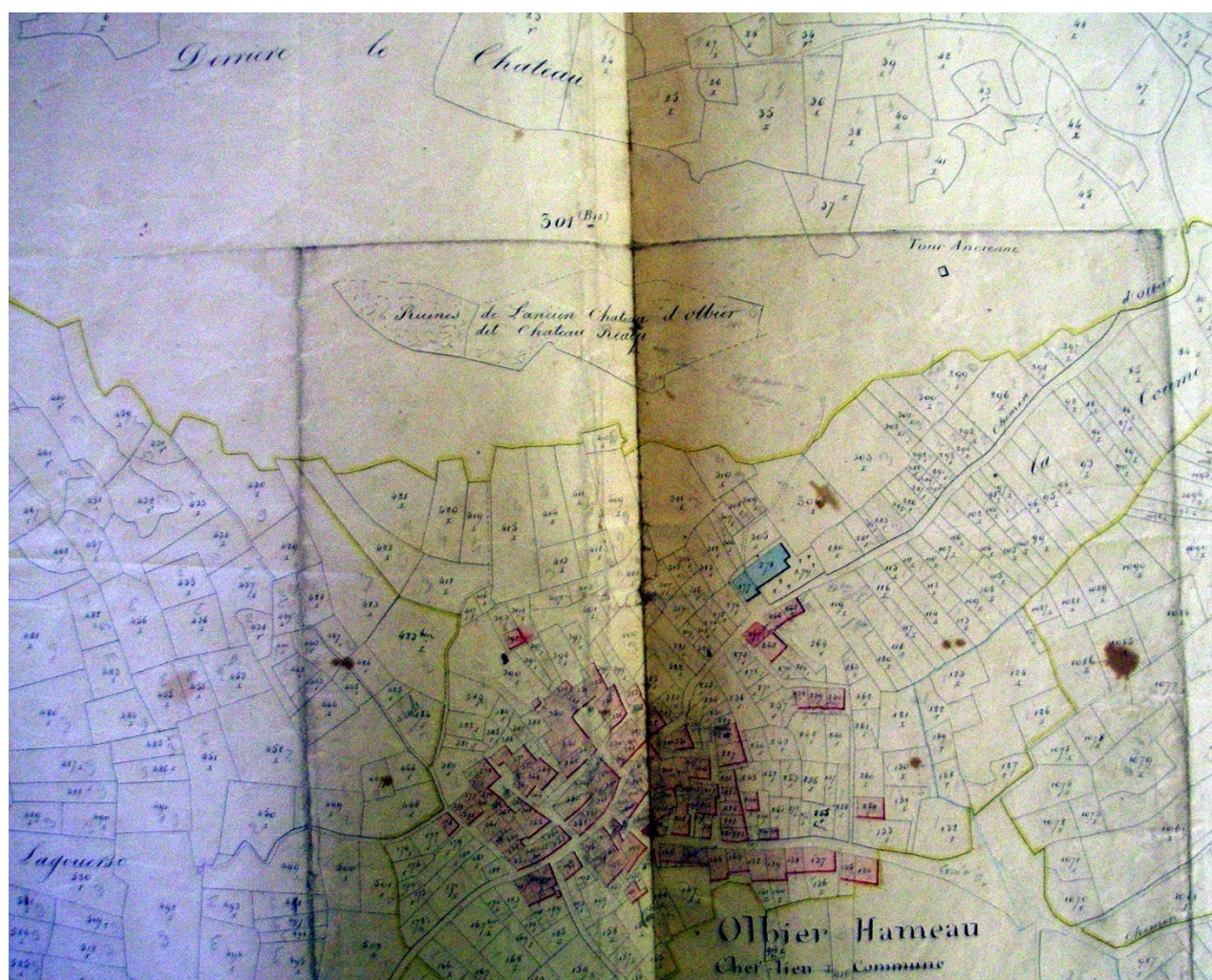
O. : Original.

O.P. : Original perdu.

Carte Cassini (vers 1771 à 1777) : le château est légendé ruiné



Cadastre Napoléonien (1830) :



Plan de l'an XII (commune de Goulier, ADA)

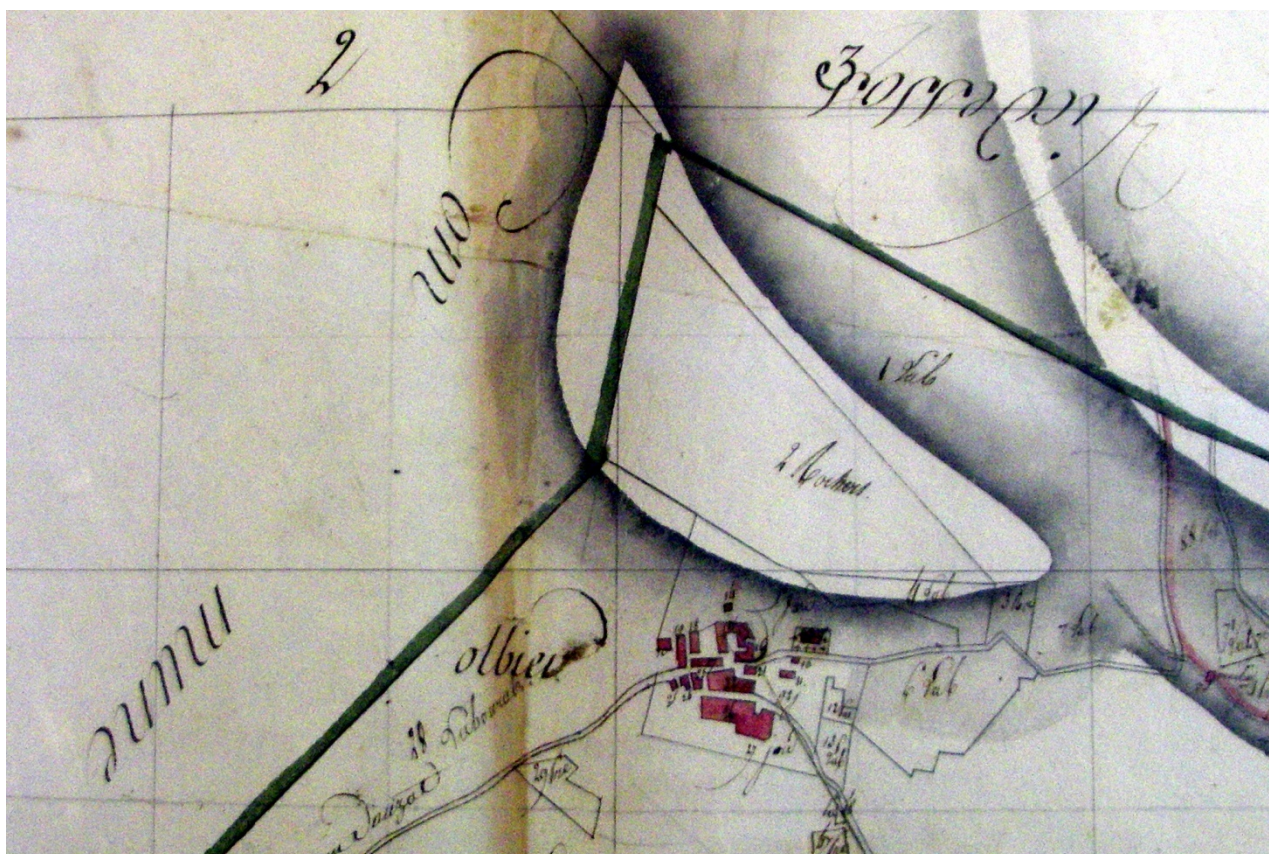


Photo ancienne (début XXe siècle, depuis Vicdessos)

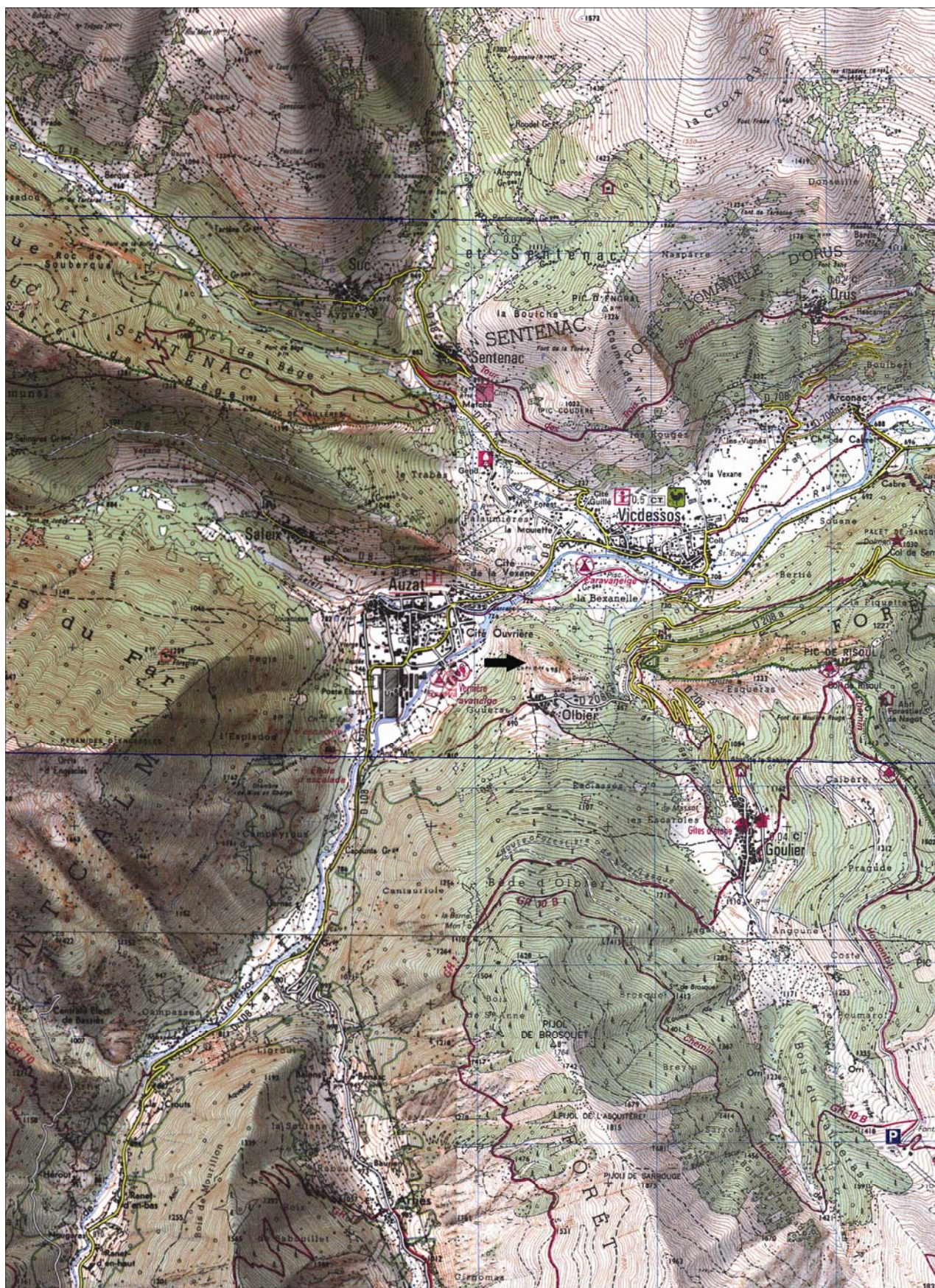
Collection Philippe Dupui



Cartes postales anciennes (début XXe siècle)



Carte IGN actuelle



CartoExplorateur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000

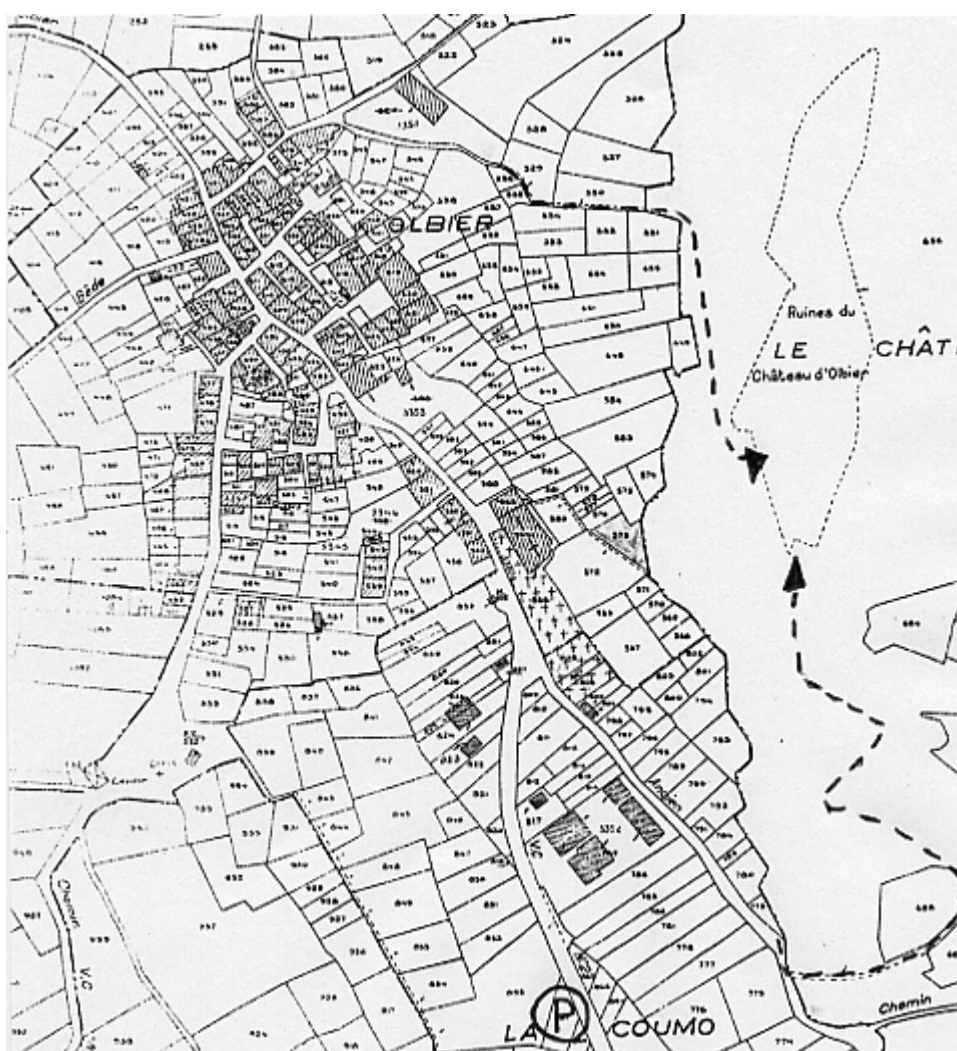
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

500 m

Géoportail 3D



Cadastre actuel



Bibliographie et éditions d'actes :

A.D., Montréal-de-Sos, *Cahiers d'Etudes Cathares*, 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623.

DENGERMA J., *Le castel de Montréal-de-Sos*, Foix, 1963.

DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

DUBOIS Cl., *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990.

DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, rééd. 2002.

ESCUDE-QUILLET J.-M., MAISSANT C., *Carte archéologique de la Gaule : l'Ariège*, 1997.

GAILLI R., La petite grotte mystique de Montréal-de-Sos, *Caugno*, Bulletin du Spéléo Club du Haut Sabarthez, n° 16, 1992, pp. 21 - 23.

GERARD P., Les possessions ariégeoises de Saint-Sernin, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.

GERARD P., L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, aperçu géographique, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.

GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.

GLORY A., *A la découverte des hommes préhistoriques*, Paris, 1944.

GRATTE L., *Survivances de l'art pariétal*, 1985.

GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthez du début du XIème siècle au début du XVème siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

GUILLOT F., *Karstologia*, Les grottes fortifiées du Sabarthez : une architecture castrale originale, 1997, CNRS, Bordeaux.

- GUILLOT F., *Rapport d'évaluation archéologique 2001*, Montréal-de-Sos, dact., 2001.
- GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2002*, Montréal-de-Sos, dact., 2002.
- GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2003*, Montréal-de-Sos, dact., 2003.
- GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2004*, Montréal-de-Sos, dact., 2004.
- GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2005*, Montréal-de-Sos, dact., 2006.
- GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2006*, Montréal-de-Sos, dact., 2007.
- GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2007*, Montréal-de-Sos, dact., 2007.
- GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, dact., 2004.
- GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2005.
- GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2006.
- GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2007.
- GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2008.
- GUILLOT F., *Pouvoirs pyrénéens : De la résidence aristocratique au castrum*, colloque de Seix, octobre 2007, « Montréal-de-Sos, premiers résultats, sous presse.
- GUILLOT F., « Le comte et les rois : le château de Montréal-de-Sos en 1272 », colloque *Le château à la Une !*, Périgueux, sept. 2008, sous presse.
- GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval, Les fortifications comtales fuxéennes XIe-XVe siècles*, 2006.
- GUILLOT F., « Habitats et patrimoine médiévaux dans la vallée du Vicdessos », Colloque transpyrénéen : « *De la pierre sèche à nos jours : la pierre, facteur de développement* », Auzat, 21-23 octobre 2005, publié en 2006.

GUILLOT F., *Actes du premier colloque interdisciplinaire de St-Martin-le-Vieil*, Les grottes fortifiées du Sabartès, une architecture castrale spécifique, 2006.

JACQUET-SEILHAN A., *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1987.

JACQUET A., Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, pp. 109 - 125.

JALUT G., L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 - 174.

MESURET R., Les peintures murales du Languedoc, de la Guyenne et de la Gascogne au XVIIème siècle, essai de catalogue, *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome 32, 1966, p.87.

MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.

REULE R., SOUEIX R., *Au temps passé : Goulier en Vicdessos*, dactylographié.

SILVA F. da, *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

VERNA C., *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, publiée aux Presses Universitaires de la Sorbonne.

Sources

- ✓ Archives départementales de l'Ariège
- Série J : Documents entrés par voie extraordinaire :
- Sous série 1 J : Pièces isolées et petits fonds :
- 1 J 90 : Copie XIII^e siècle : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- 1 J 262 : Coutumes de Vicdessos, 1304.
- 1 J 275 : Photocopies de cartes et de photographies anciennes de la vallée de Vicdessos. Don de J. Dengerma.
- 1 J 278 : Notes d'histoire locale, monographie de Goulier-Olbier.
- Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
- E 95 : Copies modernes : Vicdessos, 1304 - 1726.
- E 96 : Vicdessos, 1304 - 1726.
- 145 E sup. 4 : Terrier du consulat de Vicdessos, 1665.
- E 1-1 : Testament de Roger Ier, comte de Carcassonne, copie de la fin du XII^e siècle.
- E 1-2 : Copie moderne du testament de Roger Ier, comte de Carcassonne.
- E 1-3 : Copie XII^e siècle : Convenientia et serments de Roger à Pierre, 1034.
- E 1-8 : Copie moderne : Inventaire de Marguerite, comtesse de Foix, des biens de feu son mari, Roger-Bernard, comte de Foix. 1302.
- E 6 : Caisses du château de Foix, analyses modernes.
- 248 E suppl. M 9 : Auzat XX^e administration municipale (réparations églises)
- Série P : plans et cadastres :
- 3 P 660 : atlas portatif napoléonien.
- 3 P 407 : plan géométrique de la commune de Goulier. An 12.
- 3 P 1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leur revenu, 1833.
- Archives diocésaines de Pamiers
- Archives POUECH, carnet I, 6, sept. 1852, étendard de la grotte d'Olbier.

- ✓ Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Série E.
- E 391 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- Inventaire des archives du comté de Foix, dressé sur l'ordre d'Archambaud et écrit par Michel de Vernis, notaire de Foix, rédigé vers le milieu du XV^e siècle.
- E 392 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- E 394 : Archives de la tour ronde (1066-1222).
- E 396 : Archives de la tour ronde (1230-1243).
- E 398 : Archives de la tour ronde (XIII^e siècle).
- E 414 : Rôle des feux du comté de Foix, 1385.
- série 1 C.
- 1 C 163 : cartulaire de Rancié.

- ✓ Archives départementales de la Haute-Garonne
- Série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XII^e - XVIII^e siècles.
- 101 H 1 : Fonds de Saint Sernin.

Bibliothèque Nationale

- Manuscrits latins.

· N° 9187, f° 72 : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.

- Collection Doat :

· Vol. 174 : Recueil de divers titres et mémoires concernant les affaires des comtes de Carcassonne et vicomte de Béziers, des comtes de Foix et vicomtes de Castelbon, des vicomtes de Béarn, ... (1279 - 1286).

· Vol. 176 : Idem (1293 - 1298).

- ✓ Archives personnelles de M. Claude TERON, GOULIER
Notes manuscrites sur les fouilles des années 50 et 60.
Céramiques des archives personnelles de M. Robert REULLE.
Lettres concernant les fouilles non autorisées de M. Paul CASTELLE.
- ✓ Archives personnelles de M. Lucien GUAL, VICDESSOS
Notes dactylographiées sur les objets dégagés lors des fouilles de la grotte du Campanal.
Pièces de monnaies dégagées de la grotte du Campanal dans les années 60.
- ✓ Archives du Service Régional de l'Archéologie
Lettres concernant les fouilles de M. Robert REULLE et PECH.
Dessin des tombes dégagées dans la grotte du Campanal.



Annexe

Allocution au colloque « Le château à la Une ! » à Périgueux en sept. 2008.

Le comte et les rois : le *castrum* de Montréal-de-Sos en 1272

Florence Guillot¹

Castellanus de Tarascono domini Regis Francorum in vallem de Sos intravisset ad recipienda juramenta fidelitatis a gentibus pro dominio Rege [...] R. Batailla, castellanus Montisregalis de Sos, more hostili dictum cepit servientem et adhuc captum retinet, et requisitus quod redderet dixit quod non faceret, sed adhuc plures caperet ad totum posse suum [...] predictum castellanum de Tarascono et servientes domini Regis, qui erant cum ipso, fecit expugnari ex stabilita Montisregali et persequi plusquam per unam leucam, expugnando cum lapidibus et carrelis².

Sur sa portion amont, au cœur du versant nord des Pyrénées, la vallée de l'Ariège forme un réseau en forme d'arbre. Dans ce secteur, un de ses affluents majeurs, le Vicdessos, parcourt le fond d'une vallée glaciaire aux versants raides et austères dominés par des crêtes élevées, souvent au-delà de 2000 m.

A mi-parcours dans cette vallée, un petit bassin de quelques km² créé à la faveur de multiples confluences concentre la majorité de l'habitat sur ses flancs et à sa base.

L'éperon de Montréal-de-Sos domine ce bassin de 200 à 250 m de haut (fig. 1). C'est une éminence calcaire aux flancs redressés, dont le sommet se compose de terrasses successives plus ou moins planes et entourées de falaises bien verticales.

Cet îlot rocheux est le témoin de l'ancienne couverture sédimentaire plissée et portée en altitude par l'orogénèse pyrénéenne et finalement érodée par les appareils glaciaires du quaternaire, donc parsemé de blocs erratiques granitiques et gneissiques. L'isolement de l'éperon et la raideur de ses flancs sont dus à son encadrement par trois langues de glaces qui ont raboté les calcaires marmorisés et individualisé la portion la plus dure d'entre eux.

Ce site est l'objet de recherches archéologiques, sondages et fouilles programmées, depuis l'année 2001³. Il avait été au préalable bien étudié dans son contexte documentaire.

Si la confluence de la vallée du Vicdessos avec celle de l'Ariège est connue dans la documentation depuis le IX^e siècle⁴, la haute vallée du Vicdessos n'est pas décrite avant la fin du XI^e siècle, à la faveur de la Réforme Grégorienne. La "vallée de Sos", telle qu'elle est dénommée tout au long du Moyen Âge, compte alors quatre églises.

Malgré le caractère tardif de la documentation écrite, le peuplement et ses tendances ont été bien appréhendés par les recherches des géographes et palynologues⁵ décrivant une montée en puissance progressive d'un monde sylvo-agro-pastoral dont l'activité se densifie dès le VIII^e siècle de notre ère. En outre, le processus de mise en place des habitats groupés est discernable par études comparatives avec d'autres zones toutes proches et documentées plus tôt⁶. La majorité des habitats groupés sont des villages "casaliers" ou "villages à maisons", mis en place à la fin du haut Moyen Âge. Au Moyen Âge central, cet espace est déjà largement mis en valeur, c'est un monde plein et le semis villageois est quasiment identique à ce qu'il est aujourd'hui.

¹ flo@explos.fr ; Mairie d'Auzat (09) - C.N.R.S. 5608 Traces-Terrae.

² Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 7-I, col. 102-3.

³ Un article récent fait le bilan des recherches menées : Guillot 2008a – à paraître.

⁴ Devic et Vaissette 1872, II, col. 355, acte 174.

⁵ Galop 1996.

⁶ Guillot 2001 et Guillot 1998.



La raison d'être du *castrum* de Montréal-de-Sos est liée à la montée en puissance du pouvoir comtal dans la haute vallée du Vicdessos⁷.

La mise en place du comté de Foix au XIe siècle s'intègre dans un processus de territorialisation par partage du grand comté de Carcassonne. L'histoire du comté se poursuit ensuite par expansion de la force des droits comtaux sur les seigneuries locales jusqu'au XIIIe siècle.

En vallée de Sos, les grandes familles seigneuriales présentes à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle font parties d'un groupe nobiliaire d'origine franque lié à la famille vicomtale de Toulouse, puis aux comtes de Carcassonne⁸. Les droits des comtes de Foix y sont tenus jusqu'au cœur du XIIe siècle. En 1163, un fief de reprise, accorde au comte de Foix l'autorité suzeraine sur un *castrum* de la vallée dominant l'habitat le plus important⁹. C'est le signe de l'expansion réelle des droits comtaux et cinquante ans après, en 1213, on rencontre la première mention

⁷ Guillot 2006, p. 270.

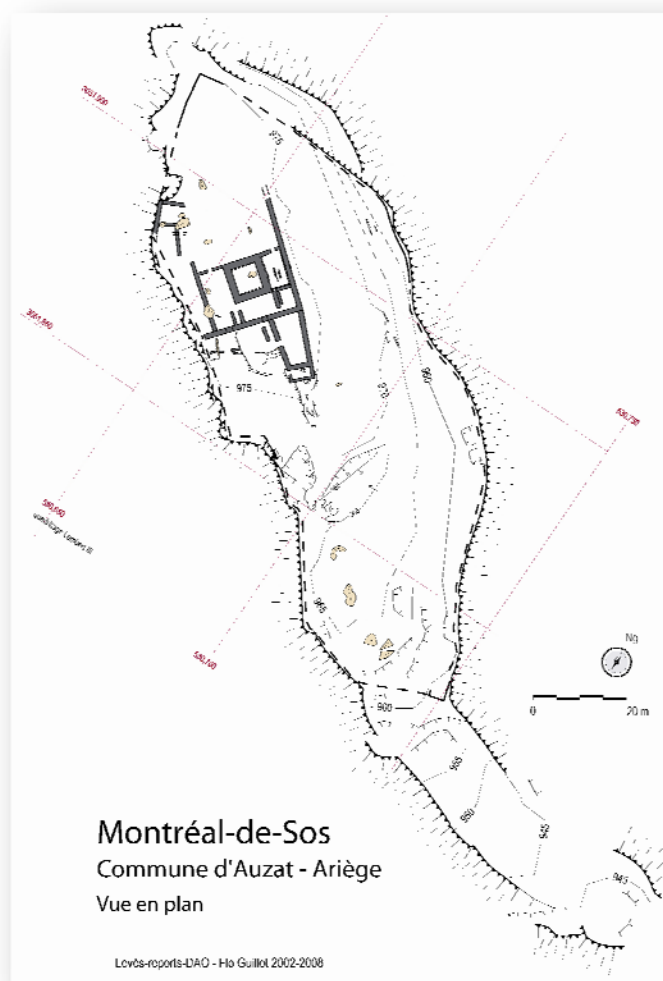
⁸ Guillot 2008b – à paraître.

⁹ Archives Nationales, J. 879 ; 20. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds Doat, vol. 167, f°248v-249v.

documentaire du *castrum* de Montréal-de-Sos¹⁰. La forteresse comtale fut donc construite entre 1163 et 1213. L'archéologie l'a confirmé¹¹.

Sa construction provoqua d'ailleurs la disparition d'ouvrages antérieurs, ceux de Vicdessos et d'Auzat. Ces ouvrages étaient proches des villages, Montréal-de-Sos en est éloigné : c'est une stratégie comtale délibérée, dans le cadre de l'isolement d'un réseau de fortifications du monde civil, glacis dont nous entrevoyons la mise en place au cours du XIIe siècle et qui sert la politique comtale au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge¹². Montréal-de-Sos est donc une " caserne " comtale jusqu'à son désarmement au début du XVe siècle.

L'archéologie a montré le style ostentatoire du bâti, sa puissance symbolique. L'ouvrage est construit sur un long sommet bien individualisé et dominant (fig. 2). Son donjon carré et très massif n'en est pas moins bâti sur un tertre artificiel érigé à grand renfort de varves allochtones et de moellons de granite et de gneiss prélevés sur les blocs erratiques du sommet. Un mur d'enceinte suit précautionneusement la falaise en ceinturant le sommet, même dans le cas où la falaise est suffisamment haute pour être protectrice. La forteresse est bâtie pour être visible de loin et elle l'était.



¹⁰ Catel 1633, p. 276.

¹¹ Tout en montrant qu'une utilisation antérieure du site avait eu lieu, mais dans un contexte totalement différent, *a priori*, sans occupation. Il pourrait s'agir d'un ancien lieu de culte.

¹² Guillot 1998, I, p. 320 et suiv.

L'archéologie a mis en évidence trois étapes constructives dont seule la dernière est relativement bien connue mais masque les précédentes car elle a conduit à de massives reprises. Un premier ouvrage comtal fut construit à la fin du XII^e siècle et son principal caractère réside dans sa puissance et par le fait que la grosse tour est bâtie sur ce tertre artificiel. La tour décentrée indique une défense savante, réfléchie, adaptée au milieu naturel. Les aménagements de la roche sont énormes, l'investissement comtal est très important. Peu après, dès le début du XIII^e siècle, un grand mur d'enceinte interne, probablement haut, souligne la partition (naturelle ?) du sommet en deux espaces : un tiers est dédié au *caput castris* et les deux autres tiers – en position légèrement inférieure – semblent devoir être attribués à de l'habitat. Le site paraît ensuite avoir été occupé sans grandes modifications jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Alors qu'il disparaît de la documentation écrite, le cœur du château est complètement réaménagé. Il acquiert une nouvelle importance à la faveur d'une augmentation notable de la fiscalité comtale sur la vallée grâce à la mise en place de prélèvements nouveaux sur une activité démultipliée depuis le tournant des XIII^e-XIV^e siècles : l'extraction et le traitement du minerai de fer de la mine du Rancié¹³. La grosse tour semble avoir été rebâtie en élévation, ses abords extérieurs ont été tous aplanis pour créer de nouveaux espaces bâtis accolés ; le tout est couvert de toitures en lauzes et ardoises et une résidence aristocratique – dont le gros œuvre est en pierre – est édifiée au devant du *caput castris* et de son enceinte. Le tout forme un dense quartier bâti accroché à la tour maîtresse (fig. 3). La fortification est ensuite densément occupée jusqu'à sa destruction par arasement au début du XV^e siècle ou à l'extrême fin du XIV^e siècle.



Hormis la question de la chronologie du premier ouvrage et de ses fonctions, l'archéologie révèle des informations relativement divergentes des conclusions que permettait l'étude isolée des quelques vingt-deux actes mentionnant l'ouvrage ou ses châtelains puisque l'occupation finale

¹³ Gisement tout proche de Montréal-de-Sos. Verna-Navarre 1994.

majeure de la seconde moitié du X^{IV}e siècle et l'arasement ne sont absolument pas documentés, mais aussi parce que c'est au moment où la documentation écrite est la plus dense, à la fin du XIII^e siècle, que l'archéologie est la moins prolixe et vice-versa. Les éléments matériels récoltés se raccordant à la seconde moitié du XIII^e siècle sont finalement assez rares (ou peu conservés ?) comparativement à ceux qui sont issus des autres époques de l'occupation comtale. Mais en outre, entre le début du XIII^e siècle et le milieu du X^{IV}e siècle, le bâti de l'ouvrage (en tout cas celui du *caput castris*) ne semble pas avoir été modifié.

Bref, la documentation démontre de l'importance de ce site dans la géopolitique comtale à un moment où l'archéologie est loin d'apporter le même éclairage. Et c'est à ce moment là, que l'événement qui est le sujet de cet article prend place.

La forteresse est mentionnée à une dizaine de reprises dans les actes dans le contexte de l'événementiel politique comtal des années 1272-1297. Le cadre politique est celui d'une crise liée à la fixation de la limite des zones d'influences entre royaume d'Aragon et royaume de France suite au traité de Corbeil (1258).

À cette occasion, Montréal-de-Sos est le site d'un événement haut en couleur, véritable incident diplomatique entre les deux puissances royales.

Dans le cadre de l'expansion de la suzeraineté royale, le comte de Foix fut soumis à l'hommage envers Louis IX en 1263 pour le nord du comté de Foix. Cette portion nord des domaines de Foix était peut-être en partie sous emprise toulousaine depuis longtemps. On suppose au moins des empiètements et on connaît de sérieuses revendications raimondines. Certains *castra* étaient ambitionnés par le comte de Toulouse au début du XIII^e siècle et nombre de seigneurs prêtaient un double hommage car leurs possessions étaient dispersées sous l'autorité des deux comtes. Ces données expliquent la facilité avec laquelle l'hommage du comte de Foix fut rendu envers le roi de France, d'autant que le comte de Toulouse était alors le frère du roi¹⁴.

La situation de la portion sud, hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos, restait plus ambiguë car aucun droit toulousain n'y avait été relevé depuis la création du comté de Foix. Anciennement, cet espace faisait bien partie du grand *pagus* carolingien de Toulouse. La conquête du comte de Carcassonne sur le toulousain à la fin du X^e siècle avait certes permis que les droits publics du secteur pyrénéen échoient à la famille carcassonnaise, mais il n'en reste pas moins que dans les actes de la documentation écrite, la haute vallée de l'Ariège fut toujours située en toulousain tout au long du XI^e siècle et ce tant que le comté de Foix fut un espace mal déterminé et un pouvoir public nouveau mal défini. Au XII^e siècle, cessèrent les mentions au *pagus* de Toulouse et la situation de référence des biens de la haute vallée de l'Ariège fut dorénavant celle du comté de Foix. Les comtes de Foix ne prêtaient aucun hommage à quiconque pour leurs droits dans ce secteur.

¹⁴ La question des rapports entre le comté de Foix et celui de Toulouse a souvent occupé les érudits locaux.

Il n'y a jamais sujétion de l'un ou de l'autre. Les revendications des comtes de Toulouse semblent se renforcer au XIII^e siècle. On connaît par exemple un hommage pour la ville de Saverdun non signé par le comte de Foix (uniquement présenté ?) (1229, Bibliothèque Nationale, copie Doat, 169, f°299r - 300r ; Devic-Vaissette, 1874, VIII, acte 286-II, col 924 ; Analyse, col. 1956) ou des textes du comte de Toulouse s'attribuant la suzeraineté de tel ou tel ouvrage. Mais l'on ne conserve aucun hommage ni aucune mention d'hommage par le comte de Foix. Seul le Pays d'Olmes pourrait avoir été détenu réellement -et en partie- sous hommage au comte de Toulouse, mais depuis la croisade, il ne dépendait plus du domaine comtal fuxéen car il a été attribué à un proche du chef de la croisade (voir 1167 : Bibliothèque Nationale, copie Doat, 167, f°299 et f°302 ; Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 5, col. 275 et l'avis de Gérard Pradalié 1994, sur le *castrum* de Montségur).

Avec la progression de l'autorité royale française au XIIIe siècle sur le Sud-Ouest, le statut des comtes de Foix " autonomes " devint de plus en plus délicat à tenir. Le roi de France et Guilhem de Roquefeuil, représentant le roi d'Aragon, s'accordèrent à Corbeil en 1258 : le Languedoc revint au roi de France tandis que la Catalogne échut au roi d'Aragon. Dans le traité d'origine, le comté de Foix était mentionné et positionné dans la mouvance française mais, à la demande du roi d'Aragon, toute référence à cette seigneurie fut enlevée lors de la ratification du traité le 16 juillet 1258. Cette hésitation montre la situation encore équivoque de la seigneurie fuxéenne. Le simple fait qu'elle fasse partie de l'ancien comté carolingien de Toulouse et qu'il soit issu d'une seigneurie carcassonnaise donc languedocienne, le place théoriquement dans le giron français, mais les possessions catalanes des comtes de Foix¹⁵ sont très étendues et en extension. Le comte de Foix prête donc aussi l'hommage à l'Aragon. Cette seigneurie, par le biais de la personne du comte, est finalement assise sur les deux versants, en Toulousain et en Catalogne aragonaise. Le comté de Foix fait office de seigneurie tampon entre les deux entités nationales.

Les zélés officiers du roi de France¹⁶ menèrent une politique d'accroissement faisant feu de tout bois. Ils s'opposèrent – dès les années 1240 – aux comtes de Foix et une course au peuplement bastidaire eut lieu sur la bordure nord du comté.

Puis, l'idée que la portion nord du comté devait être détenue sous hommage du roi de France fut la suite logique du traité de Corbeil. L'aisance – semble-t-il – avec laquelle le comte de Foix se plia à ce premier serment s'explique peut-être aussi parce que le roi de France semblait s'arranger de l'autonomie de la portion sud du comté en 1263. On peut aussi suggérer que cet hommage au roi de France a pu paraître un contrepois intéressant à ceux qui étaient prêtés au roi d'Aragon par les comtes de Foix, notamment pour le Donezan. Finalement, l'hommage du comte au roi de France fut aussi une stratégie pour trouver de l'aide face au comte de Toulouse et aux empiètements de son administration¹⁷.

Au sud, le contexte était différent. Les comtes de Foix se pensaient autonomes et c'est pourquoi ils centraient leur système défensif sur cette zone qui devint un lieu de surinvestissement militaire et castral.

Le déclencheur de l'intervention française semble avoir été la mort du comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers à la fin de l'année 1271 : le toulousain fut rattaché au domaine royal direct puisqu'Alphonse de Poitiers était l'oncle du roi et mourrait sans héritier.

Le jeune comte de Foix, Rotger Bernat commit alors une erreur politique qui servit d'argument à l'intervention française.

Marié à une héritière du Béarn, il porta son intérêt sur les affaires à l'ouest de la chaîne pyrénéenne. Il s'opposa aux droits du roi de France pour un château à Mansepu¹⁸. Aidé d'Arnaut Bernart d'Armagnac, son beau-frère, il mit le siège devant ce château pour en obtenir l'hommage du seigneur Géraud de Cazaubon. Géraud de Cazaubon avait auparavant remis son château et sa seigneurie à Philippe III.

Quand Arnaut Bernart d'Armagnac et le comte de Foix mirent à sac la fortification, ils furent convoqués à comparaître à la cour du roi de France à Toulouse, où se trouvait justement le roi pour prendre possession du toulousain. Le comte d'Armagnac se soumit et obtint son pardon contre une forte amende, mais le comte de Foix ne vint pas. Ce dernier poussa même l'audace

¹⁵ Notamment la vicomté de Castelbon, le Donezan et à partir des années 1278, la moitié des droits sur l'Andorre.

¹⁶ Ou ceux d'Alphonse de Poitiers, frère du roi et comte de Toulouse à partir de 1249.

¹⁷ Voir par exemple en 1261 : Bibliothèque Nationale, copie Doat, 171, f°324 et 85 f°95.

¹⁸ Commune de Mauvezin, Gers.

jusqu'à s'attaquer au sénéchal de Carcassonne parce que celui-ci avait envahi ses terres sur ordre du roi et fait prisonniers ses hommes¹⁹.

L'ost royal fut rassemblé (depuis Tours) et progressa jusqu'à Pamiers²⁰ en attente de renforts de la vallée du Rhône. Là, le roi de France rencontra celui d'Aragon (Jacques) et Gaston de Béarn, beau-père du comte de Foix. Leur conclusion, d'après Guillaume de Puylaurens, fut que le comte de Foix ne pouvant lutter contre le roi de France s'en remit – avec sa terre – au roi. La conférence dura deux jours et le 5 juin 1272, le comte n'accepta de se rendre qu'après un premier refus et suivant l'opinion de Guilhem de Puylaurens, parce qu'il espérait du secours " d'au-delà les ports [cols] " et qu'il pensait donc temporiser²¹. Il fut emprisonné à Carcassonne.

Espérant pouvoir jouer l'Aragon contre la France, le comte donna en garde ses principaux châteaux – ceux qui symbolisaient le comté de Foix – à Peire de Durban qui les remit au représentant du roi d'Aragon dès le 7 juin²². Gaston, vicomte de Béarn, fut témoin de l'acte de remise des clefs du château de Foix à Gauffroy de *Rocabertino*, fidèle du roi d'Aragon, ce qui indique qu'il soutenait son gendre dans cette opération contre l'autorité française.

Probablement aussi pour temporiser et tenter de sauver la partie sud du comté, le représentant du roi d'Aragon rendit avant le début du mois de juillet à Pierre de Villars, sénéchal du roi de France, le château de Foix, mais il conserva les autres forteresses en amont (Lordat, Calamès, Montréal-de-Sos et la ville fortifiée d'Ax) (fig. 4).

Elles furent confiées au principal allié de Roger Bernat, Ramon de *Cardona*²³, seigneur vassal du roi d'Aragon. Il en laissa la garde matérielle directe aux châtelains qu'avait nommés le comte de Foix²⁴.

Pierre de Villar, le sénéchal de Foix que Philippe-le-Hardi venait de nommer, tenta d'agir au plus vite pour prendre les Aragonais de vitesse et récupérer ces ouvrages et donc l'autorité sur le haut comté.

¹⁹ Ces événements sont narrés dans la chronique de Guilhem de Puylaurens, Duvernoy (1976), p. 213-215 et confirmés par divers actes de la documentation écrite dont la plupart sont retranscrits dans Devic-Vaissette 1874, VIII.

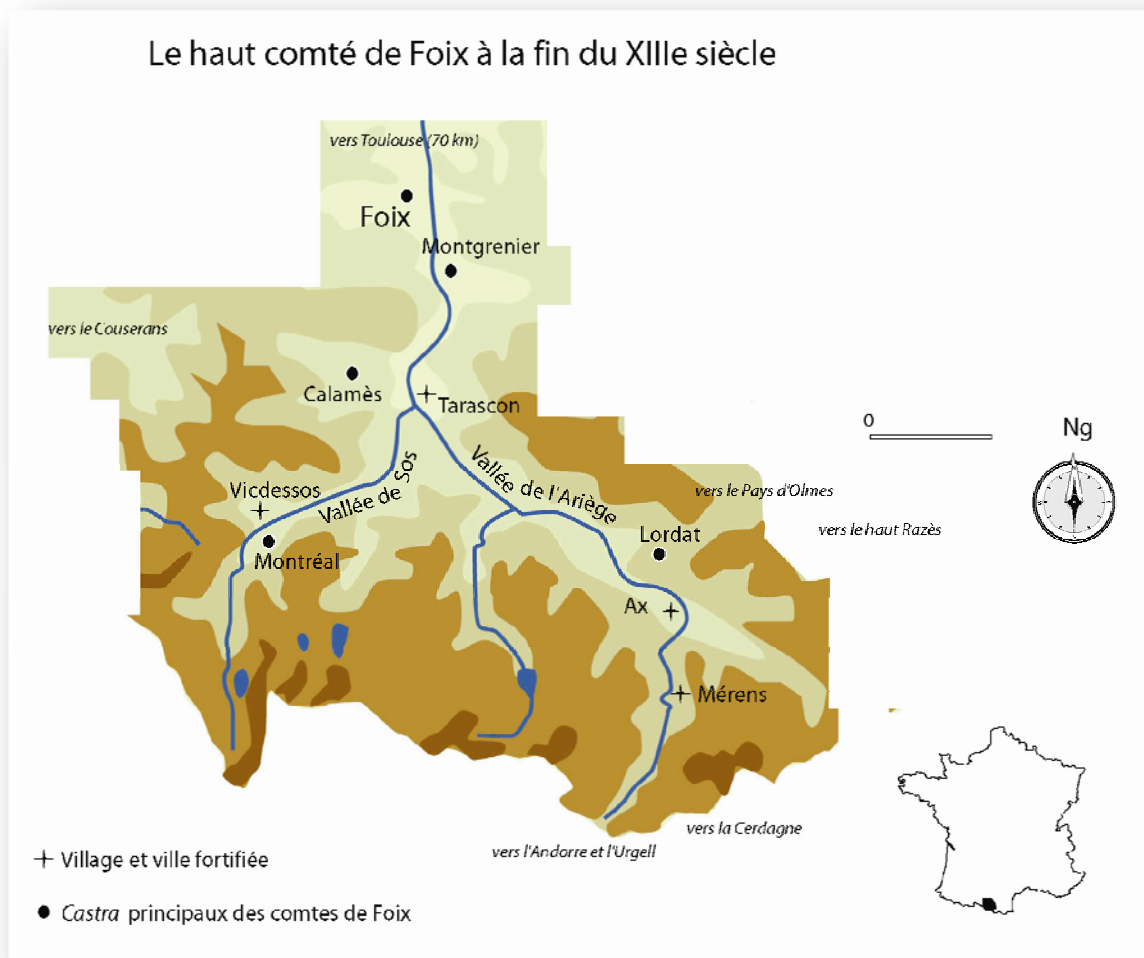
²⁰ Entre Toulouse et Foix.

²¹ De cet événement, on tira un tout à fait imaginaire siège du château de Foix qui fut représenté dans un peinture de Jolivet au salon de Paris en 1838.

²² 1272, juin 7. Bibliothèque Nationale, copie Doat, 173, f°144. Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 8, col. 107-109.

²³ Exactement Ramon Folc (IV) de *Cardona*, marié à une tante du comte de Foix et beau-père de celui-ci. Cardone est une localité des Pyrénées catalanes, une seigneurie aragonaise.

²⁴ Le château de Lordat était lui même tenu par Peire Roger de Mirepoix, neveu de Peire Roger de Mirepoix, suzerain du *castrum* de Montségur en 1244. Le château de Montréal-de-Sos était délégué à Ramon *Batalha*. Le château de Calamès était sous la garde d'Assalit *Tuidovini*.



On commença par accumuler les preuves de l'autorité française et des informations sur le comté : dès le début du mois de juillet une enquête sur " les limites du comté de Foix " réalisée rapidement avec quelques témoins réaffirmait la qualité française des terres du comté de Foix, celles du nord pour lesquelles, Roger, le père du comte de l'époque, avait prêté hommage en 1263 et les autres, plus au sud, qui étaient décrites dans l'acte. Avec l'acte d'hommage de 1263²⁵, cette enquête menée en 1272, constitue une première cartographie – certes littéraire – des habitats de la haute Ariège. Pour la première fois le comté fut décrit suivant une volonté d'exhaustivité et de précision géographique : on décrit d'abord ses limites, de montagnes en cols, puis une liste des habitats est donnée²⁶. En somme, la progression française fut aussi l'occasion de la première fixation écrite d'une limite relativement précise, future frontière interétatique, et donc, corrélativement d'un premier effort cartographique sous forme littéraire.

En sus de l'enquête, le 25 juillet, Pierre de Villar, somma le roi d'Aragon de ne pas s'opposer à l'autorité française sur le comté de Foix et notamment sur les *castra* de Lordat et Montréal, ainsi que sur les *villae* les plus au sud, celles d'Ax et de Tarascon, indiquant que Ramon de Cardona faisait une grave injure au roi [de France] en conservant ces ouvrages²⁷.

²⁵ Acte du 18 juin. Bibliothèque Nationale, copie Doat, 172, f°60r - 64v et Bibliothèque Nationale, ms lat. 9996, f°123. Devic et Vaissette 1874, VIII acte 505, col. 1510 - 1514.

²⁶ Bibliothèque Nationale, ms Lat., 9187, f° 72 ; Copies : A.D.Ariège, 1 J 90 A.D.Pyrénées-Atlantiques : E 398 ; Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 5, col. 88-93.

²⁷ Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 7-I, col. 102-3. Ce texte est mal daté par les dominicains, il faut y associer la date du 25 juillet car le texte est daté de la saint Jacques, apôtre (Jacques-le-majeur est fêté le 25 juillet). Ce ne peut être

Pratiquement, on avait aussi – courant juillet – envoyé des hommes pour prendre possessions des fortifications. Un acte du 1^{er} août²⁸ narre ces événements et le *castrum* de Montréal-de-Sos est au cœur du conflit qui se construit.

Devant Jacques, roi d'Aragon, des représentants du roi de France munis de lettres de crédit des sénéchaux de Foix et de Carcassonne, s'épanchent sur les derniers événements relatifs au haut comté de Foix.

Les mots sont durs et expriment l'importance du conflit diplomatique en cours. Les événements sont qualifiés tour à tour de grave injure faite au roi de France, d'offense, de dérangement irréparable, etc. Le conflit militaire entre les deux royaumes est proche et l'acte prend presque la forme d'une sommation des représentants du roi de France au roi d'Aragon. On y réaffirme, bien sûr, que Pierre de Villar doit tenir tout le comté de Foix pour le roi de France et qu'en conséquence les *castra et villae* doivent être rendus. On nomme expressément cinq places fortes : les *castra* de Lordat, Calamès et Montréal-de-Sos, les *villae* d'Ax et de Mérens.

L'acte explique qu'une cour fut tenue à Tarascon et qu'aucun des châtelains en charge des *castra* comtaux, Peire de Mirepoix, Ramon *Batalha* et *Assalit Tuidovini*, ne se rendit à la convocation de la cour. Lorsqu'on demanda le *castrum* de Lordat, il fut répondu que celui-ci dépendait de Ramon de *Cardona* et que la fortification ne pouvait être rendue sans mandement du roi d'Aragon. En séance publique, le sénéchal de Foix pour le roi de France, Pierre de Villar, rappela que ces *castra* étaient retenus contre la volonté du roi par des " ennemis mis au ban ". Il ordonna la saisie et la vengeance contre ces " étrangers ". Le sénéchal de Foix rencontra ensuite Ramon de *Cardona*²⁹ pour lui signifier cette réquisition et celui-ci lui répondit qu'il gardait les châteaux au nom du roi d'Aragon, sauf celui de Calamès, qu'il rendit au sénéchal français³⁰.

L'acte ajoute qu'en plus, récemment, le châtelain du roi de France à Tarascon, muni de lettres de la cour de Tarascon, entra dans la " vallée de Sos " pour y recevoir les serments dus au nom du roi de France et pour remettre la convocation à la cour à Ramon *Batailla*, châtelain tenant la fortification de Montréal-de-Sos³¹. Le représentant du roi de France et ses hommes y furent reçus en ennemis et certains d'entre eux furent capturés et étaient toujours captifs au moment où l'acte fut écrit. Le document explique qu'ils furent pris, bien sûr, par ruse puis, qu'une partie de la troupe fut boutée hors du château par la garnison de Montréal-de-Sos, qu'ils furent poursuivis sur plus d'une lieue, à coups de pierres et de carreaux³². Bien sûr, leur libération est

un acte du 1^{er} mai (Jacques-le-mineur), car Pierre de Villar n'est encore pas sénéchal du comté de Foix pour le roi de France.

²⁸ Devic et Vaissette 1874, VIII, acte 7-II, col. 103-107.

²⁹ Près de Château-Verdun, à quelques kilomètres au sud de Tarascon en haute Ariège. Ce qui démontre que malgré la captation des châteaux par les " Aragonais ", le sénéchal se déplace en haut comté de Foix apparemment sans problème. La ville de Tarascon semble aussi bien contrôlée par l'administration française puisqu'il s'y tient une cour et qu'un châtelain du roi de France y a été nommé. On peut donc conclure que le comté de Foix est occupé par l'administration française jusqu'à Tarascon et pas plus au sud, que ce soit en vallée d'Ariège ou en vallée de Sos.

³⁰ Difficile d'expliquer avec certitude pourquoi Calamès et pas les autres *castra*. Peut-être la situation de Calamès proche de Tarascon explique cette remise, car Tarascon est tenu par les officiers du roi de France. Probablement aussi, Calamès étant une fortification de construction récente, possède-t-on peu d'arguments pour la considérer comme aragonaise, car cet ouvrage n'a jamais été sous suzeraineté aragonaise alors que Lordat et Montréal-de-Sos l'ont été en 1213.

³¹ Le texte francise le nom de famille sous la forme *Batailla*, à la place de *Batalha*. Les *Batalha* font partie d'une famille nobiliaire connue dans la documentation écrite depuis la fin du XI^e siècle. A partir du milieu du XIII^e siècle, on les rencontre au sein de la grande seigneurie de Château-Verdun, située au sud du comté de Foix en haute vallée de l'Ariège. Ce sont des fidèles des comtes de Foix.

³² Le terme employé est *carrelis*.

expressément demandée dans la chartre, le roi d'Aragon devant permettre la réparation du méfait et les ennemis du roi de France devant être punis.

Les Français se plaignent ensuite que Ramon Guilhem de *Josa* accompagné d'autres Catalans et Espagnols avait commis des déprédations sur les terres du Maréchal de Levis³³ ou du roi de France, qu'un certain Bernat Bonet de *Llerda* ne voulait pas se conformer à la justice royale en pays de Limoux, etc.

En dehors des événements, l'acte se veut un réquisitoire. Il développe l'argumentation française en rappelant d'abord l'appartenance des habitats et fortifications au comté de Foix, lui-même dans le diocèse de Toulouse, donc en royaume de France : c'est bien le grand comté carolingien de Toulouse qui sert d'argumentation aux français dans cette affaire. Il est évident pour tous que cette zone doit être considérée comme dépendante du roi de France et peut-être n'en a-t-il jamais été autrement.

Mais c'est aussi au traité de Corbeil qu'il est fait clairement référence car l'acte remémore cet accord entre Jacques, roi d'Aragon et Louis IX, roi de France³⁴. On utilise aussi l'argument du découpage juridique ecclésiastique : non seulement le comté est situé dans le diocèse de Toulouse, mais les inquisiteurs chargés du royaume de France n'agissent-ils pas en comté de Foix depuis longtemps ? Les enquêtes sises en haut comté sont d'ailleurs réalisées par la cour de Carcassonne et Carcassonne est alors en royaume de France.

L'argumentation française se réfère aussi à l'histoire récente en rappelant que lors d'un précédent conflit, le grand-père et le père du roi de France -Louis VIII et Louis IX- ont tenu le *castrum* de Lordat et sa terre sous leur sujétion. Pour les garantir, on mentionne les actes qui ont été conservés et tout particulièrement la présence sur ces documents des sceaux du comte et du roi. Cet événement évoque la ratification par le comte de Foix du traité de Meaux en 1229 après la reconquête française³⁵. A cette occasion, les *castra* de Lordat et Montgrenier³⁶ avaient été détenus en gage par le légat du pape et le roi de France. Remarquons que cet argument est abusif puisqu'il ne prouve aucunement la dépendance de Lordat du royaume de France, car il s'agissait d'une simple mise en gage. L'acte affirme à ce sujet que la fortification de Lordat fut détenue par le roi de France *per magum tempum* : pourtant prévu devoir durer cinq ans, cette mise en gage ne fut appliquée que quelques mois et encore, le comte de Foix conservant une grande partie des droits de ces châtelainies même pendant la sujétion française.

Enfin, le raisonnement français s'appuie sur la connaissance de tous³⁷, mais sans enquête justificatrice, en affirmant que le château de Lordat est bien depuis très longtemps dans le comté de Foix, donc suivant le traité de Corbeil, en France.

³³ Seigneurie au nord-est de Foix. Les Lévis sont des seigneurs de l'entourage de Simon de Montfort installés par le biais de la croisade sur des seigneuries anciennement fuxéennes, toulousaines et carcassonnaises. Ils sont donc des seigneurs " français ". Mais la situation pourrait être beaucoup plus complexe que les officiers du roi de France veulent bien le reconnaître, car le seigneur de Lévis, dans cette affaire, a peut être pris le parti du comte de Foix contre le roi de France ou au moins a conservé sa neutralité en ne se rendant pas à l'ost du roi de France à Pamiers en 1272. Voir les accusations portées par le sénéchal de Carcassonne : Bibliothèque Nationale, copie Doat, 82, f° 348. Pasquier 1921, II, p. 333.

³⁴ *...ipsi domino Regi dimiseritis, dederitis et cesseritis, ita quod ibi numquam possitis aliquid reclamare...*

³⁵ Ratification du traité par le comte de Foix : 1229. Copie Archives Nationales, J.306, 3, n°63. Devic et Vaissette (1876), VIII, acte 280, col. 903-906. Bibliothèque Nationale, copie Doat, 169, f° 182dv°.

Lettre du légat du Pape garantissant que le comte avait donné en gage ces ouvrages : 1229, sept. Bibliothèque Nationale, copie Doat, 169, f°182 kv°.

³⁶ Commune de Montgailhard, au sud mais proche de Foix.

³⁷ *...vox communis et fama populurum...*

En conclusion, on fait appel à l'amitié et aux liens entre les deux rois, pour que le roi d'Aragon agisse rapidement, ce d'après l'acte, dans l'intérêt du comte de Foix alors emprisonné³⁸, soulignant que dans le cas contraire, pourraient advenir de graves troubles.

La présence dans l'acte de ces arguments est d'intérêt d'abord parce qu'elle prouve que la création de la frontière est alors aussi un débat d'idées et pas uniquement un rapport de force entre les deux royaumes. Dès sa naissance, la frontière est donc une construction idéologique justifiée dans une logique de construction nationale qui à ce moment-là est encore clairement liée à la personne royale française et non pas au territoire du royaume.

Le débat a été poursuivi par le roi d'Aragon qui – au début de l'année 1273 – fit mener sa propre enquête en haute Ariège pour démontrer que le *castrum* de Lordat et sa châtelainie avait anciennement été aragonais. Les moyens ne sont pas ceux de l'administration française : il semble que l'on n'ait pas retrouvé les documents écrits, même ceux du début du XIII^e siècle. On s'en remit donc à une enquête orale. On s'employa à interroger des habitants du secteur pour montrer que Peire (II), roi d'Aragon, avait bien été le suzerain du château et certains témoins ajoutèrent même que le château avait été bâti par un comte de Cerdagne et que le vieux château d'Ax lui appartenait³⁹.

Mais l'exposé de Guilhem Ramon de *Josa*, mandaté par le roi d'Aragon, est bien moins étoffé que celui des officiers du roi de France puisqu'il se limite à cette enquête tardive. L'administration française fait preuve de son efficacité dans cette affaire et sa valeur doit être soulignée tant sur le terrain que dans les chartes, ainsi qu'à travers la diversité des arguments idéologiques qu'elle produit.

Dès le 17 septembre 1272, une missive du roi d'Aragon parvint à Ramon de *Cardona*⁴⁰ : il lui réitéra sa demande de conserver les deux *castra* de Lordat et Montréal-de-Sos, les déclarant sous sa suzeraineté en lui accordant de l'argent pour la garde de ces fortifications et en le remerciant⁴¹. Il confirma ensuite par écrit sa position au vicomte de Béarn, et à son gendre, le comte de Foix emprisonné⁴². A Gaston de Béarn, il justifie clairement son refus de rendre les *castra* par son opposition à la suzeraineté française dans ce comté. Aux deux hommes, il affirme refuser de les rendre malgré leur demande : à cette date, le comte de Foix a donc déjà renoncé et demandé la mise en gage des ouvrages au roi de France. Probablement l'a-t-il fait à la suite de son emprisonnement ayant pris conscience de l'impasse de sa situation et de la détermination de Philippe-le-Hardi.

³⁸ L'acte se réfère exactement à la " négociation entre le comte de Foix et le roi de France ".

³⁹ Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques I^{er}, n° 2143 ; Baudon de Mony 1896, II, acte 64. Effectivement, le *castrum* de Lordat fait bien partie des *castra* de l'hommage du comte de Foix à Pierre II d'Aragon début 1213 (Catel 1633, p. 276). La mort de Pierre II à la bataille de Muret en 1213 rendit cet hommage caduc. Sur la question du comte de Cerdagne, s'il est plus que probable que le *castrum* de Lordat et celui d'Ax -celui qui aggloméra l'habitat- aient dépendu du comte de Cerdagne au XI^e siècle (Guillot 2006, pp. 266-272), il est par contre très peu probable que le comte de Cerdagne ait construit Lordat, mais peut-être avait-il alors été reconstruit ou réaménagé.

⁴⁰ Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 21, f° 138v ; Baudon de Mony 1896, II, acte 59.

⁴¹ Le 27 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 21, f° 139. Baudon de Mony 1896, II, acte 62. L'alliance de Jacques I, roi d'Aragon, avec Ramon de *Cardona* est récente car ce dernier, avec le comte de Foix et d'autres, s'opposa au roi d'Aragon en 1265 dans une guerre à propos de la succession du comté d'Urgell contre les Montcade soutenus par le roi d'Aragon. Jacques I porta la guerre contre Ramon de *Cardona* et un compromis eut lieu début février 1269. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques I^{er}, n°1959. Baudon de Mony 1896, II, acte n°53.

⁴² Le 25 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 21, f° 138v et 139. Baudon de Mony 1896, II, actes 60 et 61, pp. 145 et 146.

En novembre, l'administration aragonaise s'organisa et construisit pour le roi de France un dossier composé de diverses lettres et chartes, mais sans pouvoir fournir les pièces anciennes et notamment pas l'hommage du comte de Foix au roi d'Aragon en 1213⁴³.

L'impasse politique était totale. Le roi de France parvint en fait à une solution négociée avec le comte de Foix emprisonné, peut-être parce que le comte de Foix finit par le convaincre de sa bonne foi en demandant au roi d'Aragon la remise des ouvrages dès la fin de l'année 1272.

Parce que le roi d'Aragon rendit les fameux *castra* à l'administration française, on libéra Roger Bernat de Foix de sa geôle à la fin de l'année 1273 ou au tout début de l'année 1274 en lui imposant de demeurer à la cour du roi de France⁴⁴. Il put rentrer en vallée de l'Ariège à la fin 1274. Les *castra* furent conservés par l'administration française en gage jusqu'à ce que le comte de Foix prêle hommage au roi de France, cette fois-ci pour la portion sud du comté de Foix, ce qui fut acté au début de l'année 1277⁴⁵. Toutes ses possessions gagées à l'administration française furent rendues au comte dès septembre 1277⁴⁶. Même si ce serment devait se révéler bien théorique dans un premier temps et ce jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, Philippe III avait réussi à forcer l'interprétation du traité de Corbeil en sa faveur.

Car aussi, entre temps, les relations entre le comte de Foix et Pierre d'Aragon, le nouveau roi, s'étaient tendues à cause de la succession du comté d'Urgell et l'appui du roi de France au comte de Foix n'était pas négligeable. Mais surtout, l'affaire d'Andorre devait être résolue en faveur du comte de Foix (1278) et sans l'assentiment du roi d'Aragon⁴⁷. En quelques années, voire en quelques mois, les intérêts de Roger Bernat de Foix avaient complètement basculé dans la mouvance française.

On peut être étonné que l'accord entre le comte de Foix et le roi de France finisse par suffire au roi d'Aragon pour qu'il rende les *castra*, tant sa détermination en 1272 paraissait solide.

Ce qui semble avoir créé le conflit est surtout la situation équivoque du comte de Foix au regard du droit féodal, entre les deux royaumes.

Dans la pratique, ce qui permit au roi d'Aragon d'intervenir est encore ce droit féodal. En effet, dans l'accord de 1269, qui clôtura un conflit lié aux affaires successorales d'Urgell entre un groupe de seigneurs catalans dont Rotger Bernat de Foix et le roi Jacques d'Aragon, ce dernier garantit au comte de Foix son assistance s'il y avait la guerre avec le roi de France, y compris au-delà des ports [cols]⁴⁸. Jacques d'Aragon put donc s'intéresser au sud du comté de Foix et ce d'autant que ses hésitations au traité de Corbeil démontrent bien que la royauté aragonaise a

⁴³ Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg 21, f° 72. Baudon de Mony 1896, II, acte 63.

⁴⁴ A la mi-novembre 1273, c'est encore Pierre de Villar qui confirme une exemption aux habitants de Pamiers. Bibliothèque Nationale, copie Doat, 93, f° 24. Analyse dans Devic et Vaissette 1872, V, col. 1624.

⁴⁵ Le comte de Foix reconnaît cet hommage dans une lettre au roi de France : O. Archives Nationales J. 332, n°8. Bibliothèque Nationale, copie ms lat. 9778, f°165. Devic et Vaissette 1876, X, col 138, acte 20-I. Le sénéchal de Carcassonne confirme avoir reçu cet hommage qu'il qualifie de lige : 1277, mars 9. Bibliothèque Nationale, copie ms Lat. 9996, f°99. Devic et Vaissette 1876, X, acte 20-II, col. 139.

En contrepartie, l'administration française ne s'oppose pas aux droits du comte de Foix sur Saverdun et Pamiers, au nord du comté.

⁴⁶ Bibliothèque Nationale, copie Doat 173, f°292.

⁴⁷ Le roi d'Aragon demande d'ailleurs aux sénéchaux de Carcassonne et Toulouse de ne pas aider le comte de Foix contre l'évêque d'Urgell début 1277. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 39, f° 190v. Baudon de Mony 1896, II, acte n°67.

⁴⁸ Acte réalisé suite à une guerre de Jacques d'Aragon contre Ramon de *Cardona*. Le comte de Foix pris le parti de Ramon de *Cardona* dans cette affaire. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques Ier, n°1959. Baudon de Mony 1896, II, acte n°53.

encore l'espoir à cette époque de faire basculer cet espace dans sa mouvance, ce qui peut paraître somme toute logique si l'on s'en réfère aux vassalités catalanes du comte de Foix. C'est surtout le contexte géopolitique qui explique le revirement du comte de Foix, dont l'intérêt est finalement de s'appuyer sur la puissance de Philippe III dans de nombreuses affaires, celles d'Andorre ou d'Urgell, et dès 1280 celles liées à l'importante succession de la vicomté de Béarn⁴⁹. Sans le comte de Foix, le roi d'Aragon ne peut à l'évidence espérer pouvoir mettre la main sur la mouvance de ce secteur, ce qui explique son revirement rapide dès lors que le comte lui-même demande que les ouvrages soient rendus pour être gagés au roi de France.

Dans cette optique, cet événement paraît être un dernier hoquet de pratiques féodo-vassaliques supplantées par la construction de l'Etat-nation autour de la personne du roi de France. Mais dès le second tiers du XIVe siècle, l'affaiblissement de longue durée de la royauté française, a tout de même permis que ces règles soient prorogées, jusqu'au début du XVe siècle.

La fortification de Montréal-de-Sos a montré son utilité dans le conflit et avec elle, le glacis des ouvrages fortifiés des comtes de Foix, ces " châteaux inexpugnables sur des rochers ". Mais c'est d'évidence la diplomatie et la géopolitique qui déterminèrent le dénouement de ce conflit et les protagonistes en furent parfaitement conscients. Le style politique des comtes de Foix évolua d'ailleurs ensuite sensiblement, plus fondé sur le clientélisme et les relations d'homme à homme que fondé sur la puissance des grandes fortifications isolées du monde civil.

Ces remarques, ajoutées à la fin des mentions documentaires de Montréal-de-Sos au milieu du XIVe siècle, pouvaient permettre d'avancer que cet ouvrage, désormais inutile, avait été abandonné par les comtes au cours du XIVe siècle⁵⁰.

L'archéologie a montré qu'il n'en était rien puisque c'est au milieu du XIVe siècle qu'eut lieu une reconstruction massive du cœur de Montréal-de-Sos suivie par une occupation très dense durant la seconde moitié du XIVe siècle. Mais cette reconstruction fut aussi une redéfinition totale du rôle du *castrum*, désormais utile à la surveillance des activités liées à la métallurgie et parce que ces dernières et la fiscalité comtale sur celles-ci venaient de s'accroître considérablement. Le nouveau Montréal-de-Sos est donc un autre ouvrage, pourvu d'autres bâtiments et d'autres fonctions et le vieux Montréal-de-Sos, celui que gardait jalousement Ramon *Batalha* contre les officiers français, a dès lors disparu.

Comment jauger du poids de cet événement aux yeux des contemporains ?

Il fut complètement unique dans la documentation écrite dont nous disposons, mais on peut aussi penser que cette unicité n'est due qu'au caractère très normatif de cette documentation, somme toute aussi incomplète⁵¹.

⁴⁹ La femme du comte de Foix est une des héritières possibles de cette vicomté, celle qui est désignée par le dernier vicomte qui mourut en 1290. Cette succession est revendiquée par d'autres dès les années 1278-1285. Cet héritage devint alors une des obsessions de la politique fuxéenne.

⁵⁰ Les dernières mentions de Montréal-de-Sos semblaient plutôt indiquer une survivance du site, avec un usage local, plutôt qu'un usage de premier plan dans la géopolitique comtale. En effet, le site était mentionné comme prison pour un habitant du secteur (1336, cop. XVIe s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°20r) ou à propos des critiques que la communauté de la vallée émet concernant des manœuvres qui y étaient demandées par le châtelain du comte (1332, Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 638, f°257 et 1351 c., cop. XVIe s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°18v).

⁵¹ Les actes diplomatiques sont connus et nous disposons d'une bonne documentation concernant le comté de Foix dans cette chronologie.

Car finalement, que s'est-il vraiment passé ? Quelques militaires de second ordre ont été malmenés par d'autres, emprisonnés quelques temps ou poursuivis, rien de plus. Même si la menace d'un conflit entre roi de France et d'Aragon est patente, l'affrontement qui eut lieu à Montréal-de-Sos ne paraît pas avoir dépassé le stade de la démonstration de force. L'archéologie n'en a décelé aucune conséquence sur le bâti ou l'occupation du site. Le texte nous parle de carreaux, mais les fers de traits ne sont pas plus nombreux dans les unités de la fin du XIIIe siècle que dans d'autres chronologies ; ils sont d'ailleurs somme toute fort peu nombreux à toutes époques, comme le reste du mobilier militaire, suggérant que l'ouvrage avait un rôle plus ostentatoire que pratiquement militaire.

Avec le recul de l'analyse historique, l'événement de 1272 fut surtout l'emprisonnement comtal, la progression de l'autorité du roi de France, la création d'une frontière interétatique.

C'est récemment que cet événement a été remis au goût du jour. Deux érudits locaux rassemblant les légendes de la vallée dans les années 70 du XXe siècle, passionnés d'histoire locale, inventèrent de toutes pièces une légende pour le château de Montréal-de-Sos⁵². Elle est le fruit d'un mélange entre le texte médiéval – qu'ils ont certainement lu dans son édition par les dominicains Devic et Vaissette – et des poncifs des légendes de châteaux : siège, souterrain et jet de nourriture par-dessus les murailles. La légende nous narre que Ramon *Batalha*, châtelain gardant le château de Montréal-de-Sos pour le comte de Foix, dut soutenir un siège de l'armée du roi de France. Grâce à un moine qui lui enseigna l'accès depuis le sommet castral jusqu'à une rivière souterraine, il put résister et pour montrer son acharnement, il projeta par-dessus les murs des truites vivantes pêchées dans la rivière souterraine. Bien sûr, l'armée leva le siège et Ramon *Batalha* put conserver la forteresse pour le comte Roger Bernat.

Au-delà, cet événement participe surtout aujourd'hui à la construction d'une image romantique du comte Roger Bernat (III). Ce dernier, " martyr " enfermé dans les geôles françaises, le fut aussi dans les années 1280 dans celles du roi d'Aragon. Ces événements couverts par une documentation bien conservée et publiée ont été largement médiatisés : ils permettent de poursuivre une analyse de l'histoire de la Croisade albigeoise dans laquelle le " colonialisme " français puissant mais rustre aurait conquis une Occitanie tout en finesse mais désarmée. On trouve parfois même Roger Bernat qualifié de " figure du nationalisme fuxéen " dans les analyses actuelles. Pourtant les historiens, et notamment ceux de la Croisade, ont bien montré que le Sud-Ouest de la France a toujours été perçu comme part intégrante du royaume des Francs par les seigneurs locaux. Dans cette optique les événements de 1272 ne furent que la conclusion logique d'une histoire politique, commencée sous les carolingiens, redynamisée avec la Croisade et la progression de l'autorité capétienne qui en suivit. Dans cette histoire, les résistances de Roger Bernat de Foix paraissent toujours avoir été bien plus le fait de motivations personnelles, celles de l'extension de son pouvoir familial, plutôt que d'éventuelles motivations de nationalité ou de régionalité totalement hors de propos dans ce contexte et dans cette chronologie. Loin d'être le dernier comte résistant à l'emprise française, Roger Bernat fut plutôt un acteur – parfois maladroit – de l'expansion phénoménale des domaines de son lignage avec l'acquisition – entre autres – de la moitié des droits publics sur l'Andorre et de la vicomté de Béarn.

Bibliographie

⁵² Reulle et Soueix 1971, p. 34.

Les rapports de sondages et de fouilles programmées de Montréal-de-Sos sont consultables sur <http://chateaux09.free.fr> ou www.lebarri.fr

Baudon de Mony, Ch. (1896) : *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris.

Catel, G. de (1633) : *Histoire du Languedoc*, Toulouse.

Devic et Vaissette, Dom (1872-1876) : *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 20 tomes.

Duvernoy, J. (1976) : *Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, texte traduit, présenté et annoté par Jean Duvernoy, Paris, 1976.

Galop, D. (1996) : *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirai.

Guillot, Fl. (1998) : *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, thèse de Doctorat, U.T.M. 1997, Presses Universitaires du Septentrion.

Guillot, Fl. (2001) : L'occupation du sol en Azois, in *Autour de Montailou, village occitan*, colloque sous la dir. de Le Roy-Ladurie (E.), 2000.

Guillot, Fl. (2006) : Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, p. 265-292.

Guillot, Fl. (2008a – à paraître) : « Le *castrum* de Montréal-de-Sos, premiers résultats », *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum ; naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, colloque oct 2005 – Seix (Ariège), ss la dir. de Florence Guillot, publié fin 2008, éd. L'Hydre.

Guillot, Fl. (2008b – à paraître) : « Seigneurs et *castra* en Sabartès aux XIe et XIIIe siècles », *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum ; naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, colloque oct 2005 – Seix (Ariège), ss la dir. de Florence Guillot, publié fin 2008, éd. L'Hydre.

Pasquier, F. (1921) : *Le cartulaire de Mirepoix*, 2 tomes, Toulouse.

Pradalié, G. (1994) : *Le pays d'Olmes et Montségur vers 1200, Montségur, la mémoire ou la rumeur*, colloque de Tarascon, 1994, p. 35 et suiv.

Reulle, R. et Soueix, R. (1971) *Histoires et légendes du Vicdessos*, rééd. Lacour, Nîmes.

Verna-Navarre, C. (1994) : *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat de la Sorbonne, Paris, Université de la Sorbonne.